



RAPPORT 2014 SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

*Croissance et transformation structurelle:
un programme de développement pour l'après-2015*





RAPPORT 2014 SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

*Croissance et transformation structurelle: un programme
de développement pour l'après-2015*



Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il en soit dûment fait mention. Un exemplaire de la publication renfermant la citation ou la reproduction doit être adressé au secrétariat de la CNUCED: Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse.

On peut également consulter l'aperçu général du présent Rapport, publié dans les six langues officielles de l'ONU, sur le site Web de la CNUCED – www.unctad.org/ldcr.

UNCTAD/LDC/2014

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

Numéro de vente: F.14.II.D.7

ISBN 978-92-1-212406-3

eISBN 978-92-1-056924-8

ISSN 0257-8107

Copyright © Nations Unies, 2014
Tous droits réservés

Qui sont les pays les moins avancés?

Quarante-huit pays sont actuellement désignés par l'Organisation des Nations Unies comme «pays les moins avancés» (PMA). Ce sont les pays suivants: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

La liste des PMA est revue tous les trois ans par le Conseil économique et social de l'ONU à la lumière des recommandations du Comité des politiques de développement, qui a utilisé les trois critères suivants lors de son dernier examen de la liste, en mars 2012:

- a) Le critère du «**revenu par habitant**», fondé sur une estimation moyenne du revenu national brut (RNB) par habitant effectuée sur trois ans, avec un seuil de 992 dollars pour pouvoir être ajouté à la liste, et un seuil de 1 190 dollars pour en être retiré;
- b) Le critère du «**capital humain**», dans lequel intervient un indice composite (l'indice du capital humain) basé sur les indicateurs suivants: i) nutrition (pourcentage de la population qui est sous-alimentée); ii) santé (taux de mortalité infantile); iii) scolarisation (taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire); et iv) alphabétisation (taux d'alphabétisation des adultes);
- c) Le critère de la «**vulnérabilité économique**», dans lequel intervient un indice composite (l'indice de vulnérabilité économique) basé sur les indicateurs suivants: i) chocs naturels (indice d'instabilité de la production agricole, et part de population victime de catastrophes naturelles); ii) chocs commerciaux (indice d'instabilité des exportations de biens et services); iii) exposition physique aux chocs (part de population vivant dans des zones de faible élévation); iv) exposition économique aux chocs (part de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans le produit intérieur brut (PIB), et indice de concentration des exportations de marchandises); v) petite taille économique (taille de la population en logarithme); et vi) éloignement économique (indice d'éloignement).

Pour ces trois critères, on utilise différents seuils pour déterminer les pays à ajouter à la liste et ceux qui doivent en sortir. Un pays remplit les conditions requises pour être ajouté à la liste des PMA s'il correspond aux seuils prévus à cet effet pour les trois critères et si sa population n'excède pas 75 millions d'habitants. Cela ne lui permettra d'obtenir le statut de PMA que si son gouvernement l'accepte. Un pays remplira normalement les conditions requises pour sortir de la catégorie des PMA s'il atteint les seuils définis pour au moins deux critères sur trois lors d'au moins deux examens consécutifs de la liste. Toutefois, si le RNB par habitant d'un PMA a atteint au moins le double du seuil requis pour sortir de la catégorie, ce pays pourra être rayé de la liste quels que soient ses résultats concernant les deux autres critères.

Jusqu'ici, quatre pays ont été retirés de la liste: le Botswana en décembre 1994, le Cap-Vert en décembre 2007, les Maldives en janvier 2011 et le Samoa en janvier 2014. En mars 2009, le Comité des politiques de développement a recommandé le retrait de la Guinée équatoriale; cette recommandation a été entérinée par le Conseil économique et social en juillet 2009, et approuvée par l'Assemblée générale dans une résolution adoptée en décembre 2013. Dans cette même résolution, l'Assemblée générale acceptait aussi la recommandation faite en 2012 par le Comité des politiques de retirer Vanuatu de la liste des PMA. Il est prévu que la Guinée équatoriale et Vanuatu sortent de la catégorie des PMA en juin 2017 et en décembre 2017, respectivement. Le prochain examen de la liste par les organes compétents de l'ONU aura lieu en 2015 et une attention particulière sera portée à un retrait possible de l'Angola et de Kiribati.

Après qu'une recommandation du Comité des politiques de développement a été avalisée par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, le pays considéré bénéficie d'une période de grâce de trois ans avant d'être effectivement sorti de la catégorie des PMA. Cette période doit lui permettre, ainsi qu'à ses partenaires de développement et ses partenaires commerciaux, d'arrêter une stratégie de «transition en douceur» afin que la disparition, au moment de sa sortie de la catégorie, des concessions accordées aux PMA ne compromette pas les progrès socioéconomiques en cours. La «transition en douceur» se traduit généralement par le maintien pendant quelques années de concessions dont le pays bénéficiait du fait de son appartenance aux PMA.

Remerciements

Le *Rapport 2014 sur les pays les moins avancés* a été établi par la CNUCED. Y ont contribué: Rolf Traeger (chef d'équipe), Sonia Boffa, Maria Bovey, Agnès Collardeau-Angleys, Junior Roy Davis, Pierre Encontre, Piergiuseppe Fortunato, Daniel Poon, Madasamyraja Rajalingam, Heather Wicks et David Woodward (équipe chargée du Rapport). Le travail a été effectué sous la direction et la supervision de Taffere Tesfachew, Directeur de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux, qui a également apporté une contribution particulière à la structure et au contenu du Rapport.

Une réunion spéciale d'experts sur le thème «Croissance et transformation structurelle: un programme de développement pour l'après-2015» s'est tenue à Genève les 8 et 9 juillet 2014; ses participants ont procédé à un examen collégial du Rapport. La réunion a rassemblé des spécialistes des questions de la transformation structurelle, des politiques de développement, de la politique industrielle et du financement du développement. Ont participé à la réunion: Rolph van der Hoeven (International Institute of Social Studies, Université de Rotterdam), Akbar Noman (University of Columbia et Initiative for Policy Dialogue) et Codrina Rada (University of Utah), ainsi que les membres de l'équipe chargée du Rapport et les collègues ci-après de la CNUCED: Mussie Delelegn, Masataka Fujita, Axelle Giroud, Angel González-Sanz, Ricardo Gottschalk, Ahmad Mukhtar, Patrick Nwokedi Osakwe, Daniel Owoko, Amelia Santos-Paulino, Anida Yupari et James Zhan.

Les documents de base sur lesquels le Rapport s'appuie ont été établis par Dirk Bezemer et Codrina Rada.

Praveen Bhalla a édité le texte. Sophie Combette a conçu la page de couverture. Les services de secrétariat ont été assurés par Heather Wicks et Maria Bovey.

La présentation générale, les graphiques et la publication assistée par ordinateur sont dus à Madasamyraja Rajalingam.

Table des matières

| | |
|---|-------|
| <i>Qui sont les pays les moins avancés?</i> | iii |
| <i>Notes explicatives</i> | x |
| <i>Sigles et abréviations</i> | xi |
| <i>Aperçu général</i> | I-XIV |

CHAPITRE 1. Tendances récentes et perspectives d'avenir 1

| | |
|---|----|
| A. Introduction..... | 2 |
| B. Le secteur réel de l'économie..... | 2 |
| C. Opérations courantes et commerce international..... | 6 |
| 1. Balance des opérations courantes..... | 6 |
| 2. Balance commerciale – marchandises et services..... | 7 |
| D. Mobilisation des ressources..... | 10 |
| 1. Mobilisation des ressources intérieures: formation brute de capital fixe et épargne..... | 10 |
| 2. Mobilisation des ressources extérieures: flux de capitaux privés et publics..... | 11 |
| 3. Flux d'IED vers les PMA en 2013..... | 14 |
| 4. Envois de fonds en 2013..... | 16 |
| E. Perspectives économiques des PMA..... | 16 |
| Notes..... | 18 |
| Bibliographie..... | 19 |

CHAPITRE 2. Progrès accomplis par les PMA dans la réalisation des OMD..... 21

| | |
|--|----|
| A. Introduction..... | 22 |
| B. Suivi des progrès accomplis au regard des OMD..... | 22 |
| 1. Bilan des progrès accomplis au niveau mondial dans la réalisation des OMD..... | 25 |
| 2. Progrès accomplis par les PMA dans l'atteinte de chaque OMD et des cibles connexes..... | 25 |
| 3. Progrès accomplis dans l'atteinte des cibles des OMD..... | 35 |
| C. OMD 8: Un partenariat mondial pour le développement?..... | 40 |
| 1. Aide publique au développement..... | 40 |
| 2. Allègement de la dette..... | 44 |
| 3. Régimes commerciaux..... | 44 |
| D. Conclusions..... | 46 |
| Notes..... | 48 |
| Bibliographie..... | 48 |

CHAPITRE 3. Des OMD aux ODD: Faire de nouveau le lien entre développement économique et développement humain 51

| | |
|--|----|
| A. L'interdépendance du développement humain et du développement économique..... | 52 |
| 1. Développement humain et développement économique..... | 52 |
| 2. Développement humain et OMD..... | 54 |

| | |
|--|----|
| 3. Développement économique et pérennisation du développement humain | 55 |
| B. Transformation structurelle et «durabilité» pluridimensionnelle | 57 |
| 1. Développement, transformation structurelle et ODD | 57 |
| 2. Qu'entend-on par le terme «durable»? | 58 |
| C. Réaliser les ODD: Qu'est-ce que cela suppose? | 61 |
| 1. Des OMD aux ODD | 61 |
| 2. Quel type de transformation structurelle faut-il opérer? | 61 |
| Notes | 65 |
| Bibliographie | 65 |

CHAPITRE 4. Transformation structurelle et productivité du travail dans les PMA..... 67

| | |
|--|----|
| A. Introduction | 68 |
| B. Interaction entre transformation structurelle, productivité du travail et emploi | 68 |
| C. Résultats économiques et transformation structurelle | 71 |
| 1. Modification de la structure de l'emploi..... | 72 |
| 2. Modification de la structure de la production | 75 |
| D. Tendances de la productivité du travail..... | 77 |
| 1. Évolution de la productivité globale du travail | 77 |
| 2. Évolution de la productivité sectorielle du travail..... | 81 |
| E. Décomposition de la croissance de la productivité du travail | 82 |
| 1. Principales sources de la croissance de la productivité globale du travail | 82 |
| 2. Contributions sectorielles à la croissance de la productivité du travail | 86 |
| 3. Décomposition du ratio emploi-population au moyen de l'indice de Divisia..... | 89 |
| F. Transformation structurelle, croissance économique et OMD..... | 90 |
| 1. Transformation structurelle et croissance économique | 91 |
| 2. Transformation structurelle et développement humain..... | 91 |
| 3. Interaction entre transformation structurelle, croissance économique et développement humain..... | 93 |
| G. Résumé et conclusions | 94 |
| Notes..... | 97 |
| Bibliographie | 98 |

CHAPITRE 5. Transformation structurelle, productivité du travail et politiques de développement dans certains pays en développement n'appartenant pas à la catégorie des PMA..... 99

| | |
|--|-----|
| A. Introduction | 100 |
| B. Apprendre de l'expérience des autres? | 101 |
| C. Transformation structurelle et productivité du travail dans les pays considérés | 104 |
| D. Chili | 105 |
| 1. Mobilisation des ressources et financement..... | 106 |
| 2. Diversification de l'économie et politique industrielle..... | 107 |
| 3. Politiques macroéconomiques..... | 109 |

| | |
|--|-----|
| E. Chine | 110 |
| 1. Mobilisation des ressources | 111 |
| 2. Développement rural, diversification économique et politique industrielle | 113 |
| 3. Politiques macroéconomiques..... | 114 |
| F. Maurice | 115 |
| 1. Mobilisation des ressources | 116 |
| 2. Politique industrielle et diversification économique..... | 116 |
| 3. Politiques macroéconomiques..... | 117 |
| G. Viet Nam..... | 118 |
| 1. Mobilisation des ressources | 118 |
| 2. Développement rural, diversification économique et politique industrielle | 119 |
| 3. Politiques macroéconomiques..... | 121 |
| H. Résumé et conclusions | 122 |
| Notes..... | 124 |
| Bibliographie | 125 |

CHAPITRE 6. Des politiques de transformation structurelle au programme des PMA pour l'après-2015 129

| | |
|--|-----|
| A. Introduction | 130 |
| B. Quel monde après 2015? | 130 |
| C. Mobilisation de ressources | 132 |
| 1. Mobiliser les investissements privés intérieurs, une tâche difficile..... | 132 |
| 2. Mettre les investissements étrangers directs au service de la transformation structurelle | 133 |
| 3. Mettre la diaspora à contribution | 134 |
| 4. Mobiliser les recettes publiques | 134 |
| 5. Maximiser l'impact de l'APD sur le développement | 135 |
| D. Politique industrielle et diversification économique | 136 |
| 1. Pourquoi et comment mettre en œuvre une politique industrielle? | 136 |
| 2. Le choix des cibles ou comment retenir les candidats les plus prometteurs..... | 138 |
| 3. Institutions et moyens d'action..... | 140 |
| 4. Technologie..... | 144 |
| 5. Développement rural..... | 146 |
| E. Politiques macroéconomiques..... | 150 |
| F. Politiques internationales et architecture internationale du développement | 152 |
| 1. APD: Quantité et qualité..... | 152 |
| 2. Finance internationale..... | 154 |
| 3. Commerce international..... | 155 |
| 4. Atténuer efficacement et équitablement les changements climatiques | 156 |
| Notes..... | 158 |
| Bibliographie | 159 |

ÉPILOGUE: Proposition d'un mécanisme d'appui international: L'Entreprenariat féminin en zone rurale au service de la diversification économique (FREED) 163

| | |
|--|-----|
| A. Entreprenariat des femmes dans les activités rurales non agricoles, transformation structurelle et ODD..... | 164 |
| B. Promouvoir l'entreprenariat féminin dans les zones rurales des PMA..... | 166 |
| Note..... | 168 |
| Bibliographie | 168 |

Tableaux statistiques sur les pays les moins avancés..... 169

Encadrés

| | |
|--|-----|
| 1. Tendances récentes des prix internationaux des produits de base..... | 5 |
| 2. Les indicateurs associés aux OMD et l'interprétation des progrès accomplis par les PMA | 24 |
| 3. Changements climatiques, réduction des émissions de carbone et élimination de la pauvreté: Enjeux pour le développement après 2015..... | 60 |
| 4. Les réformes chinoises: apprendre par la pratique..... | 103 |
| 5. Électrification des zones rurales | 149 |

Graphiques

| | |
|--|----|
| 1. Balance des opérations courantes des PMA, 2000-2013 | 6 |
| 2. Ventilation des échanges de marchandises des PMA | 9 |
| 3. Flux de capitaux privés vers les PMA, 2000-2012..... | 12 |
| 4. Flux de capitaux publics vers les PMA, 2000-2012..... | 12 |
| 5. Flux d'IED vers les PMA africains en fonction de la spécialisation des exportations, 2013..... | 16 |
| 6. Pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour (PPA), 1990-2010..... | 26 |
| 7. Taux de croissance annuel du PIB des PMA et des autres pays en développement, 1990-2013 | 27 |
| 8. Taux de prévalence de la sous-alimentation, 1990-2012 | 29 |
| 9. Taux nets de scolarisation dans le primaire, 1990-2012..... | 30 |
| 10. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, 1990-2012 | 31 |
| 11. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, 1990-2012 | 32 |
| 12. Taux de mortalité maternelle, 1990-2010..... | 33 |
| 13. Proportion de la population touchée par le VIH dans les PMA et les autres pays en développement, 1990-2012 | 34 |
| 14. Pourcentage de la population des PMA et des autres pays en développement ayant accès à une source d'eau potable améliorée, 1990-2012..... | 35 |
| 15. Pourcentage de la population des PMA et des autres pays en développement ayant accès à des infrastructures d'assainissement, 1990-2012 | 36 |
| 16. APD nette versée aux PMA par les donateurs membres du CAD, 1990-2012..... | 42 |
| 17. Aide programmable fournie aux PMA par secteur, 2000 et 2011 | 43 |
| 18. Proportion des importations des pays développés (hors pétrole et armes) en provenance des pays en développement et des PMA admises en franchise de droits, 1996-2011 | 45 |
| 19. Droits de douane moyens appliqués par les pays développés à des produits clefs en provenance des pays en développement et des PMA, 1996-2011, certaines années..... | 46 |

| | |
|---|-----|
| 20. Le cercle vicieux du sous-développement humain et économique..... | 53 |
| 21. Les OMD: une approche linéaire..... | 55 |
| 22. Boucler la boucle: un cadre pour les ODD..... | 56 |
| 23. Transformation structurelle et productivité du travail..... | 70 |
| 24. Taux de croissance annuel de la production par travailleur dans les PMA et les autres pays en développement, 1991-2012..... | 72 |
| 25. Ratio productivité globale/sectorielle du travail dans les PMA et les autres pays en développement, 1991-2012..... | 78 |
| 26. Taux de croissance annuel moyen de la productivité globale et sectorielle du travail dans les PMA et les autres pays en développement, 1991-2012..... | 79 |
| 27. Croissance de la productivité du travail par composante, 1991-2012..... | 84 |
| 28. Contributions sectorielles à la croissance de la productivité du travail résultant de l'effet direct de la productivité, 1991-2012..... | 84 |
| 29. Contributions sectorielles à la croissance de la productivité du travail résultant de l'effet de redéploiement, 1991-2012..... | 86 |
| 30. Contributions sectorielles à la croissance du ratio emploi-population, 1991-2012..... | 87 |
| 31. Changements structurels dans la répartition des emplois et taux de croissance annuels de la production par travailleur, 1991-2012..... | 92 |
| 32. Progrès accomplis dans la réalisation des OMD et indice de transformation structurelle dans les PMA..... | 94 |
| 33. Impact de la transformation structurelle sur le lien entre la croissance et certains OMD dans les PMA..... | 96 |
| 34. Chili: Évolution des exportations de certains produits, 1989-2011..... | 108 |
| 35. Chili: Composition des flux nets de capitaux privés, 1988-2000..... | 109 |
| 36. Complémentarité de la modernisation de l'agriculture et de la diversification de l'économie rurale..... | 148 |

Tableaux

| | |
|--|-----|
| 1. Taux de croissance du PIB réel dans les PMA, les pays en développement et les pays développés, 2009-2014..... | 3 |
| 2. Exportations et importations de marchandises et de services des PMA, 2008-2013..... | 8 |
| 3. Formation brute de capital fixe, épargne intérieure brute et déficit/excédent extérieur dans les PMA et les autres pays en développement, certaines années..... | 11 |
| 4. Flux d'IED vers les PMA, 2009-2013..... | 14 |
| 5. Flux d'IED vers les PMA en fonction de la spécialisation des exportations, 2008-2013..... | 15 |
| 6. Envois de fonds vers les PMA, 2008-2013..... | 17 |
| 7. Objectifs du Millénaire pour le développement et cibles connexes..... | 23 |
| 8. Progrès accomplis par les PMA dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015..... | 37 |
| 9. Moyenne des résultats obtenus par les PMA pour certaines cibles..... | 39 |
| 10. APD nette versée aux PMA par les pays membres du CAD, 2001-2002, 2011 et 2012..... | 41 |
| 11. Composition sectorielle de l'emploi, 1991-2012..... | 73 |
| 12. Composition sectorielle de la production, 1991-2012..... | 74 |
| 13. Taux de croissance annuel moyen de l'emploi, 1991-2012..... | 74 |
| 14. Part de l'activité manufacturière dans la production globale, 1991-2012..... | 76 |
| 15. Contributions sectorielles à la croissance de la productivité du travail, 1991-2012..... | 83 |
| 16. Corrélations entre la croissance de la productivité globale du travail et ses composantes..... | 87 |
| 17. Transformation structurelle dans les pays en développement considérés, 1991-2012..... | 104 |
| 18. Progrès accomplis dans la réalisation des OMD par les pays en développement considérés..... | 106 |

Tableau de l'encadré

1. Indices des prix de certains produits de base présentant un intérêt pour les PMA, 2008-2014 T2..... 5

Tableaux statistiques

1. Indicateurs sur le développement des PMA..... 170
2. Taux de croissance du PIB réel de chaque PMA, 2008-2014..... 171
3. Taux de croissance du PIB réel par habitant de chaque PMA, 2008-2014 172
4. Formation brute de capital, épargne intérieure brute et déficit en ressources dans les PMA, par pays et par groupe de pays, certaines années..... 173
5. Part de la valeur ajoutée dans les principaux secteurs économiques des PMA, par pays et par groupe de pays, 1991, 2000 et 2012..... 174
6. Entrées d'investissements étrangers directs dans les PMA, certaines années..... 175
7. Envois de fonds des travailleurs expatriés aux PMA, par pays et groupe de pays..... 176
8. Indicateurs relatifs à la dette des PMA 177
9. Indicateurs relatifs à la superficie et à la population, 2012 178
10. Indicateurs relatifs à l'enseignement, 2012..... 179
11. Emploi par secteur dans les PMA, certaines années..... 180
12. Exportations totales de marchandises: valeur et taux de croissance annuels moyens..... 181
13. Importations totales de marchandises: valeur et taux de croissance annuels moyens..... 182
14. Exportations de marchandises des PMA, part des exportations totales..... 183
15. Importations de marchandises des PMA, part des importations totales..... 184
16. Principaux marchés d'exportation pour les marchandises des PMA: répartition 2011-2013..... 185
17. Principales provenances des importations de marchandises par les PMA: répartition 2011-2013 186
18. Contributions sectorielles à la croissance de la productivité du travail par pays, 1991-2012..... 187

NOTES EXPLICATIVES

Sauf indication contraire, le terme «dollar» s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Les taux annuels de croissance ou de variation sont des taux composés. Sauf indication contraire, les exportations sont exprimées en valeur f.o.b. et les importations en valeur c.a.f.

Un trait d'union (-) entre deux années, par exemple 1981-1990, indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et la dernière année). Une barre oblique (/) entre deux années, par exemple 1991/92, indique qu'il s'agit d'un exercice financier ou d'une campagne agricole.

L'expression «pays les moins avancés» (PMA) s'entend, dans l'ensemble du présent Rapport, des pays figurant sur la liste des pays les moins avancés établie par l'Organisation des Nations Unies.

Dans les tableaux:

Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément.

Un point (.) signifie que les données ne sont pas applicables.

Un tiret (-) indique que le montant est nul ou négligeable.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ou celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspond pas nécessairement aux totaux indiqués.

Sigles et abréviations

| | |
|----------|--|
| ADPIC | Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce |
| AMF | Arrangement multifibres |
| APD | aide publique au développement |
| ASEAN | Association des nations d'Asie du Sud-Est |
| BAfD | Banque africaine de développement |
| CAD | Comité d'aide au développement |
| CEA | Commission économique pour l'Afrique |
| CEPALC | Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes |
| CFR | coût et fret |
| CITI | Classification internationale type par industrie |
| CNUCED | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement |
| CPD | Comité des politiques de développement |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FMI | Fonds monétaire international |
| GATT | Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce |
| GIEC | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat |
| IDH | indice de développement humain |
| IED | investissement étranger direct |
| NPI | nouveau pays industriel |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| ODD | objectif de développement durable |
| OIT | Organisation internationale du Travail |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le développement |
| ONG | organisation non gouvernementale |
| ONU/DAES | Département des affaires économiques et sociales de l'ONU |
| PIB | produit intérieur brut |
| PMA | pays les moins avancés |
| PME | petites et moyennes entreprises |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PPA | parité de pouvoir d'achat |
| PPTE | Initiative en faveur des pays pauvres très endettés |
| R-D | recherche-développement |
| RNB | revenu national brut |
| SGP | Système généralisé de préférences |
| TIC | technologies de l'information et de la communication |
| TVA | taxe sur la valeur ajoutée |
| UE | Union européenne |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| VIH/sida | virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise |

Classifications utilisées dans le présent Rapport

Pays les moins avancés

Classification géographique/structurelle

Sauf indication contraire, les pays les moins avancés (PMA) sont, dans le présent Rapport, classés en fonction d'une combinaison de critères géographiques et structurels. Ainsi, les petits PMA insulaires géographiquement situés en Afrique ou en Asie sont regroupés avec les îles du Pacifique en raison de leurs similarités structurelles. De même, Haïti et Madagascar, qui sont considérés comme de grands PMA insulaires, sont regroupés avec les PMA africains. Le Soudan du Sud a déclaré son indépendance le 9 juillet 2011 et, le 14 juillet 2011, est devenu un État Membre de l'ONU. À partir de 2011, les données pour le Soudan du Sud et celles pour le Soudan (officiellement, la République du Soudan), lorsqu'elles existent, apparaissent donc sous le nom du pays auquel elles correspondent. Les différents groupes sont les suivants:

PMA africains et Haïti: Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud ou (anciennement Soudan), Tchad, Togo, Zambie.

PMA asiatiques: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao, Yémen.

PMA insulaires: Comores, Îles Salomon, Kiribati, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste, Tuvalu, Vanuatu.

Classification en fonction de la spécialisation des exportations

La CNUCED a classé les PMA en six catégories de spécialisation à l'exportation, selon la catégorie qui représentait 45 % au moins de leurs exportations totales de biens et services pour la période 2010-2012. Les différents groupes se présentent comme suit:

Exportateurs de produits agricoles et alimentaires: Guinée-Bissau, Îles Salomon, Malawi, Somalie.

Exportateurs de combustibles: Angola, Guinée équatoriale, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Yémen.

Exportateurs d'articles manufacturés: Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Haïti, Lesotho.

Exportateurs de minéraux: Érythrée, Guinée, Mali, Mauritanie, Mozambique, République démocratique du Congo, Zambie.

Exportateurs mixtes: Bénin, Burkina Faso, Kiribati, Myanmar, Niger, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Exportateurs de services: Afghanistan, Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Libéria, Madagascar, Népal, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste, Tuvalu, Vanuatu.

Autres groupes de pays et territoires

Pays développés: Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Bermudes, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, îles Féroé, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Siège, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Autres pays en développement: Tous les pays en développement (selon la classification de l'ONU) qui ne sont pas des PMA.

Pays en transition: Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Monténégro, Ouzbékistan, République de Moldova, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

Principaux exportateurs de pétrole: Algérie, Angola, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Iran, Iraq, Koweït, Libye, Nigéria, Oman, Qatar, Venezuela (République bolivarienne du).

Pays nouvellement industrialisés, première génération: Hong Kong (Région administrative spéciale), Province chinoise de Taiwan, République de Corée, Singapour.

Pays nouvellement industrialisés, deuxième génération: Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande.

Classification des produits

Biens: Ont été utilisés pour la classification des produits les codes de la Classification type pour le commerce international (CTCI), révision 3:

Produits primaires: sections 0, 1, 2, 3, 4, division 68 et groupes 667 et 971.

Produits agricoles et alimentaires: sections 0, 1, 2 et 4, à l'exclusion des divisions 27 et 28.

Minéraux: divisions 27, 28 et 68, et groupes 667 et 971.

Combustibles: section 3.

Articles manufacturés: sections 5 à 8, à l'exclusion du groupe 667.

Articles manufacturés à forte intensité de travail et de ressources: divisions 61, 63, 64, 65, 82, 83, 84, 85, 66, à l'exclusion du groupe 667.

Articles manufacturés peu spécialisés et à forte intensité de technologie: divisions 67, 69 et groupes 785, 786, 791, 793, 895, 899.

Articles manufacturés moyennement spécialisés et à forte intensité de technologie: divisions 62, 71, 72, 73, 74, 781 à 784, 81, 893, 894, 77, à l'exclusion du groupe 776.

Articles manufacturés hautement spécialisés et à forte intensité de technologie: section 5, divisions 75, 76, 87, 88 et groupes 776, 792, 891, 892, 896, 897.

Section 9 (Articles et transactions non classés ailleurs dans la CTCI): prise en compte dans les exportations totales de biens et services mais pas dans la classification des marchandises ci-dessus, à l'exception du groupe 971 (Or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)) qui a été inclus dans la catégorie Minéraux.

Services: Les services comprennent les principales catégories ci-après: transport, voyages, communication, bâtiment et travaux publics, assurance, services financiers, services d'informatique et d'information, redevances et droits de licence, autres services aux entreprises, services personnels, culturels et récréatifs, services fournis/reçus par les administrations publiques.

APERÇU GÉNÉRAL



Introduction

Au début du millénaire, grâce à une croissance mondiale soutenue, à l'envolée des prix des produits de base et à d'importants flux de capitaux, les pays les moins avancés (PMA) ont bénéficié d'une période de croissance d'une vigueur et d'une durée sans précédent depuis les années 1970. De 2000 à 2008, leur produit intérieur brut (PIB) réel a progressé de plus de 7 % par an en moyenne, faisant naître l'espoir que certains d'entre eux pourraient sortir de la catégorie des PMA dans la décennie suivante. Or, depuis le déclenchement de la crise financière mondiale en 2008 et la transformation radicale des conditions extérieures, les PMA voient ralentir leur activité économique. Ces cinq dernières années, leur croissance a été beaucoup plus faible, se situant bien en deçà de l'objectif annuel de 7 % fixé dans le Programme d'action d'Istanbul et jugé nécessaire à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le développement humain ne pourra toutefois se poursuivre que si les PMA renouent avec une croissance économique soutenue et accélèrent la transformation structurelle de leur économie. Ils doivent pour cela modifier la structure de la production et de l'emploi, en donnant plus de poids aux secteurs et aux activités économiques à productivité plus élevée et à plus forte valeur ajoutée. En effet, ce n'est que s'ils réalisent des gains d'efficacité et modifient, en même temps, la structure de leur économie qu'ils réussiront à faire des progrès économiques durables et à améliorer les conditions de vie des plus vulnérables. L'histoire montre que les pays qui atteignent une croissance et un développement économiques soutenus sont ceux qui parviennent à transformer leurs activités peu productives en activités à forte productivité, et à diversifier leur production et leurs exportations.

Dans le *Rapport 2014 sur les pays les moins avancés*, la CNUCED étudie les liens entre transformation structurelle, croissance économique et développement humain. Elle soutient que les PMA ne peuvent – ni ne devraient – se concentrer exclusivement sur la croissance globale; ils doivent aussi prêter attention au modèle de croissance à appliquer et à ses principaux moteurs. Elle examine également les moyens que ces pays pourraient mettre en œuvre pour transformer leur économie afin de promouvoir la croissance économique et réaliser les OMD et les objectifs de développement durable (ODD) qui doivent leur succéder, ainsi que les mesures que la communauté internationale pourrait prendre pour aider les PMA dans leur transformation structurelle et la réalisation des ODD.

Tendances récentes et perspectives d'avenir

La reprise de l'économie mondiale étant restée lente et inégale, les PMA ont dû faire face à des conditions extérieures difficiles en 2013. L'atonie de la croissance mondiale, qui s'est traduite par un affaiblissement de la demande internationale, et donc du prix, des produits de base, a eu des répercussions négatives sur la croissance économique et les résultats à l'exportation de plusieurs PMA. Alors que les entrées d'investissements étrangers directs (IED) ont atteint des niveaux record et que les envois de fonds provenant de l'étranger n'ont pas diminué, l'aide publique au développement (APD) a commencé à montrer des signes de stagnation. Surtout, l'environnement extérieur était bien différent en 2013 de la haute conjoncture des années 2002-2008, pendant lesquelles les PMA ont affiché des résultats économiques remarquables.

Malgré ces conditions extérieures moins favorables, le groupe des PMA a enregistré un taux de croissance moyen du PIB réel de 5,6 % en 2013. Ce résultat est supérieur aux taux moyens des pays développés (1,2 %) et de l'ensemble des pays en développement (4,6 %), mais inférieur au taux de 2012 révisé à la hausse (7,5 %) et au taux moyen de plus de 7 % qui avait été atteint pendant la période d'expansion 2002-2008. De plus, la croissance démographique plus rapide enregistrée dans ces pays a réduit la portée de la hausse relativement plus forte du PIB. Ainsi, dans les PMA pris dans leur ensemble, le PIB réel par habitant a augmenté de 2,8 % en 2013, ce qui signifie que, dans bon nombre d'entre eux, la hausse du revenu par habitant n'a dépassé que de très peu la croissance démographique, et n'aura donc eu, dans un contexte de pauvreté généralisée, qu'un impact limité sur les conditions de vie.

Si le taux de croissance des PMA a été comparable d'une région à l'autre (autour de 6 %), les résultats économiques ont varié considérablement en fonction de la spécialisation de chaque pays à l'exportation. Les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles et les pays exportateurs de minéraux ont vu leurs résultats économiques s'améliorer en 2013. À l'inverse, la croissance s'est ralentie, à différents degrés, dans les pays exportateurs de combustibles, les pays exportateurs mixtes, les pays exportateurs de services et les pays exportateurs de produits manufacturés. Le taux de croissance des pays exportateurs de combustibles (4,7 %) a accusé un net recul par rapport à l'année précédente (10,3 %). Ce ralentissement résulte d'une réduction considérable des recettes tirées des combustibles

en Angola, en Guinée équatoriale et au Tchad, où le secteur a pâti non seulement d'une baisse de la production, mais également du fléchissement des prix internationaux du pétrole brut.

Les résultats de la balance des opérations courantes et de la balance commerciale des PMA considérés dans leur ensemble ont été moins favorables en 2013. Le déficit de leurs opérations courantes a continué de se creuser, atteignant le montant record de 40 milliards de dollars, tout comme leur déficit commercial, qui s'est accru de 29 % pour s'établir à 21,1 milliards de dollars. Ces variations sont cependant beaucoup plus faibles que l'augmentation de 338 % du déficit commercial constatée en 2012, année où les exportations ont subi les effets du ralentissement généralisé du commerce mondial des marchandises. Il y a eu, cependant, des écarts notables entre les balances commerciales des différents groupes géographiques de PMA. La forte baisse de l'excédent commercial des PMA africains et d'Haïti a beaucoup contribué au creusement du déficit des PMA en tant que groupe. Le déficit commercial des PMA insulaires a augmenté de 22 %, affichant un montant record de 1,6 milliard de dollars en 2013, tandis que celui des PMA asiatiques a baissé de 3,2 % (23,4 milliards de dollars), en grande partie grâce à la hausse des exportations du secteur manufacturier à forte intensité de main-d'œuvre du Bangladesh et du Cambodge.

Les entrées de capitaux dans les PMA ont augmenté, mais le déficit de ressources extérieures de ces pays a continué de se creuser en 2012. Cette augmentation des entrées de capitaux est le fait des capitaux privés (envois de fonds et IED), les flux d'APD (première source de financement extérieur des PMA) ayant commencé de donner des signes de stagnation. Pendant deux années consécutives (2011 et 2012), le taux de croissance annuel moyen des flux d'APD n'a été que de 1 % environ, en partie à cause de la multiplication des mesures d'austérité adoptées par les donateurs des pays développés ces dernières années. De plus, la baisse du taux d'épargne dans les PMA a creusé le déficit de ressources extérieures, faisant augmenter les besoins de financement extérieur, qui est depuis longtemps indispensable aux PMA, où il continue de jouer un rôle essentiel dans le financement de l'investissement.

Dans ces conditions, les perspectives des PMA à court et à moyen terme demeurent incertaines. Bien que l'on prévoie une légère augmentation de la production mondiale à moyen terme, on ignore quels seront le rythme et la vigueur de la reprise. Une reprise fragile et hésitante de l'économie mondiale, qui affaiblirait la demande internationale et ferait baisser les prix des produits de base, pourrait nuire à la performance des PMA. L'ajustement aux variations de l'environnement extérieur a toujours constitué pour ces pays un problème majeur, mais il est aujourd'hui exacerbé par la morosité et le climat d'incertitude qui caractérisent l'économie mondiale.

L'environnement extérieur, conjugué à la baisse de la croissance dans les PMA, donne à penser qu'il sera sans doute extrêmement difficile d'atteindre aussi bien les OMD que les ODD qui doivent leur succéder. Il faudra en effet adopter une approche plus stratégique pour opérer la transformation structurelle nécessaire à une croissance soutenue et équitable.

Progrès accomplis par les PMA dans la réalisation des OMD

Depuis 2000, les OMD sont l'expression concrète des ambitions de la communauté mondiale en matière de développement. Ils sont axés sur la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, l'amélioration des conditions de base du développement humain (en matière d'éducation, d'égalité des sexes, de santé et d'accès à l'eau et à l'assainissement), la préservation de l'environnement et le renforcement de l'appui international au développement. La fin du cycle des OMD en 2015 sera donc une excellente occasion d'analyser les progrès accomplis par les PMA dans ces domaines et d'évaluer l'efficacité des politiques mises en œuvre jusqu'ici. Il sera primordial de tirer de cette expérience les grands enseignements qui serviront à éclairer les politiques futures et à multiplier les chances de faire aboutir les ODD associés au programme de développement pour l'après-2015, qui seront beaucoup plus ambitieux que les OMD et qui orienteront le débat sur le développement des 15 prochaines années.

L'OMD 1 consiste à réduire de moitié la proportion de la population en proie à l'extrême pauvreté et à la faim. En moyenne, les PMA ont réussi à faire passer la proportion de la population vivant dans la pauvreté extrême (revenu inférieur au seuil de 1,25 dollar par jour) de 65 % en 1990 à 45 % en 2010. En points de pourcentage, cette baisse est aussi importante que celle constatée dans les autres pays en développement, où le taux est passé de 40 % à 20 %. Proportionnellement, cependant, elle est beaucoup plus faible (moins d'un tiers contre la moitié) et ne suffira pas pour réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Les PMA asiatiques ont progressé bien plus rapidement que les PMA africains et Haïti et sont, dans l'ensemble, en bonne voie pour y parvenir. Si les PMA non asiatiques n'ont en général pas réussi à atteindre l'OMD 1, c'est avant tout parce qu'ils ne sont pas parvenus à tirer parti d'une croissance exceptionnellement rapide pour augmenter le nombre d'emplois décents, ni à faire avancer la transformation structurelle.

La prévalence de la sous-alimentation dans les PMA a reculé plus lentement que le taux de pauvreté extrême, étant passée de 36 % sur la période 1990-1995 à 29 % sur la période 2010-2012, soit une réduction d'environ un quart. Proportionnellement, cette diminution est légèrement plus faible que le résultat moyen des autres pays en développement, et nettement inférieure à ce qui serait nécessaire pour réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim d'ici à 2015. La sous-alimentation est plus répandue et a diminué plus lentement dans les PMA africains et en Haïti que dans les PMA asiatiques. Toutefois, même ces derniers ne sont pas en voie de réduire de moitié, d'ici à 2030, la proportion de leur population qui est sous-alimentée.

L'OMD 2, qui concerne l'enseignement primaire universel, vise à donner d'ici à 2015 à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. Dans les PMA, le taux de scolarisation moyen dans le primaire a augmenté de moitié depuis 1990, passant de 50 % à 75 %. Ce taux, en valeur nette, a fortement augmenté aussi bien dans les PMA africains et en Haïti (de 46 % à 71 % de la population du groupe d'âge concerné) que dans les PMA asiatiques (de 60 % à 94 %). L'équilibre entre les sexes s'est nettement amélioré depuis 1990 dans tous ces pays et à tous les niveaux du système éducatif, mais les cibles fixées pour 2005 n'ont pas été atteintes, en moyenne, et l'écart entre les sexes reste très important à partir du cycle secondaire, particulièrement dans l'enseignement supérieur.

Les PMA ont réalisé des progrès notables en ce qui concerne la survie de l'enfant et la santé maternelle (OMD 4 et 5). La mortalité moyenne des enfants âgés de moins de 5 ans a presque diminué de moitié (156 pour 1 000 naissances vivantes en 1990-1995 contre 83 pour 1 000 en 2011-2012), le taux de progression étant un peu plus marqué dans les PMA asiatiques que dans les PMA africains et en Haïti et dans les PMA insulaires. Dans les PMA en tant que groupe, la mortalité maternelle moyenne a presque diminué de moitié entre 1990 et 2010, passant de 792 à 429 pour 100 000 naissances vivantes, mais cette baisse n'est pas suffisante pour atteindre l'objectif fixé. Les progrès accomplis résultent en partie d'une amélioration de la nutrition des mères et des enfants, ainsi que de la mise en œuvre de programmes de vaccination et de santé maternelle et infantile plus efficaces.

L'OMD 6 vise à enrayer la propagation du virus de l'immunodéficience humaine/du syndrome de l'immunodéficience acquise (VIH/sida) d'ici à 2015 et à assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès au traitement antirétroviral avant 2010 au plus tard. La prévalence du VIH/sida a considérablement baissé dans les PMA depuis 2000, tout comme dans l'ensemble du monde en développement, ce qui témoigne des améliorations survenues dans l'accès aux traitements, la nutrition, les pratiques médicales et l'utilisation du préservatif. Pourtant, malgré ces récentes améliorations, l'accès universel au traitement antirétroviral est loin d'être une réalité, même après 2010, année butoir de réalisation de cet objectif. Les faiblesses des systèmes de santé des PMA ont été clairement mises en évidence par la propagation du virus Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014, qui pourrait menacer, voire inverser les résultats obtenus par plusieurs PMA de la région en matière de développement humain et économique.

De même, les progrès réalisés en vue de l'accès à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base (OMD 7) sont nettement insuffisants pour remplir les objectifs fixés. Dans les PMA, la proportion de la population ayant accès à une source d'eau de meilleure qualité est passée de 54 % en moyenne pendant la période 1990-1995 à 69 % en moyenne pendant la période 2011-2012. Or, pour que le pourcentage de la population qui n'a pas accès à l'eau soit réduit de moitié d'ici à 2015, il faudrait que cette proportion soit portée à 81 %. Ces efforts ne sont donc pas suffisants. Il faut toutefois mentionner que des PMA d'Asie ont obtenu des résultats bien supérieurs à la moyenne et sont près d'atteindre l'objectif fixé. La proportion de la population des PMA ayant accès à des services d'assainissement est passée de 22 % en moyenne en 1990 à 36 % en moyenne en 2012, alors que ce pourcentage est deux fois plus élevé dans les autres pays en développement (76 %). Là encore, les PMA d'Asie ont fait mieux que les autres, triplant presque le taux d'accès, mais ils ne devraient pas pour autant remplir l'objectif fixé.

Dans l'ensemble, comparativement à n'importe quelle période passée, les progrès accomplis par les PMA depuis 1990 dans les domaines relevant des OMD ont été tout à fait remarquables. Pourtant, seul un PMA (la République démocratique populaire lao) est près de réaliser chacune des sept cibles relevant d'OMD analysés dans le *Rapport 2014 sur les pays les moins avancés*. C'est en partie à cause de l'OMD 8, «Mettre en place un partenariat pour le développement», au titre duquel les progrès ont été limités. De grands pays donateurs n'ont pas honoré leurs engagements d'APD; aucune solution de fond n'a été apportée aux problèmes d'endettement des PMA, si bien que plusieurs d'entre eux sont en situation de surendettement ou risquent de l'être; les préférences commerciales accordées aux PMA par rapport aux autres pays en développement se sont considérablement effritées; et, depuis le début du siècle, l'architecture économique et financière mondiale s'est révélée incapable de prévenir de graves crises financières, alimentaires et énergétiques de dimension internationale.

L'état de réalisation des OMD varie considérablement entre les différents groupes de PMA. Si plusieurs PMA d'Asie sont en bonne voie de réaliser la plupart de ces objectifs, les progrès ont été bien moins sensibles dans la majorité des PMA d'Afrique et en Haïti ainsi que dans les PMA insulaires, au point qu'ils n'égalent pas leurs homologues asiatiques. Ce constat fait largement pendant aux résultats des uns et des autres en matière de transformation structurelle. De manière générale, les PMA d'Asie sont parvenus à modifier dans une large mesure les structures de production de leurs économies, grâce à un transfert de la main-d'œuvre vers les activités à plus forte productivité au cours des 20 dernières années. Les autres PMA, en revanche, ont peu avancé dans ce domaine et, dans certains cas, ont même régressé. Il semble donc que les succès variés rencontrés par les PMA dans la réalisation des OMD soient liés à la différence de leur dynamique économique ces vingt dernières années. Pour mieux comprendre pourquoi certains PMA ont obtenu de meilleurs résultats au titre des OMD, il faut analyser l'évolution de la transformation structurelle et de l'accroissement de la productivité du travail dans les pays du groupe, en gardant à l'esprit que développement économique et développement humain doivent être menés en synergie.

Des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable: Faire de nouveau le lien entre développement économique et développement humain

L'année 2015 marque un tournant dans les politiques de développement: elles ne seront plus centrées sur les objectifs du Millénaire pour le développement, mais sur un programme de développement pour l'après-2015, se déclinant en un ensemble plus vaste – et bien plus ambitieux – d'objectifs de développement durable qui devront être atteints en 2030 au plus tard.

Développement humain et développement économique sont inextricablement liés. Le développement humain, au sens large, est l'objectif premier du développement économique. En même temps, le développement économique est indispensable au développement humain. Par conséquent, le meilleur moyen de remplir ces deux séries d'objectifs est de les mener de front, au moyen de politiques capables de les concilier et de tenir pleinement compte de leurs effets directs et indirects, à la fois sur le plan économique et sur le plan humain. C'est notamment en cela que les politiques économiques des années 1980 et 1990, qui se sont principalement attachées à juguler l'inflation et à réduire les déséquilibres des paiements extérieurs, ont failli. Toutefois, on ne peut pas non plus poursuivre des objectifs de développement humain sans s'attaquer aux causes économiques profondes qui empêchent ce développement. Au mieux, les résultats obtenus seront éphémères; au pire, cette approche pourra être contre-productive sur le long terme. Du fait de la pauvreté, de la malnutrition, des mauvaises conditions sanitaires et du faible niveau d'instruction, les PMA peinent à aller de l'avant, d'un point de vue social et économique. Tous ces problèmes sociaux posent de sérieux obstacles à l'investissement productif et finissent par freiner le développement économique. Les médiocres résultats économiques qui en découlent pèsent sur les moyens de lutter contre la pauvreté et de promouvoir la santé et l'éducation, créant un véritable cercle vicieux.

Pour rompre ce cercle vicieux et le transformer en un cercle vertueux, la productivité du travail doit augmenter de manière soutenue, condition *sine qua non*, avec la création d'emplois, d'une croissance économique à long terme. Une progression durable des revenus réels du travail, indispensable à la réduction de la pauvreté et au développement humain, sera alors possible. Ces résultats ne peuvent être obtenus que par une transformation structurelle, qui transférera les ressources employées dans des activités peu productives vers des activités plus productives et permettra à l'économie de générer sans cesse de nouvelles activités dynamiques, à plus forte productivité. Cette transformation est essentielle au regard des ODD visés. Seuls quelques PMA ont entrepris une véritable refonte de leur économie depuis 1990, et c'est en grande partie faute de l'avoir fait que la plupart d'entre eux ont généralement du mal à atteindre les cibles des OMD.

Les objectifs de développement durable qui sont proposés sont encore plus ambitieux que les OMD et seront donc encore plus difficiles à réaliser. À cela s'ajoute un environnement extérieur actuellement incertain, l'économie mondiale ne s'étant toujours pas remise de la crise financière. Pour atteindre les nouveaux objectifs prévus, les PMA ne devront rien moins que révolutionner leur économie. Plus précisément, ils devront procéder à une transformation structurelle sans précédent.

Si les objectifs de développement doivent être réalisés, il faudra aussi augmenter considérablement les revenus des plus pauvres. En 2010, les 5 % les plus pauvres de la population des PMA vivaient avec 0,25 dollar par jour. Élever ce revenu moyen à 1,25 dollar par jour d'ici à 2030 reviendrait à multiplier par cinq son montant actuel,

autrement dit, à augmenter le revenu moyen par habitant de 8,3 % par an, soit plus de trois fois le taux enregistré pendant les années de conjoncture favorable entre 2002 et 2010 (2,7 % par an) et 20 fois le taux enregistré au cours des deux dernières décennies (0,4 % par an). Même si cet objectif était atteint, quelque 2 % à 3 % de la population continuerait de dépendre de transferts de revenus pour échapper à la misère.

Dans certains PMA, les revenus des segments les plus pauvres de la population sont bien supérieurs, si bien que l'objectif sera peut-être plus accessible. Le Bhoutan a déjà ramené au-dessous de 5 % la proportion de sa population vivant au niveau du seuil de pauvreté (établi à 1,25 dollar par jour). Dans cinq autres PMA (Cambodge, Djibouti, Sao Tomé-et-Principe, Soudan et Yémen), les taux de pauvreté étaient compris entre 13 % et 20 %. À l'autre extrémité du spectre, cinq PMA (Burundi, Libéria, Madagascar, République démocratique du Congo et Zambie) affichaient des taux de pauvreté allant de 75 % à 85 % en 2010. Rapporté à l'ensemble des PMA, le revenu moyen des 5 % les plus pauvres est de seulement 0,13 dollar par jour et devrait donc croître de 15 % par an pour atteindre 1,25 dollar par jour d'ici à 2030. Les PMA ont ici un gigantesque défi à relever.

Ce qu'il faut, ce n'est pas uniquement accroître la productivité globale, mais aussi ouvrir des possibilités d'emplois productifs et rémunérateurs (y compris indépendants) à l'ensemble de la main-d'œuvre, en faisant en sorte que la productivité soit suffisamment élevée pour maintenir les revenus au-dessus du seuil de pauvreté. Cela implique que la demande augmente plus vite que la productivité du travail. En effet, si la productivité du travail s'accroît, mais que la demande (intérieure et extérieure) ne suit pas, les travailleurs des secteurs concernés viendront gonfler le nombre des chômeurs ou se réfugieront dans des secteurs à plus faible productivité de l'économie informelle ou dans l'agriculture familiale. Dans les deux cas, on assistera à une augmentation, et non à une réduction, de la pauvreté.

Ni l'approche néolibérale ni le modèle plus interventionniste de l'Asie de l'Est, qui repose sur une industrie manufacturière d'exportation, ne semblent en mesure d'assurer le plein emploi et une productivité suffisamment élevée. En Amérique latine comme en Afrique subsaharienne, le modèle néolibéral a rendu le secteur manufacturier plus efficace avant tout en poussant vers la sortie les entreprises relativement peu performantes et en incitant les entreprises survivantes à licencier. S'il en est résulté une plus grande productivité du travail dans le secteur manufacturier, l'emploi total y a baissé. Le processus ainsi engagé est allé à l'encontre de la transformation structurelle, faisant passer les travailleurs du secteur manufacturier à des secteurs à plus faible productivité, notamment informels.

Le modèle de l'Asie de l'Est est plus propice à la transformation structurelle, dans la mesure où il favorise l'emploi dans le secteur manufacturier. Cependant, ce n'est certainement pas ce qui permettra d'éliminer la pauvreté dans la plupart des PMA d'ici à 15 ans. Le pic d'emploi dans le secteur manufacturier s'est érodé à mesure que les générations de pays industrialisés se sont succédé: il était de plus de 30 % en Allemagne et au Royaume-Uni et seulement de 15 % environ dans plusieurs pays latino-américains et asiatiques engagés dans une désindustrialisation précoce. Il semble donc très difficile de miser sur une croissance des emplois bien rémunérés pour éliminer la pauvreté dans la plupart des PMA.

Selon cette analyse, l'emploi manufacturier ne pourra, à lui seul, créer suffisamment d'emplois bien payés pour éliminer la pauvreté; il faudra aussi stimuler la productivité et les revenus dans d'autres secteurs, notamment l'agriculture et les services. L'agriculture, en particulier, a un rôle crucial à jouer dans la réduction de la pauvreté dans les PMA, dont la population est majoritairement rurale – exceptions faites de Djibouti, de Sao Tomé-et-Principe, de l'Angola, de la Gambie, d'Haïti et de Tuvalu, où la population rurale représente entre 36 % et 49 % de la population totale. Dans 20 pays – dont 3 des 5 exportateurs d'articles manufacturés –, entre 70 % et 90 % de la population vit dans les zones rurales. Toutes régions en développement confondues, la pauvreté dans les PMA est en outre généralement plus marquée dans les campagnes que dans les villes, indépendamment des écarts de coût de la vie. Cette tendance semble toutefois s'être atténuée avec le temps.

Dans la grande majorité des PMA, ce sont donc les populations rurales qui ont le plus besoin du supplément de revenu requis pour mettre fin à la pauvreté. Même dans l'hypothèse d'une croissance illimitée de l'emploi dans les zones urbaines, le développement industriel ne permettrait pas à lui seul d'éliminer la pauvreté à cause des nombreux problèmes sociaux et environnementaux à résoudre pour que le rythme de l'urbanisation soit supportable. De plus, il semble difficile d'accroître la productivité du secteur agricole sans effectuer des coupes claires dans les effectifs, au vu de l'important excédent de main-d'œuvre employé par les petites exploitations dans la plupart des PMA. La diversification des économies rurales par l'adoption d'activités non agricoles et la création de sources de revenus non agricoles dans les zones rurales doivent figurer parmi les objectifs clefs. Même les pays qui ont assis leur position d'exportateurs d'articles manufacturés devront probablement s'inspirer de ces recommandations, en plus de poursuivre leur industrialisation, si la pauvreté doit disparaître d'ici à 2030.

Transformation structurelle et productivité du travail dans les PMA

Le développement économique est un processus long et difficile, qui exige d'accroître progressivement la productivité du travail et de réformer profondément la structure de l'économie, à mesure que de nouveaux secteurs de pointe s'affirment comme des moteurs de la création d'emplois et/ou de la modernisation technologique. À court terme, l'accroissement de la productivité du travail ou la transformation structurelle de l'économie pourront, même séparément, favoriser la croissance. Cependant, ce n'est que s'ils vont de pair que le développement économique pourra être viable à moyen et à long terme.

Une meilleure productivité du travail s'impose pour soutenir la hausse des revenus et des salaires nécessaire à la réalisation des objectifs de développement visés. Par ailleurs, elle instaure des conditions propices à la transformation structurelle par une augmentation asymétrique de la valeur ajoutée au niveau sectoriel. Cette transformation structurelle contribue ensuite à renforcer la productivité globale en transférant les ressources vers les secteurs les plus productifs. Sans la transformation structurelle, une part non négligeable des gains de productivité potentiels resterait donc inexploité. De même, sans l'accroissement de la productivité du travail et son effet facilitateur, la transformation structurelle serait sérieusement compromise.

Entre 1991 et 2012, le produit par habitant a progressé de 2,6 % seulement en moyenne annuelle dans les PMA, bien que des variations considérables soient observables entre les pays. Dans les pays exportateurs mixtes et les pays exportateurs d'articles manufacturés (ces derniers étant surtout des PMA d'Asie), la croissance moyenne annuelle du produit par habitant a été plus rapide (3,3 %). Dans les pays exportateurs de combustibles et les pays exportateurs de services, elle a été plus faible, oscillant entre 1,9 % et 2,7 %. Enfin, dans les pays exportateurs de minéraux et les pays exportateurs de produits agricoles et alimentaires, le produit par habitant a stagné ou diminué pendant la période concernée. À l'exception des Îles Salomon, tous les pays appartenant à ces deux derniers groupes d'exportateurs sont africains. Si l'on considère les résultats économiques des PMA mesurés en produit par habitant, les pays africains sont généralement distancés par les PMA des autres régions.

S'agissant de la transformation structurelle, il est possible de mesurer son état d'avancement au vu de l'évolution de la répartition sectorielle des emplois. Il apparaît ainsi que les pays producteurs d'articles manufacturés, majoritairement asiatiques, ont opéré la transformation la plus rapide, attestée par un recul de 16,2 points de pourcentage de la part des emplois dans le secteur agricole. Viennent ensuite les pays exportateurs de services et les pays exportateurs mixtes, dont la part des emplois agricoles a respectivement perdu 10 et 9 points de pourcentage. À l'opposé, dans les pays exportateurs de produits agricoles et alimentaires et dans les pays exportateurs de minéraux – dans les deux cas, principalement des PMA d'Afrique – la transformation structurelle de l'emploi a été peu marquée, voire inexistante.

Pour ce qui est de l'accroissement de la productivité du travail, les écarts entre les groupes sont étroitement liés à la dynamique de leurs structures économiques. Les PMA d'Afrique et Haïti sont restés à la traîne des autres groupes régionaux de PMA, leur productivité du travail progressant de 1,6 % en moyenne annuelle entre 1991 et 2012, c'est-à-dire moitié moins que celle des PMA d'Asie. L'évolution est encore différente dans les PMA insulaires, dont la productivité du travail a baissé en valeur relative jusqu'en 2003, puis est brutalement repartie à la hausse. Ce groupe de PMA a récemment enregistré des résultats économiques impressionnants, s'expliquant dans une large mesure par une meilleure exploitation des ressources pétrolières et gazières du Timor-Leste, qui lui a permis de relever son taux annuel moyen de croissance à 5,8 %.

Les problèmes rencontrés par les PMA pour accroître la productivité du travail deviennent encore plus évidents lorsque ces pays sont considérés en fonction de leur spécialisation à l'exportation. Les pays exportateurs d'articles manufacturés et les pays exportateurs mixtes sont ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats. Bien qu'ils aient débuté les années 1990 avec une baisse de leur productivité du travail par rapport aux autres pays en développement, ils sont parvenus à stabiliser la situation par la suite et à atteindre un taux de croissance de la production par travailleur de 2,9 % en moyenne annuelle. Les pays exportateurs de produits agricoles et alimentaires et les pays exportateurs de minéraux sont en bas du classement. Dans les premiers, la productivité du travail a baissé en valeur absolue, à raison de 0,8 % environ en moyenne annuelle entre 1991 et 2012; dans les seconds, elle a stagné.

En règle générale, les PMA à forte croissance ont vu à la fois leur productivité du travail augmenter sensiblement et de grands changements structurels survenir dans la répartition des emplois entre leurs différents secteurs économiques (agriculture, industrie et services). Entre 1991 et 2012, c'est dans les pays dont la croissance moyenne annuelle était de 3 % et plus que la productivité a progressé le plus rapidement, tous secteurs confondus, et

que la répartition sectorielle des emplois a été le plus profondément modifiée. Ces pays étaient principalement des exportateurs d'articles manufacturés. De plus, seul ce groupe de PMA a battu le record des autres pays en développement pour ce qui est de la part des gains de productivité globaux tirés de la redistribution sectorielle de la main-d'œuvre.

La transformation structurelle et l'accroissement durable de la productivité du travail sont donc étroitement liés à la hausse du revenu, sans laquelle les objectifs de développement ne pourront être atteints. Ce double lien explique en partie pourquoi il existe une corrélation positive et solide entre l'état de réalisation des OMD et l'ampleur de la transformation structurelle dans les différents PMA. Toutefois, la transformation structurelle peut aussi faciliter la réalisation des OMD, indépendamment de son impact sur le revenu par habitant. À un niveau donné de hausse du revenu, l'augmentation des salaires induite par l'accroissement de la productivité pourrait contribuer à réduire la pauvreté et à progresser dans la réalisation des OMD restants. De même, un transfert de ressources du secteur des ressources naturelles vers le secteur manufacturier, par exemple, entraînera probablement la création d'emplois même si la production totale reste inchangée. Dans son *Rapport 2014 sur les pays les moins avancés*, la CNUCED constate ainsi que, pour plusieurs OMD, la corrélation entre la croissance économique et le taux de réalisation des objectifs a été bien plus élevée dans les pays dont la transformation structurelle a été relativement plus rapide que dans les pays qui étaient en retard dans ce domaine. Dans ces derniers, l'impact de la hausse du revenu sur le développement humain a été quasiment nul.

Ce n'est que dans quelques PMA que la croissance économique est allée de pair avec la transformation structurelle, l'accroissement durable de la productivité du travail et une progression sensible dans la réalisation des OMD. Les autres ont pour la plupart connu une forte croissance économique dans les années 2000, mais pas de réelle transformation structurelle. Cette contradiction mérite qu'on s'y arrête, notamment pour examiner ce qui s'est passé dans les autres pays en développement qui sont parvenus avec plus de succès encore à créer un cercle vertueux entre transformation structurelle, accroissement de la productivité et développement humain au cours des dernières décennies et qui, ainsi, ont pu engager un processus de développement à long terme et, partant, obtenir de bons résultats au titre des OMD. Les politiques qu'ils ont adoptées seront peut-être riches d'enseignements pour les PMA au moment de s'attaquer à la réalisation des nouveaux objectifs de développement pour l'après-2015. Il est capital que les PMA se dotent d'un cadre directif qui les aide à accroître leur productivité du travail et facilite la redistribution progressive des ressources vers les secteurs plus productifs dans le cadre de leur processus de développement.

Transformation structurelle, productivité du travail et politiques de développement dans certains pays en développement n'appartenant pas à la catégorie des PMA

Dans le *Rapport 2014 sur les pays les moins avancés*, la CNUCED examine quels enseignements les PMA pourraient éventuellement tirer de la trajectoire de croissance de quatre pays en développement performants qui n'appartiennent pas à la catégorie des PMA: le Chili, la Chine, Maurice et le Viet Nam. Le choix de ces pays tient en partie au fait qu'ils ont atteint la plupart des OMD dans un délai bref grâce à la rapidité de leur développement économique et social, et en partie à la diversité qu'ils représentent de par leurs conditions et leur contexte – dimension, localisation géographique, organisation politique, histoire et démographie. Leur PIB par habitant au moment où ils ont engagé leurs réformes économiques s'inscrivait dans une fourchette semblable à celle du PIB par habitant des PMA en 2013. Ils se situent dans trois régions en développement, comptent une population comprise entre 1,3 million d'habitants à Maurice et 1,3 milliard d'habitants en Chine, et ont des héritages historique, culturel et politique ainsi que des structures sociales très différents. Il en va de même de leurs structures de production: la Chine s'est établie comme l'atelier du monde, le Chili demeure très dépendant des produits de base, tandis que les économies mauricienne et vietnamienne présentent certaines des caractéristiques des deux économies précédentes.

Les enseignements qui sont tirés de l'expérience de développement passée faite par un pays pour guider les stratégies d'un autre doivent être interprétés avec la plus grande prudence. Ce type d'analyse comporte des risques et peut amener à des réinterprétations au fil du temps en raison d'une compréhension imparfaite des moteurs de la croissance et du développement. Toutefois, la même prudence s'impose avant d'affirmer qu'il n'y a rien à apprendre d'une expérience couronnée de succès. Le premier enseignement relève de l'«effet de démonstration» des moyens existants pour opérer une transformation structurelle et des principales catégories d'instruments, de stratégies, de mécanismes institutionnels et d'innovations qui y contribuent. Il est assez facile, *ex post*, de discerner

les grandes lignes du processus suivi par un pays, mais les détails et les mesures spécifiques qui sont prises doivent nécessairement être solidement enracinés dans les circonstances *ex ante* du pays considéré.

Avant tout, la transformation structurelle exige la mise en place de politiques qui encouragent l'investissement dans toute une série de secteurs et d'activités à plus forte productivité et dans l'augmentation de la productivité des activités de production existantes, chacune de ces deux lignes d'action appelant des innovations de types différents. S'il existe un large éventail d'instruments utiles à ces fins, à en juger par le parcours des quatre pays considérés, la CNUCED met en lumière trois grands domaines de politique intérieure qui sont interdépendants et qui sont décisifs pour la viabilité du processus de transformation économique. Le premier domaine concerne la mobilisation des ressources par les secteurs tant public que privé, c'est-à-dire les instruments qui permettent de lever et de mobiliser les ressources nécessaires à l'investissement dans le secteur productif, y compris dans les infrastructures économiques et sociales. Les systèmes financier et bancaire ont un rôle crucial à jouer pour déterminer comment mobiliser et allouer les ressources, et ils peuvent modifier la marge de manœuvre dans le deuxième domaine de l'action politique. Ce deuxième domaine comprend les politiques industrielles et sectorielles élaborées par les décideurs pour promouvoir le développement de telle ou telle activité économique ou de tel ou tel agent (ou groupe d'agents) économique en fonction des priorités nationales de développement. Ces politiques peuvent être horizontales (appliquées dans tous les secteurs, par exemple pour traiter les défaillances des marchés et les externalités à travers toute l'économie) ou verticales (appliquées dans certains secteurs ou branches d'activité particuliers), sachant qu'il existe des recoupements non négligeables et des complémentarités entre les deux.

Troisièmement, pour aboutir au résultat voulu, la transformation structurelle doit pouvoir compter sur des politiques macroéconomiques appropriées. Si ces politiques sont généralement considérées comme axées sur la gestion à court terme des grands agrégats, elles ont aussi des effets à long terme qui peuvent être décisifs pour le succès de la transformation structurelle. Leur impact sur l'investissement public, sur la disponibilité et le coût du crédit, sur le taux de change réel, ainsi sur que la demande intérieure, revêt une importance particulière.

Surtout, l'examen de l'action menée par les gouvernements de ces quatre pays à certains moments précis montre que plus la cohérence des politiques appliquées dans ces trois domaines a été forte, plus la transformation des structures économiques a été dynamique. Pour mieux répondre aux objectifs, aux préoccupations et aux intérêts nationaux en matière de développement, les décideurs de chacun des pays ont souvent adapté les instruments de politique et les mécanismes institutionnels, passant outre aux conseils de politique économique classique qui leur étaient dispensés. L'expérience de ces pays démontre donc (à des degrés divers) que les autorités nationales ont accordé moins d'importance aux meilleures pratiques dans l'art d'élaborer les politiques qu'au choix de l'arsenal de mesures le plus adapté à leurs capacités institutionnelles.

Le Chili est souvent présenté comme un modèle d'adhésion aux principes de marché, mais en réalité ses réformes économiques participent d'une approche plus pragmatique et plus souple, en particulier à la fin des années 1980 et dans les années 1990. Dans les années 1970, le Chili a engagé un processus de libéralisation financière, achevant la libéralisation de son compte du capital en 2001. Dans le même temps, le BancoEstado (banque commerciale d'État) était – et demeure – un acteur clef du secteur financier chilien, fournissant toute une gamme de services financiers aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux petits épargnants. Le Gouvernement a aussi créé deux programmes spécialisés pour financer la collaboration entre entreprises locales et instituts de recherche, afin de catalyser l'apprentissage et l'innovation dans l'industrie nationale et favoriser la transformation structurelle.

Le Chili est parvenu à diversifier graduellement son économie, de la production de cuivre vers d'autres segments de la chaîne de valeur minière, et a également développé des activités à valeur ajoutée liées aux ressources naturelles, telle la fabrication de produits alimentaires, de produits forestiers et de meubles en bois, de pâte à papier et de papier, ainsi que de produits chimiques. La composition et la vigueur des politiques mises en place par le Gouvernement mais aussi du dispositif institutionnel et des mesures d'incitation ont varié en fonction des conditions des secteurs concernés au moment des réformes. Des années 1980 au début et au milieu des années 2000, la politique industrielle chilienne a privilégié l'approche «horizontale» (ou «fonctionnelle») qui avait pour but de corriger des défaillances de marché précises dans des secteurs qui reposaient sur des avantages comparatifs existants. Toutefois, au milieu des années 2000, les autorités ont estimé qu'il fallait aussi adopter des politiques «verticales» qui ont donné lieu à des interventions stratégiques et des investissements publics dans certains secteurs et certaines entreprises particulières.

Un autre aspect non négligeable des efforts déployés par le Chili pour diversifier ses exportations a été la négociation par le Gouvernement d'accords de libre-échange régionaux et bilatéraux avec de gros importateurs de biens et services chiliens. Le plus souvent, les autorités ont su échapper à des dispositions commerciales potentiellement restrictives à l'égard des exportations du pays, tout en conservant la marge d'action nécessaire

à la poursuite de leur politique industrielle, en particulier, en préservant leur capacité d'appliquer des politiques macroprudentielles et de contrôle des capitaux.

La cohérence des politiques macroéconomiques, en particulier dans les années 1990, a aussi joué un rôle déterminant dans la stratégie globale de développement du Chili. D'une part, le pays s'est efforcé de demeurer ouvert aux IED, tout en décourageant les entrées de capitaux spéculatifs et à court terme. D'autre part, les autorités monétaires sont intervenues sur les marchés des changes pour gérer les taux de change, cependant qu'elles stérilisaient les effets de l'accumulation des réserves de change sur l'offre de monnaie en émettant des obligations d'État. Ce dispositif a contribué à protéger et à renforcer la stratégie de développement, centrée sur la croissance et la diversification des exportations. Toutefois, il a été affaibli à la fin des années 1990, car les moyens d'action étaient demeurés les mêmes et n'avaient pas été renforcés pour faire face à l'afflux massif de capitaux que le pays a connu à l'époque.

La transition opérée par la Chine pour sortir de l'économie planifiée a été menée selon une approche traditionnelle caractérisée par une intégration progressive et stratégique dans l'économie mondiale. La stratégie chinoise est typiquement fondée sur une conception des réformes économiques considérant en priorité les problèmes sous l'angle microéconomique plutôt que sous l'angle macroéconomique qui privilégie les politiques applicables à l'ensemble de l'économie. Selon cette première approche, on commence d'abord par améliorer les incitations, en particulier à travers des dispositions institutionnelles, première étape indispensable sur la voie d'une plus grande libéralisation du marché.

Pendant une bonne partie de la période des réformes, les ressources levées par la Chine ont principalement été constituées de bénéfices non distribués et de fonds collectés grâce à la «répression financière» en vigueur dans le pays où les épargnants n'avaient guère d'autre possibilité que celle de déposer leur argent dans les banques d'État. En même temps, toutefois, les autorités chinoises ont converti le système de monobanque en système bancaire à deux niveaux, dans lequel la banque centrale était chargée de la politique monétaire (émission de monnaie et maîtrise de l'inflation) et de la surveillance des banques commerciales par la réglementation et la supervision, et les banques commerciales de la mobilisation et de l'allocation des ressources financières.

La Chine a adopté vis-à-vis des réformes une approche progressive, en commençant par le secteur agricole. Le système collectiviste d'exploitation agricole a été remplacé par le système de «responsabilisation des ménages». Les autorités ont également activement encouragé la diversification vers des cultures à plus forte valeur ajoutée, en mettant en place des services de recherche et de vulgarisation agricoles à financement public. Les réformes du secteur industriel qui ont suivi au milieu des années 1980 ont eu pour objectif de modifier le régime d'incitations des entreprises, tout en améliorant l'environnement économique général dans lequel elles opéraient. Une autre réforme clef a été la suppression de certains monopoles, l'État se concentrant sur de grands secteurs, principalement «d'amont», et réduisant fortement ses participations dans des secteurs «d'aval», tels que l'imprimerie, la production de meubles et de produits en matière plastique.

Ces réformes financières et industrielles progressives ont été accompagnées d'un programme macroéconomique cohérent. Les autorités chinoises ont adopté en matière de politique de change et de libéralisation du compte de capital une approche restrictive qui devait servir leur double objectif de maintenir la stabilité macroéconomique intérieure, tout en permettant à l'économie de bénéficier des flux commerciaux et des flux de capitaux. Ainsi la monnaie chinoise est, de fait, rattachée au dollar depuis 1995 pour éviter qu'elle ne s'apprécie et permettre au pays de demeurer compétitif sur les marchés d'exportation. Parallèlement, le contrôle des capitaux a été conçu de sorte à donner la priorité aux entrées d'IED, jugés plus stables que les investissements de portefeuille.

Maurice offre un autre exemple de libéralisation économique progressive et non conventionnelle. Le pays a en effet mis en place une stratégie en deux volets, ouvrant largement une partie de son économie et protégeant l'autre étroitement. Au chapitre de la mobilisation des ressources, Maurice a conservé tout au long des années 1980 un contrôle étroit sur son système financier qui était dominé par les banques commerciales. Bien que bon nombre de ces mesures aient été levées au cours des années 1990, le Gouvernement n'a pas relâché son emprise sur la Banque de développement de Maurice (BDM), l'un des principaux organismes publics d'aide aux exportations. Grâce aux prêts à taux bonifié employés en appui aux politiques publiques, la BDM a été la principale source de crédit et de capital de démarrage pour diversifier une économie fondée sur la monoculture. Après la crise de 2008-2009, le Gouvernement a prêté une attention accrue aux petites et moyennes entreprises, avec le concours de la BDM qui est à présent devenue la banque des microentreprises et des PME.

Le broyage de la canne à sucre et les activités dérivées sont demeurés la première activité industrielle de Maurice jusqu'au milieu des années 1960 et l'adoption par le Gouvernement d'une politique de substitution des importations

destinée à favoriser la diversification des exportations. En 1970, le Gouvernement a infléchi sa stratégie afin de promouvoir les activités manufacturières tournées vers l'exportation, en promulguant la loi relative aux zones franches industrielles qui prévoyait toute une série de mesures d'incitation. Dans les années 1970, l'économie mauricienne était encore très protégée, avec un taux de protection moyen élevé et une grande dispersion tarifaire. Cette politique a été maintenue tout au long des années 1980 et 1990, avec cependant une diminution graduelle du niveau de protection. Le processus de libéralisation non conventionnel a été sous-tendu par l'accès préférentiel de Maurice aux marchés de ses partenaires commerciaux, qui a permis d'assurer la rentabilité de la production de sucre, de textiles et de vêtements qui représentait la majeure partie des exportations mauriciennes, en particulier dans les années 1980 et 1990.

Dans le cadre de sa politique macroéconomique, Maurice a appliqué plusieurs régimes d'arrimage du taux de change au cours des années 1980 afin de stabiliser sa monnaie avant d'opter pour un régime de flottement administré au milieu des années 1990. Aujourd'hui, le contrôle des capitaux est très limité et la Banque de Maurice a pour mandat de veiller, premièrement, à la compétitivité des exportations et, deuxièmement, à la stabilité des prix.

Le Viet Nam a adopté une série de politiques qui allait modifier fondamentalement la structure sous-jacente de son économie, préférant une réforme économique progressive en deux volets à une réforme trop radicale réalisée à la hâte. Cette stratégie de «renouveau» (*doi moi*) économique, lancée en 1986, visait deux grands objectifs. Le premier consistait à passer d'une économie planifiée à une économie de marché, en permettant aux prix intérieurs de refléter les prix mondiaux, en augmentant le nombre d'entités participant au commerce, en éliminant les distorsions de change et en réformant la gouvernance d'entreprise pour permettre une régulation indirecte par les prix du marché. Le second objectif était d'aider les secteurs à vocation exportatrice à éliminer les facteurs faisant obstacle aux exportations, hérités de l'ancien système économique.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources, le Viet Nam a engagé la première grande réforme du secteur financier en 1988, en créant un système bancaire à deux niveaux, analogue au système bancaire chinois.

Le Viet Nam a inauguré sa stratégie de renouveau dans l'agriculture, en particulier dans la riziculture. En 1988-1989, le système d'exploitation agricole collectiviste a été démantelé, et la terre divisée entre les familles d'agriculteurs, qui ont été reconnues comme l'unité de production de base. L'autre grande initiative a été la réforme des entreprises qui a donné une plus grande autonomie en matière d'activité commerciale et a amélioré l'environnement économique général, y compris en autorisant l'entrée d'entreprises à capitaux étrangers. Les réformes intérieures ont été renforcées par la signature d'accords et de partenariats commerciaux internationaux. Bien que le Viet Nam ait sensiblement réduit l'ensemble de ses droits de douane et qu'il les ait consolidés, il a récemment utilisé les flexibilités prévues par le régime commercial mondial pour relever les taux de droits appliqués à une gamme de produits au niveau du taux consolidé.

Enfin, le pays a adopté un cadre macroéconomique hétérodoxe alliant un taux de change compétitif stable et un strict contrôle des entrées et des sorties de capitaux, qui lui a conféré une certaine indépendance en matière de politique monétaire.

Un programme de développement pour l'après-2015 destiné aux PMA

Les objectifs de développement durable qui sont proposés sont très ambitieux – bien plus que les OMD. Pour les atteindre, il faudrait que les PMA affichent un niveau de transformation structurelle au moins comparable à celui des autres pays en développement les plus performants et un rythme de réduction de la pauvreté encore plus rapide que celui de la Chine. Une telle ambition est certes louable, mais les difficultés à surmonter sont immenses, en particulier à un moment où les perspectives économiques mondiales sont beaucoup moins favorables qu'elles ne l'ont été pendant la majeure partie de la période écoulée depuis 2000, sans parler des problèmes que posent les changements climatiques.

De surcroît, les PMA opèrent dans une économie mondiale interdépendante où les pays qui se sont industrialisés tôt ont déjà acquis des avantages considérables en matière de coûts et de productivité, compliquant la tâche de ceux dont l'industrialisation est plus récente lorsqu'ils veulent moderniser et diversifier leur structure de production. Dans ce contexte, il est d'une importance capitale que ces pays appliquent des politiques publiques ciblées, sélectives et plus ambitieuses pour modifier leur structure économique et stimuler l'économie.

Mais, il n'y a pas de panacée. Les pays qui y sont parvenus ont mis en œuvre tout un train de dispositifs institutionnels et de moyens d'action visant, notamment, à développer les marchés, promouvoir la modernisation technologique, supprimer les obstacles infrastructurels et soutenir le développement de leurs entreprises. Il n'existe pas de modèle de développement et d'élaboration de politiques universel, qui convienne à toutes les situations. Il faut bien plutôt adopter une approche pragmatique, fondée sur un arsenal de mesures choisies en fonction de situations précises. Dans le *Rapport 2014 sur les pays les moins avancés*, la CNUCED identifie les instruments susceptibles d'être utiles à la transformation structurelle et à la réalisation des ODD et indique également les réformes qui devront être apportées au système économique mondial et les mesures d'appui international dont les PMA auront besoin.

Mobilisation des ressources. L'investissement productif est au cœur de la transformation économique. Or, dans la plupart des PMA, le sous-développement des institutions financières conjugué aux maigres possibilités de réaliser des investissements productifs, viables commercialement et assortis d'un niveau de risque acceptable, contribue à la faiblesse chronique du taux d'investissement. Les gouvernements des PMA devraient donc favoriser le développement d'un secteur financier axé sur l'investissement productif, tout en offrant aux investisseurs privés la possibilité d'investir dans des activités qui favoriseront la transformation économique.

Les IED ont joué un rôle important dans les industries extractives de nombreux PMA tandis que, dans d'autres, ils ont profité au développement du secteur manufacturier d'exportation. Appuyés par des politiques et des mesures d'incitation adaptées, ces investissements peuvent être mis au service de stratégies de développement centrées sur la diversification économique et le transfert de technologie. Les IED dans le secteur manufacturier (souvent Sud-Sud), qui emploie des techniques de production plus intensives en main-d'œuvre et qui crée davantage d'emplois, sont particulièrement avantageux pour les PMA. Quant aux investissements productifs réalisés par les membres des diasporas, – probablement plus modestes –, ils peuvent avoir des effets très positifs sur le développement, combinant les avantages de l'investissement intérieur et de l'IED.

Les banques de développement peuvent jouer un rôle important dans la mobilisation de ressources pour l'investissement productif. Elles peuvent promouvoir les investissements dans des activités à fort rendement social et encourager des investissements complémentaires et interdépendants. Il ne faudrait pas attendre de ces institutions qu'elles soient aussi rentables que les prêteurs privés, compte tenu de leur contribution à la création d'externalités. De même, la meilleure stratégie pour elles n'est pas de minimiser les erreurs mais plutôt le coût des erreurs qui pourraient se produire. Les enseignements qu'elles peuvent tirer d'un investissement infructueux sont également une externalité; aussi, l'analyse des cas et la diffusion des conclusions devraient constituer une part importante de leur activité, notamment lorsqu'il s'agit d'investissements novateurs.

Les investissements d'infrastructure (par exemple énergie, infrastructures de transport et de communication) sont un autre moyen très important d'accroître la rentabilité de nombreux secteurs économiques et de favoriser la transformation structurelle. Ils s'ajoutent du reste aux investissements d'infrastructure qui doivent être réalisés pour que les PMA atteignent les ODD dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, par exemple. Il est fort probable que le montant total des ressources financières requises soit supérieur à la capacité d'épargne de la plupart des PMA ou aux capacités limitées de leurs gouvernements respectifs d'accroître leurs recettes. Les IED pourraient contribuer à combler ce déficit en apportant des ressources supplémentaires dans certains secteurs, mais il faudrait que ces fonds soient complétés par une hausse de l'APD. Les effets positifs de l'APD sur le développement peuvent être renforcés par l'utilisation de méthodes de production intensives en main-d'œuvre et le recours à des fournisseurs locaux pour la réalisation des projets d'infrastructure, ainsi que par un échelonnement judicieux des investissements dans ce domaine.

S'agissant des exportateurs de combustibles et de minéraux, les rentes tirées de l'exploitation des ressources naturelles peuvent contribuer d'une manière non négligeable au financement de l'investissement public comme privé. Ces rentes ont par rapport à l'APD l'avantage d'être d'une utilisation plus souple, ce qui permet aux gouvernements de fixer leurs propres priorités et d'éviter certaines des contraintes associées à l'aide publique. Si les recettes issues du secteur extractif peuvent être instables et imprévisibles, en fonction des fluctuations de cours, les dépenses publiques peuvent être lissées au fil du temps – les ressources s'accumulant lorsque les cours sont élevés, et diminuant lorsqu'ils sont faibles – de sorte que ces rentes peuvent avoir une fonction stabilisatrice et servir à financer l'investissement. De même, là où les industries extractives faussent la répartition géographique des revenus, les rentes peuvent donner les moyens de redistribuer les bénéfices plus équitablement entre les régions.

Politique industrielle. Le développement économique est un processus ininterrompu d'innovation technologique, de modernisation industrielle et de transformation structurelle dans lequel les défaillances de marché sont endémiques. Dans les pays en développement, les marchés sont souvent trop peu développés ou se caractérisent par des distorsions (externalités ou présence de monopoles, par exemple), ce qui plaide en faveur du recours à

la politique industrielle pour modifier la structure sectorielle de l'économie et privilégier les secteurs et les activités les plus dynamiques. L'investissement dans de nouveaux secteurs ou de nouvelles techniques de production est essentiel à la transformation structurelle et à la diversification de l'économie mais il s'accompagne d'incertitudes considérables, et les signaux du marché ne rendent pas compte de ses avantages pour l'économie dans son ensemble. C'est pourquoi ce type d'investissement doit être activement soutenu.

La nécessité de passer de l'économie traditionnelle à l'économie moderne ne signifie pas que l'investissement devrait être cantonné à l'économie moderne. Au contraire, il est indispensable d'investir dans la productivité agricole puisqu'une part substantielle de la main-d'œuvre demeurera dans ce secteur. De même, la diversification de l'économie rurale par rapport à l'activité agricole en vue de créer des revenus non agricoles est un complément essentiel de la transformation structurelle si l'on veut réduire la pauvreté rapidement. L'électrification des zones rurales à l'aide des technologies fondées sur les énergies renouvelables pourrait sensiblement accélérer ce processus. La transformation structurelle et la réduction de la pauvreté ont d'autant plus de chances d'aller de pair que l'offre et la demande de produits agricoles et non agricoles progressent en parallèle.

Les PMA ont besoin d'investissements qui créent des places de travail en nombre plutôt que d'investissements qui détruisent l'emploi. L'augmentation de l'APD, la hausse de la demande associée à la réduction de la pauvreté et le développement des liens en amont et en aval grâce aux capacités productives locales et à l'IED pourraient ouvrir des perspectives intéressantes. Pour les exportateurs de minéraux et de produits agricoles, en particulier, la constitution de pôles de production autour des ressources naturelles pourrait constituer un pas en avant utile sur la voie de la transformation structurelle. Des stratégies analogues pourraient aussi être bénéfiques pour d'autres PMA qui ont un potentiel agricole relativement fort.

Cadre macroéconomique. La transformation structurelle nécessaire à la réalisation durable des ODD appelle des politiques macroéconomiques qui encouragent à la fois l'investissement et l'augmentation de la demande. La hausse de la productivité exige des investissements, et les investissements réclament une augmentation de la demande qui crée des débouchés productifs. L'augmentation de la demande est nécessaire aussi pour que la productivité du travail progresse en même temps que l'emploi. Tout cela suggère que la politique macroéconomique globale devrait être relativement expansionniste.

Naturellement, il convient d'accorder la considération qu'elles méritent à la viabilité financière et à la stabilité des prix. Toutefois, pour que la croissance soit durable, il est important que la politique monétaire ne limite pas indûment la disponibilité des crédits nécessaires à l'investissement productif qui est essentiel à la promotion de la transformation structurelle. Dans les PMA, le crédit aidera aussi les petites entreprises à se développer et à diversifier leur production. Autrement dit, il est particulièrement important de faciliter l'accès au crédit. En réorientant le crédit de la consommation à l'investissement productif, les PMA pourront développer les sources de croissance et réduire leur dépendance excessive à l'égard des importations.

Les incertitudes liées à l'instabilité de la progression de la demande sont aussi une menace potentielle pour l'investissement. Les objectifs de déficit devraient donc ménager la flexibilité nécessaire à la mise en œuvre de politiques anticycliques dans les périodes de ralentissement économique, en particulier dans les pays fortement tributaires des exportations de produits de base. Certaines politiques fiscales et sociales – par exemple l'imposition progressive, la protection sociale – peuvent servir de stabilisateurs automatiques. Dans les pays tributaires des produits de base, les fonds de stabilisation ou les taxes variables à l'exportation peuvent aussi jouer un rôle important pour réduire l'instabilité de la croissance.

Enfin, pour réussir, la transformation économique a besoin de politiques de change et de politiques commerciales qui permettent aux producteurs d'être compétitifs sur le marché intérieur et sur les marchés internationaux.

Mesures internationales. La réalisation des ODD supposera des efforts considérables de la part des gouvernements des PMA mais également un effort concerté de la part de la communauté internationale. Naturellement, cet effort s'applique en premier lieu à l'aide. Le financement nécessaire à la réalisation des ODD est considérable, et la transformation structurelle (ainsi que l'adaptation aux changements climatiques) augmentera sensiblement les coûts. Les PMA n'auront pas les ressources suffisantes pour financer tous les investissements d'infrastructure voulus. Un rôle majeur sera donc dévolu à l'aide, qui devra être augmentée, et aux engagements pris par les donateurs d'APD quant au montant promis et aux moyens d'affectation, de gestion et de fourniture, qui devront être honorés. Il est particulièrement important que l'APD appuie les stratégies nationales de développement et qu'elle soit adaptée à leurs besoins.

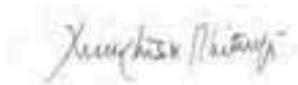
Le règlement des problèmes d'endettement qui demeurent devrait être une priorité, tout comme la réforme du système financier international, de façon à s'assurer que le système de prévention des crises et de réponse à ces crises soit plus efficace et plus favorable au développement. Les ODD seraient rapidement mis en échec si les

dégâts considérables résultant des crises de la dette des années 1980 et 1990 se répétaient. Les mécanismes de financement compensatoire en cas de choc économique pourraient aussi contribuer à limiter l'instabilité économique. De plus, une meilleure coordination internationale de la fiscalité visant à éviter la concurrence fiscale, qui est préjudiciable, pourrait aider à renforcer les recettes publiques. Des mesures pourraient aussi être étudiées pour promouvoir les investissements productifs réalisés par les citoyens de PMA travaillant à l'étranger.

Il est aussi crucial de trouver une solution efficace et équitable au problème des changements climatiques, étant donné la vulnérabilité particulière des PMA à leurs effets. Il faudrait non seulement éviter d'imposer aux PMA des limites sur leurs émissions qui sont susceptibles de freiner leur développement, mais aussi évaluer soigneusement les effets indirects des changements climatiques qui nuisent à leurs exportations, et compenser pleinement ces effets en appuyant les mesures de diversification et les mesures commerciales complémentaires.

Sur le plan du commerce, les PMA devraient renforcer leurs capacités de tirer pleinement parti de leur accès en franchise et sans contingent aux marchés des pays développés et des pays en développement. L'aide au commerce des PMA – y compris par le biais du Cadre intégré renforcé – devrait être accrue, et sa portée élargie au développement des capacités productives, tandis que le principe de l'appropriation nationale devrait être pleinement reconnu. L'accession des PMA à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait être facilitée et accélérée. Les PMA devraient aussi être encouragés à profiter pleinement des flexibilités qui leur sont ménagées dans le cadre des accords de l'OMC afin de promouvoir leur développement et la transformation structurelle de leur économie, et être aidés dans ce sens. Des mesures internationales doivent être prises pour permettre aux PMA de tirer parti des avantages de la propriété intellectuelle pour le développement, y compris par l'application effective du Plan d'action pour le développement adopté par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et des dispositions en faveur des PMA contenues dans l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). Ces mesures devraient avoir pour objectif ultime de faciliter le transfert de technologie vers les PMA.

L'analyse présentée dans le *Rapport 2014 sur les pays les moins avancés* souligne la nécessité pour les PMA et la communauté internationale de déployer des efforts concertés afin de prendre des mesures efficaces et cohérentes en faveur de la transformation structurelle dont ces pays ont besoin pour faire face aux immenses défis qui seront les leurs dans le domaine du développement après 2015.



Le Secrétaire général de la CNUCED
Mukhisa Kituyi

1

CHAPITRE

TENDANCES RÉCENTES ET PERSPECTIVES D'AVENIR



A. Introduction

De 2002 à 2008, les pays les moins avancés (PMA) considérés en tant que groupe ont connu une croissance économique remarquable, leur produit intérieur brut (PIB) réel augmentant en moyenne de plus de 7 % par année. Cette croissance, la plus forte et la plus durable enregistrée depuis 1970 par ce groupe de pays (UNCTAD, 2010: chap. 1), était en grande partie attribuable aux excellents résultats à l'exportation obtenus à la faveur de la hausse des prix des produits de base et de la progression de la production mondiale, ainsi qu'aux importants flux de capitaux découlant d'une augmentation des envois de fonds, de l'investissement étranger direct (IED) et de l'aide publique au développement (APD). Les résultats des PMA ont cependant été décevants pour ce qui est de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (comme nous le verrons dans le chapitre 2 du présent Rapport).

De 2002 à 2008, les PMA considérés en tant que groupe ont connu une croissance économique remarquable, grâce à des conditions économiques mondiales favorables.

Les conditions ayant présidé à la vigoureuse croissance observée dans les PMA pris dans leur ensemble ont toutefois radicalement changé entre 2008 et 2012. La croissance de la production mondiale s'est essouffée parallèlement à l'aggravation de la crise économique et financière mondiale. Les effets de contagion de cette crise sur les PMA se sont essentiellement fait ressentir dans le domaine du commerce: la chute brutale des prix des produits de base, combinée au déclin de la demande mondiale, a beaucoup pesé sur les résultats à l'exportation et les recettes d'exportation de ces pays. Les flux d'IED vers les PMA ont aussi fortement fléchi dans le sillage de la crise. Pourtant, malgré ce ralentissement, les PMA en tant que groupe ont affiché un taux de croissance moyen de 5,7 % pendant la période 2008-2012, démontrant ainsi une résilience économique certaine¹.

Les conditions ayant présidé à la vigoureuse croissance observée dans les PMA pris dans leur ensemble ont toutefois radicalement changé entre 2008 et 2012.

En 2013, les PMA ont maintenu une croissance élevée, malgré l'apparition de quelques signes de ralentissement économique. L'atonie de la croissance mondiale – qui s'est traduite par un fléchissement de la demande internationale de produits de base et, partant, de leurs prix – a eu des répercussions négatives sur la croissance économique et les résultats à l'exportation de plusieurs PMA, et plus particulièrement des pays exportateurs de combustibles. Cette situation a à son tour entraîné une baisse substantielle de leurs opérations courantes et du commerce des marchandises. Bien que l'IED ait atteint des niveaux record et que les envois de fonds se soient poursuivis au même rythme, l'APD a commencé à montrer des signes de stagnation et le taux d'épargne a chuté, faisant augmenter les besoins de financement extérieur. Ce financement, depuis longtemps indispensable aux PMA, continue en effet de jouer un rôle essentiel dans le financement de l'investissement.

En 2013, les PMA ont maintenu une croissance élevée, malgré l'apparition de quelques signes de ralentissement économique.

Dans le présent chapitre, la CNUCED analyse les récents résultats des PMA pour ce qui est de leur croissance économique (sect. B), de leurs opérations courantes et de leur participation au commerce international (sect. C), ainsi que de leurs sources de financement intérieur et extérieur (sect. D). La section E examine quant à elle les perspectives économiques de ces pays. L'analyse porte principalement sur les PMA dans leur ensemble ainsi que sur les PMA regroupés par région et en fonction de la spécialisation de leurs exportations². Étant donné l'hétérogénéité de ces pays, des données plus détaillées sont présentées pour chacun d'entre eux dans des tableaux statistiques annexés au présent Rapport.

B. Le secteur réel de l'économie

Les PMA en tant que groupe ont continué d'enregistrer un taux de croissance élevé en 2013, le PIB réel moyen ayant augmenté de 5,6 % (tableau 1). Bien que ce chiffre soit supérieur aux taux affichés par les pays développés (1,3 %)

Tableau 1. Taux de croissance du PIB réel dans les PMA, les pays en développement et les pays développés, 2009-2014
(En pourcentage)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| PMA (total) | 6,8 | 4,5 | 5,7 | 4,2 | 7,5 | 5,6 | 6,0 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 6,4 | 4,9 | 5,9 | 4,1 | 7,2 | 5,6 | 6,0 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 5,3 | 5,9 | 6,5 | 3,8 | 6,4 | 5,7 | 6,0 |
| <i>PMA insulaires</i> | 10,4 | 7,4 | 7,1 | 9,2 | 7,1 | 6,5 | 7,2 |
| Exportateurs de produits alimentaires et agricoles | 7,5 | 6,6 | 6,3 | 5,1 | 1,8 | 4,1 | 5,5 |
| Exportateurs de combustibles | 8,1 | 2,6 | 4,3 | -0,5 | 10,3 | 4,7 | 4,7 |
| Exportateurs d'articles manufacturés | 5,8 | 5,2 | 5,8 | 6,5 | 6,1 | 5,8 | 6,0 |
| Exportateurs de minéraux | 5,4 | 4,0 | 6,4 | 6,1 | 6,0 | 6,2 | 7,6 |
| Exportateurs de services | 8,6 | 7,5 | 7,0 | 7,1 | 7,0 | 6,2 | 5,9 |
| Exportateurs mixtes | 5,4 | 4,2 | 5,9 | 5,1 | 7,1 | 5,9 | 6,9 |
| Autres pays en développement | 5,1 | 2,7 | 7,8 | 5,7 | 4,8 | 4,5 | 4,7 |
| Ensemble des pays en développement | 5,4 | 2,6 | 7,8 | 6,0 | 4,7 | 4,6 | 4,7 |
| Pays développés | 0,0 | -3,7 | 2,6 | 1,4 | 1,1 | 1,3 | 1,8 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *National Accounts Main Aggregates* du DAES/ONU (consultée en juin 2014), et la base de données *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI (consultée en juillet 2014).

Notes: Pour la composition des groupes de pays, voir la page xii. Les données pour 2014 sont des prévisions.

et l'ensemble des pays en développement (4,6 %), il était inférieur au taux revu à la hausse de 2012 (7,5 %) et au taux moyen de plus de 7 % atteint pendant la période d'expansion 2002-2008. Les PMA n'ont notamment pas atteint l'objectif de croissance annuelle de 7 % fixé dans le Programme d'action d'Istanbul (par. 28a) (United Nations, 2011).

Étant donné leur dépendance à l'égard des conditions économiques extérieures, les PMA n'ont pu échapper au ralentissement de l'économie mondiale observé depuis 2010 dans les pays développés et les pays en développement. Ils ont continué d'être affectés par la croissance atone (2,3 %) de la production mondiale enregistrée en 2013 (UNCTAD, 2014a). Bien que certains signes d'amélioration soient apparus durant le second semestre de 2013 (en raison principalement de la relance de l'activité économique dans les pays développés), la reprise mondiale demeure inégale.

Malgré un environnement extérieur moins favorable qu'au cours des années précédentes, les résultats économiques de tous les groupes de PMA sont restés bons en 2013. Leur taux de croissance se situait autour de 6 %, et ce, quelle que soit la région, celui des PMA africains et d'Haïti n'étant que légèrement inférieur à celui des PMA asiatiques et des PMA insulaires. L'écart était cependant plus marqué pour ce qui est du PIB réel par habitant des PMA africains. La croissance démographique beaucoup plus rapide enregistrée dans ces pays a en effet réduit la portée de la hausse relativement plus forte du PIB, ce qui s'est traduit par un taux de croissance du PIB par habitant inférieur à celui des autres groupes de PMA et des autres pays en développement. Le PIB réel par habitant des PMA pris dans leur ensemble a augmenté de 2,8 % en 2013, ce qui signifie que, dans bon nombre d'entre eux, la croissance économique n'aura qu'un impact limité sur les conditions de vie, étant donné la pauvreté généralisée et un taux moyen de croissance démographique de 2,3 % (voir le chapitre 2 du présent Rapport).

Les PMA exportateurs de combustibles ont toutefois plombé l'activité économique globale des PMA considérés en tant que groupe en 2013. Ils ont en effet affiché un taux de croissance de seulement 4,7 % – soit un net recul par rapport à celui de 10,3 % atteint en 2012. Ce ralentissement résulte d'une réduction considérable des recettes tirées des combustibles en Angola, en Guinée équatoriale et au Tchad, où le secteur des combustibles a pâti non seulement d'une baisse de la production, mais aussi du fléchissement des prix internationaux du pétrole brut (encadré 1). D'une manière plus générale, les pays exportateurs de combustibles ont eu tendance à enregistrer des taux

Malgré un environnement extérieur moins favorable qu'au cours des années précédentes, les PMA ont enregistré une croissance de 5,6 % en 2013.

Si le taux de croissance des PMA a été comparable d'une région à l'autre, ...

de croissance du PIB plus irréguliers. La croissance économique de ces pays dépendant de manière excessive de leurs exportations de combustibles, toute perturbation majeure de la production ou des cours internationaux du pétrole brut met en péril l'ensemble de leur économie.

... les résultats économiques ont varié considérablement en fonction de la spécialisation des exportations de chaque pays.

En 2013, la production de combustibles est restée stable en Angola, mais elle a reculé dans plusieurs autres PMA exportateurs. En Angola, premier PMA producteur de combustibles, l'industrie a continué de produire en moyenne 1,8 million de barils par jour (Mb/j), un chiffre similaire à celui de 2012 mais inférieur au pic de production de 2 Mb/j atteint en 2010. La production a également fléchi au Tchad, passant de 105 000 barils par jour en 2012 à 97 000 barils par jour l'année suivante. En Guinée équatoriale, un repli de la production a plongé le pays dans la récession. La production est en effet passée de 310 000 barils par jour en 2012 à 290 000 barils par jour en 2013, les principaux gisements pétrolifères ayant atteint leur pic de production et aucun nouveau gisement important n'ayant été découvert. Le Soudan du Sud est le seul pays où la production de combustibles n'a pas diminué. Sa forte croissance économique (estimée à 25 %) a été principalement attribuée aux fortes hausses de la production de combustibles, qui est passée de 115 000 barils par jour en 2012 à 250 000 barils par jour l'année suivante (EIA, 2014).

La croissance s'est aussi ralentie dans les pays exportateurs de combustibles, les pays exportateurs mixtes, les pays exportateurs de services et les pays exportateurs d'articles manufacturés en 2013.

La croissance s'est aussi ralentie, bien qu'à différents degrés, dans les pays exportateurs mixtes, les pays exportateurs de services et les pays exportateurs d'articles manufacturés en 2013. Ainsi, les pays exportateurs mixtes considérés dans leur ensemble ont connu une baisse de leur croissance l'an dernier, les meilleurs résultats affichés par le Myanmar et la République démocratique populaire lao n'ayant pas suffi à compenser le déclin observé dans les autres PMA de ce groupe, en général, ni la contraction de la production de 37 % enregistrée en République centrafricaine, en particulier³. Les pays exportateurs de services ont également vu leur croissance ralentir, la forte progression observée en Ouganda et en Éthiopie n'ayant pas permis de compenser les piètres résultats d'autres pays. En revanche, les pays exportateurs d'articles manufacturés ont continué d'afficher un taux de croissance de leur PIB d'environ 6 %, malgré un léger ralentissement en 2013 (la croissance ayant diminué de 0,3 point de pourcentage pour s'établir à 5,8 %) principalement imputable à l'atonie de la croissance au Bangladesh et au Cambodge.

Les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles ainsi que les pays exportateurs de minéraux ont vu leurs résultats économiques s'améliorer en 2013.

Les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles ainsi que les pays exportateurs de minéraux ont quant à eux vu leurs résultats économiques s'améliorer en 2013. Les premiers ont affiché un taux de croissance du PIB de 4,1 % – chiffre nettement supérieur à celui de 1,8 % atteint en 2012 – principalement en raison de l'amélioration légère, mais généralisée, des résultats à l'exportation observée dans plusieurs pays qui, fait encore plus remarquable, s'est produite alors que les prix mondiaux des produits de base avaient eu tendance à baisser. Les seconds, en revanche, n'ont enregistré qu'une légère hausse de 0,2 point de pourcentage de leur taux de croissance, qui a atteint 6,2 % en 2013. La croissance à deux chiffres (16,3 %) une nouvelle fois affichée par la Sierra Leone, soutenue par l'expansion continue de son secteur minier (en particulier la production de minerai de fer), a contribué à l'amélioration de ces résultats. On notera en particulier que l'exploitation des mines de Tonkolili et Marampa a permis d'augmenter la production de de minerai de fer de près de 150 %, pour atteindre 16,5 millions de tonnes en 2013 (EIU, 2014).

Pour résumer, les PMA ont continué d'afficher une forte croissance économique en 2013, même s'ils commençaient à montrer quelques signes de ralentissement. L'amélioration des résultats économiques des pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles et des pays exportateurs de minéraux a compensé la chute des taux de croissance du PIB observée dans les PMA exportateurs de combustibles. En 2013, 11 des 48 PMA ont affiché des taux de croissance de 7 % ou plus, tandis que six autres ont enregistré des taux

Encadré 1. Tendances récentes des prix internationaux des produits de base

S'agissant du commerce des marchandises, les résultats de nombreux PMA sont étroitement liés à l'évolution des prix internationaux des produits de base car ceux-ci y constituent la majorité des exportations. Les fluctuations de ces prix restent donc une préoccupation essentielle pour les PMA.

Ces prix ont légèrement fléchi en 2013, principalement en raison de la faiblesse générale de la demande mondiale et d'une croissance économique globale toujours atone (tableau 1 de l'encadré). Ils ont pour la plupart suivi la tendance à la baisse amorcée l'année précédente, marquant un contraste avec les fluctuations erratiques ayant caractérisé les marchés internationaux des produits de base ces dernières années: les hausses notables enregistrées en 2007 et 2008 avaient en effet été suivies d'une baisse en 2009, puis d'un rebond rapide en 2011.

Les prix des aliments (sauf ceux de la farine de poisson et du cacao en fèves) et des matières premières d'origine agricole ont chuté de 7 % en 2013, malgré le fort renchérissement du tabac. Ceux des minéraux, des minerais et des métaux ont également reculé, cette fois de 5 %, en raison de la décélération de la croissance mondiale, en particulier dans les pays en développement plus dynamiques.

Par ailleurs, le cours du pétrole brut est demeuré relativement stable depuis 2011. Le marché pétrolier a été bien approvisionné en 2013, malgré d'importantes perturbations de la production. Les prix internationaux du pétrole brut ont été relativement stables parce que l'augmentation globale de la production aux États-Unis et l'augmentation saisonnière de celle-ci en Arabie saoudite (les pics atteints durant l'été s'étant maintenus au troisième trimestre) ont compensé les arrêts de la production dans d'autres pays (EIA, 2014).

Alors que les prix des autres produits de base suivaient une tendance à la baisse, celui du minerai de fer a connu une surprenante augmentation en 2013, en grande partie parce que la Chine a continué d'investir lourdement dans les métros, ponts et autres infrastructures, dopant ainsi la demande. Bien que le prix du minerai de fer ait chuté d'environ un tiers par rapport au sommet atteint il y a trois ans, il reste nettement supérieur au niveau de 2012.

Malgré de légers signes de fléchissement, les prix des produits de base sont restés, en moyenne, sensiblement supérieurs à ceux de 2008 (sauf dans le cas des minéraux, des minerais et des métaux en tant que groupe). Ils ont diminué plus lentement en 2013 qu'en 2012, ce qui laisse entendre qu'ils pourraient rester à des niveaux historiquement élevés, même après quelques corrections à court terme (UNCTAD, 2014a).

Tableau 1 de l'encadré. Indices des prix de certains produits de base présentant un intérêt pour les PMA, 2008-2014 T2
(Indice des prix 2000 = 100 et en pourcentage)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | | Variation en % 2012-2013 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------------------------|
| | | | | | | | T1 | T2 | |
| Tous produits alimentaires | 236 | 216 | 232 | 273 | 269 | 249 | 243 | 245 | -7,4 |
| Blé | 288 | 197 | 204 | 276 | 275 | 270 | 259 | 277 | -1,9 |
| Riz | 344 | 289 | 256 | 271 | 285 | 255 | 216 | 201 | -10,6 |
| Sucre | 156 | 222 | 260 | 318 | 263 | 216 | 204 | 220 | -17,9 |
| Farine de poisson | 274 | 298 | 409 | 372 | 377 | 423 | 383 | 410 | 12,1 |
| Café, arabica | 163 | 166 | 228 | 321 | 220 | 166 | 207 | 251 | -24,8 |
| Café, robusta | 252 | 183 | 200 | 275 | 263 | 239 | 242 | 256 | -9,2 |
| Cacao en fèves | 291 | 325 | 353 | 336 | 269 | 275 | 333 | 348 | 2,0 |
| Thé | 109 | 127 | 125 | 140 | 141 | 107 | 100 | 90 | -23,9 |
| Matières premières d'origine agricole | 198 | 163 | 226 | 289 | 223 | 206 | 198 | 191 | -7,4 |
| Tabac | 120 | 142 | 144 | 150 | 144 | 153 | 168 | 170 | 6,3 |
| Coton | 121 | 106 | 175 | 258 | 150 | 153 | 159 | 156 | 1,5 |
| Bois, autres que de conifères ¹ | 154 | 154 | 161 | 158 | 153 | 157 | .. | .. | 2,3 |
| Bois, autres que de conifères ² | .. | .. | .. | .. | 100 | 103 | 106 | 108 | 3,1 |
| Minéraux, minerais et métaux | 332 | 232 | 327 | 375 | 322 | 306 | 289 | 281 | -5,1 |
| Minerai de fer ³ | 83 | 100 | 184 | 210 | 161 | 169 | 151 | 129 | 5,3 |
| Aluminium | 166 | 107 | 140 | 155 | 130 | 119 | 110 | 116 | -8,6 |
| Cuivre | 384 | 283 | 416 | 487 | 438 | 404 | 388 | 374 | -7,8 |
| Or | 312 | 349 | 440 | 562 | 598 | 506 | 464 | 462 | -15,4 |
| Pétrole brut | 344 | 219 | 280 | 368 | 372 | 369 | 367 | 377 | -0,9 |

Source: Base de données UNCTADstat et *Commodity Price Bulletin* (consultés le 24 août 2014).

Notes: ¹ Bois, autres que de conifères: produit supprimé fin septembre 2013, indice des prix à l'importation au Royaume-Uni 2005 = 100, en équivalent-dollars.

² Bois, autres que de conifères: nouveau produit instauré en janvier 2012, indice des prix à l'importation au Royaume-Uni 2010 = 100, en équivalent-dollars.

³ Minerai de fer: nouveau produit instauré en novembre 2008, prix au comptant du minerai de fer 62 % d'importation chinoise (CFR port de Tianjin) (dollars/tonne sèche).

inférieur à 2 % (voir annexe). En raison de leur forte croissance démographique, les PMA dont le taux de croissance du PIB réel était d'environ 2 % ont connu une croissance par habitant inférieure ou négative, ce qui a sérieusement limité leur capacité de réduire la pauvreté et d'atteindre d'autres OMD.

Les PMA en tant que groupe ont continué de voir le déficit des opérations courantes se creuser en 2013, alors que celui-ci atteignait un montant historique de 40 milliards de dollars.

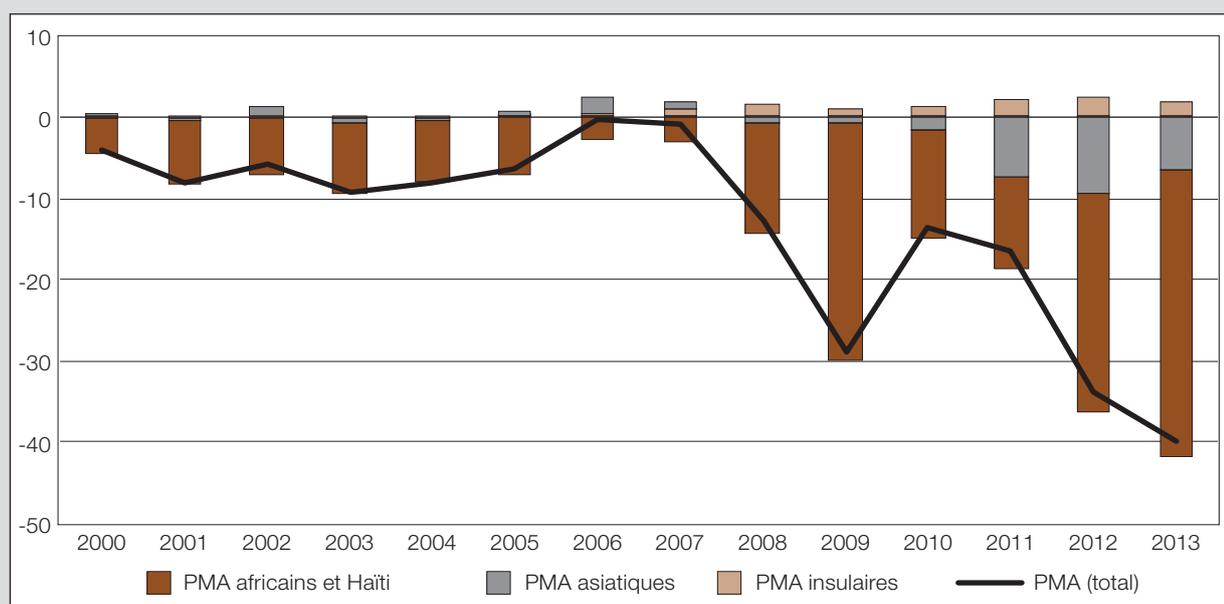
C. Opérations courantes et commerce international

1. BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES

Les PMA en tant que groupe ont continué de voir le déficit des opérations courantes se creuser en 2013, alors que celui-ci atteignait un montant historique de 40 milliards de dollars, soit une augmentation de 17 % par rapport au montant record précédent de 33 milliards de dollars enregistré en 2012. De fait, le déficit courant des PMA considérés dans leur ensemble a augmenté de manière considérable depuis le début de la crise économique mondiale (graphique 1).

La hausse de ce déficit était principalement imputable au creusement du déficit courant des PMA africains et d'Haïti, qui a atteint 35 milliards de dollars en 2013 – soit une augmentation de 31,3 % – en raison de la grave détérioration de la balance des opérations courantes de plusieurs pays exportateurs de combustibles africains, notamment l'Angola (dont l'excédent a diminué de moitié) et le Tchad (dont le déficit a plus que doublé). En revanche, le déficit des PMA asiatiques a rétréci, passant de 9,5 milliards de dollars à 6,5 milliards de dollars, bien que celui du Yémen, pays exportateur de combustibles, ait augmenté pour atteindre 2,9 milliards de dollars contre 0,9 milliard de dollars précédemment. La balance courante des PMA insulaires, qui affichait un excédent depuis 2006, a quant à elle connu une baisse globale de 24,6 % pour finalement présenter un excédent de seulement 1,9 milliard de dollars en 2013, malgré une légère amélioration de l'excédent de certains pays, comme Tuvalu. En dépit de cette baisse, les PMA insulaires restent le seul groupe de PMA à constamment afficher une balance courante positive.

Graphique 1. Balance des opérations courantes des PMA, 2000-2013
(En milliards de dollars courants)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données sur les statistiques de balance des paiements du FMI (consultée en août 2014).

La détérioration de la balance courante des PMA, amorcée en 2009, est imputable aux différents résultats commerciaux des groupes régionaux de PMA. La dégradation de la balance commerciale des PMA africains et d'Haïti a ainsi beaucoup contribué à creuser le déficit courant des PMA. La situation du déficit des opérations courantes des PMA asiatiques s'est également aggravée durant la même période, quoique dans une moindre mesure en raison notamment de meilleurs résultats à l'exportation, sous l'impulsion de leurs partenaires commerciaux régionaux et grâce à leur structure d'exportation plus diversifiée, ce qui les a aidés à mieux surmonter la crise mondiale que les PMA d'autres régions (UNCTAD, 2011: chap. 1). Les PMA insulaires affichaient quant à eux des excédents courants depuis 2006, en grande partie grâce à l'évolution positive du commerce des services.

La détérioration de la balance courante des PMA, amorcée en 2009, est imputable aux différents résultats commerciaux des groupes régionaux de PMA.

2. BALANCE COMMERCIALE – MARCHANDISES ET SERVICES

S'agissant des marchandises, le déficit commercial des PMA considérés en tant que groupe s'est accru de 29 % en 2013 (tableau 2) pour s'établir à 21,1 milliards de dollars, fluctuation cependant beaucoup plus faible que l'augmentation de 338 % survenu en 2012, année où les exportations avaient subi les effets du ralentissement généralisé du commerce mondial des marchandises (UNCTAD, 2013: chap. 1). On constate toutefois l'existence d'écart notable entre les balances commerciales des divers groupes de PMA. Ainsi, l'excédent commercial des PMA africains et d'Haïti a fondu, passant de 9,1 milliards de dollars à 3,9 milliards de dollars en 2013, soit une baisse de 57 %. Bien que quelques pays exportateurs de combustibles, notamment l'Angola, la Guinée équatoriale et le Tchad, continuent d'afficher un excédent, la baisse des prix et des exportations a contribué à réduire ces excédents de 6,5 %, 12,5 % et 6,5 %, respectivement. Le déficit commercial des PMA asiatiques a, en revanche, reculé de 3,2 %, pour s'établir à 23,4 milliards de dollars en 2013, en grande partie grâce à la hausse des exportations de marchandises (en particulier en provenance du Bangladesh et du Cambodge), tandis que celui des PMA insulaires a augmenté de 22 %, atteignant un montant record de 1,6 milliard de dollars. Tous les pays de ce groupe, à l'exception de Tuvalu ont vu leur déficit se creuser.

S'agissant des marchandises, le déficit commercial des PMA considérés en tant que groupe s'est accru en 2013 mais à un rythme beaucoup plus faible.

Les PMA pris dans leur ensemble ont noté une hausse de leurs exportations et de leurs importations de marchandises en 2013, les secondes continuant de devancer les premières. L'augmentation de 5 % des exportations constitue certes une amélioration par rapport à celle de 0,6 % enregistrée en 2012, mais elle est de beaucoup inférieure à celle d'environ 25 % observée en 2011. Les exportations totales se sont néanmoins chiffrées à 214,9 milliards de dollars en 2013, soit un montant bien supérieur au record précédent de 168,2 milliards de dollars atteint avant la crise de 2008. Les importations de marchandises des PMA en tant que groupe ont pour leur part augmenté de 6,8 % en 2013, pour atteindre 236 milliards de dollars.

Les PMA ont noté une hausse de leurs exportations et de leurs importations de marchandises en 2013, les secondes continuant de devancer les premières.

Contrairement à ce qui se produit pour les marchandises importées, les marchandises exportées diffèrent sensiblement d'un groupe de PMA à l'autre, ce qui reflète l'hétérogénéité de ces pays. Alors que les exportations de combustibles représentent 51 % des exportations totales des PMA en tant que groupe, les combustibles ne constituent le principal produit d'exportation que des PMA africains, tandis que les articles manufacturés représentent l'essentiel des exportations des PMA asiatiques, et que les produits agricoles, matières premières et produits alimentaires dominent les exportations des PMA insulaires (graphique 2.A). D'autre part, comme nous venons de l'indiquer, les marchandises importées par les divers groupes de PMA ne diffèrent pas de manière significative (graphique 2.B), les articles manufacturés constituant l'essentiel des importations de chaque groupe (61 %). Il existe cependant

Tableau 2. Exportations et importations de marchandises et de services des PMA, 2008-2013
(En millions de dollars courants et en pourcentage)

| | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Variation en % 2013 |
|------------------------------------|------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------------------|
| Exportations de marchandises | PMA (total) | 168 175 | 129 448 | 163 936 | 202 137 | 204 561 | 214 875 | 5,0 |
| | PMA africains et Haïti | 129 565 | 93 299 | 117 361 | 145 989 | 148 464 | 150 232 | 1,2 |
| | PMA asiatiques | 38 294 | 35 890 | 46 259 | 55 609 | 55 485 | 64 105 | 15,5 |
| | PMA insulaires | 316 | 260 | 317 | 539 | 611 | 537 | -12,1 |
| Importations de marchandises | PMA (total) | 161 177 | 152 475 | 167 295 | 205 869 | 220 908 | 235 984 | 6,8 |
| | PMA africains et Haïti | 107 427 | 101 491 | 105 580 | 125 870 | 139 284 | 146 288 | 5,0 |
| | PMA asiatiques | 52 510 | 49 768 | 60 355 | 78 428 | 79 686 | 87 537 | 9,9 |
| | PMA insulaires | 1 240 | 1 215 | 1 359 | 1 571 | 1 939 | 2 159 | 11,4 |
| Balance commerciale – marchandises | PMA (total) | 6 998 | -23 027 | -3 359 | -3 732 | -16 347 | -21 109 | -29,1 |
| | PMA africains et Haïti | 22 138 | -8 193 | 11 780 | 20 118 | 9 181 | 3 944 | -57,0 |
| | PMA asiatiques | -14 216 | -13 879 | -14 096 | -22 818 | -24 200 | -23 431 | 3,2 |
| | PMA insulaires | -924 | -956 | -1 043 | -1 032 | -1 327 | -1 622 | -22,2 |
| | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Variation en % 2013 |
| Exportations de services | PMA (total) | 20 706,6 | 21 550,0 | 25 009,2 | 29 676,3 | 30 807,3 | 34 518,7 | 12,0 |
| | PMA africains et Haïti | 13 719,4 | 12 852,9 | 13 860,0 | 17 434,0 | 18 315,0 | 20 161,5 | 10,1 |
| | PMA asiatiques | 6 435,5 | 8 103,0 | 10 447,0 | 11 465,7 | 11 669,8 | 13 440,4 | 15,2 |
| | PMA insulaires | 418,3 | 446,2 | 544,8 | 605,5 | 629,4 | 709,9 | 12,8 |
| Importations de services | PMA (total) | 58 895,7 | 54 483,1 | 60 493,0 | 72 427,3 | 75 218,2 | 75 779,4 | 0,7 |
| | PMA africains et Haïti | 49 099,4 | 44 252,5 | 47 902,3 | 57 814,3 | 59 140,5 | 58 221,5 | -1,6 |
| | PMA asiatiques | 8 804,6 | 8 938,5 | 10 970,8 | 12 474,4 | 14 402,0 | 15 791,6 | 9,6 |
| | PMA insulaires | 918,6 | 1 213,0 | 1 546,6 | 2 060,8 | 1 575,5 | 1 663,3 | 5,6 |
| Balance commerciale – services | PMA (total) | -38 189,2 | -32 933,1 | -35 483,8 | -42 751,0 | -44 411,0 | -41 260,7 | 7,1 |
| | PMA africains et Haïti | -35 380,1 | -31 399,5 | -34 042,2 | -40 380,2 | -40 825,5 | -38 060,0 | 6,8 |
| | PMA asiatiques | -2 369,1 | -835,5 | -523,8 | -1 008,8 | -2 732,2 | -2 351,2 | 13,9 |
| | PMA insulaires | -500,2 | -766,8 | -1 001,8 | -1 455,3 | -946,1 | -953,4 | -0,8 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat (consultée en juillet 2014).

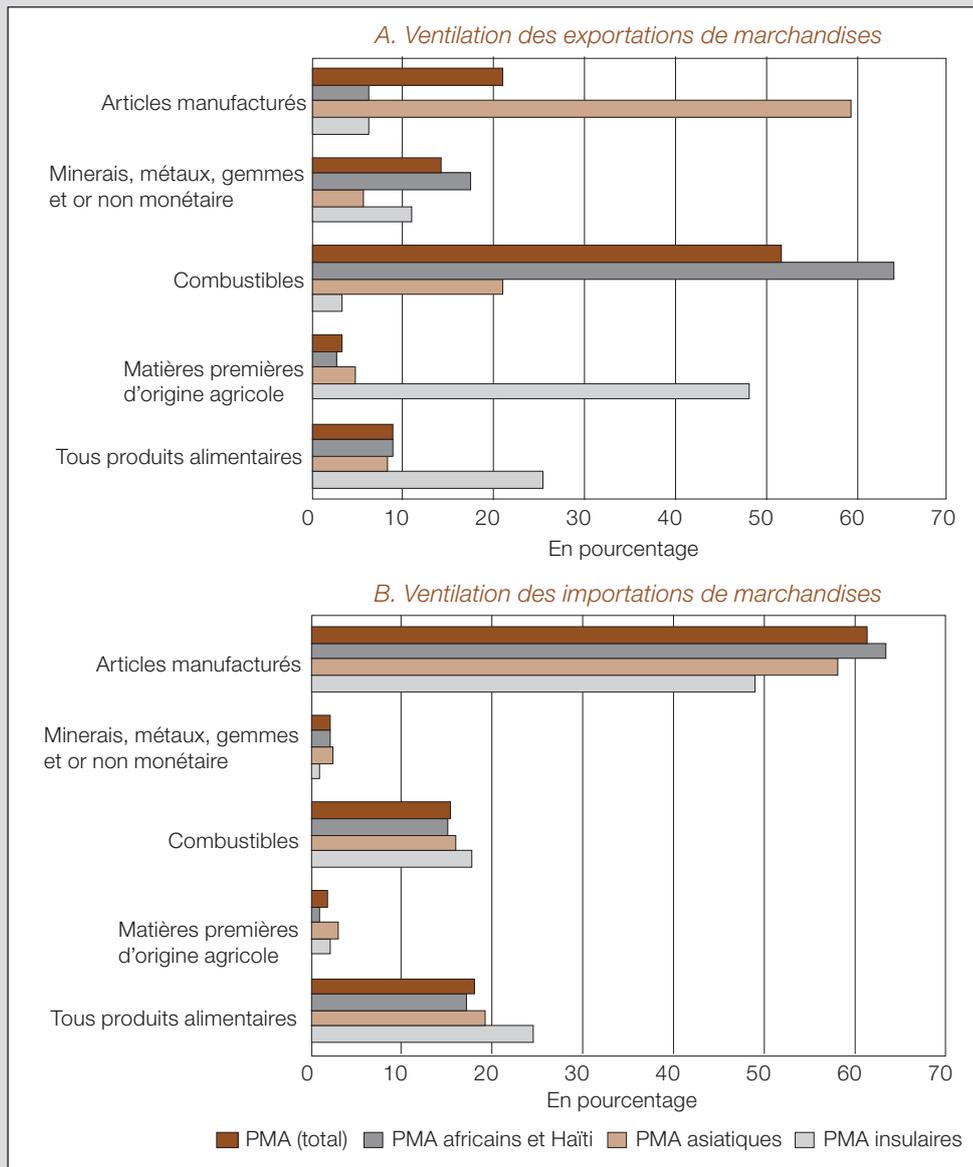
quelques différences mineures entre les sous-groupes d'articles manufacturés: les PMA africains et les PMA insulaires importent essentiellement des machines et du matériel de transport, alors que les PMA asiatiques importent surtout d'autres articles manufacturés.

La hausse des exportations de marchandises des PMA survenue en 2013 était principalement attribuable à l'augmentation de 15 % des exportations en provenance des PMA asiatiques.

La hausse des exportations de marchandises des PMA survenue en 2013 était principalement attribuable à l'augmentation de 15 % des exportations en provenance des PMA asiatiques. En particulier, le Bangladesh et le Cambodge ont enregistré une croissance de 16 %, sous l'impulsion de leurs exportations d'articles manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre. Les exportations des PMA insulaires ont par contre reculé de 12 %, la légère augmentation observée dans les principales catégories d'exportations (produits agricoles, matières premières et produits alimentaires) n'ayant pas suffi à compenser le déclin généralisé des autres catégories. Les exportations des PMA africains ont quant à elles légèrement augmenté (1,2 %), en dépit de la stagnation des ventes que les exportateurs de combustibles ont effectuées à l'étranger.

L'augmentation notable des importations de marchandises enregistrée par tous les groupes de PMA en 2013 résultait de la croissance à deux chiffres des importations d'articles manufacturés. Les importations de produits textiles, qui ont bondi de 21 %, constituaient à nouveau l'essentiel des importations à destination des PMA asiatiques⁴. Les importations d'autres articles manufacturés

Graphique 2. Ventilation des échanges de marchandises des PMA
(En pourcentage, moyenne pour 2011-2013)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat (consultée en juillet 2014).

vers les PMA africains ont également continué à augmenter. Les machines et le matériel de transport représentaient la majeure partie des importations des PMA africains et insulaires. Les importations de produits alimentaires ont quant à elles connu une très forte hausse en 2013 (24 %).

S'agissant des services, le déficit commercial des PMA pris dans leur ensemble a reculé en 2013, sous l'impulsion des excellents résultats à l'exportation de tous les groupes de PMA, pour se situer à 41,3 milliards de dollars – soit une amélioration de 7 % par rapport au chiffre de 44,4 milliards de dollars relevé en 2012 (tableau 2). Ce renversement de la tendance observée depuis 2009 résultait de la bonne tenue généralisée des exportations totales des PMA (hausse de 12 %) conjuguée à une quasi-stagnation des importations (hausse de 0,7 %) résultant en grande partie de la diminution de 1,6 % des importations des PMA africains et d'Haïti. Les exportations de services de tous les groupes régionaux de PMA ont quant à elles enregistré une croissance à deux chiffres.

L'augmentation notable des importations de marchandises enregistrée par tous les groupes de PMA en 2013 résultait de la croissance à deux chiffres des importations d'articles manufacturés.

S'agissant des services, le déficit commercial des PMA pris dans leur ensemble a reculé en 2013, sous l'impulsion des excellents résultats à l'exportation de tous les groupes de PMA.

Le commerce contribue grandement au développement économique durable des PMA. Les PMA africains exportateurs de combustibles sont les principaux responsables de la dégradation de la balance courante et de la balance commerciale des PMA considérés en tant que groupe. Les PMA asiatiques ont en revanche continué d'améliorer la situation de leur balance des paiements en augmentant leurs exportations et en réduisant leur déficit commercial. En général, il existait des différences notables entre les PMA: seuls sept pays ont affiché un excédent commercial pour les marchandises en 2013, notamment les pays exportateurs de combustibles (Angola, Guinée équatoriale et Tchad) et les pays exportateurs de minéraux hors combustibles (République démocratique du Congo et Zambie). C'est la Sierra Leone qui a connu le plus grand retournement de situation en 2013, transformant son déficit commercial en excédent, en grande partie grâce à une augmentation du cours du fer et des exportations de ce métal (qui représentent 70 % de ses exportations totales). L'Angola arrivait en tête des PMA avec un excédent de 44,3 milliards de dollars.

D. Mobilisation des ressources⁵

1. MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES: FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE ET ÉPARGNE

En 2012, les PMA considérés en tant que groupe avaient presque atteint l'objectif de 25 % du PIB fixé dans le Programme d'action de Bruxelles, leur taux d'investissement fixe brut s'établissant à 24,5 % du PIB.

Les écarts entre les taux de croissance du PIB réel des différents PMA s'expliquent aussi par les divergences observées pour plusieurs indicateurs macroéconomiques, notamment la formation brute de capital fixe (FBCF). L'investissement en capital fixe contribue certes à la croissance économique de tous les pays, quel que soit leur niveau de développement mais les PMA méritent une attention particulière. Étant donné leur sous-développement structurel, ceux-ci ont en effet tout spécialement besoin d'un tel investissement pour parvenir à une croissance durable, raison pour laquelle il avait été déterminé, dans le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, que le taux de FBCF devait être porté à 25 % du PIB pour atteindre un taux de croissance du PIB de 7 % (United Nations, 2001: par. 6), et ce seuil d'investissement reste une référence.

Le taux d'épargne des PMA a reculé en 2012.

En 2012, les PMA considérés en tant que groupe avaient presque atteint l'objectif fixé, leur taux d'investissement fixe brut s'établissant à 24,5 % du PIB (tableau 3), mais seuls les PMA asiatiques l'avaient dépassé (27,2 % du PIB). Le taux d'investissement des PMA africains avait également augmenté en 2012, mais il était demeuré légèrement inférieur au seuil fixé (23 % du PIB).

Du fait de l'évolution des taux d'investissement et d'épargne, le déficit extérieur des PMA s'est nettement creusé.

Le taux d'épargne des PMA a pour sa part reculé, passant de 21,6 % du PIB en 2011 à 20 % en 2012. Les écarts entre les taux de croissance du PIB réel des divers PMA résultent des différences qui existent non seulement sur le plan de la FBCF, mais aussi sur celui du taux d'épargne – indicateur clef du potentiel d'investissement. Ce recul a touché l'ensemble des PMA mais ce sont les PMA insulaires qui ont accusé la plus forte baisse (7,3 points de pourcentage du PIB).

Du fait de l'évolution des taux d'investissement et d'épargne, le déficit extérieur des PMA s'est nettement creusé, passant de -1,4 % du PIB en 2011 à -4,5 % du PIB l'année suivante, signe que le financement est de plus en plus tributaire des ressources extérieures. En revanche, les pays exportateurs de combustibles (l'Angola, la Guinée équatoriale et le Tchad, par exemple) et les PMA insulaires ont une nouvelle fois affiché un excédent à cet égard en 2012. La Sierra Leone était le seul PMA à avoir atteint l'équilibre, en diminuant la formation de capital fixe et en augmentant le taux d'épargne.

Tableau 3. Formation brute de capital fixe, épargne intérieure brute et déficit/excédent extérieur dans les PMA et les autres pays en développement, certaines années
(En pourcentage du PIB)

| | Formation brute de capital fixe | | | | | Épargne intérieure brute | | | | | Déficit/excédent extérieur | | | | |
|-------------------------------|---------------------------------|------|------|------|------|--------------------------|------|------|------|------|----------------------------|------|------|------|------|
| | 2000-2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2000-2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2000-2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
| PMA | 20,5 | 22,3 | 22,6 | 22,9 | 24,5 | 17,6 | 15,5 | 20,1 | 21,6 | 20,0 | -2,9 | -6,8 | -2,5 | -1,4 | -4,5 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 19,3 | 21,6 | 21,8 | 21,6 | 23,0 | 18,2 | 14,9 | 21,5 | 23,0 | 21,1 | -1,1 | -6,7 | -0,2 | 1,3 | -1,9 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 22,6 | 23,6 | 24,0 | 25,2 | 27,2 | 16,4 | 16,0 | 17,2 | 18,4 | 17,6 | -6,2 | -7,6 | -6,7 | -6,8 | -9,6 |
| <i>PMA insulaires</i> | 11,8 | 17,5 | 18,2 | 18,2 | 17,2 | 31,8 | 34,0 | 40,8 | 50,6 | 43,3 | 20,0 | 16,6 | 22,6 | 32,4 | 26,1 |
| Autres pays en développement | 26,1 | 30,2 | 30,2 | 30,4 | 31,1 | 32,0 | 33,8 | 35,1 | 35,6 | 35,4 | 5,9 | 3,6 | 4,9 | 5,3 | 4,4 |

Source: CNUCED, base de données UNCTADstat (consultée en août 2014).

2. MOBILISATION DES RESSOURCES EXTÉRIEURES: FLUX DE CAPITAUX PRIVÉS ET PUBLICS

L'évolution de l'épargne et de l'investissement des PMA indique que l'investissement repose de manière disproportionnée sur les mouvements financiers extérieurs. Les investissements en capital fixe ayant atteint 24,5 % du PIB et le taux d'épargne intérieure ayant reculé à 20 % du PIB, les PMA ont dû se procurer des ressources extérieures équivalent à 4,5 % du PIB pour financer leurs investissements en 2012. Bien que ce pourcentage varie selon les pays, le financement extérieur est d'une importance cruciale pour chacun d'entre eux.

La composition des flux financiers extérieurs vers les PMA diffère de celle des pays développés et des autres pays en développement. Dans ces deux dernières catégories de pays, les principales sources de financement extérieur sont l'IED et les investissements de portefeuille alors que dans le cas des PMA, les flux de capitaux privés proviennent majoritairement des envois de fonds, plus importants et plus stables que l'IED (UNCTAD, 2012: chap. 1)⁶. Les investissements de portefeuille vers les PMA sont en revanche négligeables (graphique 3). Les envois de fonds constituent aussi un élément majeur de la balance des paiements de plusieurs PMA, ainsi qu'une source vitale de devises pouvant servir à financer partiellement d'autres éléments de la balance des paiements (leur déficit commercial, par exemple). S'agissant des flux de capitaux publics, les versements nets d'APD représentent la majeure partie du financement extérieur (graphique 4). Par conséquent, les envois de fonds et le financement public concessionnel restent extrêmement importants pour les PMA, car ils représentent près des trois quarts (30 % et 45 %, respectivement) des flux de capitaux vers ces pays.

L'augmentation des flux de capitaux vers les PMA en tant que groupe, enregistrée en 2012, résultait de la hausse de 16 % des flux privés – qui ont atteint 56 milliards de dollars – attribuable à des envois de fonds plus importants et à des entrées d'IED historiquement élevées. Les flux publics ont quant à eux suivi deux tendances distinctes: l'APD, hors allégement de la dette, a légèrement augmenté (1,3 %) pour s'établir à 42,3 milliards de dollars, tandis que les versements au titre de l'allégement de la dette ont chuté de 79 % pour se situer à 0,8 milliard de dollars.

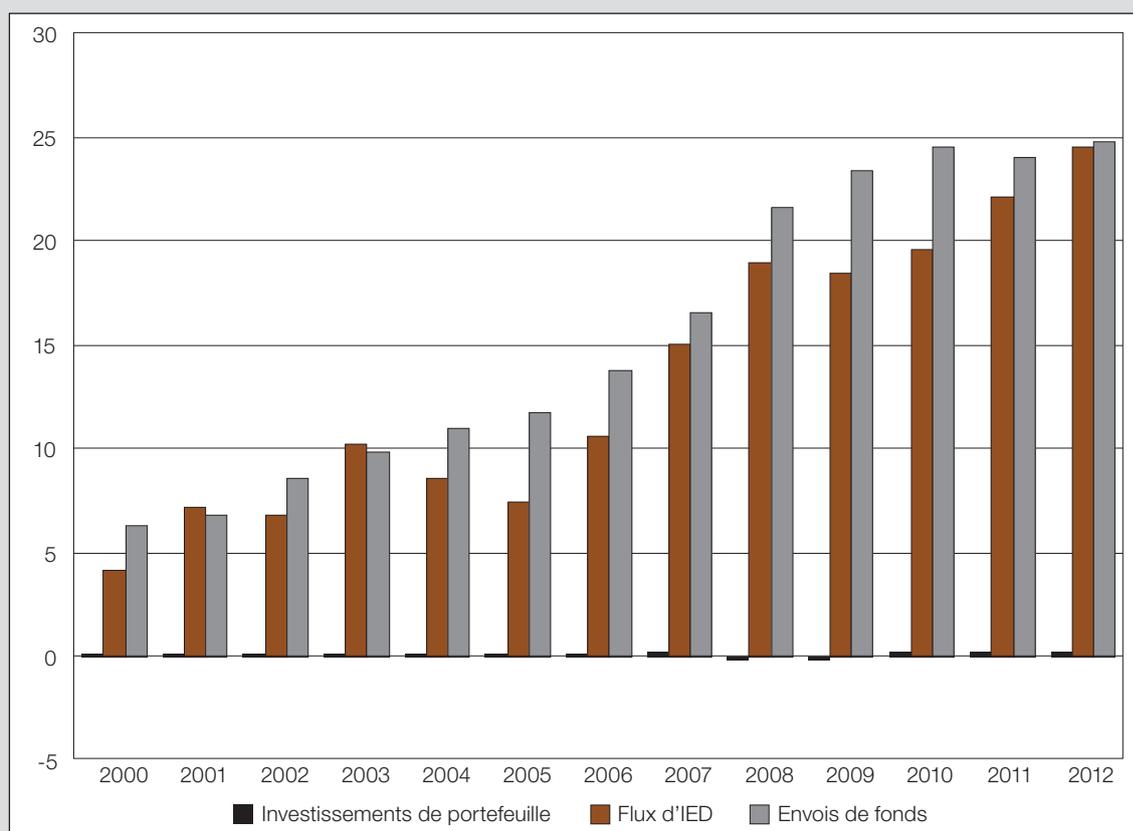
Les envois de fonds ont connu une hausse significative (11 %) en 2012, pour atteindre 29,5 milliards de dollars, principalement en raison de l'augmentation des flux vers les PMA asiatiques. Ces derniers étaient en effet, et de loin, les principaux bénéficiaires (70 %) des envois de fonds vers les PMA. À lui seul, le Bangladesh a reçu 45 % des envois à destination des PMA. En 2012, les envois vers les PMA asiatiques ont bondi de 2,8 milliards de dollars pour se chiffrer à 21,2 milliards de dollars, essentiellement sous l'effet de la hausse de 2 milliards de dollars enregistrée au Bangladesh, portant ainsi le total des flux

Les PMA ont dû se procurer des ressources extérieures équivalent à 4,5 % du PIB pour financer leurs investissements en 2012.

L'augmentation des flux de capitaux vers les PMA en tant que groupe enregistrée en 2012 résultait de la hausse des flux privés.

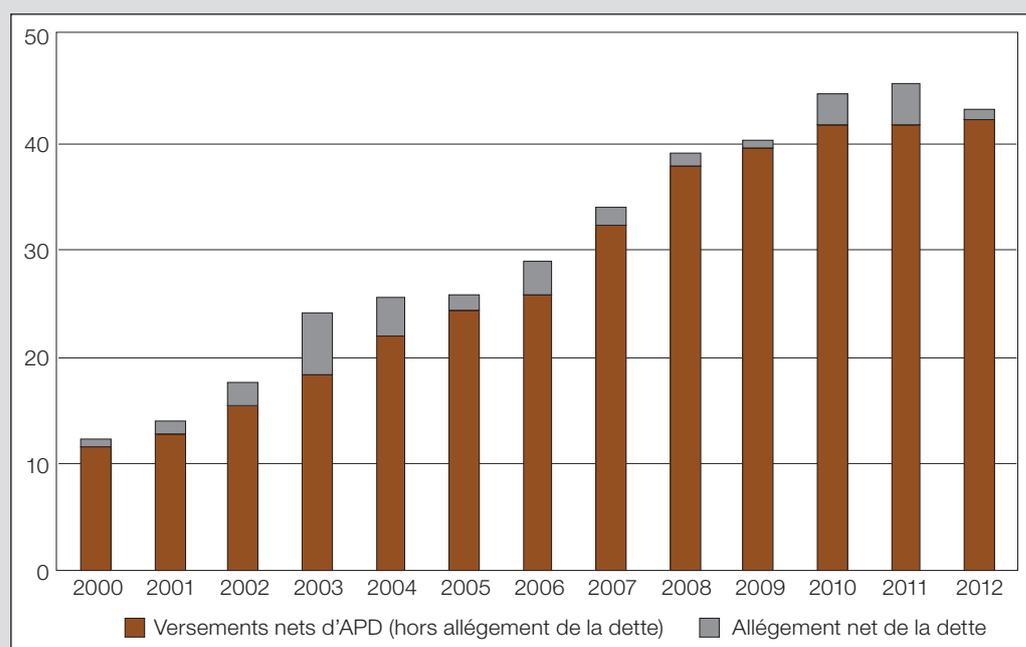
Les envois de fonds ont connu une hausse significative, principalement en raison de l'augmentation des flux vers les PMA asiatiques.

Graphique 3. Flux de capitaux privés vers les PMA, 2000-2012
(En milliards de dollars courants)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale (consultée en août 2014) et la base de données UNCTADstat de la CNUCED (consultée en août 2014).

Graphique 4. Flux de capitaux publics vers les PMA, 2000-2012
(En milliards de dollars courants)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données du CAD de l'OCDE (consultée en août 2014)

à destination de ce pays à 14 milliards de dollars. D'autres PMA asiatiques ont également observé une hausse à cet égard, quoique moindre, notamment le Népal et le Myanmar, où les envois se sont accrus de 0,7 milliard de dollars et de 0,4 milliard de dollars, respectivement. Les résultats des PMA africains et d'Haïti variaient pour leur part d'un pays à l'autre: alors que, globalement, les envois ont augmenté de 0,2 milliard de dollars pour se situer à 8,2 milliards de dollars, seuls quelques pays, dont Haïti et l'Ouganda, ont enregistré une hausse. En revanche, les flux vers la plupart des autres PMA ont diminué en 2012. Par exemple, ils ont fortement chuté au Sénégal et au Lesotho, où les transferts revêtent une très grande importance pour l'économie car ils représentent une large part du revenu national brut (plus de 10 %) (UNCTAD, 2012: chap. 3). Les envois de fonds vers les PMA insulaires ont quant à eux accusé un recul généralisé, s'établissant à 162 millions de dollars en 2012 contre 164 millions de dollars l'année précédente.

D'autre part, les flux d'IED vers les PMA ont augmenté de 10 % pour atteindre un niveau record de 24,4 milliards de dollars en 2012, les principaux bénéficiaires étant les PMA africains exportateurs de minéraux. Cette augmentation est survenue en dépit d'un déclin notable des sorties et des entrées d'IED au niveau mondial. Ainsi, les flux en provenance des pays développés vers le reste du monde sont tombés à un niveau proche du creux observé en 2009, et ceux qui leur étaient destinés ont atteint leur niveau le plus bas depuis 10 ans. Malgré ce contexte défavorable, les flux à destination des PMA africains ont augmenté de 2,5 milliards de dollars pour s'établir à 21,8 milliards de dollars, ce qui représente plus de 70 % des flux vers les PMA. Les flux d'IED, cependant, sont restés très concentrés dans quelques PMA africains riches en ressources naturelles, les autres secteurs ne recevant qu'une part limitée de ces flux. En 2012, ils ont surtout été destinés aux pays exportateurs de minéraux, en particulier la Mauritanie, le Mozambique et la République démocratique du Congo. Les PMA asiatiques ont également enregistré une hausse des entrées d'IED en 2012 (1 milliard de dollars) qui se sont élevés à près de 6 milliards de dollars. Une large part (79 %) de ces flux était destinée au Cambodge. En revanche, les flux vers les PMA insulaires ont beaucoup fléchi, se chiffrant seulement à 212 millions de dollars, leur niveau le plus bas depuis 2005.

En ce qui concerne les flux de capitaux publics, l'APD (hors allègement de la dette) est restée pratiquement inchangée. L'APD versée aux PMA n'a en effet augmenté en moyenne que de 1 % pendant deux années consécutives (2011 et 2012)⁷. Par contre, si l'on inclut l'allègement de la dette dans l'APD, on observe un recul des flux publics: après avoir atteint un niveau record de 45,5 milliards de dollars en 2011, les flux vers les PMA ont fléchi en 2012 pour s'établir à 43 milliards de dollars. L'APD (incluant l'allègement de la dette) a diminué en 2012 parce que les PMA africains n'ont pas bénéficié d'un allègement de leur dette aussi important que l'année précédente. C'est la République démocratique du Congo, deuxième PMA bénéficiaire de l'APD après l'Afghanistan, qui a accusé la plus forte baisse à cet égard, l'APD passant de 5,5 milliards de dollars en 2011 à 2,9 milliards de dollars en 2012. Les flux d'aide aux PMA asiatiques ont par ailleurs augmenté de 0,8 milliard de dollars, pour atteindre 12 milliards de dollars en 2012, principalement en raison de l'augmentation des flux vers le Bangladesh (0,7 milliard de dollars), alors que les flux vers les PMA insulaires sont restés stables.

En résumé, bien que les PMA aient consenti des efforts considérables pour mobiliser des ressources intérieures en faveur de leur développement, la baisse de leur taux d'épargne a creusé le déficit de ressources extérieures. Alors que les flux de capitaux privés (envois de fonds et entrées d'IED) vers les PMA ont augmenté en 2012, l'APD, première source de financement extérieur des PMA, a eu tendance à stagner. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la diminution ou la stagnation de l'APD

Les flux d'IED vers les PMA ont augmenté pour atteindre un niveau record, les principaux bénéficiaires étant les PMA africains exportateurs de minéraux.

L'APD (hors allègement de la dette) est restée pratiquement inchangée.

est en partie le fait d'un vaste ensemble de mesures d'austérité adoptées par les pays donateurs ces dernières années (UNCTAD, 2013: chap. 1). Il demeure primordial que les PMA obtiennent des ressources financières plus importantes pour financer leur développement. Compte tenu du creusement du déficit extérieur et de la stagnation de l'APD, les PMA seront confrontés à des défis majeurs lorsqu'ils s'attacheront à stimuler leur croissance.

3. FLUX D'IED VERS LES PMA EN 2013

Les flux d'IED vers les PMA ont augmenté, pour atteindre un montant record de près de 28 milliards de dollars.

En 2013, les flux d'IED vers les PMA ont augmenté de 3,5 milliards de dollars (14 %), pour atteindre un montant record de près de 28 milliards de dollars (tableau 4), ce qui représente près de 2 % des flux mondiaux. Bien que ce pourcentage soit peu élevé, il ne cesse d'augmenter depuis 2010. Les flux mondiaux d'IED ont connu une hausse de 9 % en 2013, pour s'établir à 1 450 milliards de dollars (UNCTAD, 2014b), alors qu'on assiste au retour d'un optimisme prudent à l'égard de l'IED.

L'augmentation des flux d'IED à destination des PMA africains explique pour une bonne part la hausse des flux vers les PMA considérés dans leur ensemble.

L'augmentation de 2,5 milliards de dollars des flux d'IED à destination des PMA africains, qui atteignent maintenant 21,8 milliards de dollars, explique pour une bonne part la hausse des flux vers les PMA considérés dans leur ensemble, en dépit d'un désinvestissement significatif en Angola (flux négatifs de 4,3 milliards de dollars). Les PMA asiatiques ont également enregistré une hausse des entrées d'IED (0,9 milliard de dollars), qui s'établissent dorénavant à 6 milliards de dollars. Cependant, des tendances contrastées ont été observées pour les bénéficiaires plus importants: le Bangladesh a connu une augmentation substantielle (0,3 milliard de dollars), le Cambodge, une quasi-stagnation (augmentation de seulement 0,05 milliard de dollars) et le Yémen, une réduction continue des investissements antérieurs (flux négatifs). Les PMA insulaires se sont pour leur part remis du recul brutal accusé en 2012, les flux leur étant destinés ayant augmenté de 55 millions de dollars pour s'établir à 213 millions de dollars du fait de la hausse des flux vers les Comores et le Timor-Leste. Toutefois, les flux d'IED vers ce groupe restent proches des faibles niveaux enregistrés en 2007.

Une analyse des différents groupes de PMA effectuée en fonction de la spécialisation de leurs exportations montre que l'IED n'a pas évolué de manière linéaire.

Une analyse des différents groupes de PMA effectuée en fonction de la spécialisation de leurs exportations montre que l'IED n'a pas évolué de manière linéaire en 2013. Les flux vers les pays exportateurs de minéraux ont en effet reculé alors que ceux vers les pays exportateurs de services, les pays exportateurs d'articles manufacturés et les pays exportateurs mixtes ont augmenté de manière plus ou moins importante. Les flux à destination des PMA exportateurs de combustibles ont pour leur part suivi deux tendances contraires, augmentant ou diminuant selon le pays.

Les PMA exportateurs de minéraux, premiers bénéficiaires des flux d'IED vers les PMA, ont reçu 11 milliards de dollars d'IED en 2013 (tableau 5). Après avoir suivi une tendance à la hausse durant les années précédentes, les flux qui leur étaient destinés ont chuté de 12 % en 2013, les augmentations enregistrées par plusieurs pays producteurs de minéraux (notamment le Mozambique et la

Tableau 4. Flux d'IED vers les PMA, 2009-2013
(En millions de dollars)

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| PMA (total) | 18 481 | 19 558 | 22 111 | 24 429 | 27 956 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 15 531 | 15 415 | 17 666 | 19 317 | 21 801 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 2 716 | 3 777 | 4 138 | 4 953 | 5 943 |
| <i>PMA insulaires</i> | 234 | 366 | 307 | 158 | 213 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat (consultée en août 2014).

Zambie) n'ayant pu compenser la nette diminution des flux vers la Guinée et la République démocratique du Congo.

Les flux d'IED vers les pays exportateurs de combustibles dépendent fortement de l'évolution des flux à destination de l'Angola, principal PMA exportateur de combustibles et bénéficiaire de l'IED. En 2013, l'Angola a continué d'enregistrer des flux négatifs, bien que cette tendance au désinvestissement ait ralenti, passant d'environ 7 milliards de dollars en 2012 à environ 4 milliards de dollars l'année suivante. Le Yémen a également connu une réduction des investissements antérieurs en 2013. Par contre, si l'on exclut ces deux pays des calculs, les flux d'IED vers les PMA exportateurs de combustibles se sont élevés à 5,5 milliards de dollars cette année-là, soit une augmentation de 14 %.

Les flux d'IED vers les PMA exportateurs mixtes ont quant à eux augmenté de 4,5 % en 2013, pour atteindre 7 milliards de dollars. La hausse des flux d'IED à destination du Myanmar, principal pays exportateur mixte bénéficiaire, a partiellement compensé les baisses observées dans d'autres pays: il convient en particulier de souligner la forte diminution des flux vers le Niger, ainsi que la baisse des flux d'IED à destination de la République centrafricaine.

Les flux vers les PMA exportateurs de services et les PMA exportateurs d'articles manufacturés ont aussi augmenté en 2013, de 21 % (près de 0,9 milliard de dollars) et d'environ 10 % (près de 0,3 milliard de dollars), respectivement. Alors que 10 des 13 PMA exportateurs de services ont vu les flux d'investissement progresser, l'augmentation enregistrée dans les PMA exportateurs d'articles manufacturés était principalement attribuable à la hausse des flux vers un seul pays, le Bangladesh (de 1,3 milliard de dollars en 2012 à 1,6 milliard de dollars en 2013), qui a bénéficié de 50 % des flux à destination de ce groupe de PMA.

Compte tenu de ce qui précède, l'augmentation des flux d'IED vers les PMA exportateurs d'articles manufacturés doit être considérée objectivement, car seulement 10 % des flux vers les PMA concernaient ces pays, et la plus grosse partie de ce pourcentage (84 %) concernait uniquement deux d'entre eux, le Bangladesh et le Cambodge. Si l'on exclut ces deux pays, on constate que les flux d'investissement vers les autres pays exportateurs d'articles manufacturés (Bhoutan, Haïti et Lesotho) n'ont atteint que 250 millions de dollars en 2013, soit seulement 0,9 % des flux d'IED à destination des PMA. En revanche, les PMA spécialisés dans les industries extractives ont attiré plus de 70 % de ces flux.

En conclusion, les flux d'IED vers les PMA en général, et vers les PMA africains en particulier, bénéficient principalement aux pays spécialisés dans les industries extractives (graphique 5). Par conséquent, le simple fait que les flux d'IED vers les PMA exportateurs de minéraux ont diminué en 2013, alors que ceux vers les pays exportateurs d'articles manufacturés ont augmenté, ne signifie pas que les pays les plus pauvres dépendent moins de l'IED dans les industries extractives.

Les flux d'IED vers les PMA exportateurs mixtes, exportateurs de services et exportateurs d'articles manufacturés ont augmenté en 2013.

L'augmentation des flux d'IED vers les PMA exportateurs d'articles manufacturés doit toutefois être considérée objectivement, car seulement 10 % des flux vers les PMA concernaient ces pays, et la plus grosse partie de ce pourcentage concernait uniquement deux d'entre eux, le Bangladesh et le Cambodge.

Les flux d'IED vers les PMA en général, et vers les PMA africains en particulier, bénéficient principalement aux pays spécialisés dans les industries extractives.

Tableau 5. Flux d'IED vers les PMA en fonction de la spécialisation des exportations, 2008-2013
(En millions de dollars)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|-------|-------|-------|-------|--------|--------|
| Exportateurs de produits alimentaires et agricoles | 383 | 294 | 480 | 402 | 312 | 345 |
| Exportateurs de combustibles | 5 506 | 6 919 | 2 903 | 1 406 | -2 584 | 1 128 |
| Exportateurs de minéraux | 4 201 | 3 228 | 6 415 | 7 598 | 13 102 | 11 477 |
| Exportateurs d'articles manufacturés | 2 145 | 1 544 | 1 956 | 2 149 | 2 967 | 3 251 |
| Exportateurs de services | 3 008 | 2 840 | 2 625 | 3 416 | 3 875 | 4 696 |
| Exportateurs mixtes | 3 689 | 3 665 | 5 180 | 7 154 | 6 780 | 7 087 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat (consultée en août 2014).

4. ENVOIS DE FONDS EN 2013

En 2013, les envois de fonds vers les PMA auraient augmenté, les PMA africains enregistrant une hausse particulièrement forte.

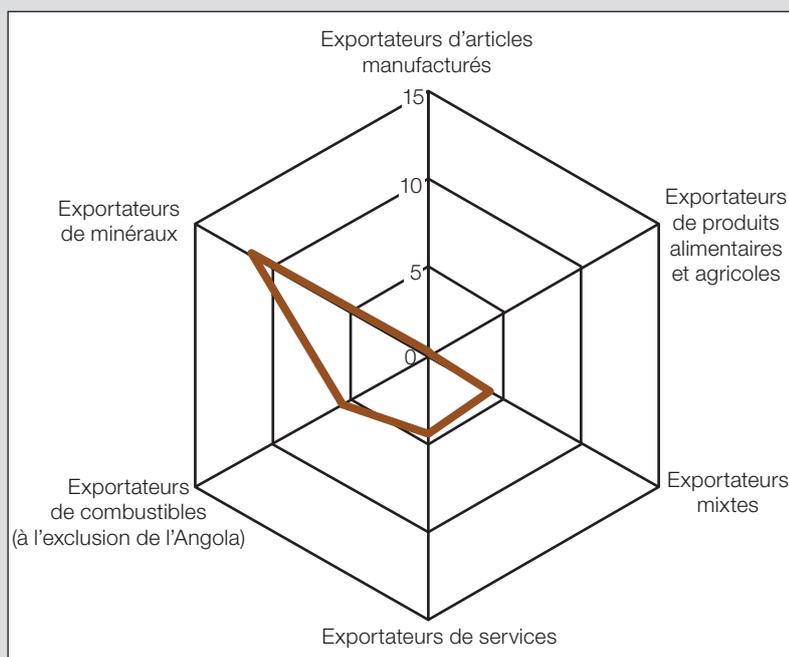
En 2013, les envois de fonds vers les PMA auraient augmenté de 2,5 % pour s'établir à 30,7 milliards de dollars, les PMA africains enregistrant une hausse particulièrement forte (6,7 % pour atteindre près de 9,2 milliards de dollars). Plusieurs pays ont connu une croissance à deux chiffres des envois de fonds, notamment le Rwanda et l'Ouganda (30 % et 14,5 %, respectivement). Les envois vers les PMA asiatiques n'ont quant à eux affiché qu'une hausse modeste de 0,8 %, pour s'élever à 21 milliards de dollars en 2013, dans un contraste frappant avec l'augmentation annuelle moyenne à deux chiffres constatée au cours des années précédentes (11,2 % en 2011 et 15,3 % en 2012). Ce ralentissement s'explique par le déclin de 2,4 % enregistré par le premier bénéficiaire des PMA asiatiques, le Bangladesh. Les envois vers les PMA insulaires ont pour leur part augmenté de 4,5 % en 2013, en raison de la hausse des envois destinés au Timor-Leste (dont le total des envois de fonds s'établit à 120 millions de dollars, soit près de 9 % du PIB).

S'agissant des envois de fonds en proportion du PIB, les principaux bénéficiaires étaient le Népal (25 % du PIB), Haïti (21 % du PIB) et le Libéria (20 % du PIB). Ces trois pays ont connu une augmentation des envois de fonds en 2013 (9 %, 5 % et 6 %, respectivement). En revanche, le Lesotho, où les envois représentaient 23 % du PIB, a accusé un recul de 6 %. En valeur absolue, le Bangladesh a continué d'être le principal bénéficiaire des envois de fonds (près de 14 milliards de dollars en 2013).

E. Perspectives économiques des PMA

La croissance économique mondiale devrait être modérée à moyen terme. Au cours des deux premiers trimestres de 2014, l'économie mondiale s'est légèrement améliorée et, d'après les projections actuelles, le taux annuel moyen

Graphique 5. Flux d'IED vers les PMA africains en fonction de la spécialisation des exportations, 2013
(En milliards de dollars)



de croissance devrait être de 2,5 à 3 % en 2014 (UNCTAD, 2014a: chap. 1)⁸. On s'attend à ce que les pays développés soient les principaux catalyseurs de la reprise. Les pays en développement devraient par contre voir leur croissance ralentir même s'ils continueront probablement d'être à l'origine de plus des deux tiers de la croissance mondiale (IMF, 2014: chap. 1).

Malgré une légère amélioration des perspectives, la reprise économique mondiale demeure fragile et incertaine. Les risques de rechute demeurent significatifs pour les pays développés et les pays en développement, y compris les PMA. Les pays développés sont confrontés à des problèmes majeurs tels qu'une inflation peu élevée et une croissance susceptible de demeurer atone pendant longtemps, en particulier dans la zone euro et au Japon (IMF, 2014: chap. 1). Dans les pays en développement, l'instabilité persistante du système financier international pourrait conduire à une inversion des flux de capitaux, et il leur serait alors difficile de satisfaire leurs importants besoins de financement extérieur (UNCTAD, 2014a: chap. 1).

L'environnement extérieur défavorable, aggravé par la stagnation des versements d'APD et le creusement du déficit de ressources extérieures, risque de compromettre la croissance économique des PMA. Déjà en 2013, les revenus tirés du commerce n'ont que légèrement augmenté, voire ont diminué, en raison de la chute des prix des produits de base, et les incertitudes toujours présentes concernant les prix internationaux de ces produits limiteront la croissance des PMA à moyen terme. Du côté de l'offre, les tensions géopolitiques prévalant dans différentes régions productrices de produits de base pourraient conduire à un rebond temporaire des prix, tandis que du côté de la demande, la situation dépendra dans une grande mesure des résultats des pays en développement plus dynamiques – en particulier la Chine – où la demande de produits de base est jusqu'à maintenant restée soutenue (UNCTAD, 2014: chap. 1). L'ajustement aux variations de l'environnement extérieur a toujours constitué pour ces pays un problème majeur, mais il est aujourd'hui exacerbé par la morosité et le climat d'incertitude qui caractérisent l'économie mondiale.

La dégradation de l'environnement extérieur et le recul de la croissance dans les PMA donnent à penser qu'il sera sans doute encore plus difficile d'atteindre aussi bien les OMD que les objectifs de développement durable (ODD) qui doivent leur succéder. Dans des conditions aussi incertaines, il faudra en effet adopter une approche plus stratégique pour opérer la transformation structurelle nécessaire à une croissance soutenue et équitable. Une telle croissance est cependant indispensable pour permettre aux PMA d'affronter des problèmes récurrents ou nouveaux. Ces questions sont abordées dans les chapitres ultérieurs du présent Rapport.

Malgré une légère amélioration des perspectives, la reprise économique mondiale demeure fragile et incertaine.

L'environnement extérieur défavorable risque de compromettre la croissance économique des PMA.

La dégradation de l'environnement extérieur et le recul de la croissance dans les PMA donnent à penser qu'il sera sans doute encore plus difficile d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD).

Tableau 6. Envois de fonds vers les PMA, 2008-2013
(En millions de dollars)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| PMA (total) | 21 461 | 22 542 | 24 376 | 26 953 | 29 922 | 30 673 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 7 983 | 7 446 | 7 731 | 8 444 | 8 601 | 9 179 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 13 446 | 15 057 | 16 493 | 18 347 | 21 161 | 21 328 |
| <i>PMA insulaires</i> | 31 | 39 | 152 | 161 | 159 | 166 |
| Total | 446 328 | 417 158 | 453 499 | 506 565 | 521 489 | 541 938 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Migration and Remittances* de la Banque mondiale, <http://www.worldbank.org/migration>, mise à jour en avril 2014.

Note: Les données fournies pour 2013 sont des estimations.

Notes

- 1 Selon le *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés* (UNCTAD, 2010: chap. 1), les résultats économiques obtenus par les PMA au cours de la crise pouvaient être largement attribués à plusieurs facteurs extérieurs, en particulier une forte augmentation de l'aide du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et des banques régionales de développement en 2009, ce qui a compensé en partie la diminution des flux de capitaux privés. En outre, la hausse de la demande des grands pays émergents a contribué au redressement des prix internationaux des produits de base au cours de cette année. Enfin, les PMA ont profité des envois de fonds qui se sont poursuivis au même rythme.
- 2 Pour la composition des groupes de pays, voir la page xii du présent Rapport.
- 3 Les combats déclenchés en mars 2013 ont plongé le pays dans la crise la plus grave de son histoire (AfDB, OECD and UNDP, 2014), conduisant son économie à l'arrêt en 2014.
- 4 La catégorie des «textiles» inclut les fibres, les fils et les tissus textiles ainsi que les vêtements (CTCI 26 + 65 + 84).
- 5 Les données, tirées de sources différentes, couvrent des périodes distinctes, certaines allant jusqu'en 2012, d'autres, jusqu'en 2013. Au moment de la rédaction du présent Rapport, seules les données relatives aux envois de fonds et aux flux d'IED avaient été communiquées pour 2013.
- 6 Les envois de fonds des migrants s'entendent de la somme des envois des travailleurs, des salaires et des transferts des migrants. Les transferts des migrants couvrent les flux de biens et les modifications des éléments financiers qui découlent de la migration (changement de résidence pendant au moins un an).
- 7 Au moment de la rédaction du présent Rapport, les données disponibles ne couvraient que la période allant jusqu'en 2012 (inclusivement). Des données préliminaires n'ont pu être utilisées aux fins de l'analyse, car seulement un petit nombre de donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE avaient communiqué leurs données suffisamment tôt.
- 8 Le FMI prévoit une croissance annuelle moyenne de la production mondiale de 3,4 % en 2014. Le taux de croissance mondiale a été abaissé à 3,4 %, soit une diminution de 0,3 % par rapport au chiffre de 3,7 % prévu en janvier 2014, pour refléter la faiblesse du premier trimestre, en particulier aux États-Unis, et les perspectives moins optimistes de plusieurs marchés émergents (IMF, 2014).

Bibliographie

- AfDB, OECD and UNDP (2014). *African Economic Outlook 2014*. Paris, Tunis and New York, Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), African Development Bank (AfDB) and United Nations Development Programme (UNDP). Available at: www.africaneconomicoutlook.org (accessed August 2014).
- EIA (2014). *Petroleum and other liquid production*. Washington (DC), United States Energy Information Administration. Available at: www.eia.gov (accessed August 2014).
- EIU (2014). *Sierra Leone Country Report 2014*. London, Economics Intelligence Unit.
- IMF (2014). *World Economic Outlook 2014: Recovery strengthens, remains uneven*. Washington (DC), International Monetary Fund (IMF).
- UNCTAD (2010). *The Least Developed Countries Report 2010: Towards a New International Development Architecture for LDCs*. New York and Geneva, United Nations.
- UNCTAD (2011). *The Least Developed Countries Report 2011: The potential role of South-South cooperation for inclusive and sustainable development*. New York and Geneva, United Nations.
- UNCTAD (2012). *The Least Developed Countries Report 2012: Harnessing remittances and diaspora knowledge to build productive capacities*. New York and Geneva, United Nations.
- UNCTAD (2013). *The Least Developed Countries Report 2013: Growth with employment for inclusive and sustainable development*. New York and Geneva, United Nations.
- UNCTAD (2014a). *Trade and Development Report 2014: Global governance and policy space for development*. New York and Geneva, United Nations.
- UNCTAD (2014b). *World Investment Report 2014: Investing in the SDGs: An action plan*. New York and Geneva, United Nations.
- United Nations (2001). *Brussels Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2001–2010*. Brussels, United Nations.
- United Nations (2011). *Istanbul Programme of Action for the Least Developed Countries for the decade 2011-2020*. Istanbul, United Nations.

CHAPITRE **2**

**PROGRÈS ACCOMPLIS PAR LES PMA
DANS LA RÉALISATION DES OMD**



A. Introduction

Alors que les PMA ont atteint un taux de croissance économique conforme à l'objectif de 7 %, on s'attend à ce que la majorité d'entre eux ne parviennent pas à réaliser la plupart des OMD.

Depuis 2000, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD, voir le tableau 7) sont l'expression concrète des ambitions de la communauté internationale en matière de développement. En outre, les Programmes d'action de Bruxelles et d'Istanbul ont entre-temps arrêté les objectifs de développement économique pour les pays les moins avancés (PMA). Cependant, alors que les PMA pris dans leur ensemble ont atteint un taux de croissance économique largement conforme à l'objectif de 7 % fixé dans ces plans d'action, on s'attend à ce que la majorité d'entre eux ne parviennent pas à réaliser la plupart des OMD. Comme on le verra dans l'encadré 2, ces objectifs, de par leur nature même, sont exceptionnellement difficiles à atteindre pour les PMA. Leur état de réalisation ne devrait donc pas être considéré simplement comme un échec des gouvernements des PMA, car il est aussi en partie imputable au fait que la communauté internationale n'ait pas honoré ses engagements envers le développement mondial en général et les PMA en particulier.

Cela étant, de nombreux PMA ont enregistré des taux de croissance sans précédent pendant une bonne partie de la période écoulée depuis 2000, et les versements effectués au titre de l'aide publique au développement (APD) ont rapidement augmenté, même s'ils restent bien en deçà de l'objectif fixé (entre 0,15 et 0,20 % du revenu national brut (RNB) des pays donateurs). Le fait que le modèle actuel de croissance économique n'ait pas permis d'offrir aux populations concernées des avantages aussi substantiels que ceux prévus par les OMD durant une période de croissance exceptionnellement favorable, et qui plus est marquée par une forte hausse de l'APD, laisse entrevoir un problème plus profond. Ce constat a des incidences importantes sur le programme de développement pour l'après-2015: les PMA auront en effet peu de chances d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD), beaucoup plus ambitieux, s'ils ne tirent aucun enseignement des succès et des échecs de ces 15 dernières années. La nature de ces enseignements est abordée dans les chapitres ultérieurs du Rapport.

Les PMA auront peu de chances d'atteindre les ODD, beaucoup plus ambitieux, s'ils ne tirent aucun enseignement des succès et des échecs de ces 15 dernières années.

Dans le présent chapitre, la CNUCED examine dans quelle mesure les PMA ont atteint les principales cibles arrêtées dans les domaines de la pauvreté, de l'emploi, de la faim, de l'éducation, de la santé et de l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement (sect. B). Elle se penche ensuite sur les progrès accomplis par la communauté internationale au regard de l'OMD 8 (appui international au développement) s'agissant des PMA (sect. C). Enfin, elle fait une synthèse des analyses effectuées et présente des conclusions dans la section D.

B. Suivi des progrès accomplis au regard des OMD

La réalisation des OMD au niveau mondial présente un tableau en demi-teintes.

Dans la présente section, la CNUCED commence par résumer dans quelle mesure les OMD ont été atteints à l'échelle mondiale, puis évalue les progrès accomplis par les PMA dans la réalisation de ces objectifs par rapport à 1990, année de référence. Les données chronologiques relatives à tous les OMD étant fragmentaires, cette évaluation est effectuée sur la base de données couvrant des périodes quinquennales. Il convient toutefois de noter que, pour certains indicateurs, les pays et groupes de pays visés varient même à l'intérieur de ces périodes quinquennales; les résultats sont en conséquence davantage influencés par les valeurs aberrantes, en particulier dans le cas des PMA insulaires et de la période 2011-2012, pour lesquels peu de données sont disponibles.

Tableau 7. Objectifs du Millénaire pour le développement et cibles connexes

| | |
|---|--|
| Objectif 1 Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | <i>Cible 1.A</i> |
| | Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour. |
| | <i>Cible 1.B</i> |
| | Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif*. |
| Objectif 2 Assurer l'éducation primaire pour tous | <i>Cible 1.C</i> |
| | Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim. |
| Objectif 3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | <i>Cible 2.A</i> |
| | D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. |
| Objectif 4 Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans | <i>Cible 3.A</i> |
| | Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard. |
| Objectif 5 Améliorer la santé maternelle | <i>Cible 4.A</i> |
| | Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. |
| | <i>Cible 5.A</i> |
| Objectif 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle. |
| | <i>Cible 5.B</i> |
| | Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015*. |
| Objectif 7 Assurer un environnement durable | <i>Cible 6.A</i> |
| | D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle. |
| | <i>Cible 6.B</i> |
| | D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida. |
| Objectif 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | <i>Cible 6.C</i> |
| | D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle. |
| | <i>Cible 7.A</i> |
| | Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales. |
| | <i>Cible 7.B</i> |
| | Réduire la perte de biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte*. |
| <i>Cible 7.C</i> | |
| Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base. | |
| <i>Cible 7.D</i> | |
| Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis. | |
| Objectif 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | <i>Cible 8.A</i> |
| | Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire (y compris par un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, au niveau tant national qu'international). |
| | <i>Cible 8.B</i> |
| | Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés (y compris par l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés, l'application d'un programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés et l'annulation des dettes publiques bilatérales, ainsi que l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté). |
| | <i>Cible 8.C</i> |
| | Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les décisions issues de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale). |
| <i>Cible 8.D</i> | |
| Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme. | |
| <i>Cible 8.E</i> | |
| En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement. | |
| <i>Cible 8.F</i> | |
| En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous. | |

Source: Nations Unies (2008).

Notes: *Cibles ajoutées à la liste lors du Sommet mondial de 2005.

Encadré 2. Les indicateurs associés aux OMD et l'interprétation des progrès accomplis par les PMA

La plupart des OMD (et des ODD connexes qui devraient leur succéder) reposent sur des indicateurs négatifs, c'est-à-dire qu'ils visent à réduire une variable négative à zéro, ou dans une proportion donnée, plutôt qu'à accroître une variable positive. Ainsi, certains OMD cherchent à réduire de moitié la proportion de personnes pauvres, sous-alimentées ou n'ayant pas accès à l'eau potable ni à des services d'assainissement, à réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ou à réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle. Par exemple, pour parvenir à un taux net de scolarisation dans le primaire de 100 %, l'indicateur précise qu'il faudrait réduire à zéro la proportion des enfants de la tranche d'âge concernée qui ne fréquentent pas l'école et, pour assurer «la possibilité pour chacun [...] de trouver un travail décent», il précise qu'il faudrait réduire à zéro la proportion de la population active qui n'a pas un travail décent.

L'utilisation d'indicateurs négatifs présente trois avantages majeurs:

- Premièrement, il est intuitivement stimulant de fixer un objectif qui consiste à atteindre, grâce à un nivellement par le haut ou par le bas, un repère idéal qui, dans certains cas (pauvreté et scolarisation, par exemple), va généralement de soi dans les pays développés;
- Deuxièmement, de tels indicateurs permettent d'interpréter les objectifs mondiaux à la lumière d'un ensemble d'objectifs nationaux ou régionaux identiques. Si, par exemple, les taux de pauvreté, de mortalité des enfants de moins de 5 ans et de mortalité maternelle sont réduits de moitié, de deux tiers et de trois quarts, respectivement, dans chaque pays, il s'ensuit qu'ils diminueront aussi dans les mêmes proportions dans chaque région et à l'échelle mondiale;
- Troisièmement, les progrès accomplis sont supérieurs, en chiffres absolus, lorsque le point de départ est plus éloigné. Par exemple, le fait de réduire de moitié le taux de pauvreté dans deux pays de même taille permet d'arracher plus de personnes à la misère lorsque celle-ci touche 50 % de la population au lieu de seulement 20 %. Si l'objectif était plutôt de doubler les revenus des 20 % de personnes les plus pauvres, les principaux bénéficiaires seraient, en chiffres absolus, les personnes dont le revenu initial était le plus élevé, soit celles qui en auraient le moins besoin.

Ce troisième avantage signifie que les indicateurs négatifs sont particulièrement utiles pour établir et évaluer les priorités au niveau mondial: le moyen le plus efficace d'atteindre les objectifs à l'échelle planétaire consiste en effet à affecter les ressources là où les besoins sont les plus pressants. Cependant, lorsque ces indicateurs sont utilisés, il est plus difficile de comparer entre eux les différents résultats obtenus par les gouvernements nationaux au regard des OMD parce que, pour arriver à l'objectif fixé, les pays les plus défavorisés doivent faire, en chiffres absolus, des progrès beaucoup plus significatifs que les autres alors même qu'ils disposent de la capacité la plus limitée. Ainsi, un pays dont 60 % de la population est pauvre doit sortir 30 % de cette population de la pauvreté pour atteindre l'objectif, alors qu'un pays dont 20 % des habitants vivent dans la pauvreté peut se contenter d'améliorer les conditions de vie de seulement 10 % d'entre eux. Autre exemple, il suffit à un pays dont 90 % de la population a accès à l'eau potable ou à des infrastructures d'assainissement de fournir ces infrastructures à 5 % de personnes supplémentaires pour réaliser l'OMD pertinent, alors qu'un pays, dont seulement 40 % de la population bénéficie d'un tel accès, doit prendre des mesures pour donner cet accès à 30 % de personnes supplémentaires. L'objectif relatif au taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est encore plus difficile à satisfaire car, historiquement, plus le taux initial est élevé (caractéristique propre aux PMA où il était en moyenne de 162 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990), plus le pourcentage de réduction est faible (Easterly, 2009, figure 5).

Étant donné la nature des OMD, leur réalisation oblige en général les PMA à faire des progrès beaucoup plus importants, en chiffres absolus, que les autres pays en développement. Compte tenu de cette réalité et du fait que les PMA disposent de ressources et de capacités passablement plus limitées, on peut donc dire qu'il leur est beaucoup plus difficile d'obtenir les résultats escomptés au regard des OMD.

Selon certains indicateurs, les progrès accomplis par les PMA dans la réalisation des OMD ont été plutôt appréciables par comparaison avec les autres pays en développement: une évaluation effectuée en 2010 des progrès observés par rapport aux 25 indicateurs de suivi des OMD pour lesquels des données étaient disponibles a révélé que, pour environ la moitié des indicateurs, la proportion de pays ayant gagné du terrain depuis 1990 était plus élevée chez les PMA que pour l'ensemble des pays en développement. Le même constat pouvait en outre être fait, pour la plupart des indicateurs, concernant la proportion de pays ayant accéléré le rythme de leurs progrès au cours de la période considérée (Fukuda-Parr and Greenstein, 2010, tableaux 1 et 2), ce qui représente une amélioration considérable des conditions de vie des populations concernées.

L'utilisation des OMD comme étalon pour mesurer les résultats des pouvoirs publics en matière de développement social nous amènerait presque inévitablement à conclure que la plupart des gouvernements des PMA sont loin d'avoir autant progressé que la plupart des gouvernements des autres pays en développement. Une telle conclusion serait pourtant inutile et regrettable. Comment pourrait-on qualifier d'échec les résultats remarquables que les PMA ont obtenus pour certains indicateurs sociaux (Vandemoortele, 2007; Easterly, 2009)?

La majeure partie des PMA peinent à atteindre la plupart des OMD, mais cette situation n'est pas principalement imputable au manque d'efficacité de leurs gouvernements, mais plutôt, dans une large mesure, au fait que la communauté internationale ne leur ait pas accordé une priorité suffisante. Comme le soutient le présent Rapport, ce bilan montre également qu'on a accordé une trop grande attention aux résultats à obtenir sans suffisamment s'attarder sur les moyens d'y parvenir. Comme on le verra plus loin dans le présent chapitre, les ODD prévus sont beaucoup plus ambitieux que les OMD, en particulier pour les PMA. Il est peu probable qu'ils soient atteints si les lacunes observées dans l'approche des OMD ne sont pas corrigées.

1. BILAN DES PROGRÈS ACCOMPLIS AU NIVEAU MONDIAL DANS LA RÉALISATION DES OMD

Les OMD 1 à 7 arrêtent les cibles à atteindre concernant la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, l'établissement de meilleures normes fondamentales du développement humain (en matière d'éducation, d'égalité des sexes, de santé et d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement) et un environnement durable. Le seul objectif qui prévoit un appui international au développement (OMD 8), essentiel à l'atteinte de ces cibles, est abordé séparément dans la section C du présent chapitre.

La réalisation des OMD au niveau mondial présente un tableau en demi-teintes (World Bank and IMF, 2013; UN/DESA, 2013). La principale cible, consistant à réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population en proie à l'extrême pauvreté, avait déjà été atteinte à l'échelle planétaire en 2010-2011, même si l'on s'attend à ce que la réduction ne soit que d'un quart en Afrique sub-saharienne. L'objectif visant à donner accès à l'eau potable a aussi été réalisé au niveau mondial, mais seulement la moitié des pays en développement sont en bonne voie d'y parvenir. Les pays d'Afrique subsaharienne, ainsi que les groupes de pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord définis par la Banque mondiale, sont quant à eux passablement à la traîne car ils n'ont pas encore atteint la moitié de l'objectif. La cible (plutôt vague et moins ambitieuse) visant à améliorer, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants de taudis est également en voie d'être atteinte à l'échelle mondiale, tandis que celle consistant à éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire devrait l'être d'ici à 2015, soit 10 ans après la date prévue de 2005.

Dans plusieurs autres domaines, les progrès réalisés au niveau mondial ont été bien inférieurs aux cibles arrêtées, notamment celles concernant l'éducation primaire pour tous; les taux de mortalité infantile, de mortalité des enfants de moins de 5 ans et de mortalité maternelle; l'accès à des services d'assainissement de base; ainsi que l'accès universel à la médecine procréative et au traitement antirétroviral du virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience acquise (VIH/sida). Les résultats obtenus en matière de sous-alimentation sont également en deçà de ce qui est requis pour la réalisation des OMD à l'échelle mondiale, presque trois quarts des pays en développement étant à la traîne au regard de cet indicateur.

*Plusieurs OMD ont été atteints
mais, ...*

*... dans plusieurs autres domaines,
les progrès réalisés au niveau
mondial ont été bien inférieurs
aux cibles arrêtées.*

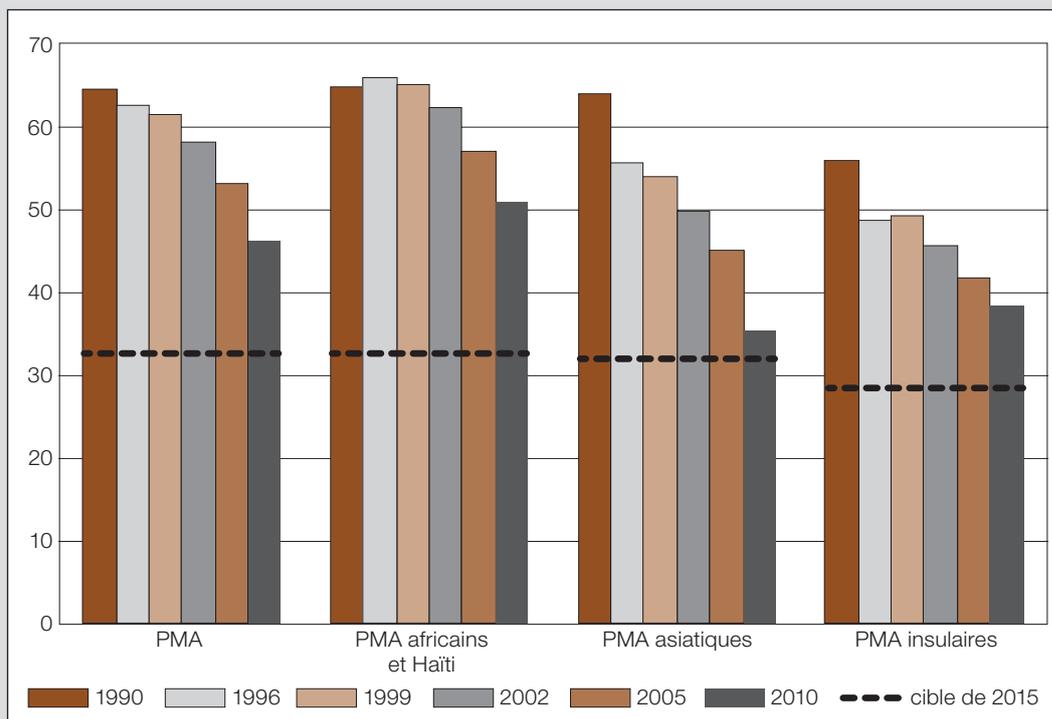
2. PROGRÈS ACCOMPLIS PAR LES PMA DANS L'ATTEINTE DE CHAQUE OMD ET DES CIBLES CONNEXES

a. Pauvreté

En moyenne, les PMA ont fait passer la proportion de la population vivant dans la pauvreté (sur la base d'un seuil de pauvreté établi à 1,25 dollar par jour¹) de 65 % en 1990 à 46 % en 2010 (graphique 6). En points de pourcentage, cette réduction est presque aussi importante que celle constatée dans les autres pays en développement (où cette proportion est passée de 40 % à 20 %). Proportionnellement, cependant, elle est beaucoup plus faible (moins d'un tiers contre la moitié) et ne sera pas suffisante pour atteindre la cible fixée, soit réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015. La baisse moyenne enregistrée dans les PMA est principalement imputable aux résultats médiocres obtenus en Afrique: en effet, alors que les PMA asiatiques sont, dans l'ensemble, en bonne voie de réduire la pauvreté de moitié, le taux de pauvreté y étant passé de 64 % à 36 % entre 1990 et 2010, les PMA africains et Haïti ont progressé beaucoup plus lentement, ce taux s'établissant maintenant à 51 % contre 65 % précédemment. Pour évaluer les résultats obtenus sur le plan de la réduction de la pauvreté dans les PMA, il est donc essentiel de prendre en compte les différences qui existent entre les structures et politiques des divers pays asiatiques et africains depuis 1990.

*Alors que les PMA asiatiques sont,
dans l'ensemble, en bonne voie de
réduire la pauvreté de moitié, les
PMA africains et Haïti ont progressé
beaucoup plus lentement.*

Graphique 6. Pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour (PPA), 1990-2010



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après l'outil en ligne PovcalNet de la Banque mondiale (<http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/index.htm?2>) (consulté en septembre 2014).

Note: Moyennes pondérées. Les lignes en pointillé indiquent la cible à atteindre, soit réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de pauvres, pour chaque groupe de PMA.

Pour évaluer les résultats obtenus sur le plan de la réduction de la pauvreté dans les PMA, il est essentiel de prendre en compte les différences qui existent entre les structures et politiques des pays asiatiques et africains depuis 1990.

À l'échelle mondiale, en dépit de la croissance récente et relativement forte des PMA, environ 46 % de la population – soit quelque 400 millions de personnes – vit toujours sous le seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour. En outre, il apparaît de plus en plus clairement que la croissance économique et la réduction de la pauvreté ont très inégalement bénéficié aux régions et territoires des PMA et des autres pays en développement, selon qu'ils étaient en croissance ou en déclin (Rodríguez-Pose and Gill, 2006; Zhang and Zou, 2011). On retrouve dans les régions et territoires à la traîne une proportion importante et croissante des 40 % de la population ayant le revenu le plus faible, qui retiennent de plus en plus l'attention dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 et des ODD prévus.

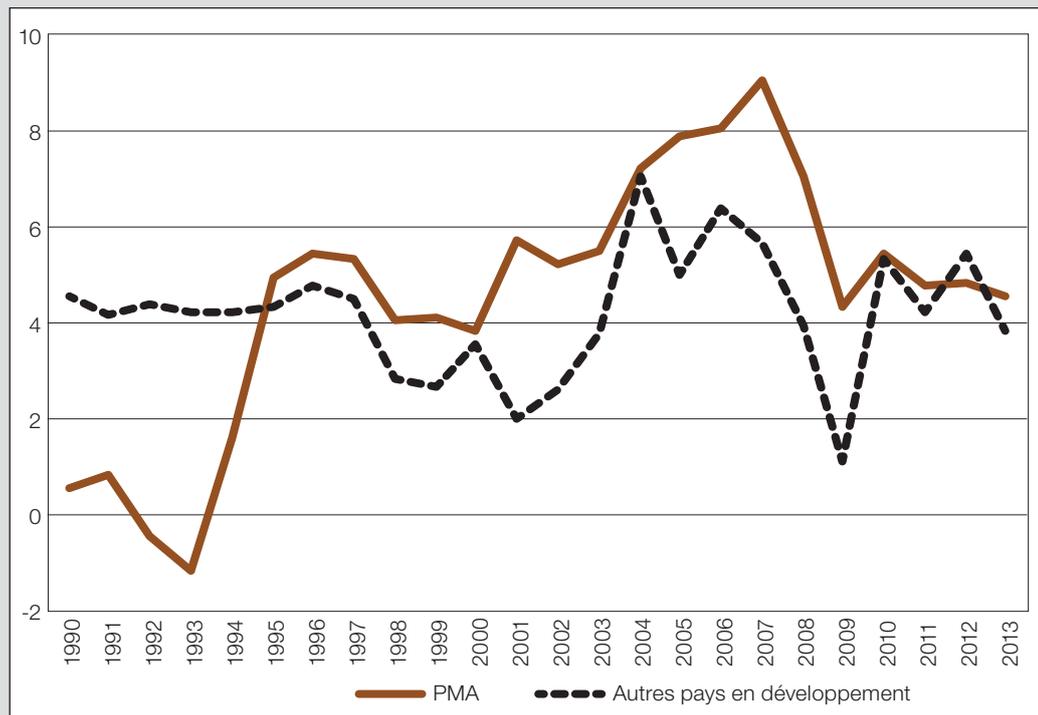
b. Emploi

Un emploi productif est le moyen le plus sûr, le plus digne et le plus économiquement durable de sortir de la pauvreté.

La cible consistant à «assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif» n'a pas mobilisé beaucoup d'attention depuis son ajout à la liste, en 2005. L'emploi est pourtant le pivot de la réduction de la pauvreté. Un emploi productif est le moyen le plus sûr, le plus digne et le plus économiquement durable de sortir de la pauvreté, et il est également essentiel à l'instauration d'un cercle vertueux de développement économique et humain, comme nous le verrons dans le chapitre 3.

Si les PMA non asiatiques n'ont en général pas atteint l'OMD consistant à réduire la pauvreté de moitié, c'est avant tout parce qu'ils ne sont pas parvenus à tirer parti d'une croissance exceptionnellement rapide depuis le milieu des années 1990 (graphique 7) pour augmenter le nombre d'emplois de manière proportionnelle. Le *Rapport 2013 sur les pays les moins avancés* (UNCTAD,

Graphique 7. Taux de croissance annuel du PIB des PMA et des autres pays en développement, 1990-2013
(En pourcentage)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale (consultée en septembre 2014).

2013b) a en effet montré que les PMA dont la croissance du PIB avait été la plus rapide avaient créé *moins* d'emplois que les autres. Il préconisait donc de rompre avec les politiques et pratiques traditionnelles du modèle de croissance actuel pour privilégier une nouvelle série de priorités et de politiques en faveur d'une croissance équitable et d'un développement durable afin de créer un plus grand nombre d'emplois de meilleure qualité. Les conclusions du présent Rapport vont dans le même sens.

Il est difficile d'évaluer les tendances globales de l'emploi dans les PMA en l'absence de chômage déclaré. L'inexistence de filets de protection sociale tels que les allocations de chômage oblige les travailleurs des PMA, qui n'ont guère d'autres sources de revenus, à se contenter d'emplois très peu lucratifs, généralement dans l'agriculture familiale ou le secteur informel des services, au lieu de se retrouver totalement sans emploi. Ces travailleurs sont ainsi généralement en situation de sous-emploi plutôt qu'au chômage. On parle alors d'emploi vulnérable, indicateur défini par l'Organisation internationale du Travail (OIT) comme étant la somme des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux par rapport à la population concernée. En conséquence, l'évolution du rapport emploi/population reflète principalement les changements observés dans le classement par âge (et, par exemple, dans la proportion de personnes recevant une éducation), plutôt que la création d'emplois.

Les progrès accomplis en matière de «travail décent» peuvent être évalués en fonction de la réduction de la proportion des personnes occupant un emploi vulnérable. Selon des données récentes (ultérieures à 2010) sur l'emploi vulnérable, toutefois disponibles seulement pour la moitié des PMA, ce type d'emplois représente entre 77 % et 95 % du total des emplois dans les PMA africains (et en Haïti), au Bangladesh et en République démocratique populaire lao, mais ce pourcentage est moins élevé (entre 53 % et 72 %) dans les autres PMA asiatiques et au Vanuatu, et n'est que de 30 % au Yémen. Dans les autres

Si les PMA n'ont pas atteint l'ODM consistant à réduire la pauvreté de moitié c'est avant tout parce qu'ils ne sont pas parvenus à tirer parti d'une croissance exceptionnellement rapide pour augmenter le nombre d'emplois.

L'évolution de l'emploi vulnérable varie énormément selon le PMA.

pays en développement, ce pourcentage varie entre 30 % et 50 % environ et il a quelque peu diminué dans la plupart des pays, même s'il peut atteindre 75 % ou 80 % dans certains pays en développement d'Afrique sub-saharienne et s'il s'élève à 80 % en Inde².

On constate aussi de fortes disparités entre les sexes dans les emplois vulnérables.

L'évolution de l'emploi vulnérable varie aussi énormément selon le PMA (s'agissant du nombre encore plus limité de pays pour lesquels il existe plusieurs données depuis 1990 environ). La plupart des pays ont enregistré une baisse au cours de cette période: six ont vu la proportion de l'emploi vulnérable reculer de 1,2 à 3 points de pourcentage par an, et cinq autres, de 0,2 à 0,6 point de pourcentage par an. Les trois PMA ayant réduit cette proportion le plus rapidement étaient des pays asiatiques (Bhoutan, Cambodge et Yémen). En revanche, la proportion d'emplois vulnérables est pratiquement demeurée la même dans deux pays, a augmenté légèrement dans un autre (Madagascar) et a augmenté plus rapidement (environ 1 à 2 points de pourcentage par an) dans deux autres (Bangladesh et Zambie).

On constate aussi de fortes disparités entre les sexes dans les emplois vulnérables, les possibilités d'emploi offertes aux femmes dans le secteur formel étant souvent limitées par les tâches domestiques et les soins non rémunérés qu'elles assurent. En 2012, dans les PMA pris dans leur ensemble, 85 % des femmes et 73 % des hommes occupaient un emploi vulnérable et, dans la plupart des cas, le nombre de femmes travaillant dans le secteur informel non agricole était beaucoup plus élevé que celui des hommes (UNCTAD, 2013b, chap. 3).

c. Faim

Le taux moyen de prévalence de la sous-alimentation dans les PMA a reculé de façon constante, mais...

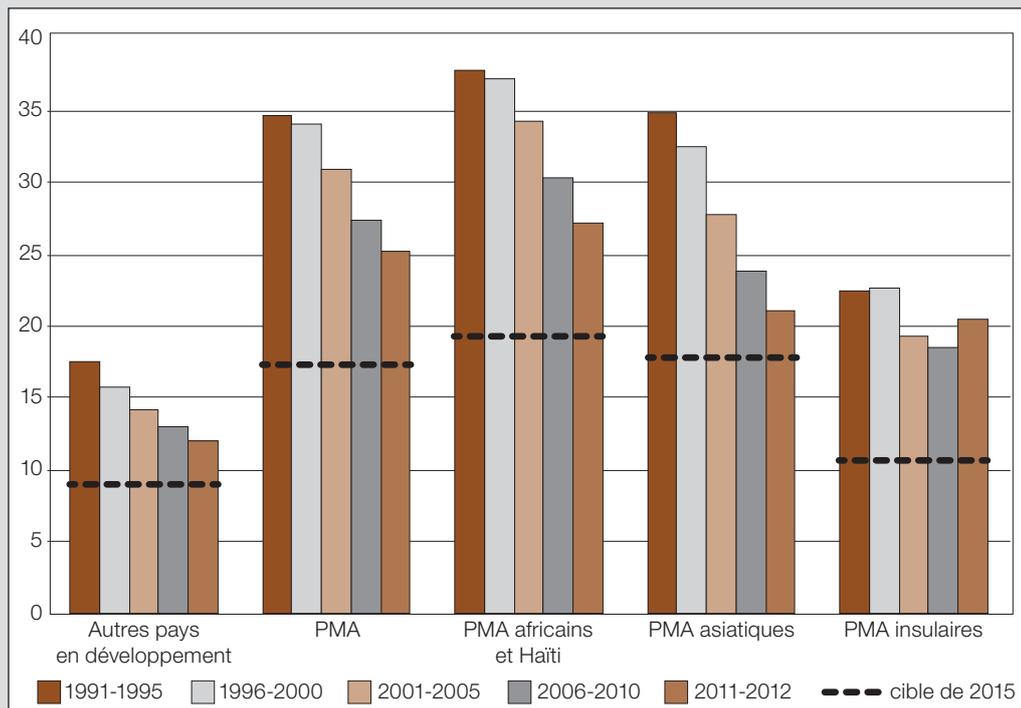
Le taux moyen de prévalence de la sous-alimentation dans les PMA a reculé de façon constante d'environ un quart (FAO, 2013), passant de 35 % sur la période 1991-1995 à 25 % sur la période 2011-2012 (graphique 8)³. Proportionnellement, cette diminution est légèrement plus faible que le résultat moyen des pays en développement autres que les PMA, et nettement inférieure à ce qui serait nécessaire pour réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population souffrant de la faim. La prévalence de la sous-alimentation est plus élevée dans les PMA africains et en Haïti que dans les PMA asiatiques, et elle y a diminué plus lentement. La réduction a certes été plus rapide dans les PMA asiatiques que dans les autres pays en développement en moyenne, mais elle ne sera pas suffisante pour réduire de moitié, d'ici à 2030, la proportion de la population sous-alimentée. Même s'il est plus bas dans les PMA insulaires que dans les PMA asiatiques, les PMA africains et en Haïti, le taux de prévalence de la sous-alimentation a diminué beaucoup plus lentement dans les premiers que dans les seconds.

... on constate que ni la croissance plus forte du PIB enregistrée dans les PMA ni les progrès accomplis par les PMA asiatiques en matière de réduction de la pauvreté n'ont permis de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées.

On constate donc que ni la croissance plus forte du PIB enregistrée dans les PMA ni les progrès accomplis par les PMA asiatiques en matière de réduction de la pauvreté n'ont permis de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées. Pour y parvenir, les PMA doivent également bénéficier d'investissements soutenus et améliorer leur productivité agricole tout en diminuant le taux de pauvreté et en instaurant des filets de protection sociale efficaces⁴. Ils doivent par conséquent continuer de mettre en place les politiques et infrastructures requises pour s'attaquer à ces problèmes. L'indice HANCI (qui concerne le niveau d'engagement contre la faim et la malnutrition), élaboré par le Institute for Development Studies (IDS), montre certains signes encourageants de progrès à cet égard. Selon cet indice, quatre des sept pays affichant un degré élevé d'engagement politique pour lutter contre la faim et la malnutrition sont des PMA, tout comme sept des dix pays affichant un degré d'engagement modéré (IDS, 2014).

Les prix internationaux des produits alimentaires jouent également un rôle important dans la lutte contre la faim et la malnutrition. On estime que l'envolée des prix des aliments de base comme le maïs et le riz survenue durant la période 2005-2008, et de nouveau durant la période 2010-2011, a exacerbé la

Graphique 8. Taux de prévalence de la sous-alimentation, 1990-2012
(En pourcentage de la population)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale (consultée en septembre 2014).

Note: Moyennes non pondérées. Les lignes en pointillé indiquent la cible à atteindre, soit réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population souffrant de la faim, pour chaque groupe de pays.

prévalence de la sous-alimentation (apport énergétique alimentaire insuffisant) de manière significative, touchant surtout les personnes les plus pauvres et les habitants des zones urbaines (Anríquez et al., 2013). Ces hausses de prix ont également provoqué des troubles civils, voire des émeutes dans de nombreux PMA. S'il est vrai que les récentes révisions des méthodes d'estimation de la FAO laissent entendre que le taux de prévalence de la sous-alimentation a continué de baisser dans les PMA pris dans leur ensemble et dans la plupart d'entre eux (FAO, 2013), cet élément ne constitue qu'une partie de la réalité (World Bank, 2008). Le fait que les ménages réduisent les dépenses consacrées aux aliments secondaires pour satisfaire leurs besoins énergétiques alimentaires pourrait avoir des conséquences fâcheuses sur d'autres aspects de leur alimentation, en particulier les apports en micronutriments (Iannotti et al., 2012; Torlesse et al., 2003). En outre, de nombreuses études ont révélé qu'une hausse des prix des aliments secondaires avait d'importants effets néfastes sur la pauvreté dans les PMA et les autres pays en développement, les pires conséquences touchant généralement les personnes les plus pauvres (Zezza et al., 2008; Wodon et al., 2008; Ivanic and Martin, 2008; Wodon and Zaman, 2010; de Hoyos and Medvedev, 2011; Ivanic et al., 2012; Simler, 2010; Caracciolo et al., 2014). Le détournement des dépenses que les ménages consacraient auparavant à la santé et à l'éducation en faveur de produits alimentaires destinés à satisfaire leurs besoins énergétiques risque également de nuire à la réalisation des OMD en matière de santé et d'éducation (UNCTAD, 2013a).

d. Éducation primaire

i) Scolarisation dans le primaire

L'OMD 2 vise à donner, d'ici à 2015, à tous les enfants les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires (United Nations, 2008). Dans les PMA, le taux moyen de scolarisation dans le primaire a augmenté entre 1990 et 2012,

Le taux net de scolarisation dans le primaire a fortement augmenté aussi bien dans les PMA africains et en Haïti que dans les PMA asiatiques.

passant de 50 % à 75 % (graphique 9). Si ce taux reste nettement inférieur à la moyenne de 90 % enregistrée dans les autres pays en développement, les PMA ont tout de même beaucoup plus progressé que les autres au titre de cet indicateur, car ils ont réduit de moitié la proportion des enfants qui ne fréquentaient pas l'école primaire, contre une réduction de seulement un cinquième dans les autres pays en développement.

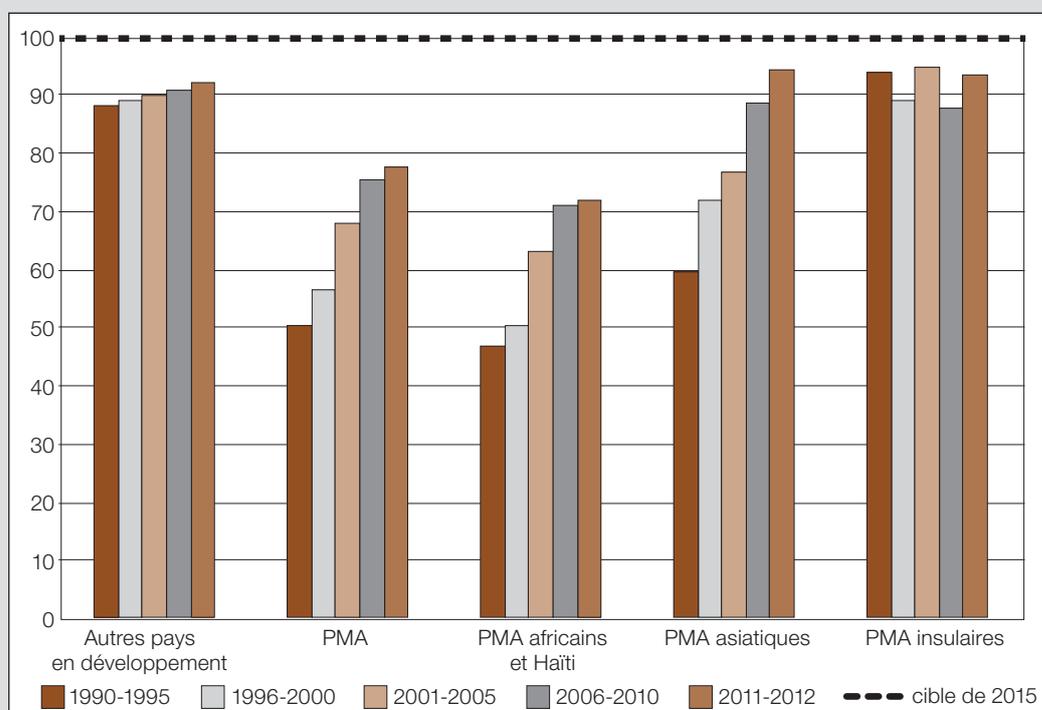
Le taux net de scolarisation dans le primaire a fortement augmenté aussi bien dans les PMA africains et en Haïti (passant de 46 % à 71 %) que dans les PMA asiatiques (passant de 60 % à 94 %). Ces derniers ont obtenu des résultats particulièrement bons, réduisant de près de trois quarts la proportion des enfants non scolarisés; leur taux de scolarisation est maintenant supérieur à celui des autres pays en développement. Les PMA insulaires ont pour leur part maintenu un taux de scolarisation relativement élevé (autour de 90 %). Ainsi, s'agissant de l'indicateur de l'éducation primaire, il reste maintenant seulement à combler l'écart qui existe entre les PMA africains (et Haïti) et le reste du monde.

Environ un quart des enfants en âge de fréquenter l'école primaire dans les PMA ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement. Cependant, bien que plus largement utilisés que les taux de réussite, les taux de scolarisation ont tendance à surestimer la proportion des enfants qui *achèvent* un cycle complet d'études primaires. Cinq PMA (dont le Bhoutan, le Népal, Sao Tomé-et-Principe et Kiribati) ont porté leur taux de réussite à 100 % et quatre autres (le Cambodge, la République populaire démocratique lao, le Myanmar et la Zambie) ont des taux supérieurs à 90 %. Toutefois, 16 PMA affichent des taux compris entre 50 % et 70 %, et six autres, des taux compris entre 30 % et 50 %.

L'équilibre entre les sexes s'est certes nettement amélioré à tous les niveaux d'enseignement dans les PMA, mais les cibles arrêtées n'ont pas été atteintes.

Graphique 9. Taux nets de scolarisation dans le primaire, 1990-2012

(En pourcentage de la population en âge de fréquenter l'école primaire)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale (consultée en septembre 2014).

Note: Moyennes non pondérées. Les lignes en pointillé indiquent la cible à atteindre, soit assurer l'éducation primaire pour tous, d'ici à 2015. Les fluctuations des données relatives aux PMA insulaires résultent principalement de la non-disponibilité de données nationales pour certaines périodes considérées.

ii) *Écart entre les sexes dans l'enseignement*

La cible 3A vise à éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard. L'équilibre entre les sexes s'est certes nettement amélioré depuis 1990 à tous les niveaux d'enseignement dans les PMA, mais les cibles arrêtées pour 2005 n'ont pas été atteintes, en moyenne, et l'écart entre les sexes reste très important à partir du cycle secondaire, particulièrement dans l'enseignement supérieur. Entre les périodes 1990-1995 et 2011-2012, le rapport filles/garçons inscrits à l'école primaire dans les PMA a augmenté, passant de 0,78 à 0,94 (graphique 10). Ce rapport s'est également accentué au niveau secondaire, passant de 0,64 à 0,85, et au niveau supérieur, où il est passé de 0,40 à 0,59. L'écart entre les sexes est sensiblement le même dans l'enseignement primaire, quel que soit le groupe géographique, mais les PMA insulaires ont obtenu des résultats bien supérieurs à la moyenne des PMA dans l'enseignement secondaire (1,04) et supérieur (0,85).

L'écart entre les PMA et les autres pays en développement est beaucoup plus important à partir du cycle secondaire: alors qu'au niveau primaire, le rapport filles/garçons est en moyenne à peine plus faible dans les PMA que dans les autres pays en développement (0,94 contre 0,97), ces derniers ont déjà en moyenne atteint la parité au niveau secondaire et ont clairement renversé la tendance dans l'enseignement supérieur (le rapport filles/garçons étant maintenant de 1,51 contre 1,12 durant la période 1990-1995).

e. *Taux de mortalité infantile*

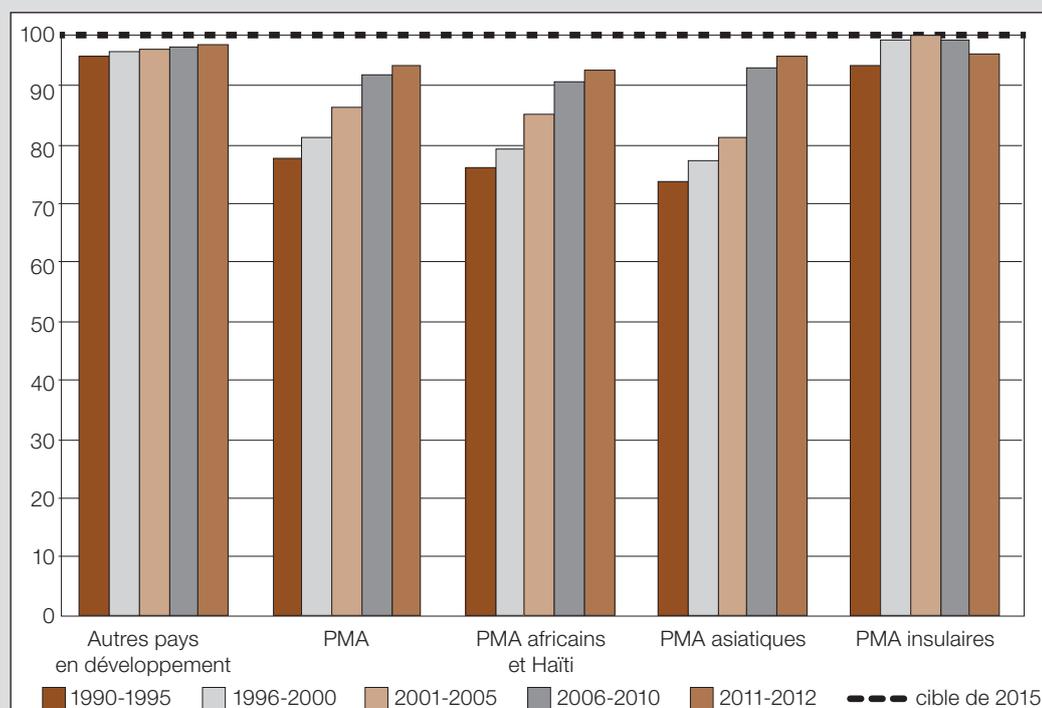
Le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans a radicalement chuté au niveau mondial entre 1990 et 2012, passant de 12,6 millions à 6,6 millions (WHO,

L'écart entre les sexes reste très important à partir du cycle secondaire, particulièrement dans l'enseignement supérieur.

L'écart entre les PMA et les autres pays en développement est beaucoup plus important à partir du cycle secondaire.

Le taux moyen de mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué pratiquement de moitié dans les PMA.

Graphique 10. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, 1990-2012
(En pourcentage)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale (consultée en septembre 2014).

Note: Moyennes non pondérées. Les lignes en pointillé indiquent la cible à atteindre, soit éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire d'ici à 2015.

Alors que l'écart avec les pays en développement autres que les PMA s'est amenuisé, le taux moyen de mortalité des enfants de moins de 5 ans reste près de trois fois plus élevé dans les PMA.

2013). Le taux moyen de mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué pratiquement de moitié dans les PMA (156 décès pour 1 000 naissances vivantes au cours de la période 1990-1995, contre 83 pour 1 000 durant la période 2011-2012), la progression étant un peu plus marquée dans les PMA asiatiques que dans les PMA africains, en Haïti et dans les PMA insulaires (graphique 11). Cette diminution est légèrement plus rapide que la baisse moyenne enregistrée dans les autres pays en développement (de 52 pour 1 000 à 29 pour 1 000 au cours de la même période). Les progrès accomplis résultent peut-être en partie d'une amélioration de la nutrition des mères et des enfants, ainsi que de la mise en œuvre de programmes de vaccination et de santé maternelle et infantile plus efficaces. Le Bangladesh, le Libéria, le Malawi et le Népal ont déjà atteint la cible, à savoir une réduction de deux tiers du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans relevé en 1990, tandis que le Bhoutan, l'Éthiopie, Madagascar, le Niger et le Rwanda ont réussi à réduire ce taux d'environ 60 %, soit suffisamment pour atteindre la cible d'ici à la date prévue.

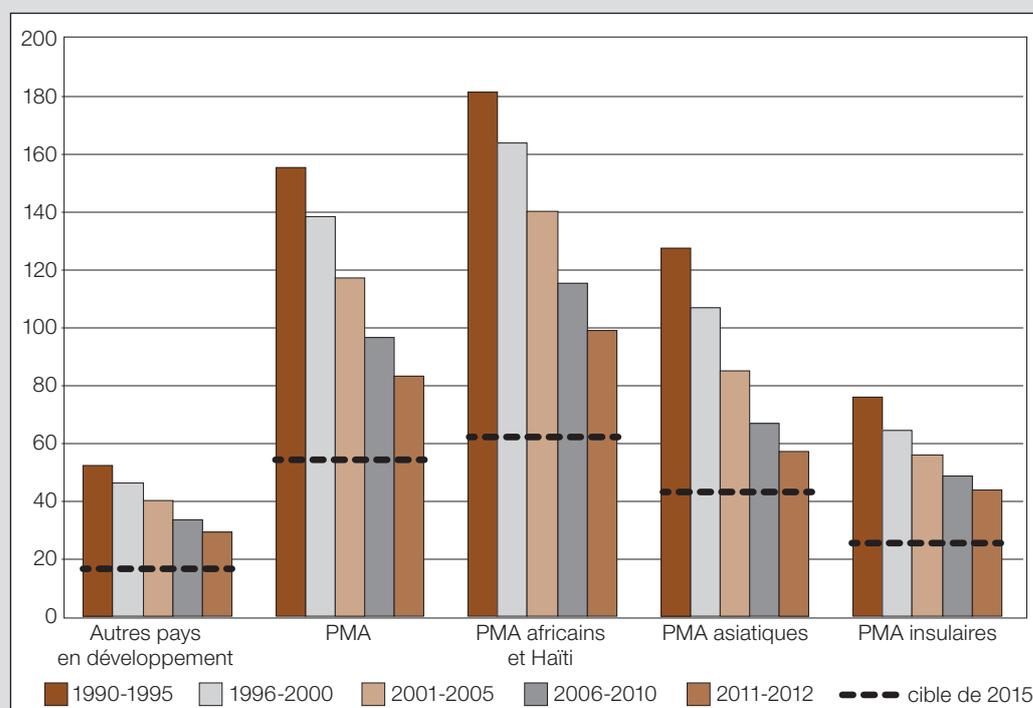
Cependant, alors que l'écart avec les pays en développement autres que les PMA s'est légèrement amenuisé depuis la période 1990-1995, le taux moyen de mortalité des enfants de moins de 5 ans reste près de trois fois plus élevé dans les PMA; en moyenne, environ un enfant sur douze né dans un PMA meurt avant de célébrer son cinquième anniversaire.

Dans les PMA, le taux moyen de mortalité maternelle a presque reculé de moitié.

f. Santé maternelle

Dans les PMA, le taux moyen de mortalité maternelle a presque reculé de moitié entre 1990 et 2010, passant de 792 décès à 429 décès pour 100 000 naissances vivantes. Encore une fois, cette diminution est beaucoup plus rapide que dans les autres pays en développement, où elle n'atteignait pas encore un tiers (de 186 à 126), mais elle est néanmoins loin d'être suffisante

Graphique 11. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, 1990-2012
(Nombre de décès pour 1 000 naissances vivantes)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale (consultée en septembre 2014).

Note: Moyennes non pondérées. Les lignes en pointillé indiquent la cible à atteindre, soit réduire de deux tiers, d'ici à 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, pour chaque groupe de pays.

pour atteindre la nouvelle cible (réduction de trois quarts). Alors que le taux de mortalité maternelle enregistré dans les PMA insulaires se rapproche rapidement du taux moyen observé dans les autres pays en développement, il reste en moyenne deux fois plus élevé dans les PMA asiatiques que dans les autres pays en développement, et il est quatre fois plus élevé dans les PMA africains et en Haïti que dans les autres pays en développement (graphique 12).

L'OMD 5 vise également à rendre l'accès à la médecine procréative universel (cible ajoutée à la liste en 2005). Bien que les données pertinentes soient limitées, elles indiquent que, dans la plupart des PMA, entre 15 % et 35 % des besoins en matière de contraception des femmes mariées de 15 à 49 ans ne sont pas satisfaits. Aucun pays n'a réussi à suffisamment réduire ce pourcentage pour le ramener à zéro d'ici à 2015 et, dans certains cas, ce chiffre a même augmenté ces dernières années (au Mozambique, au Népal et en République-Unie de Tanzanie, par exemple).

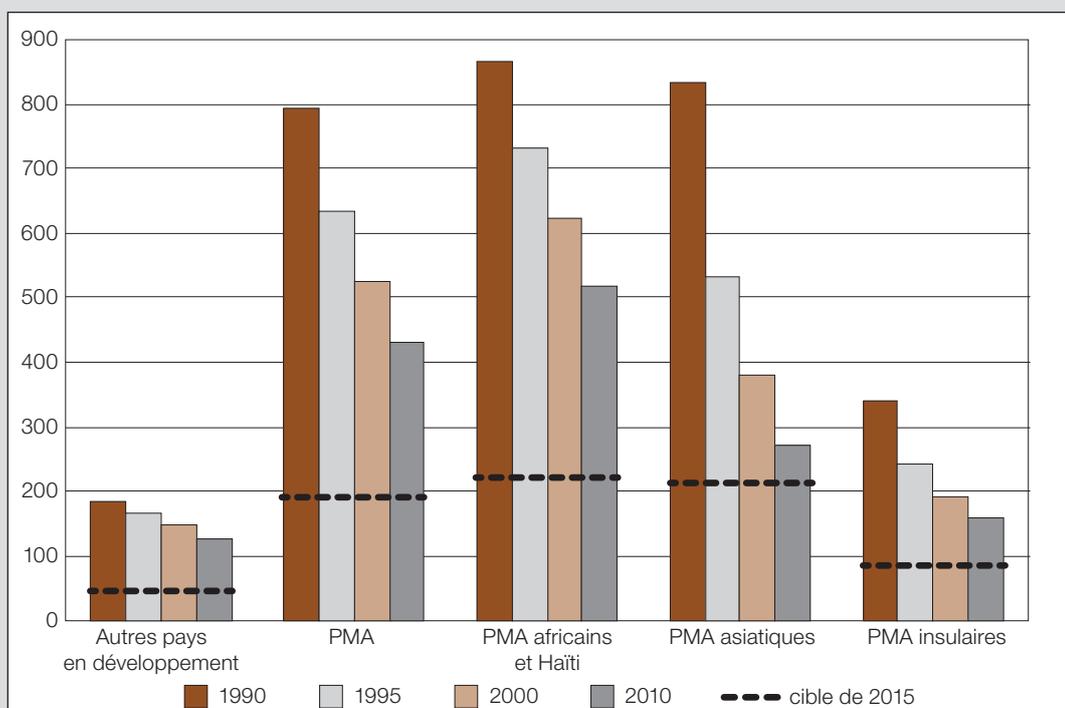
g. VIH/sida

L'OMD 6 cherche notamment à inverser la tendance concernant la propagation du VIH/sida d'ici à 2015 et à assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements antirétroviraux d'ici à 2010. La prévalence du VIH/sida a notablement baissé dans les PMA depuis 2000, tout comme dans l'ensemble du monde en développement, ce qui témoigne des progrès accomplis dans l'accès aux traitements, la nutrition, les pratiques médicales et l'utilisation du préservatif (graphique 13). Pourtant, malgré ces récentes améliorations, l'accès universel aux traitements antirétroviraux est loin d'être une réalité, même après 2010, année butoir de réalisation de cet objectif. La proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à ces traitements est inférieure à 90 %, quel que soit le pays; en fait, elle ne dépasse 75 % que dans

La prévalence du VIH/sida a notablement baissé dans les PMA depuis 2000.

Malgré de récentes améliorations, l'accès universel aux traitements antirétroviraux est loin d'être une réalité, même après 2010, année butoir de réalisation de cet objectif.

Graphique 12. Taux de mortalité maternelle, 1990-2010
(Nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes)

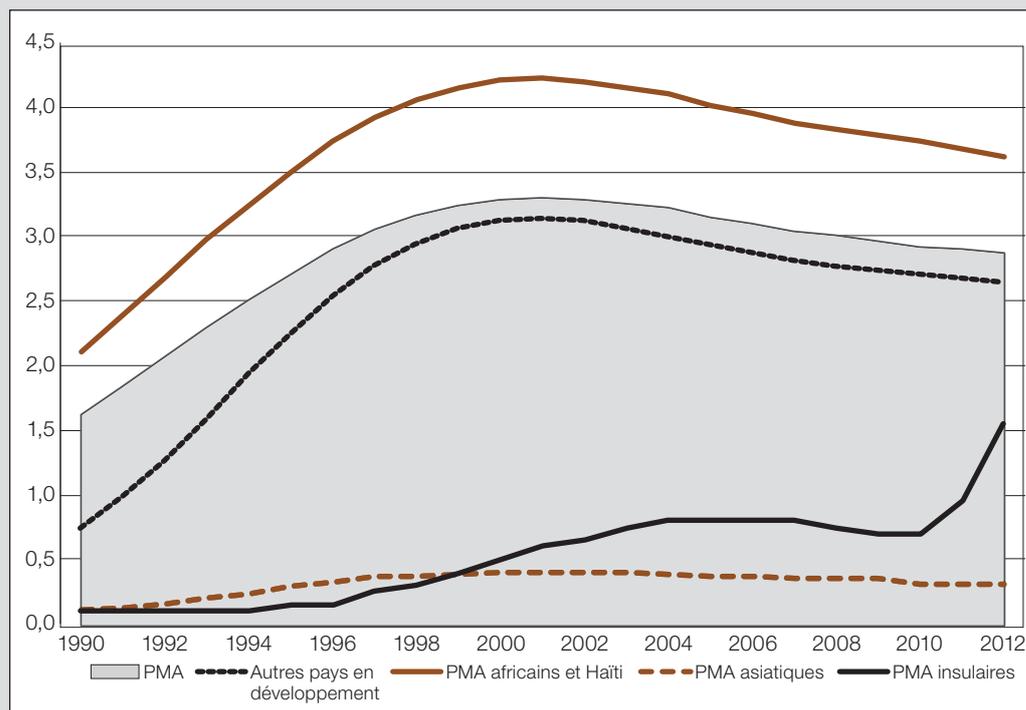


Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale (consultée en septembre 2014).

Note: Estimation du taux de mortalité maternelle des femmes âgées de 15 à 49 ans. Moyennes non pondérées. Les lignes en pointillé indiquent la cible à atteindre, soit réduire de trois quarts, d'ici à 2015, le taux de mortalité maternelle, pour chaque groupe de PMA.

Graphique 13. Proportion de la population touchée par le VIH dans les PMA et les autres pays en développement, 1990-2012

(En pourcentage des personnes âgées de 15 à 49 ans)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale (consultée en septembre 2014).

Notes: Moyennes non pondérées. L'augmentation enregistrée dans les PMA insulaires pour la période 2010-2012, attribuable à la révision à la hausse des estimations faites pour les Comores, est accentuée par l'absence de données pour la plupart des autres pays du groupe.

trois pays (Cambodge, Rwanda et Zambie). Ce chiffre est inférieur à 50 % dans la majorité des pays pour lesquels des données sont disponibles, et il est même inférieur à 15 % dans sept pays (Afghanistan, Comores, Bhoutan, Madagascar, Somalie, Soudan du Sud et Yémen). Les faiblesses des systèmes de santé des PMA ont été clairement mises en évidence par la propagation du virus Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014, qui pourrait menacer, voire inverser les résultats obtenus par plusieurs PMA de la région en matière de développement humain et économique.

Dans les PMA, l'accès à une source d'eau potable améliorée a augmenté, mais ces efforts ne sont pas suffisants.

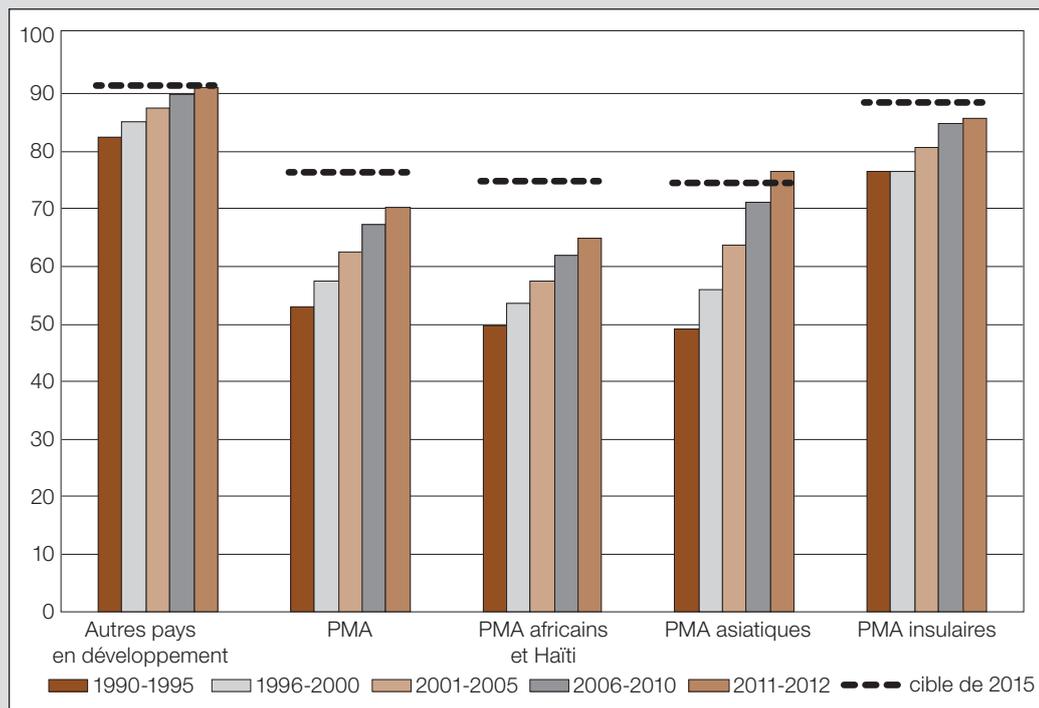
h. Eau potable et services d'assainissement

Outre le fait qu'elle offre certains avantages directs, l'utilisation d'une source d'eau potable et d'infrastructures d'assainissement améliorées peut contribuer au développement humain en aidant à réduire la mortalité infantile et à accroître le taux de fréquentation scolaire et le niveau d'instruction (DFID, 2007). Cependant, en raison des changements climatiques, l'approvisionnement en eau sera de plus en plus difficile dans les décennies à venir (IPCC, 2014), ce qui compliquera d'autant plus la réalisation des ODD connexes.

Il faut toutefois mentionner que les PMA asiatiques ont obtenu des résultats bien supérieurs à la moyenne et sont près d'atteindre l'objectif fixé.

Dans les PMA, la proportion moyenne de la population ayant accès à une source d'eau potable améliorée est passée de 54 % pendant la période 1990-1995 à 69 % pendant la période 2011-2012. Or, pour réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population qui ne bénéficie pas d'un tel accès, il faudrait que cette proportion soit portée à 81 %. Ces efforts ne sont donc pas suffisants. Il faut toutefois mentionner que les PMA asiatiques ont obtenu des résultats bien supérieurs à la moyenne et sont près d'atteindre l'objectif fixé. Les autres pays en développement sont aussi généralement en voie d'y parvenir, la proportion moyenne de la population ayant un tel accès étant passée de 82 % à 90 % (graphique 14).

Graphique 14. Pourcentage de la population des PMA et des autres pays en développement ayant accès à une source d'eau potable améliorée, 1990-2012



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale (consultée en septembre 2014).

Note: Moyennes non pondérées. Les lignes en pointillé indiquent la cible à atteindre, soit réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population n'ayant pas accès à une source d'eau potable améliorée, pour chaque groupe de PMA.

Les PMA ont aussi beaucoup progressé sur le plan des services d'assainissement, mais ils demeurent loin de l'objectif consistant à réduire de moitié le pourcentage de la population n'ayant pas accès à de tels services. La proportion moyenne de la population ayant accès à des infrastructures d'assainissement est passée de 22 % en 1990 à 36 % en 2012, mais elle ne représente guère plus que le tiers de l'augmentation requise pour atteindre l'objectif fixé, et elle est deux fois moins élevée que dans les autres pays en développement (76 %) (graphique 15). Là encore, les PMA asiatiques ont fait beaucoup mieux que les autres, triplant presque le taux d'accès, mais ils ne devraient pas non plus pour autant atteindre la cible. Il existe des écarts importants pour ce qui est de l'accès à l'eau potable et, en particulier, à des services d'assainissement en fonction de la situation géographique (zones rurales/urbaines), surtout dans les PMA africains. En moyenne, seulement 18 % de la population des zones rurales des PMA africains et d'Haïti a accès à des infrastructures d'assainissement, proportion deux fois moins élevée que dans les zones urbaines.

Les PMA ont aussi beaucoup progressé sur le plan des services d'assainissement, mais ils demeurent loin de l'objectif.

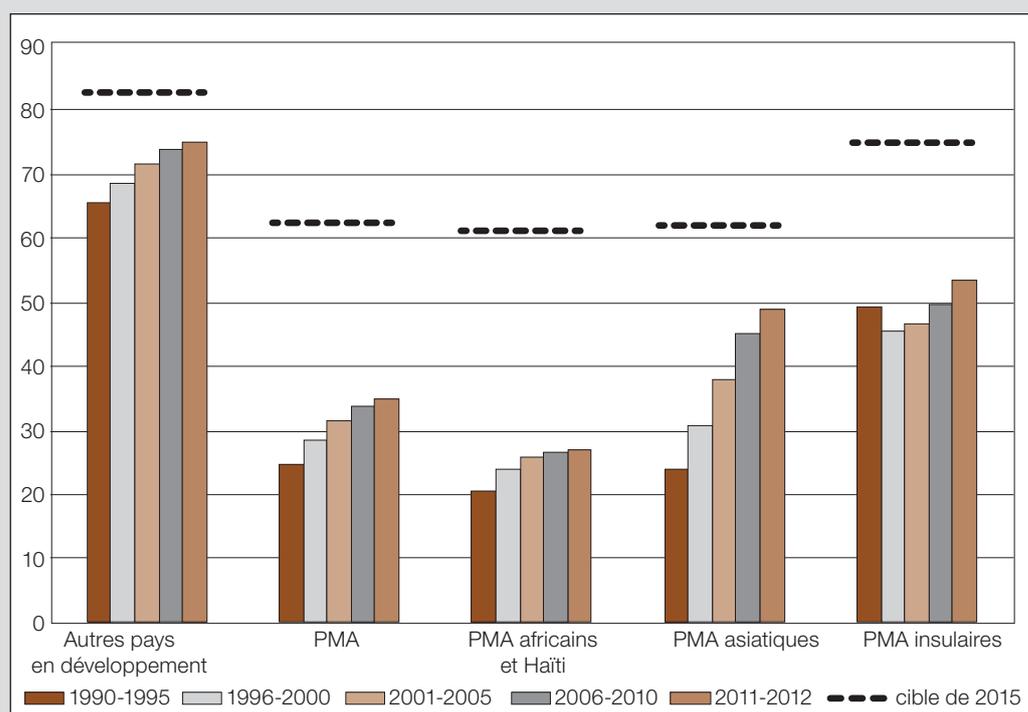
3. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ATTEINTE DES CIBLES DES OMD

Le tableau 8 présente les progrès accomplis par chaque PMA concernant certaines cibles des OMD, mesurés par extrapolation du taux d'amélioration observé de 1990 à 2015.

Comme il ressort du tableau 9, ces progrès ont généralement été plus sensibles pour les objectifs dont la réalisation dépendait davantage des services publics et de l'aide des donateurs plutôt que des revenus des ménages. Selon la méthode d'évaluation décrite dans les notes explicatives du tableau, sur une échelle allant de 1 à 4, les PMA obtiennent une note moyenne variant entre 2,7

Les progrès ont généralement été plus sensibles pour les objectifs dont la réalisation dépendait des prestations de services publics et de l'aide des donateurs que pour ceux surtout tributaires des revenus des ménages.

Graphique 15. Pourcentage de la population des PMA et des autres pays en développement ayant accès à des infrastructures d'assainissement, 1990-2012



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale (consultée en septembre 2014).

Note: Moyennes non pondérées. Les lignes en pointillé indiquent la cible à atteindre, soit réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population n'ayant pas accès à des infrastructures d'assainissement améliorées, pour chaque groupe de PMA.

La plupart des PMA sont loin d'atteindre la majorité des OMD.

et 2,8 au titre des objectifs de réduction de la pauvreté et à la sous-alimentation, et entre 3 et 3,3 au titre des objectifs de scolarisation dans le primaire, d'accès à l'eau potable, de baisse de la mortalité maternelle et de baisse de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. La note moyenne la plus basse (2,2) concerne l'accès à des services d'assainissement.

La plupart des PMA sont loin d'atteindre la majorité des OMD pour lesquels des données sont disponibles. Il existe toutefois un net contraste entre les résultats des PMA asiatiques et ceux des PMA africains et Haïti et des PMA insulaires. Les PMA asiatiques ne comptent que deux retardataires: l'un (Yémen) pour la plupart des cibles, l'autre (Afghanistan) pour la moitié des cibles pour lesquelles des données sont disponibles. La République démocratique populaire lao se distingue, étant le seul PMA en passe d'atteindre chacune des sept cibles dont il est question dans la présente section. Quant aux cinq PMA asiatiques restants, ils sont bien partis pour atteindre la majorité d'entre elles.

Il existe un net contraste entre les résultats des PMA asiatiques et ceux des PMA africains et Haïti et des PMA insulaires.

Cette dernière remarque ne s'applique, en revanche, qu'à un seul des sept PMA insulaires (Timor-Leste). Des 32 pays qui forment le groupe des PMA africains et Haïti, seulement quatre (Éthiopie, Malawi, Ouganda et Rwanda) sont dans les temps pour la majorité des cibles, et cinq sont en retard pour toutes les cibles pour lesquelles des données sont disponibles (Haïti, Lesotho, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Somalie). Les PMA asiatiques enregistrent leurs meilleurs résultats dans la réduction de la pauvreté, la baisse du taux de mortalité maternelle et l'accès à des services d'assainissement, et leurs moins bons, dans la scolarisation dans le primaire – même s'il s'agit du seul objectif pour lequel ils sont devancés par un autre groupe, les PMA insulaires.

Il est beaucoup plus difficile de dégager des tendances lorsque les PMA sont regroupés en fonction de leurs principales exportations. Ce sont les pays

Tableau 8. Progrès accomplis par les PMA dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015

| PMA | 1.a Pauvreté 1,25 dollar par jour | 1.c Proportion de la population qui souffre de la faim | 2.a Taux net de scolarisation dans le primaire | 4.a Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans | 5.a Taux de mortalité maternelle | 7.c Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée | 7.d Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées |
|--------------------|---|---|---|--|--|--|--|
| Afghanistan | | | | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers |
| Angola | Progrès légers | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès légers | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers | Atteint ou en bonne voie |
| Bangladesh | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Stagnation/régression |
| Bénin | Stagnation/régression | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers |
| Bhoutan | Atteint ou en bonne voie | | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers |
| Burkina Faso | Atteint ou en bonne voie | Stagnation/régression | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers |
| Burundi | Progrès légers | Stagnation/régression | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès légers | Progrès légers |
| Cambodge | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés |
| Comores | Stagnation/régression | Stagnation/régression | Progrès légers | Progrès modérés | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés |
| Djibouti | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers | Progrès modérés | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Stagnation/régression |
| Érythrée | | Progrès légers | Progrès légers | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès légers |
| Éthiopie | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers |
| Gambie | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers |
| Guinée | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers |
| Guinée-Bissau | Stagnation/régression | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers |
| Guinée équatoriale | | | Stagnation/régression | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Stagnation/régression | Stagnation/régression |
| Haïti | Stagnation/régression | Progrès légers | | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès légers | Progrès légers |
| Îles Salomon | | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès légers | Progrès modérés | Progrès légers | Progrès légers |
| Kiribati | | Progrès légers | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès légers |
| Lesotho | Progrès modérés | Progrès légers | Progrès légers | Stagnation/régression | Progrès légers | Stagnation/régression | Progrès légers |
| Libéria | Stagnation/régression | Progrès légers | Stagnation/régression | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers |
| Madagascar | Stagnation/régression | Stagnation/régression | Progrès légers | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès légers |
| Malawi | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés |
| Mali | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers |
| Mauritanie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès légers |

Tableau 8. Progrès accomplis par les PMA dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015 (suite)

| PMA | 1.a Pauvreté 1,25 dollar par jour | 1.c Proportion de la population qui souffre de la faim | 2.a Taux net de scolarisation dans le primaire | 4.a Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans | 5.a Taux de mortalité maternelle | 7.c Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée | 7.d Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées |
|---|---|---|---|--|--|--|--|
| Mozambique | Progrès modérés | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers | Progrès légers |
| Myanmar | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie |
| Népal | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés |
| Niger | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès légers |
| Ouganda | Atteint ou en bonne voie | Stagnation/régression | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers |
| Rép. centrafricaine | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers | Progrès légers | Progrès légers | Progrès modérés | Progrès modérés |
| Rép. dém. du Congo | Stagnation/régression | | Stagnation/régression | Progrès légers | Progrès légers | Progrès légers | Progrès légers |
| Rép. dém. pop. lao | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie |
| Rép.-Unie de Tanzanie | Progrès légers | Stagnation/régression | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Stagnation/régression | Progrès légers |
| Rwanda | Progrès légers | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers | Atteint ou en bonne voie |
| Sao Tomé-et-Principe | Progrès légers | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers |
| Sénégal | Atteint ou en bonne voie | Stagnation/régression | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès modérés |
| Sierra Leone | Progrès légers | Progrès modérés | | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès modérés | Stagnation/régression |
| Somalie | | | | Progrès légers | Progrès modérés | Progrès légers | Progrès légers |
| Soudan (avant modification territoriale) | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers | | | | Stagnation/régression | Stagnation/régression |
| Tchad | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers | Progrès légers | Progrès modérés | Progrès légers | Progrès légers |
| Timor-Leste | Atteint ou en bonne voie | Progrès légers | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès légers |
| Togo | Progrès légers | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès légers | Progrès modérés | Stagnation/régression |
| Tuvalu | | | | Progrès modérés | | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés |
| Vanuatu | | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés |
| Yémen | Progrès légers | Stagnation/régression | Progrès modérés | Progrès modérés | Progrès modérés | Stagnation/régression | Atteint ou en bonne voie |
| Zambie | Stagnation/régression | Stagnation/régression | Atteint ou en bonne voie | Atteint ou en bonne voie | Progrès modérés | Progrès modérés | Stagnation/régression |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données sur les indicateurs des OMD du DAES/ONU, Division de statistique (<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Default.aspx>, consultée en septembre 2014), sauf pour les indicateurs de pauvreté provenant de l'outil en ligne PovcalNet de la Banque mondiale (<http://research.worldbank.org/PovcalNet/index.htm>, consultée en septembre 2014).

Note: Les progrès accomplis par chaque pays dans la réalisation de chacun des objectifs sont mesurés selon la méthode ci-après. On commence par déterminer, en fonction du niveau de l'indicateur établi pour 1990, le niveau cible à atteindre en 2015 pour réaliser l'objectif correspondant (par exemple, réduire de moitié le taux de pauvreté ou parvenir à un taux net de scolarisation dans le primaire de 100 %). À partir du niveau initial de 1990 et du niveau cible ainsi déterminé, on établit, par interpolation, l'évolution linéaire de chaque indicateur. On calcule ensuite la différence entre le niveau réel de l'indicateur établi pour l'année «a» (la dernière année pour laquelle il est connu) et son niveau de 1990, ainsi que la différence entre le niveau cible de l'indicateur pour l'année «a» et son niveau de 1990. Le ratio entre ces deux soldes, qui permet de mesurer les résultats de chaque pays pour chacun des objectifs, est ensuite converti pour être classé selon les catégories suivantes:

Atteint ou en bonne voie: niveau cible atteint à 90 % ou plus. **Progrès modérés:** niveau cible atteint de 50 % à 89 %.

Progrès légers: niveau cible atteint de 6 % à 49 %. **Stagnation/régression:** niveau cible atteint à moins de 6 %.

Tableau 9. Moyenne des résultats obtenus par les PMA pour certaines cibles

| | Pauvreté | Sous-alimentation | Scolarisation dans le primaire | Mortalité maternelle | Mortalité des enfants de moins de 5 ans | Eau potable | Services d'assainissement | Résultat global |
|---|-------------|-------------------|--------------------------------|----------------------|---|-------------|---------------------------|-----------------|
| PMA (total) | 2,79 | 2,73 | 3,05 | 3,22 | 3,28 | 3,04 | 2,23 | 2,91 |
| Par groupe géographique: | | | | | | | | |
| PMA africains et Haïti | 2,66 | 2,66 | 2,93 | 3,06 | 3,23 | 2,84 | 2,03 | 2,77 |
| PMA asiatiques | 3,67* | 3,20** | 3,20** | 3,88 | 3,63 | 3,50 | 2,88 | 3,47 |
| PMA insulaires | 2,33*** | 2,67 | 3,50 | 3,17 | 3,14 | 3,43 | 2,43 | 3,06 |
| Par spécialisation des exportations: | | | | | | | | |
| Exportateurs de produits alimentaires et agricoles | 2,00** | 4,00* | 3,33* | 3,00 | 2,75 | 3,00 | 2,25 | 2,75 |
| Exportateurs de combustibles | 2,75* | 2,75* | 2,25* | 3,50* | 2,50* | 1,40 | 2,40 | 1,90 |
| Exportateurs de minéraux | 2,83 | 2,67 | 2,86 | 3,14 | 3,43 | 3,00 | 1,86 | 2,83 |
| Exportateurs d'articles manufacturés | 3,20 | 3,00* | 3,00** | 3,40 | 3,20 | 2,80 | 2,00 | 2,92 |
| Exportateurs de services | 2,75* | 2,31 | 3,08 | 3,36 | 3,60 | 3,60 | 2,33 | 3,05 |
| Exportateurs mixtes | 2,78* | 2,80 | 3,44* | 3,00 | 3,27 | 3,18 | 2,36 | 2,92 |
| <i>Source:</i> Voir le tableau 2. | | | | | | | | |
| <i>Notes:</i> Les données du tableau 2 sont converties en valeurs numériques sur une échelle allant de 1 à 4 (atteint ou en bonne voie = 4; progrès modérés = 3; progrès légers = 2; stagnation/régression = 1), et la moyenne obtenue pour chaque groupe de pays et pour chaque cible est reportée dans le présent tableau. Les astérisques indiquent le degré de disponibilité des données: * = entre 75 % et 85 %; ** = entre 50 % et 75 %; *** = moins de 50 %. | | | | | | | | |

exportateurs d'articles manufacturés qui enregistrent les meilleurs résultats dans la réduction de la pauvreté, et ils obtiennent la deuxième meilleure note dans la lutte contre la sous-alimentation, juste derrière les pays exportateurs de produits agricoles (dont les résultats en matière de réduction de la pauvreté sont pourtant très décevants). S'agissant des autres cibles, ce sont les pays exportateurs de services qui obtiennent la meilleure note globale, suivis de près par les pays exportateurs mixtes, sauf pour ce qui est de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Les résultats de ces deux groupes sont toutefois médiocres en matière de pauvreté et de sous-alimentation. La note globale des exportateurs de combustibles (2,5) est quelque peu inférieure à la moyenne, celle de toutes les autres catégories d'exportateurs se situant entre 2,8 et 3,0.

C'est seulement parmi les pays exportateurs d'articles manufacturés que l'on trouve une majorité de pays ayant atteint plus de la moitié des cibles pour lesquelles des données sont disponibles. Cependant, il existe au sein de ce groupe une différence très marquée entre les pays asiatiques et les autres pays. Les pays asiatiques exportateurs d'articles manufacturés (Bangladesh, Bhoutan et Cambodge) obtiennent une note moyenne de 3,6 pour l'ensemble des objectifs, juste derrière les pays asiatiques exportateurs mixtes (3,9 pour le Myanmar et la République démocratique populaire lao), toutes régions et toutes catégories d'exportateurs confondues. À l'inverse, Haïti et le Lesotho, seuls pays exportateurs d'articles manufacturés à ne pas être asiatiques, non seulement font partie des cinq PMA qui peinent à atteindre chacun des objectifs mais, en outre, ils obtiennent la note moyenne la plus faible (2,1), toutes régions et toutes catégories d'exportateurs confondues. Le Lesotho se caractérise par de légers progrès, voire par une stagnation/régression, pour six des sept cibles, tout comme Haïti, pour quatre cibles sur six. Dans la catégorie des pays exportateurs mixtes, les PMA asiatiques affichent aussi de meilleurs résultats que les autres. En revanche, dans la catégorie des pays exportateurs de combustibles, le seul PMA asiatique (Yémen) ne réussit globalement pas mieux que les autres pays, qui sont tous africains⁵.

Il est beaucoup plus difficile de dégager des tendances lorsque les PMA sont regroupés en fonction de leurs principales exportations.

La majeure partie des PMA peinant à atteindre la plupart des OMD, on peut se demander si l'aide internationale au développement dont ils bénéficient est suffisante.

C. OMD 8: Un partenariat mondial pour le développement?

Après avoir baissé pendant la plus grande partie des années 1990, l'APD versée aux PMA a connu une rapide remontée dans les années 2000.

Entre 2010 et 2012, l'APD réelle versée par les pays du CAD aux PMA a diminué.

L'aide financière au développement apportée aux PMA par des pays non membres du CAD a triplé entre 2000 et 2012, mais est demeurée comparativement faible.

Comme on l'a vu dans l'encadré 2, les OMD sont, de par leur nature même, particulièrement difficiles à atteindre pour les PMA. Leur état de réalisation renseigne tout autant sur le degré d'engagement de la communauté internationale en faveur des PMA et le niveau de priorité qu'elle accorde à leurs besoins que sur l'efficacité des gouvernements nationaux. La majeure partie des PMA peinant à atteindre la plupart des OMD, on peut se demander si l'aide internationale au développement dont ils bénéficient est suffisante.

Les engagements de la communauté internationale à cet égard ont été regroupés dans un seul objectif (OMD 8), portant sur la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Alors que les OMD 1 à 7 ont été assortis d'une multitude de cibles clairement définies, l'OMD 8 n'a été associé qu'à quelques vagues aspirations, sans cibles quantitatives précises. Au titre de la cible 8B, par exemple, l'engagement a été pris de «[r]épondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés», ce qui supposait «l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés, l'application d'un programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et l'annulation des dettes publiques bilatérales, ainsi que l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté». Aucune mention n'était faite de l'objectif fixé à chaque pays donateur par le Programme d'action de Bruxelles, et confirmé par le Programme d'action d'Istanbul, de consacrer 0,15 % ou 0,20 % de son revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement (APD) des PMA, ni de l'engagement des pays développés de fournir un montant d'APD équivalant à 0,7 % de leur RNB, d'abord inscrit dans une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1970 (assorti d'une échéance en 1975)⁶, puis réaffirmé régulièrement au cours des décennies qui ont suivi.

La présente section traite de l'évolution du soutien apporté par la communauté internationale aux PMA par la voie de l'APD, de l'allègement de la dette et du commerce.

1. AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Après avoir baissé pendant la plus grande partie des années 1990, l'APD versée aux PMA a connu une rapide remontée dans les années 2000, jouant un rôle anticyclique important pendant la crise financière. Cependant, alors que sa valeur réelle avait plus que doublé entre 2000 et 2010, l'APD a commencé à diminuer en 2011 (voir la section D.2 du chapitre 1 du présent Rapport). Entre 2011 et 2012, 17 des 24 membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont revu à la baisse leurs versements nominaux d'APD aux PMA – à hauteur de 20 % dans le cas des pays de l'UE –, en grande partie dans le cadre de mesures d'austérité. Entre 2010 et 2012, l'APD réelle versée par les pays du CAD aux PMA a diminué de 14 %.

Si l'aide aux PMA, calculée en pourcentage du RNB des donateurs, a considérablement augmenté entre 2000 et 2010, après s'être effondrée dans les années 1990, elle n'était encore que de 0,09 % en 2012, bien loin de l'objectif de 0,15 % ou 0,20 % fixé par les programmes d'action de Bruxelles et d'Istanbul (graphique 16). Comme il ressort du tableau 10, seulement cinq pays membres du CAD ont affecté 0,20 % de leur RNB à l'aide aux PMA en 2012 (Danemark, Irlande, Luxembourg, Norvège et Suède), et trois y ont consacré entre 0,15 % et 0,20 % (Finlande, Pays-Bas et Royaume-Uni). Si tous les donateurs du CAD

| Tableau 10. APD nette versée aux PMA par les pays membres du CAD, 2001-2002, 2011 et 2012 | | | | | | | | | | | |
|---|------------------------|---|-------------|------------------------|---|-------------|------------------------|---|-------------|---|---------------|
| | 2001-2002 | | | 2011 | | | 2012 | | | Écart en 2012 (en millions de dollars) par rapport à l'objectif de | |
| | En millions de dollars | En % de l'APD totale versée par le donateur | En % du RNB | En millions de dollars | En % de l'APD totale versée par le donateur | En % du RNB | En millions de dollars | En % de l'APD totale versée par le donateur | En % du RNB | 0,15 % du RNB | 0,20 % du RNB |
| Allemagne | 1 364 | 26,4 | 0,07 | 3 675 | 26,1 | 0,10 | 3 678 | 28,4 | 0,11 | 1 337 | 3 009 |
| Australie | 238 | 25,6 | 0,06 | 1 373 | 27,6 | 0,09 | 1 639 | 30,3 | 0,11 | 596 | 1 341 |
| Autriche | 160 | 28,3 | 0,09 | 296 | 26,6 | 0,07 | 244 | 22,0 | 0,06 | 365 | 568 |
| Belgique | 349 | 36,1 | 0,15 | 1 064 | 37,9 | 0,20 | 704 | 30,4 | 0,14 | 50 | 302 |
| Canada | 359 | 20,3 | 0,05 | 1 943 | 35,6 | 0,11 | 1 945 | 34,4 | 0,11 | 707 | 1 591 |
| Corée, République de ¹ | | | | 474 | 35,8 | 0,04 | 579 | 36,2 | 0,05 | 1 158 | 1 736 |
| Danemark | 571 | 34,8 | 0,35 | 1 090 | 37,2 | 0,32 | 1 004 | 37,3 | 0,31 | - | - |
| Espagne | 300 | 17,4 | 0,05 | 1 075 | 25,8 | 0,07 | 483 | 23,7 | 0,04 | 1 328 | 1 931 |
| États-Unis | 2 638 | 21,2 | 0,03 | 11 786 | 38,1 | 0,08 | 11 419 | 37,2 | 0,07 | 13 050 | 21 207 |
| Finlande | 144 | 33,6 | 0,11 | 461 | 32,8 | 0,17 | 445 | 33,7 | 0,18 | - | 49 |
| France | 1 558 | 31,9 | 0,11 | 3 616 | 27,8 | 0,13 | 2 533 | 21,1 | 0,1 | 1 267 | 2 533 |
| Grèce | 45 | 18,3 | 0,04 | 67 | 15,8 | 0,02 | 50 | 15,3 | 0,02 | 326 | 452 |
| Irlande | 189 | 55,0 | 0,21 | 479 | 52,4 | 0,27 | 418 | 51,7 | 0,24 | - | - |
| Islande | 5 | 41,6 | 0,06 | 12 | 45,4 | 0,10 | 12 | 45,1 | 0,1 | 6 | 12 |
| Italie | 885 | 43,3 | 0,08 | 1 521 | 35,2 | 0,07 | 701 | 25,6 | 0,04 | 1 928 | 2 805 |
| Japon | 2 058 | 21,5 | 0,05 | 4 115 | 38,0 | 0,07 | 4 640 | 43,8 | 0,08 | 4 060 | 6 960 |
| Luxembourg | 48 | 33,6 | 0,26 | 152 | 37,1 | 0,36 | 146 | 36,5 | 0,37 | - | - |
| Norvège | 575 | 37,5 | 0,32 | 1 524 | 32,1 | 0,31 | 1 382 | 29,1 | 0,27 | - | - |
| Nouvelle-Zélande | 33 | 28,2 | 0,07 | 123 | 28,9 | 0,08 | 144 | 32,0 | 0,09 | 96 | 175 |
| Pays-Bas | 1 119 | 34,3 | 0,28 | 1 457 | 23,0 | 0,17 | 1 166 | 21,1 | 0,15 | - | 389 |
| Portugal | 174 | 59,0 | 0,16 | 345 | 48,7 | 0,15 | 177 | 30,4 | 0,09 | 118 | 216 |
| Royaume-Uni | 1 534 | 32,5 | 0,11 | 5 195 | 37,6 | 0,21 | 4 615 | 33,2 | 0,19 | - | 243 |
| Suède | 570 | 30,9 | 0,25 | 1 939 | 34,6 | 0,35 | 1 542 | 29,4 | 0,29 | - | - |
| Suisse | 267 | 28,9 | 0,10 | 798 | 26,1 | 0,12 | 710 | 23,2 | 0,11 | 258 | 581 |
| Total – Pays membres du CAD | 15 184 | 27,4 | 0,06 | 44 579 | 33,3 | 0,10 | 40 375 | 32,0 | 0,09 | 26 650 | 46 100 |
| <i>Dont: pays de l'UE</i> | 9 010 | 32,2 | 0,11 | 22 431 | 31,1 | 0,14 | 17 907 | 28,0 | 0,12 | 6 720 | 12 497 |

Source: Données relatives à l'APD provenant de la base de données Query Wizard for International Development Statistics (QWIDS) de l'OCDE (<http://stats.oecd.org/qwids/>); données relatives au RNB provenant de la base de données Indicateurs du développement dans le monde (consultée en août 2014) de la Banque mondiale.

Notes: Dont les contributions au titre de l'APD multilatérale.

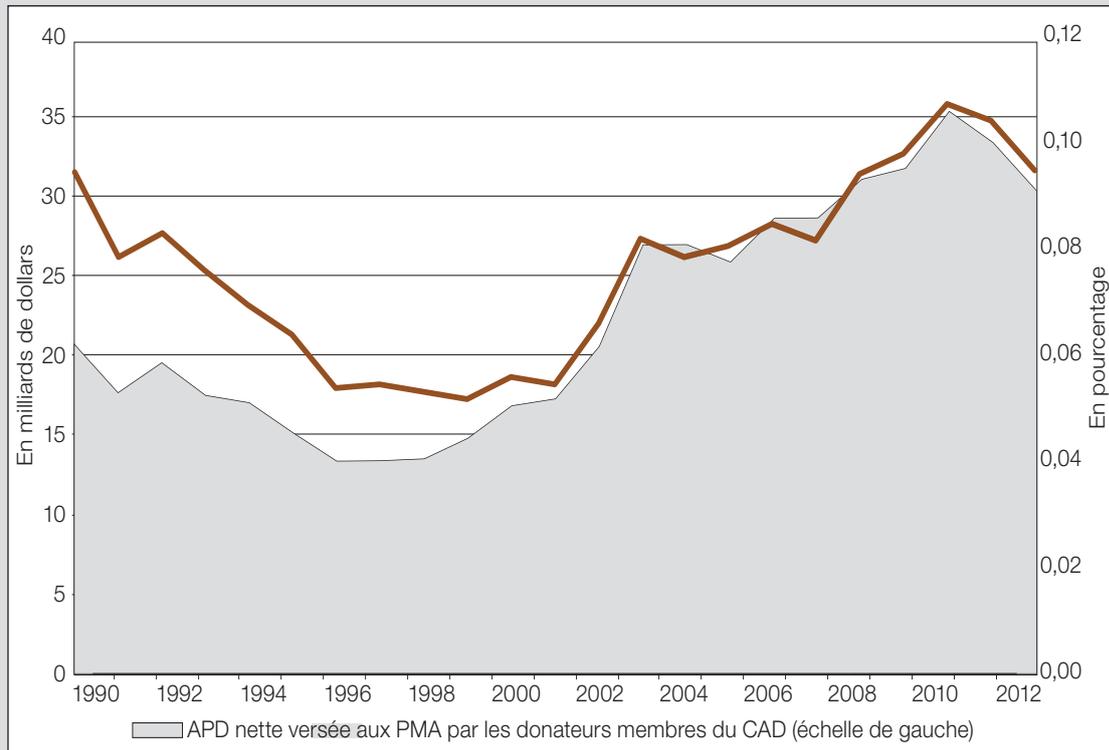
¹ La République de Corée n'est devenue membre du CAD qu'en 2010. Elle a apporté 63 millions de dollars d'APD en faveur des PMA en 2001-2002, soit 23 % de l'APD totale qu'elle a versée et 0,01 % de son RNB.

avaient rempli l'objectif de 0,15 % ou 0,20 % en 2012, les PMA auraient reçu entre 26,6 milliards et 46,1 milliards de dollars de plus cette année-là, soit une aide supérieure de 66 % à 114 %.

L'aide financière au développement apportée aux PMA par des pays non membres du CAD, comme la Chine et l'Inde, a triplé entre 2000 et 2012, mais est demeurée comparativement faible, à 710 millions de dollars, notamment parce que ces pays destinent une moindre proportion de leurs versements aux PMA (14 % en 2012, contre 32 % en moyenne pour les donateurs membres du CAD). Pendant la période 2000-2012, 55 % de l'APD totale versée aux PMA par des pays non membres du CAD est allée aux PMA africains et à Haïti contre 45 % aux PMA asiatiques et 1 % aux PMA insulaires⁷.

La répartition sectorielle de l'APD a beaucoup changé entre 2000 et 2011.

Graphique 16. APD nette versée aux PMA par les donateurs membres du CAD, 1990-2012



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNdata de la Division de statistique de l'ONU (consultée en août 2014); et la base de données du CAD de l'OCDE (consultée en août 2014).

Notes: Incluant la part des membres du CAD dans l'APD multilatérale (voir <http://www.oecd.org/development/stats/oecdsmethodologyforcalculatingsectoralimputedmultilateralaid.htm>).

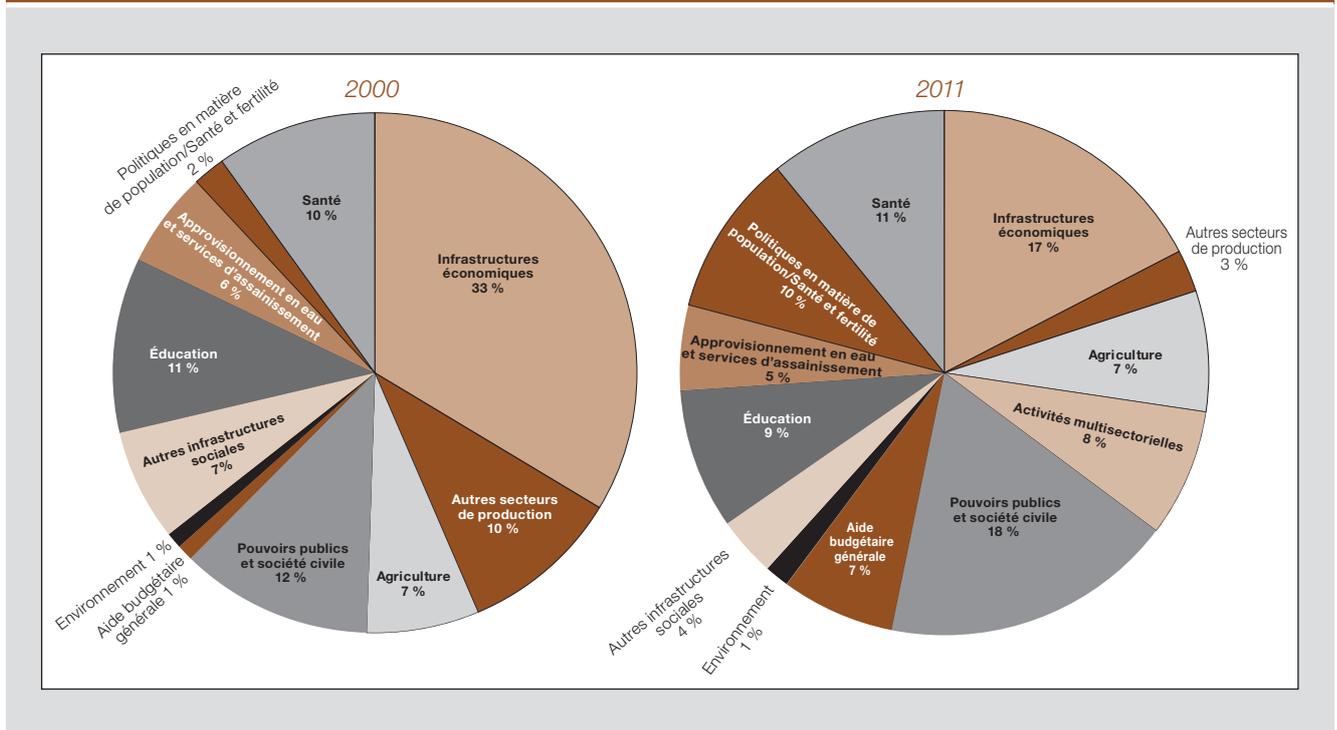
La répartition géographique de l'aide entre les PMA a été infléchi par des facteurs géopolitiques.

Les ressources intérieures ne suffisent toujours pas à satisfaire leurs besoins de développement, et ni les envois de fonds ni les entrées d'IED ne viennent efficacement pallier ce manque.

Comme le montre le graphique 17, la répartition sectorielle de l'APD a beaucoup changé entre 2000 et 2011. Il semble que les donateurs s'efforcent de trouver un compromis entre leur réticence à relever le niveau de l'aide de manière à atteindre l'objectif fixé de 0,15 % ou 0,20 % et leur volonté de contribuer à la réalisation des OMD (ou de certains d'entre eux). La part totale de l'APD destinée au secteur de la santé (y compris les politiques en matière de population ainsi que la santé et la fertilité) est passée de 12 % à 21 %, tandis que la part cumulée des apports visant les infrastructures économiques et la production autre qu'agricole – secteurs participant de la manière la plus directe à la transformation structurelle – a diminué de plus de moitié, tombant de 43 % à 20 %. Certes, l'augmentation de la part de l'APD consacrée au secteur de la santé a contribué à faire avancer la réalisation des OMD connexes et, de manière plus générale, à améliorer les soins médicaux, mais elle a aussi creusé le déficit de l'aide au développement des capacités productives, au détriment de la réduction de la pauvreté à long terme.

De même, la répartition géographique de l'aide entre les PMA a été infléchi par des facteurs géopolitiques. Par exemple, la part qu'a reçue l'Afghanistan par rapport au total des sommes que le CAD a versées aux PMA est passée de 1 % en 2000 à 20 % environ en 2012, et la République démocratique du Congo a vu la sienne monter en flèche en 2011, année d'élection présidentielle jugée particulièrement importante pour l'avenir et la stabilité politiques du pays par les donateurs. En 2011, l'Afghanistan et la République démocratique du Congo ont reçu conjointement un tiers de l'APD versée aux PMA par les membres du CAD (et 27 % de l'APD versée par l'ensemble des donateurs)⁸.

Graphique 17. Aide programmable fournie aux PMA par secteur, 2000 et 2011
(En pourcentage)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données OECDstat (consultée en août 2014).

Notes: L'aide programmable par pays (APP) correspond au total des versements d'APD, à l'exception de ceux qui sont imprévisibles par nature (aide humanitaire et allègement de la dette), qui ne donnent pas lieu à des transactions internationales (par exemple, frais administratifs et recherches dans les pays donateurs) ou qui ne s'inscrivent pas dans des accords de coopération entre États (par exemple, aide alimentaire, coopération décentralisée ou financement de base d'ONG).

Malgré l'augmentation des envois de fonds et de l'IED (voir le chapitre 1, section D du présent Rapport), et une meilleure mobilisation des ressources intérieures, les PMA considérés en tant que groupe restent lourdement tributaires de l'APD. Les ressources intérieures ne suffisent toujours pas à satisfaire leurs besoins de développement, et ni les envois de fonds ni les entrées d'IED ne viennent efficacement pallier ce manque. L'APD demeure la principale source de financement extérieur des PMA: elle a représenté 43 % des ressources financières qu'ils ont reçues de l'étranger en 2012. S'il est vrai que la part de l'APD versée aux PMA ne correspondait plus qu'à 6,8 % de leur RNB en 2012, contre 12,6 % en moyenne en 1990, elle reste nettement plus élevée que dans les autres pays en développement. En 2012, 24 PMA, dont l'ensemble des PMA insulaires et 16 des 33 pays du groupe des PMA africains et Haïti, ont reçu une aide supérieure à 10 % de leur RNB. En revanche, tous les PMA asiatiques ont bénéficié d'une APD inférieure à ce chiffre, à l'exception de l'Afghanistan (32 %). À titre de comparaison, les recettes publiques totales des PMA hors APD représentent généralement 10 % à 20 % du PIB. Bien que l'APD ne devrait pas être considérée comme la solution miracle pour remédier aux besoins d'investissement et aux problèmes économiques des PMA, elle restera pour bon nombre d'entre eux une source importante de financement, en particulier de l'investissement public.

L'APD demeure la principale source de financement extérieur des PMA.

Les PMA doivent sans tarder intensifier leurs investissements dans les infrastructures économiques et les capacités productives s'ils veulent mener à bien la transformation structurelle indispensable à la réalisation des futurs ODD. Or, il est peu probable que l'APD, dont la réussite de ces pays à cet égard continue de dépendre dans une large mesure, augmente beaucoup dans un avenir proche et, encore moins, que l'objectif de 0,15 % ou 0,20 % soit atteint tant que la plupart des donateurs historiques continueront d'être bridés par

Les PMA doivent sans tarder intensifier leurs investissements dans les infrastructures économiques et les capacités productives s'ils veulent mener à bien la transformation structurelle indispensable à la réalisation des futurs ODD.

Malgré les contraintes budgétaires pesant sur l'APD, les pays donateurs pouvaient et devaient allouer une plus grande part de celle-ci aux PMA.

Des progrès considérables ont été faits dans l'allègement de la dette. Pour autant, les problèmes d'endettement des PMA sont bien loin d'être complètement résolus.

des mesures d'austérité. Les relations traditionnelles à cet égard entre Nord et Sud pourraient perdre de l'importance avec la hausse de l'aide financière au développement apportée par de nouveaux donateurs tels que la Chine et l'Inde. La Chine, par exemple, accorde de plus en plus de prêts à des conditions de faveur pour la fourniture d'infrastructures, tout en investissant dans l'exploitation minière dans plusieurs PMA africains. Certes en augmentation, l'APD versée par des pays non membres du CAD part toutefois d'un niveau très bas et ne sera pas d'un grand secours pour combler le déficit de financement. D'où l'alternative peu engageante entre un sous-investissement chronique, qui compromettrait le développement, et une augmentation des emprunts aux conditions du marché, qui mettrait en péril la stabilité financière par un risque accru de réendettement.

Malgré les contraintes budgétaires pesant sur l'APD, les pays donateurs pouvaient et devaient allouer une plus grande part de celle-ci aux PMA. L'Irlande, par exemple, affecte plus de 50 % de son APD aux PMA. Il suffirait que la moitié environ des pays donateurs membres du CAD en fassent autant pour que chacun d'entre eux atteigne l'objectif de 0,15 %, mais il manquerait encore pas moins de 16 milliards à 31 milliards de dollars de la part des autres donateurs. Si un tel déficit persistait et que le développement humain devait être la pierre angulaire du programme pour l'après-2015 et des ODD associés, la part de l'APD dans les infrastructures économiques et les secteurs productifs continuerait probablement de s'amenuiser, rendant le contexte encore moins propice au développement économique.

L'APD reçue étant insuffisante, les PMA devront mieux mobiliser leurs ressources intérieures, optimiser leurs investissements publics dans les activités de planification et de mise en œuvre et aligner leurs investissements (publics et privés, intérieurs et extérieurs) sur leurs stratégies de développement national. Ils devront contribuer activement à mettre l'APD au service de leurs objectifs de développement national et réaffirmer leurs priorités, énoncées dans le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020.

2. ALLÈGEMENT DE LA DETTE

L'allègement de la dette relève de la cible 8D, qui est de «[t]raiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme» et de la cible 8B, qui fait explicitement mention de l'annulation des dettes publiques bilatérales des PMA. Depuis 2000, des progrès considérables ont été faits dans ce domaine, à la fois dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (1994) (qui avait permis l'annulation de certaines dettes dans les années 1990) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (2005).

Pour autant, les problèmes d'endettement des PMA sont bien loin d'être complètement résolus. En août 2014, 10 des 42 PMA ayant fait l'objet d'une évaluation présentaient un risque élevé de surendettement (Afghanistan, Burundi, Comores, Djibouti, Haïti, Kiribati, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad), et un PMA (Soudan) était déjà en situation de surendettement (IMF, 2014).

3. RÉGIMES COMMERCIAUX

Les recettes d'exportation jouant un rôle essentiel dans leur développement, les PMA ne pourront atteindre les OMD sans participer au commerce international dans des conditions justes et équitables. L'OMD 8 comprend l'engagement de «[p]oursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire et d'accorder l'admission

en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés». Comme il ressort des graphiques 18 et 19, des progrès notables ont été accomplis depuis 2000 dans l'entrée en franchise des produits des PMA sur les marchés des pays développés (en partie grâce aux nouvelles règles d'origine de l'Union européenne (UE), qui ont pris effet en janvier 2011), et les droits de douane moyens appliqués ont été abaissés.

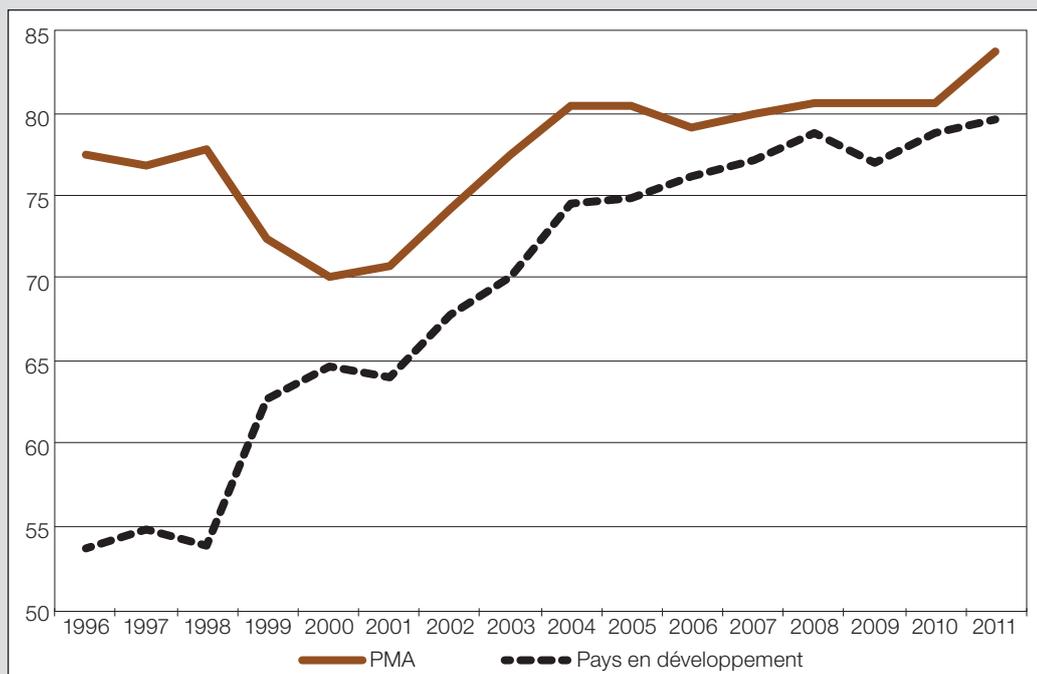
Cependant, ce sont bien moins les PMA que les autres pays en développement qui ont profité de l'élargissement de l'admission en franchise et des réductions tarifaires découlant de la plus grande ouverture du système commercial international, d'où une érosion des préférences commerciales dont bénéficiaient les PMA par rapport aux autres pays en développement. En ce qui concerne la part des exportations (hors pétrole et armes) admises en franchise sur les marchés des pays développés, l'écart entre les PMA et les autres pays en développement n'est plus que de 2 à 3 points de pourcentage depuis 2006, alors qu'il variait entre 20 et 25 points de pourcentage en 1996-1998. De même, l'écart entre les droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux exportations des PMA et à ceux des autres pays en développement s'est réduit pour toutes les catégories de produits, et plus particulièrement pour les vêtements (de deux tiers) et les textiles (de moitié), produits très importants pour certains PMA. L'érosion des préférences va à l'encontre de ce qui est expressément reconnu dans la Décision sur les mesures en faveur des pays les moins avancés, adoptée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le cadre du Cycle d'Uruguay, à savoir que «le maintien d'un accès préférentiel [des PMA] demeure un moyen essentiel d'améliorer leurs possibilités commerciales» (WTO, 1993).

Les arrangements commerciaux préférentiels, notamment le Système généralisé de préférences (SGP), pouvaient renforcer les possibilités d'accroître et de diversifier les exportations des PMA en établissant des règles d'origine plus

Les recettes d'exportation jouant un rôle essentiel dans leur développement, les PMA ne pourront atteindre les OMD sans participer au commerce international dans des conditions justes et équitables.

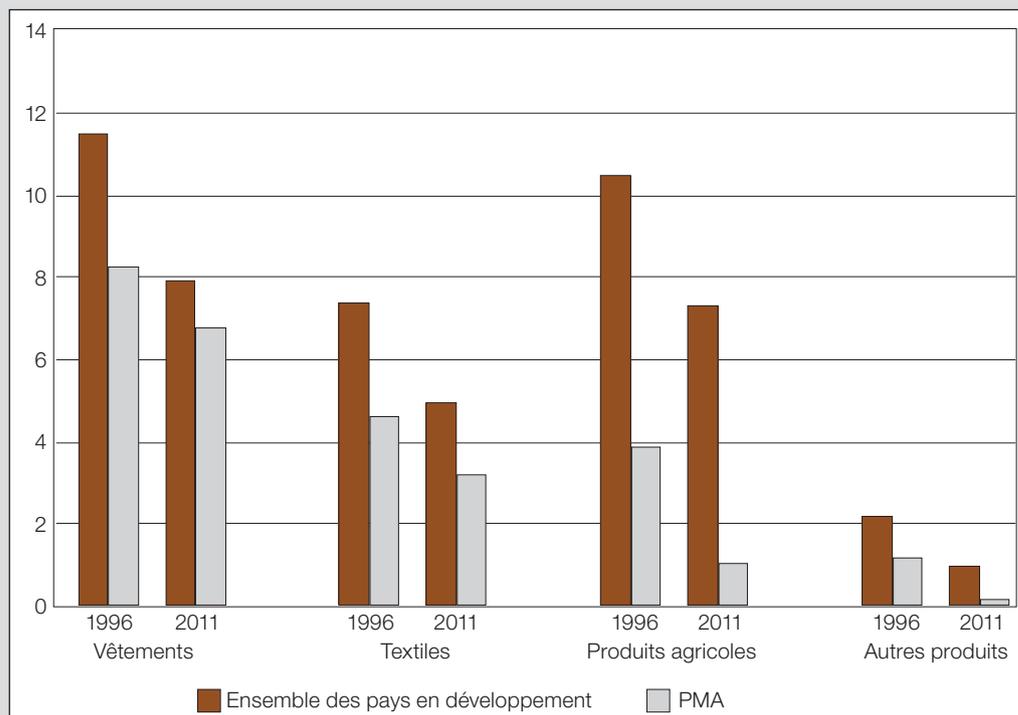
Il ne suffira pas d'améliorer l'accès aux marchés. Les PMA auront besoin de plus d'appui sur diverses questions si le commerce est appelé à jouer pour eux un rôle déterminant dans la réalisation des ODD.

Graphique 18. Proportion des importations des pays développés (hors pétrole et armes) en provenance des pays en développement et des PMA admises en franchise de droits, 1996-2011
(En pourcentage)



Source: PNUD (2013).

Graphique 19. Droits de douane moyens appliqués par les pays développés à des produits clés en provenance des pays en développement et des PMA, 1996-2011, certaines années
(En pourcentage *ad valorem*)



Source: PNUD (2013).

Note: Graphique basé sur une structure fixe des exportations, 1999-2001.

libérales, plus simples et plus transparentes et en évitant toute conditionnalité restrictive. Cependant, il ne suffira pas d'améliorer l'accès aux marchés si les préférences continuent de s'effriter. Pour parvenir à l'amélioration générale des conditions économiques et sociales sans laquelle les ODD prévus ne pourront être atteints, plus d'efforts devront être faits en vue d'aider les PMA à développer leurs capacités de production de biens d'exportation compétitifs et à exploiter les possibilités offertes par l'élargissement de l'accès aux marchés, tout en tirant le plus d'avantages possible sur le plan de l'emploi, de la création de revenus et des recettes publiques. La tâche sera particulièrement ardue pour les pays géographiquement défavorisés (c'est-à-dire les petits pays insulaires ou sans littoral et les pays éloignés de grands marchés dynamiques). Il importera également que les producteurs soient dotés de moyens suffisants pour mettre leurs produits en conformité avec les normes en vigueur sur les principaux marchés (et que les autorités réglementaires disposent de moyens suffisants pour contrôler la conformité de ces produits). Les PMA auront besoin de plus d'appui sur ces questions si le commerce est appelé à jouer pour eux un rôle déterminant dans la réalisation des ODD.

Depuis 1990, les PMA ont accompli des progrès tout à fait remarquables dans les domaines visés par les OMD. Pourtant, une écrasante majorité d'entre eux n'atteindra pas la plupart de ces objectifs.

D. Conclusions

Au regard du passé, les progrès accomplis par les PMA depuis 1990 dans les domaines visés par les OMD sont tout à fait remarquables. Pourtant, un seul de ces pays (République démocratique populaire lao) devrait atteindre chacune des sept cibles considérées dans le présent chapitre, tandis qu'une écrasante majorité manquera la plupart d'entre elles. Ce n'est que dans le groupe des PMA asiatiques que les pays en bonne voie d'atteindre la plupart des cibles l'emportent en nombre.

Ce bilan s'explique en partie par des progrès limités au titre de l'OMD 8, qui visait à «[m]ettre en place un partenariat mondial pour le développement». Les principaux pays donateurs n'ont pas pleinement honoré leurs engagements en matière d'APD, à la fois à l'égard des PMA et des pays en développement dans leur ensemble; les problèmes d'endettement des PMA n'ont pas été complètement résolus, si bien que l'un de ces pays est en situation de surendettement et que plusieurs autres risquent fortement de suivre le même chemin; les préférences commerciales dont les PMA bénéficiaient par rapport aux autres pays en développement, reconnues dans les Accords de l'OMC comme étant essentielles à l'amélioration des possibilités commerciales de ces pays, ont été réduites à peau de chagrin; et l'architecture économique et financière mondiale s'est révélée incapable de prévenir les grandes crises financières, alimentaires et énergétiques survenues au niveau mondial ces dix dernières années.

Plusieurs PMA – majoritairement asiatiques – sont toutefois en bonne voie d'atteindre la plupart des OMD, et le mérite leur en revient dans une large mesure. D'autres, en revanche, n'ont pas su mettre à profit leur croissance rapide ni la forte augmentation des apports d'APD pour accomplir suffisamment de progrès à cet égard. Cette situation met en évidence non seulement les défaillances du système international, mais aussi l'échec du modèle économique de développement appliqué dans la plupart des PMA. Les chapitres qui suivent montreront que croissance économique et développement sont deux choses distinctes, comme en témoigne le fait que, malgré la forte croissance récemment enregistrée, la plupart des PMA ne sont pas parvenus à opérer la transformation économique qui leur permettrait de former le cercle vertueux indispensable à la réalisation et à la pérennisation des objectifs de développement humain (voir le chapitre 3).

Malgré des progrès spectaculaires et une forte croissance économique, les PMA demeurent confrontés à de gigantesques obstacles sur la voie du développement économique et humain. Près de la moitié de la population est toujours en situation d'extrême pauvreté, près de 30 % des habitants souffrent de la faim et la grande majorité occupe des emplois vulnérables. En moyenne, près d'un tiers de la population n'a pas accès à une source d'eau potable et près des deux tiers n'a pas accès à des services d'assainissement. Un enfant sur 12 meurt avant l'âge de 5 ans, et 1 sur 4 de ceux qui atteignent cet âge ne fréquente pas l'école primaire.

Au vu de ce qui précède, les objectifs proposés pour 2015-2030 sont extraordinairement ambitieux: éliminer la pauvreté et la sous-alimentation, offrir à tous un emploi décent, assurer l'éducation primaire et secondaire pour tous, garantir l'accès universel à l'eau potable et aux services d'assainissement, et mettre fin aux décès évitables d'enfants. Ils devront tous être atteints par chacun des PMA (et par chacun des autres pays en développement) en seulement 15 ans. Toutefois ces objectifs ne pourront être réalisés, et leurs effets ne pourront perdurer après 2030, qu'au prix d'une transformation économique profonde de tous les PMA. Dans cette optique, l'approche envisagée doit donc être modifiée. Aux objectifs cherchant exclusivement à améliorer le développement humain devra être préférée une approche plus large et plus intégrée prévoyant les moyens nécessaires pour atteindre les ODD de manière pérenne. Si les ODD prévus doivent faire durablement sentir leurs effets, ils doivent servir une forme de développement durable, non seulement sur le plan environnemental, mais aussi sur les plans économique, financier, social et politique.

La communauté internationale devrait en outre s'attacher davantage qu'elle ne l'a fait dans le cadre des OMD à conclure avec les PMA des partenariats plus efficaces, fondés sur la responsabilité mutuelle et strictement dictés par les plans, priorités et ambitions en matière de développement national définis par les gouvernements des PMA eux-mêmes.

Les principaux pays donateurs n'ont pas pleinement honoré leurs engagements en matière d'APD, à la fois à l'égard des PMA et des pays en développement dans leur ensemble.

Malgré des progrès spectaculaires et une forte croissance économique, les PMA demeurent confrontés à de gigantesques obstacles sur la voie du développement économique et humain.

Les objectifs proposés pour 2015-2030 sont extraordinairement ambitieux. Ils ne pourront être réalisés qu'au prix d'une transformation économique profonde de tous les PMA.

Notes

- 1 Ces données sont tirées de PovcalNet, un outil en ligne permettant de mesurer la pauvreté mis au point par le Groupe de la recherche sur le développement de la Banque mondiale. Le seuil de pauvreté actuel, fixé à 1,25 dollar par jour (établi sur la base de la parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2005) remplace le seuil antérieur de «un dollar par jour» fixé dans l'OMD 1 (seuil de 1,08 dollar par jour en PPA de 1993, ayant remplacé le seuil initial de «un dollar par jour» en PPA de 1985).
- 2 Ces données sont tirées de la base de données *Indicateurs du développement dans le monde* (consultée en septembre 2014).
- 3 L'indicateur de prévalence de la sous-alimentation, établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), évalue la proportion de la population dont l'apport énergétique alimentaire est insuffisant pour satisfaire les besoins énergétiques alimentaires minimaux requis afin de mener une vie saine et active.
- 4 Tel qu'indiqué dans la section C.3 du présent chapitre, ce sont les PMA exportateurs de produits agricoles et alimentaires qui obtiennent les meilleurs résultats au titre de cet indicateur.
- 5 Aucun pays asiatique ne figure parmi les pays exportateurs de minéraux ou les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles.
- 6 Résolution 2626 (XXV) de l'Assemblée générale: Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement (A/RES/25/2626). Aux termes du paragraphe 43, «[c]haque pays économiquement avancé accroîtra progressivement son aide officielle au développement des pays en voie de développement et s'efforcera particulièrement d'atteindre, au milieu de la Décennie au plus tard, un montant minimum en valeur nette de 0,70 % de son produit national brut aux prix du marché».
- 7 OCDE, *Query Wizard for International Development Statistics* (QWIDS), disponible à l'adresse: <http://stats.oecd.org/qwids/>.
- 8 Données provenant de la base de données *Query Wizard for International Development Statistics* (QWIDS) de l'OCDE (ibid.).

Bibliographie

- Anríquez G, Daidone S and Mane E (2013). Rising food prices and undernourishment: A cross-country inquiry. *Food Policy*, 38(C): 190–202.
- Caracciolo F, Depalo D and Macias JB (2014). Food price changes and poverty in Zambia: An empirical assessment using household microdata. *Journal of International Development*, 26(4): 492–507.
- de Hoyos RE and Medvedev D (2011). Poverty effects of higher food prices: A global perspective. *Review of Development Economics*, 15(3): 387–402.
- DFID (2007). Water is life, sanitation is dignity. Sanitation Policy Background Paper, Sanitation Reference Group, London. Available at: <http://www.dfid.gov.uk/consultations/past-consultations/water-sanitation-background.pdf>.
- Easterly W (2009). How the Millennium Development Goals are unfair to Africa. *World Development*, 37(1): 26–35.
- FAO (2013). *The State of Food Insecurity in the World, 2013: The Multiple Dimensions of Food Security*. Rome.
- Fukuda-Parr S and Greenstein J (2010). How should MDG implementation be measured: faster progress or meeting targets? No. 63. Working Paper, International Policy Centre for Inclusive Growth.
- Iannotti LL, Robles M, Pachón H and Chiarella C (2012). Food prices and poverty negatively affect micronutrient intakes in Guatemala. *The Journal of Nutrition*, 142(8): 1568–1576.
- IMF (2014). List of LIC DSAs for PRGT-eligible countries as of August 07, 2014. International Monetary Fund. Washington D.C. Available at: <https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf>
- IDS (2014). Hunger and Nutrition Commitment Index. Brighton, Institute of Development Studies. Available at: <http://www.hancindex.org/> (accessed 27 June 2014).
- IPCC (2014). *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability – Summary for Policy Makers*. Geneva, Intergovernmental Panel on Climate Change.
- Ivanic M and Martin W (2008). Implications of higher global food prices for poverty in low-income countries. *Agricultural Economics*, 39, Issue Supplement s1: 405–416.

- Ivanic M, Martin W and Zaman H (2012). Estimating the short-run poverty impacts of the 2010–11 surge in food prices. *World Development*, 40(11): 2302–2317.
- Rodríguez-Pose A and Gill N (2006). How does trade affect regional disparities? *World Development*, 34(7): 1201–1222.
- Simler KR (2010). The short-term impact of higher food prices on poverty in Uganda. Policy Research Working Paper Series No. 5210, World Bank, Washington, DC.
- Torlesse H, Kiess L and Bloem MW (2003). Association of household rice expenditure with child nutritional status indicates a role for macroeconomic food policy in combating malnutrition. *The Journal of Nutrition*, 133(5): 1320–1325.
- UNCTAD (2013a). *Commodities and Development Report: Perennial Problems, New Challenges and Evolving Perspectives*. New York and Geneva, United Nations.
- UNCTAD (2013b). *The Least Developed Countries Report 2013: Growth With Employment for Inclusive and Sustainable Development*. New York and Geneva, United Nations.
- United Nations (2008). Official list of MDG indicators. New York.
- UN/DESA (2013). *The Millennium Development Goals Report 2013*. New York, United Nations Department of Economic and Social Affairs.
- UNDP (2013). *The Millennium Development Goals report, 2013*. United Nations Development Programme. New York.
- Vandemoortele J (2007). MDGs: misunderstood targets? One pager. International Poverty Centre, United Nations Development Programme.
- WHO | (2013). Children: reducing mortality. Fact Sheet No. 178. Geneva. Available at: <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs178/en/> (accessed 27 June 2014).
- Wodon Q, Tsimpo C, Backiny-Yetna P, Joseph G, Adoho F and Coulombe H (2008). Potential impact of higher food prices on poverty : Summary estimates for a dozen West and Central African countries. Policy Research Working Paper Series No. 4745, World Bank, Washington, DC.
- Wodon Q and Zaman H (2010). Higher food prices in sub-Saharan Africa: Poverty impact and policy responses. *World Bank Research Observer*, 25(1): 157–176.
- World Bank (2008). Rising food and fuel prices: Addressing the risks to future generations. Washington, DC.
- World Bank and IMF (2013). *Global Monitoring Report 2013: Rural-Urban Dynamics and the Millennium Development Goals*. Washington, DC.
- WTO (1993). Decision on measures in favour of least-developed countries. Geneva. Available at: http://www.wto.org/english/docs_e/legal_e/31-dlldc_e.htm.
- Zeza A, Davis B, Azzarri C, Covarrubias K, Tasciotti L and Anriquez G (2008). The impact of rising food prices on the poor. Working Paper No. 08-07, FAO, Rome.
- Zhang Q and Zou H (2011). Regional inequality in contemporary China. CEMA Working Paper No. 518, China Economics and Management Academy, Central University of Finance and Economics, Beijing.

CHAPITRE 3

DES OMD AUX ODD: FAIRE DE NOUVEAU LE LIEN ENTRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN



La relation entre développement humain et développement économique est une question essentielle pour le programme de développement de l'après-2015.

À certains égards, l'année 2015 marque un tournant pour le développement: les efforts dans ce domaine ne seront plus centrés sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) mais sur un programme de développement pour l'après-2015 se déclinant en un ensemble plus vaste et bien plus ambitieux d'objectifs de développement durable (ODD) qui devront être atteints en 2030 au plus tard. L'issue des débats en cours sur ce programme et les ODD qui l'accompagneront sera décisive – plus décisive que les OMD depuis leur adoption en 2000 – pour fixer le contexte et le discours du développement des 15 prochaines années. La relation entre développement humain et développement économique sera une question centrale. Elle est examinée dans le présent chapitre, comme suit. Dans la section A, la CNUCED explique l'interdépendance du développement humain et du développement économique et leur rapport avec les OMD et les ODD envisagés. Dans la section B, elle définit les notions de transformation structurelle et de durabilité et montre comment ces notions se rattachent au développement et aux ODD. Enfin, dans la section C, elle analyse les principales conditions à réunir pour que le développement soit durable.

A. L'interdépendance du développement humain et du développement économique

Le seul moyen de remplir les objectifs de développement économique et de développement humain est de les mener de front.

1. DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Développement humain et développement économique sont inextricablement liés. Le développement humain, au sens large, est l'objectif premier du développement économique: un développement économique qui n'améliore pas la qualité de vie des habitants des pays en développement serait de peu d'utilité. À cet égard, l'un des principaux motifs de préoccupation de la CNUCED en ce qui concerne les pays les moins avancés (PMA) est la faiblesse de certains facteurs essentiels de développement humain tels que les revenus des ménages, la nutrition, la santé et l'éducation.

En même temps, le développement économique est indispensable au développement humain. Pour réduire la pauvreté, le développement humain dépend de façon cruciale des revenus privés qui, à leur tour, reposent principalement sur l'emploi et les salaires, ainsi que sur les droits sociaux; eux-mêmes sont largement tributaires des dépenses et des recettes publiques. Ces dépenses et ces recettes sont pour l'essentiel le fruit des politiques économiques et du développement économique que celles-ci engendrent (ou n'engendrent pas).

La pauvreté, la sous-nutrition, le mauvais état de santé et le faible niveau d'instruction font partie d'un cercle vicieux qui empêche l'avancée sociale et économique des PMA.

Par conséquent, le seul moyen de remplir les objectifs de développement économique et les objectifs de développement humain est de les mener de front. Dans chacun de ces deux domaines, les politiques devront être conçues d'une manière cohérente qui tienne pleinement compte de leurs effets réciproques. La poursuite d'objectifs économiques sans considération pour les conséquences humaines des choix effectués aura pour effet, au mieux, de freiner l'avancée vers les objectifs sociaux, au pire de provoquer un retour en arrière. C'est notamment en cela que les politiques économiques des années 1980 et 1990, qui se sont principalement attachées à juguler l'inflation et à réduire les déséquilibres des paiements extérieurs, ont failli (Nayyar, 2012). On ne peut pas davantage poursuivre des objectifs de développement humain sans s'attaquer aux causes économiques profondes qui empêchent leur réalisation. Au mieux, les résultats obtenus seront éphémères; au pire, cette approche pourra être contre-productive sur le long terme.

Dans la plupart des PMA, la pauvreté, la sous-nutrition, le mauvais état de santé et le faible niveau d’instruction des populations sont bien plus aigus que dans les autres pays en développement. C’est le résultat, évidemment, mais c’est surtout l’une des principales causes de leur condition de PMA. En effet, ces problèmes alimentent le cercle vicieux qui empêche l’avancée sociale et économique de ces pays (graphique 20).

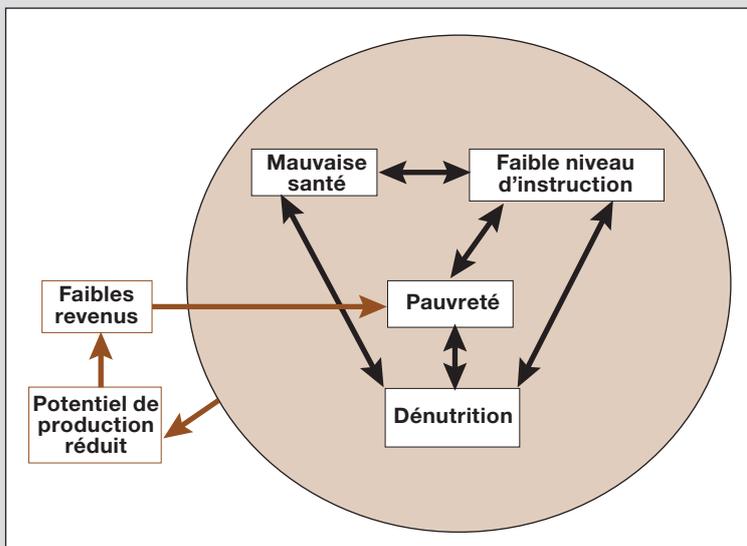
Les personnes qui vivent dans un dénuement extrême n’ont pas les moyens de se nourrir sagement et ont un accès limité aux services de santé. À cause de ces difficultés, leur santé déjà déficiente se détériore, et le taux d’absentéisme au travail augmente; de plus, le régime alimentaire, trop peu calorique et pauvre en fer, réduit la productivité des travailleurs (Popkin, 1978; Edgerton et al., 1979; Strauss, 1986; Strauss, 1993; Horton, 1999). Une meilleure alimentation durant la petite enfance peut améliorer la productivité et les revenus de manière notable à l’âge adulte et améliorer également le développement cognitif (Hoddinott et al., 2008). Si les enfants ne vont pas à l’école, c’est parce que leurs parents n’ont pas les moyens nécessaires pour payer les frais de scolarité et acheter les manuels et uniformes scolaires; ils ne peuvent pas non plus se permettre de renoncer aux revenus du travail de leurs enfants. L’accès à l’éducation est souvent limité, surtout après l’école primaire, et sa qualité peut être relativement médiocre; de plus, même les enfants qui vont à l’école sont souvent absents et obtiennent des résultats faibles à cause de la malnutrition et des maladies (Popkin and Lim-Ybanez, 1982; Glewwe et al., 2001).

La pauvreté, l’insécurité économique et la mauvaise santé sont également des obstacles sérieux à l’investissement productif. Les ménages pauvres n’ont en effet que peu d’épargne à consacrer à l’investissement et ils ne peuvent pas se permettre de l’immobiliser ni risquer de la perdre. Toute baisse de revenu a pour ces catégories de population des conséquences graves qui les obligent à fuir le risque et à protéger leur épargne pour conserver un niveau de consommation minimal en cas de maladie, de mauvaise récolte, d’accident ou d’autres événements malheureux. Dans la plupart des PMA africains, les ménages mettent de côté entre 50 % et 80 % de leur épargne pour faire face à ce type d’éventualité (Africa Progress Panel, 2014: 123). Lorsque des situations d’urgence de ce type se produisent, elles absorbent l’épargne et

La pauvreté limite le développement humain, nuit à la productivité du travail et réduit l’investissement, pesant ainsi sur les résultats économiques...

... qui, à leur tour, freinent les capacités d’un pays de réduire la pauvreté, créant ainsi un cercle vicieux.

Graphique 20. Le cercle vicieux du sous-développement humain et économique



Source: Secrétariat de la CNUCED.

peuvent entraîner la vente des actifs productifs. Les ménages pauvres sont en outre généralement dans l'incapacité d'emprunter – surtout à des taux d'intérêt abordables – pour investir en raison de leur faible accès aux marchés financiers officiels et du niveau élevé de risque de non-remboursement qu'ils présentent en partie à cause de leur vulnérabilité aux chocs économiques. La pauvreté et l'insécurité économique ont un coût et des effets négatifs considérables sur le développement économique. La protection sociale, en revanche, peut apporter une contribution positive à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté (Alderman and Yerntsov, 2012).

La pauvreté limite le développement du capital humain, nuit à la productivité du travail et réduit l'investissement, pesant ainsi sur les résultats économiques; à leur tour, ceux-ci freinent les capacités d'un pays de réduire la pauvreté et d'augmenter les ressources dont il dispose pour financer la santé et l'éducation, créant ainsi un cercle vicieux particulièrement dangereux. Ces liens sont au cœur du défi que les PMA doivent relever pour promouvoir leur développement. Ils sont aussi un fondement important des objectifs de développement humain inclus dans les OMD et dans les ODD envisagés.

2. DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET OMD

Si les OMD sont centrés sur le développement humain, ils ne peuvent pas être assimilés. Les OMD et les cibles qui leur sont associées sont le fruit d'un long processus politique. Or, limitée par des problèmes de mesure et de disponibilité de données, leur portée est partielle et sélective et omet certains domaines essentiels; l'absence de cibles pour un certain nombre de variables complémentaires pose problème. Par exemple, la scolarisation universelle à l'école primaire est moins profitable si elle se solde par une baisse de la qualité de l'enseignement, laquelle n'est pas prévue par les objectifs (Saith, 2006). Les OMD liés à la santé posent aussi de graves problèmes de mesure qui, le plus souvent, rendent extrêmement peu fiable l'estimation des progrès réalisés (Attaran, 2005; Yamin and Falb, 2012; Fukuda-Parr and Yamin, 2013). L'objectif principal qu'est la réduction de l'extrême pauvreté a lui-même été sévèrement critiqué pour des motifs méthodologiques (Pogge and Reddy, 2006; Reddy and Pogge, 2009).

Si les OMD sont certes centrés sur le développement humain, ils ne peuvent pas être assimilés.

Si la majorité des PMA n'est pas parvenue à réaliser la plupart des OMD, c'est en partie parce qu'ils n'ont pas pu rompre le cercle vicieux du sous-développement économique et humain.

Selon certains observateurs, l'approche retenue pour les OMD qui a consisté à construire le programme de développement mondial autour d'un petit nombre d'objectifs a eu des conséquences inattendues, dont certaines ont porté préjudice aux objectifs eux-mêmes. Comme l'ont indiqué Fukuda-Parr et al. (2014: 115): «On ne peut pas simplement imputer les conséquences inattendues révélées par le projet "Power of Numbers" au fait que les objectifs et les cibles ont été mal choisis ou mal appliqués, comme on l'entend dire parfois. Il existe des problèmes structurels plus fondamentaux qui découlent de la nature de la quantification et de l'imbrication des objectifs, des cibles et des indicateurs que les OMD ont créés... En tentant de faire reposer tout un programme international sur un ciblage numérique, la simplification, la réification et l'abstraction de la quantification ont créé des effets pervers au sein des OMD.»

Quoiqu'il en soit, si l'on parvenait à progresser dans les grands domaines visés par les OMD et les ODD envisagés que sont la pauvreté, la nutrition, la santé et l'éducation, on pourrait rompre le cercle vicieux du sous-développement économique et humain décrit plus haut. Ces progrès contribueraient à porter le potentiel productif de la population ainsi que des ressources naturelles à un niveau où il serait durable. Mais à cause du cercle vicieux dans lequel ils sont enfermés, les PMA ne peuvent pas faire les avancées nécessaires en matière de développement humain, ce qui accentue les effets négatifs de leur manque de ressources et de capacités et des difficultés d'ordre géographique auxquelles ils sont confrontés.

Si la majorité des PMA n'est pas parvenue à réaliser la plupart des OMD, comme on l'a vu au chapitre 2 du présent Rapport, c'est en partie parce qu'ils n'ont pas pu rompre ce cercle vicieux.

3. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PÉRENNISATION DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

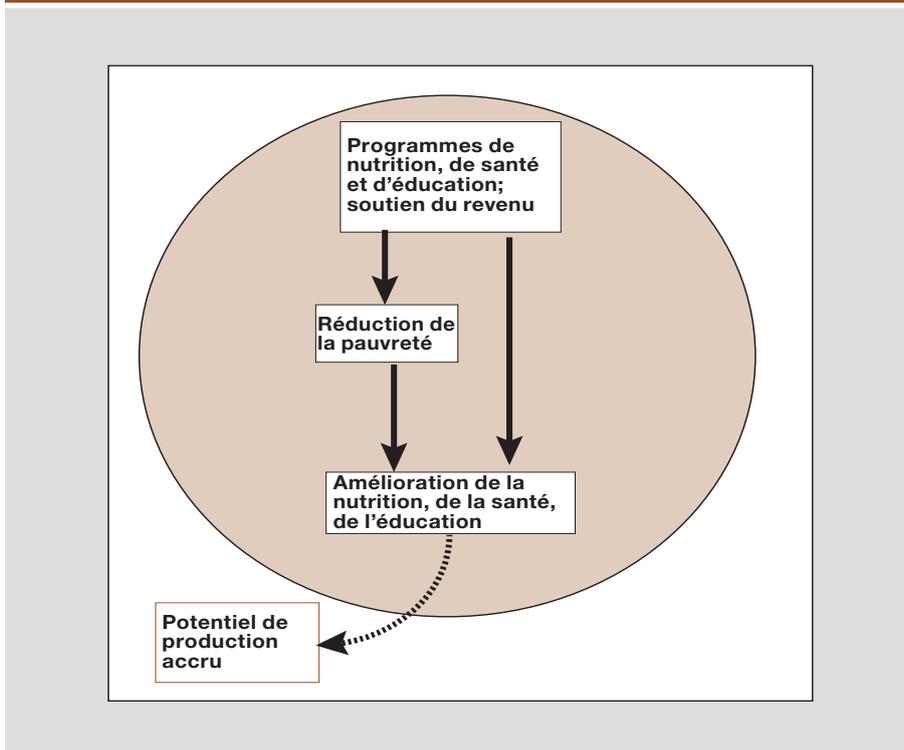
L'analyse qui précède met en évidence l'une des grandes faiblesses de l'approche retenue pour les OMD. On a en effet fait beaucoup de place aux cibles fondées sur des indicateurs de résultat faciles à mesurer, tels la pauvreté, le taux de mortalité et le taux de scolarisation. Mais peu d'attention a été accordée aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces cibles – autrement dit, comment générer ou augmenter les revenus nécessaires pour réduire ou éliminer la pauvreté, comment mobiliser suffisamment de recettes publiques pour financer des services de santé et des écoles en plus grand nombre et de meilleure qualité, ou comment surmonter les obstacles à la mobilisation de ces ressources.

L'approche des OMD a été essentiellement linéaire, entièrement centrée sur les objectifs de développement humain, et les programmes directement axés sur la réalisation de ces objectifs (graphique 21). En se concentrant sur les résultats, sans prise en considération des moyens à déployer pour les obtenir, l'approche retenue a favorisé la dépendance à l'égard de certains programmes qui étaient spécialement conçus pour améliorer les indicateurs cibles et qui étaient le plus souvent financés par l'APD. Si ces programmes ont peut-être contribué à la réalisation, parfois partielle, de certains objectifs, ils n'ont pas beaucoup contribué à faire en sorte que les progrès réalisés puissent se perpétuer au-delà de 2015. L'inscription dans la durée exige que le cercle vicieux décrit plus haut soit rompu. Elle peut aussi beaucoup accélérer les progrès réalisés en exploitant les possibles effets en retour. Par exemple, le

Le peu d'attention accordée aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre les cibles est l'une des grandes faiblesses de l'approche retenue pour les OMD.

Les programmes destinés à réaliser les OMD n'ont pas beaucoup contribué à faire en sorte que les progrès réalisés puissent se perpétuer au-delà de 2015.

Graphique 21. Les OMD: une approche linéaire



Source: Secrétariat de la CNUCED.

L'inscription dans la durée exige que le cercle vicieux du sous-développement soit rompu.

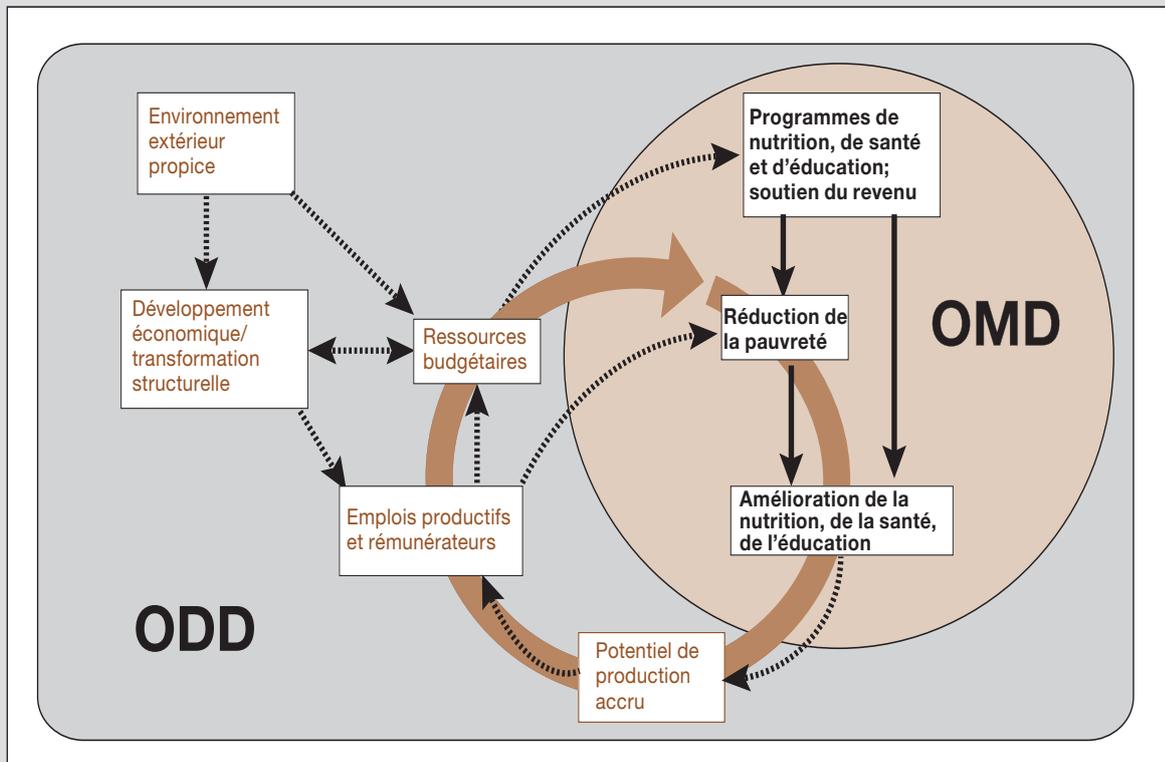
C'est en partie parce que le programme des OMD a fait abstraction du développement économique que les PMA ont échoué dans la plupart des objectifs.

fait d'accroître le potentiel productif des travailleurs n'est pas seulement un *résultat* de la réduction de la pauvreté; en permettant aux personnes pauvres de générer davantage de revenus, c'est aussi un important *moyen* de réduire cette pauvreté. Mais, pour tirer parti de cette synergie, il faut s'assurer que les travailleurs ont la possibilité d'utiliser ce potentiel de manière productive et qu'ils soient rémunérés équitablement – c'est-à-dire, qu'il faut veiller à créer des emplois décents.

Le développement économique a donc un rôle majeur à jouer non seulement dans le développement humain mais plus encore dans la pérennisation des progrès réalisés dans ce domaine. L'emploi est décisif dans ce processus (Nayyar, 2012), d'autant plus s'il s'accompagne d'une hausse de la productivité du travail. Ce qu'il faut, c'est un processus de développement économique qui crée suffisamment d'emplois productifs et rémunérateurs pour que les travailleurs puissent générer en même temps les revenus qui leur permettront d'échapper à la pauvreté et les recettes publiques nécessaires au financement des services de santé et d'éducation. Ce processus devra être soutenu par un système économique adapté.

Comme la CNUCED le dit dans le présent Rapport, c'est en partie parce que le programme des OMD a fait presque abstraction du développement économique que la majorité des PMA ont échoué dans la plupart des objectifs. Si le programme pour l'après-2015 veut mieux faire, il devra intégrer tous les éléments présentés dans le graphique 22: transformation économique, création d'emplois, création de ressources budgétaires et environnement économique mondial favorable.

Graphique 22. Boucler la boucle: un cadre pour les ODD



Source: Secrétariat de la CNUCED.

B. Transformation structurelle et «durabilité» pluridimensionnelle

1. DÉVELOPPEMENT, TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET ODD

Le développement n'est pas simplement une question de croissance économique. Et les pays les moins avancés ne sont simplement pas des pays développés en miniature; leurs structures sont différentes. C'est pourquoi, dans les premières étapes de leur développement surtout, les PMA doivent non seulement faire grandir leur économie mais aussi transformer ses structures – un peu comme la métamorphose du papillon. À mesure qu'ils se développent, leur économie grandit mais change aussi de nature. Le développement économique est donc un processus qui est indissociable du changement et de la transformation structurels (ECLAC, 2008; McMillan and Rodrik, 2011; Lin, 2012).

La productivité est au cœur de ce processus. L'augmentation de la productivité du travail est indispensable pour inscrire la croissance économique dans le long terme et, conjuguée à la hausse de l'emploi, elle permet d'augmenter la valeur réelle des revenus du travail. Si la production par travailleur n'augmente pas, le seul moyen de contrôler les prix intérieurs et de maintenir la compétitivité est de comprimer les salaires réels, ce qui nuirait à la réduction de la pauvreté. En revanche, une hausse de la productivité permet une hausse des salaires et ainsi une croissance mieux partagée qui contribue au développement humain et à la réduction de la pauvreté et limite les inégalités.

Les niveaux de productivité varient beaucoup selon les secteurs et les branches d'activité, lesquels ne présentent pas non plus tous le même potentiel d'innovation, de création d'emplois, de réalisation d'économies d'échelle, etc. C'est pourquoi, l'équilibre entre secteurs et entre branches d'un même secteur a des répercussions importantes sur les possibilités de croissance à long terme. Dans les premières phases de développement, les pays sont dominés par les secteurs «traditionnels», notamment l'agriculture familiale à petite échelle et les services informels. Il s'agit généralement de secteurs refuge auxquels la population active recourt, faute d'autres sources d'emploi. La main-d'œuvre tend à y être excédentaire et très peu productive, et les revenus faibles. Leur potentiel d'innovation et les possibilités qu'ils ont de réaliser des économies d'échelle sont en outre généralement limitées.

Autrefois, on entendait par «transformation structurelle» le transfert du travail (et du capital) des secteurs traditionnels vers les secteurs modernes de l'économie, qui affichaient donc des taux de croissance différents, à mesure que les ressources productives passaient de secteurs peu productifs à des secteurs plus productifs (chap. 4 du présent Rapport). On a privilégié le passage de l'agriculture aux activités manufacturières, jugées plus prometteuses sur le plan des rendements et de l'innovation technologique¹.

Toutefois, les divisions entre grands secteurs (agriculture, industries extractives, activités manufacturières et services) masquaient les énormes différences existant en leur sein – des petites exploitations agricoles de subsistance aux grandes plantations, des exploitations minières artisanales aux plates-formes pétrolières, des petits ateliers de couture à l'usine textile, du petit vendeur de rue au consultant informatique. Les écarts de productivité au sein des grands secteurs pouvaient être aussi importants qu'entre eux.

Le développement n'est pas simplement une question de croissance économique.

Pour se développer, les PMA doivent non seulement faire grandir leur économie mais aussi transformer ses structures.

La productivité est au cœur de ce processus.

Le niveau de productivité varie beaucoup selon les secteurs et les branches d'activité.

L'équilibre entre les secteurs et entre les branches d'activité au sein des secteurs a des répercussions importantes sur les possibilités de croissance à long terme.

La transformation structurelle est indispensable pour transformer le cercle vicieux du sous-développement en un cercle vertueux de développement économique et humain accéléré.

Sans bases économiques solides sur lesquelles s'appuyer, les progrès risquent de faire long feu.

La notion de durée appliquée au développement comporte des dimensions économique, financière, politique et sociale qui devraient être au centre des ODD et du programme de développement pour l'après-2015.

C'est pourquoi, récemment, la notion de transformation structurelle s'est élargie pour inclure non seulement les transferts entre secteurs mais aussi au sein d'un secteur, vers des activités plus intensives en connaissances, à plus haute valeur ajoutée ou offrant davantage de possibilités d'apprentissage. On peut désormais définir le changement structurel comme la capacité d'une économie de créer continuellement de nouvelles activités dynamiques, caractérisées par une productivité plus élevée et des rendements d'échelle croissants (Ocampo, 2005; UN/DESA, 2006; Ocampo and Vos, 2008). Vue ainsi, la transformation structurelle peut être considérée comme le pendant (au macroniveau) de l'innovation (généralement au microniveau) – c'est-à-dire comme l'introduction, par exemple, de produits, de procédés, de méthodes d'organisation, d'intrants et de marchés nouveaux soit pour le monde, soit pour une entreprise ou pour un pays donnés (UNCTAD, 2007). Dans les PMA, l'innovation et la transformation structurelle constituent généralement un mouvement *vers* les technologies de pointe plutôt qu'un déplacement des frontières technologiques elles-mêmes.

Dans le présent Rapport, on définit donc la transformation structurelle comme:

- La hausse de la productivité du travail au sein des secteurs à travers le progrès technologique, l'investissement (augmentation du capital par travailleur) et l'innovation (élaboration de nouveaux produits, notamment); et
- La hausse de la productivité globale au niveau national, à mesure que les ressources productives (travail notamment) sont transférées des branches/secteurs moins productifs vers les branches/secteurs plus productifs.

La transformation structurelle est indispensable pour transformer le cercle vicieux du sous-développement (voir graphique 20) en un cercle vertueux de développement économique et humain accéléré (voir graphique 22). Mais cette transformation n'est ni naturelle ni automatique; elle exige une action délibérée de la part des gouvernements et un environnement international propice. Comme on l'a vu au chapitre 4 du présent Rapport, seuls quelques PMA ont entrepris une véritable refonte de leur économie depuis 1990, et c'est faute de l'avoir fait que la plupart d'entre eux ont généralement du mal à atteindre les OMD.

2. QU'ENTEND-ON PAR LE TERME «DURABLE»?

Dans le contexte des ODD, la transformation économique est d'une importance cruciale non seulement parce qu'elle augmente les chances des pays d'atteindre lesdits objectifs mais aussi parce qu'elle contribuera à pérenniser le développement humain au-delà de 2030. Sans bases économiques solides sur lesquelles s'appuyer, les progrès risquent de faire long feu: sans moyens de subsistance durables, la pauvreté reprendra le dessus, entraînant une détérioration de la situation alimentaire et sanitaire; et sans une source de financement public régulière, les services de santé et d'éducation se dégraderont dès que l'aide extérieure commencera à diminuer.

Ce constat s'inscrit dans une problématique plus large, celle du développement «durable» et de ce que l'on entend par là. La notion de «durabilité» – et ses synonymes tels que «viabilité», «pérennité» et autres – est au cœur des ODD et du programme de développement pour l'après-2015. En pratique, toutefois, elle a généralement été associée à *l'environnement*, notamment aux changements climatiques. S'il est certes important que l'environnement soit durable, il n'est que l'un des nombreux facteurs qui pourraient empêcher le développement de l'être aussi. La notion de durabilité appliquée au développement comporte des dimensions économique, financière, politique et sociale tout aussi importantes, si ce n'est plus. En faire abstraction, c'est courir le risque d'un retour en arrière

et d'un échec des ODD à long terme. Du point de vue des PMA, la principale question est de savoir si le développement et les progrès vers les ODD peuvent être durables; savoir ce qui pourrait les en empêcher est secondaire.

Le fait d'associer le développement humain et le développement économique pour créer un cercle vertueux, comme on l'a vu plus haut, peut être considéré comme la dimension économique de la durabilité. La pauvreté dans les PMA est telle qu'elle sera impossible à éliminer au moyen des seuls transferts de revenus: le défi financier, administratif et logistique serait immense. De plus, sans développement, ces transferts devraient se poursuivre indéfiniment et sur une très grande échelle pour empêcher le retour de la pauvreté extrême. La pauvreté ne serait pas éliminée mais seulement atténuée tant que le dispositif peut être maintenu. Le seul moyen d'en finir avec la pauvreté est d'augmenter les revenus primaires (de l'emploi et du travail indépendant) de ceux qui vivent aujourd'hui dans le dénuement, et ce, suffisamment pour réduire les transferts à un niveau supportable. Il faut donc créer des emplois et relever salaires et revenus.

Les gros investissements qu'il faudrait effectuer dans des domaines tels que l'éducation, la santé et l'approvisionnement en eau pour réaliser les ODD correspondants entraîneront des dépenses renouvelables substantielles (salaires des enseignants et des professionnels de la santé, médicaments et autres fournitures médicales, maintenance, par exemple). Le recouvrement de coûts serait nul pour l'enseignement primaire et secondaire (puisque, selon les ODD tels qu'ils sont actuellement envisagés, ces services devraient être gratuits) et, au plus, limité pour les services de santé, l'eau et l'assainissement, compte tenu de l'impératif d'accessibilité et du faible pouvoir d'achat des usagers. Le recouvrement des coûts liés à d'autres infrastructures risque également d'être compromis par le faible niveau des revenus. Le financement durable de ces dépenses exigera une hausse considérable des recettes du secteur public.

La viabilité politique et sociale est également indispensable, en particulier dans les premières étapes du développement. La transformation économique, et particulièrement la naissance d'un secteur «moderne», profite davantage à certains segments de la population qu'à d'autres. Là où elle est fondée sur le développement des activités manufacturières, en particulier, elle tend à profiter surtout aux villes et aux populations urbaines. Ceux qui ont du capital à investir ou qui ont le capital humain nécessaire pour occuper les emplois les mieux rémunérés dans le secteur «moderne» sont ceux qui tireront le mieux leur épingle du jeu; par contre, les travailleurs non qualifiés, qui restent cantonnés dans les secteurs traditionnels, n'y gagneront guère. Le risque est le creusement des inégalités et des disparités entre zones rurales et zones urbaines, entre régions ou entre groupes ethniques. Si l'échec du développement humain et économique comporte ses propres risques, la prise en compte des effets décrits plus haut et la mise au point de mécanismes destinés à les gérer avec succès sont essentielles pour la viabilité politique du développement.

La viabilité environnementale est aussi cruciale. Toutefois, il existe une distinction fondamentale entre les questions environnementales locales et les problèmes mondiaux, tels les changements climatiques. Si les premiers doivent être pris en charge par les gouvernements à l'échelon national en pesant leurs propres intérêts à court et à long terme, dans le cas des seconds, la considération qui prime est l'effet que les réponses mondiales auront sur l'environnement économique du développement. C'est particulièrement important dans le cas des changements climatiques (encadré 3). Il sera essentiel de concilier les modèles de développement choisis avec ces grands enjeux environnementaux. Aussi faudra-t-il, pour réaliser les OMD envisagés, trouver des solutions «gagnant-gagnant» qui rendront durables à la fois le développement et l'environnement et, plus précisément, qui favoriseront la réduction de la pauvreté et la stabilisation du climat.

Le seul moyen d'en finir avec la pauvreté est d'augmenter les revenus primaires. Il faut donc créer des emplois et relever salaires et revenus.

La viabilité politique et sociale est indispensable, en particulier dans les premières étapes du développement.

La viabilité environnementale est également indispensable.

Encadré 3. Changements climatiques, réduction des émissions de carbone et élimination de la pauvreté : Enjeux pour le développement après 2015

Parmi les principaux engagements pris de longue date par la communauté internationale figure la limitation de la hausse de la température mondiale à 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle; or, cet objectif n'a pas été explicitement inclus dans la proposition finale du Groupe de travail ouvert (OWG) sur les ODD^a. Cet objectif suppose une très forte réduction des émissions mondiales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre. Seul l'un des quatre scénarios d'émissions envisagés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques (GIEC) permet de respecter cet objectif (IPCC, 2013)^b. Selon la modélisation du système terrestre qui est utilisé, cela suppose une réduction des émissions mondiales comprise entre 14 % et 96 % par rapport au niveau mondial de 1990, à l'échelle mondiale (45 % à 97,5 % par rapport au niveau de 2011).

Les problèmes environnementaux classiques, comme les pollutions du sol, de l'eau et de l'air (et, dans une large mesure, la biodiversité et le déboisement), sont des problèmes locaux. Sont touchés, ceux qui vivent à proximité de la source. Les effets peuvent certes se propager au-delà des frontières nationales mais ils sont définis géographiquement en fonction de leur source. La question qui se pose est celle de savoir comment les pays peuvent gérer au mieux ces situations, en trouvant le bon équilibre entre la protection durable de l'environnement et la satisfaction de leurs besoins plus immédiats que sont le développement économique et l'amélioration du niveau de vie.

Dans le cas des changements climatiques anthropiques, toutefois, c'est le volume *total mondial* des émissions de gaz à effet de serre qui modifie le climat de la *planète*. Les émissions et l'empreinte carbone d'un pays ont des effets négligeables sur son *climat*. C'est pourquoi il est important que l'action soit mondiale, mais c'est aussi la raison pour laquelle elle s'est révélée si difficile à mener. Certes, chaque pays assume le coût économique de ses propres réductions d'émissions, mais son avantage principal réside dans les réductions d'émissions prises en charge par tous les autres. Ainsi, les changements climatiques, du fait qu'ils sont planétaires, ne peuvent être traités que par la communauté mondiale dans son ensemble.

La grande question qui se pose aux PMA est celle de savoir quels effets cette réponse mondiale risque d'avoir sur leur développement. Sans action efficace de tous, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'élévation du niveau des mers ne manqueront pas de compromettre tout progrès réalisé dans le sens de l'élimination de la pauvreté. Nulle part ce problème n'est plus aigu que dans les PMA qui sont plus exposés, plus vulnérables et plus limités dans leurs capacités d'adaptation (IPCC, 2013). Les pays de faible élévation tels que le Bangladesh, la Gambie et Tuvalu sont menacés par les inondations et les ondes de tempête, qui risquent d'entraîner le déplacement de segments entiers de la population. La fréquence, la gravité et la durée des sécheresses risquent fort d'augmenter. De plus, l'agriculture – source de revenus indispensable dans la plupart des PMA – sera de plus en plus touchée par la variabilité accrue du régime pluviométrique (AGRA, 2014).

Il est largement admis que les émissions de carbone des PMA ne devraient pas être soumises à des réductions de nature à empêcher le développement de ces pays. Or, les mesures prises au niveau mondial dans ce domaine risquent d'avoir des effets sensibles sur les marchés mondiaux et sur les habitudes de consommation des grands marchés d'exportation, avec des conséquences qui pourraient être importantes pour les débouchés extérieurs des PMA. Dans l'hypothèse où des mesures mondiales sont prises pour lutter contre les changements climatiques, il faudra veiller à ce que les stratégies de développement prennent pleinement en compte ces effets secondaires.

La nécessité de réduire les émissions de carbone a évidemment pour effet direct la baisse des exportations de combustibles fossiles. Or, certains biens et services qui ont beaucoup contribué à la diversification des exportations de certains PMA risquent d'être pénalisés, notamment le tourisme vers des destinations lointaines (particulièrement importantes pour les PMA insulaires mais aussi, par exemple, pour la Gambie et le Cambodge) et la culture de produits horticoles périssables qui doivent être transportés par voie aérienne (par exemple, les fruits et légumes à chair tendre et les fleurs coupées).

Les objectifs de consommation durable et d'efficacité énergétique pourraient aussi peser sur la montée en gamme des articles manufacturés destinés à l'exportation (en particulier des produits durables) à mesure que le développement avance. Déjà, pour satisfaire à l'objectif d'efficacité énergétique, certains biens vendus sur les marchés des pays développés, comme les voitures et les machines à laver, sont toujours plus perfectionnés et plus complexes. L'impératif de consommation durable pourrait, à son tour, donner lieu à un souci accru pour la durée de vie des produits et l'évolution vers des produits de consommation de meilleure qualité ainsi qu'à une accélération de cette tendance. De même, le durcissement des normes environnementales risque fort d'entraîner une hausse des coûts de production et de renforcer l'intensité technologique – et possiblement capitalistique – de la production industrielle, dressant de fait des obstacles à l'arrivée de nouveaux entrants dans ces secteurs.

Plus généralement, compte tenu du lien étroit existant entre PIB et émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial, une réduction des émissions de l'ampleur de celle qui a été mentionnée plus haut implique qu'il y aura une limite au taux de croissance que l'économie mondiale pourrait afficher. Il est peut-être possible d'atteindre l'objectif de 2 °C avec un taux de croissance comparable au taux enregistré dans la période qui a précédé la crise financière (autour de 3 % par an), mais il semble peu probable que cet objectif soit compatible avec un taux de croissance en forte accélération.

Or, comme on le verra dans la section C.2 du présent chapitre, le taux de croissance du revenu des ménages les plus pauvres est beaucoup plus élevé que le taux indiqué plus haut. Aussi, pour éliminer la pauvreté tout en atteignant les objectifs mondiaux en matière de changements climatiques, il faudra que les revenus des plus pauvres progressent beaucoup plus vite que l'économie mondiale; autrement dit, il faudra modifier complètement la répartition des revenus additionnels générés par la croissance économique mondiale et l'orienter vers les plus pauvres, dont les revenus ont augmenté beaucoup plus lentement que le taux de croissance mondial dans les dernières décennies (Woodward and Simms, 2006; Milanovic, 2012). Des préoccupations dans ce sens ont aussi été largement exprimées durant les débats sur le programme pour l'après-2015 (mais non sur les ODD proprement dits, tels qu'ils étaient envisagés au moment de la rédaction du présent Rapport) concernant la réduction de inégalités au niveau mondial comme au niveau national.

^a Le rapport du Groupe de travail de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement a «souligné l'importance de maintenir la hausse des températures moyennes mondiales au-dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels» et a indiqué que l'un des effets à l'échelle mondiale des objectifs proposés serait de réunir les conditions pour que les températures moyennes mondiales se stabilisent progressivement à un niveau inférieur à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels (United Nations, 2013: 19, 55). Jusqu'en juin, les projets de conclusions du Groupe de travail ouvert énonçaient comme objectif 13.1 «Le maintien de la hausse de la température moyenne mondiale au-dessous d'une augmentation de x °C, conformément aux accords internationaux» (OWG, 2014a). Or, les conclusions du Groupe de travail ouvert, publiées en juillet (OWG, 2014b), si elles renforçaient l'objectif lui-même et le rattachaient explicitement aux négociations mondiales menées dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, a omis de mentionner cet objectif.

^b Ce scénario limite la hausse de température à 1,6 °C, avec un intervalle de confiance supérieur de 2,3 °C.

C. Réaliser les ODD: Qu'est-ce que cela suppose?

1. DES OMD AUX ODD

Tels qu'ils sont envisagés actuellement, les ODD sont beaucoup plus ambitieux que les OMD. Par exemple, là où les OMD visaient à réduire de moitié l'extrême pauvreté et des deux tiers la mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans en 25 ans, les ODD viseront sans doute à éliminer complètement la pauvreté et les décès évitables des enfants en tout juste 15 ans. Cette ambition est la bienvenue et n'a que trop tardé, mais le défi est immense.

Pour donner une idée de l'ampleur de la tâche, nous prendrons l'exemple de la Chine. En 1994, la Chine affichait un taux de pauvreté similaire à celui des PMA aujourd'hui, à savoir, 46 % sur la base d'un seuil fixé à 1,25 dollar par jour. Dans les 15 années qui ont suivi, le pays a enregistré un taux de croissance annuel du PIB par habitant de 9,4 %. Pourtant, en 2009, 11,8 % de la population chinoise vivaient toujours dans la pauvreté. Pour atteindre les ODD envisagés en matière d'élimination de la pauvreté, les PMA devront ramener le taux de pauvreté de 46 % à 0 % sur cette même durée (15 ans). Autrement dit, le miracle économique chinois ne suffira pas.

Il sera extrêmement difficile pour les PMA d'atteindre un tel objectif, compte tenu de la multiplicité et de l'imbrication de leurs problèmes sociaux, environnementaux, géographiques et structurels. Le défi est exacerbé par les perspectives extrêmement incertaines de l'environnement extérieur, l'économie mondiale ne s'étant toujours pas remise de la crise financière. Si le redressement économique des pays développés reste hésitant et fragile, le retour à des taux d'intérêt plus normaux et le regain de confiance des marchés associés à cette timide reprise pourraient bien attirer les capitaux hors des marchés émergents et provoquer un ralentissement de leur croissance. Les programmes d'austérité budgétaire que la plupart des pays donateurs continuent d'appliquer pèsent sur l'aide publique, tandis que les marchés de produits de base sont confrontés à de grandes incertitudes.

Pour réaliser des objectifs beaucoup plus ambitieux dans un environnement beaucoup moins favorable et faire en sorte que les résultats soient durables, les PMA ne devront rien moins que révolutionner leur économie. Plus précisément, ils devront procéder à une transformation économique sans précédent.

2. QUEL TYPE DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE FAUT-IL OPÉRER?

Pour atteindre les objectifs de développement humain et les inscrire dans la durée, une simple transformation économique ne suffira pas.

Les PMA devront tout mettre en œuvre pour que la dimension humaine soit prise en compte. La période d'ici à 2030 est relativement courte pour mener à bien une transformation structurelle, et rares sont les PMA – si tant est qu'il y en ait – qui peuvent espérer y parvenir (passer à des activités plus productives dans tous les secteurs de l'économie) dans ce délai. Si la transformation économique doit effectivement contribuer à la réalisation des ODD envisagés d'ici à 2030, elle doit être accompagnée de politiques de l'emploi et de ressources budgétaires allouées à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des services de santé et l'éducation.

Les ODD sont beaucoup plus ambitieux que les OMD.

Pour atteindre l'ODD sur l'élimination de la pauvreté, les PMA devront ramener le taux de pauvreté de 46 % à 0 % en 15 ans.

Il sera extrêmement difficile pour les PMA d'atteindre un tel objectif, compte tenu de la multiplicité et de l'imbrication de leurs problèmes sociaux, environnementaux, géographiques et structurels.

Pour réaliser des objectifs beaucoup plus ambitieux dans un environnement beaucoup moins favorable, les PMA devront procéder à une transformation économique sans précédent.

On parle d'élimination de la pauvreté lorsque l'ensemble de la population de tous les pays dispose d'un niveau de revenu supérieur au seuil de pauvreté.

Selon les ODD, on parle d'élimination de la pauvreté lorsque l'ensemble de la population de tous les pays dispose d'un niveau de revenu supérieur au seuil de pauvreté. Comme on l'a vu plus haut, les possibilités de transfert de revenus étant limitées, l'élimination de la pauvreté passera principalement par l'augmentation des revenus du travail – salarié et indépendant – et des exploitations agricoles familiales. Ajoutons que cette hausse des revenus ne sera durable que si elle s'accompagne d'une hausse de la productivité. Il faudrait également que les revenus augmentent très considérablement, puisque le revenu moyen actuel des 5 % les plus pauvres de la population des PMA est très faible – aux alentours de 0,25 dollar par jour en 2010. Élever ce revenu moyen à 1,25 dollar par jour d'ici à 2030 reviendrait à multiplier par cinq son montant actuel, ce qui exigerait un taux de croissance annuel moyen du revenu par habitant de 8,3 %, soit plus de trois fois le taux enregistré pendant les années de haute conjoncture entre 2002 et 2010 (2,7 % par an) et vingt fois le taux enregistré au cours des deux dernières décennies (0,4 % par an)². Même si cet objectif était atteint, quelque 2 % à 3 % de la population continueraient de dépendre des transferts de revenus pour échapper à la misère.

Dans certains PMA, les revenus des segments les plus pauvres de la population sont bien supérieurs, si bien que l'objectif sera peut-être plus accessible.

Dans certains PMA, les revenus des segments les plus pauvres de la population sont bien supérieurs, si bien que l'objectif sera peut-être plus accessible. Le Bhoutan a déjà ramené au-dessous de 5 % la proportion de sa population vivant sous le seuil de pauvreté (établi à 1,25 dollar par jour). Dans cinq autres PMA (Cambodge, Djibouti, Sao Tomé-et-Principe, Soudan et Yémen), les taux de pauvreté étaient compris entre 13 % et 20 %. À l'autre extrémité du spectre, cinq PMA (Burundi, Libéria, Madagascar, République démocratique du Congo et Zambie) affichaient des taux de pauvreté allant de 75 % à 85 % en 2010, et pour eux le défi sera formidable. Rapporté à l'ensemble de ces pays, le revenu moyen des 5 % les plus pauvres est seulement de 0,13 dollar par jour et devrait donc croître de 15 % par an pour atteindre 1,25 dollar par jour d'ici à 2030³.

Il faut donc non seulement accroître la productivité globale, mais aussi ouvrir suffisamment de possibilités d'emplois productifs et rémunérateurs.

Il faut donc non seulement accroître la productivité globale, mais aussi ouvrir suffisamment de possibilités d'emplois productifs et rémunérateurs à l'ensemble de la population, en faisant en sorte que la productivité soit suffisamment élevée pour maintenir les revenus au-dessus du seuil de pauvreté. Cela implique que la demande augmente plus vite que la productivité du travail. En effet, si la productivité du travail s'accroît, mais que la demande (intérieure et extérieure) ne suit pas, les travailleurs des secteurs concernés viendront gonfler le nombre de chômeurs ou se réfugieront dans des secteurs à faible productivité de l'économie informelle ou dans l'agriculture familiale. Dans les deux cas, on assistera à une augmentation, et non à une réduction, de la pauvreté.

L'emploi manufacturier ne pourra, à lui seul, créer suffisamment d'emplois bien payés pour éliminer la pauvreté.

Ni l'approche fondée sur le consensus de Washington ni le modèle plus interventionniste de l'Asie de l'Est, qui repose sur une industrie manufacturière d'exportation, ne semble en mesure de parvenir à réunir ces conditions. En Amérique latine comme en Afrique subsaharienne, le modèle prôné par le consensus de Washington a rendu le secteur manufacturier plus efficace avant tout en poussant vers la sortie les entreprises relativement peu performantes et en incitant les entreprises survivantes à licencier. S'il en est résulté une plus grande productivité du travail dans le secteur manufacturier, l'emploi total y a baissé. Le processus ainsi engagé est allé à l'encontre de la transformation structurelle, faisant passer les travailleurs du secteur manufacturier à des secteurs à plus faible productivité, notamment informels (McMillan et al., 2013).

Le modèle de l'Asie de l'Est est plus propice à la transformation structurelle, dans la mesure où il entraîne une hausse de l'emploi dans le secteur manufacturier. Cependant, ce n'est certainement pas ce qui permettra d'éliminer la pauvreté dans la plupart des PMA d'ici à 15 ans. Comme le fait observer Rodrik (2014:11 et graphique 16), le pic de l'emploi dans le secteur manufacturier s'est érodé à mesure que les générations de pays industrialisés se sont succédé: il était de plus de 30 % au Royaume-Uni et en Allemagne

et seulement de 15 % environ dans les pays d'Amérique latine et d'Asie qui sont engagés dans une désindustrialisation précoce. Il semble donc très difficile de miser sur une croissance des emplois bien rémunérés pour éliminer la pauvreté dans la plupart des PMA. Selon cette analyse, l'emploi manufacturier ne pourra pas, à lui seul, créer suffisamment d'emplois bien payés pour éliminer la pauvreté; il faudra aussi stimuler la productivité et les revenus dans d'autres secteurs, notamment l'agriculture et les services.

Pour les PMA exportateurs d'articles manufacturés, il semble que la meilleure solution soit de continuer sur la voie d'un développement principalement fondé sur une production manufacturière destinée à l'exportation, accompagnée de mesures supplémentaires dans d'autres secteurs. D'autres PMA – notamment les PMA insulaires et sans littoral et ceux qui sont lourdement tributaires de l'agriculture –, auront beaucoup de difficultés à développer un secteur manufacturier d'exportation qui soit suffisamment important pour permettre d'éliminer la pauvreté d'ici à 2030. En ce qui concerne les grands pays de ce groupe, toutefois, la production de biens de consommation à forte intensité de main-d'œuvre (vêtements, chaussures et produits alimentaires transformés) destinés au marché intérieur ou au marché régional peut être un moyen plus viable de s'engager sur le chemin d'une industrialisation progressive. La hausse des niveaux de consommation résultant d'une réduction rapide de la pauvreté pourrait avoir un effet très positif à cet égard.

Au sujet du récent redressement économique de l'Afrique subsaharienne, Rodrik dit ceci: «Si les pays africains parviennent à des taux de croissance sensiblement supérieurs à [2 % par habitant, d'une façon durable], ce sera en appliquant un modèle très différent des anciens modèles miracles fondés sur l'industrialisation. Cette croissance sera tirée peut-être par l'agriculture, peut-être par les services. Mais le modèle sera fort différent de ceux que nous avons vus jusqu'à présent.» (Rodrik, 2014: 15).

Il est bien possible que cette observation vaille aussi, plus ou moins, pour des PMA qui ne disposent pas encore d'importants secteurs manufacturiers à vocation exportatrice. Il est également très clair que, pour éliminer la pauvreté dans la plupart de ces pays d'ici à 2030, le taux de croissance par habitant devra progresser à un rythme bien supérieur à 2 %, même si les couches les plus démunies de la population reçoivent déjà une part bien plus grande des bénéfices de la croissance qu'auparavant.

Dans la plupart des PMA, le développement rural revêt une importance particulière étant donné que la majorité des habitants vit dans les campagnes – exceptions faites de Djibouti, de Sao Tomé-et-Principe, de l'Angola, de la Gambie, d'Haïti et de Tuvalu, où la population rurale représente entre 36 % et 49 % de la population totale. Dans 20 PMA, dont trois des cinq exportateurs d'articles manufacturés (Bangladesh, Cambodge, Lesotho), entre 70 % et 90 % de la population vit dans les zones rurales. Toutes régions en développement confondues, la pauvreté dans les PMA est en outre généralement plus marquée dans les campagnes que dans les villes, indépendamment des écarts de coût de la vie. Cette tendance semble toutefois s'être atténuée avec le temps (Ravallion et al., 2007).

Dans la grande majorité des PMA, ce sont donc les populations rurales qui ont le plus besoin du supplément de revenus requis pour mettre fin à la pauvreté. Même dans l'hypothèse d'une croissance illimitée de l'emploi dans les zones urbaines, le développement industriel ne permettrait pas à lui seul d'éliminer la pauvreté à cause des nombreux problèmes sociaux et environnementaux à résoudre pour que le rythme de l'urbanisation soit supportable. De plus, il semble difficile d'accroître la productivité du secteur agricole sans effectuer des coupes claires dans les effectifs, au vu de l'important excédent de main-d'œuvre employée par les petites exploitations dans la plupart des PMA.

Il faudra aussi stimuler la productivité et les revenus dans d'autres secteurs, notamment l'agriculture et les services.

Dans la plupart des PMA, le développement rural revêt une importance particulière étant donné que la majorité des habitants vit dans les campagnes.

La diversification des économies rurales par l'adoption d'activités non agricoles et la création de sources de revenus non agricoles dans les zones rurales doivent figurer parmi les objectifs clés. Même les pays qui ont établi leur position d'exportateurs d'articles manufacturés devront probablement s'inspirer de ces recommandations en plus de poursuivre leur industrialisation, si la pauvreté doit disparaître d'ici à 2030.

Notes

- 1 Le secteur minier dont la productivité du travail est relativement élevée est un secteur à forte intensité de capital; la possibilité de perfectionnement technologique et de création d'emplois y est donc limitée.
- 2 Estimation du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la Banque mondiale, PovcalNet (<http://ireserach.worldbank.org/PovcalNet/index.htm?0,0>). Ces données concernent 39 des 48 PMA, soit 88 % de la population totale de ces pays.
- 3 Les données concernant la pauvreté sont celles de PovcalNet; les données concernant la croissance du revenu sont des estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de PovcalNet.

Bibliographie

- Africa Progress Panel (2014). *Africa Progress Report 2014: Grain, Fish, Money – Financing Africa's Green and Blue Revolutions*. Available at: <http://africaprogresspanel.org/publications/policy-papers/2014-africa-progress-report/>
- AGRA (2014). *Africa Agriculture Status Report, 2014: Climate Change and Smallholder Agriculture in sub-Saharan Africa*. Nairobi, Alliance for a Green Revolution in Africa.
- Alderman H and Yemtsov R (2012). Productive role of safety nets. Social Protection Discussion Paper No. 67609. Background paper for the World Bank 2012-2022 Social Protection and Labor Strategy. Washington, DC, World Bank.
- Attaran A (2005). An immeasurable crisis? A criticism of the Millennium Development Goals and why they cannot be measured. *PLOS Medicine*, 3(5): e224. Available at: <http://www.plosmedicine.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pmed.0020318>.
- ECLAC (2008). *Structural Change and Productivity Growth, 20 Years Later: Old Problems, New Opportunities*. Santiago, Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC).
- Edgerton VR, Gardner GW, Ohira Y, Gunawardena KA and Senewiratne B (1979). Iron-deficiency anaemia and its effect on worker productivity and activity patterns. *British Medical Journal*, 2(6204):1546–1549.
- Fukuda-Parr S and Yamin AE (2013). The power of numbers: A critical review of MDG targets for human development and human rights. *Development*, 56(1): 58–65.
- Fukuda-Parr S, Yamin AE and Greenstein J (2014). The power of numbers: A critical review of Millennium Development Goal targets for human development and human rights. *Journal of Human Development and Capabilities*, 15(2–3):105–117.
- Glewwe P, Jacoby HG and King EM (2001). Early childhood nutrition and academic achievement: A longitudinal analysis. *Journal of Public Economics*, 81(3): 345–368.
- Hoddinott J, Maluccio JA, Behrman JR, Flores R and Martorell R (2008). Effect of a nutrition intervention during early childhood on economic productivity in Guatemalan adults. *Lancet*, 371(9610): 411–416.
- Horton S (1999). Opportunities for investments in nutrition in low-income Asia. *Asian Development Review*, 17(1–2): 246–273.
- IDS Asian Drivers Team (2006). The impact of Asian drivers on the developing world. *IDS Bulletin*, 37(1): 3–11.
- IPCC (2013). *Climate Change, 2013: The Physical Science Basis – Summary for Policy Makers*. Geneva.
- Lin JY (2012). *New Structural Economics: A Framework for Rethinking Development and Policy*. Washington, DC, World Bank.
- McMillan M and Rodrik D (2011). Globalization, structural change and productivity growth. In: Bachetta M and Jansen M, eds. *Making Globalization Socially Sustainable*. Geneva, World Trade Organization and International Labour Office: 49–84.
- McMillan M, Rodrik D and Verduzco-Gallo Í (2013). Globalization, Structural Change, and Productivity Growth, with an update on Africa. *World Development*. 63: 11–32. Available at: http://margaretsmcmillan.com/wp-content/uploads/2013/12/McMillanRodrikVerduzco_Final_All.pdf.

- Milanovic B (2012). Global income inequality by the numbers: In history and now – An overview. Policy Research Working Paper, World Bank, Washington, DC.
- Nayyar D (2012). Macroeconomics and human development. *Journal of Human Development and Capabilities*, 13(1): 7–30.
- Ocampo JA (2005). The quest for dynamic efficiency: Structural dynamics and economic growth in developing countries. In: Ocampo JA, ed. *Beyond Reforms: Structural Dynamics and Macroeconomic Vulnerability*. Washington, DC: Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC), Stanford University Press and World Bank: 3–44.
- Ocampo JA and Vos R (2008). Structural change and economic growth. In: Ocampo J A and Vos R, eds. *Uneven Economic Development*. London, Zed Books.
- OWG (2014a). Introduction and proposed goals and targets on sustainable development for the post-2015 development agenda, 2 June. New York, NY, Open Working Group on Sustainable Development Goals.
- OWG (2014b). Introduction and proposed goals and targets on sustainable development for the post 2015 development agenda, 19 July. New York, NY, Open Working Group on Sustainable Development Goals.
- Pogge T and Reddy SG (2006). Unknown: The extent, distribution and trend of global income poverty. SSRN Scholarly Paper No. ID 936772, Social Science Research Network, Rochester, NY.
- Popkin BM (1978). Nutrition and labor productivity. *Social Science & Medicine. Part C: Medical Economics*, 12(1–2):117–125.
- Popkin BM and Lim-Ybanez M (1982). Nutrition and school achievement. *Social Science & Medicine*, 16(1): 53–61.
- Ravallion M, Chen S and Sangraula P (2007). New evidence on the urbanization of global poverty. *Population and Development Review*, 33(4): 667–701.
- Reddy SG and Pogge T (2009). How *not* to count the poor. New York, NY, Columbia University.
- Rodrik D (2009). The new development economics: We shall experiment, but how shall we learn? In: Cohen J and Easterly W, eds. *What Works in Development? Thinking Big and Thinking Small*. Washington, DC, Brookings Institution Press: 24–47.
- Rodrik D (2014). An African growth miracle? Working Paper No. 20188, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Saith A (2006). From universal values to Millennium Development Goals: Lost in translation. *Development and Change*, 37(6): 1167–1199.
- Strauss J (1986). Does better nutrition raise farm productivity? *Journal of Political Economy*, 94(2): 297–320.
- Strauss J (1993). The impact of improved nutrition on labor productivity and human resource development: An economic perspective. In: Pinstrip-Andersen P, ed. *The Political Economy of Food and Nutrition Policies*. Baltimore, MD, Johns Hopkins Press: 149–172.
- UNCTAD (2007). *The Least Developed Countries Report 2007: Knowledge, Technological Learning and Innovation for Development*. New York and Geneva, United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD).
- UN/DESA (2006). *World Economic and Social Survey 2006: Diverging Growth and Development*. New York, NY, United Nations.
- Woodward D and Simms A (2006). Growth isn't working: The uneven distribution of benefits and costs from economic growth. London, New Economics Foundation.
- Yamin AE and Falb K (2012). Counting what we know; knowing what to count: Sexual and reproductive rights, maternal health, and the Millennium Development Goals. *Nordic Journal on Human Rights*, 30(3): 350–371.

CHAPITRE **4**

**TRANSFORMATION STRUCTURELLE
ET PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL
DANS LES PMA**



A. Introduction

Développement humain et développement économique sont inextricablement liés, comme expliqué au chapitre 3 du présent Rapport. Les éléments clefs du développement humain, tels que la pauvreté, l'alimentation, la santé et l'éducation, sont de ce fait d'importants indicateurs de l'impact du développement économique. Comme on l'a également souligné dans ce même chapitre, la transformation structurelle, la croissance de la productivité du travail et la création d'emplois sont indispensables au processus de développement. Dans le présent chapitre, la CNUCED applique ces concepts aux pays les moins avancés (PMA) et analyse les progrès que ceux-ci ont accomplis dans ces domaines vitaux depuis les années 1990. Les résultats de cette analyse apportent un certain éclairage sur le «paradoxe des PMA», qui ont réalisé peu de progrès sur le plan du développement humain malgré une croissance économique accélérée depuis le début du Millénaire.

Les résultats économiques des pays en développement dépendent de deux facteurs distincts mais interdépendants, à savoir l'augmentation de la productivité du travail et la transformation des structures de production.

Le présent chapitre est structuré comme suit: la section B présente le cadre conceptuel de la relation entre transformation structurelle, productivité du travail et emploi. La section C analyse l'évolution de la croissance économique et des changements structurels dans les PMA depuis les années 1990. S'appuyant sur les tendances observées, la section D examine la manière dont la productivité du travail a progressé au cours de la même période. La section E approfondit cette analyse en décomposant la hausse de la productivité du travail par secteur, ainsi que la progression du ratio emploi-population selon les éléments propres à la démographie et au marché du travail des pays concernés. La section F se penche quant à elle sur le lien entre les progrès accomplis par les PMA en matière de transformation structurelle et les résultats qu'ils ont obtenus sur le plan du développement économique et social. Enfin, la dernière section fait une synthèse des différentes analyses et présente des conclusions.

B. Interaction entre transformation structurelle, productivité du travail et emploi

Les résultats économiques des pays en développement dépendent de deux facteurs distincts mais interdépendants, à savoir l'augmentation de la productivité du travail et la transformation des structures de production. La transformation structurelle a de multiples facettes; elle doit en particulier viser à modifier les structures de la production, de l'emploi, des exportations et de la demande globale. Le présent chapitre s'attarde sur les deux premiers éléments, puisque c'est l'interaction entre eux qui détermine la productivité du travail. Les rétroactions entre gains d'efficience et changements structurels sont considérables, de sorte que les deux phénomènes doivent se produire en harmonie pour assurer la pérennité des progrès économiques réalisés.

Un accroissement de la productivité du travail peut entraîner une augmentation de la production et des revenus...

... mais, en l'absence d'une forte augmentation de la demande, une hausse de la productivité du travail pourrait même réduire l'emploi.

Lorsque les conditions économiques et institutionnelles sont favorables, un accroissement de la productivité du travail entraîne une augmentation de la production et, partant, des revenus. La répartition de ces nouveaux revenus dans une perspective plus large varie en fonction des types de contrats implicites et explicites conclus entre les entreprises et les travailleurs, ainsi que des conditions du marché du travail. Une productivité du travail accrue peut aussi faire baisser les coûts unitaires de la main-d'œuvre, ce qui est particulièrement important pour le secteur agricole des PMA car cela permet de contenir les prix des aliments et des articles connexes, ceux-ci constituant les principaux éléments du panier de consommation moyen. Une augmentation de ces prix pourrait en effet renforcer les pressions inflationnistes sur l'ensemble de l'économie, risquant ainsi d'étouffer la croissance. Une hausse de la productivité

du travail permet également d'accroître la compétitivité, contribuant de ce fait à stimuler les exportations.

Néanmoins, une meilleure productivité du travail présente aussi certains inconvénients. Dans le cas des PMA, cette amélioration se fait principalement aux dépens de l'emploi global. La croissance de l'emploi sera en effet limitée si une hausse rapide de la productivité ne s'accompagne pas d'une expansion équivalente de la demande globale (Ocampo et al., 2009). En l'absence d'une forte augmentation de la demande, une hausse de la productivité du travail pourrait même réduire l'emploi, ce qui accentuerait les écarts déjà substantiels qui existent à cet égard entre les différents secteurs (l'hétérogénéité structurelle), propres aux pays en développement. Ainsi, les politiques économiques doivent veiller à ce que la croissance de la demande suive le rythme des gains de productivité.

Toute hausse de la productivité *globale* du travail résulte principalement de deux facteurs. D'une part, elle peut découler des innovations *intrasectorielles* introduites dans la foulée d'une augmentation de capital, de l'adoption de nouvelles technologies et de l'acquisition des connaissances nécessaires à l'utilisation de celles-ci. D'autre part, elle peut résulter du redéploiement intersectoriel de la main-d'œuvre – pour passer de secteurs ou d'activités à faible productivité à des secteurs ou activités à forte productivité (graphique 23). Ces transferts intersectoriels auront des conséquences positives non seulement pour l'économie mais aussi pour les travailleurs eux-mêmes, car ceux-ci deviendront plus productifs et toucheront donc probablement un salaire plus élevé. Ces transferts constituent un élément essentiel du processus de transformation structurelle dont il est question dans le présent chapitre.

Pour pérenniser la hausse du revenu par habitant, il est impératif de modifier la structure de la production (Ocampo et al., 2009; Herrendorf et al., 2014). La transformation structurelle est associée à deux visions de l'efficacité dynamique, laquelle cherche à accélérer la croissance de la productivité, de la production et de l'emploi au fil du temps. Selon la première, l'efficacité schumpétérienne, les secteurs enregistrant les taux de croissance de la productivité et d'expansion des capacités les plus élevés sont les principaux moteurs de l'innovation et de l'optimisation des gains de productivité. Selon la seconde, l'efficacité keynésienne, le schéma de spécialisation s'aligne sur les secteurs connaissant une croissance plus rapide de la demande intérieure et extérieure, ce qui a une incidence positive sur la production et l'emploi. Ces deux types d'efficacité vont généralement de pair, car les secteurs à plus forte intensité de connaissances ont également tendance à enregistrer une croissance plus forte de la demande intérieure à long terme et à être plus compétitifs sur les marchés internationaux (ECLAC, 2012).

Historiquement, les pays ayant renoué avec une croissance et un développement économiques soutenus sont ceux qui ont réussi à transformer de manière efficace leurs activités à faible productivité en activités à forte productivité, et à s'éloigner de la production et de l'exportation d'un seul ou de quelques produits primaires pour privilégier la fabrication et l'exportation de plusieurs produits finis. Des recherches menées sur le processus de développement ont montré que les importants écarts observés entre le niveau de vie des différents pays peuvent être attribués à deux simples faits: i) les pays en développement sont beaucoup moins productifs que les pays développés, en particulier dans le secteur agricole; et ii) les pays en développement consacrent à l'agriculture une proportion beaucoup plus élevée de leur main-d'œuvre que les pays développés (Caselli, 2005; Restuccia et al., 2008; Gollin et al., 2002 et 2007). Par conséquent, pour comprendre pourquoi les pays en développement – et en particulier les PMA – sont si pauvres, il faut tout d'abord comprendre les facteurs qui déterminent le redéploiement de leurs ressources entre les secteurs économiques.

Toute hausse de la productivité globale du travail résulte principalement de deux facteurs:

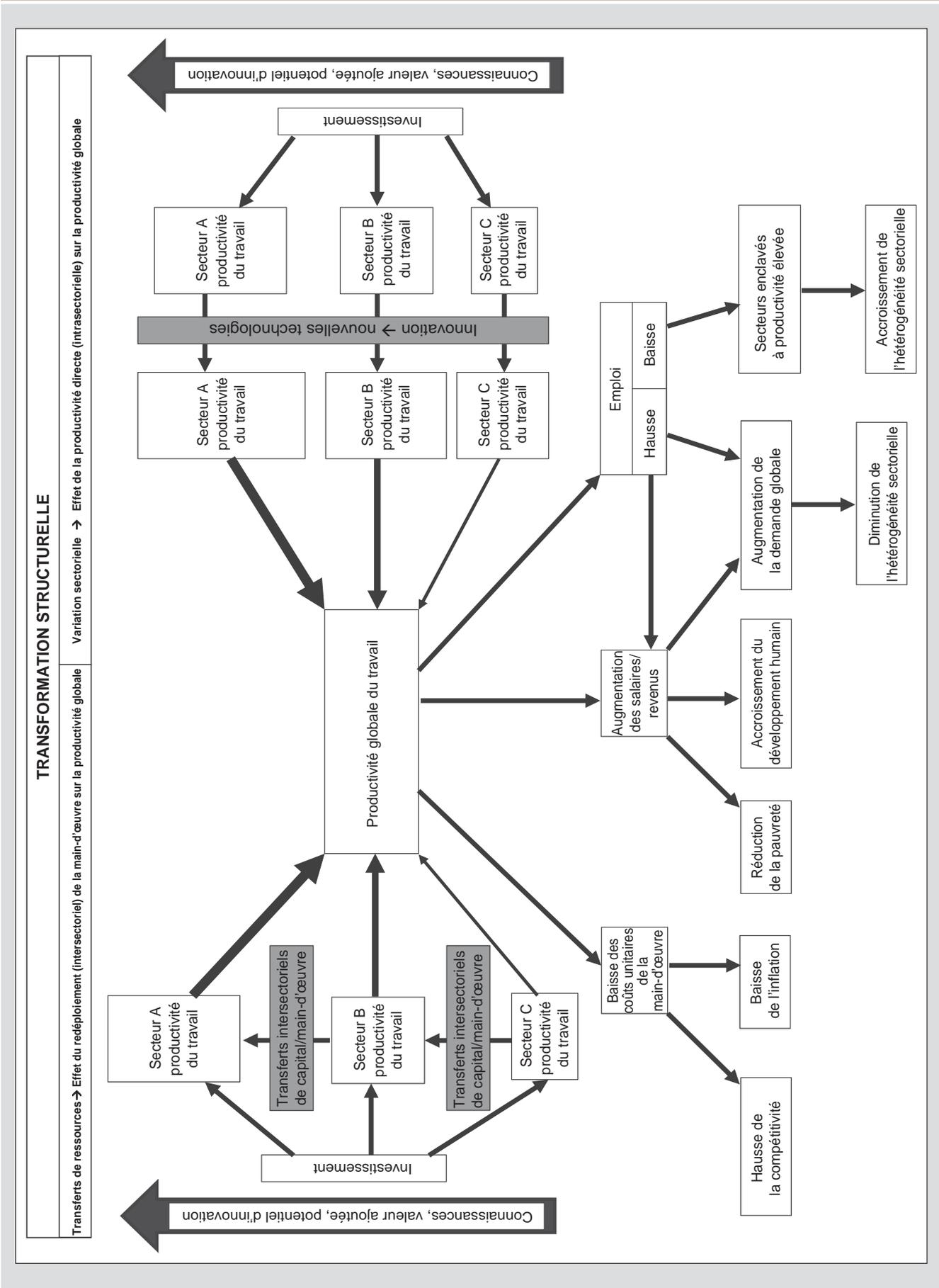
- i) les innovations intrasectorielles; et*
- ii) le redéploiement intersectoriel de la main-d'œuvre.*

La productivité plus faible des pays en développement, en particulier dans le secteur agricole, ainsi que la part plus grande du travail agricole dans l'emploi expliquent les importants écarts de revenu observés entre pays développés et pays en développement.

La transformation des structures de production contribue à combler les écarts de productivité existant entre les secteurs.

Dans le cas des PMA, la poursuite du développement économique passe obligatoirement non seulement par la croissance économique, mais aussi par une transformation dynamique de leur économie.

Graphique 23. Transformation structurelle et productivité du travail



Source: Secrétariat de la CNUCED.

La transformation structurelle permet non seulement d'accroître la productivité globale du travail, mais aussi d'agir sur la demande, de nouer des liens intersectoriels, de favoriser l'apprentissage et d'encourager l'innovation. À mesure que les travailleurs se déplacent vers des activités plus productives et des emplois mieux rémunérés, la demande augmente, ce qui stimule la production globale et, partant, accroît la demande de main-d'œuvre.

La transformation des structures de production amenuise également l'hétérogénéité structurelle, car elle contribue à combler les écarts de productivité existant entre les secteurs en favorisant les transferts de ressources vers des activités et des secteurs plus performants. Les secteurs à forte productivité sont plus dynamiques et mieux placés pour acquérir de nouvelles connaissances et multiplier les innovations parce qu'ils affichent des niveaux plus élevés de capital humain et physique. En d'autres termes, la transformation structurelle idéale est celle qui crée les conditions propices à l'essor de la croissance et du développement économiques ainsi qu'à l'introduction de nouveaux changements structurels. Dans le cas des PMA, la poursuite du développement économique passe obligatoirement non seulement par la croissance économique telle qu'on la définit traditionnellement, mais aussi par une transformation dynamique de leur économie.

C. Résultats économiques et transformation structurelle

La présente section examine les résultats économiques obtenus par les PMA depuis les années 1990, en s'attardant sur la transformation structurelle, la production et l'emploi. Les données sont présentées par groupe de pays, sur la base de la classification suivante:

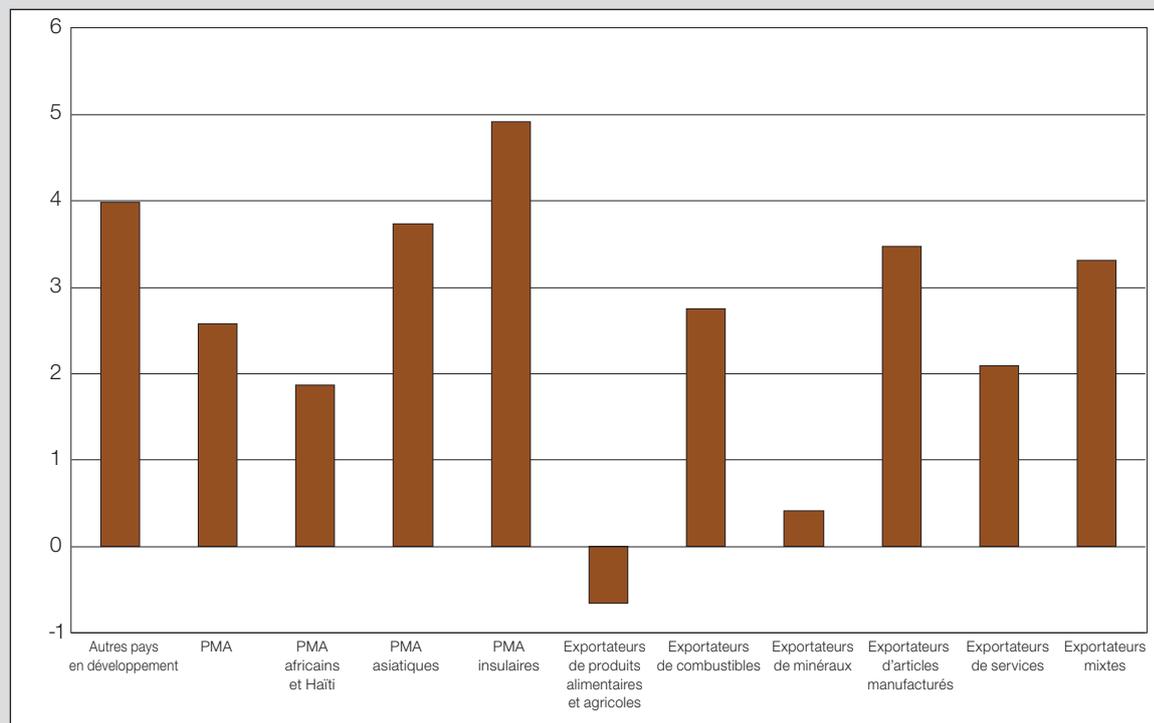
- Les pays classés en fonction de leur niveau de développement: PMA, autres pays en développement et pays développés;
- Les PMA classés en fonction de critères géographiques/structurels: PMA africains et Haïti, PMA asiatiques et PMA insulaires;
- Les PMA classés en fonction de la spécialisation de leurs exportations: pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles, pays exportateurs de combustibles, pays exportateurs d'articles manufacturés, pays exportateurs de minéraux et pays exportateurs mixtes.

Ces critères sont expliqués à la page xii du présent Rapport, qui précise également les pays appartenant à chaque groupe.

Le graphique 24 montre le taux de croissance annuel de la production par travailleur (calculée sur la base de la valeur ajoutée) dans les PMA et les autres pays en développement au cours de la période 1991-2012. La production par travailleur a en moyenne régulièrement progressé de 4 % ou plus par an dans deux groupes de pays – les PMA insulaires¹ et les autres pays en développement, contre 2,6 % dans les PMA considérés dans leur ensemble. Parmi les PMA, les pays asiatiques, les pays exportateurs mixtes et les pays exportateurs d'articles manufacturés ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne enregistrée pour les PMA, avec un taux de croissance de la production par travailleur égal ou supérieur à 3,3 % par an². Dans un deuxième groupe de PMA, composé des pays exportateurs de combustibles, des pays exportateurs de services ainsi que des PMA africains et d'Haïti, la progression moyenne annuelle de la production par personne employée a été plus faible, oscillant entre 1,9 % et 2,7 %³. Enfin, dans les pays exportateurs de minéraux et les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles, cette production a stagné ou

Parmi les PMA, les pays asiatiques, les pays exportateurs mixtes et les pays exportateurs d'articles manufacturés ont enregistré une hausse de la production par travailleur plus forte (égale ou supérieure à 3,3 % par an) que la moyenne durant la période 1991-2012.

Graphique 24. Taux de croissance annuel de la production par travailleur dans les PMA et les autres pays en développement, 1991-2012
(En pourcentage)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *National Accounts Main Aggregates* du DAES/ONU, Division de statistique, pour les données relatives à la comptabilité nationale (consultée en juin 2014); et l'*Annuaire démographique* du DAES/ONU, Division de statistique, pour les données relatives à la population (consulté en juin 2014).

Note: La production est calculée sur la base de la valeur ajoutée brute exprimée en dollars constants de 2005.

Il demeure très difficile pour tous les PMA de maintenir une vigoureuse activité économique et de générer suffisamment d'emplois productifs.

diminué. À l'exception des Îles Salomon, tous les pays appartenant à ces deux catégories d'exportateurs sont africains.

À première vue, la croissance affichée par les PMA semble beaucoup varier, car on observe des écarts considérables entre les différents groupes. Toutefois, lorsqu'on examine la question de plus près, il apparaît que ces écarts sont largement liés à la situation géographique: si l'on considère les résultats économiques, les PMA africains et Haïti sont à la traîne par rapport aux autres groupes de PMA. Il demeure néanmoins très difficile pour tous les PMA de maintenir une vigoureuse activité économique et de générer suffisamment d'emplois productifs.

Les variations observées entre la croissance économique des différents groupes de pays sont étroitement associées à l'ampleur des changements structurels apportés.

Un examen plus approfondi de la croissance économique montre que les variations observées entre les différents groupes de pays sont étroitement associées à l'ampleur des changements structurels apportés. Par conséquent, nous analyserons la structure de l'emploi et de la production dans trois secteurs définis au sens large: l'agriculture, l'industrie et les services⁴.

1. MODIFICATION DE LA STRUCTURE DE L'EMPLOI

Un grave problème auquel les PMA doivent faire face est le nombre d'emplois qu'ils se doivent de créer pour accomplir des progrès significatifs dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des objectifs de développement durable (ODD) qui devraient leur succéder. Ce problème, longuement examiné dans le *Rapport 2013 sur les pays les moins avancés*, est exacerbé par l'accroissement rapide de la population en âge de travailler observé dans les PMA (UNCTAD, 2013).

La composition sectorielle de l'emploi et de la production est un déterminant majeur de la productivité globale du travail, l'un des principaux indicateurs des résultats économiques. Les tableaux 11 et 12 montrent la répartition sectorielle de l'emploi et de la production pour certaines années données, ainsi que son évolution entre 1991 et 2012. Les structures de l'emploi et de la production ont été modifiées dans les PMA considérés dans leur ensemble, ainsi que dans les divers groupes de PMA.

Une analyse de l'évolution sectorielle de l'emploi montre que c'est la part des services qui augmente le plus rapidement, suivie, dans une moindre mesure, par celle de l'industrie. Cependant, malgré une croissance relativement forte de l'emploi dans ces deux secteurs (tableau 13), c'est toujours dans le secteur agricole qu'on retrouve la majeure partie de la main-d'œuvre des PMA. Cette part a diminué entre 1991 et 2012, passant de 74 % à 65 %, mais elle demeure néanmoins presque deux fois plus élevée que la part moyenne que l'agriculture occupe dans les autres pays en développement (tableau 11).

Par définition, toute baisse de la part de l'agriculture dans l'emploi se traduit par une hausse de la part cumulée des deux autres secteurs. Dans les PMA, cette hausse a en très grande partie été absorbée par le secteur des services, qui a gagné 8 points de pourcentage entre 1991 et 2012, contre seulement 1 point pour le secteur industriel. Cette situation tranche fortement avec la transformation structurelle, plus classique, qui a eu lieu dans les pays affichant maintenant des niveaux de revenus plus élevés. Dans ces derniers, la part de l'industrie a considérablement augmenté pendant les premières phases du développement, en particulier s'agissant des activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre. Différentes raisons économiques justifient ce virage vers les activités manufacturières, notamment le fait qu'elles affichent une productivité moyenne plus élevée et offrent des rendements d'échelle croissants, de sorte qu'elles sont plus susceptibles d'engendrer une hausse plus importante de la productivité.

Les structures de l'emploi et de la production ont été modifiées dans les PMA.

Une analyse de l'évolution sectorielle de l'emploi montre que c'est la part des services qui augmente le plus rapidement, suivie, dans une moindre mesure, par celle de l'industrie.

Tableau 11. Composition sectorielle de l'emploi, 1991-2012
(En pourcentage et points de pourcentage)

| | Agriculture | | | | Industrie | | | | Services | | | |
|--|-------------|------|------|---------------------|-----------|------|------|---------------------|----------|------|------|---------------------|
| | 1991 | 2000 | 2012 | Variation 1991-2012 | 1991 | 2000 | 2012 | Variation 1991-2012 | 1991 | 2000 | 2012 | Variation 1991-2012 |
| Pays développés | 7 | 5 | 4 | -3 | 31 | 27 | 23 | -9 | 62 | 67 | 74 | 12 |
| Autres pays en développement | 53 | 46 | 34 | -19 | 20 | 20 | 25 | 5 | 27 | 33 | 41 | 14 |
| PMA | 74 | 71 | 65 | -9 | 8 | 8 | 10 | 1 | 18 | 21 | 26 | 8 |
| PMA africains et Haïti | 76 | 75 | 70 | -7 | 6 | 5 | 7 | 1 | 18 | 20 | 24 | 6 |
| PMA asiatiques | 70 | 65 | 57 | -14 | 11 | 11 | 14 | 2 | 18 | 24 | 30 | 11 |
| PMA insulaires | 66 | 57 | 55 | -12 | 8 | 10 | 11 | 3 | 25 | 33 | 34 | 9 |
| Exportateurs de produits alimentaires et agricoles | 75 | 73 | 71 | -3 | 8 | 8 | 8 | 0 | 17 | 19 | 20 | 3 |
| Exportateurs de combustibles | 57 | 57 | 50 | -7 | 9 | 8 | 10 | 0 | 34 | 35 | 40 | 6 |
| Exportateurs de minéraux | 76 | 80 | 76 | 0 | 6 | 4 | 4 | -1 | 19 | 17 | 19 | 1 |
| Exportateurs d'articles manufacturés | 70 | 65 | 54 | -16 | 13 | 11 | 14 | 1 | 17 | 25 | 32 | 15 |
| Exportateurs de services | 82 | 78 | 72 | -10 | 5 | 6 | 8 | 3 | 13 | 15 | 19 | 7 |
| Exportateurs mixtes | 72 | 68 | 63 | -9 | 7 | 8 | 10 | 2 | 20 | 24 | 27 | 7 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Tendances mondiales de l'emploi 2014* de l'OIT (consultée en juin 2014).

Note: Les chiffres ayant été arrondis, ceux indiqués ne correspondent pas nécessairement à ceux inscrits dans la colonne «Variation 1991-2012».

Tableau 12. Composition sectorielle de la production, 1991-2012
(En pourcentage et points de pourcentage)

| | Agriculture | | | | Industrie | | | | Services | | | |
|--|-------------|------|------|----------------------------|-----------|------|------|----------------------------|----------|------|------|----------------------------|
| | 1991 | 2000 | 2012 | Variation 1991- 2012 | 1991 | 2000 | 2012 | Variation 1991- 2012 | 1991 | 2000 | 2012 | Variation 1991- 2012 |
| Pays développés | 1 | 1 | 2 | 0 | 28 | 26 | 24 | -4 | 71 | 72 | 75 | 4 |
| Autres pays en développement | 11 | 10 | 8 | -4 | 38 | 40 | 40 | 2 | 51 | 51 | 52 | 2 |
| PMA | 33 | 30 | 25 | -8 | 23 | 27 | 31 | 9 | 45 | 43 | 44 | -1 |
| PMA africains et Haïti | 34 | 32 | 26 | -8 | 23 | 28 | 34 | 10 | 43 | 40 | 40 | -3 |
| PMA asiatiques | 30 | 26 | 22 | -8 | 21 | 27 | 27 | 6 | 48 | 47 | 51 | 2 |
| PMA insulaires | 31 | 30 | 13 | -18 | 22 | 25 | 64 | 42 | 47 | 44 | 23 | -24 |
| Exportateurs de produits alimentaires et agricoles | 48 | 45 | 37 | -10 | 12 | 12 | 20 | 8 | 40 | 43 | 43 | 3 |
| Exportateurs de combustibles | 21 | 22 | 19 | -2 | 36 | 45 | 48 | 11 | 43 | 33 | 34 | -9 |
| Exportateurs de minéraux | 39 | 36 | 31 | -8 | 20 | 22 | 25 | 5 | 41 | 42 | 44 | 3 |
| Exportateurs d'articles manufacturés | 28 | 23 | 18 | -10 | 20 | 24 | 29 | 9 | 53 | 53 | 53 | 0 |
| Exportateurs de services | 44 | 40 | 30 | -14 | 16 | 18 | 22 | 5 | 40 | 43 | 48 | 9 |
| Exportateurs mixtes | 38 | 38 | 33 | -5 | 17 | 17 | 22 | 5 | 45 | 44 | 45 | 0 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *National Accounts Main Aggregates* du DAES/ONU, Division de statistique (consultée en juin 2014).

Note: Les chiffres ayant été arrondis, ceux indiqués ne correspondent pas nécessairement à ceux inscrits dans la colonne «Variation 1991-2012».

C'est toujours dans le secteur agricole qu'on retrouve la majeure partie de la main-d'œuvre des PMA, la part de l'agriculture étant de 65 % en 2012, soit deux fois plus que dans les autres pays en développement.

L'évolution structurelle de l'emploi décrite ci-dessus pour les PMA s'est également manifestée dans tous les groupes géographiques/structurels, mais à des degrés divers. Elle est par exemple plus marquée dans les PMA asiatiques, où les services et l'industrie ont gagné 11 points et 2 points de pourcentage, respectivement, contre 6 points et 1 point de pourcentage, respectivement, dans les PMA africains et en Haïti. Cette comparaison, qui laisse entendre que l'ampleur de la transformation structurelle a été deux fois moindre dans le groupe des PMA africains et Haïti que dans les PMA asiatiques, mérite plus d'attention. En effet, les données relatives à la croissance de l'emploi présentées dans le tableau 13 montrent que les emplois dans le secteur industriel des PMA africains et d'Haïti ont progressé de 4 % par an, soit une augmentation plus forte que celle de 3,3 % enregistrée dans les PMA asiatiques. Cependant, en raison d'un niveau de départ plus bas (6 % dans les premiers, contre 11 % dans les seconds), cette croissance plus soutenue s'est traduite, en valeur absolue, par une augmentation inférieure en termes de part occupée par le secteur industriel. S'agissant du secteur des services, l'emploi a progressé à peu près au même rythme dans les deux régions.

Tableau 13. Taux de croissance annuel moyen de l'emploi, 1991-2012
(En pourcentage)

| Taux de croissance annuel | Agriculture | Industrie | Services |
|--|-------------|-----------|----------|
| Pays développés | -2,5 | -0,9 | 1,4 |
| Autres pays en développement | -0,5 | 2,8 | 3,7 |
| PMA | 2,2 | 3,6 | 4,6 |
| PMA africains et Haïti | 2,7 | 4,0 | 4,4 |
| PMA asiatiques | 1,3 | 3,3 | 4,8 |
| PMA insulaires | 0,4 | 2,6 | 2,9 |
| Exportateurs de produits alimentaires et agricoles | 2,3 | 2,7 | 3,4 |
| Exportateurs de combustibles | 2,9 | 3,7 | 4,3 |
| Exportateurs de minéraux | 3,1 | 2,1 | 3,3 |
| Exportateurs d'articles manufacturés | 1,0 | 2,7 | 5,3 |
| Exportateurs de services | 2,5 | 5,6 | 5,2 |
| Exportateurs mixtes | 2,0 | 3,9 | 4,2 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Tendances mondiales de l'emploi 2014* de l'OIT (consultée en juin 2014).

La différence entre les deux groupes de PMA, et elle est cruciale, c'est que la main-d'œuvre rurale a beaucoup plus augmenté dans les PMA africains et en Haïti (2,7 % par an) que dans les PMA asiatiques (1,3 % par an). Cet écart peut en partie s'expliquer par une dynamique démographique différente. La croissance démographique annuelle a en effet été supérieure de 1 point de pourcentage dans les PMA africains et en Haïti, ce qui a conduit à une expansion plus rapide de l'offre globale de main-d'œuvre. L'excédent de main-d'œuvre s'est tourné vers l'agriculture de subsistance, celle-ci étant un «employeur de dernier recours». Ce processus ralentit l'évolution de la composition sectorielle de l'emploi dans les pays connaissant une croissance démographique plus élevée.

Des particularités démographiques expliquent aussi en partie les différences observées en matière de transformation structurelle entre les PMA et les autres pays en développement. Bien que le nombre d'emplois dans l'industrie et les services ait augmenté plus rapidement dans les premiers, la composition de l'emploi a changé de manière plus spectaculaire dans les seconds. La part occupée par l'agriculture dans les autres pays en développement a ainsi diminué de 19 points de pourcentage, en moyenne, entre 1991 et 2012, cinq de ces points de pourcentage étant récupérés par le secteur industriel. Outre l'incidence que la croissance démographique a eue sur l'offre de travail, les écarts constatés sur le plan économique ont également contribué à ces résultats nuancés. La baisse de la part de l'agriculture enregistrée dans les autres pays en développement, s'établissant en moyenne à 0,5 % par an, témoigne d'une transformation structurelle plus importante (tableau 13).

Un examen des changements structurels survenus dans l'emploi depuis les années 1990 montre qu'il existe un net contraste entre les différents groupes de PMA en fonction de la spécialisation de leurs exportations, ce qui reflète le lien étroit entre la composition des exportations et la structure de production. Ce sont les pays exportateurs d'articles manufacturés qui ont opéré la transformation la plus importante, attestée par un recul de 16 points de pourcentage de la part occupée par l'agriculture, suivis par les pays exportateurs de services et les pays exportateurs mixtes, avec une diminution de 10 points et de 9 points de pourcentage, respectivement. À l'opposé, cette part n'a guère, voire pas du tout, baissé dans les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles et les pays exportateurs de minéraux.

Pour tous les groupes de PMA, la croissance de l'emploi la plus forte s'est produite dans le secteur des services (plus de 3 % par an pour toutes les catégories d'exportations), suivi par le secteur industriel (le taux de croissance variant entre 2,1 % par an dans les pays exportateurs de minéraux et 5,6 % dans les pays exportateurs de services).

2. MODIFICATION DE LA STRUCTURE DE LA PRODUCTION

S'agissant des PMA, les changements observés dans la composition sectorielle de la production différaient beaucoup de ceux survenus dans la structure de l'emploi (tableau 12). Dans tous les groupes de PMA, c'est en effet la part du secteur industriel qui a le plus progressé par rapport à la production globale, principalement au détriment du secteur agricole. Entre 1991 et 2012, cette part a ainsi augmenté de 5 points de pourcentage ou plus dans chaque région. Dans les PMA africains et en Haïti, ainsi que dans les PMA insulaires, les pays exportateurs de combustibles et les pays exportateurs d'articles manufacturés, l'industrie a même enregistré une croissance à deux chiffres. En revanche, la structure économique des autres pays en développement a relativement peu changé au cours de la même période, l'industrie et les services ne gagnant que 2 points de pourcentage.

L'ampleur de la transformation structurelle a été deux fois moindre dans le groupe des PMA africains et Haïti que dans les PMA asiatiques.

La main-d'œuvre rurale a augmenté de 2,7 % par an dans les PMA africains et en Haïti, par comparaison avec 1,3 % par an dans les PMA asiatiques.

Bien que le nombre d'emplois dans l'industrie et les services ait augmenté plus rapidement dans les PMA, la composition de l'emploi a changé de manière plus spectaculaire dans les autres pays en développement.

Ce sont les pays exportateurs d'articles manufacturés qui ont opéré la transformation la plus importante.

La part de l'agriculture n'a guère, voire pas du tout, baissé dans les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles et les pays exportateurs de minéraux.

Dans tous les groupes de PMA, c'est la part du secteur industriel qui a le plus progressé par rapport à la production globale, principalement au détriment du secteur agricole.

La croissance du secteur industriel aux dépens du secteur agricole observée dans les PMA résulte des transferts de ressources du second vers le premier.

La plus forte progression relative de l'activité manufacturière s'est produite dans les PMA asiatiques et les pays exportateurs d'articles manufacturés...

La croissance du secteur industriel aux dépens du secteur agricole observée dans les PMA résulte des transferts de ressources du second vers le premier. Cette évolution correspond à la trajectoire de développement généralement empruntée par les pays qui affichent maintenant des niveaux de revenus plus élevés, grâce essentiellement à l'industrie manufacturière. L'activité manufacturière est le fer de lance des progrès technologiques et de l'apprentissage et, dans de bonnes conditions, elle peut être à l'origine d'importantes retombées technologiques et générer de solides liens en amont et en aval entre tous les secteurs de l'économie (Astorga et al., 2014).

Une ventilation plus poussée des données figurant dans le tableau 12 permet cependant de dresser un bilan plus nuancé de la transformation structurelle opérée dans les PMA. En effet, la part de la production occupée par l'activité manufacturière n'a augmenté que de 1 point de pourcentage entre 1991 et 2012 dans les PMA considérés en tant que groupe, contre 9 points de pourcentage dans les autres pays en développement (tableau 14). Les groupes de PMA ayant obtenu les meilleurs résultats à cet égard ont été les PMA asiatiques et les pays exportateurs d'articles manufacturés, sous l'impulsion du Bangladesh. Dans les deux cas, l'activité manufacturière a augmenté de 5 points de pourcentage. En revanche, l'augmentation de la part de la production industrielle enregistrée dans les autres groupes de PMA (tableau 12) résulte de l'essor des industries extractives. Ce sont les pays exportateurs de combustibles qui ont connu la plus forte croissance à cet égard, ce qui témoigne de l'expansion de leurs activités extractives depuis les années 1990. Dans le cas des PMA insulaires, où la hausse de 42 points de pourcentage affichée par le secteur industriel est entièrement attribuable à l'augmentation de la production pétrolière et gazière au Timor-Leste, en est un exemple extrême.

Alors que, s'agissant des PMA pris dans leur ensemble, c'est dans le secteur des services que l'on a observé les changements les plus importants sur le plan de la répartition sectorielle de l'emploi, la part qu'il occupe dans la production est demeurée pratiquement inchangée pendant toute la période 1991-2012⁵. Cette part stable dans la production, conjuguée à la forte hausse de la part des services dans l'emploi, laisse entendre que l'expansion de la productivité du

Tableau 14. Part de l'activité manufacturière dans la production globale, 1991-2012
(En pourcentage et points de pourcentage)

| Part de la production | Activité manufacturière | | | Variation 1991-2012 |
|--|-------------------------|------|------|---------------------|
| | 1991 | 2000 | 2012 | |
| Pays développés | 16 | 16 | 15 | -1 |
| Autres pays en développement | 14 | 14 | 23 | 9 |
| PMA | 9 | 10 | 11 | 1 |
| PMA africains et Haïti | 8 | 8 | 8 | -1 |
| PMA asiatiques | 11 | 12 | 16 | 5 |
| PMA insulaires | 4 | 4 | 2 | -2 |
| Exportateurs de produits alimentaires et agricoles | 8 | 7 | 12 | 4 |
| Exportateurs de combustibles | 6 | 6 | 6 | 1 |
| Exportateurs de minéraux | 9 | 9 | 8 | -1 |
| Exportateurs d'articles manufacturés | 13 | 15 | 18 | 5 |
| Exportateurs de services | 10 | 9 | 7 | -2 |
| Exportateurs mixtes | 9 | 9 | 12 | 2 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *National Accounts Main Aggregates* du DAES/ONU, Division de statistique (consultée en juin 2014).

Note: Les chiffres ayant été arrondis, ceux indiqués ne correspondent pas nécessairement à ceux inscrits dans la dernière colonne.

travail a été très modeste, voire a régressé dans ce secteur. La section suivante analyse la productivité globale et sectorielle du travail.

D. Tendances de la productivité du travail

Un fait stylisé, largement accepté en matière de développement économique, est que les hausses de la productivité du travail sont les principales sources de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant. La présente section examine les tendances de la productivité du travail observées dans les PMA, et les compare avec celles observées dans les autres pays en développement, permettant ainsi de déterminer si le niveau de la productivité du travail affiché par les premiers se rapproche ou s'éloigne de celui enregistré dans les seconds.

1. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ GLOBALE DU TRAVAIL

Les graphiques 25 et 26 présentent une synthèse de la productivité globale et sectorielle du travail dans les PMA. Le graphique 25 montre l'évolution du ratio de productivité du travail PMA/autres pays en développement, sur le plan global et par secteur. Durant la période 1991-2012, cette productivité a augmenté plus lentement dans les PMA que dans les autres pays en développement, l'écart se creusant, en valeur aussi bien relative qu'absolue, pour les PMA pris en tant que groupe, pour les PMA africains et Haïti, ainsi que pour les PMA asiatiques, comme l'indique les graphiques. On peut aussi constater que la productivité de la plupart des groupes de PMA s'éloigne de celle des autres pays en développement au lieu de s'en rapprocher. La production moyenne par travailleur a ainsi diminué dans les PMA par rapport à celle dans les autres pays en développement entre 1991 et 2012, passant de près de 25 % à environ 19 %.

Sur l'ensemble de cette période, le taux de croissance annuel moyen de la productivité du travail dans les PMA était de 1,4 point de pourcentage inférieur à celui affiché par les autres pays en développement (graphique 26). Ce taux était certes supérieur à celui des pays développés, mais il n'a guère permis de rétrécir l'écart. En 2012, le travailleur d'un PMA autre qu'un pays exportateur de combustibles ou qu'un PMA insulaire produisait en moyenne moins de 2 % de ce que produisait en moyenne le travailleur d'un pays développé. Ces chiffres soulignent l'ampleur de la tâche qui attend les PMA. S'ils veulent rattraper les pays développés, les PMA doivent se développer nettement plus rapidement que depuis le début des années 2000, et pendant beaucoup plus de temps. Entre 1991 et 2012, la productivité relative du travail dans les PMA insulaires est passée de 4 % à 9 % de celle des pays développés, tandis que celle des PMA exportateurs de combustibles est passée de 5,4 % à 6,6 %.

Les statistiques qui concernent l'ensemble des PMA masquent les écarts considérables qui existent entre les différentes catégories de pays sur le plan des résultats économiques. Ainsi, le groupe des PMA africains et Haïti est resté à la traîne des deux autres groupes, sa productivité ne progressant que de 1,6 % par an, c'est-à-dire moitié moins que celle des PMA asiatiques. La productivité des PMA insulaires a quant à elle baissé, en valeur relative, jusqu'au début des années 2000; elle progresse cependant de 5,8 % par an depuis 2003, grâce à l'inclusion dans leur groupe du Timor-Leste, où l'exploitation des ressources pétrolières et gazières a repris de plus belle.

Les problèmes rencontrés par les PMA sont encore plus manifestes lorsqu'on les regroupe en fonction de la spécialisation de leurs exportations. Il est vrai que

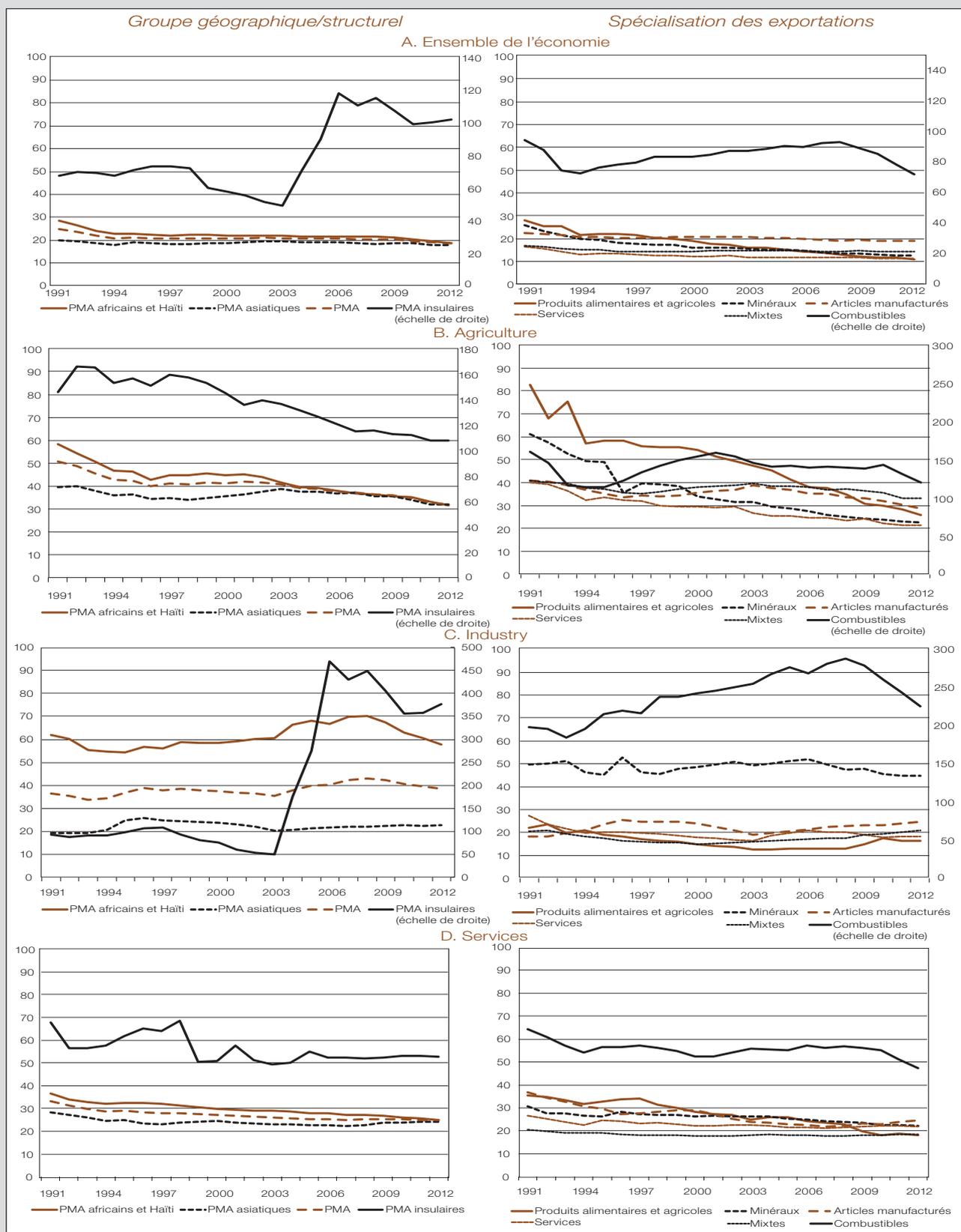
... tandis que l'augmentation de la part de la production industrielle enregistrée dans les autres groupes de PMA résulte de l'essor des industries extractives.

Les hausses de la productivité du travail sont les principales sources de croissance du PIB par habitant.

La production moyenne par travailleur a diminué dans les PMA par rapport à celle dans les autres pays en développement entre 1991 et 2012, passant de près de 25 % à environ 19 %.

En 2012, le travailleur d'un PMA autre qu'un pays exportateur de combustibles produisait en moyenne moins de 2 % de ce que produisait en moyenne le travailleur d'un pays développé.

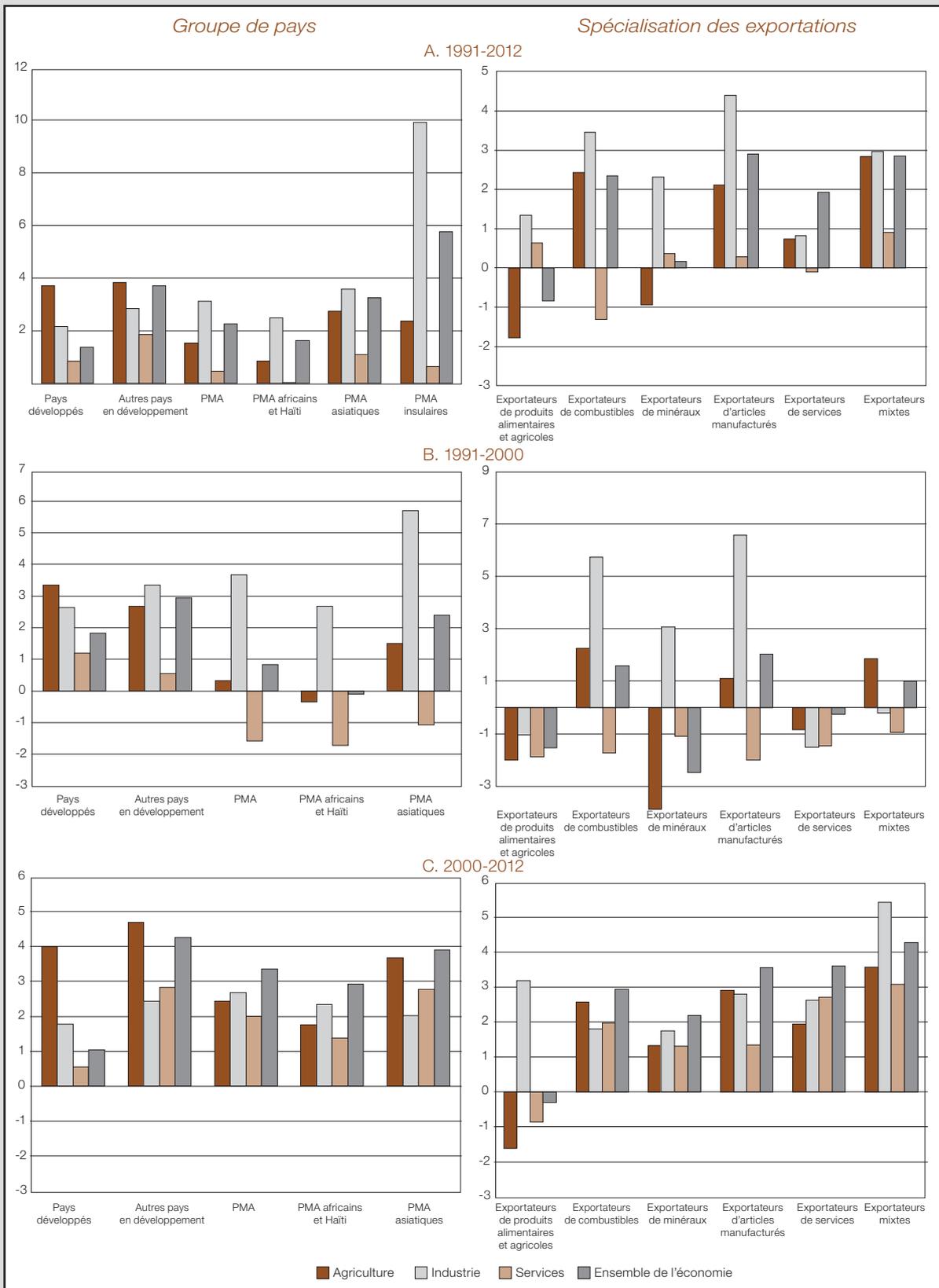
Graphique 25. Ratio productivité globale/sectorielle du travail dans les PMA et les autres pays en développement, 1991-2012
(En pourcentage)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *National Accounts Main Aggregates* du DAES/ONU, Division de statistique, pour les données relatives à la comptabilité nationale (consultée en juin 2014); et la base de données Tendances mondiales de l'emploi 2014 de l'OIT, pour les données relatives à l'emploi (consultée en juin 2014).

Note: Produits alimentaires et agricoles: Exportateurs de produits alimentaires et agricoles; Combustibles: Exportateurs de combustibles; Minéraux: Exportateurs de minéraux; Articles manufacturés: Exportateurs d'articles manufacturés; Services: Exportateurs de services; Mixtes: Exportateurs mixtes.

Graphique 26. Taux de croissance annuel moyen de la productivité globale et sectorielle du travail dans les PMA et les autres pays en développement, 1991-2012
(En pourcentage)



Source: Même source que pour le graphique 25.

La productivité du groupe des PMA africains et Haïti a progressé de 1,6 % par an, c'est-à-dire moitié moins que celle des PMA asiatiques.

Les PMA exportateurs de combustibles affichent la productivité du travail la plus élevée, en raison d'une intensité capitalistique très forte, mais aussi les résultats les plus irréguliers des groupes de PMA.

La baisse de la productivité relative des PMA enregistrée depuis 1990 est principalement imputable aux mauvais résultats économiques qu'ils ont obtenus dans les années 1990.

Depuis 2000, la productivité du travail a augmenté de 3,4 % par an dans les PMA considérés en tant que groupe.

les PMA exportateurs de combustibles affichent la productivité du travail la plus élevée, mais ce constat doit être examiné à la lumière de deux éléments qui semblent l'infirmier. Premièrement, comme l'indique la partie A du graphique 25, en raison de sa forte dépendance à l'égard des prix des combustibles, c'est ce groupe de PMA qui affiche les résultats les plus irréguliers. À son apogée en 1991, la productivité du travail dans les PMA exportateurs de combustibles atteignait 95 % de la production moyenne par travailleur dans les autres pays en développement, mais elle est retombée à 72 % en 2012. Deuxièmement, la forte productivité du travail enregistrée dans le secteur des combustibles résulte d'une intensité capitalistique très forte. Comme ce secteur n'entretient généralement pas beaucoup de liens en amont et en aval avec d'autres secteurs, formant parfois même une enclave, les avantages découlant d'une hausse de la productivité n'ont tendance à se répercuter sur l'ensemble de la population que dans une faible mesure.

La productivité du travail a progressé assez lentement dans les pays exportateurs d'articles manufacturés et les pays exportateurs mixtes dans les années 1990, mais cette tendance s'est par la suite inversée, et le taux de croissance annuel moyen s'est établi à 2,9 %. Cependant, la production par travailleur n'a en moyenne augmenté que de 1,9 % par an dans les pays exportateurs de services, soit une baisse de plus de 5 points de pourcentage par rapport aux autres pays en développement. Les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles ainsi que les pays exportateurs de minéraux sont ceux qui ont obtenu les pires résultats. L'écart entre leur productivité et celle des autres pays en développement s'est nettement creusé au cours de la période 1991-2012 (partie A du graphique 25). La productivité a baissé en valeur absolue, à raison de 0,8 % environ par an, dans les premiers alors qu'elle a stagné dans les seconds.

Les résultats obtenus par les PMA sur la période 1991-2012 variaient considérablement, reflétant la tendance plus générale d'une croissance économique très instable dans les pays les plus pauvres, les phases de reprise alternant avec les phases d'effondrement (Hausmann et al., 2005; Ocampo and Parra, 2006). Le taux de croissance de la productivité du travail a beaucoup fluctué entre les années 1990 et 2000 (graphique 26). La baisse de la productivité des PMA par rapport à celle des autres pays en développement enregistrée sur l'ensemble de la période était principalement imputable aux mauvais résultats économiques qu'ils ont obtenus dans les années 1990, lorsque la production globale par travailleur n'augmentait que de 0,8 % par an, contre près de 3 % dans les autres pays en développement et 1,8 % dans les pays développés. Dans les années 1990, la productivité a été particulièrement faible dans les PMA africains et en Haïti, où elle a en moyenne baissé de 0,1 % par an.

Comme on l'a vu dans le chapitre 1 du présent Rapport, des conditions économiques mondiales plus favorables et la hausse des prix des produits de base survenue au début des années 2000 ont stimulé la croissance économique dans de nombreux PMA. En conséquence, le taux de croissance annuel moyen de la production par travailleur a atteint 4,2 % dans ces pays entre 2000 et 2008. Cependant, la crise financière qui a frappé les pays développés en 2008 a mis fin à cette poussée de croissance. Depuis lors, la productivité du travail dans les PMA ne progresse annuellement que de 1,6 % – moins que la moitié du taux enregistré durant les années précédentes. Il n'en reste pas moins que, depuis 2000, elle a augmenté de 3,4 % par an dans les PMA considérés en tant que groupe et dans des proportions variables dans tous les groupes de pays, sauf les exportateurs de produits agricoles. Le taux de croissance moyen a dépassé 4 % par an dans les PMA exportateurs mixtes et les autres pays en développement, et il a progressé de 3,4 % ou plus dans les pays exportateurs d'articles manufacturés, les pays exportateurs de services et les PMA asiatiques (graphique 26).

2. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ SECTORIELLE DU TRAVAIL

La productivité globale du travail dépend des résultats économiques des différents secteurs ainsi que des transferts de main-d'œuvre entre ceux-ci, comme on l'a vu dans la section E du présent chapitre. La productivité du travail dans le secteur agricole joue un rôle particulièrement important pour les PMA, car l'agriculture occupe une grande part dans la production et l'emploi. À cet égard, le tableau que dressent les graphiques 25 et 26 n'est guère encourageant. Au niveau global, la production agricole par travailleur a en moyenne progressé de 1,5 % par an dans les PMA entre 1991 et 2012, soit beaucoup moins que dans les autres pays en développement, où cette augmentation était de 3,8 %. On constate donc qu'il existe un écart considérable entre les PMA et les autres pays en développement en matière de productivité du travail agricole (partie B du graphique 25).

Des différences significatives existent également entre la croissance de la productivité du travail agricole affichée par les divers groupes de PMA. Les PMA asiatiques, les PMA insulaires, les pays exportateurs d'articles manufacturés, les pays exportateurs de combustibles et les PMA exportateurs mixtes ont enregistré un taux de croissance plus élevé que la moyenne sur la période 1991-2012 (2 % ou plus par an). Cependant, la productivité du travail agricole a été généralement stagnante dans les PMA africains et en Haïti, ainsi que dans les pays exportateurs de services, et elle a reculé dans les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles (de 1,8 % par an) et dans les pays exportateurs de minéraux (de 0,8 % par an).

Pour ce qui est de la productivité du travail industriel, les PMA pris en tant que groupe semblent à première vue, étonnamment, avoir obtenu de meilleurs résultats que les autres pays en développement et les pays développés: la production par travailleur a en effet augmenté de 3,1 % par an dans les PMA, contre 2,8 % dans les autres pays en développement et 2,2 % dans les pays développés (graphique 26). Les PMA asiatiques, les PMA insulaires, les pays exportateurs d'articles manufacturés, les pays exportateurs de combustibles et les pays exportateurs mixtes sont ceux qui ont le mieux réussi, enregistrant d'impressionnants taux de croissance: près de 10 % par an dans les PMA insulaires, 4,4 % dans les pays exportateurs d'articles manufacturés et 3,5 % dans les pays exportateurs de combustibles.

Cependant, la partie A du graphique 25 montre un bilan plus nuancé, soulignant le contraste qui existe entre les PMA où le secteur industriel est dominé par l'activité manufacturière et ceux où ce secteur est dominé par les industries extractives. Les pays exportateurs d'articles manufacturés (principalement des PMA asiatiques) ont bien résisté aux chocs extérieurs provoqués par la crise de 2008-2009, et sont parvenus à augmenter la productivité du travail industriel de près de 6 points de pourcentage entre 2003 et 2012. Dans les PMA où le secteur industriel est dominé par les industries extractives, en revanche, la crise économique mondiale de 2008 a fait plonger la productivité. Ces données corroborent les conclusions formulées dans la section précédente concernant l'évolution structurelle du secteur industriel dans les PMA. Elles soulignent également la vulnérabilité des pays tributaires des ressources naturelles ainsi que l'importance de diversifier leur structure de production. En effet, les PMA dont les exportations sont plus diversifiées (les pays exportateurs mixtes) ont augmenté leur productivité de 5 points de pourcentage entre 2003 et 2012 et, tout comme les exportateurs d'articles manufacturés, ils ont mieux supporté les chocs extérieurs causés par la crise.

Dans le secteur des services, la productivité du travail a beaucoup moins fluctué d'un groupe de PMA à l'autre (partie D du graphique 25). Aucune forte augmentation n'a en effet été enregistrée dans l'un de ces groupes entre 1991 et

La production agricole par travailleur a en moyenne progressé de 1,5 % par an dans les PMA entre 1991 et 2012, soit beaucoup moins que dans les autres pays en développement, où cette augmentation était de 3,8 %.

Les PMA asiatiques, les PMA insulaires, les pays exportateurs d'articles manufacturés, les pays exportateurs de combustibles et les PMA exportateurs mixtes ont enregistré une croissance de la productivité du travail agricole plus élevée que la moyenne sur la période 1991-2012.

Les pays exportateurs d'articles manufacturés ont bien résisté aux chocs extérieurs provoqués par la crise de 2008-2009...

... mais celle-ci a fait plonger la productivité du travail dans les PMA où le secteur industriel est dominé par les industries extractives.

Dans le secteur des services, la productivité du travail n'a pas beaucoup augmenté dans les PMA entre 1991 et 2012...

2012, le taux de croissance annuel moyen n'étant que de 0,4 %. La production par travailleur a dépassé 1 % par an seulement dans les PMA asiatiques et les pays exportateurs mixtes, alors que la hausse moyenne était de 1,8 % par an pour les autres pays en développement. Comme on l'a vu précédemment, l'emploi dans le secteur des services a progressé rapidement dans tous les PMA entre 1991 et 2012, notamment en raison de l'exode rural. Puisque les entreprises urbaines (et surtout les entreprises manufacturières) ne sont pas en mesure d'absorber la plupart des migrants ruraux, ceux-ci sont obligés d'intégrer le secteur des services où la plupart des emplois créés sont informels et à faible productivité. L'essor du secteur informel nuit considérablement aux efforts accomplis par les PMA en matière de développement. En outre, puisque faible productivité et faibles revenus vont de pair, les emplois à faible productivité non seulement restreignent la transformation structurelle, mais ils maintiennent aussi les travailleurs dans la pauvreté.

... car les migrants ruraux incapables de se faire embaucher dans le secteur industriel se sont rabattus sur des emplois informels et à faible productivité dans le secteur des services.

Il est souvent possible de décomposer les agrégats économiques de manière à mesurer la contribution de chaque secteur d'activité. La présente section examine les contributions sectorielles à la productivité globale du travail et au ratio emploi-population dans les différents groupes de pays et, pour ce faire, décompose la croissance au moyen de l'indice de Divisia, dans sa forme multiplicative⁶.

E. Décomposition de la croissance de la productivité du travail

1. PRINCIPALES SOURCES DE LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ GLOBALE DU TRAVAIL

La croissance de la productivité globale du travail peut être exprimée par un indice établi à partir de trois grandes composantes rendant compte des contributions des variations intrasectorielles et intersectorielles:

Les emplois à faible productivité non seulement restreignent la transformation structurelle, mais ils maintiennent aussi les travailleurs dans la pauvreté.

- L'effet direct de la productivité (D_{prod}), qui correspond aux variations de la production globale par travailleur du fait de l'augmentation de la productivité sectorielle;
- L'effet de redéploiement de la main-d'œuvre, ou effet structurel (D_{str}), qui correspond à l'impact sur la productivité globale du travail des mouvements de main-d'œuvre entre des secteurs dont les niveaux de production par travailleur sont différents; et
- L'effet des termes de l'échange (D_{prix}), qui correspond aux variations intersectorielles des prix relatifs de production⁷.

Tous les éléments de la décomposition sont pondérés par la part du secteur dans la valeur ajoutée nominale. Autrement dit, l'indice de Divisia est la somme des taux de croissance logarithmiques de ces composantes, pondérée par la part que chaque secteur représente dans la valeur ajoutée totale (Ang, 2004).

Les résultats de cette décomposition, portant essentiellement sur l'effet direct de la hausse de la productivité et l'effet de redéploiement de la main-d'œuvre, sont présentés dans le tableau 15 et les graphiques 27 et 28. Leur analyse met en évidence trois points importants.

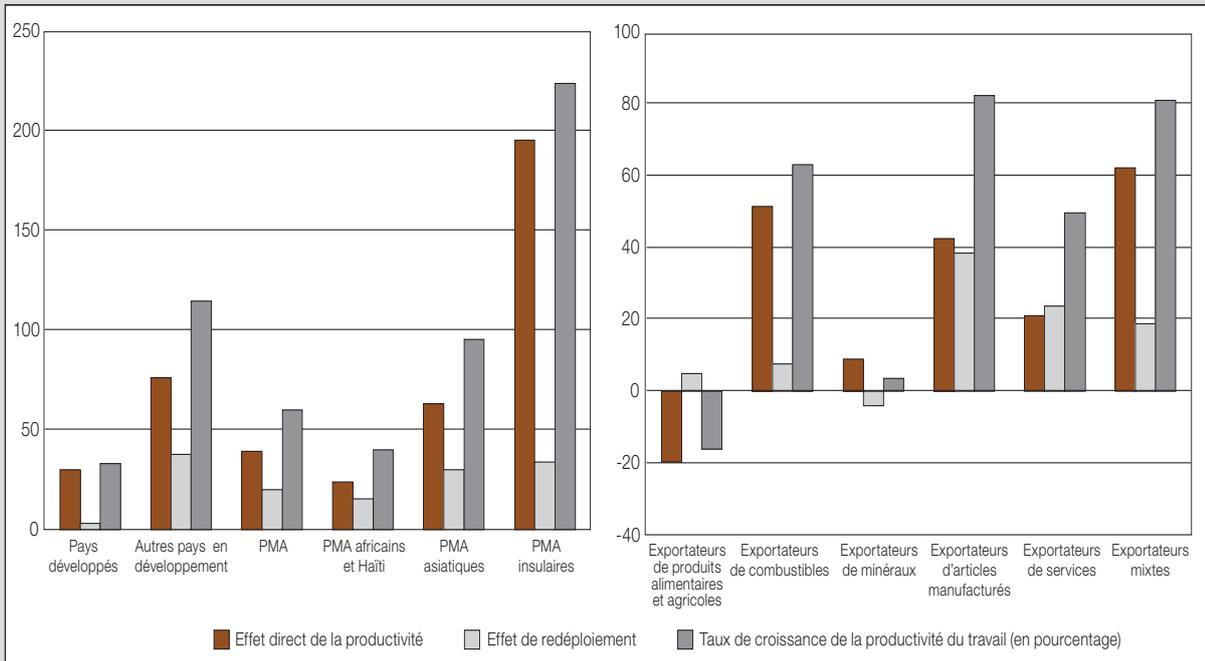
Premièrement, l'amélioration des résultats économiques dépend des effets conjugués de plusieurs contributions non négligeables des variations intrasectorielles et intersectorielles. On pourrait de prime abord conclure de cette

Tableau 15. Contributions sectorielles à la croissance de la productivité du travail, 1991-2012
(Décomposition de l'indice de Divisia)

| | | Effet direct de la productivité | Effet de redéploiement | Effet des termes de l'échange | Taux de croissance de la productivité du travail (%) | Contribution à l'emploi |
|---|-------------|---------------------------------|------------------------|-------------------------------|--|-------------------------|
| Pays développés | Agriculture | 1,7 | -1,4 | -0,8 | | |
| | Industrie | 14,0 | -10,1 | -3,0 | | |
| | Services | 14,3 | 14,4 | 4,2 | | |
| | Total | 29,9 | 2,9 | 0,4 | 33,3 | |
| Autres pays en développement | Agriculture | 13,1 | -7,4 | 0,4 | | -17,2 |
| | Industrie | 33,4 | 13,5 | 2,7 | | 7,0 |
| | Services | 29,2 | 31,2 | -1,8 | | 16,4 |
| | Total | 75,7 | 37,3 | 1,2 | 114,2 | 6,1 |
| PMA | Agriculture | 12,6 | -5,3 | -3,4 | | -5,0 |
| | Industrie | 21,0 | 5,2 | 6,2 | | 2,0 |
| | Services | 5,2 | 19,9 | -1,3 | | 9,6 |
| | Total | 38,9 | 19,8 | 1,4 | 60,0 | 6,6 |
| PMA africains et Haïti | Agriculture | 6,7 | -3,5 | -4,2 | | -3,0 |
| | Industrie | 16,7 | 5,9 | 7,2 | | 1,5 |
| | Services | 0,3 | 13,0 | -2,0 | | 6,8 |
| | Total | 23,6 | 15,5 | 1,0 | 40,1 | 5,3 |
| PMA asiatiques | Agriculture | 23,9 | -9,1 | -1,9 | | -7,9 |
| | Industrie | 23,7 | 6,0 | 4,0 | | 3,8 |
| | Services | 15,6 | 33,1 | 0,2 | | 14,5 |
| | Total | 63,3 | 29,9 | 2,3 | 95,5 | 10,4 |
| PMA insulaires | Agriculture | 21,0 | -8,5 | -6,1 | | -20,4 |
| | Industrie | 165,9 | 21,9 | -3,9 | | 0,8 |
| | Services | 8,5 | 20,3 | 4,7 | | 4,1 |
| | Total | 195,4 | 33,7 | -5,4 | 223,8 | -15,4 |
| Exportateurs de produits alimentaires et agricoles | Agriculture | -14,3 | -1,7 | 2,1 | | -0,6 |
| | Industrie | 4,7 | 0,4 | -15,9 | | 0,5 |
| | Services | -10,2 | 6,2 | 12,5 | | 3,9 |
| | Total | -19,7 | 4,9 | -1,3 | -16,1 | 3,8 |
| Exportateurs de combustibles | Agriculture | 15,3 | -3,8 | -13,4 | | -2,4 |
| | Industrie | 32,0 | 2,1 | 23,4 | | 1,3 |
| | Services | 4,1 | 9,1 | -5,9 | | 9,7 |
| | Total | 51,4 | 7,4 | 4,1 | 62,9 | 8,5 |
| Exportateurs de minéraux | Agriculture | -6,6 | 0,2 | 2,3 | | 4,4 |
| | Industrie | 12,9 | -5,6 | -0,9 | | -0,8 |
| | Services | 2,4 | 1,5 | -2,7 | | 1,7 |
| | Total | 8,8 | -3,9 | -1,3 | 3,5 | 5,3 |
| Exportateurs d'articles manufacturés | Agriculture | 14,7 | -8,8 | -1,9 | | -9,7 |
| | Industrie | 29,4 | 3,0 | -2,7 | | 3,0 |
| | Services | -1,6 | 44,3 | 5,9 | | 19,1 |
| | Total | 42,5 | 38,4 | 1,3 | 82,2 | 12,4 |
| Exportateurs de services | Agriculture | 8,2 | -6,8 | 0,1 | | -7,4 |
| | Industrie | 3,6 | 10,3 | 2,1 | | 3,6 |
| | Services | 9,3 | 20,2 | 2,5 | | 7,2 |
| | Total | 21,0 | 23,6 | 4,7 | 49,3 | 3,4 |
| Exportateurs mixtes | Agriculture | 28,2 | -6,6 | 2,0 | | -3,2 |
| | Industrie | 17,3 | 7,1 | 2,6 | | 3,1 |
| | Services | 16,7 | 18,4 | -5,0 | | 9,9 |
| | Total | 62,1 | 18,8 | -0,4 | 80,5 | 9,8 |

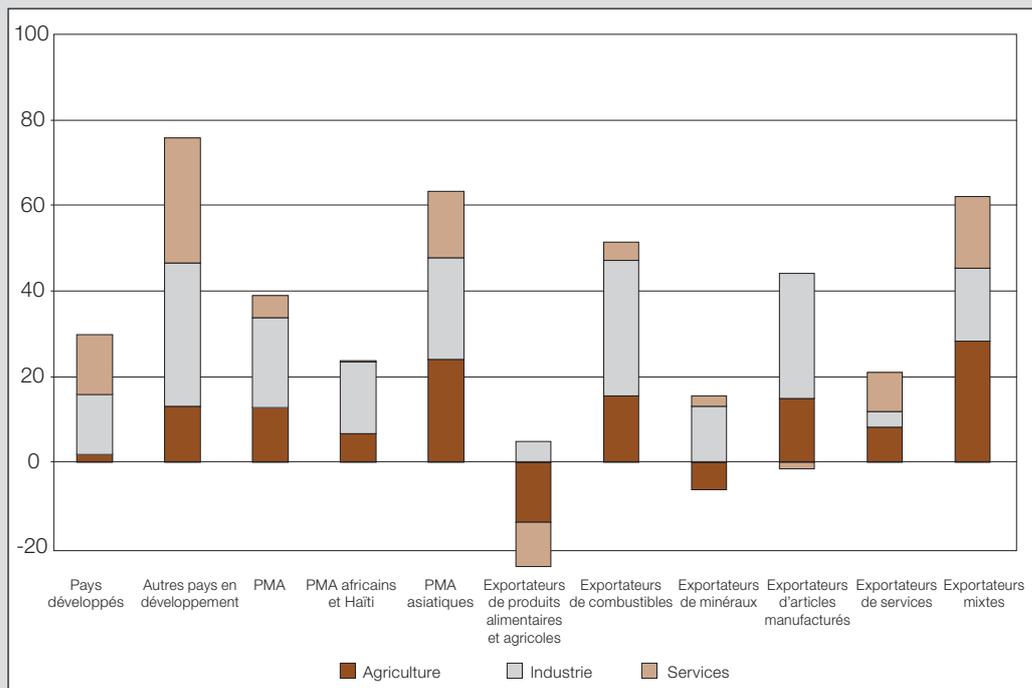
Source: Même source que pour le graphique 25.

Graphique 27. Croissance de la productivité du travail par composante, 1991-2012
(En pourcentage)



Source: Même source que pour le graphique 25.

Graphique 28. Contributions sectorielles à la croissance de la productivité du travail résultant de l'effet direct de la productivité, 1991-2012
(En pourcentage)



Source: Même source que pour le graphique 25.

analyse que la production globale par travailleur peut rapidement augmenter uniquement sous l'effet de fortes hausses de la productivité sectorielle. Cependant, les arguments tant théoriques que pratiques indiquent que les PMA, compte tenu de leur niveau de développement, ne parviendront pas à une croissance économique soutenue sans procéder à une transformation structurelle. Les groupes de pays dont la croissance annuelle était égale ou supérieure à 3 % sont ceux qui ont connu non seulement la plus forte hausse de leur productivité intrasectorielle, mais aussi les changements les plus profonds dans le redéploiement intersectoriel des emplois. Ce redéploiement a contribué pour au moins 30 points de pourcentage à l'accroissement de la productivité globale dans les PMA asiatiques, les PMA insulaires, les PMA exportateurs d'articles manufacturés et les autres pays en développement. Il n'en demeure pas moins que la nature et l'orientation de la transformation structurelle ont aussi leur importance.

Deuxièmement, seul le groupe des PMA exportateurs d'articles manufacturés a obtenu des gains de productivité par redéploiement intersectoriel de la main-d'œuvre supérieurs à ceux enregistrés par les autres pays en développement. Bien que fortement agrégées, ces valeurs montrent combien le rythme et la nature de la transformation structurelle diffèrent entre les PMA et les autres pays en développement. Tous groupes géographiques et structurels confondus, ce sont dans les PMA insulaires, une nouvelle fois sous l'impulsion du Timor-Leste, que l'effet direct de la productivité et l'effet de redéploiement de la main-d'œuvre ont été les plus notables. Venaient ensuite les PMA asiatiques, où la croissance de la productivité sectorielle et la hausse de l'emploi dans les secteurs à plus forte productivité ont respectivement contribué pour 63,3 points de pourcentage et 30 points de pourcentage à l'accroissement de la productivité globale du travail. Les résultats économiques ont été bien plus modestes dans le groupe des PMA africains et Haïti, où la productivité globale du travail n'a pas augmenté dans les mêmes proportions que dans les PMA des autres régions, malgré l'effet conjugué d'une meilleure production intrasectorielle par travailleur et de la redistribution intersectorielle des emplois. Les résultats obtenus par les PMA pris dans leur ensemble sont principalement dictés par ce groupe, qui représente une part considérable de leur population et de leur production.

Troisièmement, le déséquilibre entre la contribution des hausses de productivité intrasectorielle et la contribution du redéploiement intersectoriel de la main-d'œuvre est plus marqué dans les PMA tributaires des industries extractives que dans les autres groupes de PMA. Pour preuve, dans les PMA insulaires, les PMA exportateurs de combustibles et les PMA exportateurs de minéraux, les hausses de la productivité intrasectorielle ont contribué pour plus de 80 % à l'accroissement de la productivité globale. Ces chiffres sont de fait très proches de ceux observés pour les pays développés, à cette différence notable que la structure économique de ces derniers est parvenue à maturité et se caractérise par une nette concentration de la main-d'œuvre dans les secteurs à forte productivité, tandis que celle des PMA est encore en devenir et se distingue par une population active principalement confinée dans des secteurs à très faible productivité.

Force est de constater que la transformation structurelle tarde à intervenir dans bon nombre de PMA, notamment ceux qui exportent des combustibles et des minéraux. Entre 1991 et 2012, le redéploiement intersectoriel de la main-d'œuvre n'a permis d'accroître la productivité du travail que de 4,9 points de pourcentage dans les pays exportateurs de combustibles et l'a même fait baisser de 3,9 points de pourcentage dans les pays exportateurs de minéraux. Dans les PMA insulaires, bien que la productivité globale du travail ait surtout augmenté en raison d'effets directs de la productivité, les transferts de main-d'œuvre ont entraîné une hausse de la production par travailleur de 34 points de pourcentage, comparable à celle enregistrée par d'autres pays en développement plus dynamiques. Une fois encore, cependant, ces changements structurels sont principalement survenus au Timor-Leste.

L'amélioration des résultats économiques dépend des effets conjugués de plusieurs contributions non négligeables des variations intrasectorielles et intersectorielles à l'accroissement de la productivité globale.

Seul le groupe des PMA exportateurs d'articles manufacturés a obtenu des gains de productivité par redéploiement intersectoriel de la main-d'œuvre supérieurs à ceux enregistrés par les autres pays en développement.

Le déséquilibre entre l'effet de la productivité intrasectorielle et celui du redéploiement intersectoriel de la main-d'œuvre est plus marqué dans les PMA tributaires des industries extractives que dans les autres groupes de PMA.

La transformation structurelle tarde à se faire sentir dans bon nombre de PMA, notamment ceux qui exportent des combustibles et des minéraux.

2. CONTRIBUTIONS SECTORIELLES À LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

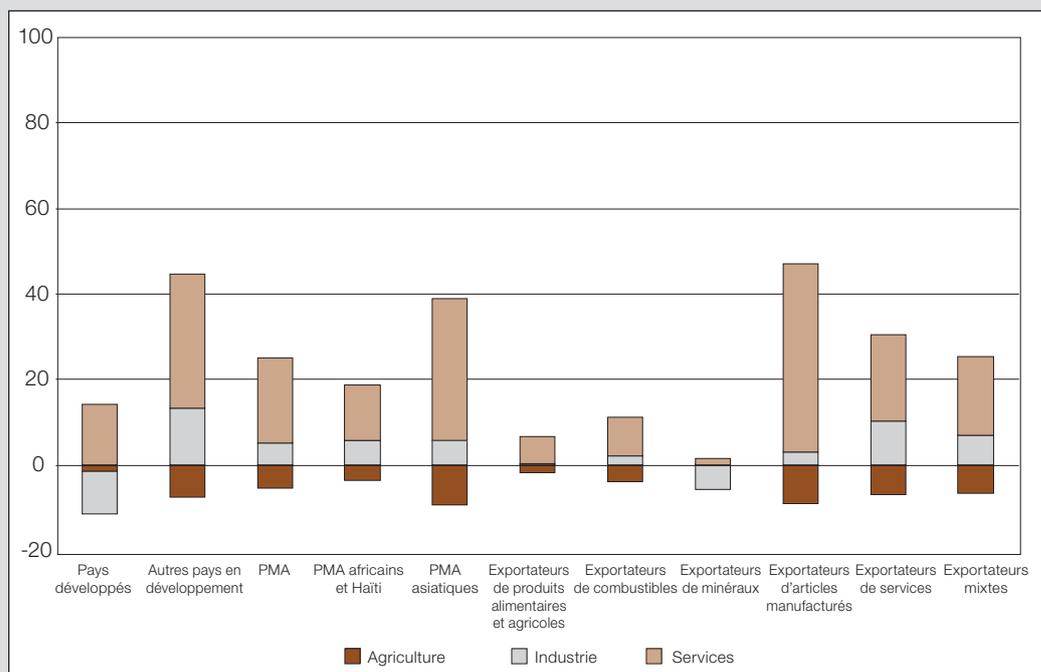
Les graphiques 28 et 29 montrent les effets directs de la productivité et les effets de redéploiement de la main-d'œuvre par secteur, précisant ainsi l'origine des résultats économiques globaux et la nature de la transformation structurelle dans les PMA. Les principales conclusions sont résumées dans le tableau 16, sous la forme de coefficients de corrélation.

L'augmentation de la production globale par travailleur est avant tout étroitement associée à l'accroissement de la productivité et à l'absorption de la main-d'œuvre dans le secteur industriel.

On peut tout d'abord constater que l'augmentation de la production globale par travailleur est avant tout étroitement associée à l'accroissement de la productivité et à l'absorption de la main-d'œuvre dans le secteur industriel. Ce constat corrobore la vision structuraliste traditionnelle selon laquelle l'industrie est le principal moteur de la croissance de la productivité et de la transformation des structures de production dans les pays en développement (Ocampo et al., 2009; Ocampo, 2005). Mais toutes les branches de l'industrie ne jouent pas un rôle équivalent. Le secteur manufacturier, en particulier, est considéré comme le secteur phare en raison de ses plus grandes économies d'échelle, de sa forte capacité d'absorption des connaissances, de son ouverture aux technologies nouvelles et améliorées, et de ses liens solides avec le reste de l'économie (Ocampo, 2005).

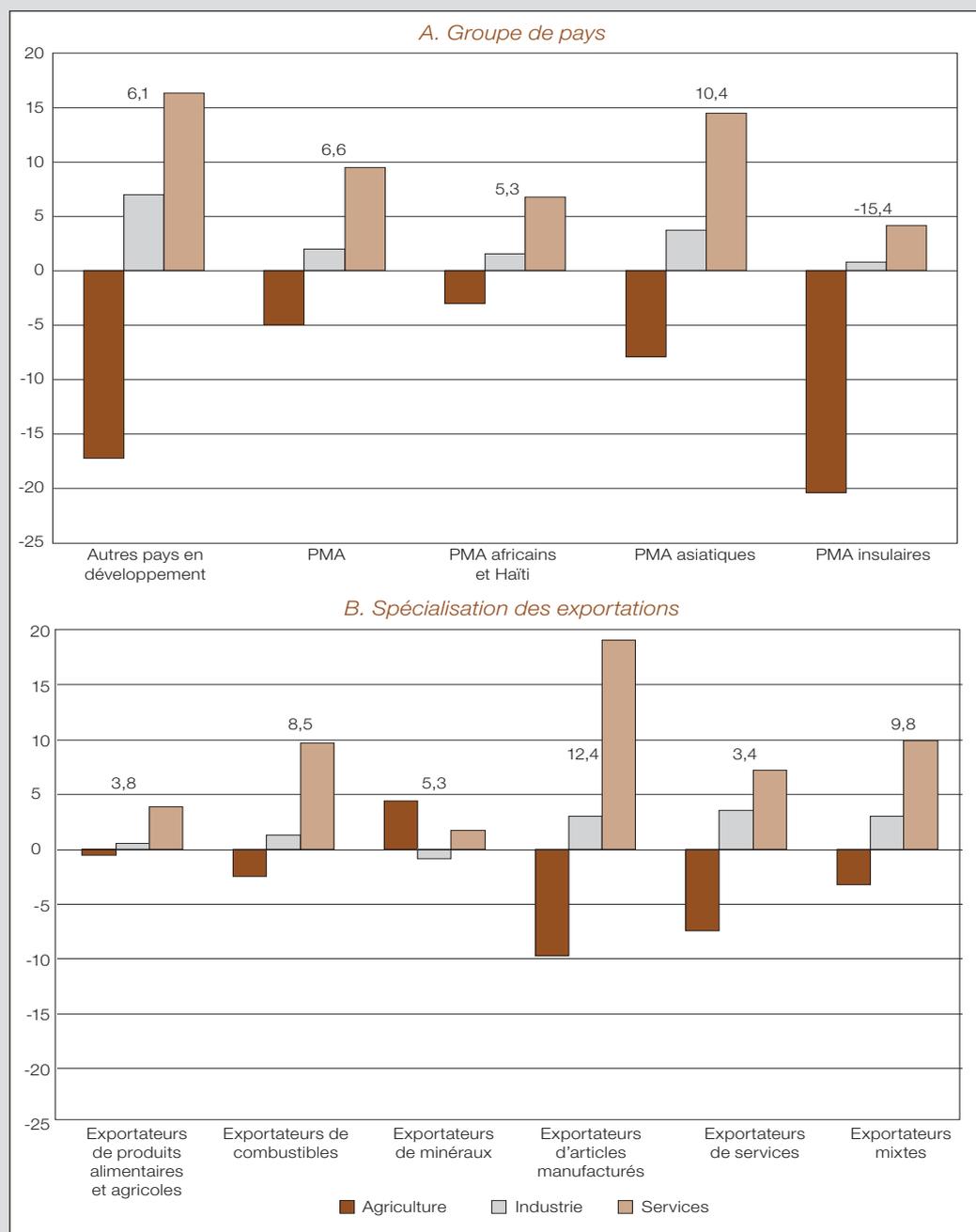
Le secteur industriel a surtout joué un rôle dynamique dans les pays en développement autres que les PMA, où les gains directs de productivité et l'absorption de la main-d'œuvre ont respectivement contribué pour 33,4 et 13,5 points de pourcentage à la croissance de la productivité globale du travail (tableau 15 ainsi que graphiques 28 et 29). L'association de ces deux facteurs dans des activités à forte productivité est la condition *sine qua non* d'une transformation structurelle réussie et d'une croissance économique soutenue. L'effet conjugué de ces facteurs dans le secteur industriel a

Graphique 29. Contributions sectorielles à la croissance de la productivité du travail résultant de l'effet de redéploiement, 1991-2012
(En pourcentage)



Source: Même source que pour le graphique 25.

Graphique 30. Contributions sectorielles à la croissance du ratio emploi-population, 1991-2012
(En pourcentage)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *Tendances mondiales de l'emploi 2014* de l'OIT, pour les données relatives à l'emploi (consultée en juin 2014); et l'*Annuaire démographique* du DAES/ONU pour les données relatives à la population (consulté en juin 2014).

Note: Les chiffres figurant au-dessus des barres indiquent le taux de variation de la croissance du ratio *global* emploi-population.

Tableau 16. Corrélation entre la croissance de la productivité globale du travail et ses composantes
(Coefficients de corrélation)

| | Entre la productivité directe et la productivité globale | Entre le redéploiement de la main-d'œuvre et la productivité globale | Entre le redéploiement de la main-d'œuvre et la productivité directe |
|-------------|--|--|--|
| Agriculture | 0,73 | -0,75 | -0,80 |
| Industrie | 0,88 | 0,81 | 0,67 |
| Services | 0,46 | 0,50 | 0,37 |

Source: Même source que pour le graphique 25.

également été important dans les PMA insulaires mais, dans les autres groupes de PMA, les résultats ont été plus mitigés. Dans certains d'entre eux, en effet, l'accroissement de la productivité globale doit bien plus à l'augmentation de la productivité sectorielle qu'au redéploiement intersectoriel de la main-d'œuvre. C'est notamment le cas dans les PMA asiatiques, les pays exportateurs de combustibles et les pays exportateurs d'articles manufacturés, où les contributions du premier facteur ont été respectivement de 23,7, 32 et 29,4 points de pourcentage, et celles du second, de 6 points de pourcentage (dans les PMA asiatiques) ou moins.

L'agriculture est le deuxième secteur qui contribue le plus à la productivité globale, du fait de la part qu'elle occupe dans la production et l'emploi.

L'agriculture est le deuxième secteur qui contribue le plus à la productivité globale, du fait de la part qu'elle occupe dans la production et l'emploi. Dans plus de la moitié des groupes de PMA, l'accroissement de la productivité directe du travail agricole a eu un effet positif – attesté par une valeur à deux chiffres – entre 1991 et 2012. Dans les PMA exportateurs mixtes, par exemple, la production agricole par travailleur a augmenté de 2,8 % par an au cours de cette période, relevant la productivité globale du travail de 28,2 points de pourcentage. Les contributions de la productivité du travail agricole ont aussi été positives, bien que moins spectaculaires, dans les PMA africains et les pays exportateurs de services, mais elles ont été négatives dans les pays exportateurs de minéraux et les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles.

En revanche, les effets de redéploiement de la main-d'œuvre ont été négatifs pour tous les groupes, ce qui indique une diminution des emplois agricoles au profit d'emplois dans d'autres secteurs, plus productifs. Ce constat est un signe encourageant car, comme le confirme le coefficient de corrélation négatif (-0,75) figurant dans le tableau 16, la perte d'emplois dans le secteur agricole est associée à une productivité globale accrue.

Dans bon nombre de PMA, la transformation structurelle du secteur des services est freinée par la nature informelle de nombreuses activités tertiaires, le manque de capacités productives et l'insuffisance généralisée des ressources en capital et en technologies de l'information.

La population active des PMA reste majoritairement employée dans le secteur agricole, mais c'est le secteur des services qui a enregistré la plus forte croissance de l'emploi, ouvrant aux décideurs des voies prometteuses, quoique semées d'embûches. Par exemple, des synergies pourraient être trouvées entre le secteur des services et les activités industrielles à forte productivité, et l'intégration d'activités transversales pourrait stimuler les retombées sur le plan de la technologie et du capital humain et, par voie de conséquence, accélérer la croissance des activités à forte intensité de main-d'œuvre comme les services. Or, ce n'est pas ce qui se passe dans les PMA. L'action des pouvoirs publics en faveur de la transformation structurelle du secteur des services y est en effet freinée par la nature informelle de nombreuses activités tertiaires, le manque de capacités productives – en particulier au niveau des entreprises – et l'insuffisance généralisée des ressources en capital et en technologies de l'information (Salazar-Xirinachs et al., 2014). Dans bon nombre de PMA (et d'autres pays en développement), ces obstacles, conjugués à une politique de développement peu efficace, ont bridé le dynamisme du secteur des services, où la croissance de l'emploi s'est souvent produite au détriment de celle de la productivité du travail.

Dans de nombreux PMA, la croissance de l'emploi s'est produite au détriment de celle de la productivité du travail.

Une analyse de la décomposition des divers éléments montre toutefois que le secteur des services n'a pas joué un rôle de même importance dans tous les groupes de pays. Ainsi, c'est seulement dans les pays développés, les PMA asiatiques, les pays exportateurs mixtes et les autres pays en développement que ses gains directs de productivité se sont traduits par une croissance à deux chiffres de la productivité globale du travail. En outre, la situation est très contrastée entre ces mêmes groupes de pays – les pays en développement autres que les PMA, avec une contribution de 29,2 points de pourcentage, distançant les pays exportateurs mixtes et leur contribution de 16,7 points de pourcentage, en deuxième position. Le secteur des services n'a fait considérablement augmenter la productivité globale du travail dans aucun des

autres groupes. C'est même exactement le contraire qui s'est produit dans les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles et les pays exportateurs d'articles manufacturés, où les résultats du secteur des services ont eu un effet négatif sur les résultats économiques globaux.

Les données relatives aux PMA confirment que la plupart des emplois créés dans le secteur des services se caractérisent non seulement par une faible productivité, mais aussi par une productivité marginale nettement décroissante. Dans les PMA exportateurs d'articles manufacturés, par exemple, la création d'emplois est inversement corrélée à la productivité du travail. Ainsi, entre 1991 et 2005, l'emploi dans le secteur des services a crû à un rythme moyen annuel de plus de 7 %, alors que la production par travailleur a baissé de 2,3 %. En revanche, après 2005, lorsque la croissance annuelle de l'emploi a ralenti à 1,7 %, la productivité a augmenté de 4,5 % par an en moyenne.

Dans tous les groupes de PMA, l'accroissement de la productivité globale du travail doit bien moins aux gains directs de productivité du secteur des services qu'au redéploiement de la main-d'œuvre vers ce secteur. Dans les PMA exportateurs d'articles manufacturés, par exemple, ce dernier facteur a contribué pour plus de moitié à l'augmentation de la productivité globale du travail enregistrée depuis 1991 (44,3 points de pourcentage). Néanmoins, la hausse relative des emplois dans les secteurs ayant une productivité du travail supérieure à la moyenne doit s'accompagner d'une augmentation de la production par travailleur pour non seulement assurer une croissance durable, mais aussi améliorer les chances d'atteindre les objectifs de développement.

Dans tous les PMA, l'accroissement de la productivité globale du travail doit bien moins aux gains de productivité directe du secteur des services qu'au redéploiement de la main-d'œuvre vers ce secteur.

3. DÉCOMPOSITION DU RATIO EMPLOI-POPULATION AU MOYEN DE L'INDICE DE DIVISIA

Le premier objectif des PMA est de procurer du travail à leur main-d'œuvre toujours plus nombreuse. Cependant, il ne suffit pas de créer des emplois, encore faut-il que ceux-ci soient plus productifs et mieux rémunérés. Si les données disponibles ne permettent pas d'examiner en détail la typologie des emplois créés dans les PMA, il est toutefois possible d'identifier les secteurs les plus porteurs. La présente sous-section fait suite à l'analyse des tendances de l'emploi et de la répartition de la main-d'œuvre dans les PMA.

Il ne suffit pas de créer des emplois, encore faut-il que ceux-ci soient plus productifs et mieux rémunérés.

Selon la méthode de décomposition de Divisia, le taux de croissance global du ratio emploi-population correspond à la moyenne des taux de croissance sectoriels, pondérée par la part du travail dans chaque secteur. Un secteur présente un taux de création d'emplois supérieur au taux d'accroissement démographique si la production par travailleur y augmente plus vite que la productivité du travail. Cet élément peut être évalué à l'aide du ratio entre l'indice du revenu par habitant (D_{rev}) et l'indice de la productivité (D_{prod}), soit : $D_{empl} = D_{rev} / D_{prod}$.

La présente sous-section vise à associer cet exercice de décomposition à l'analyse des contributions sectorielles à la productivité globale du travail, de manière à repérer les secteurs les plus dynamiques des PMA, c'est-à-dire ceux qui créent des emplois et affichent une forte croissance de la production par travailleur et de la productivité du travail (autrement dit, où les indices D_{rev} et D_{prod} ont tous deux des valeurs positives importantes). Les résultats sont présentés sous forme numérique dans la dernière colonne du tableau 15 et sous forme de barres dans le graphique 30. Le ratio global emploi-population était plus élevé en 2012 qu'en 1991 pour tous les groupes de pays, à l'exception des PMA insulaires, où l'emploi, en particulier dans le secteur des services, a progressé à un rythme bien moins rapide que dans les autres groupes de PMA.

Le ratio global emploi-population était plus élevé en 2012 qu'en 1991 pour tous les groupes de pays, à l'exception des PMA insulaires.

Il ressort d'abord du graphique 30 que le secteur agricole s'est caractérisé par une corrélation inverse entre création d'emplois et productivité du travail,

Le secteur agricole s'est caractérisé par une corrélation inverse entre création d'emplois et productivité du travail, comme ce fut le cas avec le secteur des services.

comme ce fut le cas dans le secteur des services. En revanche, alors que le ratio emploi-population avait augmenté dans tous les groupes de pays pour ce qui est des services, il a baissé partout, sauf dans les PMA exportateurs de minéraux, pour ce qui est de l'agriculture. Rapporté à l'accroissement démographique, l'emploi dans les services a plus particulièrement progressé dans les PMA asiatiques, les PMA exportateurs d'articles manufacturés et les autres pays en développement, où il a fait augmenter le ratio global emploi-population de plus de 10 points de pourcentage. Les contributions les plus modestes ont été enregistrées dans les PMA exportateurs de produits agricoles et les PMA exportateurs de minéraux et, dans une moindre mesure, dans les PMA insulaires, où le ratio global a diminué. Le secteur des services a relevé de 9,6 points de pourcentage le ratio global emploi-population des PMA considérés dans leur ensemble, mais avec des différences marquées entre les groupes de pays selon leur rythme de croissance.

L'excédent de main-d'œuvre des groupes de PMA à plus faible croissance aurait surtout été absorbé par le sous-emploi dans le secteur des services.

Dans les groupes de pays à plus forte croissance, la contribution du secteur des services à la croissance de l'emploi dans les PMA asiatiques, les PMA exportateurs mixtes et les autres pays en développement résulte d'une augmentation de la production par travailleur plus forte que les hausses de productivité sur lesquelles repose sa contribution globale à la croissance (voir le graphique 27). Il apparaît que les PMA exportateurs d'articles manufacturés ont le secteur des services le moins dynamique de ces groupes de pays à plus forte croissance. La création d'emplois s'y est en effet traduite par une stagnation de la productivité du travail, ce qui indique que la plupart des emplois créés concernaient des activités peu productives (généralement dans l'économie informelle). Il en va de même pour la plupart des groupes de pays à plus faible croissance, où, malgré une hausse considérable des emplois dans les services, la contribution directe du secteur à l'accroissement de la productivité globale a été généralement négligeable, voire négative. L'excédent de main-d'œuvre aurait donc surtout été absorbé par le sous-emploi dans le secteur des services. Néanmoins, comme celui-ci a une productivité moyenne supérieure à celle du secteur agricole, principale réserve de main-d'œuvre, les effets du redéploiement des travailleurs sur l'accroissement de la productivité globale ont été positifs (voir le graphique 29).

La productivité a généralement plus augmenté que la production par travailleur dans le secteur industriel.

S'agissant maintenant du secteur industriel, ce sont les pays en développement autres que les PMA qui ont enregistré l'augmentation la plus élevée du ratio emploi-population (7 points de pourcentage). Viennent ensuite, avec des contributions comprises entre 3 et 3,8 points de pourcentage, les PMA asiatiques, les PMA exportateurs d'articles manufacturés, les PMA exportateurs de services et les PMA exportateurs mixtes. Comme le montrent les graphiques 29 et 30, la productivité a généralement plus augmenté que la production par travailleur dans le secteur industriel. Ce constat est conforme à la vision structuraliste du développement selon laquelle le secteur industriel est le principal moteur de la croissance de la productivité, mais pas nécessairement de la création d'emplois (Ocampo et al., 2009).

F. Transformation structurelle, croissance économique et OMD

La présente section se fonde sur l'analyse qui précède pour étudier les liens entre la transformation structurelle, la croissance économique et les progrès accomplis dans la réalisation des OMD dans les PMA. Elle opère notamment un rapprochement entre les changements apportés à la structure économique des PMA depuis le début des années 1990 et les progrès constatés en matière de développement économique et humain dans un certain nombre de domaines. Elle examine aussi comment le degré de transformation structurelle influe sur

le lien entre croissance et OMD, et dans quelle mesure les écarts observés, entre des PMA connaissant une croissance économique comparable, dans la réalisation des OMD peuvent s'expliquer par les différences qui existent entre leurs processus de transformation des structures de production.

1. TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le graphique 31 représente par un nuage de points les taux de croissance annuels de la valeur ajoutée par travailleur en fonction des variations (en points de pourcentage) des parts que les trois grands secteurs d'activité occupent dans l'emploi. Dans le groupe de pays à forte croissance, tous les secteurs, mais plus particulièrement l'agriculture et les services, ont vu leurs parts dans l'emploi évoluer sensiblement. Les changements structurels observés suivent la même trajectoire classique que dans les pays maintenant parvenus à un niveau de revenu plus élevé – les travailleurs délaissant l'agriculture au profit de l'industrie et, surtout, des services. La corrélation entre le taux de croissance global et l'évolution sectorielle de l'emploi est négative dans le cas de l'agriculture (partie A du graphique 31), mais positive dans celui des services et de l'industrie (parties B et C). En accord avec la vision structuraliste traditionnelle, plus l'évolution de l'emploi est importante et se traduit par une réduction de la part de l'agriculture, plus la croissance économique est forte.

Le graphique 26 montre combien la transformation des structures de production influe sur les résultats économiques globaux des PMA. Dans ces pays, la croissance économique semble résulter de deux processus distincts. Dans le premier cas, la main-d'œuvre a délaissé des activités agricoles à faible productivité pour se tourner vers des activités de services à plus forte productivité. Toutefois, la production dans le secteur des services ne s'en est pas accrue d'autant. De fait, comme il ressort clairement du graphique 26, la productivité du travail dans le secteur des services n'a que légèrement augmenté durant la période considérée. Dans le second cas, la croissance trouve sa source dans le secteur industriel où, entre 1991 et 2012, la productivité du travail a augmenté plus rapidement que dans l'agriculture ou les services dans tous les groupes de PMA. Il restait à créer des emplois en nombre suffisant pour accroître la part du secteur industriel dans l'emploi total.

2. TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

La présente sous-section établit un indice de transformation structurelle fondé sur les résultats de la décomposition du premier indice de Divisia, examinés à la section E ci-dessus. La composante correspondant aux variations des prix relatifs (effet des termes de l'échange) n'est pas prise en compte afin de se concentrer sur les variations de la productivité globale découlant de l'évolution de la productivité intrasectorielle et du redéploiement intersectoriel de la main-d'œuvre. En conséquence, l'indice de transformation structurelle est égal à la somme arithmétique simple de l'effet direct de la productivité, qui rend compte de l'augmentation de la production globale par travailleur du fait de l'accroissement de la productivité dans chaque secteur, et de l'effet du redéploiement de la main-d'œuvre, qui rend compte de l'évolution des parts de chaque secteur dans l'emploi.

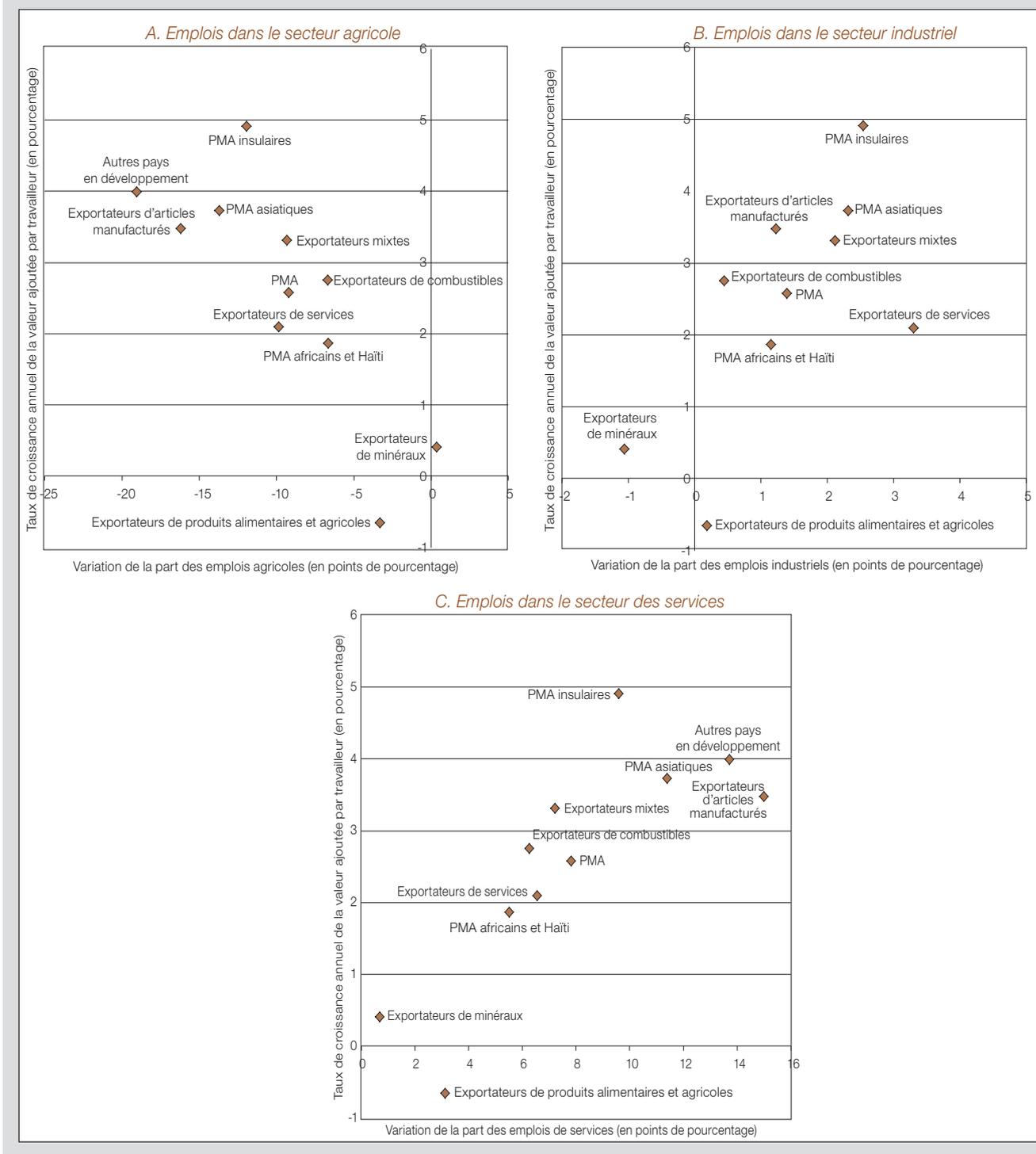
L'analyse qui suit porte sur deux grands aspects du développement humain, à savoir: la réduction de la pauvreté (OMD 1) et la scolarisation dans le primaire (OMD 2). Il s'agit de déterminer si les progrès accomplis par les PMA dans ces domaines depuis 1991 sont liés à la transformation de leurs structures de production. La partie A du graphique 32 présente les résultats des différents PMA au titre de la cible 1A de l'OMD 1 (réduire de moitié la proportion de la population disposant de moins de 1,25 dollar par jour) en fonction de l'indice de

Dans les PMA, la corrélation entre le taux de croissance global et l'évolution sectorielle de l'emploi est positive dans le cas des services et de l'industrie.

Plus l'évolution de l'emploi est importante et se traduit par une réduction de la part de l'agriculture, plus la croissance économique est forte.

Les pays où la transformation a été plus rapide ont lutté plus efficacement contre la pauvreté que ceux où la transformation a été plus lente.

Graphique 31. Changements structurels dans la répartition des emplois et taux de croissance annuels de la production par travailleur, 1991-2012



Source: Même source que pour le graphique 25.

Il existe une corrélation positive importante entre la transformation structurelle et la moyenne des progrès réalisés pour l'ensemble des OMD.

transformation structurelle. Elle fait apparaître une forte corrélation positive entre les changements structurels et les progrès accomplis pour réduire la pauvreté de moitié. De fait, les pays où la transformation a été plus rapide ont lutté plus efficacement contre la pauvreté que ceux où la transformation a été plus lente. Des PMA asiatiques comme le Bhoutan, le Cambodge et le Népal, dont les structures économiques ont beaucoup évolué ces 20 dernières années, comptent aussi parmi les pays qui ont obtenu les meilleurs résultats en matière de réduction de la pauvreté.

La même remarque peut être faite pour l'OMD 2. La partie B du graphique 32 montre, en effet, que les progrès accomplis sur le plan de la scolarisation dans le primaire sont étroitement liés à la transformation structurelle, les pays qui obtiennent de bons résultats au titre de cet objectif étant le plus souvent ceux dont les indices de transformation sont les plus élevés.

Le même phénomène est généralement observable pour les autres OMD. La partie C du graphique 32 met ainsi en évidence une corrélation positive importante entre la transformation structurelle et la moyenne des progrès réalisés pour l'ensemble des objectifs analysés au chapitre 2 du présent Rapport.

Comme il ressort de ce même chapitre, les objectifs de développement ne pourront être atteints sans une hausse du revenu, qui dépend elle-même de la transformation structurelle et de l'accroissement durable de la productivité du travail. Ce double lien explique en partie pourquoi il existe une corrélation aussi solide entre l'état de réalisation des OMD et l'indice de transformation structurelle⁸.

3. INTERACTION ENTRE TRANSFORMATION STRUCTURELLE, CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les possibilités offertes à la population active et les compétences escomptées ne cessent de varier au gré de l'essor et du déclin des secteurs d'activité. Ces fluctuations peuvent stimuler la mobilité sociale et l'innovation ou, au contraire, creuser les inégalités de revenus et de connaissances au point qu'elles deviennent insoutenables et empêchent un développement économique dynamique. En augmentant la productivité au niveau sectoriel tout en transférant la main-d'œuvre des secteurs peu productifs aux secteurs très productifs, la transformation des structures de production telle qu'elle est décrite dans le présent Rapport permettrait de créer des emplois de meilleure qualité et, partant, de faciliter la réalisation des objectifs de développement humain pour un taux donné de croissance du revenu.

On peut étudier l'impact de la transformation structurelle sur le lien entre croissance et développement humain en comparant les PMA dynamiques et les PMA qui sont à la traîne – c'est-à-dire ceux dont l'indice de transformation structurelle est respectivement supérieur ou inférieur à la moyenne – en fonction de la corrélation entre leur croissance économique et leurs progrès dans la réalisation des OMD. Sauf pour l'OMD 4 (réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans), le coefficient de corrélation entre la croissance moyenne annuelle du revenu par habitant pendant la période 1991-2012 et les résultats obtenus au titre des OMD est toujours plus élevé dans les PMA dynamiques que dans ceux à la traîne.

Les données sur la scolarisation dans le primaire figurant dans la partie A du graphique 33 confirment ce constat: les pays dont la transformation structurelle est plus rapide que la moyenne affichent une corrélation entre croissance et taux net de scolarisation dans le primaire bien plus marquée que les pays connaissant une transformation plus lente, où la hausse du revenu a un impact presque nul. La partie B du graphique 33 montre quant à elle que la croissance exerce une incidence variable sur l'état d'avancement de la cible 1C de l'OMD 1 (sous-alimentation). Une fois encore, cette corrélation est nettement positive dans les pays dynamiques, mais négligeable dans les pays à la traîne. Enfin, la partie C réitère l'exercice pour la cible 7C de l'OMD 7 (réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès à des services d'assainissement). Si la hausse du revenu est ici loin d'avoir un impact nul, même dans les PMA à la traîne, le coefficient de corrélation est toutefois beaucoup plus élevé dans les PMA dynamiques.

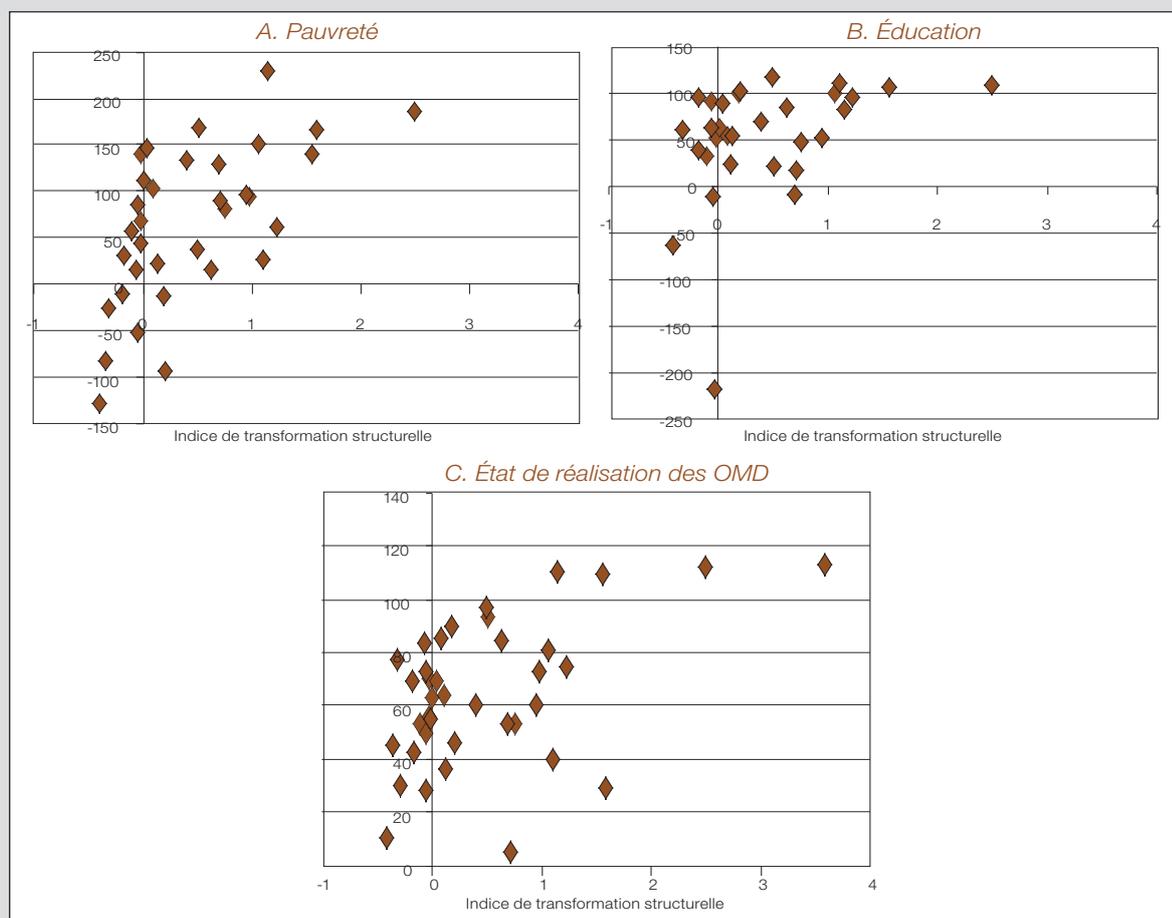
Les objectifs de développement ne pourront être atteints sans une hausse du revenu, qui dépend elle-même de la transformation structurelle et de l'accroissement durable de la productivité du travail.

Le coefficient de corrélation entre la croissance moyenne annuelle du revenu par habitant et les résultats obtenus au titre des OMD est toujours plus élevé dans les PMA dynamiques que dans ceux à la traîne dans leur transformation structurelle.

La croissance économique aboutit plus sûrement à une amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables si elle s'accompagne de changements structurels.

Si la plupart des PMA ne parviennent pas à atteindre la majorité des OMD, c'est avant tout parce qu'ils peinent à créer des emplois productifs et correctement rémunérés et à procéder à une véritable transformation structurelle.

Graphique 32. Progrès accomplis dans la réalisation des OMD et indice de transformation structurelle dans les PMA
(En pourcentage)



Source: Même source que pour le graphique 25; et bases de données *Indicateurs du développement dans le monde* et PovcalNet de la Banque mondiale (consultées en août 2014).

Notes: L'indice de transformation structurelle est la somme arithmétique des deux premières composantes du premier indice de Divisia (c'est-à-dire l'effet de la productivité directe, qui se rapporte aux variations de la production globale par travailleur du fait de l'augmentation de la productivité de chaque secteur, et l'effet du redéploiement de la main-d'œuvre, qui se rapporte à l'évolution des parts qu'occupent dans l'emploi des secteurs ayant des niveaux de production par travailleur différents).

L'état de réalisation des OMD correspond à la moyenne des progrès réalisés au titre des sept objectifs analysés au chapitre 2 du présent Rapport.

Surtout forte dans les PMA exportateurs d'articles manufacturés et les PMA exportateurs mixtes, la croissance de la productivité globale a stagné dans les PMA exportateurs de minéraux et a reculé dans les PMA exportateurs de produits alimentaires et agricoles.

Tous ces résultats confirment résolument que la croissance économique aboutit plus sûrement à une amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables si elle s'accompagne de changements structurels.

G. Résumé et conclusions

Si la plupart des PMA ne parviennent pas à atteindre la majorité des OMD, c'est avant tout parce qu'ils peinent à créer des emplois décents, productifs et correctement rémunérés, faute de procéder à une véritable transformation structurelle, c'est-à-dire de redéploier la main-d'œuvre vers les secteurs plus productifs et d'augmenter durablement et sensiblement la productivité de chaque secteur.

La croissance de la productivité globale a été très inégale selon les groupes de PMA depuis les années 1990. Surtout forte dans les pays exportateurs d'articles manufacturés et exportateurs mixtes, elle a stagné dans les pays exportateurs de minéraux et a reculé dans les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles. Dans les PMA asiatiques, la croissance de la productivité du travail a été deux fois plus élevée que dans le groupe des PMA africains et Haïti.

Dans l'ensemble des PMA, la croissance de la productivité globale du travail a principalement résulté d'un transfert de main-d'œuvre du secteur agricole vers le secteur des services, bien plus important que celui observé du secteur agricole vers le secteur industriel. La part de l'agriculture dans l'emploi a surtout diminué dans les pays exportateurs d'articles manufacturés (principalement les PMA asiatiques), mais elle est restée la même dans les pays exportateurs de combustibles et n'a que légèrement diminué dans les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles (principalement les PMA africains et Haïti). Autrement dit, les PMA asiatiques se sont beaucoup plus détournés du secteur agricole que les PMA africains et Haïti.

La production par travailleur étant plus importante dans les services que dans l'agriculture, ce redéploiement intersectoriel de la main-d'œuvre s'est traduit par une hausse de la productivité globale. Au niveau des services, cependant, la productivité du travail n'a quasiment pas évolué dans les PMA depuis le début des années 1990. L'explication tient à ce que la plupart des emplois créés dans ce secteur étaient des emplois peu productifs de l'économie informelle qui étaient occupés par des migrants ruraux venus s'y réfugier parce qu'ils ne réussissaient pas à se faire embaucher dans le secteur industriel. La contribution de tels emplois à la transformation structurelle est donc négligeable car la main-d'œuvre est absorbée par des activités peu productives (même si elles le sont un peu plus que dans le secteur agricole), et les perspectives de croissance de la productivité sont faibles.

La productivité plus élevée du travail agricole a aussi contribué à accroître la productivité globale dans les PMA considérés dans leur ensemble, bien qu'elle ait progressé à un rythme plus de deux fois moins rapide que dans les autres pays en développement. En outre, elle a beaucoup varié selon les différents groupes de PMA, restant quasiment inchangée dans celui des PMA africains et Haïti et diminuant dans les pays exportateurs de produits alimentaires et agricoles et les pays exportateurs de minéraux.

La productivité s'est également accrue dans l'industrie, moins en raison de sa contribution à l'emploi, qui a assez peu augmenté, que de sa contribution à la production, qui s'est étoffée au détriment de celle de l'agriculture et, dans une moindre mesure, des services. Cette hausse de la production industrielle s'explique principalement par l'essor des industries extractives dans les PMA exportateurs de combustibles et de minéraux et par la croissance de la production manufacturière dans les PMA exportateurs d'articles manufacturés. Or, en règle générale, les industries extractives créent peu d'emplois et sont peu connectées au reste de l'économie, si bien que leurs retombées sont maigres, voire inexistantes, pour la majeure partie de la population. De plus, alors qu'elle a continué de progresser dans les PMA exportateurs d'articles manufacturés, la productivité du travail industriel a beaucoup baissé dans les PMA exportateurs de combustibles après la crise économique et financière mondiale de 2008-2009 – ce qui montre combien les pays tributaires des industries extractives sont vulnérables aux cycles internationaux des produits de base. Enfin, ces pays se sont tellement reposés sur la productivité accrue de cette branche industrielle que les transferts intersectoriels de main-d'œuvre ont peu contribué à leur transformation économique.

Dans l'ensemble des PMA, la croissance de la productivité globale du travail a principalement résulté d'un transfert de main-d'œuvre du secteur agricole vers le secteur des services.

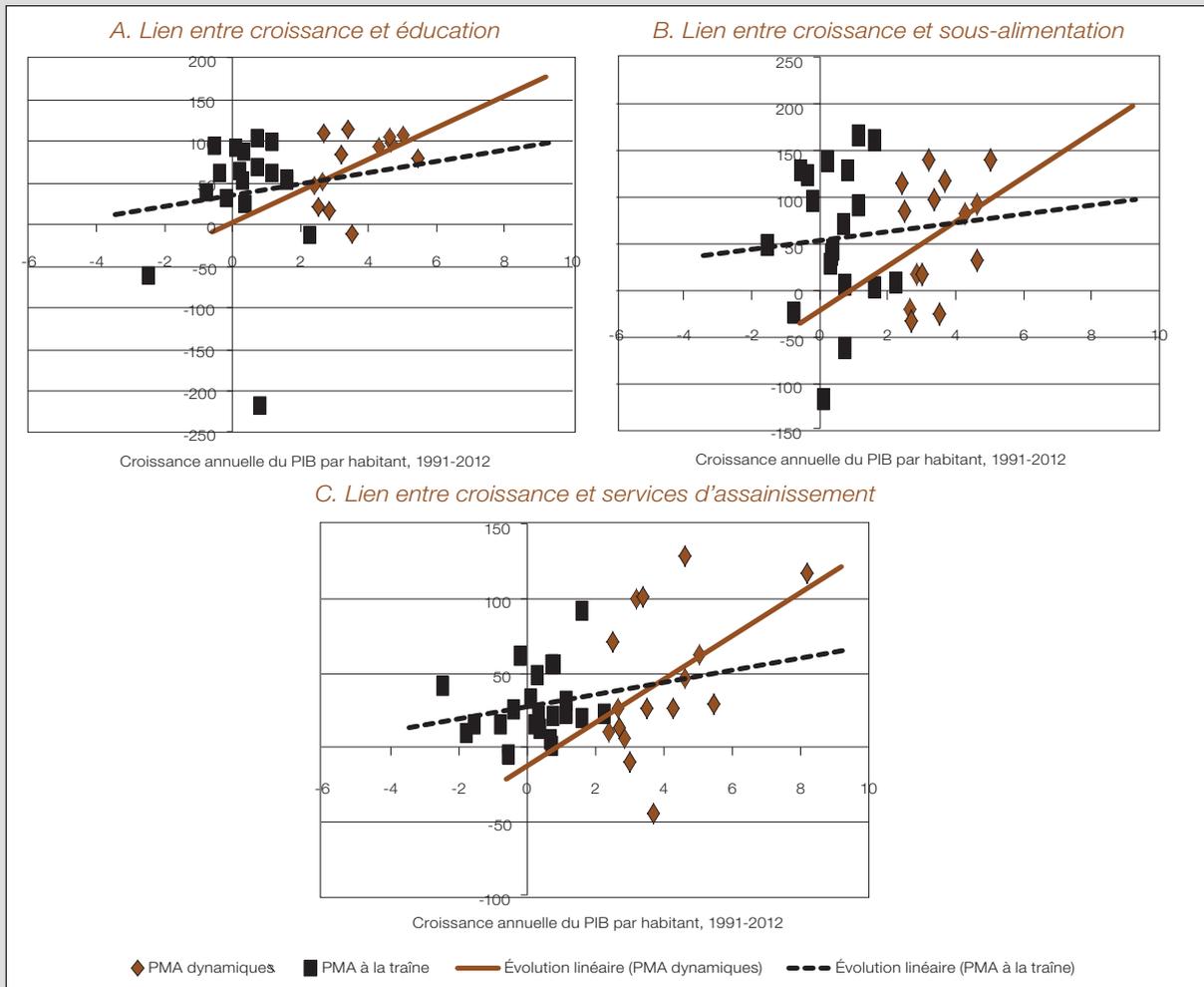
Au niveau des services, la productivité du travail n'a quasiment pas évolué dans les PMA depuis le début des années 1990.

Les emplois créés dans le secteur des services, peu productifs et informels, contribuent de manière négligeable à la transformation structurelle.

La productivité plus élevée du travail agricole a contribué à accroître la productivité globale dans les PMA considérés dans leur ensemble, bien qu'elle ait progressé à un rythme plus de deux fois moins rapide que dans les autres pays en développement.

La productivité s'est également accrue dans l'industrie, principalement du fait de l'essor des industries extractives dans les PMA exportateurs de combustibles et de minéraux et de la croissance de la production manufacturière dans les PMA d'articles manufacturés.

Graphique 33. Impact de la transformation structurelle sur le lien entre la croissance et certains OMD dans les PMA
(En pourcentage)



Source: Même source que pour le graphique 32.

Notes: Les PMA sont dits «dynamiques» ou «à la traîne» selon que leur indice de transformation structurelle est supérieur ou inférieur à la moyenne simple, établie à 0,48.

Dans les pays tributaires des industries extractives, les transferts intersectoriels de main-d'œuvre ont peu contribué à la transformation économique.

Les PMA ayant enregistré la plus forte croissance sont ceux qui ont connu à la fois de profonds changements dans la répartition sectorielle de l'emploi et une augmentation de la productivité dans chaque secteur. Le redéploiement intersectoriel de la main-d'œuvre a surtout influé sur la croissance de la productivité globale du travail dans les PMA exportateurs d'articles manufacturés.

Les PMA qui ont le plus transformé leur structure économique sont aussi ceux qui ont fait le plus de progrès dans la réalisation des OMD.

Le taux de croissance global est étroitement lié à l'évolution sectorielle de l'emploi: la corrélation entre la croissance économique et la part dans l'emploi est négative dans le cas de l'agriculture, mais positive dans le cas de l'industrie et des services. Les PMA qui ont le plus transformé leur structure économique sont aussi ceux qui ont fait le plus de progrès dans la réalisation des OMD. En outre, la croissance économique est bien plus étroitement corrélée avec les résultats obtenus au titre des OMD dans les pays ayant un indice de transformation structurelle supérieur à la moyenne que dans les pays ayant opéré moins de changements. On ne saurait donc négliger le rôle de la transformation structurelle dans la réalisation des objectifs de développement humain.

Notes

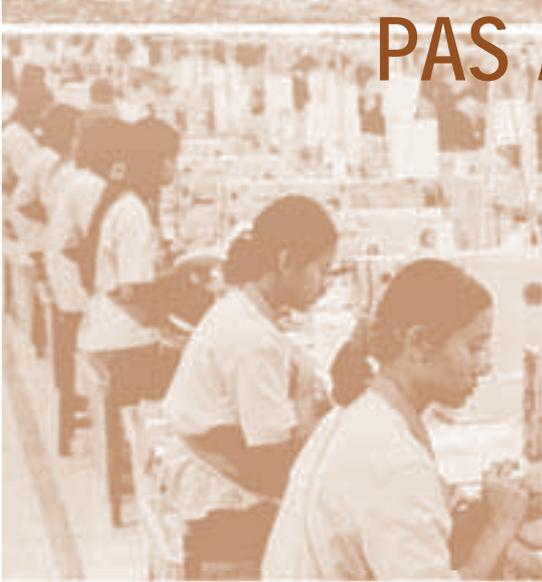
- 1 Aux fins de la présente analyse, le groupe des PMA insulaires est composé seulement des Comores, des Îles Salomon et du Timor-Leste en raison de l'absence de données pour les autres PMA insulaires. Les bons résultats économiques de ce groupe restreint de PMA insulaires sont presque exclusivement attribuables aux activités extractives du Timor-Leste.
- 2 La plupart des pays exportateurs d'articles manufacturés sont des PMA asiatiques, le Bangladesh étant le plus grand et le plus important.
- 3 Aux fins de la présente analyse, le groupe des pays exportateurs de combustibles inclut cinq PMA, tous africains. Les pays exportateurs de services forment un groupe plus hétérogène, mais la plupart d'entre eux sont aussi des PMA africains.
- 4 Ces grands secteurs sont définis sur la base des sections de la CITI Rev.3 (Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, Rev.3) comme suit: agriculture: A-B, industrie: C-F, services: G-Q. Ces trois grands secteurs d'activité économique sont aussi souvent qualifiés de primaire, secondaire et tertiaire, respectivement, mais les termes «agriculture», «industrie» et «services» seront utilisés dans le présent Rapport par souci de clarté.
- 5 L'examen des groupes de PMA en fonction de la spécialisation de leurs exportations montre que les principales fluctuations observées pour le secteur des services au cours de la période considérée ont été enregistrées dans les pays exportateurs de services, où le secteur a gagné 9 points de pourcentage, et dans les pays exportateurs de combustibles, où il a diminué dans la même proportion.
- 6 Pour une explication détaillée de la méthode de décomposition de l'indice de Divisia, voir Ang (2004) et Diewert (2010).
- 7 L'effet des termes de l'échange est relativement peu important au niveau macroéconomique, puisque, par définition, les variations intersectorielles des termes de l'échange devraient être quasiment nulles (Diewert, 2010).
- 8 Cette conclusion corrobore les résultats de travaux sur le développement économique qui mettent en évidence les liens entre la croissance du revenu par habitant et le développement humain (par exemple, Dollar and Kraay, 2002; Ravallion, 2001). Selon Besley et Burgess (2003), par exemple, le coefficient d'élasticité de la pauvreté par rapport au revenu par habitant avoisine -0,73, avec une erreur type (robuste) de 0,25. Cette estimation confirme le lien entre la hausse du revenu par habitant et la réduction de la pauvreté et sous-entend qu'un pays pourrait réduire de moitié son taux de pauvreté en maintenant une croissance annuelle de 3,8 % environ pendant 25 ans. Des études plus récentes montrent aussi l'effet du revenu par habitant sur d'autres aspects du développement humain (Sánchez and Vos, 2009).

Bibliographie

- Ang BW (2004). Decomposition analysis for policymaking in energy: Which is the preferred method? *Energy Policy*, 32(9): 1131–39.
- Astorga R, Cimoli M, and Porcile G (2014). The role of industrial and exchange rate policies in promoting structural change, productivity and employment. In: Salazar-Xirinachs JM, Nübler I and Kozul-Wright R, eds. *Transforming Economies: Making Industrial Policy Work for Growth, Jobs and Development*. Geneva, International Labour Office: 79–111.
- Besley T and Burgess R (2003). Halving global poverty. *Journal of Economic Perspectives*, 17(3): 3–22.
- Caselli F (2005). Accounting for cross-country income differences. In: Aghion P and Durlauf SN, eds. *Handbook of Economic Growth*. Handbooks in Economics, Vol. 1A. Amsterdam, Elsevier: 679–742.
- Diewert WE (2010). On the Tang and Wang decomposition of labour productivity growth into sectoral effects. In: Diewert WE, Balk BM, Fox KJ and Nakamura AO, eds. *Price and Productivity Measurement, Volume 6 - Index Number Theory*. Bloomington, IN, Trafford Press: 67–76.
- Dollar D and Kraay A (2002). Growth is good for the poor. *Journal of Economic Growth*, 7(3): 195–225.
- ECLAC. 2012. *Structural Change for Equality: An Integrated Approach to Development*. Santiago, Chile.
- Gollin D, Parente SL and Rogerson R (2002). The role of agriculture in development. *American Economic Review*, 92(2): 160–164.
- Gollin D, Parente SL and Rogerson R (2007). The Food problem and the evolution of international income levels. *Journal of Monetary Economics*, 54(4): 1230–1255.
- Hausmann R, Pritchett L and Rodrik D (2005). Growth accelerations. *Journal of Economic Growth*, 10(4): 303–329.
- Herrendorf B, Rogerson R and Valentinyi A (2014). Growth and structural transformation. In: Aghion P and Durlauf SN, eds. *Handbook of Economic Growth*. Handbooks in Economics, Vol. 2B. Amsterdam, Elsevier: 855–941.
- Ocampo JA (2005). The quest for dynamic efficiency: Structural dynamics and economic growth in developing countries. In: Ocampo JA, ed. *Beyond Reforms: Structural Dynamics and Macroeconomic Vulnerability*. Washington, DC, ECLAC, Stanford University Press and World Bank: 3–44.
- Ocampo JA and Parra MA (2006). The dual divergence: Growth successes and collapses in the developing world since 1980. UN/DESA Working Paper 24. New York, NY, United Nations Department of Economics and Social Affairs.
- Ocampo JA, Rada C and Taylor L (2009). *Growth and Policy in Developing Countries: A Structuralist Approach*. New York, NY, Columbia University Press.
- Ravallion M (2001). Growth, inequality and poverty: Looking beyond averages. *World Development*, 29(11): 1803–1815.
- Restuccia D, Yang DT and Zhu X (2008). Agriculture and aggregate productivity: A quantitative cross-country analysis. *Journal of Monetary Economics*, 55(2): 234–250.
- Salazar-Xirinachs JM, Nübler I and Kozul-Wright R (2014). *Transforming Economies: Making Industrial Policy Work for Growth, Jobs and Development*. Geneva, International Labour Office.
- Sánchez MV and Vos R (2009). Impact of the global crisis on the achievement of the MDGs in Latin America. UN/DESA Working Paper, United Nations Department of Economics and Social Affairs, New York, NY. Available at: <http://ideas.repec.org/p/une/wpaper/74.html>.
- UNCTAD (2013). *The Least Developed Countries Report 2013: Growth with Employment for Inclusive and Sustainable Development*. New York and Geneva, United Nations.

CHAPITRE 5

TRANSFORMATION STRUCTURELLE, PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DANS CERTAINS PAYS EN DÉVELOPPEMENT N'APPARTENANT PAS À LA CATÉGORIE DES PMA



A. Introduction

La transformation structurelle exige la mise en place de politiques qui encouragent l'investissement dans toute une série de secteurs et d'activités à forte productivité et dans l'augmentation de la productivité des activités de production existantes, chacune de ces deux lignes d'action appelant des innovations de type différent.

Afin d'éclairer les pays les moins avancés (PMA) sur les orientations qu'ils peuvent donner à leurs politiques de développement pendant la période visée par les objectifs de développement durable (ODD) (2015-2030), il est utile de porter le regard au-delà des PMA eux-mêmes en étudiant des pays qui ont réussi à transformer leur économie au cours des dernières décennies. La transformation économique a permis à ces pays non seulement d'obtenir de bons résultats au regard des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mais encore d'amorcer un processus de développement de longue durée. Dans le présent chapitre, on examine les enseignements que les PMA pourraient tirer des politiques nationales adoptées par quatre de ces pays: le Chili, la Chine, Maurice et le Viet Nam.

Trois grands domaines de politique intérieure sont interdépendants et décisifs pour la viabilité du processus de transformation économique:

Outre la réussite de leur développement économique et social, le choix de ces pays tient à la diversité qu'ils représentent de par leurs premières conditions et leur contexte – dimension, localisation géographique, organisation politique, histoire et démographie. Leur PIB par habitant au moment où ils ont engagé leurs réformes économiques s'inscrivait dans une fourchette semblable à celle du PIB par habitant des PMA en 2013. Ils se situent dans trois régions en développement, comptent une population comprise entre 1,3 million d'habitants à Maurice et 1,4 milliard d'habitants en Chine, et ont des structures sociales ainsi que des héritages historique, culturel et politique très différents. Il en va de même de leurs structures de production: tandis que la Chine s'est établie comme l'atelier du monde, le Chili demeure très dépendant des produits de base et les économies mauricienne et vietnamienne présentent certaines des caractéristiques des deux économies précédentes.

i) La mobilisation des ressources, qui fournit les ressources nécessaires à l'investissement;

Avant tout, la transformation structurelle exige la mise en place de politiques qui encouragent l'investissement dans toute une série de secteurs et d'activités à forte productivité et dans l'augmentation de la productivité des activités de production existantes, chacune de ces deux lignes d'action appelant des innovations de type différent. S'il existe un large éventail d'instruments utiles à ces fins, le parcours des quatre pays considérés met en lumière trois grands domaines de politique intérieure qui sont interdépendants et qui sont décisifs pour la viabilité du processus de transformation économique. Le premier domaine concerne la mobilisation des ressources par les secteurs tant public que privé, auprès de sources nationales et étrangères, c'est-à-dire les instruments qui permettent de lever et de mobiliser les ressources nécessaires à l'investissement, y compris dans les infrastructures économiques et sociales. Il importe par ailleurs de veiller à ce que ces ressources soient affectées à des secteurs et à des activités qui contribueront à la transformation économique. Les systèmes financier et bancaire ont un rôle crucial à jouer, non seulement dans la mobilisation des ressources, mais également dans leur affectation.

ii) Les politiques industrielles et sectorielles, qui visent à modifier la structure de l'économie;

Le deuxième domaine comprend les politiques industrielles et sectorielles, qui visent à modifier la structure de l'économie. Ces politiques peuvent être horizontales (appliquées dans tous les secteurs, par exemple pour traiter les défaillances des marchés et les externalités à travers toute l'économie) ou verticales (appliquées dans certains secteurs ou branches d'activité particuliers), sachant qu'il existe des complémentarités et des recouvrements non négligeables entre les deux.

iii) Les politiques macroéconomiques, particulièrement importantes pour l'investissement public, le crédit, le taux de change réel et la demande intérieure.

Troisièmement, pour aboutir au résultat voulu, la transformation structurelle doit pouvoir compter sur des politiques macroéconomiques appropriées. Si ces politiques sont généralement considérées comme axées sur la gestion

à court terme des grands agrégats, elles ont aussi des effets à long terme qui peuvent être décisifs pour le succès de la transformation structurelle. Leur impact sur l'investissement public, sur la disponibilité et le coût du crédit, sur le taux de change réel, ainsi que sur la demande intérieure, revêt une importance particulière.

Le présent chapitre est structuré comme suit: dans la section B, on examine la question de savoir dans quelle mesure l'expérience de certains pays peut en aider d'autres à définir leurs politiques et s'il est possible d'apprendre de leur exemple. Dans la section C, on analyse la performance de certains pays en développement qui n'appartiennent pas à la catégorie des PMA – le Chili, la Chine, Maurice et le Viet Nam – sur le plan de la transformation structurelle et de la productivité du travail. On présente ensuite une analyse des politiques de développement adoptées par le Chili (sect. D), la Chine (sect. E), Maurice (sect. F) et le Viet Nam (sect. G) dans les trois grands domaines évoqués ci-dessus. Le chapitre se termine par une synthèse et une conclusion (sect. H).

Chaque pays est unique; ses caractéristiques et sa situation économique initiale ont des incidences importantes sur sa trajectoire de développement.

B. Apprendre de l'expérience des autres?

Celui qui souhaite tirer des enseignements du développement de tel ou tel pays pour orienter les stratégies d'un autre doit de toute évidence faire preuve d'une grande prudence. Toute analyse de la dynamique de développement d'un pays comporte des risques et est susceptible d'être réinterprétée au fil du temps (Page, 1994, 2011, 2014). Certains chercheurs ont remis en question l'utilité d'un tel exercice compte tenu des faibles capacités des institutions publiques, de l'évolution du contexte extérieur en matière politique et économique, ou encore de la mauvaise interprétation de la nature du développement économique et de ses processus d'un point de vue historique (Weiss, 2011, 2005; Naudé, 2010a, 2010b; Naughton, 2010; Altenburg, 2011; Hobday, 2011; Milberg et al., 2014). L'expression même de «miracle économique» utilisée pour désigner les expériences remarquables de développement revient à dire que ceux-ci ne peuvent être ni expliqués ni reproduits.

Les décideurs des pays qui ont obtenu de bons résultats ont souvent prêté attention à l'expérience d'autres pays.

Bien sûr, chaque pays est unique, et ses caractéristiques géographiques, historiques, démographiques et sociales, de même que sa situation économique initiale, ont des incidences importantes sur sa trajectoire de développement. De plus, l'environnement économique international a beaucoup changé au cours des 30 dernières années. Le développement du système commercial multilatéral, par exemple, pourrait avoir pour conséquence que les trajectoires suivies par les quatre pays examinés ici ne pourraient plus être empruntées aujourd'hui, quoique les PMA disposent d'une plus grande marge de manœuvre de ce point de vue que les autres pays en développement. En outre, comme on le verra dans le chapitre 6, le contexte international continuera assurément de changer pendant les décennies à venir, notamment du fait du programme de développement pour l'après-2015.

Il est en effet possible de tirer des cas de réussite certains enseignements indirects et inséparables du contexte.

Cela étant, il serait imprudent de supposer qu'aucune conclusion ne peut être tirée de l'expérience des pays qui ont réussi, ou «qu'il n'y a aucun enseignement à tirer du parcours de leur croissance parce que les leçons ne seraient pas applicables ailleurs» (Commission on Growth and Development, 2008: 20). De toute évidence, les décideurs des pays qui ont obtenu de bons résultats ont souvent prêté attention à l'expérience d'autres pays (Mahbubani, 2009; Virmani, 2006). Ainsi, il a été avancé que la Chine et l'Inde – deux des pays en développement les plus performants de l'histoire récente – ont bien réussi précisément parce qu'ils avaient été attentifs aux

limites du modèle incarné par une économie de marché parvenue à maturité et aux prescriptions standard qui y sont associées, et s'étaient efforcés d'adapter ce modèle aux conditions et aux circonstances qui leur étaient propres (El-Erian and Spence, 2008).

Il est en effet possible de tirer des cas de réussite de certains enseignements indirects et inséparables du contexte (Wade, 2010; Chang, 2012). L'expérience des pays performants peut compléter utilement une théorie économique qui n'est pas sans lacunes, en faisant ressortir le rôle des principaux moteurs de croissance et en aidant à identifier des variables qui permettraient d'améliorer la méthode d'analyse des politiques. Même parmi les observateurs qui soulignent à juste titre que l'expérience ne livre pas directement d'enseignement et que les modèles ne peuvent pas être imités, certains ont reconnu qu'il était peut-être possible de tirer certaines indications nuancées mais utiles de l'expérience des pays asiatiques (Hobday, 2011: 17).

Il s'agit de savoir quels types d'enseignement peuvent – et ne peuvent pas – être tirés de l'expérience, et comment ils peuvent être appliqués utilement dans des contextes différents. Evans (1998: 78–79) décrit bien le potentiel et les limites de cet exercice:

Il serait insensé de reproduire à l'identique les institutions d'Asie de l'Est dans les pays en développement d'autres régions. Les caractéristiques concrètes des institutions responsables du développement de cette région changent beaucoup d'un pays à l'autre, non sans raison. Pour obtenir des résultats équivalents dans un autre contexte historique, culturel et politique, il est nécessaire d'adapter les méthodes après avoir réalisé des études rétrotechniques. Les politiques peuvent parfois être purement et simplement reproduites, mais c'est rarement le cas des institutions. Les autres pays devront utiliser les modèles est-asiatiques avec créativité, tout comme l'avaient fait les pays d'Asie de l'Est avec les modèles que les conseillers américains leur avaient présentés dans les années 1950.

Les cas concrets permettent avant tout de comprendre *grosso modo* ce qu'il faut faire pour mener à bien une transformation structurelle et quelles grandes catégories de politiques, de mécanismes institutionnels et d'instruments peuvent y contribuer. Toutefois, les particularités de cette transformation, ainsi que les moyens nécessaires à sa réalisation, dépendent forcément des circonstances propres à chaque pays.

Afin de définir une stratégie de développement appropriée pour chaque pays, il faut être pragmatique (c'est-à-dire s'efforcer de prendre des mesures qui peuvent fonctionner dans le contexte local), expérimenter en s'appuyant sur les enseignements tirés des expériences passées, renforcer les capacités et affiner progressivement les stratégies au vu des résultats obtenus. C'est souvent cette voie qu'ont empruntée les pays en développement performants. Même la Chine a réussi son «miracle économique» en expérimentant, en apprenant et en adaptant ses politiques au fur et à mesure, plutôt qu'en suivant de façon rigide un plan établi à l'avance (voir l'encadré 4).

Pour formuler des recommandations destinées à l'ensemble des PMA (ou à tout autre grand groupe de pays), il importe aussi de tenir compte de l'interdépendance de ces pays. Lorsqu'ils cherchent à s'imposer sur des marchés et à attirer des investissements, les PMA sont à la fois partenaires commerciaux et concurrents. Par conséquent, il existe aussi bien des synergies que des tensions entre leurs trajectoires de développement. Le développement économique d'un PMA peut bénéficier à d'autres – en particulier à ses pays

Afin de définir une stratégie de développement appropriée pour chaque pays, il faut être pragmatique, expérimenter, renforcer les capacités et affiner progressivement les stratégies.

Encadré 4. Les réformes chinoises: apprendre par la pratique

Lorsqu'elle a lancé ses réformes à la fin des années 1970, la Chine était un pays à faible revenu et son PIB réel par habitant était proche de celui des PMA les plus pauvres en 2013. Sa population était largement rurale, et le secteur agricole y était le premier employeur. Comme la plupart des pays à faible revenu, elle disposait de ressources naturelles et d'une main-d'œuvre non qualifiée relativement abondantes, mais son capital humain et physique était limité et elle dépendait de ses exportations de matières premières (charbon brut, pétrole brut, minéraux, produits agricoles, etc.) pour se procurer des devises. L'agriculture et les produits agricoles transformés étaient à l'origine de plus de 60 % de ses recettes en devises (Lin and Wang, 2008; Lin et al., 1996; Perkins, 1988).

À l'époque, les dirigeants chinois n'avaient pas de plan de réforme détaillé, mais seulement une idée générale de ce qu'ils voulaient faire (et de ce qu'ils voulaient éviter). Ils étaient profondément sceptiques à l'égard des théories et politiques économiques recommandées par les pays industrialisés plus développés, ce qui s'expliquait en partie par des différences d'ordre idéologique. C'est pourquoi ils cherchaient à tirer des leçons concrètes de la situation internationale en s'appuyant sur des cas précis et leur valeur d'exemple, démarche qui reste importante dans leurs processus décisionnels aujourd'hui encore (Ravallion, 2009).

Comme l'ont fait observer El-Erian et Spence (2008: 8),

Un fait fondamental a vite été reconnu: les modèles dont disposait la Chine pour prévoir les effets des mesures prises étant très imparfaits et partiels, les décideurs devaient composer avec un plus grand degré d'incertitude et de subjectivité dans leurs prévisions que celui auquel nous sommes habitués dans les pays avancés. La conduite adoptée ne doit donc pas nous surprendre. Si vous essayez d'influer sur un système dynamique aux caractéristiques incertaines et très probablement changeantes (d'où un processus d'apprentissage qui dépend de l'ensemble du système, lequel évolue au fur et à mesure que vous apprenez), vous allez sans doute expérimenter, avancer pas à pas, apprendre, améliorer votre compréhension de l'économie et tenter d'éviter les mesures trop risquées et les erreurs majeures.

À l'évidence, les dirigeants chinois ont tiré de ces expérimentations des connaissances précieuses sur les processus de développement. D'après Rodrik (2009: 45),

L'exemple de la Chine est important parce qu'il s'agit d'un cas réel de grande ampleur qui montre que la réforme par l'expérimentation est possible à grande échelle et au niveau national. Certes, la Chine présente de nombreuses particularités. Il ne s'agit pas de dire que tous les pays peuvent adopter exactement la même approche que celle qui a si bien fonctionné en Chine. Mais l'esprit qui a animé les réformes chinoises, à mille lieues des stratégies fondées sur des présomptions, a une valeur générale et peut être utile à d'autres pays.

De la même manière, l'idée irréaliste selon laquelle la réussite des pays d'Asie de l'Est aurait été orchestrée par une poignée de bureaucrates inflexibles fait perdre de vue le fait que «souvent, l'économie évolue non pas lorsque les intérêts particuliers sont neutralisés, mais lorsque de nouvelles stratégies sont employées pour les défendre» (Rodrik, 2013). Ces succès sont le fruit d'un processus graduel mené pendant plusieurs décennies pour bâtir des institutions étatiques efficaces, chose impossible sans la ferme volonté d'investir des ressources aussi bien politiques qu'économiques (Gilson and Milhaupt, 2011; El-Erian and Spence, 2008). Si, pour ce faire, le Gouvernement et les entreprises ont assurément dû entretenir des liens étroits de coopération, de coordination et de communication, leurs relations n'ont pas pour autant toujours été parfaitement consensuelles et exemptes de tensions (Evans, 1998: 74).

voisins sans littoral – et stimuler le commerce intrarégional, comme il peut compromettre leurs perspectives ou limiter leurs possibilités, surtout sur les marchés d'exportation. Il n'est sans doute pas souhaitable que tous les PMA se lancent simultanément dans la production et l'exportation des mêmes produits de base ou articles manufacturés, puisque cela risquerait de tirer les prix internationaux de ces produits à la baisse¹.

Il importe d'autant plus de ne pas préconiser des solutions passe-partout. Plutôt que d'appliquer le même modèle de transformation structurelle que les autres, chaque PMA doit élaborer son propre modèle au vu de sa situation, de ses atouts et de ses faiblesses. Les efforts menés à cet égard ne doivent donc pas passer par la recherche d'un plan déjà existant. Plutôt, l'objectif devrait être de donner à chaque pays les moyens de déterminer la meilleure ligne d'action et les instruments nécessaires pour la suivre.

Plutôt que d'appliquer le même modèle de transformation structurelle que les autres, chaque PMA doit élaborer son propre modèle au vu de sa situation, de ses atouts et de ses faiblesses.

C. Transformation structurelle et productivité du travail dans les pays considérés

Au Chili, en Chine, à Maurice et au Viet Nam, la part du secteur des services dans l'emploi a augmenté, mais ce n'est qu'en Chine et au Viet Nam que la part du secteur industriel a progressé.

En Chine et au Viet Nam, la part de l'industrie dans la production totale a connu une augmentation spectaculaire, essentiellement compensée par une diminution de celle de l'agriculture.

En Chine et au Viet Nam, la productivité du travail a augmenté sous l'effet conjugué des variations intrasectorielles et des mouvements intersectoriels.

Dans la présente section, on examine les résultats obtenus par certains pays en développement n'appartenant pas à la catégorie des PMA en matière de transformation structurelle, de production et d'emploi. Dans tous les pays retenus, le produit par travailleur a augmenté à un rythme soutenu de 1991 à 2012. La Chine et le Viet Nam ont enregistré des résultats particulièrement impressionnants, la croissance moyenne annuelle de leur PIB par habitant s'établissant respectivement à plus de 9 % et à 5,5 % sur cette période, contre environ 3,9 % au Chili et 3,5 % à Maurice.

Ces taux de croissance témoignent des changements importants qui ont touché les structures fondamentales de ces pays. Dans tous les quatre, la part du secteur des services dans l'emploi a augmenté, mais ce n'est qu'en Chine et au Viet Nam que la part du secteur industriel a également progressé (voir le tableau 17). En Chine, la part de l'agriculture est passée de 60 % en 1991 à 33 % en 2012, pendant que la part de l'industrie et des services atteignait respectivement 30 % et 37 %. Au Viet Nam, la part de l'agriculture dans l'emploi a baissé de 29 points de pourcentage au cours de la période considérée, passant de 76 % à 47 %. Même au Chili et à Maurice, où les structures de production étaient pourtant plus diversifiées au départ, la part de l'agriculture a diminué de moitié mais, dans leur cas, la restructuration de l'emploi a seulement fait augmenter la part des services, celle de l'industrie demeurant relativement stable. La transformation a été rapide dans les quatre pays, mais les résultats ont été particulièrement remarquables dans les deux pays asiatiques, sachant que l'agriculture y occupait au départ une place particulièrement grande dans la structure de production.

La composition sectorielle de la production a évolué dans le même sens (tableau 17). En Chine et au Viet Nam, la part de l'industrie dans la production totale a connu une augmentation spectaculaire, essentiellement compensée par une diminution de celle de l'agriculture, alors qu'au Chili et à Maurice, la part du secteur des services a augmenté considérablement.

L'autre composante essentielle d'une transformation structurelle réussie est la croissance de la productivité du travail. À cet égard, la Chine a fait bien mieux

Tableau 17. Transformation structurelle dans les pays en développement considérés, 1991-2012

| Pays | Part dans l'emploi (En pourcentage) | | | | | | Part dans la valeur ajoutée réelle (En pourcentage) | | | | | | Croissance annuelle de la productivité du travail (En pourcentage) | | | Décomposition de l'indice de Divisia | | | Variation de la productivité globale (En pourcentage) |
|----------|-------------------------------------|-----------|----------|--------------|-----------|----------|---|-----------|----------|--------------|-----------|----------|--|-----------|----------|--------------------------------------|----------------------------------|---------------------|---|
| | 1991 | | | 2012 | | | 1991 | | | 2012 | | | 1991-2012 | | | 1991-2012 | | | |
| | Agri-culture | Industrie | Services | Agri-culture | Industrie | Services | Agri-culture | Industrie | Services | Agri-culture | Industrie | Services | Agri-culture | Industrie | Services | Productivité directe | Redéploiement de la main-d'œuvre | Termes de l'échange | |
| Chili | 19 | 26 | 54 | 10 | 24 | 66 | 4 | 43 | 54 | 4 | 34 | 62 | 11,3 | 1,9 | 2,3 | 52,8 | 4,8 | -0,4 | 57,2 |
| Chine | 60 | 21 | 19 | 33 | 30 | 37 | 27 | 35 | 38 | 8 | 49 | 42 | 11,9 | 24,8 | 12,0 | 1041,0 | 222,8 | 889,7 | 2 153,4 |
| Maurice | 15 | 42 | 43 | 8 | 28 | 65 | 11 | 31 | 58 | 5 | 24 | 71 | 3,8 | 7,0 | 3,4 | 97,7 | 13,6 | 1,6 | 112,9 |
| Viet Nam | 76 | 8 | 16 | 47 | 21 | 32 | 30 | 25 | 45 | 16 | 38 | 46 | 6,6 | 3,0 | 2,0 | 94,7 | 75,4 | 9,6 | 179,7 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données *National Accounts Main Aggregates* du DAES/ONU, Division de statistique (consultée en juin 2014), et la base de données *Tendances mondiales de l'emploi 2014* de l'OIT (consultée en juin 2014).

que les trois autres pays, enregistrant un taux de croissance moyen annuel à deux chiffres dans chacun des trois grands secteurs économiques. La productivité a augmenté de façon particulièrement notable dans le secteur industriel, à un taux annuel de 24,8 % pendant la période 1991-2012. À l'exception de l'agriculture au Chili, une croissance à deux chiffres n'a été enregistrée pour aucun secteur dans les trois autres pays. À Maurice et au Viet Nam, c'est dans le secteur des services et le secteur agricole, respectivement, que la productivité du travail a le plus progressé.

Suivant la méthode de calcul employée au chapitre 4 du présent Rapport (pour décomposer le premier indice de Divisia), la croissance de la productivité globale dans les quatre pays examinés peut se décomposer en trois composantes principales: effet des mouvements intersectoriels de la main-d'œuvre (redéploiement), effet de la productivité intrasectorielle (directe) et effet des variations des prix relatifs (termes de l'échange). En Chine et au Viet Nam, les deux premiers types d'effet ont joué un rôle important, les mouvements entre secteurs ayant contribué 75 points de pourcentage à la croissance de la productivité globale au Viet Nam et plus de 200 points de pourcentage en Chine (tableau 17). À l'inverse, les cas du Chili et de Maurice se caractérisent par une croissance beaucoup moins équilibrée de la productivité, l'effet du redéploiement de la main-d'œuvre s'y limitant respectivement à 4,8 et à 13,6 points de pourcentage.

Ces résultats étayent l'idée centrale du présent Rapport concernant l'importance de la transformation structurelle. Même parmi les pays très performants, ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats sont ceux qui ont associé de façon équilibrée accroissement de la productivité dans chaque secteur et redéploiement de la main-d'œuvre d'un secteur à l'autre. La transformation de la structure de l'économie se reflète également dans la réalisation des OMD: alors que la Chine et le Viet Nam sont en bonne voie d'atteindre d'ici à 2015 les sept objectifs examinés dans le présent Rapport, les progrès accomplis par le Chili et particulièrement Maurice ne devraient être que modérés ou légers en ce qui concerne au moins un objectif (tableau 18). Cela fait encore une fois ressortir combien il importe de créer un cercle vertueux entre transformation structurelle, croissance économique et développement humain.

Dans les sections suivantes, on analyse les principales orientations adoptées par les pays considérés pour atteindre leurs objectifs de développement.

D. Chili

Le Chili est souvent présenté comme un modèle d'adhésion aux principes de l'économie de marché, mais en réalité ses réformes participent d'une approche plus pragmatique et plus souple. La réorientation soudaine de la politique économique dans les années 1970, caractérisée par la libéralisation des importations et la déréglementation du marché financier intérieur, a précédé un retour à une politique plus pragmatique du fait de la crise de 1982. Depuis, le Chili a amélioré la cohérence entre la mobilisation des ressources et sa politique industrielle et macroéconomique, particulièrement pendant les années 1990. Il s'est employé à diversifier graduellement son économie, qui était centrée sur la production de cuivre, vers d'autres segments de la chaîne de valeur minière et à accroître la valeur ajoutée dans les secteurs fondés sur les ressources naturelles, bien que certaines inquiétudes subsistent quant à l'importance et au dynamisme de son secteur des exportations (OECD, 2003, 2007).

Les cas du Chili et de Maurice se caractérisent par une croissance beaucoup moins équilibrée de la productivité.

Le Chili est souvent présenté comme un modèle d'adhésion aux principes de l'économie de marché, mais en réalité ses réformes participent d'une approche plus pragmatique et plus souple.

Tableau 18. Progrès accomplis dans la réalisation des OMD par les pays en développement considérés

| Pays | Proportion de la population disposant de moins de 1 dollar (PPA) par jour (En pourcentage) | Proportion de la population qui souffre de la faim (En pourcentage) | Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (En pourcentage) | Taux de mortalité maternelle (En pourcentage) | Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée (En pourcentage) | Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées (En pourcentage) |
|----------|--|---|--|---|---|--|
| Chili | En bonne voie ou atteint | En bonne voie ou atteint | Progrès modérés | En bonne voie ou atteint | En bonne voie ou atteint | En bonne voie ou atteint |
| Chine | En bonne voie ou atteint | En bonne voie ou atteint | En bonne voie ou atteint | En bonne voie ou atteint | En bonne voie ou atteint | En bonne voie ou atteint |
| Maurice | - | Progrès modérés | Progrès modérés | Stagnation ou recul | En bonne voie ou atteint | Progrès légers |
| Viet Nam | En bonne voie ou atteint | En bonne voie ou atteint | En bonne voie ou atteint | En bonne voie ou atteint | En bonne voie ou atteint | En bonne voie ou atteint |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données sur les indicateurs des OMD du DAES/ONU, Division de statistique (<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Default.aspx>, consultée en septembre 2014), sauf pour les indicateurs de pauvreté, provenant de l'outil en ligne PovcalNet de la Banque mondiale (<http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/index.htm>, consulté en septembre 2014).

1. MOBILISATION DES RESSOURCES ET FINANCEMENT

Le Chili a lancé ses réformes financières en procédant à une déréglementation de son marché financier intérieur qui visait les obstacles à l'entrée, le contrôle des taux d'intérêt et les politiques de prêt.

Au début des années 1970, le Chili a engagé un vaste processus de libéralisation financière, qui a abouti à la suppression effective des contrôles de capitaux en 2001. Dans le même temps, cependant, il a fait d'importants investissements publics dans des secteurs stratégiques, créant des programmes spéciaux en 1991 pour financer la collaboration entre entreprises locales et organismes de recherche, afin de favoriser l'apprentissage et l'innovation dans son secteur industriel.

Le Chili a lancé ses réformes financières en procédant à une déréglementation de son marché financier intérieur qui visait les obstacles à l'entrée, le contrôle des taux d'intérêt et les politiques de prêt. De plus, une grande opération de privatisation des banques a fait passer la participation de l'État au capital des banques de plus de 90 % avant 1973 à moins de 15 % au début des années 2000. Néanmoins, la banque commerciale d'État BancoEstado demeure un acteur clef du secteur financier chilien, fournissant toute une gamme de services financiers aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux petits épargnants. Le pays a donné un nouvel élan à ses réformes financières dans les années 1990, en assouplissant progressivement les restrictions (entièrement supprimées en 2001) empêchant les investisseurs institutionnels² de détenir des actifs internationaux, ainsi que le contrôle des investissements de portefeuille provenant de l'étranger.

Plusieurs institutions ont activement soutenu le développement des technologies de production et les transferts de technologie.

Ces réformes se sont accompagnées d'une croissance ininterrompue du marché financier chilien. En 1997, les actifs financiers du secteur bancaire équivalaient à un peu plus de la moitié du PIB (55,1 %) et la capitalisation boursière, à 100 % du PIB (Gallego and Loayza, 2000; Cifuentes et al., 2002).

Plusieurs institutions ont activement soutenu le développement des technologies de production et les transferts de technologie. Le Fonds national pour le développement des technologies et de la production (FONTEC) et le Fonds pour le développement des sciences et des technologies (FONDEF) ont été créés au début des années 1990 grâce à un financement de la

Banque interaméricaine de développement. Le FONTEC était géré par l'Agence chilienne de développement économique (CORFO), avant de fusionner en 2005 avec le Fonds de promotion de l'innovation de la CORFO pour devenir le fonds InnovaChile. Le FONDEF était géré par la Commission nationale de recherche scientifique et technologique (CONICYT), qui relève du Ministère de l'éducation. Ensemble, ces institutions ont directement stimulé la demande et l'offre de formation technologique, particulièrement au moyen d'activités privées de recherche-développement qui n'auraient pas pu être menées autrement, et d'activités de recherche-développement dirigées conjointement par des universités et des associations de producteurs. Elles ont en outre aidé des associations de producteurs à concevoir, exécuter et suivre des projets.

En 2006, constatant qu'il était nécessaire de se doter d'une stratégie publique d'innovation à long terme, l'État a créé le Conseil national de l'innovation au service de la compétitivité afin de formuler des lignes directrices nationales et d'identifier les groupements industriels qu'il convenait d'appuyer. Il a augmenté considérablement ses recettes en introduisant une surtaxe de 3 % sur les bénéfices du secteur minier³, les fonds ainsi récoltés étant officiellement réservés au Fonds pour l'innovation au service de la compétitivité (ICF) géré par le Conseil national (Varas, 2012; Agosin et al., 2010).

2. DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE ET POLITIQUE INDUSTRIELLE

Le Chili est l'un des premiers producteurs de cuivre, étant à l'origine de 35 % de la production mondiale et possédant 31 % des réserves mondiales de ce métal. Le cuivre représentait presque 90 % de ses exportations de marchandises au début des années 1970; même aujourd'hui, l'extraction du cuivre reste une composante majeure de son économie. Le Chili est cependant parvenu à diversifier graduellement sa structure économique, de façon à réduire sa dépendance à l'égard du cuivre. Le secteur minier représentait en moyenne 14,8 % du PIB nominal annuel pendant la période 2003-2012, dont 13,6 points de pourcentage pour le cuivre. Certaines exportations non traditionnelles ont augmenté plus rapidement que les exportations de cuivre, en particulier celles de saumon, de truite et de vin, dont la croissance a été forte pendant la plus grande partie des années 1990, avant de s'essouffler pendant la décennie suivante. D'autres exportations se sont également développées rapidement, notamment celles de porc et de fruits surgelés, mais à partir d'un niveau initial beaucoup plus bas (graphique 34). Dans le secteur des services, la croissance des services d'ingénierie a hissé ceux-ci au premier rang des exportations (Fernandez-Stark et al., 2010).

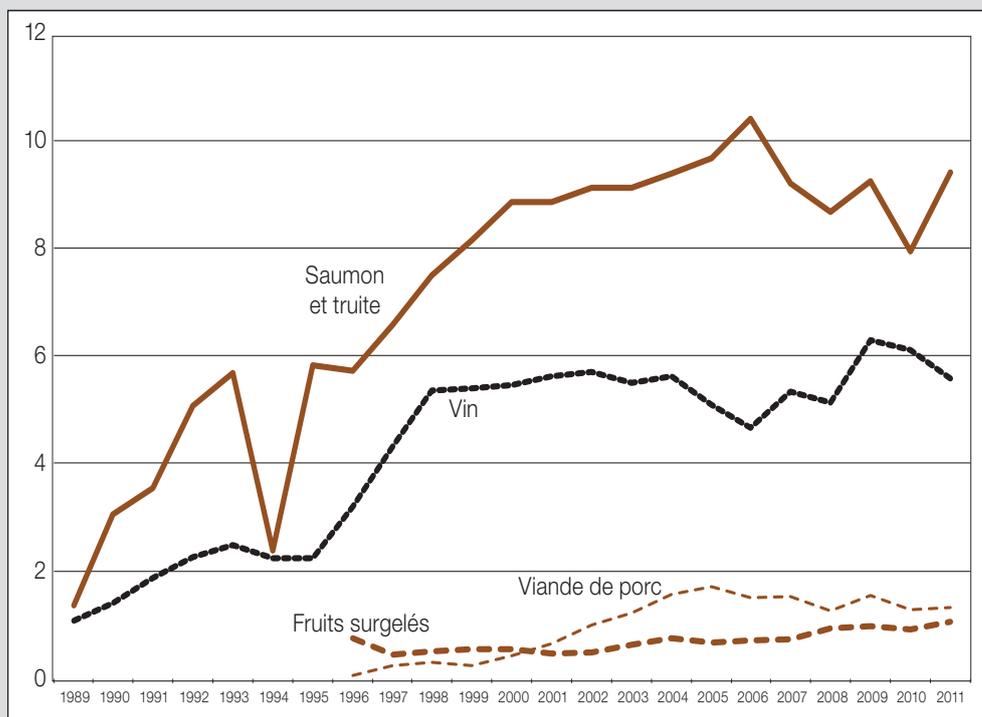
Les caractéristiques des instruments et des institutions, ainsi que la portée des mesures d'incitation qui ont permis au Gouvernement de favoriser cette diversification, variaient d'un secteur à l'autre, en fonction de leur situation au moment du lancement des réformes. Des années 1980 au début ou au milieu des années 2000, la politique industrielle chilienne tendait à accorder la priorité aux mesures «horizontales» (ou «fonctionnelles») visant à remédier à certains dysfonctionnements intersectoriels du marché afin de tirer parti des avantages comparatifs existants. C'est ainsi qu'ont notamment été adoptées des normes de qualité et de sécurité et d'autres normes réglementaires, ainsi que des mesures relatives à la création d'infrastructures, à la promotion des exportations, à des subventions pour la recherche-développement, au financement des PME et des jeunes entreprises, et à la formation. On trouve un bon exemple de cette approche horizontale dans le «reintegro simplificado», abattement fiscal de 10 % appliqué jusqu'en 2003 aux nouveaux produits d'exportation et ramené progressivement à zéro au-delà d'un certain seuil (Ffrench-Davis, 2010).

Même aujourd'hui, l'extraction du cuivre reste une composante majeure de son économie.

Les caractéristiques des instruments et des institutions, ainsi que la portée des mesures d'incitation qui ont permis au Gouvernement de favoriser cette diversification, variaient d'un secteur à l'autre, en fonction de leur situation au moment du lancement des réformes.

Des années 1980 au début ou au milieu des années 2000, la politique industrielle chilienne tendait à accorder la priorité aux mesures «horizontales» (ou «fonctionnelles»).

Graphique 34. Chili: Chili: Évolution des exportations de certains produits, 1989-2011
(En pourcentage des exportations non minières)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données de la Banque centrale du Chili (consultée en juin 2014).

À partir du milieu des années 2000, l'accent a été placé davantage sur les politiques verticales.

Le pays a également eu recours à des politiques «verticales», reposant sur des interventions et investissements stratégiques dans certains secteurs ou certaines entreprises, notamment dans le secteur du saumon. L'institution semi-publique Fundación Chile a joué un rôle déterminant en mettant en place dans les années 1980 un programme d'aquaculture, dans le cadre duquel elle a créé des entreprises (privatisées par la suite) pour importer et adapter des technologies et conduire des recherches. Elle a démontré la viabilité commerciale de l'élevage, de l'alevinage et de la production de saumon à grande échelle, et établi des centres de salmoniculture. D'autres adaptations importantes de technologies étrangères ont été financées par des organismes publics tels que le FONTEC (UNCTAD, 2006; Agosin, 1999).

Au début des années 1990, le Chili a imposé un contrôle des mouvements de capitaux de façon à ne pas trop dépendre des prêts à court terme et de leurs fluctuations, mais il a laissé son économie ouverte à l'investissement étranger direct.

À partir du milieu des années 2000, l'accent a été placé davantage sur les politiques verticales. Dans des livres blancs rédigés en 2007 et 2008, le Conseil national pour l'innovation au service de la compétitivité a insisté sur certaines activités stratégiques (extraction du cuivre, aquaculture, production fruitière, élevage bovin et porcin, aviculture, services délocalisés, tourisme et transformation des aliments) et sur des secteurs interreliés (services financiers, transports et logistique, et construction). Cette approche conjugait fourniture de biens publics pour tel ou tel secteur et renforcement d'éléments intéressant l'ensemble de l'économie, notamment les infrastructures, la formation et le financement, de façon à réduire, sans les éliminer entièrement, les risques que l'on court en misant sur un secteur donné (Agosin et al., 2010: 14-15).

Le Gouvernement a aussi grandement contribué à la diversification des exportations en négociant des accords de libre-échange bilatéraux et régionaux avec de grands importateurs de biens et services chiliens.

3. POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES

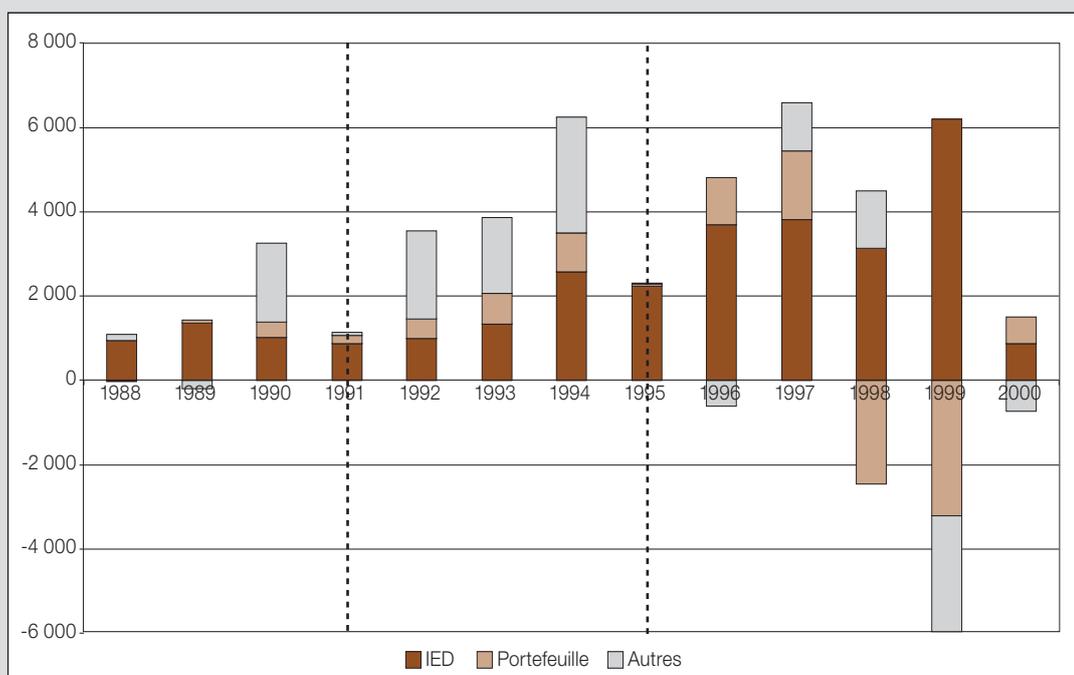
La cohérence entre les politiques macroéconomiques et la stratégie globale de développement a également joué un rôle crucial, particulièrement dans les années 1990. Grâce à ses réformes du secteur bancaire et à des taux d'intérêt intérieurs exceptionnellement élevés, le Chili est devenu l'un des premiers pays d'Amérique latine à redynamiser les entrées de capitaux au début des années 1990. Face à la hausse de ces flux, qui était sans commune mesure avec la petite taille de son économie, il a imposé un contrôle des mouvements de capitaux de façon à ne pas trop dépendre des prêts à court terme et de leurs fluctuations, mais il a laissé son économie ouverte à l'investissement étranger direct (IED). Les autorités sont également intervenues sur les marchés des changes pour limiter l'appréciation des taux réels, tout en compensant l'effet de la constitution de réserves de change sur la masse monétaire grâce à l'émission d'obligations.

Le principal instrument utilisé pour gérer les entrées de capitaux a été une forme de réglementation modulable fondée sur les prix, désignée sous le nom de encaje.

Le principal instrument utilisé pour gérer les entrées de capitaux a été une forme de réglementation modulable fondée sur les prix, désignée sous le nom de *encaje*, réserve obligatoire non rémunérée qui a augmenté le coût de certains types d'investissements en devises à court terme. Bien qu'il ne soit pas généralement considéré comme efficace en tant que contrôle quantitatif, ce mécanisme a l'avantage d'être simple, non discrétionnaire et fondé sur les prix (Stiglitz and Ocampo, 2008). Le graphique 35 illustre l'incidence des deux principales phases de sa mise en œuvre (1991 et 1995, années mises en évidence par des traits verticaux) sur la composition des flux nets de capitaux privés. Les contrôles mis en place semblent avoir eu un impact considérable, bien que de courte durée, en particulier sur le volume global des flux de capitaux. En 1994, l'effet de l'augmentation du taux des réserves obligatoires

L'action d'un fonds pour la stabilisation des prix du cuivre créé pendant les années 1980 a facilité la gestion des entrées de capitaux et de la demande globale.

Graphique 35. Chili: Composition des flux nets de capitaux privés, 1988-2000
(En millions de dollars)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données statistiques de la Banque centrale du Chili (consultée en juin 2014).
Note: La catégorie «Autres» comprend les flux de capitaux publics, de capitaux privés non bancaires et de capitaux privés bancaires. Les traits verticaux signalent les deux grandes phases de mise en œuvre du mécanisme d'obligation de dépôt non rémunérées.

survenue en 1992 s'était largement dissipé, et celui des ajustements apportés en 1995 ne s'est fait sentir que pendant un an. Le Chili a essentiellement achevé de libéraliser les mouvements de capitaux en 2001, mais il s'est ménagé la possibilité de recourir à nouveau aux réserves obligatoires non rémunérées s'il l'estime nécessaire.

Le passage en 1992 à un système de flottement contrôlé des taux de change a contribué à l'adoption de politiques macroéconomiques contracycliques.

D'autres règles administratives relatives aux flux de capitaux ont également joué un rôle important dans la politique globale, notamment les règles régissant l'émission de certains instruments financiers, qui ont fixé un montant et une cote financière minimums et rendu nécessaire l'approbation directe par la banque centrale. La politique budgétaire était prudente, le déficit public s'élevant en moyenne à 2 % du PIB de 1990 à 1997. S'ajoutant à l'action d'un fonds pour la stabilisation des prix du cuivre créé pendant les années 1980 (remplacé en 2007 par le Fonds de stabilisation économique et sociale), ces éléments ont facilité la gestion des entrées de capitaux et de la demande globale (Ocampo and Palma, 2008; French-Davis, 2010). Le Fonds de stabilisation économique et sociale a joué un rôle clef en finançant le plan de relance adopté au lendemain de la crise financière de 2008 ainsi que le plan de reconstruction adopté en 2010 après le tremblement de terre (Varas, 2012).

La Chine a connu une croissance annuelle moyenne du PIB par habitant de 9,5 % ces 25 dernières années qui lui a permis de multiplier par sept le revenu par habitant.

Les modifications apportées à la politique des changes ont également contribué à l'adoption de politiques macroéconomiques contracycliques, notamment le passage en 1992 à un système de flottement contrôlé des taux de change (c'est-à-dire un flottement limité à une certaine fourchette de variation). Cela a rendu l'arbitrage d'intérêt dollar-peso moins profitable en augmentant l'incertitude entourant les taux de change à court terme, tout en améliorant globalement la stabilité de la valeur en pesos des recettes tirées des exportations.

Cette approche visait à protéger une stratégie de développement axée sur la croissance et la diversification des exportations, mais son efficacité a été compromise parce que le Chili n'a pas renforcé sa politique face à la nouvelle hausse des entrées de capitaux qui s'est produite à la fin des années 1990. Étant donné qu'en 2001, pratiquement tous les contrôles de capitaux avaient été levés, la possibilité de recourir de nouveau au mécanisme de réserves obligatoires non rémunérées a été un point de désaccord majeur dans les négociations entre le Chili et les États-Unis sur l'adoption d'un accord de libre-échange. Un compromis a fini par être trouvé: la disposition du «délai de réflexion», au titre de laquelle les États-Unis ne peuvent déposer de plainte pour violation des dispositions relatives aux investissements avant un délai d'un an à partir de la mise en œuvre de la mesure contestée (Gallagher, 2010).

La Chine a adopté diverses stratégies d'industrialisation à double voie.

E. Chine

La Chine a connu un essor économique spectaculaire ces 25 dernières années: forte d'une croissance annuelle moyenne du PIB par habitant de 9,5 %, elle a réussi à multiplier par sept le revenu par habitant et à passer du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Elle y est parvenue grâce à une réforme économique progressive et stratégique axée sur trois volets de la transformation économique, soit la transition d'une économie planifiée à une économie de marché émergente, d'une économie rurale à une économie industrielle, et d'une économie fermée à une économie ouverte.

En l'absence d'institutions de soutien du marché, les décideurs se sont montrés prudents; ils ont petit à petit mis en place les institutions nécessaires à une réforme économique à plus long terme (Gilson and Milhaupt, 2011;

El-Erian and Spence, 2008) et expérimenté des cadres institutionnels permettant de s'affranchir des contraintes existantes. Comme Ravallion (2008: 23-4) l'a fait observer, le fait que la Chine n'ait pas commis l'erreur de croire que libéralisation du marché allait de pair avec affaiblissement des institutions publiques a sans doute contribué au succès remporté. Le pays a adopté diverses stratégies d'industrialisation à double voie, associant par exemple le remplacement, dans certains secteurs, des importations par des produits locaux avec des activités favorisant certains secteurs d'exportation considérés comme «nouveaux» pour l'économie nationale (McMillan and Rodrik, 2011). La Chine a ainsi fusionné un modèle de croissance des entreprises nationales appliqué en Asie de l'Est avec un modèle de croissance des sociétés multinationales reposant sur la chaîne de valeur mondiale principalement appliqué en Asie du Sud-Est (Hobday, 2011: 6).

L'analyse qui suit porte principalement sur les premières étapes de la réforme, entre la fin des années 1970 et le début des années 2000, et met en exergue le programme d'innovation institutionnelle à double voie à l'origine de la transformation économique soutenue que la Chine a connue.

1. MOBILISATION DES RESSOURCES

Pour mobiliser des ressources, la Chine a adopté une stratégie qui privilégiait une allocation du crédit obéissant de plus en plus aux règles du marché et un strict encadrement de l'IED par les pouvoirs publics. La série de réformes économiques menées dans les années 1980 et 1990 (voir plus loin) a permis d'accroître l'épargne intérieure et, partant, le niveau de la formation de capital, même si les taux d'épargne et d'investissement étaient déjà relativement élevés au début des années 1980 (Ma and Yi, 2010; Hofman and Wu, 2009). La baisse de l'épargne des ménages enregistrée dans les années 2000 a été compensée par la hausse de l'épargne des entreprises (bénéfices non distribués), celle-ci ayant rejoint l'épargne des ménages après 2000 (Kuijs, 2005). Au cours de la période de réforme, la formation brute de capital fixe a augmenté progressivement, passant en moyenne de 30 % du PIB dans les années 1980 à près de 50 % en 2008 (Yu, 2010; Lardy, 2006). Comme c'était le cas dans d'autres économies planifiées, les épargnants n'avaient guère d'autre possibilité que celle de déposer leur argent dans les banques d'État. Pendant une bonne partie de cette période, les ressources mobilisées provenaient principalement des fonds obtenus grâce à cette politique de «répression financière» et des bénéfices non distribués des entreprises publiques.

L'évolution de l'allocation du crédit résulte essentiellement de la réforme du système bancaire, qui a permis de passer progressivement d'un système monobancaire à un système bancaire à deux niveaux, tout en prévoyant des mesures précises pour améliorer les activités commerciales des banques commerciales d'État. La Banque populaire de Chine (BPC) devint la banque centrale et fut chargée de la politique monétaire (émission de monnaie et maîtrise de l'inflation) ainsi que de la réglementation et de la supervision des banques commerciales, tandis que quatre banques commerciales d'État reprirent les activités commerciales de la banque centrale pour soutenir différents secteurs⁴. L'augmentation de l'épargne des ménages s'est rapidement traduite par une hausse des fonds disponibles dans le système financier, ce qui a permis d'essayer d'établir différents marchés financiers de base tels qu'un marché monétaire interbancaire, un marché des changes, un marché obligataire et un marché boursier (Okazaki, 2007). Cependant, même aujourd'hui, les activités du système financier chinois se limitent principalement à des prêts bancaires intérieurs (DRC and World Bank, 2013).

La Chine a fusionné un modèle de croissance des entreprises nationales appliqué en Asie de l'Est avec un modèle de croissance des sociétés multinationales reposant sur la chaîne de valeur mondiale principalement appliqué en Asie du Sud-Est.

Pour mobiliser des ressources, la Chine a adopté une stratégie qui privilégiait une allocation du crédit obéissant de plus en plus aux règles du marché et un strict encadrement de l'IED par les pouvoirs publics.

L'augmentation de l'épargne des ménages s'est rapidement traduite par une hausse des fonds disponibles dans le système financier, ce qui a permis d'essayer d'établir différents marchés financiers de base.

La China Development Bank a financé des projets d'infrastructure et des projets industriels de grande envergure, sous forme de prêts à long terme.

Les entrées d'IED qu'elle a réussi à mobiliser ont aussi joué un rôle important dans son développement économique et dans le succès de son activité exportatrice, malgré le fait que la Chine ait choisi de libéraliser l'IED petit à petit et prudemment.

La Chine a adopté une approche progressive de la libéralisation, cherchant à synchroniser celle-ci avec le renforcement de ses capacités institutionnelles.

En 1993, de nouvelles réformes ont notamment permis de créer trois banques spécialisées⁵, d'améliorer l'orientation commerciale des banques commerciales d'État et de modifier le contrôle des changes. En outre, l'autonomie de ces dernières en matière d'octroi de prêts a été accrue par suite de l'abolition, en janvier 1998, du plan de crédit⁶, tandis que les prescriptions relatives à la gestion des bilans bancaires ont été renforcées. Néanmoins, la PBC a continué à déterminer le crédit total que les banques commerciales d'État pouvaient accorder et à influencer sur la gestion de l'encours des prêts par le biais de «directives d'encadrement du crédit». Ces directives, censées exercer une forme de pression morale verbale ou indirecte, comprenaient aussi des lignes directrices qui régissaient le volume des prêts (Okazaki, 2007). La PBC relevait alors, et relève toujours, du Conseil des affaires de l'État (le Gouvernement chinois).

À la fin des années 1990, on estimait que les prêts improductifs des banques commerciales d'État représentaient 40 % des prêts non remboursés; le secteur bancaire a alors été recapitalisé grâce au rachat, par quatre sociétés de patrimoine, des créances douteuses de ces banques à leur valeur nominale (Ma and Fung, 2002). Dans la foulée de ces mesures, les trois banques spécialisées chinoises ont commencé à jouer un rôle de premier plan pour ce qui est du financement des investissements à long terme. La China Development Bank, en particulier, a financé des projets d'infrastructure et des projets industriels de grande envergure, sous forme de prêts et lignes de crédit à long terme, et a grandement contribué au financement de projets stratégiques majeurs (Martin, 2012; CDB, 1999).

Les entrées d'IED qu'elle a réussi à mobiliser ont aussi joué un rôle important dans son développement économique et dans le succès de son activité exportatrice, malgré le fait que la Chine ait choisi de libéraliser l'IED petit à petit et prudemment. Les premières mesures à cet égard ont été prises en 1986, lorsque, à titre expérimental, la Chine a ouvert à l'IED certaines villes côtières, zones économiques spéciales et zones industrielles, en mettant l'accent sur les secteurs manufacturiers à vocation exportatrice⁷. Les entrées d'IED restaient encore relativement limitées et provenaient principalement d'investisseurs de Hong Kong⁸ et de la province chinoise de Taiwan. Ce n'est en effet qu'à partir des années 1990 que l'IED a commencé à monter en flèche, lorsque différentes catégories d'investisseurs ont voulu faire de la Chine une plate-forme d'assemblage à faible coût, à l'origine pour des articles manufacturés légers. Les investissements ont par la suite été élargis aux appareils électroniques, aux machines et aux produits de télécommunications, même si, en règle générale, la valeur ajoutée locale était assez limitée (Koopman et al., 2010). Depuis 2000, environ 20 % des flux d'IED vers des pays en développement sont destinés à la Chine, même si ceux-ci ne représentaient en moyenne que 1,7 % du PIB chinois au cours de la période 2009-2013.

Plus récemment, même si elle finira par sensiblement ouvrir à l'IED de nombreuses industries manufacturières et la plupart des secteurs de services (World Bank, 2010), la Chine avait au départ adopté une approche progressive de la libéralisation, cherchant à synchroniser celle-ci avec le renforcement de ses capacités institutionnelles. Vers le milieu des années 1990, les lignes directrices régissant l'IED indiquaient si celui-ci était «encouragé», «limité» ou «interdit» dans certains secteurs. Ces lignes directrices, révisées au fil du temps et assorties de seuils techniques plus contraignants afin de refléter l'amélioration des capacités de production nationales, sont encore en vigueur aujourd'hui (UNCTAD, 2014).

2. DÉVELOPPEMENT RURAL, DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE INDUSTRIELLE

Contrairement aux pays en transition européens, la Chine a adopté une conception progressive et stratégique des réformes économiques qui consistait à considérer tout d'abord les problèmes sous l'angle microéconomique, puis à mettre en place un système à double voie. La phase initiale, de 1978 à 1984, visait à modifier la structure d'établissement des prix et des institutions, afin d'améliorer la productivité, alors que la seconde phase, à partir de 1985, cherchait à libéraliser progressivement le marché et à l'intégrer dans l'économie mondiale.

Durant la première phase, la Chine a pris des mesures en vue d'améliorer les incitations offertes au niveau microéconomique en accordant, du moins partiellement, une autonomie de gestion et une participation aux bénéfices aux agents économiques tels que les ménages et les entreprises publiques. Ces changements ont tout d'abord été apportés dans le secteur agricole, où le système collectiviste d'exploitation a été remplacé par le système de responsabilisation des ménages⁹. Les terres ont continué à appartenir à la collectivité, mais elles ont été subdivisées en parcelles louées contractuellement à des ménages individuels qui avaient alors le droit de les exploiter et de conserver les produits ainsi dégagés. Fin 1983, 98 % des exploitations agricoles collectives avaient adopté ce système, entraînant une augmentation spectaculaire de la productivité agricole.

L'approche à double voie privilégiée par la Chine exigeait de faciliter la transition vers une économie de marché au moyen de la mise en place progressive d'un système de libre entreprise parallèle au système d'économie planifiée existant. Avant 1978, c'est le Gouvernement qui établissait les prix et les objectifs quantitatifs dans la plupart des secteurs, suivant ainsi le plan central en vigueur. L'État continuait certes à contrôler les secteurs clés de l'économie, mais les entreprises privées étaient autorisées à participer aux marchés parallèles. Le système à double voie introduit en 1980 permettait aux entreprises de vendre la production excédentaire aux prix du marché (la voie «économie de marché») lorsqu'elles avaient pleinement utilisé les contingents de production prévus et les avaient vendus aux prix fixés par l'État (la voie «économie planifiée»).

Ce processus, qui consistait à libéraliser les prix offerts sur les marchés parallèles afin de fournir des incitations commerciales tout en maintenant les prix et les contingents fixés par l'État pour stabiliser la production, était considéré comme une réforme avantageuse pour tous. D'une part, la voie «économie de marché» offrait aux agents économiques les incitations nécessaires pour qu'ils augmentent leur productivité et en tirent profit (à condition de s'acquitter des obligations leur incombant au titre du plan) tandis que, d'autre part, la voie «économie planifiée» permettait de procéder à des transferts implicites pour compenser les agents économiques susceptibles de pâtir de la libéralisation des prix en maintenant les rentes et les subventions au même niveau.

Du fait de l'introduction de ces réformes, la croissance du PIB agricole s'est fortement accélérée, passant d'un taux annuel moyen de 2,7 % pendant la période 1970-1978 à 7,1 % sur la période 1978-1984, une tendance similaire étant observée dans tous les sous-secteurs agricoles. La structure du secteur agricole a été diversifiée, passant d'une production axée principalement sur les céréales à une production incluant dans des proportions croissantes des cultures à plus fort rapport économique, des produits horticoles ainsi que des produits de l'élevage et de l'aquaculture. Cette diversification s'est accompagnée d'un

La Chine a adopté une conception progressive et stratégique des réformes économiques qui consistait à considérer tout d'abord les problèmes sous l'angle microéconomique, puis à mettre en place un système à double voie.

L'approche à double voie privilégiée par la Chine exigeait de faciliter la transition vers une économie de marché au moyen de la mise en place progressive d'un système de libre entreprise parallèle au système d'économie planifiée existant.

La structure du secteur agricole a été diversifiée, passant d'une production axée principalement sur les céréales à une production incluant dans des proportions croissantes des cultures à plus fort rapport économique.

La diversification agricole s'est accompagnée d'un développement industriel très rapide dans les zones rurales qui s'est poursuivi dans les années 1990.

La seconde phase des réformes, amorcée en 1985, visait à libéraliser progressivement les marchés.

développement industriel très rapide dans les zones rurales qui s'est poursuivi dans les années 1990. La part de l'activité industrielle rurale dans la production industrielle totale a ainsi quadruplé entre 1978 et 1993, passant de 9 % à 36 %, en grande partie grâce aux entreprises créées dans les communes et villages (Jin and Qian, 1998: 777). Alors que deux banques d'État (Agricultural Bank of China et Agricultural Development Bank of China) finançaient certaines activités au niveau national, les gouvernements locaux jouaient un rôle central en assurant le financement de l'investissement par le biais des coopératives de crédit agricole et des fonds coopératifs ruraux établis au niveau local.

Le succès généralisé des réformes agricoles a incité les décideurs à adopter une approche similaire pour le secteur industriel au milieu des années 1980.

La seconde phase des réformes, amorcée en 1985, visait à libéraliser progressivement les marchés, y compris les prix de certains produits dont la production faisait l'objet d'incitations commerciales, permettant de supprimer le plan en vigueur par étapes successives. Les programmes d'achat et les contingents furent ainsi remplacés par un mélange d'achats contractuels et commerciaux, sauf pour quelques produits jugés importants pour le bien-être national¹⁰.

En 2000, la Chine avait concentré la propriété collective des moyens de production dans les secteurs stratégiques et prioritaires jugés essentiels au développement national.

Le succès généralisé des réformes agricoles a incité les décideurs à adopter une approche similaire pour le secteur industriel au milieu des années 1980. Ces nouvelles réformes cherchaient notamment à modifier la structure des incitations offertes aux entreprises à titre individuel, tout en améliorant l'environnement commercial général dans lequel celles-ci opéraient. S'inspirant du système de responsabilisation des ménages mis en place dans le secteur agricole, un système de responsabilisation contractuelle fut établi entre les entreprises et les pouvoirs publics: les entreprises convenaient des niveaux de bénéfices et de taxes à verser à l'État et, en retour, elles bénéficiaient d'une grande autonomie pour financer leurs investissements à partir des bénéfices non distribués, de prêts bancaires ou d'autres sources (coentreprises, émissions d'actions et obligations, par exemple). À la fin des années 1980, plus de deux cinquièmes des investissements des entreprises publiques dans des immobilisations étaient financés par des bénéfices non distribués plutôt que par des subventions gouvernementales. De même, des marchés ont progressivement été créés pour les intrants et les produits industriels de sorte que, en 1989, environ deux tiers de la production des entreprises publiques passaient par des filières commerciales plutôt que bureaucratiques (Nolan and Wang, 1999; Perkins, 1988).

L'approche restrictive adoptée en matière de politique de change et de libéralisation du compte de capital devait servir le double objectif de maintenir la stabilité macroéconomique intérieure et une forte croissance tout en permettant à l'économie de bénéficier des flux commerciaux et des flux de capitaux.

En 2000, la Chine avait concentré la propriété collective des moyens de production dans les secteurs stratégiques et prioritaires jugés essentiels au développement national, à savoir les secteurs de monopole naturel se trouvant en amont, mais aussi les secteurs manufacturiers et les secteurs de services compétitifs se trouvant en aval. Les investissements étrangers effectués dans ces secteurs étaient assujettis, par exemple, à des prescriptions en matière de propriété étrangère (et de coentreprises), de transfert de technologie et de teneur en éléments locaux, ainsi qu'à des objectifs en matière de dépenses de R-D. Ces mesures ont abouti à l'établissement de la Commission du Conseil des affaires de l'État chargée de la supervision et de l'administration des actifs de l'État (SASAC) en 2003. Créée pour institutionnaliser la gestion et la supervision des entreprises publiques au nom de l'État, la SASAC couvrait initialement 196 entreprises (Szamosszegi and Kyle, 2011; Lin and Milhaupt, 2013).

3. POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES

Les réformes industrielles et financières de la Chine ont été menées dans le cadre d'un programme macroéconomique cohérent mais peu orthodoxe, en particulier sur les plans du taux de change, du contrôle des capitaux et de l'indépendance monétaire, éléments clefs de la stratégie globale de développement de la Chine. L'approche restrictive adoptée en matière de politique de change et de libéralisation du compte de capital devait servir le

double objectif de maintenir la stabilité macroéconomique intérieure et une forte croissance tout en permettant à l'économie de bénéficier des flux commerciaux et des flux de capitaux.

La Chine a adopté un système de taux de change administrés afin de maintenir un taux de change compétitif et stable¹¹, ce qui lui a permis d'accumuler d'importantes réserves de change grâce aux excédents jumeaux affichés au niveau des échanges et des flux d'IED à partir des années 1990 jusqu'au milieu des années 2000¹². Un taux de change fixe et l'obligation de céder un fort pourcentage des recettes d'exportation – établi à 85 % à la fin des années 1990 puis progressivement réduit – ont été des facteurs décisifs dans la rapide accumulation des réserves de change de la Chine¹³. Ces réserves, fort conséquentes, ont joué un rôle essentiel en permettant à ce pays de surmonter les différentes crises économiques et de résister à l'adversité durant des moments clés du processus de réforme, comme lors de l'application d'un plan de sauvetage des banques à la fin des années 1990.

Les réserves ainsi accumulées influent directement sur la politique monétaire. Pour maintenir la stabilité du taux de change, la Banque populaire de Chine joue un rôle plus proactif sur les marchés des changes en achetant des devises avec la monnaie locale tout en neutralisant les effets sur les liquidités. Cette stérilisation est généralement réalisée grâce à des transactions d'open-market (vente d'obligations d'État ou d'autres actifs en monnaie locale appartenant à la banque centrale) ou, méthode moins conventionnelle, grâce à des ajustements du coefficient de réserves obligatoires¹⁴, à des dépôts administrés, à l'établissement d'un taux débiteur minimal, ou encore grâce à des mesures quantitatives telles que des quotas de prêts, des directives d'encadrement du crédit et des restrictions administratives à l'investissement. Ces dernières mesures ont été particulièrement utiles en donnant à la Chine la possibilité de maintenir à un faible niveau les taux d'intérêt réels à court terme (Ma and McCauley, 2007).

L'évolution du régime chinois de contrôle des capitaux a suivi deux directions principales: donner la priorité aux entrées d'IED, jugées plus stables que les investissements de portefeuille, et progressivement modifier l'approche sur laquelle repose ce régime, qui fait obstacle aux sorties, en faveur d'une approche plus équilibrée (Ma and McCauley, 2007; PBoC, 2008). L'interdiction générale d'acheter des capitaux auprès des bourses chinoises qui était imposée aux investisseurs étrangers dans les années 1990 a par exemple été remplacée en 2003 par un régime permettant aux investisseurs institutionnels étrangers dûment autorisés d'effectuer certains investissements. Ce nouveau régime est considéré comme un compromis grâce auquel les capitaux étrangers peuvent accéder aux marchés boursiers chinois sans qu'il soit nécessaire de supprimer tous les contrôles ou d'assurer la convertibilité du renminbi (Yu, 2008; Ni, 2009).

Les réserves de change, fort conséquentes, ont joué un rôle essentiel en permettant à la Chine de surmonter les différentes crises économiques et de résister à l'adversité durant des moments clés du processus de réforme.

L'évolution du régime chinois de contrôle des capitaux a suivi deux directions principales: donner la priorité aux entrées d'IED et progressivement modifier l'approche sur laquelle repose ce régime, qui fait obstacle aux sorties, en faveur d'une approche plus équilibrée.

F. Maurice

Maurice offre un autre exemple de libéralisation économique progressive et non conventionnelle qui repose sur une stratégie à deux volets, ouvrant largement une partie de son économie et protégeant l'autre étroitement (Rodrik, 1998). Maurice étant un petit État insulaire, l'établissement d'une zone franche industrielle, en 1970, et son ouverture commerciale sont considérés comme des facteurs décisifs de ses résultats économiques (UNECA, 2014; Sachs and Warner, 1995, 1997). Toutefois, si le commerce a sans doute joué un rôle essentiel, Maurice est loin d'avoir adopté le dogme du «laissez-faire» en matière de développement et de transformation structurelle (Collier and Venables, 2007; Frankel, 2010).

Maurice offre un autre exemple de libéralisation économique progressive et non conventionnelle qui repose sur une stratégie à deux volets, ouvrant largement une partie de son économie et protégeant l'autre étroitement.

1. MOBILISATION DES RESSOURCES

Le Gouvernement mauricien et les organismes publics ont joué un rôle clef dans la mobilisation des ressources nécessaires à la transformation structurelle et à la diversification de l'économie.

La Development Bank of Mauritius a été créée en 1964 en tant qu'institution de financement à long terme.

D'une part, l'État encourageait l'investissement privé, étranger ou intérieur, dans le secteur manufacturier et le tourisme en offrant des infrastructures physiques, des incitations budgétaires et financières et des facilités de crédit.

D'autre part, il continuait de fortement protéger les secteurs concernés, en particulier les industries naissantes.

En 1970, le Gouvernement a infléchi sa stratégie afin de promouvoir les activités manufacturières tournées vers l'exportation, en promulguant la loi relative aux zones franches industrielles.

Le Gouvernement mauricien et les organismes publics ont joué un rôle clef dans la mobilisation des ressources nécessaires à la transformation structurelle et à la diversification de l'économie. Tout au long des années 1980, les autorités ont conservé un contrôle étroit sur un système financier qui était presque exclusivement composé de banques commerciales. Parmi les mesures prises, on retrouvait le plafonnement des prêts, l'imposition de réserves obligatoires ainsi que le contrôle des taux créditeurs et débiteurs consentis aux secteurs prioritaires et non prioritaires. Bien que leur rôle se soit élargi de façon significative lorsque les contrôles ont été supprimés dans les années 1990, les institutions financières non bancaires s'occupent principalement de financement hypothécaire et de l'achat d'obligations d'État. Très peu d'entre elles offrent des financements à long terme aux secteurs productifs (Bundoo and Dabee, 1999). Les systèmes bancaire et financier restent fortement concentrés, deux banques commerciales privées représentant 60 % du total des actifs bancaires.

La DBM (Development Bank of Mauritius) a été créée en 1964 en tant qu'institution de financement à long terme. Elle a soutenu la politique gouvernementale par le biais du crédit bonifié, contribuant de manière significative à mobiliser les ressources et le capital de démarrage requis pour diversifier l'économie et mettre fin à sa dépendance historique à l'égard du sucre. Selon les estimations, la DBM aurait, au début des années 1980, financé un quart des investissements réalisés dans l'industrie, tandis que d'autres institutions, telles que la State Finance Corporation, ont assuré le financement de l'industrie sucrière (Zafar, 2011; World Bank, 1982). Après la crise de 2008-2009, la DBM est devenue une banque commerciale se consacrant aux microentreprises et aux PME, témoignant du changement survenu dans les priorités du Gouvernement (OECD, 2014).

2. POLITIQUE INDUSTRIELLE ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Jusqu'à l'adoption d'une politique de remplacement des importations par des produits locaux destinée à favoriser la diversification des exportations, au milieu des années 1960, la première activité industrielle de Maurice était le broyage de la canne à sucre. D'une part, l'État encourageait l'investissement privé, étranger ou intérieur, dans le secteur manufacturier et le tourisme en offrant des infrastructures physiques, des incitations budgétaires et financières et des facilités de crédit, principalement par le biais de la DBM. D'autre part, il continuait de fortement protéger les secteurs concernés, en particulier les industries naissantes. À cette fin, le Gouvernement a instauré, en 1964, le Programme de certificats de développement, qui accordait, pendant 5 à 8 ans, des exonérations de l'impôt sur le revenu des sociétés et des exonérations de droits sur les biens d'équipement importés.

En 1970, le Gouvernement a infléchi sa stratégie afin de promouvoir les activités manufacturières tournées vers l'exportation, en promulguant la loi relative aux zones franches industrielles qui prévoyait toute une série d'incitations, y compris une exonération des droits d'importation sur les biens d'équipement et les matières premières, des exonérations fiscales temporaires pour les entreprises et le rapatriement illimité des bénéficiaires. Initialement, dans les années 1980, les salaires versés dans les zones franches industrielles étaient de 36 à 40 % inférieurs à ceux versés dans le reste du pays, ce qui témoignait d'une réelle segmentation du marché du travail fondée sur le sexe, la main-d'œuvre majoritairement féminine travaillant dans ces zones et celle majoritairement masculine, dans le reste du pays. Cependant, l'écart salarial a diminué petit à petit, pour varier entre 7 et 20 % dans les années 1990. Les entreprises installées dans les zones franches industrielles disposaient également d'une

plus grande souplesse en matière de licenciement des travailleurs et d'heures supplémentaires. Selon Rodrik (1998: 28), cette segmentation du marché du travail a joué un rôle important car, grâce à elle, l'expansion de ces zones n'a pas fait grimper les salaires dans le reste du pays, ce qui aurait nuit aux secteurs bénéficiant de la politique de remplacement des importations. De nouvelles perspectives de profit sont apparues en périphérie, et ce, sans compromettre les anciennes perspectives.

Aujourd'hui, les vêtements et les textiles représentent environ deux tiers des exportations, le reste étant principalement composé de produits provenant des ressources naturelles (sucre raffiné, préparations à base de poisson, diamants et bijoux), d'activités touristiques, de services relatifs aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et d'opérations bancaires extraterritoriales. Cette composition des exportations est très similaire à celle observée au milieu des années 1990, signe révélateur de la lenteur avec laquelle le secteur manufacturier évolue. Alors que les services exportables ont été quelque peu diversifiés grâce au développement du système financier, les services liés aux TIC apparus ces 10 dernières années sont principalement des centres d'appels qui versent de faibles salaires (Yusuf, 2012; Zafar, 2011; United States State Department, 2013).

Bien que le pays ait été résolument orienté vers les exportations, l'économie mauricienne est restée très protégée jusque dans les années 1990: les droits de douane étaient généralement élevés et on observait une grande dispersion tarifaire entre les diverses catégories de produits. Alors que cette protection a progressivement diminué au fil du temps, la structure tarifaire a cependant perduré, les taux de droits moyens appliqués en 1994 étant de 30,1 % dans le secteur manufacturier, de 17,7 % dans le secteur agricole et de 14,1 % dans le secteur minier. Ces taux dépassaient 50 % pour les vêtements, les meubles, les chaussures et les produits en caoutchouc, et 40 % pour les produits électroniques et plastiques (Lall and Wignaraja, 1998). Même en 1998, d'après un système de classification des restrictions commerciales élaboré par le Fonds monétaire international (FMI), Maurice obtenait la note de 7 sur une échelle de 1 à 10, 10 représentant le plus haut niveau de restrictions (Subramanian and Roy, 2001).

Ce processus de libéralisation non conventionnel a été sous-tendu par l'accès préférentiel aux marchés dont bénéficiaient les exportations de sucre, de vêtements et de textiles, qui représentaient la majeure partie des exportations mauriciennes, assurant ainsi la rentabilité de ces secteurs, en particulier dans les années 1980 et 1990. Le protocole Sucre de la Convention de Lomé, signée en 1975, accordait à Maurice un contingent d'exportations important par rapport à sa taille, qui a permis aux exportations de sucre de ce pays d'accéder au marché de la Communauté économique européenne, et ce, à des prix garantis supérieurs de 90 % en moyenne au cours mondial entre 1977 et 2000. S'agissant des textiles et des vêtements, des investisseurs étrangers se sont installés à Maurice pour bénéficier des contingents relatifs aux textiles et aux vêtements attribués à ce pays en application de l'Arrangement multifibres (AMF). Ces investisseurs provenaient principalement de Hong Kong, où le contingent attribué au titre de l'AMF avait déjà été pleinement utilisé. Les rentes tirées par Maurice au titre de ces arrangements commerciaux préférentiels ont été estimées à environ 7 % et 4,5 % du PIB dans les années 1980 et 1990, respectivement. Elles jouaient un rôle essentiel dans le maintien des niveaux élevés d'investissement intérieur (Subramanian and Roy, 2001).

Aujourd'hui, les vêtements et les textiles représentent environ deux tiers des exportations, le reste étant principalement composé de produits provenant des ressources naturelles, d'activités touristiques, de services relatifs aux TIC et d'opérations bancaires extraterritoriales.

Bien que le pays ait été résolument orienté vers les exportations, l'économie mauricienne est restée très protégée jusque dans les années 1990.

La cohérence de sa politique macroéconomique avec ses politiques industrielles et de diversification a été un facteur déterminant du succès de Maurice.

3. POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES

Comme dans les autres pays examinés dans le présent chapitre, la cohérence de sa politique macroéconomique avec ses politiques industrielles et de diversification a été un facteur déterminant du succès de Maurice. La Banque

Après avoir appliqué plusieurs régimes d'arrimage du taux de change afin de stabiliser la valeur de sa monnaie dans les années 1980, Maurice a adopté un régime de libre fluctuation de sa monnaie en 2008.

de Maurice n'est pas totalement indépendante du Gouvernement et elle a pour mandat de veiller en premier lieu à la compétitivité des secteurs d'exportation et, en second lieu, à la stabilité des prix. La politique monétaire repose sur de multiples indicateurs, y compris sur les écarts entre ses propres taux d'intérêt, d'inflation, de croissance et de change et ceux de ses principaux partenaires commerciaux, ce que le FMI considère comme une forme hybride de «ciblage de l'inflation» (Bank of Mauritius, 2014; Zafar, 2011; Bundoo and Dabee, 1999; IMF, diverses années).

Après avoir appliqué plusieurs régimes d'arrimage du taux de change afin de stabiliser la valeur de sa monnaie dans les années 1980, avant d'opter pour un régime de flottement administré dans les années 1990, Maurice a adopté un régime de libre fluctuation de sa monnaie en 2008. Le contrôle des capitaux est actuellement très limité, et la Banque de Maurice intervient sur le marché des changes pour réduire l'instabilité du taux de change, mais non pour contrer les forces du marché.

Le Viet Nam s'est attaché à modifier profondément l'organisation et la structure de l'économie en engageant une réforme économique progressive à double voie plutôt qu'une réforme trop radicale.

Au lendemain de la crise financière mondiale de 2008-2009, Maurice a mis en œuvre un plan de relance budgétaire et monétaire équivalant à environ 5 % de son PIB en 2009-2010. Ce plan comprenait des dépenses d'infrastructure, une aide financière aux entreprises affectées par la crise, ainsi que des mesures de protection sociale et professionnelle. Cet ensemble de mesures, en partie financé par des fonds mis de côté à titre de précaution au cours des exercices précédents, correspond à environ 3 % du PIB.

G. Viet Nam

Au Viet Nam, la réforme du secteur bancaire visait principalement à diversifier la structure du capital et à effectuer la transition d'un système d'économie planifiée à un système d'économie de marché.

Le Viet Nam s'est engagé sur une trajectoire de développement similaire à celle empruntée par la Chine. Il s'est attaché à modifier profondément l'organisation et la structure de l'économie en engageant une réforme économique progressive à double voie plutôt qu'une réforme trop radicale. La similarité des politiques suivies par les deux pays témoigne du fait que leurs contextes économiques et politiques respectifs sont comparables et que les décideurs vietnamiens s'efforcent délibérément de tirer des enseignements de l'expérience chinoise et d'adapter leurs actions aux conditions locales le cas échéant.

1. MOBILISATION DES RESSOURCES

Le Viet Nam est parvenu avec beaucoup de succès à mobiliser des quantités importantes de flux d'IED, ceux-ci passant de 2,8 % du PIB en 1990 à 6 % en 1995-2010.

Au Viet Nam, la réforme du secteur bancaire visait principalement à diversifier la structure du capital et à effectuer la transition d'un système d'économie planifiée à un système d'économie de marché. Les premières grandes réformes ont été engagées en 1988 avec la mise en place d'un système bancaire à deux niveaux dans lequel la banque centrale, la Banque d'État du Viet Nam (BEV), était essentiellement chargée de la politique monétaire et de la surveillance des banques commerciales, et ces dernières, de la mobilisation et de l'allocation des ressources financières. Les ressources ont en grande partie été mobilisées grâce à la «répression financière» en vigueur, découlant d'un monopole exercé par le secteur public sur les opérations bancaires commerciales qui n'offrait aux épargnants guère d'autres possibilités pour déposer leur argent. Ces ressources servaient principalement à offrir aux entreprises publiques un financement à des taux préférentiels, conformément aux objectifs de politique publique.

En 1988, il existait quatre banques commerciales d'État, chacune chargée d'un secteur différent: l'Agribank (Vietnam Bank of Agriculture and Rural Development); l'ICB (Industrial and Commercial Bank of Vietnam); la BIDV (Bank for Investment and Development of Vietnam), qui finançait à long terme des

projets d'infrastructures et de travaux publics; et la Vietcombank ou VCB (Bank for Foreign Trade of Vietnam), qui finançait les activités liées au commerce, gérait les devises et aidait les entreprises publiques (Ho and Ashle, 2011; Rosengard and Du, 2009). Les banques commerciales d'État n'étaient que légèrement tournées vers l'activité commerciale; ainsi, la BEV continuait de fixer les taux débiteurs et créditeurs, et les écarts entre les taux d'intérêt des prêts étaient basés sur les priorités d'investissement entre les différents secteurs ainsi qu'entre le fonds de roulement et l'investissement fixe plutôt que sur le risque de crédit. L'accès aux prêts dépendait davantage des priorités stratégiques que de la rentabilité ou du potentiel du marché. Le taux d'épargne des ménages différait de celui des entreprises, et aucun ne reposait sur les prix du marché ni sur les besoins de liquidité des banques.

Au début des années 1990, cependant, la structure de propriété des banques a été modifiée avec l'introduction de banques commerciales constituées en société anonyme et l'établissement de succursales de banques étrangères ou de coentreprises (minoritaires) établies avec des banques nationales¹⁵. Le champ d'application des banques étrangères était limité, tout comme les produits qu'elles pouvaient offrir. En outre, ces banques devaient à l'origine détenir un capital de démarrage plus élevé. Même en 2007, les prêts consentis par les banques commerciales d'État, principalement à des entreprises publiques, représentaient la plus grande part (54 %) du total des prêts (Leung, 2009; Rosengard and Du, 2009). La transition vers les activités bancaires commerciales s'est heurtée à des difficultés multiples en raison du grand nombre de prêts improductifs et, en 2000, le Viet Nam a créé quatre sociétés publiques de patrimoine chargées d'éliminer les actifs compromis des quatre principales banques commerciales d'État. Il a également établi la Debt and Asset Trading Corporation, en 2003 (Rosengard and Du, 2009).

Le Viet Nam est parvenu avec beaucoup de succès à mobiliser des quantités importantes de flux d'IED; lorsque l'embargo imposé par les États-Unis a été levé en 1994, ceux-ci sont en effet passés de 2,8 % du PIB en 1990 à 6 % en 1995-2010. Cette hausse reflète en partie la politique d'ouverture adoptée par le Viet Nam ainsi que la taille et la forte croissance de son économie, soutenue par l'établissement de zones industrielles et de zones franches. Grâce à l'IED, la part des entreprises à capitaux étrangers dans la production industrielle a augmenté et largement contribué à l'expansion rapide des exportations, qui sont passées de 5,4 milliards de dollars en 1995 à 96 milliards de dollars en 2011.

2. DÉVELOPPEMENT RURAL, DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE INDUSTRIELLE

La stratégie de «renouveau» (*doi moi*) économique du Viet Nam, lancée en 1986, visait deux grands objectifs. Le premier consistait à passer d'une économie planifiée à une économie de marché, permettant aux prix intérieurs de faire écho aux prix mondiaux. Cette stratégie était destinée à améliorer l'allocation des ressources, à augmenter le nombre d'entités participant au commerce, à éliminer les distorsions de change et à réformer la gouvernance d'entreprises pour mieux répondre aux signaux donnés par les prix. Le second objectif était d'aider les secteurs à vocation exportatrice à éliminer les facteurs faisant obstacle aux exportations, hérités de l'ancien système économique.

Le Viet Nam a inauguré sa stratégie de renouveau dans l'agriculture, en particulier dans la riziculture. Le système d'exploitation agricole collectiviste a été démantelé en 1988-1989, et des titres d'utilisation des terres transférables et d'une durée limitée (mais non des titres de propriété) ont été attribués aux familles d'agriculteurs, qui ont été reconnues comme l'unité de production de

La stratégie de «renouveau» (doi moi) économique du Viet Nam, lancée en 1986, visait deux grands objectifs: i) passer d'une économie planifiée à une économie de marché; et ii) aider les secteurs à vocation exportatrice.

Le Viet Nam a inauguré sa stratégie de renouveau dans l'agriculture, en particulier dans la riziculture.

En 1987, tous les secteurs de l'économie, à l'exception de celui de la défense, ont été ouverts aux investisseurs étrangers.

Les projets d'IED devaient également souvent respecter un ou plusieurs «plans directeurs» sectoriels quinquennaux ou décennaux.

En 2011, les entreprises publiques représentaient plus d'un tiers du PIB, la moitié des exportations et 40 % de la production industrielle.

Dans les années 2000, les chaussures, les vêtements et les textiles dominaient les exportations, et l'assemblage d'appareils électroniques avait légèrement augmenté.

base. Les obstacles au commerce intérieur et extérieur des produits agricoles ont été progressivement assouplis, et les incitations offertes ont été améliorées grâce à la suppression des prix administrés en 1989, alors que le prix officiel du riz correspondait en 1988 à environ un dixième du prix du marché libre (Dollar and Litvack, 1998; Glewwe, 2004). Les résultats ont été impressionnants: entre 1985 et 1995, la production de riz a augmenté de 57 %, principalement en raison de la hausse des rendements et de l'agriculture intensive. Le Viet Nam a commencé à exporter du riz en 1989, devenant par la suite le troisième exportateur au monde, après la Thaïlande et les États-Unis (Minot and Goletti, 2000).

Une réforme majeure des entreprises a également été engagée pour leur accorder une plus grande autonomie en matière d'activité commerciale, améliorer l'environnement économique général et autoriser l'entrée d'entreprises à capitaux étrangers. En 1987, tous les secteurs de l'économie, à l'exception de celui de la défense, ont été ouverts aux investisseurs étrangers, la participation étrangère pouvant atteindre 100 %, et de généreuses exonérations fiscales et exonérations de droits ont été accordées. Les zones franches et les parcs industriels ont offert d'autres incitations aux entreprises, y compris des taux d'imposition préférentiels et des exonérations de droits d'importation et d'exportation. Une nouvelle loi sur l'investissement, introduite en 2005 pour respecter les engagements internationaux, a permis d'harmoniser les incitations octroyées aux investisseurs, étrangers et nationaux, en désignant les secteurs où l'investissement bénéficiait d'incitations, était soumis à des conditions ou était interdit, ainsi que les zones géographiques bénéficiant d'incitations à l'investissement. Les secteurs où l'investissement faisait l'objet d'incitations étaient multiples, allant de la fabrication de nouveaux produits aux technologies de pointe, en passant par l'agriculture, la foresterie, l'aquaculture et les activités à forte intensité de main-d'œuvre (National Assembly, 2005). Les projets d'IED devaient également souvent respecter un ou plusieurs «plans directeurs» sectoriels quinquennaux ou décennaux, chacun d'entre eux établissant les objectifs applicables au secteur concerné.

Une réforme a aussi été réalisée dans le secteur des entreprises publiques en 1988-1989 pour donner à celles-ci une autonomie accrue dans les domaines de la production, de l'établissement des prix ainsi que de l'embauche et du licenciement des travailleurs, tout en réduisant les subventions directes (McCaig and Pavcnik, 2013), mais le rythme de la restructuration de ces entreprises a ralenti au milieu des années 2000. Le nombre d'entreprises publiques (en particulier celles relevant des administrations locales) a beaucoup diminué entre 1988 et le milieu des années 1990, passant d'environ 12 000 à 6 500. Pendant ce temps, la forte croissance de la production enregistrée par de plus grandes entreprises privées a été neutralisée par l'important recul de la production observé dans le secteur coopératif non étatique, de nombreuses coopératives ayant fermé leurs portes ou changé de propriétaire après avoir été achetées par des particuliers ou après avoir été transformées en sociétés commerciales (O'Connor, 1998).

Ainsi, même en 2011, les entreprises publiques représentaient plus d'un tiers du PIB, la moitié des exportations, 28 % du revenu national intérieur (hors revenus tirés du pétrole brut et taxes commerciales) et 40 % de la production industrielle (OECD, 2013). En outre, une société nationale d'investissement (la State Capital Investment Corporation) a été créée en 2005 pour superviser et gérer les biens que l'État détenait dans toutes les entreprises publiques, sauf dans les 19 plus importantes (Rosengard and Du, 2009; OECD, 2013)¹⁶.

Les réformes intérieures ont été renforcées par la signature d'accords commerciaux internationaux, y compris un accord commercial préférentiel conclu avec la Communauté économique européenne en 1992, l'adhésion à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en 1995, la conclusion

d'un accord commercial bilatéral avec les États-Unis en 2001 et l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2007. L'adhésion à l'OMC permettait néanmoins au Viet Nam de continuer à utiliser les flexibilités prévues par le régime commercial mondial pour maintenir une politique commerciale proactive, ce qu'il a fait récemment en relevant au niveau du taux consolidé les taux de droits appliqués à une gamme de produits, en particulier dans les secteurs agricole et horticole (USTR, 2012).

Dans les années 1990, les chaussures représentaient un tiers des exportations du Viet Nam, le pétrole, environ 25 %, le reste étant essentiellement constitué de produits agricoles et de produits de la mer (riz, café, caoutchouc, crevettes, poissons, etc.). Dans les années 2000, la composition des exportations du Viet Nam était restée à peu près la même, les chaussures, les vêtements et les textiles continuant de dominer, et l'assemblage d'appareils électroniques ayant légèrement augmenté (Perkins, 2013; Athukorala, 2009).

3. POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES

Le Viet Nam a adopté un cadre macroéconomique hétérodoxe alliant un taux de change compétitif stable et un strict contrôle des investissements de portefeuille, ce qui lui a conféré une certaine indépendance en matière de politique monétaire.

Pendant une grande partie de la période de réforme, le Viet Nam a utilisé un taux de change rattaché à l'intérieur de bandes horizontales afin de stabiliser l'économie tout en maintenant la compétitivité, avant d'opter pour un régime de flottage administré en 2001 et pour un régime d'arrimage classique en 2005. Bien que ces régimes de change nécessitent de contrôler les capitaux, et en dépit des restrictions appliquées aux entrées de capitaux à court et à moyen terme, le Viet Nam a attiré des volumes considérables d'IED et d'envois de fonds (Camen, 2006; Hauskrecht and Le, 2005; IMF, diverses années). Associés à l'obligation de céder les recettes d'exportation (à hauteur de 50 % pour toutes les entreprises résidentes en 1999) imposée jusqu'en 2003¹⁷, ces régimes ont permis de faire passer les réserves de change de 1,3 milliard de dollars en 1995 à 6,2 milliards de dollars en 2003 et à 23,9 milliards de dollars en 2008 (World Bank, 2008).

Depuis le début des années 1990, le déficit budgétaire s'établissait généralement à environ 3 % du PIB, parfois un peu moins. Cependant, les dépenses extrabudgétaires (principalement les investissements dans les infrastructures, financés par des obligations), importantes pendant plusieurs années depuis 2000, ont fait grimper le déficit à 7 % du PIB en 2003. Les taux d'intérêt ont été progressivement libéralisés depuis le milieu des années 1990, grâce à la suppression du taux créditeur plancher (sauf pour les dépôts en devises) en 1996 et du taux débiteur plafond en 2000. Ces taux ont initialement été remplacés par les taux de référence annoncés mensuellement par la BEV. Les taux d'intérêt ont été libéralisés pour les prêts libellés en devises en 2001, et pour les prêts libellés en monnaie nationale en 2002, permettant ainsi aux banques commerciales de fixer les taux débiteurs et créditeurs en fonction de la situation du marché (Camen, 2006).

Même si les banques commerciales d'État n'intégraient pas pleinement le risque dans leurs taux débiteurs, ce sont elles qui consentaient les trois quarts des prêts, et d'autres mécanismes d'intervention continuaient à être appliqués pour influencer sur les taux d'intérêt. Aucune augmentation perceptible des taux d'intérêt n'a donc été observée pour les prêts libellés en monnaie nationale après leur libéralisation. Le taux d'intérêt de base annoncé mensuellement par la BEV est maintenant un taux de référence à partir duquel les banques établissent leurs taux débiteurs. La BEV n'est pas totalement indépendante et

Le Viet Nam a adopté un cadre macroéconomique hétérodoxe alliant un taux de change compétitif stable et un strict contrôle des investissements de portefeuille.

Les régimes de change ont permis de faire passer les réserves de change de 1,3 milliard de dollars en 1995 à 23,9 milliards de dollars en 2008.

Au début des années 2000, les banques commerciales d'État consentaient les trois quarts des prêts, et d'autres mécanismes d'intervention continuaient à être appliqués pour influencer sur les taux d'intérêt.

Les cadres de politique générale des quatre pays examinés montrent d'importants points communs qui pourraient éclairer la prise de décisions dans les PMA.

fait partie intégrante des pouvoirs publics. Dans le cas de certains autres taux d'intérêt (ceux appliqués aux dépôts en dollars pour les entreprises clientes, par exemple), les taux plafond de facto semblent persister, et les grandes banques commerciales d'État ainsi que les banques commerciales constituées en sociétés anonymes semblent collaborer entre elles pour fixer les taux créditeurs de manière à éviter une concurrence excessive (Camen, 2006).

Premièrement, les décideurs se sont montrés pragmatiques en modifiant les orientations économiques classiques qui avaient jusqu'alors été suivies, adaptant les instruments de politique et les cadres institutionnels en fonction des intérêts, préoccupations et objectifs propres à leur pays.

D'autres moyens d'action indirects pouvant influencer sur la politique monétaire ont été introduits depuis le milieu des années 1990, notamment les réserves obligatoires, les facilités de refinancement et de crédit par voie d'escompte, les transactions d'open-market et les interventions de change. Vers le milieu des années 2000, les réserves obligatoires variaient selon l'échéance des dépôts, l'orientation sectorielle des banques et les types de dépôts en devises (Leung, 2009). Les transactions d'open-market liées à l'achat et à la vente d'obligations et d'autres titres de la BEV, qui avaient vu le jour en 2000, sont devenues le principal instrument monétaire de contrôle des liquidités (Camen, 2006: 236-237).

H. Résumé et conclusions

Bien qu'on note certaines dissimilitudes quant aux expériences de développement des quatre pays examinés dans le présent chapitre, force est de constater que, sur un plan plus global, les cadres de politique générale respectifs montrent d'importants points communs qui pourraient éclairer la prise de décisions dans les PMA.

Deuxièmement, les politiques adoptées dans les trois domaines clefs – la mobilisation des ressources, la politique industrielle et la gestion macroéconomique – n'avaient pas été élaborées de manière indépendante, mais reposaient sur une conception holistique du développement et de la transformation structurelle.

Premièrement, le point commun peut-être le plus remarquable est le pragmatisme dont ces pays ont fait preuve. Alors qu'ils avaient des positions idéologiques extrêmement diverses, ce qui a sans aucun doute influé sur leur approche respective, les quatre gouvernements ont montré leur empressement à mettre leur idéologie de côté, que celle-ci soit socialiste ou privilégie l'économie de marché, pour trouver les moyens permettant d'atteindre leurs objectifs économiques. Dans chaque cas, les décideurs ont modifié les orientations économiques classiques qui avaient jusqu'alors été suivies, adaptant les instruments de politique et les cadres institutionnels en fonction des intérêts, préoccupations et objectifs propres à leur pays. Les politiques ne devaient donc pas être élaborées sur la base d'une quelconque «meilleure pratique», mais selon les circonstances, priorités et capacités de chacun.

Troisièmement, les quatre pays ont adopté une approche progressive de la libéralisation et de l'intégration dans l'économie mondiale.

Deuxièmement, les politiques adoptées dans les trois domaines clefs ayant présidé à l'établissement des stratégies de développement – la mobilisation des ressources, la politique industrielle et la gestion macroéconomique – n'avaient pas été élaborées de manière indépendante, mais reposaient sur une conception holistique du développement et de la transformation structurelle, et d'une stratégie globale cohérente. Le cadre macroéconomique, par exemple, soutenait leurs stratégies industrielles et de diversification, les quatre pays recourant beaucoup aux taux de change administrés et au contrôle des capitaux pour favoriser l'IED par rapport à l'investissement de portefeuille.

Troisièmement, les quatre pays ont adopté une approche progressive de la libéralisation et de l'intégration dans l'économie mondiale. Ce constat était particulièrement manifeste dans les cas de la Chine et du Viet Nam, où les réformes microéconomiques – concernant notamment les prix et les institutions – visant à accroître la productivité ont précédé la libéralisation du marché et l'ouverture à l'économie mondiale. Pour leur part, Maurice a attendu le milieu des années 1990 afin de réellement atténuer ses mesures protectionnistes et le Chili a pris près de trois décennies avant de mener à bien la libéralisation financière.

Quatrièmement, le développement rural a donné une importante impulsion à la réforme du secteur industriel. L'expérience chilienne a surtout été marquée par l'impressionnante hausse de la productivité du secteur agricole, tandis que le riz et le sucre ont joué un rôle crucial au Viet Nam et à Maurice, respectivement. La Chine témoigne également de ce lien chronologique entre développement rural et développement industriel, le succès du système de responsabilisation des ménages appliqué dans le secteur agricole ouvrant la voie à la mise en œuvre de politiques similaires dans d'autres secteurs, principalement le secteur manufacturier.

Enfin, dans les quatre cas, la diversification et la modernisation de la production n'ont pas été tributaires d'une source de financement unique, mais ont plutôt été réalisées grâce aux effets conjugués de l'investissement public et privé, ainsi que des ressources intérieures et extérieures. Les secteurs bancaires et financiers des quatre pays ont fait l'objet de réformes majeures, mais le rôle des banques nationales de développement dans la promotion de l'accès au crédit (à Maurice et au Viet Nam), les investissements stratégiques dans l'innovation (au Chili) et la répartition de l'investissement privé (en Chine) ont été des facteurs tout aussi importants pour le processus de transformation. De même, les flux d'IED ont dans les quatre cas constitué une source, voire un moteur, de croissance, en particulier dans les secteurs d'exportation, reflétant l'approche stratégique adoptée par les quatre pays à l'égard de l'IED, suivant leurs priorités de développement respectives.

Quatrièmement, le développement rural a donné une importante impulsion à la réforme du secteur industriel.

Enfin, la diversification et la modernisation de la production ont été réalisées grâce aux effets conjugués de l'investissement public et privé, ainsi que des ressources intérieures et extérieures.

Notes

- 1 C'est ce que l'on appelle «erreur de généralisation», dont l'effet pervers est cependant limité par la petite taille de l'économie de la plupart des PMA (Cline, 2010).
- 2 À savoir notamment fonds de pension, compagnies d'assurances, fonds mutuels et fonds d'investissement étrangers.
- 3 En effet, d'après COCHILCO (2012: 72-73), le montant total des impôts versés par les grandes sociétés minières privées et des contributions des sociétés minières publiques représentait 34,1 % des recettes fiscales totales en 2006 (12,9 milliards de dollars), et 32 % en 2007 (14,2 milliards de dollars).
- 4 Il s'agissait de la Agricultural Bank of China (financement des secteurs ruraux et agricoles), de la Bank of China (financement du commerce extérieur et de l'investissement), de la People's Construction Bank of China (financement des projets de construction et des investissements fixes) et de la Industrial and Commercial Bank of China (financement des activités commerciales des entreprises publiques).
- 5 Il s'agissait de la CDB (China Development Bank), de l'Exim (Export and Import Bank of China) et de l'ADBC (Agricultural Development Bank of China).
- 6 Au début des années 1990, les ressources financières chinoises ne passaient toujours pas par les marchés de capitaux, mais étaient essentiellement gérées au moyen de mesures administratives comme le plan de crédit annuel imposé aux institutions financières. La Commission d'État du plan, en collaboration avec la PBC, déterminait le montant maximal des prêts qui pouvaient être octroyés pour l'ensemble du pays, pour chaque province et pour les municipalités disposant du statut administratif de province (Beijing, Shanghai, Tianjin). En application du plan de crédit, les banques étaient souvent obligées d'accorder des prêts pour soutenir la croissance économique régionale sans égard aux risques de crédit, raison pour laquelle beaucoup de ces prêts sont ultérieurement devenus improductifs, et ne parvenaient pas à contrôler efficacement la masse monétaire totale (Okazaki, 2007).
- 7 Par exemple, les entreprises étrangères étaient autorisées à utiliser leurs revenus en renminbi pour investir dans la production locale de biens exportables, ou pour convertir leurs revenus en devises par le biais des marchés d'échanges établis vers la fin des années 1980 afin d'aider les entreprises étrangères à équilibrer leurs comptes en devises (Yu, 2008; Epstein et al., 2004; Perkins, 2013).
- 8 Avant son transfert de souveraineté du Royaume-Uni à la Chine en 1997, Hong Kong était considérée comme un territoire dépendant britannique.
- 9 Bien que le système de responsabilisation des ménages ait suscité des réticences parmi les autorités publiques, il était largement accepté fin 1981, et près de la moitié des équipes de production furent démantelées.
- 10 En 1986, le Gouvernement central a annoncé qu'il allait dorénavant se contenter d'établir les prix d'achat de seulement 17 produits agricoles et de recommander les prix d'achat de 11 autres produits. Les réformes ont parfois été chaotiques ou contre-productives parce que les pouvoirs publics craignaient de perdre le contrôle et de ne pas obtenir les résultats escomptés, mais ces hésitations ont été opportunes et n'ont jamais marqué un retour aux pratiques antérieures (Sicular, 1988). La fourniture d'autres intrants agricoles, tels que le crédit, et les engrais chimiques en particulier, a également augmenté sensiblement au cours de la période de réforme (Lin, 1992; Stone, 1988). Le contrôle que l'État exerçait sur l'achat et les prix des intrants agricoles n'a été assoupli que progressivement au cours de la période de réforme, soit à partir du milieu des années 1980 pour les machines, les pesticides et le film plastique, et au début des années 1990, pour les principaux intrants tels que les engrais chimiques (Huang et al., 2008). Vers le milieu des années 1990, environ 50 % des engrais étaient vendus par des commerçants privés (Rozelle and Swinnen, 2004).
- 11 Le taux de change de la Chine a officiellement été soumis à un régime de flottement administré en 1994, mais la monnaie chinoise a en réalité été rattachée au dollar des États-Unis de 1995 à 2005, alors que la valeur du renminbi a été fixée en référence à un panier de monnaies (Wang, 2004; PBoC, 2008).
- 12 En 2006, par exemple, l'excédent commercial représentait 87,1 % de l'excédent courant. Cette même année, les réserves de change de la Chine ont dépassé 1 000 milliards de dollars pour la première fois.
- 13 En 2007, toutes les prescriptions relatives à la cession des recettes d'exportation avaient été supprimées.
- 14 La Banque centrale de Chine a modifié ce coefficient à 42 reprises depuis 1998; il a été fixé à 20 % il y a quelques années, ce qui est deux fois plus élevé que le coefficient des grandes banques opérant aux États-Unis (Yu, 2014; Martin, 2012; Ma et al., 2011).

- 15 Trois banques spécialisées ont aussi été créées: La Vietnam Bank for the Poor, en 1995 (renommée Vietnam Bank for Social Policy, en 2002); le Development Assistance Fund, en 1999 (renommé Vietnam Development Bank, en 2006); et la Vietnam Postal Savings Service Company, filiale de la Vietnam Post and Telecommunications Corporation, en 1999. Une banque commerciale d'État plus petite, la Mekong Housing Bank, a été constituée en 1997, avant d'être transformée en banque purement commerciale (Rosengard and Du, 2009; Camen, 2006).
- 16 Les autres grandes entreprises publiques ont été restructurées et regroupées sous le nom de State Corporation 90 (créée en 1990) ou de State Corporation 91 (créée en 1991) ou encore constituées en sociétés nationales de portefeuille.
- 17 En 2003, cette obligation, qui était alors de 30 %, a été supprimée.

Bibliographie

- Agosin MR (1999). Trade and growth in Chile. *CEPAL Review*, 68.
- Agosin MR, Grau N and Larrain C (2010). Industrial policy in Chile. IDB Working Paper Series No. IDB-WP-170, Inter-American Development Bank, Washington, DC.
- Altenburg T (2011). Industrial policy in developing countries: Overview and lessons from seven country cases. Discussion Paper No. 4, German Development Institute, Bonn.
- Bank of Mauritius (2014). Unlocking our potential in these uncertain times... Letter to Stakeholders 2013. Bank of Mauritius, Port Louis.
- Bundoo SK and Dabee B (1999). Gradual liberalization of key markets: The road to sustainable growth in Mauritius. *Journal of International Development*, 11: 437–464.
- Camen U (2006). Monetary policy in Vietnam: The case of a transition country. BIS Papers No. 31, Bank for International Settlements, Basel.
- CDB (1999). *Annual Report*. Beijing, China Development Bank.
- Chang H-J (2012). Industrial policy: Can Africa do it? Paper presented at the IEA/World Bank Roundtable on Industrial Policy in Africa, held in Pretoria, 3–4 July 2012.
- Cifuentes R, Desormeaux J and Gonzalez C (2002). Capital markets in Chile: From financial repression to financial deepening. BIS Papers No. 11, Bank for International Settlements, Basel.
- Cline WR (2010). Exports of manufactures and economic growth: The fallacy of composition revisited. In: Spence M and Leipziger D, eds. *Globalization and Growth: Implications for a Post-Crisis World*. Commission on Growth and Development: Thematic volumes. Washington, DC, World Bank: 195–234.
- COCHILCO (2012). *Copper and Other Mineral Statistics Yearbook 1993-2012*. Santiago, Chile.
- Collier P and Venables AJ (2007). Rethinking trade preferences: How Africa can diversify its exports. CEPR Discussion Paper No. 6262, Centre for Economic and Policy Research, London.
- Commission on Growth and Development (2008). *The Growth Report*. Washington, DC, World Bank.
- Dollar D and Litvack J (1998). Macroeconomic reform and poverty reduction in Vietnam. In: Dollar D, Glewwe P, and Litvack J, eds. *Household Welfare and Vietnam's Transition*, vol. 1. Washington, DC, World Bank: 1-28.
- DRC (Development Research Center of the State Council of the People's Republic of China) and World Bank (2013). *China 2030: Building a Modern, Harmonious, and Creative Society*. Washington, DC, World Bank Publications.
- EI-Erian M and Spence M (2008). Growth strategies and dynamics: Insights from country experiences. Working Paper No. 6, Commission on Growth and Development. Washington, DC, World Bank.
- Epstein G, Grabel IG and Jomo K (2004). Capital management techniques in developing countries: An assessment of experiences from the 1990s and lessons for the future. G-24 Discussion Paper Series No. No. 27, UNCTAD, Geneva.
- Evans P (1998). Transferable lessons? Re-examining the institutional prerequisites of East Asian economic policies. *Journal of Development Studies*, 34(6): 66–86.

- Fernandez-Stark K, Bamber P and Gereffi G (2010). Engineering services in the Americas. Durham, NC, Center on Globalization, Governance & Competitiveness, Duke University.
- Ffrench-Davis R (2010). *Economic Reforms in Chile: From Dictatorship to Democracy*. Basingstoke and New York, Palgrave Macmillan.
- Frankel JA (2010). Mauritius: African success story. NBER Working Paper No. 16569, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Gallagher KP (2010). Policy space to prevent and mitigate financial crisis in trade and investment agreements. G-24 Discussion Paper Series No. 58, UNCTAD, Geneva.
- Gallego F and Loayza N (2000). Financial structure in Chile: Macroeconomic developments and microeconomic effects. Washington, DC, World Bank.
- Gilson R and Milhaupt C (2011). Economically benevolent dictators: Lessons for developing democracies. *American Journal of Comparative Law*, 59(1): 227–288.
- Glewwe P (2004). An overview of economic growth and household welfare in Vietnam in the 1990s. In: Glewwe P, Agrawal N, and Dollar D, eds. *Economic Growth, Poverty, and Household Welfare in Vietnam*. Washington, DC, World Bank: 1-26.
- Hauskrecht A and Le N (2005). Capital account liberalization for a small, open economy - The case of Vietnam. Paper Prepared for the VERCON Conference in Hanoi, 24 May 2005. Bloomington, IN, Kelley School of Business, Indiana University.
- Ho A and R. Ashle B (2011). Banking reform in Vietnam. *Asia Focus*. San Francisco, Federal Reserve Bank of San Francisco.
- Hobday M (2011). Learning from Asia's success beyond simplistic "lesson-making." Working Paper No. 42, UNU-WIDER, Helsinki.
- Hofman B and Wu J (2009). Explaining China's development and reforms. Working Paper 50, World Bank, on behalf of the Commission on Growth and Development, Washington, DC.
- Huang J, Otsuka K and Rozelle S (2008). Agriculture in China's development: Past disappointments, recent successes, and future challenges. In: Brandt L and Rawski TG, eds. *China's Great Economic Transformation*. Cambridge, Cambridge University Press: 467-505.
- IMF (various years). *Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions*. Washington, DC.
- Jin H and Qian Y (1998). Public versus private ownership of firms: Evidence from rural China. *The Quarterly Journal of Economics*, 113(3): 773–808.
- Koopman R, Powers W, Wang Z and Wei S-J (2010). Give credit where credit is due: Tracing value added in global production chains. Working Paper No. 16426, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Kuijs L (2005). Investment and savings in China. Policy Research Working Paper, World Bank, Washington, DC.
- Lall S and Wignaraja G (1998). *Mauritius: Dynamising Export Competitiveness*. London, Commonwealth Secretariat.
- Lardy NR (2006). China: Toward a consumption-driven growth path. Policy Brief No. 06-6, Peterson Institute for International Economics, Washington, DC.
- Leung S (2009). Banking and financial sector reforms in Vietnam. *ASEAN Economic Bulletin*, 26(1): 44–57.
- Lin JY (1992). Rural reforms and agricultural growth in China. *The American Economic Review*, 82(1): 34–51.
- Lin JY, Fang C and Zhou L (1996). The lessons of China's transition to a market economy. *Cato Journal*, 16(12): 201–231.
- Lin JY and Wang Y (2008). China's integration with the world: Development as a process of learning and industrial upgrading. Policy Research Working Papers, No. 4799, World Bank, Washington, DC.
- Lin LW and Milhaupt C (2013). We are the (national) champions: Understanding the mechanisms of state capitalism in China. *Stanford Law Review*. 65(4): 697–759.
- Ma G and Fung BS (2002). China's asset management corporations. BIS Working Paper No. 115, Bank for International Settlements, Basel.
- Ma G and McCauley RN (2007). Do China's capital controls still bind? Implications for monetary autonomy and capital liberalisation. BIS Working Paper No. 233, Bank for International Settlements, Basel.
- Ma G, Yan X and Xi L (2011). China's evolving reserve requirements. BIS Working Paper No. 360, Bank for International Settlements, Basel.
- Ma G and Yi W (2010). China's high saving rate: Myth and reality. BIS Working Paper No. 312, Bank for International Settlements, Basel.
- Mahbubani K (2009). *The New Asian Hemisphere: The Irresistible Shift of Global Power to the East*. New York, NY, Public Affairs, Perseus Books Group.

- Martin MF (2012). China's banking system: Issues for Congress. Washington, DC, Congressional Research Service.
- McCaig B and Pavcnik N (2013). Moving out of agriculture: Structural change in Vietnam. Working Paper No. 19616, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- McMillan M and Rodrik D (2011). Globalization, structural change and productivity growth. SSRN Scholarly Paper No. ID 1866102, Social Science Research Network, Rochester, NY.
- Milberg W, Jiang X and Gereffi G (2014). Industrial policy in the era of vertically specialized industrialization. In: Salazar-Xirinachs J M, Nübler I, and Kozul-Wright R, eds. *Transforming Economies: Making Industrial Policy Work for Growth, Jobs and Development*. Geneva, International Labour Organization and UNCTAD: 151–178.
- Minot N and Goletti F (2000). Rice market liberalization and poverty in Viet Nam. Research Report No. 14, International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- National Assembly (2005). Law on investment. No. 59-2005-QH11, Viet Nam.
- Naudé W (2010a). Industrial policy: Old and new issues. Working Paper No. 106, UNU-WIDER, Helsinki.
- Naudé W (2010b). New challenges for industrial policy. Working Paper No. 107, UNU-WIDER, Helsinki.
- Naughton B (2010). China's distinctive system: Can it be a model for others? *Journal of Contemporary China*, 19(65): 437–460.
- Ni YN (2009). China's capital flow regulations: The Qualified Foreign Institutional Investor and the Qualified Domestic Institutional Investor Programs. *Annual Review of Banking and Financial Law*, 28(1): 299–337.
- Nolan P and Wang X (1999). Beyond privatization: Institutional innovation and growth in China's large State-owned enterprises. *World Development*, 27(1): 169–200.
- Ocampo JA and Palma JG (2008). The role of preventative capital account regulations. In: Ocampo JA and Stiglitz JE, eds. *Capital Market Liberalization and Development*. Oxford and New York, Oxford University Press: 170–204.
- O'Connor D (1998). Rural industrial development in Viet Nam and China: A study in contrasts. Working Paper No. 140, OECD, Paris.
- OECD (2003). Chile. *OECD Economic Surveys*, vol. 2003/17. Paris.
- OECD (2007). Chile. *OECD Reviews of Innovation Policy*. Paris.
- OECD (2013). Structural policy country notes: Vietnam. *Southeast Asian Economic Outlook 2013: With Perspectives on China and India*. Paris.
- OECD (2014). *Mauritius 2014. OECD Investment Policy Reviews*. Paris.
- Okazaki K (2007). Banking system reform in China. Occasional Paper, RAND Corporation, Santa Monica, CA.
- Page J (1994). The East Asian miracle: Four lessons for development policy. *NBER Macroeconomics Annual 1994*. Cambridge, MA, MIT Press: 334.
- Page J (2011). Should Africa industrialize? Working Paper No. 47, UNU-WIDER, Helsinki.
- Page J (2014). Three myths about African industry. *Foresight Africa: Top Priorities for the Continent in 2014*. Washington, DC, Brookings Institution: 36–38 .
- PBoC (2008). China: The evolution of foreign exchange controls and the consequences of capital flows. BIS Papers No. 44, Bank for International Settlements, Basel.
- Perkins DH (1988). Reforming China's economic system. *Journal of Economic Literature*, 26(2): 601–645.
- Perkins DH (2013). *East Asian Development: Foundations and Strategies*. Cambridge, MA, Harvard University Press.
- Ravallion M (2008). Are there lessons for Africa from China's success against poverty? Policy Research Working Paper No. 4463, World Bank, Washington, DC.
- Ravallion M (2009). Evaluation in the practice of development. SSRN Scholarly Paper No. ID 1397937, Social Science Research Network, Rochester, NY.
- Rodrik D (1998). Trade policy and economic performance in sub-Saharan Africa. Working Paper No. 6562, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Rodrik D (2009). The new development economics: We shall experiment, but how shall we learn? In: Cohen J and Easterly W, eds. *What Works in Development? Thinking Big and Thinking Small*. Washington, DC, Brookings Institution Press: 24-47.
- Rodrik D (2013). The tyranny of political economy. Project Syndicate.
- Rosengard JK and Du H the (2009). Funding economic development: A comparative study of financial sector reform in Vietnam and China. Policy Dialogue Paper No. 2. Ash Center for Democratic Governance and Innovation, Harvard University, Cambridge, MA.
- Rozelle S and Swinnen JFM (2004). Success and failure of reform: Insights from the transition of agriculture. *Journal of Economic Literature*, 42(2): 404–456.

- Sachs JD and Warner A (1995). Economic Reform and the process of global integration. Brookings Papers on Economic Activity, Harvard Institute of Economic Research, Cambridge, MA.
- Sachs JD and Warner AM (1997). Sources of slow growth in African economies. *Journal of African Economies*, 6(3): 335–376.
- Sicular T (1988). Agricultural planning and pricing in the post-Mao period. *The China Quarterly*, 116: 671–705.
- Stone B (1988). Developments in agricultural technology. *The China Quarterly*, 116: 767–822.
- Subramanian A (2013). The Mauritius success story and its lessons. In: Fosu AK, ed. *Achieving Development Success: Strategies and Lessons from the Developing World*. Oxford and New York, Oxford University Press: 204–231.
- Subramanian A and Roy D (2001). Who can explain the Mauritian miracle: Meade, Romer, Sachs, or Rodrik? Working Paper No. WP/01/116, IMF, Washington, DC.
- Szamosszegi A and Kyle C (2011). An analysis of State-owned enterprises and State capitalism in China. Prepared by Capital Trade Inc. for the United States-China Economic and Security Review Commission (USCC).
- UNCTAD (2006). A case study of the salmon industry in Chile. New York and Geneva, United Nations.
- UNECA (2014). Country case study: Mauritius. In: *Economic Report on Africa 2014: Dynamic Industrial Policy in Africa: Innovative Institutions, Effective Processes and Flexible Mechanisms*. Addis Ababa, UNECA.
- United States State Department (2013). Mauritius. Investment climate statement. Washington, DC.
- USTR (2012). Vietnam. National trade estimate report on foreign trade barriers. Washington, DC, United States Trade Representative.
- Varas ME (2012). Economic diversification: The case of Chile. New York, NY, Revenue Watch Institute.
- Virmani A (2006). China's socialist market economy: Lessons for democratic developing countries! Working Paper No. 5/2006-PC, Planning Commission, New Delhi.
- Wade R (2010). After the crisis: Industrial policy and the developmental state in low-income countries. *Global Policy*, 1(2): 150–161.
- Wang T (2004). Exchange rate dynamics. In: Prasad E, ed. *China's Growth and Integration into the World Economy: Prospects and Challenges*. Occasional Paper 232, IMF, Washington, DC.
- Weiss J (2005). Export growth and industrial policy: Lessons from the East Asian miracle experience. ADB Institute Discussion Paper No. 26, ADBI, Tokyo.
- Weiss J (2011). Industrial policy in the twenty-first century. Working Paper No. 55, UNU-WIDER, Helsinki.
- World Bank (1982). Report and recommendation of the President of the International Bank for Reconstruction and Development to the Executive Directors on a proposed loan (sixth line of credit) to the Development Bank of Mauritius with the guarantee of Mauritius. No. P-3312-MAS, World Bank, Washington, DC.
- World Bank (2008). Vietnam development report 2009: Capital matters. Washington, DC.
- Yusuf S (2012). Mauritius: Growing a small island economy. Country Brief No. 2, The Growth Dialogue, George Washington University School of Business, Washington, DC.
- Yu Y (2008). Managing capital flows: The case of the People's Republic of China. Discussion Paper No. 96, Asian Development Bank Institute, Tokyo.
- Yu Y (2010). Asia: China's policy response to the global financial crisis. *Journal of Globalization and Development*. 1(1), Article 12.
- Yu Y (2014). China's trilemma. Project Syndicate.
- Zafar A (2011). Mauritius: An economic success story. In: Chuhan-Pole P and Angwafo M, eds. *Yes Africa Can: Success Stories from a Dynamic Continent*. Washington, DC, World Bank: 91–106.
- World Bank (2010). Foreign direct investment – The China story. Available at: <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2010/07/16/foreign-direct-investment-china-story>.

CHAPITRE 6

DES POLITIQUES DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE AU PROGRAMME DES PMA POUR L'APRÈS-2015



A. Introduction

On retiendra le pragmatisme des quatre pays précédemment présentés en exemple dans leur recherche de solutions efficaces à certains problèmes inhérents à leur situation.

Le programme de développement pour l'après-2015 suppose non seulement une réorientation des objectifs mondiaux, mais aussi des changements profonds de l'environnement économique en faveur du développement.

Bien qu'on ne puisse pas tenir pour acquis que les ODD amèneront tous les changements prévus, un certain degré d'anticipation s'impose.

Malgré une croissance économique relativement rapide depuis environ 2000, portée par les fortes hausses des prix des produits de base et de l'aide publique au développement (APD), la majorité des PMA sont loin d'atteindre la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Leur retard tient en partie à leur difficulté de mener à bien cette transformation structurelle grâce à laquelle d'autres pays en développement ont procédé à des ajustements fructueux, tels ceux évoqués au chapitre 5 du présent Rapport. Avec les objectifs de développement durable (ODD) qui seront associés au programme de développement pour l'après-2015, les PMA devront relever un défi beaucoup plus ambitieux, dans un contexte économique bien moins favorable. Leur transformation structurelle est donc d'autant plus urgente.

Dans le présent chapitre, il ne s'agit pas de proposer à tous les pays les mêmes lignes directrices pour concevoir une panoplie complète de mesures de transformation structurelle qui leur permettra de réaliser les objectifs de développement durable de manière pérenne. Les PMA étant très différents les uns des autres, il appartiendra à chacun d'eux d'organiser son propre parcours de développement, en fonction de ses particularités et de sa situation. L'idée est plutôt de trouver des moyens de s'attaquer aux problèmes rencontrés par l'ensemble des PMA et de déterminer quels instruments pourraient être utiles à cette fin. À cet égard, on retiendra le pragmatisme des quatre pays présentés en exemple au chapitre 5 dans leur recherche de solutions efficaces à certains problèmes inhérents à leur situation.

Le présent chapitre commence par une analyse des répercussions que les ODD prévus pourraient avoir sur le développement des PMA et sur les stratégies de développement de ces pays pour la période 2015-2030 (sect. B). Les sections qui suivent (C à E) passent en revue les moyens d'agir au niveau interne selon trois grands axes qui sont déterminants pour la transformation structurelle, à savoir:

- La mobilisation de ressources pour l'investissement public et privé et les dépenses publiques récurrentes;
- Les politiques industrielles et sectorielles propres à orienter les ressources vers les secteurs et les activités qui aident à la transformation structurelle;
- Les politiques macroéconomiques qui favorisent la transformation économique, au lieu de l'entraver.

À l'analyse des politiques internes s'ajoute l'examen d'autres mesures qui visent à rendre le contexte extérieur plus propice au développement des PMA. Ces mesures apporteront aux PMA une aide essentielle pour transformer leur économie et réaliser les ODD prévus dans le «monde de l'après-2015» (voir la dernière section).

B. Quel monde après 2015?

Le programme de développement pour l'après-2015 suppose non seulement une réorientation des objectifs mondiaux, mais aussi des changements profonds dans l'environnement économique en faveur du développement. Si les ODD été atteints, le monde de 2030 serait bien différent, tout comme les conditions

du développement. Il sera crucial d'anticiper ce «monde de l'après-2015» et d'adapter les stratégies de développement en conséquence pour réaliser les ODD. Bien qu'on ne puisse pas tenir pour acquis que tous les changements prévus se produiront, un certain degré d'anticipation s'impose: chercher à atteindre un objectif sans tenir compte des conséquences qui sont susceptibles d'en découler finit par être contre-productif. Certaines des répercussions sur les PMA qui pourraient être anticipées dans le programme de développement pour l'après-2015 sont exposées ci-après.

Pour accélérer l'élimination de la pauvreté, les revenus des plus pauvres devront augmenter plus rapidement dans la plupart des PMA (voir la section C du chapitre 3 du présent Rapport). Si l'on ajoute à cela que le niveau initial de pauvreté est très élevé, on va assister à une envolée de la demande de produits appelés à être consommés en plus grandes quantités par les ménages pauvres à mesure que leurs revenus augmenteront – en particulier, les produits alimentaires de base (céréales) et de gamme supérieure (viande, poisson, fruits et légumes) ainsi que les appareils ménagers.

L'accès universel à l'éducation primaire et secondaire et l'amélioration des conditions sanitaires renforceront progressivement à la fois le potentiel productif de la main-d'œuvre et la quantité d'actifs faiblement ou moyennement qualifiés. À plus brève échéance, la hausse des inscriptions dans le secondaire entraînerait une diminution sensible de la main-d'œuvre dans la plupart des PMA, en particulier dans le secteur de l'agriculture familiale.

Construire le monde de l'après-2015 aurait aussi de sérieuses répercussions sur les finances publiques. Des dépenses considérables devraient être engagées pour assurer à tous des services de santé, l'éducation primaire et secondaire gratuite, ainsi que l'accès à l'eau, aux services d'assainissement et aux énergies modernes; développer les infrastructures de transport et de communication; s'adapter aux changements climatiques; garantir des logements et des services de base à un prix abordable; et éliminer les taudis. L'amélioration des infrastructures matérielles, en piètre état dans la plupart des PMA, mobiliserait aussi beaucoup de capital.

Les PMA étant généralement confrontés à des difficultés financières, exception faite de quelques pays exportateurs de combustibles, il faudrait que ces dépenses soient en grande partie couvertes par les apports d'APD, qui devraient donc être nettement revus à la hausse pendant toute la période 2015-2030 et qui pourraient contribuer à stimuler la demande intérieure d'une manière appréciable. Mais le secteur public verrait aussi ses dépenses récurrentes considérablement augmenter (par exemple, pour rémunérer les enseignants et les personnels de santé), ce qui nécessiterait une augmentation proportionnelle des recettes publiques.

Comme il ressort de l'encadré 3 du chapitre 3, les efforts déployés au niveau mondial pour atténuer les changements climatiques pourraient avoir des effets sensibles sur des marchés d'exportation de premier plan, tels le tourisme vers des destinations lointaines et le commerce des produits horticoles, et dissuader d'emprunter des voies de développement qui reposent sur l'exploitation des combustibles fossiles. Ces effets demeurent une grande inconnue puisque leur nature et leur ampleur dépendront des solutions adoptées par la communauté internationale pour réduire les émissions de carbone. Conjugée à l'accroissement de la demande intérieure, résultant de la hausse de l'APD et de la réduction rapide de la pauvreté, cette incertitude à l'égard des principaux marchés d'exportation donne à penser que les stratégies de développement pourraient être moins axées sur les exportations au profit d'un meilleur équilibre entre demande intérieure et demande extérieure.

L'accélération de l'élimination de la pauvreté va s'accompagner d'une envolée de la demande de produits appelés à être consommés en plus grandes quantités par les ménages pauvres à mesure que leurs revenus augmenteront.

Construire le monde de l'après-2015 aurait aussi de sérieuses répercussions sur les finances publiques.

L'amélioration des infrastructures matérielles, en piètre état dans la plupart des PMA, nécessiterait une sérieuse révision à la hausse des apports d'APD pendant toute la période 2015-2030.

Les efforts déployés au niveau mondial pour atténuer les changements climatiques pourraient avoir des effets sensibles sur des marchés d'exportation de premier plan, tels le tourisme vers des destinations lointaines et le commerce de produits horticoles.

C. Mobilisation de ressources

Il est crucial de mobiliser les ressources publiques et privées, intérieures et extérieures, qui permettront d'investir.

Outre les investissements nécessaires à la réalisation des ODD proprement dits, d'autres investissements, à la fois privés et publics, devront être faits pour mener à bien la transformation structurelle sans laquelle les résultats obtenus ne pourront perdurer. Il faudra relever les revenus, en particulier des plus pauvres, et accroître la productivité. Ce dernier point nécessitera un transfert de la main-d'œuvre vers des activités plus productives et plus dynamiques et une modernisation des technologies sectorielles, lesquels exigent tous deux des investissements productifs. Sans investissements, les structures de la production et de l'emploi resteront inchangées, la productivité n'augmentera pas et la transformation économique n'aura pas lieu. Il est donc crucial de mobiliser les ressources publiques et privées, intérieures et extérieures, qui rendront ces investissements possibles.

Il est essentiel de développer un secteur financier qui aura vocation à financer les investissements productifs.

1. MOBILISER LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS INTÉRIEURS, UNE TÂCHE DIFFICILE

Dans la plupart des pays en développement autres que les PMA, de même que dans les pays développés, les bénéfices non distribués sont la principale source de financement des investissements productifs, le reste étant pour l'essentiel fourni par les banques (UNCTAD, 2008, chap. 4). Or, dans les PMA, du fait de la petite taille du secteur privé, les bénéfices disponibles pour réinvestissement sont modestes, si bien que le crédit bancaire joue un rôle beaucoup plus important.

Le manque de crédit et/ou de possibilités d'investissements rentables est un frein au développement.

En outre, le secteur financier étant généralement peu développé, les banques ne prêtent que de faibles montants, qui sont souvent destinés à la consommation, au logement et aux dépenses publiques, plutôt qu'aux investissements productifs. Dans la plupart des PMA africains, entre 70 % et 90 % des petites et moyennes entreprises (PME) n'ont pas accès à des établissements financiers formels (Africa Progress Panel, 2014). Il est donc essentiel de développer un secteur financier qui aura vocation à financer les investissements productifs.

Les gouvernements des PMA devraient s'employer activement à créer des possibilités d'investissements par le biais de politiques industrielles, comme le prescrit la nature du lien entre épargne et investissement dans les PMA.

Certes, l'épargne intérieure est généralement faible, mais elle est bien moins un frein au développement que le sous-investissement, dû au manque de crédit et/ou de possibilités d'investissements rentables. De même, l'insuffisance des dépôts n'est généralement pas le principal obstacle au crédit bancaire; en fait, le crédit est maintenu à un niveau artificiellement bas par rapport à celui des dépôts sous les effets conjugués des taux élevés de réserves obligatoires, des régimes réglementaires lacunaires, d'une préférence pour le secteur public, des systèmes d'information peu performants et/ou des compétences limitées en matière d'évaluation et de gestion du risque (Freedman and Click, 2006). Par exemple, en Afrique subsaharienne (qui regroupe les deux tiers des PMA), la croissance a été suivie d'un développement du secteur financier, mais la capacité de prêt des banques ne s'est pas améliorée pour autant (Demetriades and James, 2011).

Le risque est un facteur clef. Des risques de crédit importants imposent d'élever le taux des réserves obligatoires et découragent les prêts destinés à des investissements privés intérieurs. En Afrique subsaharienne, les entreprises locales ne représentent que 30 % des actifs bancaires, contre 60 % à 70 % dans d'autres régions (Honohan and Beck, 2007). Sans possibilités d'investissements productifs assurant un rendement suffisant à un niveau de risque raisonnablement faible, il ne servira pas à grand-chose de chercher à stimuler la croissance en augmentant l'épargne, en particulier lorsque l'insuffisance des dépôts n'est pas le principal obstacle au crédit bancaire.

C'est pourquoi, plutôt que de s'en remettre au secteur financier, les gouvernements des PMA devraient s'employer activement à créer des possibilités d'investissement par le biais de politiques industrielles, comme le prescrit la nature du lien entre épargne et investissement dans les PMA (Rodrik and Subramanian, 2009).

2. METTRE LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE

Dans le cadre d'une stratégie de développement de large portée, l'investissement étranger direct (IED) peut compléter utilement l'investissement intérieur. Pour preuve, il a joué un rôle central dans le développement des activités manufacturières d'exportation dans certains PMA, notamment asiatiques, et dans celui des industries extractives dans les PMA exportateurs de minéraux et de combustibles. Néanmoins, la transformation structurelle ne peut pas reposer entièrement sur les investissements étrangers directs et les enclaves économiques sous contrôle étranger; elle a besoin qu'un secteur moderne voie le jour au niveau local.

Le juste équilibre entre investissements extérieurs et investissements intérieurs diffère sensiblement selon les secteurs et les activités et selon la situation économique du pays. Les IED peuvent rendre plus accessibles les technologies productives et les marchés d'exportation, mais créer des relations plus ténues en amont et en aval de l'économie et/ou être plus capitalistiques. Le réinvestissement des bénéficiaires dans le pays d'accueil risque d'être limité et leur rapatriement par les sociétés transnationales peut être une source importante de sortie de devises.

Les IED sont surtout bénéfiques lorsqu'ils ouvrent l'accès à des marchés étrangers ou à des technologies d'importance stratégique qui seraient autrement hors de portée. Or, les entreprises des PMA ne pourront bénéficier de retombées technologiques, dans le cadre d'un transfert de technologie, que si leur secteur industriel est dynamique et capable d'absorber et d'utiliser ces technologies. Si peu d'études ont été consacrées aux retombées intrasectorielles de l'IED sur la productivité dans les PMA, les faits montrent que, dans les autres pays en développement, ces retombées ont été «faibles, dans le meilleur des cas». Elles dépendent en effet du niveau d'instruction, des dépenses de recherche-développement (R-D) et de la qualité des infrastructures (Wooster and Diebel, 2010), qui sont généralement moindres dans les PMA.

Quand bien même ils ne donneraient pas lieu à un transfert de technologie vers les entreprises locales, les IED peuvent améliorer la disponibilité et/ou la qualité des biens de production et des biens intermédiaires, ou en réduire le coût. Ils peuvent aussi jouer un rôle important dans certaines stratégies de développement comme celles qui reposent sur des pôles de production organisés autour des ressources naturelles.

Les choix technologiques des investisseurs étrangers tendent à être fonction des facteurs de production à disposition (Acemoglu, 2001). En conséquence, les IED Sud-Sud seront peut-être plus avantageux que les IED Nord-Sud dans le cas du secteur manufacturier, qui utilise des technologies de production faisant davantage appel à la main-d'œuvre. En Chine, par exemple, les entreprises étrangères sont à la pointe de la technologie dans les secteurs à forte intensité technologique (et à intensité de capital relativement forte), mais ce sont les entreprises locales qui occupent cette position dans les secteurs à intensité technologique faible et moyenne (et à plus faible intensité de capital) (Fu and Gong, 2011). De plus, les IED seront peut-être plus propres à faciliter les transferts de technologie s'ils proviennent des pays du Sud, séparés des PMA par un fossé technologique moins important (Kokko, 1994; Chuang and Hsu, 2004).

La transformation structurelle ne peut pas reposer entièrement sur les investissements étrangers directs; elle a besoin qu'un secteur moderne voie le jour au niveau local.

Le juste équilibre entre investissements extérieurs et investissements intérieurs diffère sensiblement selon les secteurs et les activités et selon la situation économique du pays.

Les IED sont surtout bénéfiques lorsqu'ils ouvrent l'accès à des marchés étrangers ou à des technologies d'importance stratégique et qu'ils améliorent la disponibilité et/ou la qualité des biens de production et des biens intermédiaires.

Mettre les IED au service de la transformation économique nécessite une approche stratégique, des politiques volontaristes et des capacités de sélection.

Mettre les IED au service de la transformation économique nécessite une approche stratégique, des politiques volontaristes et des capacités de sélection, car la nature des investissements étrangers et leur interaction avec les investissements intérieurs sont tout aussi importantes que leurs montants. Avant de s'employer à attirer les IED, il serait bon de déterminer avec précision quelles activités offrent le plus de possibilités en matière de relations en amont et en aval et de transfert de technologie et/ou contribuent le plus à l'accroissement de la productivité des entreprises locales (par exemple, dans les services aux entreprises). Il conviendrait aussi de mettre soigneusement en balance les coûts des mesures incitatives destinées à attirer les investissements étrangers et les avantages de ces investissements sur le plan du développement, en tenant compte des chances de succès et des coûts d'opportunité.

3. METTRE LA DIASPORA À CONTRIBUTION

Il y aurait de nombreux domaines dans lesquels la diaspora pourrait investir – infrastructures, biens publics et secteurs productifs.

Les envois de fonds par les travailleurs migrants, qui font affluer les devises dans bon nombre de PMA, pourraient être encore plus importants si des mesures étaient prises pour réduire leurs coûts¹. Toutefois, comme il s'agit de transferts privés entre particuliers, destinés principalement aux dépenses de consommation, les chances que ces fonds puissent servir à financer directement les nouveaux investissements fixes indispensables à la transformation structurelle sont limitées.

Au-delà des envois de fonds, cependant, il y aurait de nombreux domaines dans lesquels la diaspora pourrait investir – infrastructures, biens publics et secteurs productifs, d'autant que l'«exode des compétences» a créé d'importantes communautés d'expatriés relativement fortunés (UNCTAD, 2012).

Renforcer et diversifier les recettes publiques aideraient les gouvernements à financer, au moins partiellement, les dépenses récurrentes occasionnées par la réalisation des ODD prévus.

Bien que de portée plus limitée que les IED traditionnels, les investissements directs réalisés par la diaspora peuvent présenter des avantages non négligeables en matière de développement. Les expatriés qui investissent dans leur pays sont capables de lui ouvrir un plus large accès aux technologies et aux marchés étrangers que les investisseurs locaux, et ils connaissent mieux la situation sur place, ont plus de liens avec l'économie locale et sont plus susceptibles de réinvestir leurs bénéfices dans le pays que les investisseurs étrangers. Les investisseurs issus de la diaspora seront sans doute aussi plus désireux que les sociétés transnationales d'encourager, et non de décourager, le transfert de technologie; ils seront plus enclins à adapter ces technologies au contexte local et mieux placés pour le faire (Wei and Balasubramanyam, 2006; Boly et al., 2014; Guha and Ray, 2002; USAID, 2009).

Il serait donc souhaitable que, dans le cadre du programme pour l'après-2015, une attention particulière soit portée à l'élaboration de mécanismes qui inciteraient les expatriés à investir dans les secteurs productifs, directement (à travers tel ou tel projet)² et/ou indirectement (par exemple, par la création de fonds communs ou l'achat d'obligations émises à leur intention par les banques de développement).

4. MOBILISER LES RECETTES PUBLIQUES

Dans la plupart des PMA, les recettes publiques représentent entre 10 % et 20 % du produit intérieur brut (PIB)³, soit environ moitié moins que dans la plupart des autres pays en développement, où elles se situent entre 20 % et 35 %. Il faut dire que les niveaux de revenu des PMA sont moins élevés, leurs assiettes fiscales moins larges et leurs capacités de recouvrement souvent limitées. Les PMA doivent donc impérativement renforcer et diversifier leurs recettes publiques, de manière à aider les gouvernements à financer, au moins partiellement, les dépenses récurrentes occasionnées par la réalisation des ODD

prévus et les investissements nécessaires à cet effet. Dès lors que leurs recettes publiques seraient relevées à un niveau suffisant pour contribuer au financement de leurs investissements publics, les PMA seraient moins tributaires de l'APD, deviendraient plus autonomes et plus libres dans leurs choix d'investissement, et seraient moins soumis à certaines restrictions découlant de l'aide liée.

Certaines mesures pourraient les aider à y parvenir, comme d'augmenter les impôts sur les plus hauts revenus et sur les propriétés urbaines de grande valeur; d'appliquer des taxes à la consommation aux produits de luxe et des droits d'accise aux alcools, aux produits du tabac et aux véhicules automobiles; de réduire les exonérations de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les produits non essentiels; de restreindre les trêves et les exonérations fiscales accordées aux entreprises et aux expatriés; et d'imposer les transactions financières, lorsque le secteur financier est relativement développé (UNCTAD, 2009; 2013). Au besoin, dans le cadre d'une stratégie de développement de plus large portée, l'augmentation des droits d'importation (dans les limites autorisées par les accords commerciaux existants) pourrait également assurer une source complémentaire de recettes, tandis que la formalisation des entreprises du secteur informel permettrait d'élargir l'assiette fiscale sur le long terme (voir les sections D3c et D3e du présent chapitre).

Dans la plupart des PMA, un meilleur recouvrement de l'impôt doit être une priorité, à la fois du point de vue de la politique nationale et du point de vue de l'APD et de l'appui technique. Si, dans les prochaines années, une partie de l'APD était utilisée à cette fin, l'APD pourrait contribuer à réduire la dépendance financière plutôt que de l'augmenter (UNCTAD, 2010; ECOSOC, 2014).

Dans les PMA exportateurs de combustibles et de minéraux, les rentes tirées des ressources naturelles pourraient contribuer d'une manière non négligeable au financement de l'investissement public comme privé. Lorsque les recettes publiques provenant des industries extractives sont limitées du fait des contrats en vigueur, il y a lieu de relever les taux d'imposition ou de renégocier les contrats en question. Le surcroît de ressources ainsi dégagées pourrait servir à financer non seulement des projets d'infrastructure du secteur public (African Union, 2009), mais aussi des investissements privés allant dans le sens de la transformation structurelle, par exemple, par l'intermédiaire des banques de développement.

5. MAXIMISER L'IMPACT DE L'APD SUR LE DÉVELOPPEMENT

Même s'ils disposaient de recettes publiques plus importantes, la plupart des PMA auraient encore besoin de recevoir des montants d'APD beaucoup plus élevés pour financer les investissements infrastructurels nécessaires à la réalisation des ODD prévus⁴. Les IED pourraient aider à financer le développement d'infrastructures à vocation commerciale telles que les installations portuaires (UNCTAD, 2014b). Dans d'autres cas, en revanche, les perspectives sont plus sombres, étant donné le très faible pouvoir d'achat et le niveau élevé des risques perçus. Cela vaut surtout pour les investissements plus directement liés aux ODD, qui offrent peu de perspectives de bénéfices commerciaux (fourniture de services de santé, accès à l'éducation), qui concernent surtout des projets de dimensions modestes réalisés dans des villages (électrification de zones rurales, approvisionnement en eau et services d'assainissement) ou qui ont une faible rentabilité financière (construction de logements abordables, assainissement des taudis et aménagement de routes de desserte des zones rurales).

Comme indiqué à la section B du présent chapitre, la hausse de l'APD aurait pour effet non négligeable de stimuler la demande. Cet effet pourrait être encore amplifié par le recours à des techniques à forte intensité de main-d'œuvre et la passation de marchés publics, portant notamment sur les infrastructures

Dans la plupart des PMA, un meilleur recouvrement de l'impôt doit être une priorité, à la fois du point de vue de la politique nationale et du point de vue de l'APD et de l'appui technique.

Dans les PMA exportateurs de combustibles et de minéraux, les rentes tirées des ressources naturelles pourraient contribuer d'une manière non négligeable au financement de l'investissement public comme privé.

Même s'ils disposaient de recettes publiques plus importantes, la plupart des PMA auraient encore besoin de recevoir des montants d'APD beaucoup plus élevés pour financer les investissements infrastructurels nécessaires à la réalisation des ODD prévus.

La hausse de l'APD aurait pour effet non négligeable de stimuler la demande.

de transport, la construction, l'eau et les services d'assainissement, la gestion des déchets, la protection contre les inondations, l'irrigation et le drainage, les travaux de réparation et d'entretien, la mise en valeur des terres et le reboisement (UNCTAD, 2013, chap. 5). Des techniques à forte intensité de main-d'œuvre permettraient de créer entre deux et cinq fois plus d'emplois et de réduire considérablement les coûts (Devereux and Solomon, 2006).

La section D5 ci-après montrera que la diversification des économies rurales peut être favorisée par l'APD et doit s'effectuer selon une certaine chronologie.

D. Politique industrielle et diversification économique

Des techniques à forte intensité de main-d'œuvre permettraient de créer entre deux et cinq fois plus d'emplois et de réduire considérablement les coûts.

Pour transformer l'économie, il ne suffit pas d'augmenter les ressources disponibles pour l'investissement, il faut aussi pourvoir à des investissements suffisants et judicieux en utilisant des technologies adaptées dans les secteurs appropriés, de manière à :

- Diversifier, par le développement de nouvelles activités et de nouveaux secteurs et la montée en gamme des activités et des secteurs existants;
- Renforcer, par la création de relations en amont et en aval avec les secteurs existants; et
- Moderniser les produits et les procédés.

Tels sont les objectifs des politiques industrielles (Lauridsen, 2010).

Si, par le passé, les politiques industrielles ont été critiquées pour des raisons d'ordre pratique (difficulté à «sélectionner les gagnants», manque de moyens et risques liés à la recherche de rente, par exemple), les attitudes à leur égard ont beaucoup changé, en particulier à la suite de la crise financière de 2007. Comme observé par Stiglitz *et al.* (2013:2), «l'importance et la pertinence des politiques industrielles sont aujourd'hui reconnues par les principaux économistes et responsables politiques, toutes idéologies confondues».

Les objectifs des politiques industrielles sont de diversifier, de renforcer et de moderniser.

1. POURQUOI ET COMMENT METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE?

a. La transformation structurelle et la nécessité d'une politique industrielle

Pour se développer, ce sont plusieurs cercles vicieux, imbriqués les uns dans les autres, que les PMA devront briser en même temps.

Pour se développer, ce n'est pas un, mais plusieurs cercles vicieux, imbriqués les uns dans les autres, que les PMA devront briser en même temps. Les lourdes imperfections des marchés du crédit, du travail et des produits sont aggravées par le cercle vicieux du sous-développement humain et économique mis en évidence au chapitre 3 du présent Rapport. La petite taille et l'instabilité des marchés découragent les investisseurs et, faute d'investissements, les marchés restent petits et instables. La pauvreté attise les tensions sociales, les conflits et l'insécurité qui, à leur tour, accentuent la pauvreté. Les infrastructures déficientes entravent le développement, limitant les ressources disponibles pour des investissements infrastructurels. Quant à la faiblesse de l'appareil administratif, elle est à la fois une cause et une conséquence des maigres recettes publiques.

Dans une optique de développement, diverses améliorations devront être apportées simultanément, notamment dans l'éducation, les institutions

financières et réglementaires, les infrastructures, les services aux entreprises et les secteurs productifs. Or, chacune de ces améliorations dépend de celles qui auront été préalablement apportées dans tous les autres domaines considérés, ce qui pose un sérieux problème de coordination (Lin and Chang, 2009). Aucun acteur du secteur privé n'ayant la volonté ni la capacité de résoudre ce problème, il appartient à un État développementiste de prendre les mesures qui s'imposent. Et, contrairement aux idées reçues, les PMA sont parfaitement à même d'instaurer une telle forme d'État (UNCTAD, 2009: chap. 1).

La diversification de l'économie nécessite que les chefs d'entreprise fassent preuve d'audace dans leurs investissements, afin de découvrir les nouveaux produits et procédés de production qui sont commercialement viables dans un cadre donné. Cette démarche expérimentale est extrêmement profitable à l'ensemble de l'économie: en cas de succès, elle donne naissance à de nouvelles activités économiques; en cas d'échec, elle fournit des informations inestimables aux autres investisseurs. Pourtant, les mesures d'incitation destinées aux investisseurs individuels ne favorisent pas ces retombées positives. Si un investissement ne porte pas ses fruits, l'investisseur perd tout; si, au contraire, il est fructueux, il ne sera peut-être rentable qu'une fois l'innovation copiée par d'autres. En conséquence, «les dés sont pipés pour les entreprises qui envisagent de se diversifier dans des activités non traditionnelles» (Rodrik, 2008: 4-5). Cela ajoute à l'incertitude inhérente à l'innovation et décourage un peu plus entrepreneurs et bailleurs de fonds (Hausmann and Rodrik, 2003).

Il est donc nécessaire de mettre en place à la fois des interventions «verticales» et des politiques industrielles «horizontales». Autrement dit, il faudrait allier des interventions en faveur d'activités économiques nouvelles et très prometteuses, qui sont particulièrement importantes pour le développement, mais freinées par des mesures d'incitation biaisées, et des politiques qui visent à corriger les imperfections du marché (par exemple, aide à la création d'entreprise, en général), comme cela a été fait dans les pays mentionnés au chapitre 5 du présent Rapport.

b. Principes de politique industrielle

Pour être efficaces, les politiques industrielles ont besoin d'un cadre de gouvernance approprié, notamment pour empêcher la recherche de rente. Trois grands principes, proposés par Rodrik (2008a), pourront guider leur élaboration dans les PMA:

- L'«intégration», ou l'«autonomie intégrée» (Evans, 1995), qui permet une coopération stratégique entre les secteurs public et privé, sans permettre la domination d'intérêts particuliers;
- L'association d'incitations et de sanctions («méthode de la carotte ou du bâton»), qui vise à se débarrasser des perdants et à désigner les gagnants; et
- L'obligation de rendre compte à la population, de manière à garantir que les mesures appliquées répondent à l'intérêt général.

La portée de la politique industrielle a aussi son importance. Après 2015, en particulier, les politiques industrielles des PMA ne devraient pas se limiter à orienter les ressources vers les secteurs modernes. Étant donné qu'une large part de la main-d'œuvre restera inévitablement employée dans des secteurs traditionnels tels que l'agriculture, il conviendra aussi d'augmenter la productivité dans ces secteurs pour réduire la pauvreté.

De même, comme il ressort du *Rapport 2013 sur les pays les moins avancés*, ce n'est pas seulement par le biais de la croissance, mais aussi par la création de postes de travail, que l'on pourra améliorer comme il le faut la situation de

Les PMA sont parfaitement à même d'instaurer des États développementistes.

Il est donc nécessaire de mettre en place des interventions «verticales» en faveur d'activités économiques nouvelles et très prometteuses et des politiques industrielles «horizontales».

Les politiques industrielles des PMA devraient orienter les ressources aussi bien vers les secteurs traditionnels que vers les secteurs modernes.

Ce n'est pas seulement par le biais de la croissance, mais aussi par la création de postes de travail, que l'on pourra améliorer comme il le faut la situation de l'emploi.

Les politiques industrielles devraient exploiter plus efficacement les secteurs qui sont alignés sur l'avantage comparatif existant...

l'emploi. Les investissements qui ne créent que peu ou pas d'emplois (par exemple, dans les technologies économisant la main-d'œuvre ou dans les industries extractives) ne contribueront guère à la transformation structurelle, à moins que les revenus qu'ils génèrent ne servent à accroître la demande de produits à forte intensité de main-d'œuvre par la voie d'avantages fiscaux et d'autres incitations (UNCTAD, 2013, chap. 5).

Les politiques industrielles ne devraient pas non plus se reposer exclusivement sur les avantages comparatifs des pays. La transformation structurelle entraînant une accumulation de compétences dans de nouvelles branches d'activité, il faut aussi *anticiper et orienter les changements* en matière d'avantage comparatif (Lin and Chang, 2009).

... et promouvoir l'essor de secteurs et d'activités qui ont un peu dépassé cet avantage comparatif.

Une double stratégie s'impose à cet effet. Son premier objectif sera d'exploiter plus efficacement les secteurs qui sont alignés sur l'avantage comparatif existant, tout en procédant progressivement à leur modernisation technologique. Son second objectif, poursuivi en parallèle, sera de promouvoir l'essor de secteurs et d'activités qui ont un peu dépassé l'avantage comparatif existant et de faire évoluer plus rapidement cet avantage vers des secteurs et des activités plus favorables au développement. La valorisation des ressources humaines, la R-D, les investissements d'infrastructure et la captation d'IED dans des activités complémentaires sont quelques-uns des moyens d'y parvenir (UNCTAD, 2012). Cette double approche était une des composantes des stratégies de développement des pays considérés dans le chapitre précédent.

La politique industrielle vise à retenir les candidats les plus prometteurs et à se débarrasser des perdants, tout en tirant le plus d'enseignements possible de leurs échecs.

2. LE CHOIX DES CIBLES OU COMMENT RETENIR LES CANDIDATS LES PLUS PROMETTEURS

Tout comme les investissements d'innovation (mentionnés à la section D1a ci-dessus), la politique industrielle est expérimentale par nature: elle vise moins à sélectionner les gagnants qu'à retenir les candidats les plus prometteurs et à se débarrasser des perdants, tout en tirant le plus d'enseignements possible de leurs échecs. Elle nécessite une approche prospective, qui tienne compte des changements à venir dans la situation économique nationale et internationale et dans l'avantage comparatif du pays concerné.

Les capacités productives existantes et les IED peuvent être le point de départ de la transformation structurelle, à la faveur de relations en amont, de relations en aval et de relations horizontales.

a. Créer des relations en amont et en aval

Les capacités productives existantes et les IED peuvent être le point de départ de la transformation structurelle, à la faveur de:

- Relations en amont, qui permettent de produire les biens et les services utilisés par les producteurs;
- Relations en aval, qui permettent d'ajouter de la valeur aux produits existants;
- Relations horizontales, qui donnent lieu, par exemple, à une externalisation de la production et à la création d'entreprises par d'anciens salariés ayant mis à profit leurs connaissances et leurs expériences professionnelles dans une branche d'activité donnée.

Les PMA ayant un secteur agricole et/ou un secteur minier important ont la possibilité de créer des pôles de production organisés autour des ressources naturelles.

Les PMA ayant un secteur agricole et/ou un secteur minier important ont la possibilité de créer des pôles de production organisés autour des ressources naturelles⁵, comme le Chili l'a fait dans son secteur minier. Il s'agit de constituer un réseau d'entreprises interconnectées en favorisant les relations en amont et en aval de la production primaire, c'est-à-dire de produire des biens d'équipement et des biens intermédiaires, de les transformer et de développer des activités qui les utilisent comme facteurs de production (Ramos, 1998). Les avantages peuvent encore être étendus en cas de migration latérale des

technologies vers d'autres secteurs, lorsque les capacités d'absorption sont suffisantes (Lorentzen and Pogue, 2009).

Pour promouvoir les pôles de production organisés autour des ressources naturelles, trois mesures doivent être prises en priorité (Pietrobelli and Rabellotti, 2004):

- Créer des conditions propres à ouvrir rapidement le secteur aux PME;
- Instaurer une collaboration public-privé dans le domaine de la recherche, à laquelle les PME seront associées;
- Communiquer les résultats des recherches aux PME.

Les IED peuvent grandement contribuer au développement des sous-secteurs en amont et en aval qui dépendent de l'accès à des technologies importées (par exemple, pour la production de machines destinées aux industries extractives ou de certains produits métalliques).

b. Le champ des possibles de l'après-2015

Le «monde de l'après-2015» ouvrira lui-même de nouvelles perspectives économiques. Bien que variables d'un pays à l'autre, les activités cibles pourraient notamment consister à:

- Exploiter les débouchés créés par l'APD, dans des domaines tels que:
 - Le bâtiment et les travaux publics et ses activités connexes (maçonnerie, travail des métaux et charpenterie), la production de matériaux de construction, la sous-traitance, le génie civil, le génie électrique et hydraulique/sanitaire, l'ameublement (des établissements scolaires et médicaux, par exemple);
 - Les services de conseil, d'étude et de recherche, par exemple, pour la conception et l'évaluation de projets et l'étude de leur impact.
- Répondre à la hausse de la demande découlant de la réduction de la pauvreté, par:
 - La modernisation de l'agriculture et sa diversification vers des cultures plus rentables (sect. D5 du présent chapitre);
 - La transformation des produits agricoles, y compris les activités de broyage/meulage/déchetage, de préservation (séchage, fumage, mise en conserve, mise en bouteille) et de conditionnement;
 - La production d'autres biens de consommation courante (vêtements et articles de confection, biens ménagers, meubles), la construction de logements, la réparation et la mise en valeur de biens résidentiels.
- Produire des biens d'équipement et des biens intermédiaires et fournir des services associés, par exemple:
 - Des outils et des matériels utilisés dans les secteurs susmentionnés (engins agricoles, outils de travail du bois et des métaux, broyeuses et fours);
 - Des intrants agricoles (engrais, pesticides et semences);
 - Des services de location de machines et de véhicules agricoles;
 - Des services de transport et de logistique;
 - Des services technologiques (téléphonie mobile, applications de téléphonie mobile et services Internet);
 - Des services aux entreprises.

*Le «monde de l'après-2015»
ouvrira de nouvelles perspectives
économiques.*

*Le monde de l'après-2015
permettra d'exploiter les débouchés
créés par l'APD, de répondre à la
hausse de la demande découlant
de la réduction de la pauvreté, de
produire des biens d'équipement
et des biens intermédiaires et de
fournir des services associés.*

Certes, certaines de ces activités ont une composante technologique plutôt faible et/ou devraient d'abord concerner des petites et des microentreprises, mais c'est peut-être grâce à celles-ci que de plus grandes entreprises pourront se développer et moderniser leurs technologies.

3. INSTITUTIONS ET MOYENS D'ACTION

a. Rôle des banques de développement

On retrouve des banques de développement dans tous les processus de développement réussis, y compris dans ceux qui ont été examinés au chapitre précédent. Or, bien qu'il existe des institutions de ce type dans de nombreux PMA, elles sont souvent dysfonctionnelles ou n'ont qu'un impact limité sur le développement. Si l'on ajoute à cela quelques mauvaises expériences liées à la recherche de rentes et à l'inefficacité financière faites par des pays en développement autres que des PMA, ces institutions ont dans l'ensemble une piètre réputation. Ce genre de problème peut être évité, mais au prix d'un effort résolu. Il faut en effet renforcer les capacités des banques de développement et mettre en place des règles strictes en matière de responsabilité pour veiller à ce que leurs activités financières ne soient pas influencées par des considérations autres qu'économiques et que leur action bénéficie à l'ensemble de l'économie.

Ainsi réformées, les banques de développement seraient à même de jouer un rôle important dans la transformation structurelle des PMA. En encourageant l'investissement dans des secteurs productifs, elles peuvent créer différentes externalités positives: nouvelles opportunités économiques, emplois, revenus plus élevés et ressources publiques. Même lorsqu'elles promeuvent des investissements qui s'avèrent non viables, les enseignements qui sont tirés de ces échecs constituent en soi une externalité importante.

Comme dans le cas des investissements d'infrastructure, ces externalités justifient que le secteur public appuie les banques de développement et expliquent pourquoi leur taux de rentabilité financière est inférieur à celui des créanciers privés. La meilleure stratégie pour ces banques n'est pas de minimiser les erreurs, mais plutôt le coût des erreurs qui pourraient se produire et d'exploiter au mieux les enseignements qui peuvent être tirés des investissements infructueux par l'analyse et la diffusion des résultats. Il importe cependant de veiller à ce que les effets économiques positifs des projets (fructueux ou non) l'emportent à long terme sur les coûts. Pour évaluer l'effet positif net des banques de développement, on tiendra compte de leurs effets sur la croissance, l'emploi, les recettes fiscales et l'information, ainsi que de leurs résultats financiers (UNCTAD, 2008, chap. 4).

Étant donné le manque de ressources et les contraintes institutionnelles dont souffrent les PMA, il serait possible d'améliorer l'efficacité des banques de développement en tirant parti des synergies avec le financement privé, par exemple en cofinçant des projets avec des créanciers privés ou en octroyant des garanties partielles dans le cadre de prêts commerciaux. De telles approches permettent à la fois de réduire les risques encourus par les créanciers privés et de réorienter les prêts bancaires vers des projets qui contribuent à la transformation de l'économie, tout en favorisant la viabilité commerciale des projets soutenus, une part du risque restant à la charge des créanciers privés.

b. Mesures d'incitation financières

Il existe tout un éventail de mesures d'incitation qui peuvent servir d'outils de politique industrielle aux gouvernements pour favoriser la transformation économique; assorties des moyens financiers nécessaires à leur mise en

On retrouve des banques de développement dans tous les processus de développement réussis.

Il faut renforcer les capacités des banques de développement et mettre en place des règles strictes en matière de responsabilité pour veiller à ce que leur action bénéficie à l'ensemble de l'économie.

Les banques de développement peuvent créer différentes externalités positives: nouvelles opportunités économiques, emplois, revenus plus élevés et ressources publiques.

Il serait possible d'améliorer l'efficacité des banques de développement en tirant parti des synergies avec le financement privé.

œuvre, ces mesures peuvent jouer un rôle important. Du côté de la fiscalité, on peut citer l'exemption de certaines taxes (par exemple les droits de douane sur les importations de biens d'équipement ou de biens intermédiaires), les exonérations fiscales temporaires, les reports d'imposition, les dégrèvements partiels ou totaux, les taux d'imposition préférentiels pour tel ou tel secteur ou activité, l'assujettissement graduel à l'impôt des entreprises qui viennent de se lancer sur un marché, l'autorisation de l'imputation de pertes sur des exercices ultérieurs et l'autorisation des taux d'amortissement accéléré pour tout ou partie des immobilisations. Des aides peuvent également être octroyées, notamment des subventions aux intrants agricoles et des bonifications d'intérêts. Les quatre pays examinés dans le chapitre précédent ont eu recours à chacun de ces instruments à un moment ou un autre.

Ces mesures peuvent être appliquées de façon sélective pour promouvoir les investissements dans tel ou tel secteur ou branche d'activité, dont la définition peut être large (par exemple toutes les exportations à l'exception des exportations traditionnelles figurant sur une liste) ou plus étroite. Il peut aussi être utile de différencier les entreprises selon leur taille, ou de distinguer les sociétés bien établies des jeunes entreprises. Pour que les mesures aient un meilleur rapport coût-efficacité, il est possible d'en réduire la portée au fur et à mesure que les nouveaux secteurs arrivent à maturité, suivant des critères fixés à l'avance, comme l'a fait le Chili lorsqu'il a accordé un abattement fiscal aux exportateurs de produits d'exportation non traditionnels. Des incitations différenciées peuvent également servir à orienter les IED vers certaines activités ou zones géographiques (ou à les en détourner), comme au Viet Nam au titre de la loi de 2005 sur l'investissement.

En plus de cibler certains secteurs, les États devraient envisager d'encourager ou de décourager certains comportements dans le cadre de chaque activité ou secteur ciblé. Ainsi, ils peuvent accorder des bonifications d'intérêts ou autoriser l'amortissement accéléré pour stimuler l'investissement, ou encore octroyer des subventions pour faciliter l'achat d'intrants (notamment dans l'agriculture). Les exonérations fiscales temporaires, l'assujettissement graduel à l'impôt sur une période déterminée et l'autorisation d'imputer les pertes initiales sur des exercices ultérieurs pourraient être particulièrement utiles pour promouvoir la création d'entreprises.

c. Politiques commerciales et promotion des exportations

L'identification de débouchés commerciaux pour les produits d'exportation non traditionnels et la promotion de ces produits dans les pays susceptibles de les importer peuvent avoir des effets positifs importants à peu de frais. Ces activités peuvent être réalisées soit par un organisme spécialisé (tel que l'Office mauricien du développement des exportations et de l'investissement), soit par un service du ministère des affaires étrangères (comme au Chili) afin de tirer parti de la présence de missions diplomatiques dans les pays visés. Sachant que chaque PMA n'est représenté que dans un nombre limité de pays, la coopération régionale renforcerait les avantages de l'approche diplomatique.

Les préférences commerciales peuvent créer des débouchés intéressants pour les exportations; or, même lorsqu'elles ne sont pas explicitement limitées dans le temps, les débouchés qu'elles ouvrent peuvent être temporaires. Les avantages peuvent en effet diminuer graduellement du fait de l'érosion des préférences, et lorsque les préférences sont liées à l'appartenance à la catégorie des PMA, elles ne s'appliquent plus aux pays qui sont reclassés. Le cas de Maurice illustre l'importance de ce problème: lors du démantèlement progressif de l'Arrangement multifibres, la part des textiles et des vêtements dans la valeur ajoutée totale a accusé une baisse spectaculaire, passant du taux record de 12,9 % atteint en 1999 à 5,8 % en 2012. Aucune autre branche manufacturière

Il existe tout un éventail de mesures d'incitation qui peuvent servir d'outils de politique industrielle aux gouvernements pour favoriser la transformation économique.

Ces mesures peuvent être appliquées de façon sélective pour promouvoir les investissements dans tel ou tel secteur ou branche d'activité.

n'ayant compensé cette chute, la part du secteur dans la valeur ajoutée totale est tombée de 24 % à 17 %, son niveau de 1983⁶.

Cet exemple montre que les pays doivent adopter une approche stratégique à l'égard des débouchés ouverts par les préférences commerciales qu'ils ne doivent pas considérer comme le fondement d'un plan d'action à long terme mais comme un tremplin. Ils devraient en effet utiliser les profits réalisés de façon à optimiser leur impact à long terme sur le développement en favorisant le transfert de technologie et la transition vers des activités moins tributaires des préférences, par exemple grâce à la montée en gamme des produits.

Les politiques d'importation peuvent aussi jouer un rôle important dans la transformation de l'économie, comme le montre l'expérience de Maurice (chap. 5). Sauf dans le cas des produits agricoles, la plupart des PMA appliquent des taux de droits qui sont nettement inférieurs aux taux consolidés fixés dans le cadre des accords de l'OMC, si bien qu'ils disposent d'une marge de manœuvre appréciable pour les augmenter (même si les unions douanières représentent un obstacle plus contraignant pour certains pays). L'article XVIII de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 (GATT) reconnaît explicitement aux PMA le droit de protéger leurs branches de production naissantes en utilisant les droits de douane de façon sélective afin «d'exécuter leurs programmes et leurs politiques de développement économique orientés vers le relèvement du niveau de vie général de leur population». Ces mesures peuvent être utiles pour créer, développer ou redynamiser un secteur⁷.

d. Zones franches industrielles

Les zones franches industrielles sont au mieux un pis-aller, puisqu'elles ne profitent qu'à une partie des entreprises. Pourtant, elles sont de plus en plus nombreuses dans le monde en développement, étant donné que la priorité est accordée aux IED axés sur l'exportation. Ces zones peuvent être un moyen d'associer promotion des exportations et remplacement des importations, comme à Maurice⁸, et contribuer à la création d'emplois, dont le nombre n'a toutefois de chances d'être appréciable par rapport à la taille de la population active que dans les petits PMA.

Dans ces zones comme ailleurs, l'impact général de l'IED sur le développement dépend des relations en amont, qui non seulement permettent d'augmenter la part des recettes d'exportation conservée dans l'économie locale, mais favorisent le transfert de technologie. Dans les zones franches industrielles, les producteurs utilisent souvent presque exclusivement des intrants importés qui, réglés en devises, réduisent fortement les recettes d'exportation. Par conséquent, la valeur nette des exportations provenant de ces zones ne représente souvent que de 10 à 20 % de leur valeur brute, reflétant le peu d'intrants locaux utilisés. Au Bangladesh, par exemple, pendant la période 1995-1996, entre 3 et 6 % seulement des intrants utilisés dans les zones franches industrielles provenaient de sources locales (Bhattacharya, 1998: 44, tableaux 5.4 et 5.5).

En outre, l'idée qu'il faut accorder des avantages fiscaux et autres pour attirer l'IED a fait naître une concurrence qui se traduit par des incitations de plus en plus généreuses. Les zones franches industrielles dégagent donc peu de recettes fiscales pour compenser les dépenses initiales considérables souvent associées au renforcement des infrastructures. De plus, comme l'ont noté Engman *et al.* (2007:5), «Les investissements d'infrastructure et la générosité fiscale ne sont pas toujours soldés par une hausse de l'IED dans les zones franches industrielles. Même là où l'IED a été abondant, la valeur ajoutée a souvent été faible, et les relations en amont et le transfert de technologie, plutôt limitées.».

Les pays doivent adopter une approche stratégique à l'égard des débouchés ouverts par les préférences commerciales qu'ils ne doivent pas considérer comme le fondement d'un plan d'action à long terme, mais comme un tremplin.

Les zones franches industrielles peuvent être un moyen d'associer promotion des exportations et remplacement des importations et contribuer à la création d'emplois...

... mais l'impact sur le développement de l'IED dans ces zones dépend des relations en amont.

Les zones franches industrielles ne font pas forcément augmenter l'IED; la valeur ajoutée y est souvent faible et le transfert de technologie, limité.

C'est lorsqu'elles sont reliées à l'économie locale plutôt que de fonctionner comme des enclaves et lorsqu'elles privilégient les intrants d'origine locale que les zones franches industrielles ont le plus de chances d'avoir des effets bénéfiques. Cela étant, la décision de créer ou non une zone franche devrait reposer sur une analyse coûts-avantages approfondie, fondée sur une évaluation réaliste des investissements d'infrastructure nécessaires et de leur coût financier, du montant et de la nature des IED susceptibles d'être attirés par le projet ainsi que des incidences positives que le financement prévu aurait sur le développement s'il était affecté à d'autres activités de développement. Compte tenu des grandes incertitudes entourant les zones franches industrielles, les dépenses initiales devraient être réduites au minimum.

Les mesures d'incitation et autres adoptées en faveur des zones franches industrielles devraient être d'une portée et d'une durée limitées; elles devraient faire l'objet d'un suivi régulier pour pouvoir être modifiées en fonction des besoins et de la situation de l'économie nationale et des investisseurs. L'assouplissement de la réglementation du travail et d'autres normes réglementaires ou les dérogations accordées en la matière se sont avérés dommageables. Ce qui compte avant tout, c'est de créer un environnement commercial international compétitif (Engman et al., 2007).

e. Formalisation et renforcement des entreprises: la taille compte

Un élément clef du processus de transformation est la réduction progressive de la taille du secteur informel par rapport à celle de l'économie formelle. Le secteur informel représente entre 40 % et 82 % des emplois non agricoles dans les PMA (UNCTAD, 2013: 76). Il s'agit en grande partie d'activités «par défaut», c'est-à-dire d'activités très peu productives et très peu rémunérées (petit commerce, activités minières artisanales, récupération de déchets) dans lesquelles les gens s'engagent par nécessité, faute de mécanismes d'aide sociale. Dès lors que les possibilités d'emploi formel se multiplient ou que l'aide sociale est renforcée, la main-d'œuvre se détourne de ces activités, et ces segments du secteur informel perdent du terrain au fur et à mesure que le pays se développe.

À côté des individus qui cherchent simplement à survivre, le secteur informel compte aussi un large éventail de microentrepreneurs, qui sont véritablement motivés par les opportunités économiques mais qui ont du mal à s'intégrer dans l'économie formelle ou qui en sont découragés (Bacchetta et al., 2009; Cling et al., 2010; Grimm et al., 2012). Une fois libérés des problèmes inhérents au secteur informel (notamment l'impossibilité d'accéder au crédit), un certain nombre de ces entrepreneurs pourraient présenter un fort potentiel de croissance et apporter une précieuse contribution à l'économie⁹. En levant les difficultés qu'ils rencontrent, on franchirait un pas important dans le règlement du problème du «chaînon manquant» – l'absence d'entreprises de taille moyenne, suffisamment grandes pour bénéficier d'économies d'échelle appréciables – qui caractérise la plupart des PMA (UNCTAD, 2006, chap. 6).

Les stratégies qui visent à formaliser l'économie sont forcément propres à un pays, variant en fonction des caractéristiques de son secteur informel et des raisons pour lesquelles les acteurs de ce secteur y demeurent. Toutefois, les pays auraient intérêt à se concentrer sur les entreprises qui ont le plus à gagner de la formalisation, à savoir les entreprises les plus dynamiques et les plus lourdement pénalisées par leur statut. À titre d'encouragement supplémentaire, il faudrait leur permettre d'accéder plus facilement au crédit afin qu'elles puissent financer des investissements productifs.

La meilleure façon d'inciter ces entreprises à sortir du secteur informel est de faire pencher la balance des coûts et des avantages en faveur de la formalisation. Pour y parvenir, on peut subordonner l'octroi d'aides aux entreprises nouvelles

C'est lorsqu'elles sont liées à l'économie nationale plutôt que de fonctionner comme des enclaves que les zones franches industrielles ont le plus de chances d'avoir des effets bénéfiques.

Les mesures d'incitation et autres adoptées en faveur des zones franches industrielles devraient être d'une portée et d'une durée limitées.

À côté des personnes qui mènent des activités faiblement productives, le secteur informel compte aussi un large éventail de microentrepreneurs, qui sont véritablement motivés par les opportunités économiques.

Les pays pourraient faciliter la formalisation en se concentrant sur les entreprises informelles les plus dynamiques et les plus lourdement pénalisées par leur statut.

Pour promouvoir la formalisation, on peut subordonner l'octroi d'aides aux entreprises nouvelles ou informelles à l'obligation pour elles de régulariser leur situation, ou encore simplifier les procédures et les rendre moins coûteuses.

Les activités de R-D peuvent être utiles à la productivité tant en renforçant les capacités des entreprises pour qu'elles puissent absorber les technologies transférées qu'en contribuant directement à l'innovation.

Il faudrait que les PMA encouragent les activités de recherche et d'innovation technologiques axées sur la transformation structurelle et la diversification économique compte tenu des circonstances qui leur sont propres.

Pour améliorer la formation technologique, les pays peuvent privilégier le financement de l'enseignement supérieur des sciences et des technologies et accorder des bourses d'études dans ces disciplines.

ou informelles à l'obligation pour elles de régulariser leur situation dans un certain délai, ou encore simplifier les procédures et les rendre moins coûteuses. Les pays où les entreprises tendent à demeurer dans le secteur informel pour échapper à l'impôt pourraient envisager d'octroyer une exonération fiscale temporaire à celles qui sont nouvellement immatriculées. Si les entreprises ne paient pas d'impôts lorsqu'elles sont dans le secteur informel, le manque à percevoir pendant la période d'exonération n'aura guère d'incidences; mais, une fois cette période achevée, les recettes fiscales pourraient être considérables. Toutes ces mesures seraient en outre autant d'incitations à la création d'entreprises entièrement nouvelles dans secteur formel.

4. TECHNOLOGIE

a. Transfert de technologie et recherche-développement locale

Pour investir dans l'amélioration de la productivité ou dans de nouveaux secteurs, les entreprises doivent avoir la possibilité et la capacité d'utiliser des technologies et de les adapter aux conditions locales et à leurs besoins particuliers. Les politiques technologiques sont donc d'une importance cruciale, de même que la disponibilité du capital humain correspondant.

L'IED peut être une source de transfert de technologie, mais pour en tirer profit, les entreprises locales doivent être en mesure d'absorber les technologies importées et de les utiliser efficacement, ce qui exige un certain niveau de compétence. La R-D locale, menée aussi bien dans les entreprises que dans les universités et les institutions de recherche, a donc un rôle important à jouer, en tant que moteur de progrès technologique (Fu et al., 2011). Elle peut être utile à la productivité de deux manières: en renforçant les capacités des entreprises pour qu'elles puissent absorber les technologies transférées et en contribuant directement à l'innovation (Kinoshita, 2000).

Alors qu'il devrait, en principe, être possible, pour des entreprises étrangères faisant de la R-D dans le pays d'accueil, d'élaborer des technologies mieux adaptées aux conditions locales, ce modèle risque fort d'être limité dans les PMA et n'est pas un substitut efficace à la R-D conduite par des acteurs locaux¹⁰. Au-delà des technologies de production, la R-D réalisée dans d'autres domaines peut peut-être contribuer au développement de nouvelles activités commerciales dans les PMA, par exemple la commercialisation d'herbes médicinales, soit en tant que compléments alimentaires, soit, le cas échéant, en tant que médicaments.

Il faut donc que les PMA encouragent résolument les activités de recherche et d'innovation technologiques axées sur la transformation structurelle et la diversification économique compte tenu des circonstances qui leur sont propres, et qu'ils investissent pour disposer des ressources humaines nécessaires. Le financement public direct peut jouer un rôle important à cet égard, surtout s'il sert à financer des activités de R-D à fort potentiel économique qui ne seraient pas réalisées autrement, et il peut être particulièrement utile pour encourager la collaboration entre entreprises privées et organismes de recherche publics, comme au Chili.

Pour améliorer la formation technologique, les pays peuvent notamment: privilégier le financement de l'enseignement supérieur des sciences et des technologies, offrir des incitations telles que des bourses d'études ou des droits d'inscription différenciés dans ces disciplines, adapter les programmes d'études ou intégrer des modules d'enseignement sur l'innovation dans les cours universitaires concernés, et doter les universités d'unités intermédiaires

d'innovation qui entretiendront des liens avec des organisations communautaires et des associations de petites entreprises.

b. Technologies de l'information et de la communication

L'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) varie beaucoup d'un PMA à l'autre. Ainsi, le nombre d'abonnements de téléphonie mobile pour 100 personnes était compris entre 25 et 75 dans la plupart des PMA en 2013, alors qu'il était de 5,6 en Érythrée et de 134 au Cambodge. Ce taux a augmenté très rapidement ces 10 dernières années dans tous les PMA, ayant été multiplié le plus souvent par un facteur allant de 10 à 100. L'accès à Internet est en revanche plus limité et a progressé plus lentement, le nombre d'utilisateurs pour 100 personnes étant généralement compris entre 2 et 20 en 2013, soit dans la plupart des cas une augmentation d'un facteur compris entre 3 et 40 par rapport à 2003¹¹.

Les PMA ne peuvent pas faire abstraction des TIC, dont l'évolution et une plus large diffusion pourraient faire progresser la transformation structurelle. Un taux relativement élevé de personnes ayant accès à la téléphonie mobile peut se traduire par des effets positifs importants sur le développement, notamment en facilitant l'intégration financière, la vulgarisation agricole, l'adoption de technologies jusqu'alors inutilisées et l'accès aux informations concernant les marchés (Aker and Mbiti, 2010). D'après des travaux récents, il semble que la pénétration de la téléphonie mobile puisse avoir une incidence positive sur la croissance des pays africains à faible revenu¹², et que l'accès à Internet puisse offrir des avantages appréciables une fois que le taux d'utilisateurs a atteint un certain seuil (Chavula, 2013). L'accès à Internet peut être extrêmement utile, offrant une mine d'informations sur les méthodes de production, touchant en particulier des activités d'envergure relativement modeste et à intensité technologique faible ou moyenne, et favorisant tant la modernisation de la production que la diversification de l'économie.

Le cas des applications mobiles montre comment l'adaptation des TIC aux circonstances locales permet d'accroître leur impact sur le développement. Le processus d'adaptation peut aussi contribuer à la transformation de l'économie. Par exemple, le développement d'applications dans des pays en développement comme le Kenya a ouvert des perspectives commerciales intéressantes à une nouvelle génération d'entrepreneurs et pourrait donner naissance à un secteur dynamique. Des interventions verticales pourraient donc être utiles pour promouvoir ce type d'activités dans les PMA.

À long terme, les communications électroniques mondiales peuvent aussi créer des débouchés pour l'exportation de services. Il pourrait être intéressant de réfléchir, par exemple, à la possibilité d'élargir l'éventail de services délocalisés à forte valeur, ou encore d'exporter des produits de l'industrie créative et culturelle (musique et vidéo, par exemple) via Internet, de transformer la «fuite des cerveaux» en système mondial de télétravail, ou de développer le tourisme «virtuel». Dans certains cas, l'impression 3D peut servir à produire des pièces de rechange pour les biens d'équipement et à éviter ainsi les retards de production dus à la nécessité de se procurer les pièces et le coût élevé des services de livraison express.

Compte tenu des incertitudes entourant les effets des mesures internationales de lutte contre les changements climatiques sur le coût des transports, il semble particulièrement indiqué pour les pays sans littoral et les PMA insulaires isolés, de tirer pleinement parti de toutes les possibilités ouvertes par l'essor de l'économie intangible. Le Rwanda et le Tchad investissent déjà dans l'installation de réseaux Internet 4G.

Un taux relativement élevé de personnes ayant accès à la téléphonie mobile facilite l'intégration financière, la vulgarisation agricole, l'adoption de technologies et l'accès aux informations concernant les marchés.

L'accès à Internet offre une mine d'informations sur les méthodes de production touchant en particulier des activités d'envergure relativement modeste et à intensité technologique faible ou moyenne.

Les pays sans littoral et les PMA insulaires isolés devraient tirer pleinement parti de toutes les possibilités ouvertes par l'essor de l'économie intangible.

5. DÉVELOPPEMENT RURAL

a. Modernisation de l'agriculture

Le développement rural est essentiel à la transformation structurelle et à l'élimination de la pauvreté.

Étant donné que dans la plupart des PMA, la majorité de la population vit dans des zones rurales, le développement rural est essentiel à la transformation structurelle et à l'élimination de la pauvreté. La modernisation agricole est une dimension importante de ce développement. Il est toutefois très difficile de généraliser, puisqu'il existe des différences importantes aussi bien d'un pays à l'autre qu'à l'intérieur de chaque pays, notamment pour ce qui est des conditions agroécologiques, des modes de culture, des régimes fonciers et des systèmes de propriété. C'est pourquoi la recommandation de l'InterAcademy Council (2004:xviii) préconisant «plusieurs évolutions arc-en-ciel plutôt qu'une unique révolution verte» en Afrique subsaharienne semble également applicable aux PMA.

En plus d'apporter un financement suffisant à la R-D agricole et de garantir l'accès aux intrants, les PMA devraient rétablir et renforcer leurs services de vulgarisation agricole.

On peut néanmoins signaler certains points communs. Tout d'abord, comme on l'a vu au chapitre 4, l'amélioration de la productivité agricole joue un rôle crucial dans la transformation structurelle. Les rendements étant très variables dans beaucoup de PMA, il faut avant tout niveler la productivité par le haut pour qu'elle parvienne partout aux niveaux obtenus grâce aux meilleures pratiques, sachant que le rendement des parcelles de démonstration peut atteindre entre deux et cinq fois la moyenne locale (Africa Progress Panel, 2014: 59). D'autres améliorations sont possibles si on repousse les limites technologiques en adaptant les pratiques et les technologies aux circonstances locales (qui évoluent) et aux caractéristiques du climat et du sol. Il est également possible de relever les revenus en privilégiant les cultures à forte valeur et en les complétant par des petits élevages pour répondre à l'augmentation de la demande résultant de la réduction de la pauvreté.

En plus d'apporter un financement suffisant à la R-D agricole et de garantir l'accès aux intrants, les PMA devraient donc rétablir, renforcer et améliorer leurs services de vulgarisation agricole. L'initiative du secteur public est déterminante dans ce domaine (IEG, 2007: 59-62). La coopération régionale peut aussi jouer un rôle clef, en ce qui concerne tant l'augmentation des rendements aux niveaux correspondant aux meilleures pratiques régionales (Nin-Pratt et al., 2009) que le renforcement de la R-D agricole (comme le fait l'Institut international de recherche sur le riz en Asie du Sud-Est).

Les investissements dans les systèmes d'irrigation et de drainage et dans le transport et l'énergie pourraient également avoir un effet très positif sur la productivité.

Dans bon nombre de PMA, les investissements dans les systèmes d'irrigation et de drainage et dans le transport et l'énergie pourraient également avoir un effet très positif sur la productivité. À terme, la réduction des excédents de main-d'œuvre agricole peut aussi favoriser la mécanisation de la production agricole. Puisqu'il ne sera sans doute pas rentable (ni même possible du point de vue financier) pour les petits agriculteurs de se porter acquéreurs de gros engins agricoles, il faudra peut-être promouvoir les marchés de location locaux ou les initiatives de propriété collective dans le cadre de coopératives.

b. Complémentarité des revenus agricoles et non agricoles en milieu rural

La hausse de la productivité agricole entraîne la hausse de la production et le déplacement de la main-d'œuvre. Dans la plupart des PMA, la petite taille des marchés et leur lente croissance signifient qu'une augmentation rapide de la production agricole ferait baisser les prix, réduisant les avantages des producteurs (Ellis, 2009). La hausse des revenus agricoles passe donc par l'accroissement de la demande de produits alimentaires – et de main-d'œuvre.

La réduction de la pauvreté est un moyen très efficace d'y parvenir, puisqu'elle entraîne une hausse disproportionnée de la demande d'aliments de base comme d'aliments de plus haute valeur, ce qui permet à la fois d'améliorer la productivité agricole et de diversifier la production en développant les cultures secondaires. Toutefois, si l'accroissement de la demande ne s'accompagne pas d'un accroissement de la production agricole, les prix des aliments augmenteront, créant de fortes pressions inflationnistes et partant, une baisse de compétitivité.

En d'autres termes, l'augmentation des revenus sans hausse de la productivité agricole crée de l'inflation et/ou fait croître les importations, alors que l'augmentation de la productivité agricole sans hausse des revenus dans les autres secteurs réduit les avantages pour les producteurs agricoles (Diao et al., 2007). Idéalement donc, la productivité agricole et les revenus non agricoles devraient croître en parallèle, de sorte que l'augmentation de la demande et celle de l'offre s'équilibrent.

On considère en général que l'industrialisation urbaine et l'exode rural entraînent un accroissement de la demande de produits alimentaires et de main-d'œuvre. Or, la très forte proportion de la population vivant dans les zones rurales et l'expansion démographique relativement rapide observées dans la plupart des PMA, conjuguées au fait que l'urbanisation n'est pas viable au-delà d'un certain taux, donnent à penser qu'ils ne suffiront pas à éliminer la pauvreté d'ici à 2030¹³. Étant donné que les villes ne peuvent pas absorber toute la main-d'œuvre qui ne travaille plus dans le secteur agricole, il faudra augmenter les revenus non agricoles dans les zones rurales.

Dans les PMA, la modernisation de l'agriculture et la création d'emplois et de revenus non agricoles grâce à la diversification de l'économie rurale sont donc interdépendants (voir graphique 36)¹⁴. De nouvelles données internationales confirment que la croissance est plus équitable et réduit la pauvreté plus rapidement lorsqu'elle s'appuie sur le redéploiement de la main-d'œuvre agricole vers des emplois non agricoles dans les petites localités rurales que lorsque cette main-d'œuvre vient se masser dans les grandes villes (Christiaensen and Todo, 2014).

En plus de limiter l'impact social et environnemental de l'urbanisation en absorbant sur place les excédents de main-d'œuvre agricole, la diversification de l'économie rurale peut donner aux ménages agricoles les moyens de dégager des revenus non agricoles qui leur permettront de faire des investissements et d'utiliser davantage d'intrants. Le développement d'industries locales de transformation alimentaire et d'emballage des aliments ainsi que de services de transport peut favoriser la montée en gamme des produits de l'agriculture en améliorant l'accès aux marchés urbains et étrangers.

La diversification de l'économie rurale vers des activités non agricoles génératrices de revenus devrait donc figurer parmi les objectifs prioritaires de la transformation structurelle dans les PMA, en particulier dans le contexte de l'après-2015. C'est pour cette raison que l'on propose, dans l'épilogue du présent Rapport, d'établir un mécanisme d'appui international en vue de promouvoir l'entrepreneuriat non agricole pour les femmes des zones rurales des PMA.

c. L'électrification, moteur de la diversification de l'économie rurale

L'électrification est loin d'être le seul domaine où les zones rurales sont défavorisées. Elle est cependant une composante essentielle et un moteur particulièrement important de la diversification de l'économie rurale, surtout lorsqu'elle repose sur l'utilisation d'énergies renouvelables (voir encadré 5 ci-dessous).

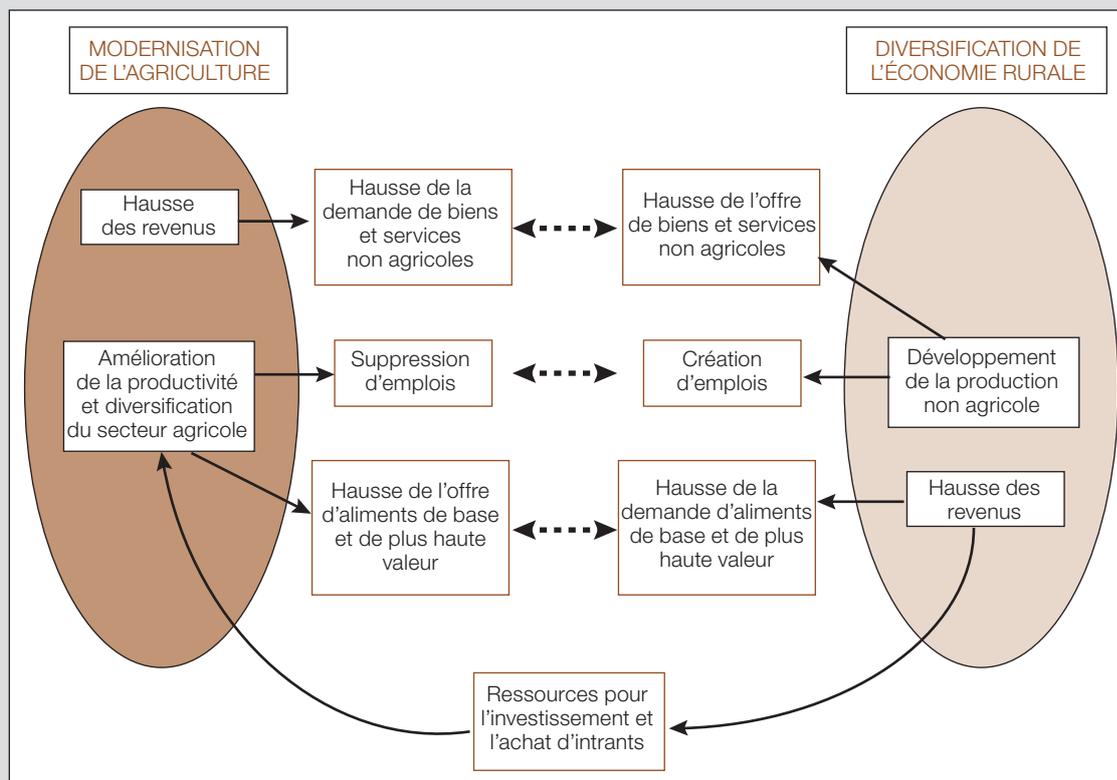
La réduction de la pauvreté permet aussi bien d'améliorer la productivité agricole que de diversifier la production vers les cultures secondaires.

La modernisation de l'agriculture et la création d'emplois et de revenus non agricoles grâce à la diversification de l'économie rurale sont interdépendantes.

En plus de limiter l'impact social et environnemental de l'urbanisation, la diversification de l'économie rurale peut fournir des ressources pour les investissements agricoles et l'utilisation d'intrants.

L'électrification, un moteur particulièrement important de la diversification de l'économie rurale.

Graphique 36. Complémentarité de la modernisation de l'agriculture et de la diversification de l'économie rurale



Source: Secrétariat de la CNUCED.

Pourtant, elle ne se fera pas de façon automatique, grâce aux seules forces du marché. En effet, on a constaté que, dans les pays en développement, l'amélioration des performances des équipements collectifs, consécutive aux privatisations n'avait pas duré et qu'elle avait été suivie par une baisse significative de l'investissement et une augmentation de l'endettement (Cook and Uchida, 2008). Ni la privatisation des équipements collectifs ni les partenariats public-privé d'ailleurs n'ont fait progresser l'électrification des zones rurales dans les proportions prévues, et les petits fournisseurs locaux n'ont que très peu contribué à combler les lacunes (Cook, 2011).

Des enseignements importants peuvent être tirés de l'expérience de la Chine, qui a réussi à faire passer la proportion de la population ayant accès à l'électricité de 61 % à la fin des années 1970 à plus de 99 % en 2010, alimentant ainsi la croissance rapide de l'industrie et de l'emploi dans les zones rurales¹⁵. À la différence de la majorité des pays en développement, la Chine a adopté une approche expérimentale partant de la base et fondée sur les ressources locales, mais activement soutenue par le Gouvernement central. Des projets pilotes locaux ont été mis en œuvre puis, enrichis des enseignements tirés, étendus à d'autres zones rurales. Le réseau existant n'a pas été agrandi; à la place des réseaux ont été créés à l'échelle du village ou de la collectivité, puis améliorés et raccordés aux réseaux régionaux. Cette expérience montre à quel point il est important de pouvoir compter sur l'appui résolu du Gouvernement, notamment sur le plan du financement et de la planification, sur la participation active des acteurs locaux et les activités de renforcement des capacités au niveau local et sur l'apprentissage par l'expérimentation (Bhattacharyya and Ohiare, 2012).

Encadré 5. Électrification des zones rurales

L'accès limité à l'électricité constitue un obstacle majeur au développement rural dans de nombreux PMA. Dans les PMA asiatiques, entre 30 % et 78% de la population a accès à l'électricité. Dans les PMA du groupe formé par l'Afrique et Haïti pour lesquels des données sont disponibles, cette proportion se situe entre 7 % et 32 % dans tous les cas sauf deux^a. Dans les zones rurales, elle est généralement beaucoup plus faible. Même au Bhoutan, où l'électricité est l'un des principaux produits d'exportation, une grande partie de la population rurale n'y a pas accès (Dorji et al., 2012). En outre, dans les zones bénéficiant d'un réseau électrique, les pannes sont souvent un grave problème, perturbant la production ou occasionnant des dépenses supplémentaires au titre de l'achat et de l'utilisation de générateurs (Reinikka and Svensson, 2002; Adenikinju, 2005). Dans certains PMA africains^b, il peut y avoir des pannes plus de 120 jours par an (Ramachandran, 2008).

Une grande partie des obstacles à l'électrification des zones rurales découle directement ou indirectement de l'éloignement, de la faible densité de population et de la pauvreté. Lorsque de grandes distances séparent ces zones du réseau existant, le coût du raccordement est plus élevé. La dispersion géographique de la population et la faiblesse de la demande par habitant élargissent la zone que doit desservir une centrale d'une puissance donnée. Par conséquent, il faut soit renoncer aux économies d'échelle, soit transporter l'électricité sur des distances beaucoup plus grandes, d'où une forte augmentation des pertes de transmission, des investissements nécessaires et des frais d'entretien. Étant donné les coûts élevés qui en résultent et le pouvoir d'achat très faible de la population, la production conventionnelle centralisée n'est pas une solution viable.

Ces problèmes touchent bien moins les énergies renouvelables, pour lesquelles les économies d'échelle sont beaucoup plus faibles. Alors qu'elles peinent à s'imposer dans les villes et les pays développés, ces énergies sont beaucoup plus compétitives dans les régions éloignées, peu peuplées et pauvres en ressources. Susceptibles d'être exploités à l'échelle d'une collectivité ou même d'un ménage ou d'une entreprise, les capteurs solaires et les microcentrales hydroélectriques ou éoliennes peuvent offrir des solutions nettement moins coûteuses que le raccordement au réseau dans nombre de contextes ruraux (Szabó et al., 2011; Deichmann et al., 2011; Chakrabarti and Chakrabarti, 2002; Nguyen, 2007).

Bien que les générateurs diesel puissent remplir une fonction comparable, leur fonctionnement est très coûteux (pour l'achat de carburant). S'ils sont actuellement compétitifs dans les zones rurales de certains PMA, cela s'explique souvent par l'octroi de subventions aux combustibles (Szabó et al., 2011). De plus, alors que le coût des combustibles fossiles continuera probablement à augmenter du fait des mesures prises pour lutter contre les changements climatiques, le matériel nécessaire à la production d'énergies renouvelables devrait devenir de moins en moins cher grâce aux progrès technologiques, aux effets d'apprentissage et aux économies d'échelle, ce qui fera peu à peu pencher la balance en faveur de ces énergies (Deichmann et al., 2011).

L'électrification peut servir de moteur au développement rural et à la transformation économique. Comme les infrastructures en général, l'électricité est particulièrement importante pour la croissance aux niveaux de revenus inférieurs (Romp and De Haan, 2007). Les entreprises manufacturières des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne, par exemple, sont particulièrement désavantagées par l'insuffisance de l'approvisionnement en électricité (Escribano et al., 2009). Si l'accès était meilleur, il serait plus facile de créer des entreprises rurales non agricoles et d'investir pour améliorer la productivité du travail. L'électricité favorise également la mécanisation agricole en rendant possible la prestation de certains services essentiels, tels que la soudure, et permet aux agriculteurs de réfrigérer les produits périssables (Kirubi et al., 2009). Ils peuvent ainsi réduire leurs pertes après les récoltes et augmenter leurs revenus car ils ne sont plus obligés d'écouler leur production immédiatement après la récolte, lorsque les prix sont au plus bas^c.

L'électrification des zones rurales peut aussi contribuer directement à la réalisation de tous les futurs ODD. Elle est essentielle au remplacement des combustibles, puisqu'elle permet aux ménages d'abandonner des combustibles traditionnels très polluants et inefficaces par rapport à leur empreinte carbone tels que le bois, le charbon et la bouse, qui causent souvent de graves problèmes de santé, particulièrement chez les femmes et les enfants, parce qu'ils polluent l'air à l'intérieur des habitations (Heltberg, 2004; Lewis and Pattanayak, 2012). L'électrification améliore le niveau d'instruction, les élèves ayant la possibilité d'étudier plus tard le soir (Gustavsson, 2007; Jacobson, 2007), ainsi que le fonctionnement des établissements de santé, et fait tomber un obstacle majeur au recrutement et au maintien de professionnels de la santé et d'enseignants dans les zones rurales (IEG, 2008). Les pompes électriques sont un moyen d'élargir l'accès à l'eau potable (Kirubi et al., 2009); si l'on ajoute à cela les possibilités accrues de transformer mécaniquement les aliments (IEG, 2008), l'approvisionnement électrique peut sensiblement alléger les travaux domestiques qui pèsent sur les femmes et les filles.

^a Des données sont disponibles pour tous les PMA asiatiques à l'exception du Bhoutan, mais pour aucun des PMA insulaires ni la moitié environ des PMA africains. Les deux pays du groupe Afrique/Haïti qui jouissent d'un meilleur accès sont l'Angola (38 %) et le Sénégal (56 %).

^b Par exemple, la République démocratique du Congo, la Gambie, la Guinée, l'Ouganda, le Rwanda et la République-Unie de Tanzanie.

^c En Éthiopie, l'électrification des zones rurales a permis d'augmenter de près de 50 % le nombre d'heures de travail, d'où une augmentation de la valeur ajoutée par travailleur de plus de 40 % (Ayele et al., 2009). Pour ce qui est des pays en développement à faible revenu autres que les PMA, les données concernant le Zimbabwe font apparaître les fortes répercussions de l'électrification sur le nombre et l'importance des PME et sur la mécanisation de la production, d'où une augmentation de 270 % du nombre d'emplois (Mapako and Prasad, 2007), tandis qu'au Kenya, l'électrification décentralisée a fait augmenter la productivité de 100 % à 200 %, d'où une baisse du prix des produits et une augmentation de 20 % à 80 % des revenus des producteurs (Kirubi et al., 2009).

d. Ordre chronologique des investissements d'infrastructure

Les méthodes de travail qui exigent une main-d'œuvre importante et le recours aux marchés locaux permettent d'augmenter l'impact sur le développement des investissements dans les infrastructures rurales.

Le développement des infrastructures rurales dans les PMA devrait commencer par l'investissement dans les secteurs qui auront le plus d'effet sur les capacités productives, mais qui n'ont un effet que limité sur la demande globale locale.

Dans la deuxième phase, l'économie locale serait à même de répondre efficacement à l'augmentation de la demande induite par des investissements ayant davantage d'effets sur l'emploi.

La transformation structurelle, sans laquelle les PMA ne pourront pas réaliser les ODD de manière pérenne, réclame des politiques macroéconomiques qui soutiennent l'investissement, l'évolution technologique et la hausse de la demande.

Dans les zones rurales des PMA, le développement humain et la transformation économique exigent des investissements d'infrastructure considérables, qui dépassent de loin ceux qui sont nécessaires dans les zones urbaines. Il faut en effet construire des écoles et des établissements de santé, assurer la distribution de l'eau et de l'électricité, et renforcer et améliorer les infrastructures de transport et, dans bien des cas, les systèmes d'irrigation ou de drainage. S'ils privilégient les méthodes de travail qui exigent une main-d'œuvre importante et le recours aux marchés locaux pour favoriser la création de revenus, ces investissements peuvent donner un coup de fouet au développement rural en créant une demande suffisante pour encourager les investissements dans la création d'entreprises non agricoles et la modernisation agricole.

Les routes d'accès aux marchés locaux sont particulièrement importantes et peuvent apporter une contribution notable à l'augmentation de la consommation et à la réduction de la pauvreté (Dercon and Hoddinott, 2005; Dercon et al., 2009). Dans un premier temps, la «protection naturelle» résultant de la faiblesse des liaisons de transport peut certes présenter certains avantages pour les entreprises non agricoles naissantes. Mais lorsque ces entreprises grandiront et chercheront à accéder à de plus grands marchés (urbains ou étrangers), les mauvaises liaisons deviendront un handicap et la fragmentation du marché limitera le potentiel d'économies d'échelle.

C'est pourquoi l'ordre chronologique dans lequel les investissements d'infrastructure sont réalisés est important. Si la demande augmente avant que les conditions essentielles à l'investissement dans les capacités productives soient réunies, le principal résultat sera la hausse des importations ou de l'inflation. Dans le cadre du développement de leurs infrastructures rurales, les PMA devraient donc sans doute commencer par l'investissement dans les secteurs qui auront le plus d'effet sur les capacités productives, mais qui n'ont un effet que limité sur la demande globale locale (par exemple l'électrification et les TIC). Cela préparerait le terrain pour la deuxième phase, où l'économie locale serait à même de répondre efficacement à l'augmentation de la demande induite par des investissements ayant davantage d'effets sur l'emploi (par exemple les investissements dans les infrastructures de transport, en particulier si les travaux réalisés exigent une main-d'œuvre nombreuse). Idéalement, la compétitivité des entreprises agricoles et non agricoles et leur capacité de réaliser des économies d'échelle devraient progresser en parallèle avec la taille du marché.

E. Politiques macroéconomiques

La transformation structurelle, sans laquelle les PMA ne pourront réaliser les ODD de manière pérenne, réclame des politiques macroéconomiques qui soutiennent à la fois l'investissement – moteur du changement technologique dans la sphère de la production – et la hausse de la demande, afin d'ouvrir des perspectives d'investissements rentables dans le secteur productif et de faire croître la productivité du travail et l'emploi. Dans l'ensemble, les politiques macroéconomiques devraient donc être plutôt expansionnistes dans les PMA. Si la viabilité des finances publiques et la stabilité des prix doivent être dûment prises en compte, il importe qu'elles ne donnent pas lieu à des restrictions inutiles.

Une politique monétaire visant exclusivement à juguler l'inflation ne sera probablement pas optimale pour l'économie réelle (par exemple, du point de vue de la croissance, de l'investissement, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté), en particulier si l'objectif d'inflation fixé est trop faible. Au vu de ce qui

s'est passé dans les quatre pays considérés au chapitre 5 du présent Rapport, un taux d'inflation modéré n'est pas incompatible avec une transformation rapide de l'économie, surtout dans un premier temps. Pour preuve, le taux d'inflation des prix à la consommation a été de 13 % par an en moyenne en Chine entre 1987 et 1995 et de 10 % au Viet Nam depuis 2003.

Il est important que la politique monétaire ne restreigne pas inconsidérément les crédits disponibles pour les investissements productifs qui servent la transformation structurelle et, en particulier, les crédits aux entrepreneurs innovants qui démarrent une activité de production ou cherchent à l'étendre. En réorientant le crédit (par exemple, au moyen de mesures réglementaires et par l'intervention de banques de développement), de la consommation et de la construction de logements vers l'investissement productif, on pourrait atténuer l'impact qu'il a sur la demande et amplifier celui qu'il a sur l'offre, ce qui réduirait, voire neutraliserait, tout effet inflationniste.

En multipliant et en diversifiant les sources de recettes, il serait possible de réduire les contraintes qui pèsent sur les dépenses publiques, comme cela est expliqué à la section C4 du présent chapitre. Pour que les finances publiques soient viables, leur déficit en part du PIB ne devrait pas, à long terme, excéder: i) le taux de croissance économique; ou ii) les investissements publics dont le rendement est supérieur au taux d'intérêt.

Les incertitudes liées à la hausse irrégulière de la demande sont une autre menace potentielle pour les investissements. Les objectifs de déficit devraient donc ménager la possibilité d'appliquer des politiques anticycliques en cas de ralentissement de l'activité économique, notamment dans les pays fortement tributaires des exportations de produits de base. Certaines mesures fiscales et budgétaires – par exemple, progressivité de l'impôt, dispositions de protection sociale – pourraient servir de stabilisateurs automatiques.

Dans les PMA tributaires des produits de base, les rentes tirées des ressources naturelles peuvent aussi jouer un rôle anticyclique, si elles sont accumulées dans des fonds de stabilisation lorsque les prix sont élevés et remises en circulation lorsque les prix sont bas – procédé adopté par le Chili après la crise financière de 2007 (UNCTAD, 2010). Encore faut-il que des fonds de stabilisation soient créés lorsque les prix sont relativement élevés. Dans les cas où les revenus tirés des industries extractives sont inégalement répartis à cause de facteurs géographiques, les fonds de stabilisation peuvent aussi être un moyen de redistribuer ces revenus plus équitablement.

Comme nous l'avons vu plus haut dans les PMA, les recettes publiques sont faibles et les besoins en investissements infrastructurels, considérables. Il faudrait donc qu'ils reçoivent des montants nettement plus élevés au titre de l'APD, dont l'impact sur le développement pourrait être renforcé par le choix de méthodes de construction à forte intensité de main-d'œuvre. Grâce à cet apport net de devises, les PMA pourraient importer davantage de biens d'équipement.

Si la hausse de la demande globale associée à cette approche est parfois considérée comme une source de tensions inflationnistes¹⁶ et, partant, préjudiciable pour la compétitivité (IMF, 2005), ces craintes sont probablement infondées en ce qui concerne les efforts de transformation structurelle déployés par les PMA dans le contexte de l'après-2015, et ce, pour trois raisons. Premièrement, les effets sur le taux de change sont temporaires, et non pas permanents, car la hausse des importations découlant de l'augmentation de l'APD est seulement retardée. L'augmentation de la demande globale s'accompagne d'une augmentation de la demande d'importations de produits de consommation ainsi que de biens d'équipement et de biens intermédiaires nécessaires à leur production, ce qui finit par neutraliser l'effet défavorable dû à l'appréciation de la monnaie locale. Une hausse progressive de l'APD aurait des

Une politique monétaire visant exclusivement à juguler l'inflation ne sera probablement pas optimale pour l'économie réelle.

La politique monétaire ne devrait pas restreindre inconsidérément les crédits disponibles pour les investissements productifs qui servent la transformation structurelle.

En multipliant et en diversifiant les sources de recettes, il serait possible de réduire les contraintes qui pèsent sur les dépenses publiques.

Dans les PMA tributaires des produits de base, les rentes tirées des ressources naturelles peuvent jouer un rôle anticyclique.

répercussions moins sensibles, mais étalées sur une plus longue période; et le processus s'inverserait dès que l'APD se mettrait à baisser, comme cela devrait arriver dès que les investissements d'infrastructure nécessaires à la réalisation des ODD toucheraient à leur fin.

Deuxièmement, tout risque d'effet inflationniste serait réduit dès lors que l'offre intérieure augmenterait à un niveau suffisant pour faire face au surcroît de demande. Autrement dit, il pourrait être minimisé dès lors que les montants d'APD supplémentaires (et des mesures économiques) seraient employés au renforcement des capacités productives et de la productivité du pays, de manière à répondre à la hausse de la demande. De même, tout effet potentiel sur la compétitivité pourrait être contrebalancé, voire inversé, par l'augmentation de la productivité dans les secteurs d'exportation.

Troisièmement, les effets sur la compétitivité résultent principalement des écarts de change avec les pays concurrents. Les ODD nécessitant des apports d'APD beaucoup plus importants, non seulement pour tous les PMA, mais aussi pour la plupart des autres pays à faible revenu (et quelques pays à revenu intermédiaire), toute appréciation du taux de change dans un PMA serait au moins en partie compensée par des phénomènes similaires dans les pays concurrents.

La réalisation des ODD exigera beaucoup d'efforts de la part des gouvernements des PMA mais aussi de la part de la communauté internationale.

La réalisation des ODD imposera de modifier l'ensemble du système de gouvernance économique mondiale afin de créer un environnement propice à la transformation structurelle des PMA.

Si les pays donateurs consacraient entre 0,15 % et 0,20 % de leur RNB à l'APD en faveur des PMA, le montant total de l'aide versée à ces pays serait presque doublé.

Si elles étaient relevées à leur niveau de 2000, les parts de l'APD consacrées aux infrastructures économiques et à la production non agricole seraient plus de deux fois plus importantes.

F. Politiques internationales et architecture internationale du développement

La réalisation des ODD prévus constitue un programme incroyablement ambitieux qui exigera des efforts considérables de la part des gouvernements des PMA, mais aussi de la part de la communauté internationale. En plus d'augmenter les apports d'APD, il faudra modifier l'ensemble du système de gouvernance économique mondiale afin de créer un environnement propice à la transformation structurelle des PMA. Comme indiqué dans le *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés*, «pour accélérer le développement et la réduction de la pauvreté dans les PMA, il faut non seulement améliorer les mécanismes internationaux d'appui qui leur sont spécialement destinés, mais aussi mettre en place une nouvelle architecture internationale du développement pour ces pays» (UNCTAD, 2010: I). Ces prescriptions sont plus importantes que jamais dans le cadre des ODD.

1. APD: QUANTITÉ ET QUALITÉ

Comme on l'a expliqué plus haut, les PMA ne pourront transformer leur économie et atteindre les ODD sans réaliser des investissements publics considérables. Pour que ces pays obtiennent les fonds qui leur manquent, il faudrait déjà que les pays donateurs leur consacrent entre 0,15 % et 0,20 % de leur revenu national brut (RNB) au titre de l'APD, comme ils s'y sont engagés il y a longtemps. En pareil cas, le montant total de l'aide versée aux PMA serait presque doublé. Si elles étaient relevées à leur niveau de 2000, les parts de l'APD consacrées aux infrastructures économiques et à la production non agricole seraient plus de deux fois plus importantes et les montants consacrés à ces secteurs seraient supérieurs d'environ 300 % (chap. 2 du présent Rapport). La réalisation de l'objectif de 0,15 %-0,20 % permettrait l'augmentation simultanée des montants absolus affectés à d'autres secteurs.

Il est difficile de faire des prévisions à court terme concernant l'APD, dont la hausse reste compromise par les contraintes budgétaires pesant sur les pays donateurs traditionnels. Le programme pour l'après-2015 et les ODD devraient toutefois soumettre les pays donateurs à des pressions politiques accrues pour

qu'ils remplissent leurs engagements de longue date en matière d'APD, même si ceux-ci ne font pas officiellement partie des ODD. Les contraintes budgétaires ne devraient pas non plus constituer un obstacle insurmontable. Pour la première fois en 2013, en plein programme d'austérité, le Royaume-Uni est parvenu à affecter 0,7 % de son RNB à l'APD. En théorie, les engagements en matière d'APD pourraient être honorés sans surcoûts budgétaires en consacrant une plus grande partie de l'aide totale aux PMA.

Une coopération financière avec des pays en développement dynamiques pourrait également contribuer à combler le déficit de financement. Comme précédemment indiqué (sect. C du chapitre 2 du présent Rapport), cette forme d'appui aux PMA, même si elle était très limitée au départ, s'est beaucoup développée ces dernières années. Si elle poursuit sur cette lancée, elle pourrait modestement aider à compenser les trop faibles montants d'APD versés par les pays donateurs traditionnels.

En tout état de cause, il serait peut-être plus judicieux d'échelonner sur plusieurs années le relèvement de l'APD au niveau cible, de manière à ce que les capacités d'absorption et de production dans les PMA puissent se renforcer. Comme indiqué précédemment, il importe aussi de procéder par ordre. Les économies rurales se diversifieront d'autant mieux que l'APD est d'abord consacrée aux secteurs qui influent davantage sur les capacités productives que sur la demande, puis aux secteurs qui ont plus d'effets sur la demande que sur les capacités productives. Améliorer l'administration et le recouvrement de l'impôt est aussi une priorité de la première heure.

Il faudrait donc que l'APD suive et appuie les stratégies nationales de développement, et non que ces stratégies soient dictées par l'APD et les priorités des pays donateurs. Depuis 2005 et la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, les pays donateurs se sont d'ailleurs clairement engagés à «respecter le rôle prédominant des pays partenaires et [à] les aider à renforcer leur capacité à exercer ce rôle» ainsi qu'à «faire reposer l'ensemble de leur soutien – stratégies-pays, dialogues sur les politiques à suivre et programmes de coopération – sur les stratégies nationales de développement des pays partenaires» (OECD, 2005, paras 15 and 16).

Bien que ce principe ait été réaffirmé dans les accords ultérieurs sur l'efficacité de l'aide (OECD, 2008, para 12; OECD, 2011, para 11a), il a été bien peu appliqué. Aucun indicateur n'a pour objet d'évaluer si l'APD est alignée sur les stratégies nationales de développement; quant aux progrès en la matière, ils restent très limités et en grande partie mesurés à l'aune des déclarations faites par les pays donateurs eux-mêmes (OECD, 2012). Même le critère, bien moins important, de la part du financement allouée selon des modalités liées aux cadres de résultats nationaux est très diversement respecté par les pays donateurs – en l'occurrence très peu par les donateurs bilatéraux, et il est même rare que les systèmes de budgétisation et de planification des pays bénéficiaires soient utilisés dans l'appui aux projets¹⁷. Les nomenclatures de comptabilité nationale et les systèmes de passation de marchés sont particulièrement sous-employés (Global Partnership for Effective Development Co-operation, 2014: 37-40; 45-49).

Parmi les engagements pris par les pays donateurs en vue d'une aide efficace, ceux visant à mieux coordonner leurs actions dans le cadre des stratégies nationales et à assurer des versements d'APD plus réguliers et plus prévisibles créeraient des conditions bien plus propices au développement. Réorganiser l'aide de manière à alléger la charge administrative pesant sur les pays bénéficiaires, dont les moyens sont limités, pourrait grandement faciliter l'élaboration et l'administration des politiques dans d'autres domaines, en libérant une partie des rares ressources humaines. Il serait aussi très utile de délier davantage l'aide, non seulement pour réduire les coûts (plus grand choix,

En théorie, les engagements en matière d'APD pourraient être honorés sans surcoûts budgétaires en consacrant une plus grande partie de l'aide totale aux PMA.

Il serait peut-être plus judicieux d'échelonner sur plusieurs années le relèvement de l'APD au niveau cible, de manière à ce que les capacités d'absorption et de production dans les PMA puissent se renforcer.

Il faudrait donc que l'APD suive et appuie les stratégies nationales de développement, et non que ces stratégies soient dictées par l'APD et les priorités des pays donateurs.

Des actions mieux coordonnées entre les pays donateurs et des versements d'APD plus réguliers et plus prévisibles créeraient des conditions bien plus propices au développement.

concurrence accrue entre les fournisseurs), mais aussi pour augmenter les possibilités de passation de marchés locaux, régionaux et triangulaires.

Même si, pour des raisons budgétaires, les pays donateurs se jugent dans l'incapacité de remplir leurs engagements de longue date au titre de l'APD, ils devraient montrer plus d'empressement à honorer leurs engagements concernant l'efficacité de l'aide.

Le non-respect des engagements au titre de l'APD devrait être compensé par de plus grands progrès dans l'efficacité de l'aide.

2. FINANCE INTERNATIONALE

Comme il ressort du chapitre 2 du présent Rapport, un PMA est toujours en situation de surendettement et 10 autres présentent un risque élevé de connaître le même sort. Il est urgent que ces pays se libèrent une fois pour toutes de leurs dettes. Quant aux autres PMA, ils doivent éviter de se trouver en situation de surendettement à l'avenir.

Il convient de mettre en place un système plus efficace, qui préviendrait les crises de la dette et les crises financières et, dans le cas où elles surviendraient, leur apporterait des solutions plus soucieuses du développement.

De manière générale, il convient de mettre en place un système plus efficace, qui préviendrait les crises de la dette et les crises financières et, dans le cas où elles surviendraient, leur apporterait des solutions plus soucieuses du développement. Comme expliqué dans la section précédente, si les PMA ne disposent pas d'ici peu de montants d'APD suffisants pour investir dans les infrastructures, dont ils ont tant besoin pour être en mesure de réaliser les ODD, leurs difficultés à mobiliser des recettes publiques les contraindront peut-être à recourir davantage à des emprunts extérieurs, au risque de déclencher de nouvelles crises de la dette. La réalisation des ODD pourrait s'en trouver totalement compromise; il n'est que de voir les répercussions des problèmes d'endettement et des programmes d'ajustement auxquels ils ont donné lieu sur le développement économique et humain, notamment des PMA africains, tout au long des années 1980 et 1990. Il est donc particulièrement urgent de réformer le système financier international afin d'éviter que cette situation ne se reproduise.

Dans le cas des PMA tributaires des produits de base, l'octroi d'un financement compensatoire à des conditions de faveur, en cas de chocs économiques, pourrait aussi aider à atténuer les effets néfastes de l'instabilité.

Dans le cas des PMA tributaires des produits de base, l'octroi d'un financement compensatoire à des conditions de faveur, en cas de chocs économiques, pourrait aussi aider à atténuer les effets néfastes de l'instabilité. Dans le cas des PMA exportateurs de combustibles et de minéraux, le même résultat pourrait être obtenu grâce à des fonds de stabilisation financés par les rentes des ressources naturelles. En revanche, les possibilités d'agir sont moindres pour les PMA qui dépendent des exportations de produits agricoles et où les chocs sont dus à des hausses des prix des principales importations, comme les produits alimentaires et les combustibles.

Avec l'amélioration de la gouvernance fiscale mondiale, les PMA (et d'autres pays) seraient aussi bien mieux à même de dégager des recettes publiques. Comme le souligne le *Rapport sur le commerce et le développement, 2014* (UNCTAD, 2014a: 192-193),

Avec l'amélioration de la gouvernance fiscale mondiale, les PMA seraient bien mieux à même de dégager des recettes publiques.

«[...] [l]e manque de marge d'action budgétaire et les contraintes qui pèsent sur de nombreux pays à faible revenu pour l'élargir figurent parmi les obstacles les plus difficiles à franchir pour échapper au piège du sous-développement. Dans une économie de plus en plus mondialisée, la nécessité de préserver ou d'étendre la marge d'action budgétaire se heurte à des difficultés particulières. [...] Jusqu'à présent, l'architecture fiscale internationale n'est pas parvenue à s'adapter à cette réalité.»

Le Fonds monétaire international (IMF, 2013: vii) adopte un point de vue similaire:

«Il est grand temps de reconnaître que le cadre fiscal international est dysfonctionnel. Sa réforme pourrait permettre de dégager de gros

volumes de recettes, encore qu'il soit difficile d'en quantifier le montant. Cela est particulièrement important pour les pays en développement, qui dépendent davantage de l'imposition des sociétés, et parfois des recettes provenant d'une poignée d'entreprises multinationales.».

Des efforts sont actuellement déployés au niveau international pour lutter contre les régimes d'opacité financière et l'érosion de l'assiette fiscale des entreprises due à la manipulation des prix de transfert par les sociétés transnationales pour délocaliser leurs bénéfices dans des juridictions à faible fiscalité (OECD, 2013). Cependant, ces efforts se font surtout dans le cadre de l'OCDE, et non d'une institution représentative de l'ensemble des pays du monde. Il faut donc veiller à ce que les intérêts des PMA soient pleinement pris en compte afin que ceux-ci tirent parti des réformes menées (ECOSOC, 2014).

À en juger par leurs avantages potentiels (voir la section C3 du présent chapitre), les investissements réalisés par les diasporas des PMA pourraient avoir un impact considérable sur la transformation structurelle si certaines mesures étaient prises pour les promouvoir – par exemple, mettre en place le dispositif d'investissement en faveur du transfert des connaissances des expatriés, proposé dans le *Rapport 2012 sur les pays les moins avancés*, et compléter, à parts égales, par des financements issus de l'APD et des gouvernements nationaux les investissements de la diaspora dans les infrastructures et les biens publics (UNCTAD, 2012: 145, box 14; 147-150).

3. COMMERCE INTERNATIONAL

La transformation structurelle est fortement tributaire des règles du commerce international, notamment pour ce qui est de favoriser le développement de nouvelles activités économiques et des exportations non traditionnelles. Dans la Déclaration de Dar es-Salaam, les Ministres du commerce des PMA énumèrent les mesures à prendre en faveur de leurs pays dans différents domaines relevant de l'OMC (WTO, 2009). Il s'agit notamment d'aider à mettre en œuvre effectivement l'accès en franchise de droits et sans contingent des exportations des PMA aux marchés des pays développés et d'assouplir comme il convient les règles d'origine afin que les PMA profitent plus complètement et plus efficacement de cet accès. S'ils sont en position de le faire, il serait bon que d'autres pays en développement laissent aussi entrer les exportations des PMA sur leurs marchés en franchise de droits et sans contingent.

Dans la pratique, rien ne semble pouvoir arrêter l'érosion des préférences commerciales, portée par la libéralisation croissante des échanges internationaux. Il faudrait en tenir pleinement compte au moment d'élaborer des accords commerciaux multilatéraux qui auront des effets sur les produits présentant un intérêt à l'exportation pour les PMA, comme les produits agricoles tropicaux et les vêtements. Il est également indispensable d'accroître l'assistance technique et de renforcer les capacités pour que les PMA soient mieux à même, par exemple, de se conformer aux normes sanitaires et phytosanitaires ainsi qu'aux normes techniques en vigueur sur les principaux marchés et que ces normes ne fassent pas office de restrictions déguisées au commerce.

Une aide au commerce plus importante et plus prévisible devrait aussi être fournie aux PMA, notamment à l'intérieur du Cadre intégré renforcé (CIR). Après une lente mise en route, le CIR commence à contribuer de manière appréciable à l'intégration du commerce dans les stratégies de développement des PMA et au renforcement des capacités productives de ces pays. Pour qu'il devienne un instrument efficace de promotion des exportations et de transformation structurelle, il faut que plus de ressources soient affectées à ses projets de portée nationale.

Les investissements réalisés par les diasporas des PMA pourraient avoir un impact considérable sur la transformation structurelle si certaines mesures étaient prises pour les promouvoir.

La transformation structurelle est fortement tributaire des règles du commerce international, notamment pour ce qui est de favoriser le développement de nouvelles activités économiques et des exportations non traditionnelles.

Il est également important d'accroître l'assistance technique et de renforcer les capacités pour que les PMA soient mieux à même, par exemple, de se conformer aux normes établies par leurs partenaires commerciaux.

Pour que le CIR devienne un instrument efficace de promotion des exportations et de transformation structurelle, il faut que plus de ressources soient affectées à ses projets de portée nationale.

Il serait souhaitable que les obligations qui pourraient incomber aux PMA au titre d'accords ultérieurs de l'OMC soient établies en fonction de la situation de ces pays et de leurs besoins aux fins de leur transformation structurelle et de la réalisation pérenne des ODD prévus.

Les pays développés devraient remplir avec diligence leur obligation de promouvoir le transfert de technologie vers les PMA.

Il semblerait justifié, dans la perspective du programme pour l'après-2015, de réexaminer en détail les accords bilatéraux et régionaux de commerce et d'investissement auxquels les PMA sont parties.

Il ne faut pas négliger les effets indirects éventuels que les politiques climatiques mondiales pourront avoir sur les perspectives de développement des PMA, du fait de leur impact sur le transport aérien de passagers et de marchandises et sur les coûts des carburants utilisés dans les transports terrestres.

Comme d'autres formes d'APD, l'aide au commerce devrait être strictement régie par le principe de l'appropriation par le pays. Elle devrait en outre servir à diversifier les exportations en favorisant, entre autres, le renforcement des capacités du côté de l'offre, la modernisation technologique et le développement des infrastructures commerciales, de manière à œuvrer directement à l'amélioration des capacités productives des PMA.

Pour que la transformation économique porte ses fruits, il faut aussi que les PMA bénéficient d'un traitement véritablement spécial et différencié, et non pas seulement d'un délai plus long pour mettre en œuvre leurs obligations découlant des Accords de l'OMC. Il serait souhaitable que les obligations qui pourraient incomber aux PMA au titre d'accords ultérieurs de l'OMC soient établies en fonction de la situation de ces pays et de leurs besoins aux fins de leur transformation structurelle et de la réalisation pérenne des ODD prévus. Un engagement sans équivoque devrait être pris pour accorder aux PMA la plus grande marge d'action possible dans le cadre des Accords de l'OMC existants et à venir. De plus, la procédure d'accession des PMA à l'OMC devrait être accélérée et simplifiée et ne pas être assortie de conditions qui dépassent les obligations incombant aux PMA déjà membres de l'organisation.

Les pays développés devraient aussi remplir avec diligence leur obligation de promouvoir le transfert de technologie vers les PMA, conformément à l'article 66.2 de l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). S'il était rapidement et pleinement mis en œuvre, le Plan d'action de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle pour le développement pourrait aussi aider les PMA à mieux tirer parti de leur propriété intellectuelle. Le régime mondial de la propriété intellectuelle serait alors plus près de répondre à l'objectif de l'Accord sur les ADPIC (énoncé à son article 7), qui est que les droits de propriété intellectuelle «contribu[ent] [...] au transfert et à la diffusion de la technologie [...] d'une manière propice au bien-être social et économique».

Enfin, le tissu d'accords bilatéraux et régionaux de commerce et d'investissement qui s'est densifié ces dernières années rend l'architecture du commerce international de plus en plus complexe. Bon nombre de ces accords imposent aux PMA des obligations qui vont bien au-delà de leurs engagements multilatéraux (UNCTAD, 2014a). Il semblerait donc justifié, dans la perspective du programme pour l'après-2015, de réexaminer en détail les accords existants auxquels les PMA sont parties. Il s'agirait de repérer toute obligation susceptible de nuire à l'efficacité des mesures visant à la réalisation des ODD ou à la transformation structurelle préalablement requise, et de modifier les dispositions en cause selon que de besoin.

4. ATTÉNUER EFFICACEMENT ET ÉQUITABLEMENT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Des mesures efficaces doivent être prises très rapidement au niveau mondial pour atténuer les changements climatiques. Nulle part l'urgence n'est plus grande que dans les PMA, qui sont particulièrement exposés et vulnérables aux effets du réchauffement de la planète et qui ont peu de ressources à consacrer à leur adaptation (IPCC, 2014). Comme il ressort du chapitre 3 du présent Rapport (encadré 3), les émissions mondiales de carbone devront être sensiblement réduites, et les moyens qui seront utilisés pour y parvenir pourront avoir de graves conséquences sur l'environnement économique international dans lequel les PMA évolueront.

Bien que la nécessité de réduire les émissions mondiales de carbone devrait être prise en compte dans les stratégies de développement, il est généralement admis que les PMA ne sauraient être tenus de limiter leurs émissions au point de compromettre leur développement. La réalisation des ODD prévus en dépend.

En outre, il ne faut pas négliger les effets indirects éventuels que les politiques climatiques mondiales pourront avoir sur les perspectives de développement des PMA, du fait de leur impact sur de grands marchés internationaux comme ceux des combustibles fossiles, du transport aérien de passagers (effets sur le tourisme) et de marchandises (effets sur les exportations de certains produits horticoles), et sur les coûts des carburants utilisés dans les transports terrestres (effets particulièrement sensibles dans les pays sans littoral et les pays les plus éloignés des principaux marchés).

Il semble que les mesures d'atténuation des changements climatiques ne pourront être efficaces qu'au prix de certaines de ces conséquences. Néanmoins, dans la mesure du possible, les mesures internationales devraient être conçues de manière à minimiser les effets négatifs sur les PMA. Tout effet qui pourrait être inévitable devrait être attentivement évalué et pris en compte dans les stratégies de développement, et devrait ouvrir droit à une compensation en plus de l'APD et de l'aide à l'adaptation aux changements climatiques. Il serait bon que cette aide serve avant tout à la diversification de l'économie, qui serait ainsi moins dépendante des secteurs touchés. Il s'agirait d'affecter des fonds à des investissements intérieurs productifs, de modifier les régimes commerciaux de manière à aider les pays concernés à développer de nouvelles exportations et d'apporter un concours financier.

Les mesures internationales devraient être conçues de manière à minimiser les effets négatifs des changements climatiques sur les PMA.

Ces effets pourraient être contrebalancés par une réforme des régimes commerciaux en vue de promouvoir de nouvelles exportations et par une aide financière.

Notes

- 1 Les coûts représentent en moyenne 11,1 % du montant transféré pour les envois de fonds dans les PMA, contre 7,3 % pour les envois de fonds dans les autres pays en développement, les premiers étant ainsi plus de 50 % plus chers que les seconds (calculs du secrétariat de la CNUCED à partir de la base de données *Remittance Prices Worldwide* de la Banque mondiale, consultée en septembre 2014).
- 2 Voir la section F2 du présent chapitre.
- 3 Font exception l'Angola, la Guinée équatoriale, Kiribati et le Lesotho.
- 4 Si l'Angola et la Guinée équatoriale ont tiré de leurs ressources naturelles des revenus suffisants pour éviter d'être tributaires de l'APD, seuls quelques rares PMA, dans le meilleur des cas, devraient être capables de les imiter dans un avenir proche.
- 5 C'est un objectif à moyen terme de la Vision africaine des mines, élaborée par l'Union africaine (African Union, 2009).
- 6 D'après la base de données *Indicateurs de développement dans le monde* de la Banque mondiale (consultée en septembre 2014).
- 7 Outre la création de nouvelles branches de production, l'article XVIII s'applique aussi à «la création d'une nouvelle activité dans le cadre d'une branche de production existante», la «transformation substantielle d'une branche de production existante», le «développement substantiel d'une branche de production existante qui ne satisfait la demande intérieure que dans une mesure relativement faible» et la «reconstruction d'une branche de production détruite ou substantiellement endommagée par suite d'hostilités ou de catastrophes dues à des causes naturelles» (WTO, 2012, notes concernant l'article XVIII, par. 1-2, note 3).
- 8 La zone franche industrielle de Maurice a contribué à réduire peu à peu les disparités entre hommes et femmes en matière d'emploi et de rémunération, mais il semblerait que cela s'explique par des conditions qui sont probablement impossibles à reproduire dans la plupart des PMA: le quasi-plein emploi chez les hommes; une zone assez grande par rapport à l'économie globale pour absorber une part de la main-d'œuvre féminine suffisante pour faire monter les salaires; une compétitivité suffisamment forte pour ne pas s'éroder sous l'effet de cette hausse des salaires.
- 9 Par exemple, une étude de terrain menée récemment à Sri Lanka a montré que si la formalisation avait eu très peu d'incidences sur les bénéficiaires de la plupart des entreprises informelles, elle avait eu un effet très positif sur une poignée d'entreprises, qui présentaient donc un fort potentiel de croissance (Mel et al., 2013).
- 10 Même en Chine, la R-D conduite par des entreprises étrangères a eu un effet nettement *négatif* sur le progrès technique dans les entreprises locales, en raison de la concurrence face à des ressources humaines spécialisées limitées et des faibles relations entre les entreprises étrangères et les entreprises locales (Fu and Gong, 2011).
- 11 D'après la base de données *Indicateurs de développement dans le monde* de la Banque mondiale (consultée en septembre 2014).
- 12 Dans l'étude en question, les pays classés dans la catégorie des pays à faible revenu sont tous des PMA, à l'exception de quatre d'entre eux.
- 13 Même en Chine, la population rurale n'a diminué que de 81 % à 47 % au cours des 34 dernières années.
- 14 Le rôle de l'emploi non agricole dans les zones rurales des PMA a été examiné dans le *Rapport 2013 sur les pays les moins avancés* (UNCTAD, 2013: 63-67).
- 15 Si l'on tient compte de la forte croissance de la valeur ajoutée industrielle totale, l'augmentation de la part de l'économie rurale dans la production industrielle chinoise, qui est passée de 9 % en 1978 à 36 % en 1993, signifie que la production industrielle rurale a été multipliée par 17 en seulement 15 ans.
- 16 En principe, les tensions inflationnistes peuvent être neutralisées par l'émission d'obligations libellées en monnaie nationale (lorsque les marchés intérieurs de capitaux sont suffisamment développés); il existe toutefois un risque, même dans les pays ayant des marchés obligataires, que les investissements privés soient évincés, l'achat d'obligations du secteur public étant préféré à l'investissement dans les capacités productives.
- 17 Dans les pays en développement considérés dans leur ensemble, seulement 49 % des fonds provenant des pays donateurs ont transité par les systèmes nationaux de gestion des finances publiques et de passation des marchés en 2013. Aucune amélioration n'est survenue entre 2010 et 2013; ce pourcentage a baissé dans la majorité des pays pour lesquels des données étaient disponibles pour ces 2 années et la corrélation était faible entre l'utilisation des systèmes nationaux et leur qualité ou entre les changements apportés dans leur utilisation et l'évolution de leur qualité.

Bibliographie

- Acemoglu D (2001). Directed technical change. NBER Working Paper No. 8287, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Adenikinju A (2005). Analysis of the cost of infrastructure failures in a developing economy: The case of the electricity sector in Nigeria. AERC Research Paper No. 148, African Economic Research Consortium, Nairobi.
- Africa Progress Panel (2014). *Africa Progress Report 2014: Grain, Fish, Money – Financing Africa's Green and Blue Revolutions*. Available at: <http://africaprogresspanel.org/publications/policy-papers/2014-africa-progress-report/> (accessed 29 August 2014).
- African Union (2009). Africa mining vision. Addis Ababa.
- Aker JC and Mbiti IM (2010). Mobile phones and economic development in Africa. *Journal of Economic Perspectives*, 24(3): 207–232.
- Ayele G, Chamberlin J, Moorman L, Wamisho K and Zhang X (2009). Infrastructure and cluster development: A case study of handloom weavers in Ethiopia. Discussion Paper No. ESSP2 001, International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington DC, and Ethiopian Development Research Institute, Addis Ababa.
- Bacchetta M, Ernst E and Bustamente JP (2009). Globalization and informal jobs in developing countries. A joint study of the International Labour Office and the secretariat of the World Trade Organization, Geneva.
- Bhattacharyya SC and Ohiare S (2012). The Chinese electricity access model for rural electrification: Approach, experience and lessons for others. *Energy Policy*, 49, Special section on Fuel Poverty Comes of Age: Commemorating 21 Years of Research and Policy: 676–687.
- Bhattacharya D (1998). Export processing zones in Bangladesh: Economic impact and social issues. Multinational Enterprises Programme Working Papers No. 80, International Labour Office, Geneva.
- Boly A, Coniglio ND, Prota F and Seric A (2014). Diaspora investments and firm export performance in selected sub-Saharan African countries. *World Development*, 59(C): 422–433.
- Chakrabarti S and Chakrabarti S (2002). Rural electrification programme with solar energy in remote region – a case study in an island. *Energy Policy*, 30(1): 33–42.
- Chavula HK (2013). Telecommunications development and economic growth in Africa. *Information Technology for Development*, 19(1): 5–23.
- Christiansen L and Todo Y (2014). Poverty reduction during the rural–urban transformation: The role of the missing middle. *World Development*, *Economic Transformation in Africa*, 6: 343–358.
- Chuang Y-C and Hsu P-F (2004). FDI, trade, and spillover efficiency: Evidence from China's manufacturing sector. *Applied Economics*, 36(10): 1103–1115.
- Cling J-P, Razafindrakoto M and Roubaud F (2010). The informal economy in Viet Nam. A study for the Labour Market Project, International Labour Office, Geneva.
- Cook P (2011). Infrastructure, rural electrification and development. *Energy for Sustainable Development*, Special issue on Off-Grid Electrification in Developing Countries, 15(3): 304–313.
- Cook P and Uchida Y (2008). The performance of privatised enterprises in developing countries. *Journal of Development Studies*, 44(9): 1342–1353.
- de Mel S, McKenzie D and Woodruff C (2013). The demand for, and consequences of, formalization among informal firms in Sri Lanka. *American Economic Journal: Applied Economics*, 5(2): 122–150.
- Deichmann U, Meisner C, Murray S and Wheeler D (2011). The economics of renewable energy expansion in rural sub-Saharan Africa. *Energy Policy*, 39(1): 215–227.
- Demetriades PO and James GA (2011). Finance and growth in Africa: The broken link. *Economics Letters*, 113(3): 263–265.
- Dercon S, Gilligan DO, Hoddinott J and Woldehanna T (2009). The impact of agricultural extension and roads on poverty and consumption growth in fifteen Ethiopian villages. *American Journal of Agricultural Economics*, 91(4): 1007–1021.
- Dercon S and Hoddinott J (2005). Livelihoods, growth, and links to market towns in 15 Ethiopian villages. FCND Discussion Paper No. 194, IFPR, Washington, DC.
- Devereux S and Solomon C (2006). Employment creation programmes: The international experience. Issues in Employment and Poverty Discussion Paper No. 24, International Labour Office, Geneva.
- Diao X, Dorosh P and Rahman SM (2007). Market opportunities for African agriculture: A general equilibrium examination of demand-side constraints on agricultural growth in East and Southern Africa. Research Report No. 154, IFPRI, Washington, DC.

- Dorji T, Urmee T and Jennings P (2012). Options for off-grid electrification in the Kingdom of Bhutan. *Renewable Energy*, 4: 551–558.
- ECOSOC (2014). World Economic and Social Survey, 2014: Reducing Inequality for Sustainable Development – Overview. No. E/2014/50. New York, NY, Economic and Social Council, United Nations.
- Ellis F (2009). Strategic dimensions of rural poverty reduction in sub-Saharan Africa. In: Harris-White B and Heyer J, eds. *The Comparative Political Economy of Development: Africa and South Asia*. Abingdon, Oxon, and New York, NY, Routledge: 47–63.
- Engman M, Onodera O and Pinali E (2007). Export processing zones. OECD Trade Policy Papers, OECD, Paris.
- Escribano Á, Guasch JL and Pena J (2009). Assessing the impact of infrastructure quality on firm productivity in Africa: Cross-country comparisons based on investment climate surveys from 1999 to 2005. Working paper 9-86, University Carlos III, Madrid.
- Evans PB (1995). *Embedded Autonomy: States and Industrial Transformation*. Princeton, NJ, Princeton University Press.
- Freedman PL and Click RW (2006). Banks that don't lend? Unlocking credit to spur growth in developing countries. *Development Policy Review*, 24(3): 279–302.
- Fu X and Gong Y (2011). Indigenous and foreign innovation efforts and drivers of technological upgrading: Evidence from China. *World Development*, 39(7): 1213–1225.
- Fu X, Pietrobelli C and Soete L (2011). The role of foreign technology and indigenous innovation in the emerging economies: Technological change and catching-up. *World Development*, 39(7), Special section on Foreign Technology and Indigenous Innovation in the Emerging Economies: 1204–1212.
- Global Partnership for Effective Development Co-operation (2014). Making development co-operation more effective: 2014 progress report. Paris, OECD.
- Grimm M, Knorringa P and Lay J (2012). Constrained gazelles: High potentials in West Africa's informal economy. *World Development*, 40(7): 1352–1368.
- Guha A and Ray A (2002). Expatriate vs. multinational investment: A comparative analysis of their roles in Chinese and Indian development. Paper presented at the conference on WTO, China and the Asian Economies, Beijing, 9–10 November.
- Gustavsson M (2007). Educational benefits from solar technology: Access to solar electric services and changes in children's study routines, experiences from Eastern province Zambia. *Energy Policy*, 35(2): 1292–1299.
- Hausmann R and Rodrik D (2003). Economic development as self-discovery. *Journal of Development Economics*, 14th Inter-American Seminar on Economics, 72(2): 603–633.
- Heltberg R (2004). Fuel switching: evidence from eight developing countries. *Energy Economics*, 26(5): 869–887.
- Honohan P and Beck T (2007). *Making Finance Work for Africa*. Washington, DC, World Bank Publications.
- IEG (2007). World Bank assistance to agriculture in sub-Saharan Africa: An IEG Review. Washington, DC, Independent Evaluation Group, World Bank.
- IEG (2008). The welfare impact of rural electrification: A reassessment of the costs and benefits. An IEG impact evaluation. Washington, DC, World Bank.
- IMF (2005). The macroeconomics of managing increased aid inflows: Experiences of low-income countries and policy implications. Washington, DC.
- IMF (2013). Fiscal monitor: Taxing times. World Economic and Financial Surveys. Washington, DC.
- InterAcademy Council (2004). Realizing the promise and potential of African agriculture. Amsterdam, InterAcademy Council.
- IPCC (2014). Summary for policymakers. In: *Climate Change 2014, Mitigation of Climate Change*. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Edenhofer O, Pichs-Madruga R, Sokona Y, Farahani E, Kadner S, Seyboth K, Adler A, Baum I, Brunner S, Eickemeier P, Kriemann B, Savolainen J, Schlömer S, von Stechow C, Zwickel T and Minx d JC, eds.]. Cambridge and New York, Cambridge University Press.
- Jacobson A (2007). Connective power: Solar electrification and social change in Kenya. *World Development*, 35(1): 144–162.
- Kinoshita Y (2000). R&D and technology spillovers via FDI: Innovation and absorptive capacity. SSRN Scholarly Paper No. ID 258194, Social Science Research Network, Rochester, NY.
- Kirubi C, Jacobson A, Kammen DM and Mills A (2009). Community-based electric microgrids can contribute to rural development: Evidence from Kenya. *World Development*, 37(7): 1208–1221.

- Kokko A (1994). Technology, market characteristics, and spillovers. *Journal of Development Economics*, 43(2): 279–293.
- Lauridsen LS (2010). Strategic industrial policy and latecomer development: The what, the why and the how. *Forum for Development Studies*, 37(1): 7–32.
- Lewis JJ and Pattanayak SK (2012). Who adopts improved fuels and cookstoves? A systematic review. *Environmental Health Perspectives*, 120(5): 637–645.
- Lin J and Chang H-J (2009). Should industrial policy in developing countries conform to comparative advantage or defy it? A debate between Justin Lin and Ha-Joon Chang. *Development Policy Review*, 27(5): 483–502.
- Lorentzen J and Pogue TE (2009). Knowledge intensification in resource-based developing economies: From technological learning to lateral migration. IERI Working Paper, Institute for Economic Research on Innovation, Pretoria.
- Mapako M and Prasad G (2007). Rural electrification in Zimbabwe reduces poverty by targeting income-generating activities. Proceedings of the Fifteenth Conference on Domestic Use of Energy, Cape Town, 11-12 April.
- Nguyen KQ (2007). Alternatives to grid extension for rural electrification: Decentralized renewable energy technologies in Vietnam. *Energy Policy*, 35(4): 2579–2589.
- Nin-Pratt A, Johnson M, Magalhaes E, Diao X, You L, Chamberlin J and Magalhaes E (2009). Priorities for realizing the potential to increase agricultural productivity and growth in Western and Central Africa. IFPRI Discussion Paper No. 00876, IFPRI, Washington, DC.
- OECD (2005). Paris Declaration on Aid Effectiveness: Ownership, Harmonisation, Alignment, Results and Mutual Accountability. Paris.
- OECD (2008). Accra Agenda for Action. Paris.
- OECD (2011). Busan partnership for effective development co-operation. Fourth High Level Forum on Aid Effectiveness. Busan, Republic of Korea.
- OECD (2012). *Aid Effectiveness 2011*. Paris.
- OECD (2013). Action plan on base erosion and profit shifting. Paris.
- Pietrobelli C and Rabelotti R (2004). Upgrading in clusters and value chains in Latin America: The role of policies. Washington, DC, Inter-American Development Bank.
- Ramachandran V (2008). Power and roads for Africa. Washington, DC, Center for Global Development.
- Ramos (1998). A development strategy founded on natural resource-based production clusters. *CEPAL Review*. 66, 105–127.
- Reinikka R and Svensson J (2002). Coping with poor public capital. *Journal of Development Economics*, 69(1): 51–69.
- Rodrik D (2008). Normalizing industrial policy. Working Paper No. 3, Growth Commission, Washington, DC.
- Rodrik D and Subramanian A (2009). Why did financial globalization disappoint? *IMF Staff Papers*, 56(1): 112–138.
- Romp W and De Haan J (2007). Public capital and economic growth: A critical survey. *Perspektiven der Wirtschaftspolitik*, 8(S1): 6–52.
- Stiglitz JE, Lin JY and Monga C (2013). The rejuvenation of industrial policy. SSRN Scholarly Paper No. ID 2333944, Social Science Research Network, Rochester, NY.
- Szabó S, Bódis K, Huld T and Moner-Girona M (2011). Energy solutions in rural Africa: Mapping electrification costs of distributed solar and diesel generation versus grid extension. *Environmental Research Letters*, 6(3), 034002.
- UNCTAD (2006). *The Least Developed Countries Report 2006: Developing Productive Capacities*. New York and Geneva, United Nations.
- UNCTAD (2008). *Trade and Development Report, 2008: Commodity Prices, Capital Flows and the Financing of Investment*. New York and Geneva, United Nations.
- UNCTAD (2009). *The Least Developed Countries Report 2009: The State and Development Governance*. New York and Geneva, United Nations.
- UNCTAD (2010). *The Least Developed Countries Report, 2010: Towards a New International Development Architecture for LDCs*. New York and Geneva, United Nations.
- UNCTAD (2012). *The Least Developed Countries Report, 2012: Harnessing Remittances and Diaspora Knowledge to Build Productive Capacities*. New York and Geneva, United Nations.
- UNCTAD (2013). *The Least Developed Countries Report, 2013: Growth with Employment for Inclusive and Sustainable Development*. New York and Geneva, United Nations.
- UNCTAD (2014a). *Trade and Development Report, 2014: Global Governance and Policy Space for Development*. New York and Geneva, United Nations.
- UNCTAD (2014b). *World Investment Report 2014: Investing in the SDGs - An Action Plan*. New York and Geneva, United Nations.

- USAID (2009). *Diaspora direct investment (DDI): The untapped resource for development*. Washington, DC, United States Agency for International Development.
- Wei Y and Balasubramanyam VN (2006). Diaspora and development. *The World Economy*, 29(11): 1599–1609.
- Wooster RB and Diebel DS (2010). Productivity spillovers from foreign direct investment in developing countries: A meta-regression analysis. *Review of Development Economics*, 14(s1): 640–655.
- WTO (2009). Dar es Salaam Declaration. No. WT/MIN/(09)/2. LDC Ministerial Meeting, World Trade Organization. Geneva.
- WTO (2012). *WTO Analytical Index: Guide to WTO Law and Practice*. Cambridge, Cambridge University Press.

ÉPILOGUE

**PROPOSITION D'UN MÉCANISME
D'APPUI INTERNATIONAL:
L'ENTREPRENARIAT FÉMININ
EN ZONE RURALE AU SERVICE
DE LA DIVERSIFICATION
ÉCONOMIQUE (FREED)**



A. Entreprenariat des femmes dans les activités rurales non agricoles, transformation structurelle et ODD

La population des PMA, si l'on excepte quelques pays, est majoritairement rurale.

La transformation structurelle qui permettra de libérer le potentiel productif des PMA ne pourra se faire que lorsque le cercle vicieux qui freine le développement humain et économique de ces pays aura été brisé (voir le graphique 20 du chapitre 3 du présent Rapport). La pauvreté conduit à la sous-alimentation, à la mauvaise santé et à un faible niveau d'instruction, qui nuisent à la productivité du travail. Conjugués aux effets de la pauvreté sur l'investissement, ces facteurs freinent la transformation structurelle, pèsent sur les résultats économiques et empêchent de réduire la pauvreté. Il est indispensable d'inverser ce cercle vicieux pour débloquer le processus de développement humain et économique et réaliser les ODD prévus.

Le développement rural exige d'exploiter les synergies entre les activités agricoles et les activités non agricoles.

Le développement rural joue un rôle très important à cet égard. Comme indiqué dans le chapitre 6 du présent Rapport, la population des PMA, si l'on excepte quelques pays, est majoritairement rurale. Compte tenu de la rapidité de l'accroissement démographique global et des limites à une expansion urbaine viable, cette population sera toujours majoritairement rurale en 2030. Si la pauvreté doit être éliminée dans les délais prévus par les ODD, il faudra donc que la productivité et le revenu augmentent dans les zones rurales. Il en va également de la transformation structurelle des PMA.

Le développement rural exige d'exploiter les synergies entre les activités agricoles et les activités non agricoles. L'urbanisation ayant ses limites, la main-d'œuvre agricole devenue excédentaire sous l'effet de l'accroissement de la productivité devra être en grande partie absorbée par la production rurale non agricole. D'importantes synergies sont possibles entre la modernisation de l'agriculture et la production non agricole, chacune créant à la fois l'offre qui répondra à la demande croissante de l'autre et le surcroît de demande qui stimulera la croissance de l'offre de l'autre (sect. 5b et graphique 36, chap. 6 du présent Rapport). La diversification des économies rurales qui en découle est aussi un aspect essentiel de la transformation structurelle. C'est pourquoi le développement des activités agricoles et non agricoles joue un rôle central dans le développement durable des PMA.

La diversification des économies rurales est aussi un aspect essentiel de la transformation structurelle.

Les progrès qui seraient accomplis dans la réalisation des ODD seraient extrêmement bénéfiques aux femmes des zones rurales. Comme il ressort du chapitre 2 du présent Rapport, la plupart des PMA se caractérisent par de grandes inégalités entre hommes et femmes dans le domaine de l'éducation, en particulier secondaire et supérieure. Si le taux net de scolarisation atteignait 100 %, comme les ODD le prévoient, les écoles compteraient plus de filles que de garçons dans la plupart des PMA. Avec l'accès universel à l'éducation, la proportion de filles serait supérieure à celle des garçons, en moyenne de 20 % dans le primaire et de 5 % dans le secondaire. Ces écarts seraient plus marqués dans les zones rurales, où les femmes sont généralement plus nombreuses que les hommes¹.

Le plus souvent, c'est dans les zones rurales que les infrastructures sociales font le plus cruellement défaut, et ce sont les femmes qui en pâtissent le plus.

Le plus souvent, c'est dans les zones rurales que les infrastructures sociales font le plus cruellement défaut, et ce sont les femmes qui en pâtissent le plus, du fait de la répartition traditionnelle des tâches. Bon nombre d'entre elles, par exemple, disposeraient de bien plus de temps si l'approvisionnement en eau potable était amélioré. L'électrification des zones rurales contribue à l'accélération de la transition énergétique, à mesure que les revenus augmentent. Grâce à elle, les femmes passent moins de temps à collecter les combustibles traditionnels et les effets extrêmement nocifs de ces combustibles pour la santé, en particulier des femmes et des jeunes enfants, lorsqu'ils sont brûlés à l'intérieur des foyers, se trouvent dans le même temps réduits. D'un point de vue sanitaire, les femmes auraient aussi beaucoup à gagner des progrès accomplis dans les domaines de

la santé maternelle et de l'accès aux services de santé procréative. Les services de santé seraient bien plus rapidement accessibles, pour elles-mêmes ou pour les enfants et parents qu'elles accompagnent, si les établissements de santé étaient plus nombreux. L'amélioration des infrastructures dans les zones rurales permettraient donc aux femmes non seulement d'avoir beaucoup plus de temps à consacrer à des activités génératrices de revenus, mais aussi de développer leur potentiel productif dans ces activités.

Pourtant, dans de nombreux PMA, les femmes des zones rurales ont plus de difficultés que quiconque à concrétiser ce potentiel pour qu'il débouche sur une hausse de la production et du revenu. Les tâches domestiques non rémunérées dont elles doivent s'acquitter, auxquelles s'ajoute souvent le poids des normes culturelles, plus profondément ancrées dans les zones rurales, laissent à ces femmes peu de possibilités de trouver un emploi. Si, par le recours à des techniques à forte intensité de main-d'œuvre, le développement des infrastructures pourra créer des emplois, ceux-ci se trouveront avant tout dans le secteur de la construction, dans lequel les hommes sont généralement surreprésentés. En ce qui concerne la terre, les femmes sont souvent désavantagées: elles n'y ont pas accès et n'en ont pas le contrôle. Les terres servant souvent de garantie, l'accès des femmes au crédit est limité, ce qui réduit encore leur capacité d'influer sur les ressources financières du ménage. Tous ces facteurs conjugués font que les femmes des zones rurales ont bien peu de chances de trouver un emploi ou une autre activité rémunératrice.

On ne pourra former un cercle vertueux du développement humain qu'en offrant à ces femmes plus de possibilités de participer à l'économie. Les femmes des zones rurales représentent une large partie de la population adulte des PMA et une proportion encore plus grande du potentiel productif accru résultant des progrès accomplis pour réaliser les ODD prévus. Pourtant, elles sont les moins à même de tirer parti de cette situation pour concrétiser la hausse des revenus et de la production sans laquelle la pauvreté ne pourra être éliminée durablement. Si on ne leur donne pas plus de chances de participer à l'économie, les retombées économiques et sociales du développement humain seront sérieusement compromises.

Les femmes peuvent jouer un rôle clef dans le développement rural, notamment par le biais d'activités rémunératrices ne relevant pas du secteur agricole. En général, les politiques et les activités de coopération technique dans les zones rurales des PMA ont surtout concerné l'agriculture, principale source des revenus. Or, le développement d'activités non agricoles contribuerait à augmenter la demande globale dans les zones rurales et limiterait la tentation de l'exode rural. Encourager les femmes à prendre part à ces activités contribuerait aussi à créer une nouvelle catégorie de femmes chefs d'entreprise, qui ajouterait au dynamisme et à la diversification des économies rurales.

L'action collective est tout aussi importante que l'entrepreneuriat individuel. En présence de traditions culturelles profondément sexistes, il sera peut-être plus facile pour les femmes des zones rurales de créer des entreprises à plusieurs, plutôt que toutes seules. À l'inverse, lorsque l'entrepreneuriat féminin est déjà chose courante, il pourrait être plus intéressant de renforcer l'action collective et la coordination plutôt que d'encourager l'apparition de nouvelles entreprises, afin de créer des économies d'échelle et d'accroître le pouvoir de négociation. Une approche plus collective pourrait aussi être utile pour mutualiser les risques.

Des mesures doivent être prises au niveau international pour exploiter les capacités entrepreneuriales des femmes habitant dans les zones rurales des PMA dans l'optique du développement économique et humain. Si les PMA eux-mêmes peuvent faire beaucoup pour permettre à ces femmes de mettre à profit leur potentiel entrepreneurial, la communauté internationale peut aussi être d'une aide considérable.

L'amélioration des infrastructures dans les zones rurales permettraient aux femmes non seulement d'avoir beaucoup plus de temps à consacrer à des activités génératrices de revenus, mais aussi de développer leur potentiel productif dans ces activités.

Dans de nombreux PMA, les femmes des zones rurales ont plus de difficultés que quiconque à concrétiser leur potentiel pour qu'il débouche sur une hausse de la production et du revenu.

Les femmes peuvent jouer un rôle clef dans le développement rural, notamment par le biais d'activités rémunératrices ne relevant pas du secteur agricole.

Encourager les femmes à prendre part à ces activités, c'est aussi aider à créer une nouvelle catégorie de femmes chefs d'entreprise.

B. Promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans les zones rurales des PMA

La CNUCED propose de créer un mécanisme d'appui international en faveur des entreprises non agricoles des zones rurales dirigées par des femmes.

La CNUCED propose de créer un mécanisme d'appui international, appelé «Female Rural Entrepreneurship for Economic Diversification» (FREED) qui, en aidant des femmes à créer et à développer des entreprises non agricoles en zone rurale, permettrait à ces femmes de devenir autonomes. Ce mécanisme s'attaquerait à divers obstacles à l'entrepreneuriat féminin, dont beaucoup sont fondés sur le genre. Bien qu'ils diffèrent considérablement aux niveaux national et local, ces obstacles pourraient être levés grâce aux mesures d'appui suivantes:

Les mesures d'appui pourront consister à: 1. financer la création d'entreprises; 2. proposer des formations en gestion d'entreprise; 3. encourager la création de coopératives de production; 4. promouvoir la création de réseaux entre les entreprises rurales gérées par des femmes; 5. élaborer des applications de téléphonie mobile et d'autres technologies appropriées.

1. Financer la création et le développement d'entreprises individuelles et collectives dirigées par des femmes dans les zones rurales;
2. Proposer des formations en production et gestion d'entreprise, en particulier dans des emplois traditionnellement occupés par des hommes; concevoir ces formations en tenant compte du faible taux d'alphabétisation (et promouvoir des programmes d'alphabétisation à l'intention des adultes) s'il y a lieu;
3. Encourager et faciliter la création de coopératives et d'entreprises collectives de production et le développement des microentreprises existantes gérées par des femmes;
4. Promouvoir la création de réseaux et la collaboration entre les entreprises rurales nouvelles et existantes qui sont gérées par des femmes, et favoriser l'apprentissage mutuel et le partage d'expériences;
5. Élaborer et/ou diffuser des applications de téléphonie mobile et d'autres technologies appropriées (par exemple, méthodes et matériels de production) pour répondre aux besoins des entreprises rurales, et contribuer à leur adaptation et à leur utilisation dans les zones couvertes par les réseaux de téléphonie.

Les secteurs à aider varieraient en fonction de la situation locale, et il faudrait savoir s'adapter pour répondre à des besoins particuliers dans des circonstances très diverses. On peut toutefois considérer que des mesures d'appui seraient probablement nécessaires dans les secteurs suivants:

Une aide serait probablement nécessaire dans les secteurs suivants: transformation des aliments; conservation et conditionnement des aliments; vêtements/confection; travail du bois et des métaux, et céramique; activités commerciales.

- Transformation des aliments destinés aux marchés locaux (par exemple, broyage, meulage, déchiquetage, séchage, fumage et production de jus), en fonction des habitudes alimentaires locales. La demande pourrait se renforcer avec la hausse des revenus et la participation accrue des femmes à l'activité économique;
- Conservation et conditionnement des aliments – ces activités permettraient d'écouler les excédents de production sur des marchés plus distants, y compris dans les zones urbaines, à mesure que la production agricole augmente. L'introduction de nouvelles cultures s'en trouverait en outre facilitée et les activités de commercialisation pourraient, à terme, se développer. Par exemple, une étude récente de la CNUCED a montré que le Rwanda pourrait étendre la commercialisation de ses tomates aux marchés régionaux s'il les transformait et les mettait en bouteille (UNCTAD, 2014);
- Vêtements/confection, de manière à répondre à l'accroissement de la demande locale, accompagnant la hausse des revenus;

- Travail du bois et des métaux, et céramique (en fonction des matériaux disponibles sur place), dont la production d'articles ménagers de base, de machines agricoles et d'outils artisanaux;
- Activités commerciales, dont la vente de produits locaux sur les marchés locaux et régionaux et l'achat de biens intermédiaires destinés à la production agricole et non agricole (par exemple, engrais, pesticides, semences, tissus, outils et matériels).

Ce mécanisme pourrait être financé par l'APD, de préférence sous la forme de fonds additionnels spécialement destinés à la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les zones rurales des PMA. Ce financement pourrait être complété par des fonds alloués par des organisations internationales et des fondations philanthropiques, et par des contributions volontaires.

Ce mécanisme pourrait être financé par l'APD, des organisations internationales, des fondations philanthropiques et des contributions volontaires.

Note

- 1 D'après la base de données *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale (consultée en septembre 2014). Il s'agit des chiffres médians concernant les PMA pour lesquels des données sont disponibles depuis 2005, obtenus à partir des taux nets de scolarisation primaire et secondaire des filles et des garçons les plus récents.

Bibliographie

UNCTAD (2014). *Who is benefiting from trade liberalization in Rwanda? A gender perspective*. New York and Geneva, United Nations.

TABLEAUX STATISTIQUES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS



Tableau 1 de l'annexe. Indicateurs sur le développement des PMA

| Pays | RNB par habitant (en dollars courants) ^a | Indice de vulnérabilité économique ^b | Indice du capital humain ^c | Revenu | Indice du développement humain (IDH) | | Indice de la pauvreté multi-dimensionnelle (IPM) ^d |
|---------------------------------------|---|---|---------------------------------------|-----------------|--------------------------------------|------|---|
| | 2013 | Examen du CPD, 2012 | | | Valeur | Rang | Valeur |
| | | | | | 2013 | | 2013 |
| | | | | | | | |
| Afghanistan | 700 | 38,8 | 22,5 | Faible | 0,47 | 169 | 0,29 |
| Angola | 5 010 | 51,3 | 31,6 | Moyen supérieur | 0,53 | 149 | .. |
| Bangladesh | 900 | 32,4 | 54,7 | Faible | 0,56 | 142 | 0,24 |
| Bénin | 790 | 36,2 | 41,1 | Faible | 0,48 | 165 | 0,40 |
| Bhoutan | 2 460 | 44,2 | 59,0 | Moyen inférieur | 0,58 | 136 | 0,13 |
| Burkina Faso | 670 | 37,5 | 29,2 | Faible | 0,39 | 181 | 0,51 |
| Burundi | 280 | 57,2 | 20,8 | Faible | 0,39 | 180 | 0,44 |
| Cambodge | 950 | 50,5 | 57,9 | Faible | 0,58 | 136 | 0,21 |
| Comores | 880 | 49,9 | 45,3 | Faible | 0,49 | 159 | .. |
| Djibouti | 1 565 ^e | 46,3 | 42,4 | Moyen inférieur | 0,47 | 170 | 0,13 |
| Érythrée | 490 | 59,0 | 35,6 | Faible | 0,38 | 182 | .. |
| Éthiopie | 470 | 33,5 | 28,2 | Faible | 0,44 | 173 | 0,54 |
| Gambie | 510 | 67,8 | 49,2 | Faible | 0,44 | 172 | 0,33 |
| Guinée | 460 | 28,6 | 36,8 | Faible | 0,39 | 179 | 0,55 |
| Guinée-Bissau | 520 | 60,5 | 34,2 | Faible | 0,40 | 177 | 0,49 |
| Guinée équatoriale | 14 320 | 43,7 | 43,0 | Haut: non-OCDE | 0,56 | 144 | .. |
| Haïti | 810 | 47,3 | 35,6 | Faible | 0,47 | 168 | 0,24 |
| Îles Salomon | 1 610 | 55,2 | 65,1 | Moyen inférieur | 0,49 | 157 | .. |
| Kiribati | 2 620 | 82,0 | 86,9 | Moyen inférieur | 0,61 | 133 | .. |
| Lesotho | 1 550 | 45,9 | 62,1 | Moyen inférieur | 0,49 | 162 | 0,23 |
| Libéria | 410 | 61,0 | 38,5 | Faible | 0,41 | 175 | 0,46 |
| Madagascar | 440 | 38,0 | 52,5 | Faible | 0,50 | 155 | 0,42 |
| Malawi | 270 | 51,9 | 44,1 | Faible | 0,41 | 174 | 0,33 |
| Mali | 670 | 36,8 | 30,2 | Faible | 0,41 | 176 | 0,53 |
| Mauritanie | 1 060 | 44,2 | 47,1 | Moyen inférieur | 0,49 | 161 | 0,36 |
| Mozambique | 590 | 44,4 | 30,7 | Faible | 0,39 | 178 | 0,39 |
| Myanmar | 994 ^e | 45,0 | 68,8 | Faible | 0,52 | 150 | .. |
| Népal | 730 | 27,8 | 59,8 | Faible | 0,54 | 145 | 0,20 |
| Niger | 410 | 38,6 | 24,3 | Faible | 0,34 | 187 | 0,58 |
| Ouganda | 510 | 36,2 | 45,8 | Faible | 0,48 | 164 | 0,36 |
| République centrafricaine | 320 | 35,7 | 21,6 | Faible | 0,34 | 185 | 0,42 |
| République démocratique du Congo | 400 | 35,4 | 21,7 | Faible | 0,34 | 186 | 0,40 |
| République démocratique populaire lao | 1 460 | 37,1 | 61,4 | Moyen inférieur | 0,57 | 139 | 0,19 |
| République-Unie de Tanzanie | 630 | 28,7 | 40,1 | Faible | 0,49 | 159 | 0,33 |
| Rwanda | 620 | 47,3 | 42,2 | Faible | 0,51 | 151 | 0,35 |
| Sao Tomé-et-Principe | 1 470 | 46,1 | 74,9 | Moyen inférieur | 0,56 | 142 | 0,22 |
| Sénégal | 1 070 | 36,1 | 47,0 | Moyen inférieur | 0,49 | 163 | 0,39 |
| Sierra Leone | 680 | 48,5 | 24,8 | Faible | 0,37 | 183 | 0,41 |
| Somalie | 111 ^e | 50,1 | 1,4 | Moyen inférieur | .. | .. | 0,50 |
| Soudan | 1 130 | 44,4 | 52,6 | Moyen inférieur | 0,47 | 166 | .. |
| Soudan du Sud | 1 120 | .. | .. | Moyen inférieur | .. | .. | .. |
| Tchad | 1 020 | 52,8 | 18,1 | Faible | 0,37 | 184 | .. |
| Timor-Leste | 3 580 | 53,3 | 48,1 | Moyen inférieur | 0,62 | 128 | 0,32 |
| Togo | 530 | 35,4 | 45,5 | Faible | 0,47 | 166 | 0,26 |
| Tuvalu | 6 630 | 63,9 | 88,1 | Moyen supérieur | .. | .. | .. |
| Vanuatu | 3 130 | 46,8 | 77,7 | Moyen inférieur | 0,62 | 131 | 0,13 |
| Yémen | 1 330 | 38,5 | 52,3 | Moyen inférieur | 0,50 | 154 | 0,19 |
| Zambie | 1 480 | 53,0 | 36,9 | Moyen inférieur | 0,56 | 141 | 0,32 |

Source: Base de données du Comité des politiques de développement (CPD) de l'ONU, examen de 2012; Banque mondiale, base de données *Indicateurs du développement dans le monde*; Nations Unies, base de données UNdata; PNUD, *Rapport sur le développement humain 2014*; Banque mondiale, classification des pays selon leur revenu (consultation, août 2014).

Notes: ^a RNB en dollars courants selon la méthode utilisée pour l'Atlas de la Banque mondiale, base de données *Indicateurs du développement dans le monde* (consultation, août 2014).

^b Plus l'indice de vulnérabilité est élevé, plus la vulnérabilité est grande. Voir les notes explicatives à l'adresse http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/cdp_publications/2008cdphandbook.pdf.

^c Plus l'indice du capital humain est bas, plus le capital humain est faible. Voir les notes explicatives à l'adresse http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/cdp_publications/2008cdphandbook.pdf.

^d Plus l'IPM est élevé, plus la population est pauvre. Voir les notes explicatives sur les indicateurs composites du *Rapport sur le développement humain* à l'adresse <http://hdrstats.undp.org/images/explanations/PSE.pdf>.

^e Moyenne 2010-2012 pour Djibouti, le Myanmar et la Somalie. Source: UNdata, base de données sur les principaux agrégats des comptabilités nationales (consultation, août 2014).

Tableau 2 de l'annexe. Taux de croissance du PIB réel de chaque PMA, 2008-2014
(Taux de croissance annuels, en pourcentage)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Afghanistan | 3,9 | 20,6 | 8,4 | 6,5 | 14,0 | 3,6 | 3,2 |
| Angola | 13,8 | 2,4 | 3,4 | 3,9 | 5,2 | 4,1 | 5,3 |
| Bangladesh | 6,0 | 5,9 | 6,4 | 6,5 | 6,1 | 5,8 | 6,0 |
| Bénin | 5,0 | 2,7 | 2,6 | 3,3 | 5,4 | 5,6 | 5,5 |
| Bhoutan | 10,8 | 5,7 | 9,3 | 10,1 | 6,5 | 5,0 | 6,4 |
| Burkina Faso | 5,8 | 3,0 | 8,4 | 5,0 | 9,0 | 6,8 | 6,0 |
| Burundi | 4,9 | 3,8 | 5,1 | 4,2 | 4,0 | 4,5 | 4,7 |
| Cambodge | 6,7 | 0,1 | 6,1 | 7,1 | 7,3 | 7,0 | 7,2 |
| Comores | 1,0 | 1,8 | 2,1 | 2,2 | 3,0 | 3,5 | 4,0 |
| Djibouti | 5,8 | 5,0 | 3,5 | 4,5 | 4,8 | 5,0 | 6,0 |
| Érythrée | -9,8 | 3,9 | 2,2 | 8,7 | 7,0 | 1,3 | 2,3 |
| Éthiopie | 11,2 | 10,0 | 10,6 | 11,4 | 8,5 | 9,7 | 7,5 |
| Gambie | 5,7 | 6,5 | 6,5 | -4,3 | 5,3 | 6,3 | 7,4 |
| Guinée | 4,9 | -0,3 | 1,9 | 3,9 | 3,8 | 2,5 | 4,5 |
| Guinée-Bissau | 3,2 | 3,0 | 3,5 | 5,3 | -1,5 | 0,3 | 3,0 |
| Guinée équatoriale | 12,3 | -8,1 | -1,3 | 5,0 | 3,2 | -4,9 | -2,4 |
| Haïti | 0,8 | 3,1 | -5,5 | 5,5 | 2,9 | 4,3 | 4,0 |
| Îles Salomon | 7,1 | -4,7 | 7,8 | 10,7 | 4,9 | 2,9 | 4,0 |
| Kiribati | 2,8 | -0,7 | -0,5 | 2,7 | 2,8 | 2,9 | 2,7 |
| Lesotho | 5,1 | 4,5 | 5,6 | 4,3 | 6,0 | 5,8 | 5,6 |
| Libéria | 6,0 | 5,1 | 6,1 | 7,9 | 8,3 | 8,0 | 7,0 |
| Madagascar | 7,2 | -3,5 | 0,1 | 1,5 | 2,5 | 2,4 | 3,0 |
| Malawi | 8,3 | 9,0 | 6,5 | 4,3 | 1,9 | 5,0 | 6,1 |
| Mali | 5,0 | 4,5 | 5,8 | 2,7 | 0,0 | 1,7 | 6,5 |
| Mauritanie | 3,5 | -1,2 | 4,3 | 4,0 | 7,0 | 6,7 | 6,8 |
| Mozambique | 6,8 | 6,3 | 7,1 | 7,3 | 7,2 | 7,1 | 8,3 |
| Myanmar | 3,6 | 5,1 | 5,3 | 5,9 | 7,3 | 7,5 | 7,8 |
| Népal | 6,1 | 4,5 | 4,8 | 3,4 | 4,9 | 3,6 | 4,5 |
| Niger | 9,7 | -0,7 | 8,4 | 2,3 | 11,1 | 3,6 | 6,5 |
| Ouganda | 10,4 | 4,1 | 6,2 | 6,2 | 2,8 | 6,0 | 6,4 |
| République centrafricaine | 2,1 | 1,7 | 3,0 | 3,3 | 4,1 | -36,0 | 1,5 |
| République démocratique du Congo | 6,2 | 2,9 | 7,1 | 6,9 | 7,2 | 8,5 | 8,7 |
| République démocratique populaire lao | 7,8 | 7,5 | 8,1 | 8,0 | 7,9 | 8,2 | 7,5 |
| République-Unie de Tanzanie | 7,4 | 6,0 | 7,0 | 6,4 | 6,9 | 7,0 | 7,2 |
| Rwanda | 11,2 | 6,2 | 7,2 | 8,2 | 8,0 | 5,0 | 7,5 |
| Sao Tomé-et-Principe | 9,1 | 4,0 | 4,5 | 4,9 | 4,0 | 4,0 | 5,0 |
| Sénégal | 3,7 | 2,4 | 4,3 | 2,1 | 3,5 | 4,0 | 4,6 |
| Sierra Leone | 5,2 | 3,2 | 5,3 | 6,0 | 15,2 | 16,3 | 13,9 |
| Somalie | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Soudan | .. | .. | .. | .. | .. | 3,4 | 2,7 |
| Soudan (avant modification territoriale) | 3,0 | 4,7 | 3,0 | -1,2 | -3,0 | .. | .. |
| Soudan du Sud | .. | .. | .. | .. | .. | 24,4 | 7,1 |
| Tchad | 3,1 | 4,2 | 13,6 | 0,1 | 8,9 | 3,6 | 10,8 |
| Timor-Leste | 14,6 | 12,8 | 9,5 | 12,0 | 9,3 | 8,4 | 9,0 |
| Togo | 2,4 | 3,5 | 4,1 | 4,8 | 5,9 | 5,6 | 6,0 |
| Tuvalu | 8,0 | -4,4 | -2,7 | 8,5 | 0,2 | 1,1 | 1,6 |
| Vanuatu | 6,5 | 3,3 | 1,6 | 1,2 | 1,8 | 2,8 | 3,5 |
| Yémen | 3,6 | 3,9 | 7,7 | -12,7 | 2,4 | 4,4 | 5,1 |
| Zambie | 5,7 | 6,4 | 7,6 | 6,8 | 7,2 | 6,0 | 7,3 |
| PMA | 6,8 | 4,5 | 5,7 | 4,2 | 7,5 | 5,6 | 6,0 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 7,6 | 3,6 | 5,1 | 4,4 | 8,2 | 5,6 | 5,9 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 5,3 | 5,9 | 6,5 | 3,8 | 6,4 | 5,7 | 6,0 |
| <i>PMA insulaires</i> | 10,4 | 7,4 | 7,1 | 9,2 | 7,1 | 6,5 | 7,2 |
| Autres pays en développement | 5,1 | 2,7 | 7,8 | 5,7 | 4,8 | 4,5 | 4,7 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après FMI, base de données *Perspectives de l'économie mondiale* (consultation, avril 2014).
Notes: Les chiffres pour 2013 sont des données préliminaires et ceux pour 2014 sont des prévisions.

Tableau 3 de l'annexe. Taux de croissance du PIB réel par habitant de chaque PMA, 2008-2014
(Taux de croissance annuels, en pourcentage)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Afghanistan | 1,2 | 17,6 | 5,8 | 3,9 | 11,2 | 1,1 | 0,8 |
| Angola | 10,9 | -0,2 | 0,4 | 0,9 | 2,1 | 1,0 | 2,2 |
| Bangladesh | 4,9 | 4,8 | 5,3 | 5,3 | 4,9 | 4,7 | 4,9 |
| Bénin | 1,9 | -0,3 | -0,3 | 0,5 | 2,6 | 2,9 | 2,8 |
| Bhoutan | 8,9 | 3,8 | 7,5 | 8,3 | 5,8 | 4,7 | 6,2 |
| Burkina Faso | 2,2 | 0,2 | 5,6 | 1,7 | 5,7 | 4,9 | 3,6 |
| Burundi | 2,4 | 1,4 | 2,6 | 1,7 | 1,6 | 2,0 | 2,3 |
| Cambodge | 4,9 | -1,6 | 5,0 | 6,0 | 6,2 | 6,0 | 6,2 |
| Comores | -1,1 | -0,2 | -0,1 | 0,1 | 0,9 | 1,3 | 1,8 |
| Djibouti | 2,9 | 2,2 | 0,7 | 1,6 | 2,0 | 2,1 | 3,2 |
| Érythrée | -12,7 | 0,6 | -1,1 | 5,2 | 3,6 | -1,9 | -1,0 |
| Éthiopie | 8,8 | 7,7 | 8,2 | 9,0 | 6,0 | 7,2 | 4,9 |
| Gambie | 2,8 | 3,5 | 3,7 | -6,9 | 2,4 | 3,5 | 4,5 |
| Guinée | 2,6 | -2,7 | -0,6 | 1,4 | 1,3 | 0,0 | 1,9 |
| Guinée-Bissau | 1,1 | 0,9 | 1,4 | 3,2 | -3,5 | -1,8 | 0,9 |
| Guinée équatoriale | 9,2 | -10,6 | -4,0 | 2,1 | 0,4 | -7,5 | -5,1 |
| Haïti | -0,5 | 1,7 | -6,7 | 4,1 | 1,5 | 2,9 | 2,6 |
| Îles Salomon | 4,6 | -6,8 | 5,6 | 8,2 | 2,6 | 0,7 | 1,7 |
| Kiribati | 0,7 | -2,6 | -2,4 | 0,8 | 0,9 | 1,0 | -0,1 |
| Lesotho | 4,8 | 4,2 | 5,3 | 4,1 | 5,7 | 5,5 | 5,3 |
| Libéria | 0,9 | 0,8 | 1,8 | 5,2 | 5,6 | 5,2 | 4,3 |
| Madagascar | 4,2 | -6,2 | -2,6 | -2,1 | 0,0 | -0,1 | 0,6 |
| Malawi | 5,4 | 6,0 | 3,6 | 1,4 | -1,0 | 2,0 | 3,1 |
| Mali | 1,8 | 1,3 | 2,7 | -0,4 | -3,0 | -1,3 | 3,2 |
| Mauritanie | 0,9 | -3,6 | 1,8 | 1,5 | 4,5 | 4,2 | 4,3 |
| Mozambique | 4,1 | 3,6 | 4,4 | 4,6 | 4,6 | 4,5 | 5,8 |
| Myanmar | 1,6 | 3,1 | 3,3 | 3,8 | 5,2 | 5,4 | 5,7 |
| Népal | 4,9 | 3,4 | 3,6 | 2,2 | 3,6 | 2,0 | 2,9 |
| Niger | 5,9 | -4,1 | 5,1 | -0,8 | 7,7 | 0,4 | 3,3 |
| Ouganda | 6,9 | 0,8 | 2,8 | 2,8 | -0,5 | 2,6 | 3,0 |
| République centrafricaine | 0,2 | -0,2 | 1,1 | 1,3 | 2,1 | -37,3 | -0,5 |
| République démocratique du Congo | 3,1 | -0,1 | 4,0 | 3,8 | 4,0 | 5,3 | 5,5 |
| République démocratique populaire lao | 5,6 | 5,3 | 6,0 | 6,0 | 5,8 | 6,2 | 5,5 |
| République-Unie de Tanzanie | 4,7 | 3,4 | 4,4 | 3,9 | 4,4 | 3,8 | 4,1 |
| Rwanda | 8,9 | 4,1 | 5,0 | 6,0 | 5,8 | 2,8 | 5,3 |
| Sao Tomé-et-Principe | 7,0 | 2,1 | 2,6 | 3,1 | -7,1 | 1,8 | 2,8 |
| Sénégal | 0,9 | -0,4 | 1,3 | -0,8 | 0,5 | 1,1 | 1,6 |
| Sierra Leone | 3,0 | 1,2 | 3,3 | 3,9 | 13,0 | 13,9 | 11,5 |
| Somalie | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Soudan | .. | .. | .. | .. | .. | 0,7 | 0,1 |
| Soudan (avant modification territoriale) | 0,4 | 2,0 | 0,4 | 21,5 | -5,5 | .. | .. |
| Soudan du Sud | .. | .. | .. | .. | .. | 18,7 | 2,4 |
| Tchad | 0,5 | 1,7 | 10,8 | -2,4 | 6,2 | 1,1 | 8,1 |
| Timor-Leste | 12,0 | 10,0 | 6,6 | 8,9 | 6,2 | 5,3 | 5,8 |
| Togo | -0,1 | 0,9 | 1,4 | 2,1 | 3,2 | 2,9 | 3,3 |
| Tuvalu | 8,0 | -4,4 | -2,7 | 8,5 | 0,2 | 1,1 | 1,6 |
| Vanuatu | 4,1 | 1,1 | -0,5 | -1,3 | -0,3 | -3,4 | 0,8 |
| Yémen | 0,5 | 0,8 | 4,6 | -15,3 | -0,6 | 1,4 | 2,0 |
| Zambie | 2,7 | 3,3 | 4,4 | 3,6 | 3,9 | 2,7 | 3,9 |
| PMA | 4,4 | 2,2 | 3,3 | 1,7 | 5,1 | 3,2 | 3,6 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 4,8 | 0,9 | 2,4 | 1,4 | 5,3 | 2,7 | 3,1 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 3,7 | 4,3 | 4,9 | 2,2 | 4,7 | 4,0 | 4,3 |
| <i>PMA insulaires</i> | 8,0 | 5,0 | 4,7 | 6,7 | 3,9 | 3,6 | 4,6 |
| Autres pays en développement | 3,7 | 1,5 | 6,5 | 4,9 | 3,5 | 3,3 | 3,5 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après FMI, base de données *Perspectives de l'économie mondiale* (consultation, avril 2014).
Notes: Les chiffres pour 2013 sont des données préliminaires et ceux pour 2014 sont des prévisions.

Tableau 4 de l'annexe. Formation brute de capital, épargne intérieure brute et déficit en ressources dans les PMA, par pays et par groupe de pays, certaines années
(En pourcentage du PIB)

| | Formation brute de capital | | | | | Épargne intérieure brute | | | | | Déficit en ressources | | | | |
|--|----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 2000-2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2000-2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2000-2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
| Afghanistan | 17,8 | 17,4 | 17,5 | 15,8 | 15,2 | -25,2 | -9,9 | -11,4 | -6,1 | -8,5 | -43,0 | -27,3 | -28,8 | -21,9 | -23,7 |
| Angola | 12,6 | 15,3 | 15,3 | 15,3 | 15,2 | 39,5 | 15,6 | 35,3 | 40,4 | 40,0 | 27,0 | 0,3 | 19,9 | 25,1 | 24,8 |
| Bangladesh | 26,2 | 26,7 | 26,7 | 27,9 | 28,7 | 19,7 | 20,4 | 21,0 | 21,1 | 21,1 | -6,4 | -6,2 | -5,7 | -6,9 | -7,6 |
| Bénin | 19,5 | 21,0 | 20,5 | 20,7 | 19,9 | 11,7 | 11,9 | 11,5 | 11,8 | 12,1 | -7,7 | -9,1 | -9,0 | -8,9 | -7,7 |
| Bhoutan | 50,6 | 46,9 | 59,9 | 66,5 | 64,0 | 36,8 | 30,0 | 32,8 | 36,4 | 35,4 | -13,8 | -16,9 | -27,1 | -30,1 | -28,6 |
| Burkina Faso | 19,6 | 22,5 | 22,8 | 23,0 | 27,2 | 7,2 | 9,5 | 16,6 | 12,5 | 10,1 | -12,4 | -13,0 | -6,2 | -10,5 | -17,1 |
| Burundi | 13,7 | 12,5 | 18,9 | 21,7 | 20,2 | -10,2 | -10,0 | -7,3 | -5,7 | -21,2 | -23,8 | -22,5 | -26,1 | -27,3 | -41,4 |
| Cambodge | 18,5 | 20,1 | 16,2 | 16,0 | 17,4 | 11,8 | 17,7 | 12,4 | 11,1 | 14,0 | -6,7 | -2,4 | -3,8 | -4,9 | -3,3 |
| Comores | 10,4 | 12,8 | 12,7 | 11,6 | 14,0 | -10,8 | -14,6 | -13,8 | -9,5 | -6,3 | -21,1 | -27,3 | -26,5 | -21,1 | -20,2 |
| Djibouti | 16,5 | 17,7 | 17,4 | 17,2 | 19,4 | -4,4 | -4,4 | -4,1 | -4,0 | 0,1 | -20,9 | -22,1 | -21,5 | -21,1 | -19,3 |
| Érythrée | 19,9 | 9,3 | 9,3 | 10,0 | 9,5 | -21,1 | -9,7 | -9,3 | 1,2 | 6,3 | -41,0 | -18,9 | -18,6 | -8,8 | -3,1 |
| Éthiopie | 25,3 | 24,9 | 27,0 | 27,9 | 34,6 | 10,5 | 9,8 | 9,3 | 12,8 | 16,5 | -14,8 | -15,1 | -17,7 | -15,1 | -18,1 |
| Gambie | 29,9 | 28,5 | 27,8 | 26,9 | 33,7 | 9,9 | 8,0 | 3,6 | 13,4 | 18,5 | -20,0 | -20,6 | -24,2 | -13,5 | -15,2 |
| Guinée | 26,8 | 27,5 | 30,0 | 35,1 | 41,9 | 23,4 | 25,1 | 27,5 | 18,6 | 21,1 | -3,4 | -2,4 | -2,6 | -16,5 | -20,8 |
| Guinée-Bissau | 9,5 | 5,9 | 6,6 | 13,4 | 7,6 | -3,9 | -10,2 | -8,7 | 1,1 | -4,6 | -13,4 | -16,2 | -15,3 | -12,3 | -12,2 |
| Guinée équatoriale | 30,3 | 69,5 | 49,0 | 43,2 | 44,7 | 88,9 | 87,5 | 87,0 | 86,9 | 86,7 | 58,6 | 18,0 | 38,0 | 43,7 | 42,0 |
| Haïti | 14,8 | 14,3 | 13,3 | 14,6 | 15,2 | -15,7 | -17,6 | -44,9 | -31,9 | -22,9 | -30,4 | -31,9 | -58,1 | -46,5 | -38,1 |
| Îles Salomon | 16,2 | 18,1 | 35,9 | 34,3 | 21,4 | 4,3 | -0,7 | 2,9 | 28,0 | 14,2 | -11,9 | -18,8 | -33,0 | -6,2 | -7,2 |
| Kiribati | 40,6 | 43,5 | 42,2 | 43,3 | 43,1 | -30,3 | -39,6 | -35,4 | -39,1 | -38,2 | -70,8 | -83,1 | -77,6 | -82,4 | -81,2 |
| Lesotho | 27,3 | 26,9 | 27,2 | 26,5 | 30,8 | -45,4 | -42,0 | -38,6 | -31,4 | -30,6 | -72,8 | -69,0 | -65,8 | -57,9 | -61,4 |
| Libéria | 13,8 | 12,7 | 12,6 | 12,5 | 12,6 | -12,3 | -28,7 | -26,7 | -25,4 | -26,9 | -26,2 | -41,4 | -39,3 | -37,9 | -39,6 |
| Madagascar | 24,9 | 34,7 | 20,7 | 17,6 | 17,2 | 7,3 | 5,5 | 2,7 | 2,0 | 2,4 | -17,6 | -29,2 | -18,0 | -15,5 | -14,9 |
| Malawi | 14,9 | 16,5 | 10,4 | 5,5 | 6,0 | -0,6 | -5,2 | -8,2 | -8,1 | -11,8 | -15,5 | -21,7 | -18,6 | -13,6 | -17,8 |
| Mali | 17,9 | 20,5 | 21,2 | 22,2 | 16,2 | 16,4 | 20,5 | 22,3 | 21,2 | 21,3 | -1,5 | 0,0 | 1,1 | -0,9 | 5,1 |
| Mauritanie | 29,5 | 29,4 | 42,9 | 25,9 | 27,3 | 12,2 | 0,1 | 4,4 | 15,7 | 24,2 | -17,3 | -29,4 | -38,5 | -10,1 | -3,1 |
| Mozambique | 20,0 | 16,5 | 16,5 | 17,8 | 17,5 | 5,7 | 6,6 | 9,5 | 6,5 | 6,9 | -14,3 | -9,9 | -7,0 | -11,3 | -10,6 |
| Myanmar | 13,2 | 19,0 | 22,9 | 30,5 | 34,8 | 13,9 | 15,8 | 21,0 | 22,6 | 24,5 | 0,8 | -3,2 | -1,8 | -7,9 | -10,3 |
| Népal | 20,4 | 21,4 | 22,2 | 21,3 | 20,0 | 10,3 | 9,4 | 11,5 | 14,5 | 11,5 | -10,2 | -11,9 | -10,8 | -6,8 | -8,5 |
| Niger | 21,3 | 34,7 | 38,9 | 38,3 | 33,8 | 10,0 | 8,2 | 13,1 | 11,5 | 15,1 | -11,3 | -26,5 | -25,8 | -26,8 | -18,7 |
| Ouganda | 20,6 | 21,8 | 22,8 | 24,5 | 24,5 | 9,0 | 12,1 | 7,7 | 7,5 | 6,2 | -11,6 | -9,6 | -15,0 | -17,0 | -18,3 |
| République centrafricaine | 9,6 | 11,3 | 14,1 | 14,9 | 14,7 | 3,3 | -0,6 | 1,9 | 4,4 | 4,6 | -6,4 | -11,9 | -12,2 | -10,4 | -10,1 |
| République démocratique du Congo | 15,9 | 19,8 | 21,9 | 20,5 | 28,2 | 8,8 | 21,4 | 20,4 | 10,7 | 21,5 | -7,1 | 1,5 | -1,5 | -9,8 | -6,7 |
| République démocratique populaire lao | 29,4 | 35,4 | 29,0 | 31,8 | 32,1 | 19,1 | 26,2 | 26,1 | 27,5 | 26,6 | -10,3 | -9,2 | -2,9 | -4,2 | -5,5 |
| République-Unie de Tanzanie | 23,4 | 28,0 | 31,0 | 35,4 | 33,4 | 14,5 | 17,0 | 21,3 | 17,5 | 18,3 | -8,9 | -11,0 | -9,7 | -17,8 | -15,0 |
| Rwanda | 16,9 | 21,6 | 21,0 | 21,4 | 22,8 | 2,1 | 2,2 | 0,4 | 4,1 | 3,2 | -14,9 | -19,4 | -20,5 | -17,4 | -19,7 |
| Sao Tomé-et-Principe | 26,9 | 21,3 | 24,9 | 26,1 | 24,1 | -17,2 | -19,6 | -21,0 | -29,6 | -23,4 | -44,0 | -41,0 | -46,0 | -55,6 | -47,5 |
| Sénégal | 24,5 | 23,0 | 22,4 | 23,8 | 24,7 | 7,8 | 5,2 | 7,2 | 7,3 | 6,3 | -16,7 | -17,8 | -15,2 | -16,5 | -18,4 |
| Sierra Leone | 9,8 | 9,6 | 30,7 | 41,7 | 21,6 | -3,4 | -4,4 | 13,4 | 2,4 | 22,0 | -13,2 | -14,1 | -17,3 | -39,3 | 0,4 |
| Somalie | 19,8 | 20,0 | 19,9 | 20,0 | 20,0 | 18,5 | 18,7 | 18,6 | 18,7 | 18,6 | -1,3 | -1,3 | -1,3 | -1,3 | -1,3 |
| Soudan | - | - | - | - | 22,5 | - | - | - | - | 0,4 | - | - | - | - | -22,2 |
| Soudan (avant modification territoriale) | 17,7 | 18,2 | 19,7 | 18,7 | - | 16,6 | 15,7 | 22,4 | 23,0 | - | -1,2 | -2,5 | 2,6 | 4,3 | - |
| Soudan du Sud | - | - | - | - | 7,2 | - | - | - | - | -2,6 | - | - | - | - | -9,8 |
| Tchad | 22,1 | 20,7 | 22,7 | 22,6 | 22,2 | 42,2 | 43,1 | 48,4 | 52,4 | 51,2 | 20,1 | 22,4 | 25,7 | 29,8 | 29,0 |
| Timor-Leste | 4,7 | 14,8 | 13,0 | 13,8 | 13,9 | 60,8 | 57,1 | 63,2 | 71,0 | 63,8 | 56,1 | 42,2 | 50,2 | 57,2 | 49,9 |
| Togo | 15,6 | 16,7 | 18,0 | 17,8 | 23,1 | -2,7 | 3,1 | 2,1 | 3,4 | 9,3 | -18,3 | -13,6 | -15,9 | -14,3 | -13,9 |
| Tuvalu | 59,2 | 54,6 | 46,7 | 49,5 | 53,1 | -5,2 | -2,7 | -8,5 | -1,2 | 0,1 | -64,4 | -57,4 | -55,2 | -50,6 | -53,0 |
| Vanuatu | 22,3 | 27,0 | 27,8 | 29,3 | 28,0 | 17,4 | 21,0 | 21,4 | 21,6 | 21,3 | -4,9 | -6,0 | -6,4 | -7,7 | -6,7 |
| Yémen | 18,1 | 19,8 | 19,6 | 13,2 | 19,7 | 23,6 | 11,5 | 15,5 | 17,8 | 8,9 | 5,5 | -8,3 | -4,2 | 4,6 | -10,8 |
| Zambie | 20,7 | 19,6 | 21,1 | 23,5 | 26,6 | 19,9 | 23,9 | 34,4 | 31,5 | 38,2 | -0,9 | 4,3 | 13,4 | 8,0 | 11,6 |
| PMA | 20,5 | 22,3 | 22,6 | 22,9 | 24,5 | 17,6 | 15,5 | 20,1 | 21,6 | 20,0 | -2,9 | -6,8 | -2,5 | -1,4 | -4,5 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 19,3 | 21,6 | 21,8 | 21,6 | 23,0 | 18,2 | 14,9 | 21,5 | 23,0 | 21,1 | -1,1 | -6,7 | -0,2 | 1,3 | -1,9 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 22,6 | 23,6 | 24,0 | 25,2 | 27,2 | 16,4 | 16,0 | 17,2 | 18,4 | 17,6 | -6,2 | -7,6 | -6,7 | -6,8 | -9,6 |
| <i>PMA insulaires</i> | 11,8 | 17,5 | 18,2 | 18,2 | 17,2 | 31,8 | 34,0 | 40,8 | 50,6 | 43,3 | 20,0 | 16,6 | 22,6 | 32,4 | 26,1 |
| Autres pays en développement | 26,1 | 30,2 | 30,2 | 30,4 | 31,1 | 32,0 | 33,8 | 35,1 | 35,6 | 35,4 | 5,9 | 3,6 | 4,9 | 5,3 | 4,4 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat (consultation, août 2014).

Tableau 5 de l'annexe. Part de la valeur ajoutée dans les principaux secteurs économiques des PMA, par pays et par groupe de pays, 1991, 2000 et 2012
(En pourcentage du PIB)

| | Agriculture, chasse, foresterie, pêche | | | Industrie | | | | | | Services | | |
|--|--|-------------|-------------|-----------------------|-------------|-------------|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | | | | Secteur manufacturier | | | Autres secteurs | | | | | |
| | 1991 | 2000 | 2012 | 1991 | 2000 | 2012 | 1991 | 2000 | 2012 | 1991 | 2000 | 2012 |
| Afghanistan | 48,6 | 55,7 | 28,9 | 20,1 | 17,0 | 12,5 | 3,4 | 6,1 | 12,0 | 28,2 | 20,4 | 46,5 |
| Angola | 11,2 | 8,1 | 9,9 | 4,1 | 3,7 | 5,7 | 50,7 | 70,8 | 59,4 | 30,5 | 20,9 | 23,4 |
| Bangladesh | 25,6 | 22,4 | 17,2 | 12,6 | 15,0 | 18,5 | 6,3 | 8,2 | 9,9 | 55,6 | 54,5 | 54,4 |
| Bénin | 35,2 | 36,4 | 35,5 | 7,9 | 8,6 | 7,4 | 7,0 | 5,3 | 6,3 | 50,4 | 49,3 | 51,1 |
| Bhoutan | 41,7 | 29,3 | 15,2 | 6,4 | 7,8 | 9,6 | 19,3 | 27,2 | 33,0 | 32,7 | 36,3 | 40,6 |
| Burkina Faso | 32,5 | 36,3 | 40,1 | 14,6 | 11,1 | 6,5 | 6,6 | 8,4 | 9,6 | 45,2 | 44,1 | 44,3 |
| Burundi | 46,4 | 48,2 | 38,1 | 16,4 | 13,9 | 8,7 | 6,9 | 5,8 | 6,6 | 30,4 | 32,1 | 46,6 |
| Cambodge | 50,6 | 39,5 | 28,7 | 7,6 | 15,3 | 21,6 | 3,3 | 6,1 | 7,2 | 40,5 | 39,8 | 42,0 |
| Comores | 41,2 | 47,7 | 49,3 | 4,2 | 4,5 | 4,0 | 3,6 | 6,9 | 6,0 | 51,1 | 41,0 | 40,7 |
| Djibouti | 3,1 | 3,4 | 3,7 | 3,4 | 2,5 | 2,7 | 15,9 | 11,5 | 16,8 | 76,6 | 82,2 | 77,2 |
| Érythrée | .. | 15,1 | 16,9 | .. | 11,2 | 5,9 | .. | 11,8 | 17,3 | .. | 61,9 | 59,9 |
| Éthiopie | .. | 47,0 | 38,3 | .. | 5,3 | 5,2 | .. | 6,4 | 8,9 | .. | 40,5 | 49,3 |
| Éthiopie (avant modification territoriale) | 49,8 | .. | .. | 4,9 | .. | .. | 5,9 | .. | .. | 35,6 | .. | .. |
| Gambie | 25,0 | 27,8 | 22,9 | 6,6 | 5,6 | 5,6 | 7,9 | 6,9 | 9,1 | 60,3 | 59,4 | 62,3 |
| Guinée | 22,0 | 22,4 | 19,7 | 6,0 | 6,1 | 6,6 | 24,3 | 26,5 | 27,6 | 44,1 | 41,2 | 43,1 |
| Guinée-Bissau | 32,7 | 41,5 | 42,8 | 16,6 | 13,0 | 11,5 | 6,4 | 3,0 | 2,0 | 44,2 | 42,5 | 43,7 |
| Guinée équatoriale | 26,5 | 6,5 | 1,4 | 0,7 | 0,2 | 0,1 | 7,8 | 84,2 | 88,9 | 10,6 | 3,6 | 3,4 |
| Haïti | 31,1 | 23,1 | 19,3 | 18,4 | 9,8 | 10,1 | 9,4 | 21,7 | 27,1 | 38,5 | 44,0 | 46,6 |
| Îles Salomon | 34,5 | 27,4 | 33,2 | 5,7 | 6,7 | 4,6 | 7,3 | 9,7 | 4,9 | 53,3 | 55,9 | 57,4 |
| Kiribati | 28,8 | 24,6 | 24,8 | 5,8 | 5,3 | 5,1 | 1,4 | 1,4 | 1,5 | 65,5 | 70,1 | 69,8 |
| Lesotho | 12,6 | 12,5 | 7,9 | 8,9 | 12,9 | 18,0 | 11,4 | 14,9 | 16,1 | 65,4 | 58,7 | 58,1 |
| Libéria | 57,6 | 77,2 | 60,6 | 7,1 | 3,5 | 6,0 | 4,3 | 2,9 | 10,5 | 29,7 | 14,7 | 17,5 |
| Madagascar | 30,2 | 28,3 | 27,1 | 13,8 | 13,9 | 13,6 | 1,8 | 4,0 | 7,0 | 53,8 | 54,0 | 52,3 |
| Malawi | 31,9 | 37,3 | 25,2 | 11,8 | 9,3 | 20,6 | 4,1 | 5,0 | 11,7 | 52,6 | 47,0 | 51,0 |
| Mali | 48,2 | 37,8 | 43,5 | 8,8 | 10,9 | 7,2 | 3,7 | 11,1 | 11,5 | 38,9 | 40,5 | 36,6 |
| Mauritanie | 44,2 | 34,8 | 25,6 | 7,5 | 10,9 | 5,2 | 19,2 | 21,8 | 25,9 | 27,1 | 32,8 | 43,6 |
| Mozambique | 35,2 | 28,5 | 27,3 | 9,4 | 11,8 | 12,3 | 2,8 | 8,8 | 9,9 | 53,2 | 51,0 | 51,0 |
| Myanmar | 58,6 | 54,7 | 37,9 | 7,0 | 8,3 | 18,6 | 2,0 | 3,5 | 5,2 | 33,1 | 34,3 | 37,7 |
| Népal | 41,8 | 34,0 | 33,0 | 6,3 | 9,1 | 6,7 | 7,9 | 8,8 | 9,0 | 43,2 | 48,1 | 51,7 |
| Niger | 38,8 | 41,8 | 47,2 | 7,2 | 6,3 | 6,3 | 8,7 | 6,0 | 8,6 | 44,9 | 45,7 | 37,9 |
| Ouganda | 38,6 | 30,3 | 19,4 | 5,1 | 7,7 | 7,2 | 12,1 | 15,0 | 17,8 | 47,6 | 48,4 | 54,0 |
| République centrafricaine | 44,5 | 50,7 | 53,6 | 7,0 | 6,1 | 7,0 | 11,2 | 7,7 | 7,7 | 37,2 | 35,4 | 31,7 |
| République démocratique du Congo | 49,1 | 58,5 | 44,1 | 9,0 | 5,8 | 4,8 | 6,2 | 11,5 | 18,2 | 38,2 | 27,9 | 31,3 |
| République démocratique populaire lao | 48,6 | 44,5 | 26,9 | 5,6 | 7,8 | 9,7 | 8,8 | 11,9 | 21,4 | 36,4 | 35,4 | 42,8 |
| République-Unie de Tanzanie | 35,9 | 35,1 | 25,8 | 8,4 | 8,2 | 9,4 | 9,0 | 11,5 | 14,9 | 46,4 | 45,3 | 49,5 |
| Rwanda | 39,8 | 44,5 | 32,2 | 8,8 | 6,9 | 6,1 | 6,1 | 7,6 | 10,5 | 45,5 | 40,6 | 52,0 |
| Sao Tomé-et-Principe | 17,0 | 20,6 | 17,6 | 7,5 | 7,7 | 6,6 | 11,3 | 11,3 | 10,5 | 64,9 | 60,7 | 64,7 |
| Sénégal | 20,3 | 19,8 | 14,6 | 16,2 | 15,7 | 13,9 | 6,5 | 7,7 | 8,8 | 57,4 | 57,2 | 62,3 |
| Sierra Leone | 47,1 | 47,0 | 42,6 | 3,1 | 3,0 | 2,2 | 8,0 | 8,9 | 28,4 | 41,8 | 41,1 | 28,8 |
| Somalie | 70,2 | 60,9 | 60,4 | 1,9 | 2,4 | 2,4 | 3,7 | 4,7 | 4,8 | 24,4 | 32,0 | 32,4 |
| Soudan | .. | .. | 42,6 | .. | .. | 9,6 | .. | .. | 6,8 | .. | .. | 42,3 |
| Soudan (avant modification territoriale) | 35,4 | 41,9 | .. | 7,7 | 7,3 | .. | 1,4 | 9,4 | .. | 56,2 | 43,2 | .. |
| Soudan du Sud | .. | .. | 8,7 | .. | .. | 4,5 | .. | .. | 22,6 | .. | .. | 75,9 |
| Tchad | 32,6 | 35,0 | 21,4 | 7,5 | 7,9 | 6,6 | 10,3 | 10,0 | 33,9 | 34,1 | 32,5 | 30,9 |
| Timor-Leste | .. | .. | 4,5 | .. | .. | 0,8 | .. | .. | 80,5 | .. | .. | 14,5 |
| Togo | 37,9 | 41,0 | 36,3 | 9,0 | 8,6 | 10,4 | 11,7 | 8,4 | 9,9 | 42,6 | 44,0 | 44,5 |
| Tuvalu | 34,1 | 22,8 | 20,2 | 1,6 | 0,8 | 1,0 | 9,4 | 9,0 | 15,3 | 54,8 | 67,4 | 63,6 |
| Vanuatu | 19,6 | 23,1 | 21,1 | 6,0 | 4,9 | 3,5 | 5,7 | 7,8 | 6,6 | 68,6 | 64,2 | 69,0 |
| Yémen | 10,5 | 10,1 | 13,4 | 3,9 | 6,1 | 6,7 | 38,7 | 49,7 | 22,1 | 46,8 | 39,6 | 51,9 |
| Zambie | 22,8 | 26,9 | 19,2 | 10,9 | 11,2 | 9,8 | 21,8 | 10,8 | 20,3 | 42,2 | 52,7 | 49,2 |
| PMA | 32,1 | 30,1 | 24,3 | 9,2 | 9,6 | 10,6 | 13,2 | 17,8 | 20,6 | 44,8 | 43,2 | 44,0 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 32,9 | 32,5 | 26,0 | 8,4 | 7,8 | 7,5 | 14,8 | 19,8 | 25,8 | 42,7 | 40,4 | 40,3 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 30,5 | 26,3 | 22,0 | 10,9 | 12,4 | 15,9 | 10,2 | 14,9 | 11,1 | 48,4 | 47,3 | 50,2 |
| <i>PMA insulaires</i> | 30,7 | 30,9 | 14,0 | 5,4 | 5,5 | 2,0 | 5,7 | 8,0 | 54,6 | 58,5 | 55,7 | 29,6 |
| Autres pays en développement | 11,4 | 9,7 | 7,5 | 14,6 | 14,4 | 23,1 | 22,3 | 24,1 | 16,2 | 51,6 | 51,8 | 53,2 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat (consultation, juillet 2014).

Tableau 6 de l'annexe. Entrées d'investissements étrangers directs dans les PMA, certaines années
(En millions de dollars courants)

| | 2000-2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Afghanistan | 120,8 | 75,7 | 211,3 | 83,4 | 93,8 | 69,3 |
| Angola | 1 010,5 | 2 205,3 | -3 227,2 | -3 023,8 | -6 898,0 | -4 284,8 |
| Bangladesh | 606,9 | 700,2 | 913,3 | 1 136,4 | 1 292,6 | 1 599,1 |
| Bénin | 84,1 | 134,3 | 176,8 | 161,1 | 281,6 | 320,1 |
| Bhoutan | 12,9 | 71,7 | 30,8 | 25,9 | 21,8 | 21,3 |
| Burkina Faso | 67,2 | 100,9 | 34,6 | 143,7 | 329,3 | 374,3 |
| Burundi | 1,9 | 0,3 | 0,8 | 3,4 | 0,6 | 6,8 |
| Cambodge | 356,1 | 539,1 | 782,6 | 814,5 | 1 446,5 | 1 396,0 |
| Comores | 1,9 | 13,8 | 8,3 | 23,1 | 10,4 | 13,9 |
| Djibouti | 68,6 | 99,6 | 26,8 | 78,0 | 110,0 | 286,0 |
| Érythrée | 19,4 | 91,0 | 91,0 | 39,0 | 41,4 | 43,9 |
| Éthiopie | 321,1 | 221,5 | 288,3 | 626,5 | 278,6 | 953,0 |
| Gambie | 49,8 | 39,6 | 37,2 | 36,0 | 25,2 | 25,3 |
| Guinée | 135,6 | 140,9 | 101,4 | 956,1 | 606,5 | 24,8 |
| Guinée-Bissau | 7,4 | 17,5 | 33,2 | 25,0 | 6,6 | 14,5 |
| Guinée équatoriale | 459,6 | 1 636,2 | 2 734,0 | 1 975,0 | 2 015,0 | 1 914,0 |
| Haïti | 37,1 | 56,0 | 178,0 | 119,0 | 156,0 | 190,0 |
| Îles Salomon | 24,0 | 119,8 | 237,9 | 146,4 | 68,3 | 105,3 |
| Kiribati | 1,1 | 3,2 | -0,2 | 0,3 | 1,3 | 9,0 |
| Lesotho | 68,5 | 177,5 | 51,1 | 53,1 | 50,1 | 44,1 |
| Libéria | 120,6 | 217,8 | 450,0 | 508,0 | 984,6 | 1 061,3 |
| Madagascar | 305,7 | 1 066,1 | 808,2 | 809,8 | 812,5 | 837,5 |
| Malawi | 85,2 | 49,1 | 97,0 | 128,8 | 129,5 | 118,4 |
| Mali | 137,9 | 748,3 | 405,9 | 556,1 | 397,9 | 410,3 |
| Mauritanie | 237,6 | -3,1 | 130,5 | 588,7 | 1 383,5 | 1 154,1 |
| Mozambique | 289,4 | 892,5 | 1 017,9 | 2 662,8 | 5 629,4 | 5 935,1 |
| Myanmar | 357,5 | 972,5 | 1 284,6 | 2 200,0 | 2 243,0 | 2 621,0 |
| Népal | 3,5 | 38,6 | 86,7 | 95,5 | 92,0 | 73,6 |
| Niger | 68,4 | 790,8 | 940,3 | 1 065,8 | 841,3 | 631,4 |
| Ouganda | 395,5 | 841,6 | 543,9 | 894,3 | 1 205,4 | 1 145,9 |
| République centrafricaine | 28,5 | 42,3 | 61,5 | 36,9 | 71,2 | 0,8 |
| République démocratique du Congo | 572,4 | 663,8 | 2 939,3 | 1 686,9 | 3 312,1 | 2 098,2 |
| République démocratique populaire lao | 96,1 | 189,5 | 278,8 | 300,8 | 294,4 | 296,0 |
| République-Unie de Tanzanie | 564,3 | 952,6 | 1 813,3 | 1 229,4 | 1 799,6 | 1 872,4 |
| Rwanda | 29,3 | 118,7 | 42,3 | 106,2 | 159,8 | 110,8 |
| Sao Tomé-et-Principe | 20,7 | 15,5 | 50,6 | 32,2 | 22,5 | 30,0 |
| Sénégal | 140,3 | 320,0 | 266,1 | 338,2 | 276,2 | 298,3 |
| Sierra Leone | 47,2 | 110,8 | 238,4 | 950,5 | 548,5 | 579,1 |
| Somalie | 38,1 | 108,0 | 112,0 | 102,0 | 107,3 | 107,1 |
| Soudan | - | - | - | - | 2 487,6 | 3 094,4 |
| Soudan (avant modification territoriale) | 1 600,3 | 2 572,2 | 2 894,4 | 2 691,7 | - | - |
| Soudan du Sud | - | - | - | - | .. | .. |
| Tchad | 271,7 | 375,7 | 313,0 | 281,9 | 342,8 | 538,4 |
| Timor-Leste | 10,4 | 49,9 | 28,5 | 47,1 | 18,2 | 19,8 |
| Togo | 53,2 | 48,5 | 85,8 | 727,8 | 93,8 | 84,2 |
| Tuvalu | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Vanuatu | 33,2 | 31,7 | 41,1 | 58,2 | 37,7 | 34,8 |
| Yémen | 402,4 | 129,2 | 188,6 | -518,4 | -531,0 | -133,6 |
| Zambie | 501,3 | 694,8 | 1 729,3 | 1 108,0 | 1 731,5 | 1 810,9 |
| PMA | 9 861,9 | 18 481,4 | 19 558,0 | 22 111,2 | 24 428,6 | 27 956,2 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 7 817,8 | 15 531,1 | 15 415,0 | 17 666,0 | 19 317,2 | 21 800,7 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 1 956,2 | 2 716,4 | 3 776,7 | 4 138,0 | 4 953,0 | 5 942,7 |
| <i>PMA insulaires</i> | 87,8 | 233,9 | 366,3 | 307,2 | 158,3 | 212,8 |
| Autres pays en développement | 343 629,9 | 514 098,7 | 628 649,6 | 702 728,7 | 705 020,6 | 750 416,1 |

Source: CNUCED, base de données UNCTADstat (consultation, août 2014).

Tableau 7 de l'annexe. Envois de fonds des travailleurs expatriés aux PMA, par pays et groupe de pays

| | Millions de dollars | | | | | | Pourcentage du RNB | | | | |
|---|---------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|--------------------|------------|------------|------------|------------|
| | 2000-2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 ^e | 2000-2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
| Pays ayant reçu des envois de fonds supérieurs à 10 % de leur RNB en 2012 | | | | | | | | | | | |
| Népal | 1 073 | 2 985 | 3 469 | 4 217 | 4 793 | 5 210 | 13,5 | 22,9 | 21,5 | 22,2 | 24,8 |
| Libéria | 32 | 25 | 31 | 360 | 360 | 383 | 7,3 | 2,5 | 2,8 | 25,3 | 22,8 |
| Haïti | 918 | 1 376 | 1 474 | 1 551 | 1 612 | 1 696 | 23,8 | 23,2 | 24,2 | 23,0 | 22,4 |
| Lesotho | 542 | 548 | 610 | 649 | 554 | 520 | 34,5 | 26,0 | 23,5 | 23,0 | 19,4 |
| Gambie | 40 | 80 | 116 | 108 | 141 | 181 | 6,1 | 9,1 | 12,6 | 12,5 | 15,9 |
| Sénégal | 712 | 1 350 | 1 478 | 1 614 | 1 614 | 1 652 | 8,9 | 10,7 | 11,5 | 11,3 | 11,6 |
| Bangladesh | 4 328 | 10 521 | 10 850 | 12 071 | 14 120 | 13 776 | 7,1 | 10,8 | 9,9 | 9,9 | 11,1 |
| Togo | 176 | 335 | 337 | 337 | 337 | 363 | 9,2 | 11,9 | 12,2 | 10,5 | 10,1 |
| Pays ayant reçu des envois de fonds se situant entre 5 % et 10 % de leur RNB en 2012 | | | | | | | | | | | |
| Mali | 197 | 454 | 473 | 784 | 784 | 842 | 4,1 | 5,3 | 5,3 | 7,7 | 8,0 |
| Guinée-Bissau | 24 | 49 | 46 | 46 | 46 | 48 | 4,7 | 5,9 | 5,5 | 4,7 | 5,6 |
| Pays ayant reçu des envois de fonds inférieurs à 5 % de leur RNB en 2012 | | | | | | | | | | | |
| Ouganda | 394 | 781 | 771 | 816 | 910 | 1 042 | 4,7 | 5,4 | 4,9 | 5,4 | 4,7 |
| Yémen | 1 303 | 1 160 | 1 526 | 1 404 | 1 404 | 1 469 | 8,6 | 4,3 | 5,1 | 5,2 | 4,6 |
| Vanuatu | 14 | 11 | 12 | 22 | 22 | 22 | 3,8 | 2,0 | 1,7 | 2,8 | 3,0 |
| Rwanda | 30 | 93 | 106 | 174 | 182 | 237 | 1,2 | 1,8 | 1,9 | 2,7 | 2,6 |
| Sao Tomé-et-Principe | 1 | 2 | 6 | 7 | 6 | 7 | 1,3 | 1,0 | 3,2 | 2,8 | 2,4 |
| Djibouti | 22 | 32 | 33 | 32 | 33 | 34 | 3,0 | 2,9 | 2,7 | 2,4 | 2,3 |
| Bénin | 128 | 126 | 139 | 172 | 172 | 185 | 3,2 | 1,9 | 2,1 | 2,4 | 2,3 |
| Timor-Leste | 4 | 23 | 132 | 131 | 114 | 120 | 0,3 | 0,9 | 4,0 | 2,7 | 2,3 |
| Niger | 51 | 102 | 134 | 134 | 134 | 149 | 1,6 | 1,9 | 2,4 | 2,1 | 2,0 |
| Îles Salomon | 4 | 2 | 2 | 2 | 17 | 18 | 1,0 | 0,6 | 0,3 | 0,3 | 1,9 |
| Cambodge | 159 | 142 | 153 | 160 | 256 | 278 | 2,7 | 1,4 | 1,4 | 1,3 | 1,9 |
| Afghanistan | 12 | 152 | 331 | 247 | 385 | 385 | 0,2 | 1,2 | 2,1 | 1,3 | 1,9 |
| Burundi | 0 | 28 | 34 | 45 | 46 | 53 | 0,0 | 1,6 | 1,7 | 1,9 | 1,9 |
| Sierra Leone | 19 | 36 | 44 | 59 | 61 | 61 | 1,2 | 1,3 | 1,7 | 1,9 | 1,8 |
| Mozambique | 68 | 111 | 139 | 157 | 220 | 220 | 1,2 | 1,2 | 1,5 | 1,3 | 1,5 |
| Éthiopie | 153 | 262 | 345 | 513 | 624 | 656 | 1,2 | 0,8 | 1,2 | 1,6 | 1,5 |
| Guinée | 36 | 52 | 46 | 65 | 66 | 72 | 1,2 | 1,3 | 1,1 | 1,4 | 1,3 |
| Burkina Faso | 65 | 96 | 120 | 120 | 120 | 133 | 1,3 | 1,2 | 1,3 | 1,2 | 1,1 |
| Bhoutan | 1 | 5 | 8 | 10 | 18 | 19 | 0,1 | 0,4 | 0,5 | 0,6 | 1,0 |
| Soudan (avant modification territoriale) | 1 009 | 1 394 | 1 100 | 442 | 401 | 461 | 4,1 | 2,9 | 1,8 | 0,7 | 0,7 |
| Malawi | 12 | 17 | 22 | 25 | 28 | 29 | 0,4 | 0,3 | 0,4 | 0,5 | 0,7 |
| République démocratique populaire lao | 4 | 38 | 42 | 110 | 59 | 64 | 0,1 | 0,7 | 0,6 | 1,4 | 0,7 |
| Zambie | 36 | 41 | 44 | 46 | 73 | 73 | 0,5 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,4 |
| République-Unie de Tanzanie | 17 | 40 | 55 | 78 | 67 | 75 | 0,1 | 0,2 | 0,2 | 0,3 | 0,2 |
| Myanmar | 101 | 54 | 115 | 127 | 127 | 127 | 0,8 | 0,2 | 0,3 | 0,2 | 0,2 |
| République démocratique du Congo | 5 | 20 | 16 | 115 | 12 | 14 | 0,0 | 0,1 | 0,1 | 0,5 | 0,0 |
| Angola | 9 | 0 | 18 | 0 | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Madagascar | 10 | .. | .. | .. | .. | .. | 0,2 | .. | .. | .. | .. |
| PMA | 11 708 | 22 542 | 24 376 | 26 953 | 29 922 | 30 673 | 4,0 | 4,1 | 4,0 | 3,9 | 4,0 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 4 705 | 7 446 | 7 731 | 8 444 | 8 601 | 9 179 | 2,7 | 2,2 | 2,1 | 2,0 | 1,9 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 6 979 | 15 057 | 16 493 | 18 347 | 21 161 | 21 328 | 6,2 | 7,5 | 7,1 | 6,9 | 7,5 |
| <i>PMA insulaires</i> | 23 | 39 | 152 | 161 | 159 | 166 | 0,8 | 0,8 | 2,5 | 2,0 | 1,9 |
| Autres pays en développement | 155 120 | 256 150 | 285 481 | 319 634 | 334 243 | 342 546 | 1,6 | 1,6 | 1,4 | 1,4 | 1,4 |

Source: Calculs de la Banque mondiale, d'après FMI, base de données sur les statistiques de la balance des paiements, et données publiées par les banques centrales, les offices nationaux de statistique et les bureaux de pays de la Banque mondiale. <http://www.worldbank.org/migration>; Date: avril 2013 et *Migration and Development Brief 12* concernant la méthode de prévision.

Notes: Les chiffres globaux pour les PMA ne comprennent pas les données qui manquent pour les Comores, l'Érythrée, la Guinée équatoriale, Kiribati, la Mauritanie, la République centrafricaine, la Somalie, le Soudan du Sud, le Tchad et Tuvalu.

Tableau 8 de l'annexe. Indicateurs relatifs à la dette des PMA

| | Total de l'encours de la dette en pourcentage du RNB | | | | Total de l'encours de la dette en pourcentage des exportations | | | | Total du service de la dette en pourcentage des exportations | | | |
|---|--|-------------|-------------|-------------|--|-------------|-------------|-------------|--|------------|------------|------------|
| | 2000-2008 | 2010 | 2011 | 2012 | 2000-2008 | 2010 | 2011 | 2012 | 2000-2008 | 2010 | 2011 | 2012 |
| Pays dont la dette était supérieure à 100 % du RNB | | | | | | | | | | | | |
| Somalie | 156,5 | 296,2 | 298,1 | 243,7 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Pays dont la dette se situait entre 50 % et 100 % du RNB en 2012 | | | | | | | | | | | | |
| Mauritanie | 117,0 | 78,5 | 72,0 | 88,9 | 102,3 | 117,3 | 91,8 | 114,9 | 5,5 | 4,9 | 3,9 | 4,9 |
| Bhoutan | 70,5 | 59,9 | 59,6 | 82,5 | 137,5 | 145,2 | 137,8 | 205,2 | 6,5 | 13,5 | 10,8 | 17,8 |
| Sao Tomé-et-Principe | 297,9 | 90,1 | 93,1 | 77,2 | 1 709,8 | 690,1 | 739,7 | 654,8 | 27,8 | 6,0 | 5,0 | 6,9 |
| République démocratique populaire lao | 127,5 | 84,2 | 80,4 | 72,7 | 447,2 | 245,0 | 251,2 | 218,4 | 16,0 | 13,2 | 11,5 | 8,2 |
| Gambie | 96,1 | 55,6 | 55,0 | 57,9 | 318,7 | 179,8 | 149,2 | 149,2 | 13,9 | 8,1 | 7,9 | 7,1 |
| Djibouti | 64,2 | 63,9 | 58,7 | 55,6 | 164,9 | 175,3 | 176,2 | 165,6 | 6,7 | 8,1 | 8,6 | 8,8 |
| Pays dont la dette était inférieure à 50 % du RNB en 2012 | | | | | | | | | | | | |
| Vanuatu | 33,9 | 25,5 | 26,4 | 49,5 | 60,7 | 47,4 | 50,9 | 89,2 | 1,7 | 1,6 | 1,6 | 2,1 |
| Cambodge | 59,2 | 36,0 | 36,1 | 42,6 | 98,4 | 68,6 | 59,1 | 66,2 | 1,0 | 1,2 | 1,2 | 1,5 |
| Comores | 83,9 | 51,9 | 45,7 | 42,2 | 430,4 | 308,2 | 270,7 | .. | 12,1 | 4,7 | 3,8 | .. |
| République-Unie de Tanzanie | 53,5 | 39,8 | 42,1 | 41,8 | 276,7 | 137,6 | 131,1 | 133,5 | 4,8 | 3,0 | 1,9 | 1,9 |
| Soudan (avant modification territoriale) | 88,3 | 37,2 | 34,5 | 38,8 | 522,7 | 188,6 | 201,3 | 481,2 | 8,2 | 4,2 | 5,1 | 8,9 |
| Sénégal | 51,2 | 30,5 | 30,3 | 35,3 | 173,9 | 114,7 | 107,4 | .. | 11,0 | 8,9 | 9,0 | .. |
| Niger | 59,7 | 27,5 | 35,5 | 35,2 | 341,3 | 117,2 | .. | .. | 8,9 | 2,0 | .. | .. |
| Guinée-Bissau | 229,4 | 135,2 | 29,3 | 34,0 | 1 187,5 | 614,0 | .. | .. | 8,5 | 9,5 | .. | .. |
| Mozambique | 90,4 | 40,6 | 33,2 | 33,4 | 324,7 | 120,4 | 102,6 | 93,4 | 5,2 | 2,8 | 1,4 | 1,6 |
| Sierra Leone | 100,2 | 35,7 | 34,6 | 32,6 | 850,2 | 218,3 | 191,8 | 83,1 | 26,9 | 2,7 | 3,4 | 1,5 |
| Érythrée | 67,1 | 49,7 | 40,8 | 32,4 | 308,5 | .. | .. | .. | 4,3 | .. | .. | .. |
| Malawi | 98,1 | 19,9 | 21,8 | 31,8 | 405,9 | 84,9 | 73,7 | 94,0 | 8,5 | 1,7 | 1,4 | 2,0 |
| Mali | 68,6 | 27,4 | 28,7 | 31,3 | 225,7 | 98,3 | 103,3 | .. | 6,9 | 2,5 | 2,4 | .. |
| Libéria | 879,9 | 37,6 | 31,6 | 30,8 | 842,4 | 97,3 | 33,2 | .. | 47,1 | 1,4 | 0,2 | .. |
| Madagascar | 73,4 | 31,3 | 28,6 | 30,3 | 266,0 | 163,3 | 140,9 | .. | 5,2 | 3,7 | 2,1 | .. |
| Lesotho | 46,5 | 29,9 | 28,2 | 30,1 | 57,0 | 46,5 | 40,7 | 51,9 | 5,5 | 2,1 | 2,0 | 2,3 |
| Bénin | 37,5 | 24,6 | 25,8 | 27,4 | 173,4 | 93,7 | .. | .. | 6,4 | 3,3 | .. | .. |
| Burundi | 127,9 | 30,6 | 25,6 | 26,9 | 1 945,8 | 338,6 | 246,4 | 277,3 | 49,1 | 2,4 | 4,2 | 8,5 |
| Zambie | 114,0 | 29,8 | 27,4 | 26,6 | 343,6 | 57,1 | 54,7 | 54,4 | 16,1 | 1,9 | 2,2 | 2,2 |
| République centrafricaine | 81,7 | 31,0 | 25,0 | 25,4 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Îles Salomon | 42,1 | 45,4 | 37,3 | 25,4 | 144,4 | 66,4 | 44,2 | 34,3 | 7,9 | 6,0 | 2,6 | 4,5 |
| Yémen | 42,3 | 22,3 | 23,7 | 24,5 | 102,3 | 71,7 | 64,4 | .. | 4,2 | 2,8 | 2,8 | .. |
| Éthiopie | 52,4 | 25,1 | 27,5 | 24,5 | 365,5 | 157,9 | 147,7 | 174,3 | 8,0 | 3,9 | 6,1 | 7,2 |
| Burkina Faso | 37,5 | 23,6 | 23,2 | 23,4 | 359,8 | 109,7 | .. | .. | 10,1 | 2,5 | .. | .. |
| Togo | 93,0 | 46,5 | 19,7 | 22,6 | 237,5 | 92,0 | .. | .. | 5,1 | 2,6 | .. | .. |
| République démocratique du Congo | 102,2 | 31,6 | 24,6 | 21,9 | 274,7 | 69,6 | 53,4 | 63,9 | 8,1 | 3,1 | 2,5 | 3,2 |
| Angola | 65,2 | 25,5 | 22,4 | 21,6 | 72,2 | 36,8 | 30,9 | 30,7 | 15,2 | 4,5 | 4,2 | 5,9 |
| Guinée | 102,0 | 72,7 | 67,9 | 21,0 | 337,0 | 201,9 | 205,4 | 51,8 | 14,6 | 4,7 | 11,2 | 7,0 |
| Bangladesh | 30,9 | 23,5 | 22,4 | 20,5 | 190,7 | 118,3 | 100,7 | 94,1 | 7,9 | 4,7 | 5,5 | 5,4 |
| Népal | 42,8 | 23,5 | 20,2 | 19,7 | 240,5 | 212,5 | 178,1 | 175,4 | 9,0 | 10,6 | 9,2 | 10,3 |
| Ouganda | 46,7 | 18,9 | 21,5 | 19,3 | 332,8 | 86,7 | 76,3 | 79,2 | 7,5 | 1,8 | 1,5 | 1,4 |
| Rwanda | 57,1 | 16,4 | 17,4 | 18,0 | 618,6 | 142,9 | 118,3 | 123,5 | 11,6 | 2,3 | 2,1 | 2,2 |
| Haïti | 38,3 | 16,2 | 11,6 | 16,0 | 249,9 | 118,0 | 73,8 | 103,6 | 9,9 | 15,7 | 0,5 | 0,3 |
| Tchad | 62,7 | 17,6 | 15,4 | 15,0 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Afghanistan | 17,3 | 15,1 | 13,6 | 13,3 | 110,3 | 61,8 | 61,1 | 63,9 | 0,4 | 0,3 | 0,3 | 0,3 |
| Myanmar | 57,5 | 18,8 | 14,0 | 4,3 | 185,3 | 99,2 | 90,7 | .. | 0,9 | 7,2 | 0,1 | .. |
| PMA | 59,0 | 28,8 | 26,5 | 25,3 | 205,0 | 94,7 | 82,6 | 81,2 | 9,3 | 4,2 | 4,3 | 5,2 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 72,7 | 31,6 | 29,1 | 28,7 | 231,4 | 87,1 | 74,6 | 71,5 | 11,0 | 4,1 | 4,0 | 5,0 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 39,7 | 24,5 | 22,5 | 20,0 | 168,1 | 121,3 | 108,0 | 112,4 | 6,2 | 5,0 | 5,3 | 6,0 |
| <i>PMA insulaires</i> | 72,6 | 44,9 | 41,9 | 42,0 | 222,6 | 134,0 | 136,6 | 136,4 | 6,3 | 2,5 | 2,3 | 2,5 |
| Autres pays en développement | 27,4 | 18,1 | 17,8 | 18,7 | 56,0 | 43,6 | 39,9 | 42,0 | 15,3 | 8,1 | 7,5 | 7,7 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, base de données *Indicateurs du développement dans le monde* (consultation, septembre 2014).

Notes: Les chiffres globaux pour les PMA ne comprennent pas les données qui manquent pour la Guinée équatoriale, Kiribati, le Soudan du Sud, Timor-Leste et Tuvalu, et pour l'Afghanistan entre 2000 et 2005.

Tableau 9 de l'annexe. Indicateurs relatifs à la superficie et à la population, 2012

| Pays | Superficie | | | Population | | | |
|--|--------------------------------|--|--|---|------------------|------------------|------------------|
| | Superficie terrestre | Pourcentage de terres arables et de terres en culture permanente | Pourcentage de terres couvertes de forêt | Densité | Urbaine | Active | |
| | (Milliers de km ²) | | | (Population/km ²) superficie terrestre | (En pourcentage) | Agricole | Non agricole |
| Afghanistan | 652,9 | 12,1 | 2,1 | 46 | 23,8 | 19 695 | 13 702 |
| Angola | 1 246,7 | 4,2 | 46,7 | 17 | 60,0 | 13 858 | 6 304 |
| Bangladesh | 130,2 | 65,5 | 11,0 | 1 188 | 28,9 | 66 240 | 86 169 |
| Bénin | 112,8 | 27,9 | 39,6 | 89 | 45,6 | 3 964 | 5 388 |
| Bhoutan | 38,1 | 3,0 | 85,8 | 19 | 36,4 | 696 | 54 |
| Burkina Faso | 273,6 | 22,2 | 20,2 | 60 | 27,4 | 16 087 | 1 395 |
| Burundi | 25,7 | 56,5 | 6,6 | 384 | 11,2 | 7 779 | 971 |
| Cambodge | 176,5 | 24,1 | 55,7 | 84 | 20,1 | 9 416 | 5 062 |
| Comores | 1,9 | 76,8 | 1,2 | 386 | 28,1 | 529 | 244 |
| Djibouti | 23,2 | 0,1 | 0,2 | 37 | 77,1 | 675 | 248 |
| Érythrée | 101,0 | 6,9 | 15,1 | 61 | 21,8 | 4 078 | 1 503 |
| Éthiopie | 1 000,0 | 16,5 | 12,0 | 92 | 17,2 | 65 983 | 20 556 |
| Gambie | 10,1 | 44,0 | 47,8 | 177 | 57,8 | 1 375 | 450 |
| Guinée | 245,7 | 15,1 | 26,3 | 47 | 35,9 | 8 267 | 2 213 |
| Guinée-Bissau | 28,1 | 19,6 | 71,2 | 59 | 44,6 | 1 243 | 337 |
| Guinée équatoriale | 28,1 | 6,4 | 57,1 | 26 | 39,7 | 468 | 272 |
| Haïti | 27,6 | 46,4 | 3,6 | 369 | 54,8 | 5 916 | 4 339 |
| Îles Salomon | 28,0 | 3,5 | 78,7 | 20 | 20,9 | 379 | 187 |
| Kiribati | 0,8 | 42,0 | 15,0 | 125 | 43,6 | 23 | 80 |
| Lesotho | 30,4 | 9,4 | 1,5 | 68 | 28,3 | 848 | 1 369 |
| Libéria | 96,3 | 7,4 | 44,3 | 44 | 48,5 | 2 582 | 1 662 |
| Madagascar | 581,8 | 7,1 | 21,4 | 38 | 33,2 | 15 152 | 6 776 |
| Malawi | 94,3 | 41,2 | 33,6 | 169 | 15,8 | 11 399 | 4 484 |
| Mali | 1 220,2 | 5,7 | 10,1 | 12 | 35,6 | 12 011 | 4 308 |
| Mauritanie | 1 030,7 | 0,4 | 0,2 | 4 | 41,7 | 1 807 | 1 816 |
| Mozambique | 786,4 | 7,6 | 49,1 | 32 | 31,4 | 18 462 | 6 013 |
| Myanmar | 653,3 | 18,8 | 47,7 | 81 | 33,2 | 32 352 | 16 373 |
| Népal | 143,4 | 16,2 | 25,4 | 192 | 17,3 | 28 797 | 2 214 |
| Niger | 1 266,7 | 12,6 | 0,9 | 14 | 18,1 | 13 695 | 2 950 |
| Ouganda | 199,8 | 45,8 | 14,1 | 182 | 16,0 | 25 727 | 9 894 |
| République centrafricaine | 623,0 | 3,0 | 36,2 | 7 | 39,3 | 2 801 | 1 775 |
| République démocratique du Congo | 2 267,1 | 3,4 | 67,7 | 29 | 34,8 | 39 122 | 30 454 |
| République démocratique populaire lao | 230,8 | 7,0 | 67,6 | 29 | 35,4 | 4 752 | 1 622 |
| République-Unie de Tanzanie | 885,8 | 18,8 | 36,8 | 54 | 27,2 | 34 399 | 13 258 |
| Rwanda | 24,7 | 58,0 | 18,4 | 464 | 19,4 | 10 035 | 1 237 |
| Sao Tomé-et-Principe | 1,0 | 50,7 | 28,1 | 196 | 63,3 | 96 | 75 |
| Sénégal | 192,5 | 17,7 | 43,6 | 71 | 42,8 | 9 117 | 3 991 |
| Sierra Leone | 72,2 | 26,3 | 37,2 | 83 | 39,6 | 3 610 | 2 516 |
| Somalie | 627,3 | 1,8 | 10,5 | 16 | 38,2 | 6 331 | 3 466 |
| Soudan | .. | .. | .. | 20 | 29,8 | .. | .. |
| Soudan (avant modification territoriale) | 2 376,0 | 10,1 | 29,3 | – | – | 22 563 | 22 069 |
| Soudan du Sud | .. | .. | .. | 17 | 29,8 | .. | .. |
| Tchad | 1 259,2 | 3,9 | 9,0 | 10 | 21,9 | 7 499 | 4 331 |
| Timor-Leste | 14,9 | 15,7 | 48,4 | 75 | 28,7 | 940 | 247 |
| Togo | 54,4 | 52,4 | 4,9 | 122 | 38,5 | 3 276 | 3 007 |
| Tuvalu | 0,0 | 60,0 | 33,3 | 333 | 50,0 | 3 | 7 |
| Vanuatu | 12,2 | 11,9 | 36,1 | 20 | 25,1 | 74 | 178 |
| Yémen | 528,0 | 2,9 | 1,0 | 45 | 32,9 | 9 409 | 16 160 |
| Zambie | 743,4 | 5,2 | 66,1 | 19 | 39,6 | 8 607 | 5 277 |
| PMA | 20 166,06 | 10,9 | 29,5 | 44 | 28,9 | 552 137 | 317 003 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 17 554,6 | 10,3 | 29,9 | 32 | 29,4 | 378 736 | 174 629 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 2 553,1 | 15,1 | 26,2 | 122 | 28,1 | 171 357 | 141 356 |
| <i>PMA insulaires</i> | 58,7 | 12,0 | 58,0 | 50 | 29,6 | 2 044 | 1 018 |
| Autres pays en développement | 56 297,2 | 13,8 | 28,4 | 86 | 50,4 | 2 002 588 | 2 835 901 |

Source: FAO, base de données FAOSTAT (consultation, septembre 2014); Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU; Banque mondiale, base de données *Indicateurs du développement dans le monde* (consultation, septembre 2014).

Notes: Superficie terrestre: superficie du territoire hors eaux intérieures.

Tableau 10 de l'annexe. Indicateurs relatifs à l'enseignement, 2012*

| Pays | Taux d'achèvement de l'école primaire (En pourcentage du groupe d'âge pertinent) | | | Taux net de scolarisation primaire (En pourcentage) | | | Taux d'alphabétisation des jeunes (En pourcentage des jeunes âgés de 15 à 24 ans) | | |
|---------------------------------------|--|-------------|-------------|---|-------------|-------------|---|-------------|-------------|
| | Femmes | Hommes | Total | Femmes | Hommes | Total | Femmes | Hommes | Total |
| Afghanistan | | | | | | | 32,1 | 61,9 | 47,0 |
| Angola | 39,8 | 68,8 | 54,3 | 74,5 | 96,8 | 85,7 | 66,4 | 79,8 | 73,0 |
| Bangladesh | 79,8 | 69,5 | 74,6 | 93,3 | 89,8 | 91,5 | 81,9 | 78,0 | 79,9 |
| Bénin | 62,7 | 78,3 | 70,5 | 88,2 | 99,9 | 94,9 | 30,8 | 54,9 | 42,4 |
| Bhoutan | 103,4 | 99,1 | 101,3 | 91,9 | 89,3 | 90,6 | 68,0 | 80,0 | 74,4 |
| Burkina Faso | 56,2 | 58,9 | 57,6 | 64,6 | 68,1 | 66,4 | 33,1 | 46,7 | 39,3 |
| Burundi | 62,9 | 61,5 | 62,2 | 93,9 | 94,0 | 94,0 | 88,1 | 89,6 | 88,9 |
| Cambodge | 98,6 | 97,7 | 98,1 | 97,0 | 99,7 | 98,4 | 85,9 | 88,4 | 87,1 |
| Comores | 69,8 | 89,5 | 79,8 | 80,1 | 86,4 | 83,3 | 86,5 | 86,3 | 86,4 |
| Djibouti | 51,7 | 53,3 | 52,5 | 54,4 | 61,2 | 57,8 | | | |
| Érythrée | 28,3 | 34,0 | 31,2 | 30,6 | 35,2 | 32,9 | 88,7 | 93,2 | 91,0 |
| Éthiopie | 41,9 | 52,8 | 47,4 | 64,9 | 70,9 | 67,9 | 47,0 | 63,0 | 55,0 |
| Gambie | 70,5 | 70,2 | 70,3 | 73,0 | 68,8 | 70,9 | 65,5 | 73,4 | 69,4 |
| Guinée | 55,1 | 67,8 | 61,5 | 68,8 | 79,9 | 74,4 | 21,8 | 37,6 | 31,4 |
| Guinée-Bissau | 56,7 | 71,3 | 64,0 | 68,2 | 71,4 | 69,8 | 68,9 | 79,7 | 74,3 |
| Guinée équatoriale | 55,3 | 54,3 | 54,8 | 60,8 | 61,1 | 61,0 | 98,5 | 97,7 | 98,1 |
| Haïti | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 70,5 | 74,4 | 72,3 |
| Îles Salomon | 86,1 | 84,8 | 85,4 | 79,3 | 82,1 | 80,7 | .. | .. | .. |
| Kiribati | 116,2 | 114,1 | 115,2 | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Lesotho | 81,6 | 63,5 | 72,5 | 83,2 | 80,1 | 81,6 | 92,1 | 74,2 | 83,2 |
| Libéria | 59,7 | 70,5 | 65,2 | 39,5 | 41,7 | 40,6 | 37,2 | 63,5 | 49,1 |
| Madagascar | 70,9 | 68,2 | 69,5 | | | | 64,0 | 65,9 | 64,9 |
| Malawi | 74,7 | 73,8 | 74,2 | 96,0 | 89,6 | 96,9 | 70,0 | 74,3 | 72,1 |
| Mali | 54,0 | 63,1 | 58,7 | 64,3 | 73,0 | 68,7 | 39,0 | 56,3 | 47,1 |
| Mauritanie | 69,3 | 68,1 | 68,7 | 72,1 | 67,1 | 69,6 | 47,7 | 66,4 | 56,1 |
| Mozambique | 48,1 | 56,3 | 52,2 | 83,9 | 88,6 | 86,2 | 56,5 | 79,8 | 67,1 |
| Myanmar | 96,8 | 93,2 | 95,0 | | | | 95,8 | 96,2 | 96,0 |
| Népal | 105,8 | 96,6 | 101,0 | 97,2 | 97,7 | 98,5 | 77,5 | 89,2 | 82,4 |
| Niger | 43,1 | 55,3 | 49,3 | 57,1 | 68,2 | 62,8 | 15,1 | 34,5 | 23,5 |
| Ouganda | 52,5 | 53,7 | 53,1 | 92,1 | 89,7 | 90,9 | 85,5 | 89,6 | 87,4 |
| République centrafricaine | 35,2 | 55,6 | 45,3 | 63,3 | 80,6 | 71,9 | 27,0 | 48,9 | 36,4 |
| République démocratique du Congo | 62,1 | 83,5 | 72,8 | | | | 53,3 | 78,9 | 65,8 |
| République démocratique populaire lao | 93,3 | 96,9 | 95,1 | 94,9 | 96,8 | 95,9 | 78,7 | 89,2 | 83,9 |
| République-Unie de Tanzanie | 84,7 | 76,8 | 80,8 | 97,3 | 97,8 | 97,6 | 72,8 | 76,5 | 74,6 |
| Rwanda | 61,5 | 53,9 | 57,7 | 89,9 | 87,2 | 98,7 | 78,0 | 76,7 | 77,3 |
| Sao Tomé-et-Principe | 119,7 | 115,2 | 117,4 | 96,7 | 96,1 | 96,4 | 77,3 | 83,1 | 80,2 |
| Sénégal | 63,1 | 57,9 | 60,5 | 76,1 | 70,6 | 73,3 | 59,0 | 74,0 | 66,0 |
| Sierra Leone | 70,7 | 74,0 | 72,4 | | | | 53,8 | 71,6 | 62,7 |
| Somalie | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Soudan | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Soudan du Sud | 27,5 | 47,1 | 37,4 | 34,3 | 48,2 | 41,3 | .. | .. | .. |
| Tchad | 27,0 | 43,4 | 35,3 | 55,0 | 71,0 | 63,1 | 44,0 | 53,8 | 48,9 |
| Timor-Leste | 71,9 | 70,2 | 71,0 | 90,2 | 92,0 | 91,1 | 78,6 | 80,5 | 79,5 |
| Togo | 68,8 | 86,0 | 77,4 | 85,3 | 95,6 | 90,4 | 72,7 | 86,9 | 79,9 |
| Tuvalu | 109,2 | 89,3 | 99,2 | | | | | | |
| Vanuatu | 86,8 | 80,9 | 83,6 | | | 98,9 | 95,1 | 94,7 | 94,9 |
| Yémen | 60,2 | 79,1 | 69,8 | 78,5 | 93,7 | 86,3 | 77,8 | 96,7 | 87,4 |
| Zambie | 90,9 | 91,6 | 91,3 | 94,4 | 93,0 | 93,7 | 58,5 | 70,3 | 64,0 |
| PMA | 62,8 | 66,1 | 64,5 | 80,9 | 84,4 | 83,0 | 66,0 | 75,3 | 70,5 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 55,3 | 61,6 | 58,5 | 76,7 | 81,2 | 79,4 | 57,3 | 70,2 | 63,5 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 82,1 | 77,3 | 79,6 | 92,0 | 92,3 | 92,3 | 78,9 | 82,6 | 80,7 |
| <i>PMA insulaires</i> | 77,8 | 81,1 | 79,8 | 86,1 | 89,0 | 88,5 | 82,6 | 83,9 | 83,2 |
| Autres pays en développement | 87,3 | 89,9 | 92,5 | 84,3 | 87,3 | 89,3 | 88,2 | 93,6 | 90,9 |

Source: UNESCO, base de données UIS (consultation, septembre 2014); Banque mondiale, base de données *Indicateurs du développement dans le monde* (consultation, septembre 2014).

Notes: * 2012 ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles après 2005; moyennes pondérées des groupes de PMA et des autres pays en développement (pondérées par la population en âge de fréquenter l'école primaire et par la population du groupe d'âge).

Tableau 11 de l'annexe. Emploi par secteur dans les PMA, certaines années
(En pourcentage de l'emploi total)

| | Agriculture | | | Industrie | | | Services | | |
|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 1991 | 2000 | 2012 | 1991 | 2000 | 2012 | 1991 | 2000 | 2012 |
| Afghanistan | 63,1 | 59,5 | 52,8 | 9,8 | 11,0 | 13,8 | 27,1 | 29,5 | 33,4 |
| Angola | 47,4 | 51,4 | 37,1 | 14,1 | 8,3 | 10,7 | 38,5 | 40,3 | 52,2 |
| Bangladesh | 69,3 | 64,5 | 54,4 | 13,6 | 10,7 | 13,7 | 17,1 | 24,8 | 32,0 |
| Bénin | 47,9 | 45,3 | 43,6 | 10,4 | 10,0 | 8,2 | 41,7 | 44,7 | 48,3 |
| Bhoutan | 83,8 | 81,2 | 59,6 | 1,9 | 2,4 | 9,0 | 14,3 | 16,4 | 31,4 |
| Burkina Faso | 89,9 | 86,6 | 83,6 | 3,3 | 3,4 | 2,6 | 6,8 | 10,0 | 13,8 |
| Burundi | 89,6 | 92,0 | 92,0 | 3,4 | 2,2 | 2,0 | 7,0 | 5,8 | 6,0 |
| Cambodge | 79,1 | 73,7 | 51,0 | 5,7 | 8,4 | 18,6 | 15,2 | 17,9 | 30,4 |
| Comores | 62,9 | 64,3 | 65,5 | 10,7 | 10,3 | 9,7 | 26,4 | 25,5 | 24,8 |
| Djibouti | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Érythrée | 78,9 | 74,8 | 78,0 | 6,3 | 7,6 | 5,6 | 14,8 | 17,6 | 16,4 |
| Éthiopie | 91,1 | 85,8 | 75,4 | 2,0 | 3,8 | 9,4 | 6,9 | 10,4 | 15,2 |
| Gambie | 64,6 | 64,7 | 64,2 | 7,0 | 5,1 | 3,7 | 28,4 | 30,2 | 32,1 |
| Guinée | 74,9 | 74,5 | 73,7 | 6,7 | 6,4 | 5,6 | 18,4 | 19,2 | 20,7 |
| Guinée-Bissau | 63,7 | 67,7 | 67,0 | 10,0 | 6,5 | 4,5 | 26,3 | 25,8 | 28,5 |
| Guinée équatoriale | 44,9 | 43,0 | 32,3 | 16,8 | 16,4 | 22,7 | 38,3 | 40,6 | 45,0 |
| Haïti | 65,1 | 49,1 | 44,1 | 9,2 | 11,2 | 11,9 | 25,6 | 39,8 | 44,0 |
| Îles Salomon | 54,0 | 53,2 | 49,9 | 12,6 | 11,5 | 13,3 | 33,4 | 35,3 | 36,8 |
| Kiribati | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Lesotho | 74,5 | 72,0 | 66,6 | 9,7 | 9,5 | 9,6 | 15,8 | 18,5 | 23,9 |
| Libéria | 81,4 | 55,9 | 46,4 | 1,7 | 7,6 | 10,3 | 16,9 | 36,5 | 43,4 |
| Madagascar | 73,6 | 76,1 | 81,1 | 11,2 | 8,7 | 2,7 | 15,2 | 15,2 | 16,2 |
| Malawi | 74,1 | 73,0 | 70,8 | 9,9 | 9,5 | 10,4 | 16,0 | 17,4 | 18,8 |
| Mali | 71,6 | 69,5 | 66,1 | 6,1 | 5,7 | 5,2 | 22,4 | 24,8 | 28,7 |
| Mauritanie | 57,8 | 57,8 | 52,8 | 10,2 | 10,0 | 11,6 | 32,0 | 32,1 | 35,6 |
| Mozambique | 84,1 | 82,1 | 75,7 | 3,1 | 2,9 | 4,7 | 12,8 | 14,9 | 19,7 |
| Myanmar | 69,4 | 61,2 | 58,4 | 9,1 | 12,8 | 14,1 | 21,5 | 26,0 | 27,5 |
| Népal | 78,7 | 75,0 | 71,3 | 9,0 | 10,3 | 11,6 | 12,3 | 14,7 | 17,1 |
| Niger | 55,1 | 56,6 | 57,5 | 12,5 | 11,4 | 10,7 | 32,3 | 32,0 | 31,8 |
| Ouganda | 73,7 | 71,2 | 61,8 | 3,4 | 5,4 | 7,3 | 22,9 | 23,4 | 30,8 |
| République centrafricaine | 70,6 | 71,7 | 72,2 | 5,0 | 4,6 | 4,1 | 24,4 | 23,7 | 23,7 |
| République démocratique du Congo | 75,9 | 83,8 | 80,8 | 4,9 | 2,3 | 2,5 | 19,2 | 14,0 | 16,7 |
| République démocratique populaire lao | 86,4 | 83,3 | 74,6 | 3,2 | 4,0 | 6,3 | 10,4 | 12,7 | 19,1 |
| République-Unie de Tanzanie | 84,1 | 82,4 | 72,8 | 4,1 | 2,8 | 5,4 | 11,8 | 14,9 | 21,8 |
| Rwanda | 81,7 | 82,6 | 74,7 | 5,0 | 3,4 | 5,1 | 13,3 | 14,0 | 20,2 |
| Sao Tomé-et-Principe | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Sénégal | 53,7 | 50,1 | 35,8 | 12,1 | 12,7 | 17,0 | 34,1 | 37,2 | 47,2 |
| Sierra Leone | 64,0 | 68,7 | 61,2 | 7,3 | 5,2 | 7,2 | 28,7 | 26,1 | 31,6 |
| Somalie | 79,5 | 76,7 | 75,3 | 4,0 | 4,4 | 4,0 | 16,5 | 18,9 | 20,6 |
| Soudan | 56,7 | 55,0 | 52,2 | 6,3 | 7,4 | 8,4 | 37,0 | 37,6 | 39,5 |
| Soudan du Sud | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Tchad | 81,8 | 83,2 | 77,6 | 2,6 | 2,1 | 3,6 | 15,5 | 14,7 | 18,7 |
| Timor-Leste | 73,3 | 53,8 | 48,0 | 5,7 | 8,5 | 10,1 | 21,0 | 37,7 | 41,9 |
| Togo | 54,5 | 54,2 | 53,8 | 9,8 | 8,2 | 6,7 | 35,7 | 37,6 | 39,5 |
| Tuvalu | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Vanuatu | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Yémen | 51,0 | 48,8 | 44,2 | 13,0 | 12,3 | 14,0 | 36,0 | 38,9 | 41,8 |
| Zambie | 64,7 | 72,1 | 71,4 | 10,5 | 5,5 | 9,8 | 24,8 | 22,4 | 18,8 |
| PMA | 52,6 | 46,2 | 33,8 | 20,1 | 20,5 | 26,1 | 27,2 | 33,2 | 40,1 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 73,9 | 71,1 | 64,4 | 8,1 | 7,6 | 9,7 | 18,0 | 21,3 | 26,0 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 76,2 | 75,4 | 69,7 | 5,7 | 5,2 | 6,8 | 18,1 | 19,4 | 23,5 |
| <i>PMA insulaires</i> | 71,0 | 67,0 | 59,3 | 7,7 | 9,1 | 11,9 | 21,3 | 23,9 | 28,8 |
| Autres pays en développement | 66,5 | 56,1 | 52,5 | 8,5 | 9,6 | 10,7 | 25,1 | 34,3 | 36,7 |

Source: OIT, base de données *Tendances mondiales de l'emploi 2014*.

Notes: Les chiffres globaux pour les PMA ne comprennent pas les données qui manquent pour Djibouti, Kiribati, Sao Tomé-et-Principe, le Soudan du Sud, Tuvalu et Vanuatu.

Tableau 12 de l'annexe. Exportations totales de marchandises: valeur et taux de croissance annuels moyens

| | Exportations totales de marchandises (En millions de dollars) | | | | | Taux de croissance annuels moyens (En pourcentage) | | | | |
|--|--|--------------------|------------------|------------------|------------------|---|-------------------|-------------|------------|------------|
| | 2000-2008 | 2009-2013 | 2011 | 2012 | 2013 | 2000-2008 | 2008-2013 | 2011 | 2012 | 2013 |
| Afghanistan | 283 | 419 | 376 | 429 | 500 | 28,4 | -0,7 | -3,3 | 14,1 | 16,6 |
| Angola | 23 339 | 59 725 | 67 310 | 71 093 | 68 800 | 34,3 | 6,8 | 33,0 | 5,6 | -3,2 |
| Bangladesh | 9 298 | 23 843 | 25 793 | 26 519 | 30 726 | 13,7 | 15,2 | 27,3 | 2,8 | 15,9 |
| Bénin | 663 | 1 180 | 1 144 | 1 100 | 1 150 | 16,0 | -2,8 | -10,7 | -3,9 | 4,5 |
| Bhoutan | 278 | 579 | 675 | 554 | 530 | 29,0 | 1,3 | 5,2 | -17,8 | -4,4 |
| Burkina Faso | 427 | 1 814 | 2 312 | 2 146 | 2 123 | 18,2 | 27,8 | 45,9 | -7,2 | -1,1 |
| Burundi | 49 | 105 | 123 | 134 | 99 | 5,7 | 15,3 | 22,0 | 8,1 | -25,7 |
| Cambodge | 2 751 | 6 686 | 6 704 | 7 838 | 9 100 | 16,5 | 17,8 | 19,9 | 16,9 | 16,1 |
| Comores | 15 | 21 | 25 | 19 | 25 | -9,0 | 24,3 | 22,1 | -25,1 | 32,7 |
| Djibouti | 43 | 99 | 93 | 118 | 120 | 9,4 | 13,2 | 8,9 | 27,3 | 1,7 |
| Érythrée | 19 | 246 | 418 | 467 | 321 | -13,2 | 147,7 | 3 207,7 | 11,6 | -31,2 |
| Éthiopie | 821 | 2 491 | 2 615 | 2 891 | 3 000 | 18,2 | 15,3 | 12,2 | 10,6 | 3,8 |
| Gambie | 11 | 77 | 95 | 100 | 90 | -0,2 | 39,6 | 170,8 | 5,6 | -10,0 |
| Guinée | 880 | 1 397 | 1 527 | 1 386 | 1 386 | 9,7 | 1,3 | -2,6 | -9,3 | 0,0 |
| Guinée-Bissau | 79 | 170 | 242 | 150 | 210 | 9,6 | 11,3 | 91,2 | -38,0 | 40,0 |
| Guinée équatoriale | 5 894 | 12 420 | 13 500 | 15 500 | 14 000 | 38,3 | 4,3 | 35,0 | 14,8 | -9,7 |
| Haïti | 400 | 733 | 772 | 821 | 906 | 9,1 | 13,6 | 32,4 | 6,3 | 10,4 |
| Îles Salomon | 104 | 346 | 417 | 492 | 439 | 18,8 | 23,9 | 91,2 | 17,8 | -10,8 |
| Kiribati | 6 | 6 | 9 | 6 | 7 | 17,7 | -8,0 | 120,8 | -32,4 | 29,0 |
| Lesotho | 560 | 939 | 1 172 | 972 | 940 | 18,6 | 4,2 | 33,6 | -17,0 | -3,3 |
| Libéria | 175 | 344 | 367 | 444 | 540 | 0,2 | 24,9 | 65,3 | 21,1 | 21,5 |
| Madagascar | 958 | 1 423 | 1 472 | 1 516 | 1 950 | 7,2 | 9,8 | 36,0 | 3,0 | 28,6 |
| Malawi | 564 | 1 220 | 1 425 | 1 214 | 1 208 | 11,4 | 5,7 | 33,7 | -14,8 | -0,5 |
| Mali | 1 118 | 2 256 | 2 374 | 2 610 | 2 600 | 15,0 | 8,9 | 18,9 | 9,9 | -0,4 |
| Mauritanie | 727 | 2 294 | 2 776 | 2 624 | 2 633 | 25,4 | 14,2 | 33,9 | -5,5 | 0,3 |
| Mozambique | 1 513 | 3 375 | 3 604 | 4 100 | 4 024 | 26,9 | 12,8 | 20,1 | 13,8 | -1,9 |
| Myanmar | 3 795 | 8 751 | 9 238 | 8 877 | 10 300 | 18,3 | 8,5 | 6,7 | -3,9 | 16,0 |
| Népal | 802 | 883 | 908 | 899 | 849 | 4,7 | -2,2 | 3,8 | -0,9 | -5,6 |
| Niger | 453 | 1 300 | 1 250 | 1 500 | 1 600 | 15,3 | 12,5 | 8,7 | 20,0 | 6,7 |
| Ouganda | 816 | 2 022 | 2 159 | 2 357 | 2 408 | 20,0 | 9,5 | 33,4 | 9,2 | 2,1 |
| République centrafricaine | 147 | 158 | 190 | 200 | 140 | 0,9 | 4,4 | 35,7 | 5,3 | -30,0 |
| République démocratique du Congo | 2 080 | 5 600 | 6 600 | 6 300 | 6 300 | 23,9 | 11,4 | 24,5 | -4,5 | 0,0 |
| République démocratique populaire lao | 567 | 1 977 | 2 216 | 2 269 | 2 600 | 19,4 | 21,7 | 26,9 | 2,4 | 14,6 |
| République-Unie de Tanzanie | 1 525 | 4 473 | 4 735 | 5 547 | 5 050 | 20,5 | 13,5 | 16,9 | 17,2 | -9,0 |
| Rwanda | 118 | 437 | 417 | 591 | 620 | 19,7 | 23,3 | 40,4 | 41,6 | 5,0 |
| Sao Tomé-et-Principe | 6 | 11 | 11 | 12 | 12 | 16,4 | 5,4 | 1,0 | 10,2 | -1,4 |
| Sénégal | 1 370 | 2 356 | 2 542 | 2 532 | 2 530 | 9,9 | 4,7 | 17,6 | -0,4 | -0,1 |
| Sierra Leone | 131 | 828 | 350 | 1 112 | 2 106 | 42,7 | 58,5 | 2,3 | 217,4 | 89,4 |
| Somalie | 276 | 497 | 520 | 540 | 540 | 6,5 | 6,0 | 15,6 | 3,8 | 0,0 |
| Soudan | .. | 5 063 ^a | .. | 3 384 | 6 742 | .. | 99,2 ^a | .. | .. | 99,2 |
| Soudan (avant modification territoriale) | 4 653 | 9 864 ^b | 8 982 | - | - | 29,0 | -5,3 ^b | -22,1 | .. | .. |
| Tchad | 1 957 | 4 060 | 4 800 | 4 600 | 4 500 | 61,7 | 6,4 | 33,3 | -4,2 | -2,2 |
| Timor-Leste | 9 ^c | 17 | 13 | 31 | 16 | 8,5 ^c | 14,4 | -19,5 | 133,2 | -47,9 |
| Togo | 574 | 991 | 1 100 | 1 050 | 1 002 | 10,9 | 4,3 | 22,2 | -4,5 | -4,5 |
| Tuvalu | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 27,8 | 6,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Vanuatu | 35 | 51 | 64 | 52 | 38 | 15,6 | -5,5 | 37,6 | -18,7 | -26,9 |
| Yémen | 4 911 | 8 332 | 9 700 | 8 100 | 9 500 | 11,6 | 6,1 | 19,8 | -16,5 | 17,3 |
| Zambie | 2 299 | 8 094 | 9 001 | 9 365 | 10 594 | 28,3 | 19,4 | 25,0 | 4,0 | 13,1 |
| PMA | 77 499 | 182 991 | 202 137 | 204 561 | 214 875 | 23,2 | 8,4 | 23,3 | 1,2 | 5,0 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 54 643 | 131 069 | 145 989 | 148 464 | 150 232 | 27,8 | 7,0 | 24,4 | 1,7 | 1,2 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 22 685 | 51 470 | 55 609 | 55 485 | 64 105 | 14,2 | 12,3 | 20,2 | -0,2 | 15,5 |
| <i>PMA insulaires</i> | 172 | 453 | 539 | 611 | 537 | 15,9 | 17,9 | 70,3 | 13,3 | -12,1 |
| Autres pays en développement | 3 420 231 | 7 005 517 | 7 695 758 | 8 003 462 | 8 213 390 | 17,1 | 9,5 | 23,1 | 4,0 | 2,6 |

Source: CNUCED, base de données UNCTADstat (consultation, septembre 2014).

Notes: ^a Soudan: données 2012-2013; ^b Soudan (avant modification territoriale): données jusqu'en 2011; ^c Timor-Leste: données depuis 2003. Aucune donnée n'est disponible pour le Soudan du Sud.

Tableau 13 de l'annexe. Importations totales de marchandises: valeur et taux de croissance annuels moyens

| | Importations totales de marchandises (En millions de dollars) | | | | | Taux de croissance annuels moyens (En pourcentage) | | | | |
|--|--|--------------------|------------------|------------------|------------------|---|------------------|-------------|------------|------------|
| | 2000-2008 | 2009-2013 | 2011 | 2012 | 2013 | 2000-2008 | 2008-2013 | 2011 | 2012 | 2013 |
| Afghanistan | 2 318 | 5 297 | 6 390 | 6 205 | 5 400 | 10,3 | 15,3 | 24,0 | -2,9 | -13,0 |
| Angola | 8 118 | 21 554 | 20 228 | 23 717 | 24 500 | 26,7 | 3,2 | 21,4 | 17,2 | 3,3 |
| Bangladesh | 12 912 | 29 645 | 34 319 | 32 375 | 34 478 | 13,1 | 11,2 | 30,2 | -5,7 | 6,5 |
| Bénin | 1 137 | 2 078 | 2 101 | 2 020 | 2 150 | 19,3 | -1,0 | 2,3 | -3,8 | 6,4 |
| Bhoutan | 341 | 892 | 1 052 | 986 | 1 040 | 16,9 | 16,4 | 23,2 | -6,3 | 5,5 |
| Burkina Faso | 1 131 | 2 595 | 2 406 | 3 150 | 3 500 | 15,3 | 14,9 | 17,5 | 30,9 | 11,1 |
| Burundi | 239 | 645 | 752 | 751 | 811 | 17,1 | 17,9 | 47,9 | -0,2 | 8,0 |
| Cambodge | 3 638 | 9 184 | 9 300 | 11 000 | 13 000 | 17,3 | 17,6 | 37,0 | 18,3 | 18,2 |
| Comores | 91 | 256 | 277 | 273 | 285 | 18,5 | 11,3 | 18,9 | -1,2 | 4,3 |
| Djibouti | 299 | 487 | 511 | 538 | 560 | 13,4 | 2,4 | 36,6 | 5,4 | 4,1 |
| Érythrée | 489 | 826 | 934 | 954 | 1 013 | 2,2 | 13,9 | 43,9 | 2,1 | 6,2 |
| Éthiopie | 3 780 | 9 877 | 8 896 | 11 913 | 12 000 | 26,3 | 8,5 | 3,4 | 33,9 | 0,7 |
| Gambie | 227 | 337 | 344 | 402 | 350 | 11,0 | 4,2 | 20,6 | 17,1 | -13,0 |
| Guinée | 854 | 1 795 | 2 106 | 2 254 | 2 150 | 11,5 | 15,1 | 49,9 | 7,0 | -4,6 |
| Guinée-Bissau | 105 | 202 | 230 | 199 | 218 | 18,5 | 2,3 | 29,0 | -13,2 | 9,1 |
| Guinée équatoriale | 1 536 | 6 280 | 6 500 | 7 500 | 7 000 | 28,4 | 12,9 | 25,0 | 15,4 | -6,7 |
| Haïti | 1 424 | 2 997 | 3 045 | 3 196 | 3 429 | 10,0 | 9,2 | -4,0 | 5,0 | 7,3 |
| Îles Salomon | 164 | 434 | 466 | 493 | 523 | 20,6 | 14,1 | 11,0 | 5,9 | 5,9 |
| Kiribati | 57 | 90 | 92 | 109 | 112 | 9,0 | 11,1 | 25,5 | 18,3 | 3,2 |
| Lesotho | 1 253 | 2 310 | 2 500 | 2 600 | 2 300 | 12,8 | 6,9 | 8,7 | 4,0 | -11,5 |
| Libéria | 408 | 918 | 1 044 | 1 076 | 1 210 | 9,9 | 13,3 | 47,1 | 3,1 | 12,4 |
| Madagascar | 1 714 | 2 991 | 2 957 | 3 094 | 3 200 | 18,5 | -2,4 | 16,1 | 4,6 | 3,4 |
| Malawi | 1 051 | 2 453 | 2 428 | 2 797 | 2 845 | 17,9 | 7,0 | 11,7 | 15,2 | 1,7 |
| Mali | 1 583 | 3 286 | 3 352 | 3 463 | 3 700 | 17,4 | 4,3 | -2,2 | 3,3 | 6,9 |
| Mauritanie | 956 | 2 308 | 2 453 | 2 971 | 3 055 | 22,0 | 15,4 | 42,1 | 21,1 | 2,8 |
| Mozambique | 2 210 | 5 889 | 6 306 | 6 177 | 8 600 | 17,5 | 17,4 | 37,1 | -2,0 | 39,2 |
| Myanmar | 2 682 | 7 782 | 9 019 | 9 181 | 11 600 | 4,9 | 25,1 | 89,5 | 1,8 | 26,3 |
| Népal | 2 170 | 5 649 | 5 916 | 6 212 | 6 619 | 12,2 | 12,9 | 15,6 | 5,0 | 6,5 |
| Niger | 797 | 1 961 | 1 917 | 1 685 | 1 714 | 20,1 | -2,6 | -16,3 | -12,1 | 1,7 |
| Ouganda | 2 214 | 5 281 | 5 631 | 6 044 | 5 818 | 15,8 | 7,4 | 20,7 | 7,3 | -3,7 |
| République centrafricaine | 172 | 290 | 310 | 320 | 250 | 13,9 | -1,0 | 3,3 | 3,2 | -21,9 |
| République démocratique du Congo | 2 153 | 5 260 | 5 500 | 6 100 | 6 300 | 26,9 | 10,4 | 22,2 | 10,9 | 3,3 |
| République démocratique populaire lao | 787 | 2 257 | 2 398 | 2 467 | 2 900 | 15,1 | 16,5 | 16,4 | 2,9 | 17,5 |
| République-Unie de Tanzanie | 3 501 | 9 994 | 11 184 | 11 716 | 12 525 | 23,3 | 13,0 | 39,6 | 4,8 | 6,9 |
| Rwanda | 462 | 1 933 | 2 039 | 2 408 | 2 480 | 21,5 | 18,4 | 42,5 | 18,1 | 3,0 |
| Sao Tomé-et-Principe | 54 | 128 | 134 | 141 | 152 | 18,7 | 7,6 | 19,2 | 5,6 | 7,7 |
| Sénégal | 3 235 | 5 694 | 5 909 | 6 434 | 6 630 | 19,0 | 3,6 | 23,6 | 8,9 | 3,0 |
| Sierra Leone | 322 | 1 204 | 1 714 | 1 569 | 1 448 | 15,4 | 29,7 | 122,9 | -8,4 | -7,7 |
| Somalie | 619 | 1 058 | 1 200 | 1 200 | 1 300 | 12,7 | 11,0 | 42,9 | 0,0 | 8,3 |
| Soudan | - | 9 650 ^a | - | 9 230 | 10 070 | „ | 9,1 ^a | - | - | 9,1 |
| Soudan (avant modification territoriale) | 5 253 | 9 761 ^b | 9 546 | - | - | 28,7 | 1,0 ^b | -5,0 | - | - |
| Tchad | 1 164 | 2 620 | 2 700 | 3 000 | 3 000 | 18,3 | 10,1 | 12,5 | 11,1 | 0,0 |
| Timor-Leste | 149 ^c | 441 | 297 | 618 | 785 | 11,0 ^c | 27,2 | 29,4 | 108,3 | 26,9 |
| Togo | 917 | 1 812 | 1 950 | 2 000 | 2 002 | 14,1 | 7,3 | 21,9 | 2,6 | 0,1 |
| Tuvalu | 12 | 20 | 25 | 30 | 16 | 21,7 | 0,7 | 56,3 | 20,0 | -46,7 |
| Vanuatu | 155 | 279 | 281 | 273 | 286 | 18,3 | -1,0 | 1,7 | -2,6 | 4,6 |
| Yémen | 5 103 | 10 447 | 10 034 | 11 260 | 12 500 | 21,3 | 4,5 | 8,4 | 12,2 | 11,0 |
| Zambie | 2 389 | 7 052 | 7 178 | 8 805 | 10 162 | 25,1 | 19,8 | 34,9 | 22,7 | 15,4 |
| PMA | 82 295 | 196 506 | 205 869 | 220 908 | 235 984 | 18,1 | 9,7 | 23,1 | 7,3 | 6,8 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 51 711 | 123 703 | 125 870 | 139 284 | 146 288 | 20,9 | 7,9 | 19,2 | 10,7 | 5,0 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 29 952 | 71 155 | 78 428 | 79 686 | 87 537 | 13,7 | 12,8 | 29,9 | 1,6 | 9,9 |
| <i>PMA insulaires</i> | 633 | 1 649 | 1 571 | 1 939 | 2 159 | 21,2 | 13,1 | 15,6 | 23,4 | 11,4 |
| Autres pays en développement | 3 089 958 | 6 524 481 | 7 120 752 | 7 440 498 | 7 713 740 | 16,4 | 10,0 | 21,8 | 4,5 | 3,7 |

Source: CNUCED, base de données UNCTADstat (consultation, septembre 2014).

Notes: ^a Soudan: données 2012-2013; ^b Soudan (avant modification territoriale): données jusqu'en 2011; ^c Timor-Leste: données à partir de 2003. Aucune donnée n'est disponible pour le Soudan du Sud.

Tableau 14 de l'annexe. Exportations de marchandises des PMA, part des exportations totales
(En pourcentage, moyenne, 2011-2013)

| | Exportations totales | Produits primaires | | | | Articles manufacturés | | | | | Autres |
|---|----------------------|--------------------------|------------------------------------|--------------|----------------------------|-----------------------|---|---|---|---|------------|
| | | Total | Produits alimentaires et agricoles | Combustibles | Minéraux, minerais, métaux | Total | Articles manufacturés à forte intensité de travail et de ressources | Articles manufacturés peu spécialisés et à forte intensité de technologie | Articles manufacturés moyennement spécialisés et à forte intensité de technologie | Articles manufacturés hautement spécialisés et à forte intensité de technologie | |
| | | (En millions de dollars) | | | | (En pourcentage) | | | | | |
| Afghanistan | 434,9 | 71,5 | 53,2 | 7,0 | 11,3 | 11,7 | 5,4 | 0,5 | 2,5 | 3,2 | 16,8 |
| Angola | 69 067,9 | 99,7 | 0,0 | 98,3 | 1,4 | 0,3 | 0,0 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,0 |
| Bangladesh | 27 679,2 | 8,2 | 7,0 | 0,7 | 0,5 | 91,6 | 87,1 | 0,8 | 1,0 | 2,6 | 0,2 |
| Bénin | 1 131,4 | 90,2 | 53,1 | 16,2 | 20,9 | 9,8 | 1,8 | 3,6 | 2,3 | 2,0 | 0,0 |
| Bhoutan | 586,3 | 38,4 | 9,2 | 11,8 | 17,4 | 61,3 | 5,1 | 41,5 | 1,0 | 13,7 | 0,2 |
| Burkina Faso | 2 194,1 | 94,7 | 47,5 | 0,0 | 47,1 | 5,3 | 1,5 | 0,7 | 1,6 | 1,5 | 0,0 |
| Burundi | 118,7 | 81,0 | 62,4 | 0,7 | 17,9 | 18,1 | 3,7 | 1,3 | 6,7 | 6,5 | 0,9 |
| Cambodge | 7 880,7 | 13,6 | 10,7 | 0,0 | 2,9 | 86,1 | 78,1 | 3,2 | 1,7 | 3,2 | 0,3 |
| Comores | 23,0 | 45,7 | 42,2 | 0,0 | 3,5 | 54,3 | 1,8 | 36,9 | 1,0 | 14,6 | 0,0 |
| Djibouti | 110,2 | 69,3 | 38,8 | 11,8 | 18,7 | 21,6 | 3,5 | 1,9 | 9,6 | 6,6 | 9,0 |
| Érythrée | 401,9 | 86,9 | 31,3 | 0,0 | 55,5 | 13,0 | 2,9 | 0,2 | 7,0 | 2,9 | 0,1 |
| Éthiopie | 2 835,4 | 90,3 | 83,4 | 0,0 | 6,9 | 9,7 | 6,9 | 0,2 | 1,8 | 0,8 | 0,0 |
| Gambie | 94,9 | 85,2 | 64,8 | 0,8 | 19,6 | 14,6 | 9,3 | 0,8 | 2,7 | 1,8 | 0,2 |
| Guinée | 1 432,9 | 97,2 | 9,5 | 34,9 | 52,8 | 2,3 | 0,2 | 0,1 | 0,5 | 1,5 | 0,5 |
| Guinée-Bissau | 200,7 | 99,3 | 96,2 | 2,7 | 0,5 | 0,7 | 0,1 | 0,3 | 0,3 | 0,0 | 0,0 |
| Guinée équatoriale | 14 333,3 | 96,4 | 0,9 | 95,3 | 0,1 | 3,4 | 0,1 | 0,0 | 0,1 | 3,3 | 0,2 |
| Haïti | 833,1 | 11,2 | 9,3 | 0,0 | 1,9 | 82,9 | 74,8 | 0,7 | 4,7 | 2,7 | 6,0 |
| Îles Salomon | 449,2 | 91,9 | 78,2 | 0,1 | 13,5 | 1,0 | 0,1 | 0,3 | 0,2 | 0,4 | 7,1 |
| Kiribati | 7,3 | 91,8 | 91,6 | 0,0 | 0,2 | 5,8 | 0,1 | 3,3 | 0,9 | 1,4 | 2,4 |
| Lesotho | 1 028,2 | 45,1 | 0,6 | 0,0 | 44,5 | 54,8 | 51,3 | 0,2 | 2,8 | 0,5 | 0,1 |
| Libéria | 450,5 | 75,7 | 36,8 | 16,6 | 22,3 | 22,6 | 0,1 | 20,8 | 0,6 | 1,1 | 1,7 |
| Madagascar | 1 645,8 | 62,1 | 41,6 | 3,3 | 17,3 | 37,5 | 29,2 | 1,3 | 2,4 | 4,7 | 0,3 |
| Malawi | 1 282,5 | 85,5 | 79,8 | 0,1 | 5,6 | 14,2 | 2,5 | 0,4 | 2,8 | 8,5 | 0,3 |
| Mali | 2 528,3 | 88,8 | 36,7 | 2,9 | 49,2 | 11,1 | 1,6 | 0,9 | 2,3 | 6,3 | 0,1 |
| Mauritanie | 2 677,5 | 91,7 | 24,6 | 9,4 | 57,7 | 0,8 | 0,2 | 0,1 | 0,3 | 0,2 | 7,5 |
| Mozambique | 3 909,3 | 91,5 | 22,2 | 33,0 | 36,3 | 7,1 | 0,3 | 2,6 | 1,6 | 2,5 | 1,4 |
| Myanmar | 9 471,7 | 90,7 | 33,4 | 39,0 | 18,2 | 9,3 | 7,6 | 0,8 | 0,5 | 0,5 | 0,0 |
| Népal | 885,3 | 28,0 | 24,0 | 0,0 | 4,0 | 71,9 | 46,6 | 15,5 | 2,4 | 7,4 | 0,0 |
| Niger | 1 450,0 | 71,8 | 16,3 | 33,6 | 21,9 | 26,4 | 1,3 | 0,1 | 1,4 | 23,5 | 1,9 |
| Ouganda | 2 308,1 | 66,8 | 64,0 | 0,7 | 2,1 | 31,1 | 9,4 | 5,4 | 5,5 | 10,8 | 2,1 |
| République centrafricaine | 176,7 | 92,8 | 46,6 | 0,1 | 46,1 | 7,1 | 0,6 | 0,6 | 4,3 | 1,7 | 0,1 |
| République démocratique du Congo | 6 400,0 | 95,4 | 3,0 | 11,7 | 80,7 | 3,0 | 0,1 | 0,1 | 0,4 | 2,4 | 1,6 |
| République démocratique populaire lao | 2 361,7 | 84,8 | 29,6 | 16,3 | 38,9 | 14,8 | 9,6 | 0,4 | 1,1 | 3,6 | 0,4 |
| République-Unie de Tanzanie | 5 110,7 | 82,6 | 42,4 | 1,8 | 38,4 | 16,8 | 6,3 | 2,2 | 4,1 | 4,1 | 0,6 |
| Rwanda | 542,9 | 88,9 | 44,0 | 5,0 | 39,9 | 10,8 | 3,7 | 1,8 | 3,1 | 2,2 | 0,4 |
| Sao Tomé-et-Principe | 11,7 | 60,7 | 56,8 | 2,9 | 2,0 | 38,8 | 1,7 | 3,5 | 6,8 | 26,7 | 0,6 |
| Sénégal | 2 534,5 | 67,3 | 34,9 | 19,1 | 13,3 | 32,2 | 8,7 | 4,7 | 3,9 | 14,9 | 0,5 |
| Sierra Leone | 1 189,3 | 81,1 | 29,8 | 0,0 | 51,3 | 18,3 | 1,6 | 13,4 | 2,4 | 1,0 | 0,6 |
| Somalie | 533,3 | 96,3 | 91,8 | 0,1 | 4,4 | 3,7 | 1,7 | 0,0 | 1,2 | 0,8 | 0,0 |
| Soudan ^a | 5 062,8 | 97,3 | 10,3 | 56,9 | 30,0 | 2,7 | 0,5 | 0,1 | 0,4 | 1,7 | 0,0 |
| Soudan (avant modification territoriale) ^b | 2,8 | 99,4 | 5,2 | 82,0 | 12,2 | 0,6 | 0,2 | 0,0 | 0,1 | 0,2 | 0,0 |
| Soudan du Sud | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Tchad | 4 633,3 | 99,0 | 4,4 | 94,4 | 0,2 | 1,0 | 0,2 | 0,0 | 0,2 | 0,6 | 0,0 |
| Timor-Leste | 20,0 | 93,1 | 5,0 | 87,9 | 0,2 | 3,5 | 0,1 | 0,3 | 2,5 | 0,6 | 3,4 |
| Togo | 1 050,8 | 63,7 | 30,5 | 8,5 | 24,7 | 35,1 | 14,1 | 8,6 | 6,1 | 6,3 | 1,2 |
| Tuvalu | 0,3 | 72,8 | 71,5 | 0,1 | 1,2 | 23,2 | 1,9 | 11,1 | 5,3 | 4,8 | 4,0 |
| Vanuatu | 51,0 | 74,4 | 73,7 | 0,2 | 0,5 | 24,7 | 0,2 | 23,1 | 1,0 | 0,4 | 1,0 |
| Yémen | 9 100,0 | 97,5 | 7,2 | 87,7 | 2,6 | 2,5 | 0,3 | 0,6 | 0,5 | 1,1 | 0,0 |
| Zambie | 9 653,2 | 85,6 | 13,4 | 1,2 | 70,9 | 13,5 | 2,4 | 3,4 | 3,4 | 4,3 | 1,0 |
| PMA | 207 190,8 | 78,4 | 12,5 | 51,7 | 14,2 | 21,2 | 16,9 | 1,1 | 1,0 | 2,1 | 0,5 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 148 228,3 | 93,3 | 11,9 | 63,9 | 17,5 | 6,2 | 2,2 | 0,9 | 1,0 | 2,1 | 0,5 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 58 399,9 | 40,4 | 13,4 | 21,1 | 5,9 | 59,3 | 54,3 | 1,7 | 1,0 | 2,4 | 0,3 |
| <i>PMA insulaires</i> | 562,6 | 87,8 | 73,5 | 3,3 | 11,0 | 6,3 | 0,2 | 4,0 | 0,5 | 1,5 | 5,9 |
| Autres pays en développement | 7 970 870,1 | 37,8 | 8,0 | 23,3 | 6,5 | 61,2 | 10,5 | 6,6 | 16,2 | 27,8 | 1,0 |

Source: CNUCED, base de données UNCTADstat (consultation, septembre 2014).

Notes: ^a Soudan: moyenne 2012-2013; ^b Soudan (avant modification territoriale): données de 2011.

Chiffres d'après CNUCED – Merchandise trade matrix, y compris valeurs estimées.

Les chiffres peuvent différer légèrement de ceux du tableau 12 de l'annexe en raison des méthodes d'estimation différentes utilisées.

Tableau 15 de l'annexe. Importations de marchandises des PMA, part des importations totales
(En pourcentage, moyenne, 2011-2013)

| | Importations totales | Produits primaires | | | | Articles manufacturés | | | | | Autres |
|---|----------------------|--------------------------|------------------------------------|--------------|----------------------------|-----------------------|---|---|---|---|------------|
| | | Total | Produits alimentaires et agricoles | Combustibles | Minéraux, minerais, métaux | Total | Articles manufacturés à forte intensité de travail et de ressources | Articles manufacturés peu spécialisés et à forte intensité de technologie | Articles manufacturés moyennement spécialisés et à forte intensité de technologie | Articles manufacturés hautement spécialisés et à forte intensité de technologie | |
| | | (En millions de dollars) | | | | | | | | | |
| | | (En pourcentage) | | | | | | | | | |
| Afghanistan | 5 998 | 37,8 | 20,6 | 17,0 | 0,2 | 51,0 | 9,1 | 5,0 | 19,7 | 17,2 | 11,2 |
| Angola | 22 815 | 26,8 | 20,3 | 5,7 | 0,8 | 72,1 | 10,8 | 14,2 | 33,0 | 14,2 | 1,1 |
| Bangladesh | 33 724 | 38,9 | 27,3 | 8,7 | 2,9 | 61,1 | 20,9 | 7,4 | 13,1 | 19,6 | 0,0 |
| Bénin | 2 090 | 40,8 | 24,8 | 15,5 | 0,5 | 59,2 | 29,4 | 7,3 | 14,5 | 8,0 | 0,0 |
| Bhoutan | 1 026 | 37,2 | 13,9 | 15,6 | 7,7 | 62,3 | 5,8 | 12,4 | 32,1 | 12,0 | 0,5 |
| Burkina Faso | 3 019 | 35,5 | 17,7 | 17,0 | 0,8 | 64,3 | 10,3 | 8,9 | 21,8 | 23,4 | 0,2 |
| Burundi | 772 | 42,8 | 20,6 | 20,6 | 1,5 | 56,2 | 11,5 | 9,4 | 16,5 | 18,7 | 1,0 |
| Cambodge | 11 100 | 33,1 | 13,8 | 16,2 | 3,1 | 66,3 | 29,3 | 9,4 | 15,5 | 12,2 | 0,6 |
| Comores | 278 | 43,2 | 39,5 | 3,3 | 0,4 | 56,7 | 16,5 | 13,6 | 14,8 | 11,8 | 0,1 |
| Djibouti | 536 | 33,3 | 30,1 | 2,0 | 1,1 | 64,4 | 18,7 | 10,1 | 18,9 | 16,6 | 2,4 |
| Érythrée | 967 | 38,5 | 26,0 | 11,1 | 1,4 | 60,8 | 11,6 | 8,5 | 26,0 | 14,7 | 0,7 |
| Éthiopie | 10 936 | 31,2 | 12,5 | 17,6 | 1,1 | 68,8 | 7,7 | 11,5 | 30,3 | 19,3 | 0,0 |
| Gambie | 365 | 45,9 | 36,6 | 8,6 | 0,7 | 53,8 | 25,9 | 6,2 | 12,9 | 8,8 | 0,3 |
| Guinée | 2 170 | 42,1 | 20,3 | 21,3 | 0,5 | 57,9 | 11,1 | 9,7 | 21,8 | 15,4 | 0,0 |
| Guinée-Bissau | 216 | 57,3 | 35,6 | 17,9 | 3,8 | 41,9 | 8,2 | 9,4 | 12,9 | 11,4 | 0,8 |
| Guinée équatoriale | 7 000 | 29,7 | 13,9 | 15,2 | 0,6 | 68,9 | 8,5 | 16,0 | 34,9 | 9,5 | 1,4 |
| Haïti | 3 223 | 54,3 | 47,7 | 6,1 | 0,4 | 45,7 | 20,6 | 3,8 | 13,5 | 7,8 | 0,0 |
| Îles Salomon | 494 | 44,4 | 16,5 | 26,9 | 1,0 | 39,8 | 4,2 | 6,3 | 18,4 | 10,8 | 15,8 |
| Kiribati | 104 | 40,7 | 25,0 | 13,1 | 2,6 | 53,1 | 6,8 | 27,2 | 12,0 | 7,1 | 5,7 |
| Lesotho | 2 467 | 42,3 | 29,3 | 12,2 | 0,8 | 57,7 | 22,4 | 7,4 | 14,2 | 13,7 | 0,0 |
| Libéria | 1 110 | 11,8 | 2,6 | 8,9 | 0,2 | 67,2 | 0,6 | 61,8 | 3,3 | 1,4 | 21,1 |
| Madagascar | 3 084 | 35,2 | 18,4 | 16,1 | 0,7 | 64,3 | 19,9 | 8,9 | 18,7 | 16,8 | 0,5 |
| Malawi | 2 690 | 24,1 | 14,2 | 7,9 | 2,0 | 75,2 | 12,5 | 8,8 | 19,8 | 34,2 | 0,6 |
| Mali | 3 505 | 33,0 | 15,4 | 16,8 | 0,7 | 66,5 | 13,1 | 9,0 | 22,5 | 21,8 | 0,5 |
| Mauritanie | 2 826 | 42,8 | 23,9 | 18,6 | 0,3 | 55,8 | 11,6 | 9,2 | 25,4 | 9,7 | 1,3 |
| Mozambique | 7 028 | 41,4 | 14,9 | 24,5 | 2,1 | 55,3 | 7,4 | 9,7 | 22,7 | 15,4 | 3,2 |
| Myanmar | 9 933 | 37,1 | 12,0 | 24,1 | 1,0 | 62,9 | 12,7 | 16,8 | 19,8 | 13,6 | 0,0 |
| Népal | 6 249 | 45,9 | 15,8 | 21,6 | 8,5 | 54,1 | 10,2 | 11,9 | 13,2 | 18,8 | 0,0 |
| Niger | 1 772 | 38,6 | 28,8 | 8,4 | 1,3 | 60,4 | 10,4 | 7,0 | 24,1 | 19,0 | 1,0 |
| Ouganda | 5 831 | 31,2 | 11,1 | 18,7 | 1,4 | 65,6 | 10,1 | 8,5 | 20,0 | 27,0 | 3,3 |
| République centrafricaine | 293 | 71,5 | 14,9 | 55,8 | 0,8 | 28,1 | 4,9 | 2,7 | 9,9 | 10,6 | 0,4 |
| République démocratique du Congo | 5 967 | 32,7 | 19,8 | 11,4 | 1,5 | 66,3 | 9,1 | 12,5 | 26,9 | 17,7 | 1,0 |
| République démocratique populaire lao | 2 588 | 31,4 | 11,9 | 18,2 | 1,3 | 68,0 | 7,6 | 11,5 | 32,6 | 16,4 | 0,6 |
| République-Unie de Tanzanie | 11 808 | 37,5 | 10,7 | 25,6 | 1,2 | 61,4 | 8,0 | 11,9 | 23,3 | 18,2 | 1,1 |
| Rwanda | 2 309 | 27,6 | 20,8 | 5,6 | 1,2 | 69,0 | 13,3 | 9,7 | 19,0 | 26,9 | 3,4 |
| Sao Tomé-et-Principe | 142 | 56,1 | 31,9 | 22,9 | 1,3 | 43,9 | 8,7 | 6,3 | 17,0 | 11,8 | 0,1 |
| Sénégal | 6 324 | 55,9 | 22,6 | 31,5 | 1,8 | 43,6 | 6,7 | 7,5 | 16,7 | 12,7 | 0,4 |
| Sierra Leone | 1 577 | 72,7 | 30,9 | 40,2 | 1,6 | 27,3 | 5,9 | 4,8 | 10,4 | 6,2 | 0,0 |
| Somalie | 1 233 | 70,3 | 69,4 | 0,8 | 0,1 | 29,3 | 10,3 | 3,2 | 7,0 | 8,8 | 0,4 |
| Soudan ^a | 9 650 | 30,7 | 20,7 | 7,8 | 2,2 | 67,7 | 11,6 | 10,1 | 26,3 | 19,8 | 1,6 |
| Soudan (avant modification territoriale) ^b | 9 546 | 30,8 | 21,1 | 7,5 | 2,1 | 68,5 | 9,8 | 9,5 | 27,9 | 21,3 | 0,8 |
| Soudan du Sud | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Tchad | 2 900 | 27,6 | 19,4 | 7,3 | 0,9 | 71,9 | 6,1 | 10,6 | 32,7 | 22,4 | 0,6 |
| Timor-Leste | 567 | 52,6 | 34,4 | 17,4 | 0,9 | 45,5 | 7,0 | 8,7 | 19,9 | 9,9 | 1,9 |
| Togo | 1 984 | 52,7 | 12,2 | 40,2 | 0,4 | 46,8 | 20,1 | 8,0 | 10,5 | 8,2 | 0,4 |
| Tuvalu | 24 | 18,5 | 12,2 | 6,0 | 0,4 | 68,9 | 7,1 | 40,7 | 17,3 | 3,7 | 12,6 |
| Vanuatu | 280 | 32,1 | 15,1 | 16,8 | 0,3 | 63,9 | 6,3 | 31,4 | 14,6 | 11,6 | 4,0 |
| Yémen | 11 264 | 59,6 | 32,7 | 26,2 | 0,7 | 39,6 | 8,9 | 6,4 | 14,4 | 9,9 | 0,8 |
| Zambie | 8 715 | 32,4 | 5,6 | 10,1 | 16,8 | 67,1 | 5,1 | 9,3 | 32,3 | 20,4 | 0,5 |
| PMA | 220 920 | 37,5 | 19,8 | 15,4 | 2,3 | 61,3 | 12,9 | 10,3 | 21,6 | 16,5 | 1,2 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 137 147 | 35,3 | 18,2 | 15,0 | 2,1 | 63,5 | 10,4 | 11,0 | 25,2 | 16,9 | 1,2 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 81 883 | 40,9 | 22,3 | 16,0 | 2,6 | 58,0 | 17,1 | 9,0 | 15,8 | 16,1 | 1,1 |
| <i>PMA insulaires</i> | 1 889 | 45,2 | 26,6 | 17,7 | 0,9 | 49,0 | 7,7 | 13,4 | 17,3 | 10,6 | 5,8 |
| Autres pays en développement | 7 424 996 | 35,9 | 8,8 | 18,2 | 9,0 | 62,3 | 5,7 | 5,9 | 20,3 | 30,4 | 1,8 |

Source: CNUCED, base de données UNCTADstat (consultation, septembre 2014).

Notes: ^a Soudan: moyenne 2012-2013; ^b Soudan (avant modification territoriale): données de 2011.

Chiffres d'après CNUCED – Merchandise trade matrix, y compris valeurs estimées.

Les chiffres peuvent différer légèrement de ceux du tableau 13 de l'annexe en raison des méthodes d'estimation différentes utilisées.

Tableau 16 de l'annexe. Principaux marchés d'exportation pour les marchandises des PMA: répartition 2011-2013
(En pourcentage)

| | Pays développés | | | | | Pays en transition | Pays en développement | | | | | | | Autres |
|---|-----------------|-----------------------|------------|----------------------|------------------------|--------------------|-----------------------|-------------|------------|--|--|--|------------------------------|------------|
| | Total | Union européenne (27) | Japon | États-Unis et Canada | Autres pays développés | | Total | Chine | Indie | Principaux exportateurs de pétrole et de gaz | Pays nouvellement industrialisés d'Asie, première génération | Pays nouvellement industrialisés d'Asie, deuxième génération | Autres pays en développement | |
| Afghanistan | 16,1 | 9,8 | 0,1 | 5,7 | 0,6 | 12,0 | 71,9 | 1,0 | 24,7 | 7,0 | 0,2 | 0,1 | 38,7 | 0,0 |
| Angola | 30,0 | 12,5 | 0,4 | 17,1 | 0,0 | 0,0 | 70,0 | 45,6 | 10,5 | 0,2 | 7,1 | 0,8 | 5,8 | 0,0 |
| Bangladesh | 82,5 | 53,2 | 2,4 | 23,5 | 3,3 | 1,4 | 16,1 | 1,8 | 2,3 | 1,8 | 2,7 | 0,8 | 6,7 | 0,0 |
| Bénin | 6,5 | 6,0 | 0,1 | 0,4 | 0,0 | 0,0 | 93,5 | 15,0 | 15,6 | 15,8 | 1,4 | 5,1 | 40,7 | 0,0 |
| Bhoutan | 5,2 | 3,6 | 1,1 | 0,3 | 0,2 | 0,0 | 94,8 | 0,0 | 79,7 | 1,8 | 1,7 | 0,0 | 11,6 | 0,0 |
| Burkina Faso | 43,2 | 9,7 | 1,7 | 1,1 | 30,6 | 0,1 | 56,7 | 10,8 | 1,2 | 2,2 | 9,2 | 8,8 | 24,5 | 0,0 |
| Burundi | 48,7 | 37,9 | 0,5 | 3,2 | 7,2 | 1,1 | 50,3 | 6,1 | 0,3 | 10,5 | 2,0 | 0,1 | 31,2 | 0,0 |
| Cambodge | 76,1 | 30,4 | 4,8 | 38,9 | 2,0 | 1,2 | 22,7 | 2,9 | 0,1 | 0,2 | 6,8 | 4,6 | 8,0 | 0,0 |
| Comores | 40,4 | 36,8 | 0,1 | 3,5 | 0,1 | 0,4 | 59,2 | 0,4 | 2,1 | 8,5 | 15,8 | 0,1 | 32,3 | 0,0 |
| Djibouti | 16,7 | 10,0 | 1,6 | 4,4 | 0,7 | 0,9 | 82,4 | 0,3 | 2,9 | 27,7 | 2,3 | 1,5 | 47,7 | 0,0 |
| Érythrée | 88,7 | 1,6 | 0,0 | 87,1 | 0,0 | 0,0 | 11,3 | 5,8 | 1,6 | 0,4 | 2,0 | 0,1 | 1,4 | 0,0 |
| Éthiopie | 46,2 | 30,7 | 2,1 | 4,3 | 9,2 | 0,5 | 53,3 | 11,0 | 1,4 | 10,2 | 1,9 | 0,9 | 27,9 | 0,0 |
| Gambie | 18,9 | 18,0 | - | 0,7 | 0,2 | 0,0 | 81,0 | 26,1 | 21,1 | 4,9 | 3,3 | 5,1 | 20,5 | 0,0 |
| Guinée | 45,4 | 34,3 | 0,0 | 10,3 | 0,7 | 12,2 | 42,5 | 1,9 | 17,1 | 0,5 | 3,5 | 1,2 | 18,2 | 0,0 |
| Guinée-Bissau | 4,5 | 1,8 | 0,1 | 2,6 | 0,0 | - | 95,5 | - | 91,7 | - | 3,0 | - | 0,7 | 0,0 |
| Guinée équatoriale | 75,8 | 42,6 | 16,9 | 15,0 | 1,3 | 0,0 | 24,2 | 12,1 | 2,2 | 0,0 | 6,0 | 0,2 | 3,6 | 0,0 |
| Haïti | 88,6 | 4,2 | 0,3 | 83,4 | 0,7 | 0,0 | 11,3 | 1,2 | 0,2 | 1,2 | 1,8 | 1,7 | 5,3 | 0,0 |
| Îles Salomon | 28,2 | 10,3 | 0,9 | 0,6 | 16,3 | 0,0 | 71,8 | 56,1 | 2,0 | 0,1 | 3,1 | 8,6 | 2,0 | 0,0 |
| Kiribati | 18,6 | 1,4 | 14,7 | 1,6 | 0,9 | 0,0 | 81,4 | 0,3 | 0,0 | 4,2 | 7,0 | 57,5 | 13,7 | 0,0 |
| Lesotho | 95,1 | 43,8 | 0,2 | 50,4 | 0,6 | 0,0 | 4,8 | 0,8 | 0,6 | 0,1 | 0,1 | 0,0 | 3,1 | 0,1 |
| Libéria | 58,2 | 38,5 | 1,2 | 16,0 | 2,5 | 1,6 | 40,2 | 15,9 | 1,0 | 7,2 | 0,3 | 7,5 | 8,3 | 0,0 |
| Madagascar | 63,7 | 48,0 | 2,5 | 12,1 | 1,1 | 0,5 | 35,7 | 7,5 | 3,9 | 2,5 | 7,1 | 5,9 | 8,8 | 0,1 |
| Malawi | 46,1 | 27,4 | 1,7 | 16,0 | 1,0 | 6,9 | 47,0 | 3,7 | 1,9 | 1,5 | 2,7 | 2,1 | 35,2 | 0,0 |
| Mali | 12,5 | 5,2 | 0,1 | 0,6 | 6,6 | 0,8 | 86,6 | 19,2 | 1,4 | 10,8 | 2,5 | 9,4 | 43,5 | 0,0 |
| Mauritanie | 34,0 | 26,5 | 5,3 | 1,4 | 0,7 | 1,0 | 65,0 | 49,4 | 0,2 | 3,2 | 0,6 | 0,1 | 11,4 | 0,0 |
| Mozambique | 43,8 | 40,1 | 0,7 | 1,5 | 1,5 | 1,9 | 54,3 | 8,1 | 5,5 | 1,1 | 1,0 | 1,6 | 36,9 | 0,1 |
| Myanmar | 9,1 | 4,4 | 4,1 | 0,3 | 0,3 | 0,2 | 90,0 | 6,8 | 13,9 | 0,3 | 20,1 | 45,9 | 3,1 | 0,8 |
| Népal | 24,5 | 12,4 | 1,3 | 9,5 | 1,4 | 0,3 | 75,2 | 2,5 | 63,5 | 1,1 | 1,2 | 0,3 | 6,6 | 0,0 |
| Niger | 51,9 | 34,7 | 1,6 | 13,0 | 2,6 | 1,6 | 46,4 | 3,6 | 2,5 | 18,1 | 3,8 | 0,8 | 17,6 | 0,0 |
| Ouganda | 32,6 | 27,3 | 0,3 | 2,3 | 2,7 | 1,5 | 65,9 | 2,3 | 1,2 | 9,2 | 2,4 | 1,7 | 49,2 | 0,0 |
| République centrafricaine | 52,3 | 45,0 | 2,8 | 3,3 | 1,1 | 0,1 | 47,6 | 15,1 | 1,0 | 2,7 | 1,7 | 5,8 | 21,3 | 0,0 |
| République démocratique du Congo | 16,2 | 12,7 | 0,0 | 3,3 | 0,1 | 0,2 | 83,6 | 48,5 | 0,1 | 9,0 | 4,1 | 0,1 | 21,9 | 0,0 |
| République démocratique populaire lao | 16,9 | 10,4 | 3,9 | 1,3 | 1,3 | 0,1 | 83,0 | 24,3 | 5,4 | 0,1 | 0,8 | 38,4 | 14,2 | 0,0 |
| République-Unie de Tanzanie | 31,0 | 16,6 | 6,1 | 2,3 | 6,0 | 1,4 | 67,6 | 11,9 | 13,2 | 6,7 | 2,1 | 2,4 | 31,3 | 0,0 |
| Rwanda | 19,0 | 11,2 | 0,4 | 6,7 | 0,7 | 3,2 | 77,8 | 17,9 | 0,0 | 0,7 | 1,8 | 15,5 | 41,9 | 0,0 |
| Sao Tomé-et-Principe | 59,6 | 55,1 | 0,1 | 3,5 | 1,0 | 0,3 | 40,1 | 0,2 | 0,5 | 5,9 | 1,3 | 0,5 | 31,9 | 0,0 |
| Sénégal | 24,8 | 18,2 | 0,7 | 0,6 | 5,4 | 0,2 | 68,8 | 1,6 | 10,5 | 3,5 | 1,9 | 0,7 | 50,7 | 6,1 |
| Sierra Leone | 29,6 | 22,7 | 3,0 | 2,9 | 1,0 | 0,4 | 70,0 | 63,1 | 0,5 | 0,6 | 0,8 | 0,5 | 4,5 | 0,0 |
| Somalie | 1,1 | 1,0 | 0,0 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 98,9 | 0,7 | 1,3 | 83,5 | 0,5 | 0,2 | 12,7 | 0,0 |
| Soudan ^a | 11,1 | 2,7 | 6,7 | 1,6 | 0,0 | 0,0 | 88,9 | 44,9 | 2,4 | 35,1 | 0,8 | 0,5 | 5,2 | 0,0 |
| Soudan (avant modification territoriale) ^b | 13,0 | 2,7 | 9,5 | 0,7 | 0,0 | 0,0 | 87,0 | 65,8 | 2,0 | 14,2 | 0,8 | 0,7 | 3,6 | 0,0 |
| Tchad | 89,7 | 5,0 | 2,2 | 82,4 | 0,1 | 0,0 | 10,3 | 6,0 | 1,9 | 0,1 | 0,9 | 0,2 | 1,2 | 0,0 |
| Timor-Leste | 14,0 | 3,5 | 9,8 | 0,3 | 0,5 | 0,0 | 85,9 | 0,3 | 3,5 | - | 76,5 | 5,5 | 0,1 | 0,0 |
| Togo | 20,9 | 18,0 | 0,0 | 1,9 | 0,9 | 0,7 | 78,1 | 6,2 | 8,7 | 5,0 | 1,5 | 3,9 | 52,8 | 0,3 |
| Tuvalu | 72,9 | 2,4 | 63,3 | 0,2 | 6,5 | 1,3 | 25,8 | 0,0 | 0,0 | 3,2 | 7,2 | 11,0 | 11,7 | 0,0 |
| Vanuatu | 26,9 | 8,3 | 16,2 | 1,0 | 1,5 | 0,0 | 73,1 | 0,7 | 0,4 | 0,2 | 2,0 | 52,4 | 17,4 | 0,0 |
| Yémen | 11,3 | 3,0 | 5,4 | 2,6 | 0,3 | 0,0 | 88,6 | 32,4 | 9,1 | 11,4 | 15,4 | 15,2 | 5,0 | 0,1 |
| Zambie | 28,3 | 6,6 | 0,5 | 0,4 | 20,8 | 0,1 | 71,6 | 29,4 | 2,1 | 4,8 | 3,4 | 0,9 | 31,0 | 0,0 |
| PMA | 41,7 | 21,2 | 3,0 | 15,0 | 2,6 | 0,6 | 57,7 | 25,6 | 6,9 | 3,3 | 5,8 | 4,4 | 11,6 | 0,1 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 36,9 | 17,2 | 2,8 | 14,2 | 2,7 | 0,4 | 62,6 | 32,3 | 6,8 | 3,6 | 5,0 | 1,2 | 13,6 | 0,1 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 53,8 | 31,2 | 3,5 | 17,1 | 2,0 | 1,0 | 45,1 | 8,5 | 6,9 | 2,8 | 7,9 | 12,3 | 6,6 | 0,1 |
| <i>PMA insulaires</i> | 28,6 | 11,8 | 2,8 | 0,8 | 13,2 | 0,0 | 71,3 | 44,9 | 1,8 | 0,5 | 6,1 | 12,6 | 5,4 | 0,0 |
| Autres pays en développement | 40,6 | 14,4 | 7,1 | 16,4 | 2,7 | 1,8 | 57,2 | 11,9 | 3,9 | 5,3 | 16,0 | 6,3 | 13,8 | 0,4 |

Source: CNUCED, base de données UNCTADstat (consultation, septembre 2014).

Notes: ^a Soudan: moyenne 2012-2013; ^b Soudan (avant modification territoriale): données de 2011; aucune donnée disponible pour le Soudan du Sud.

Tableau 17 de l'annexe. Principales provenances des importations de marchandises par les PMA: répartition 2011-2013
 (En pourcentage)

| | Pays développés | | | | | Pays en transition | Pays en développement | | | | | | | Autres |
|---|-----------------|-----------------------|------------|----------------------|------------------------|--------------------|-----------------------|-------------|------------|--|--|--|------------------------------|------------|
| | Total | Union européenne (27) | Japon | États-Unis et Canada | Autres pays développés | | Total | Chine | Inde | Principaux exportateurs de pétrole et de gaz | Pays nouvellement industrialisés d'Asie, première génération | Pays nouvellement industrialisés d'Asie, deuxième génération | Autres pays en développement | |
| Afghanistan | 32,3 | 10,8 | 1,2 | 20,0 | 0,4 | 18,7 | 48,9 | 3,8 | 4,9 | 9,4 | 1,4 | 2,6 | 26,7 | 0,0 |
| Angola | 49,2 | 38,5 | 1,3 | 7,6 | 1,7 | 0,3 | 50,6 | 19,6 | 2,5 | 1,4 | 5,4 | 2,6 | 19,0 | 0,0 |
| Bangladesh | 16,3 | 6,3 | 3,8 | 3,6 | 2,6 | 3,7 | 80,0 | 20,7 | 14,7 | 8,7 | 13,9 | 11,3 | 10,6 | 0,0 |
| Bénin | 34,2 | 24,8 | 0,5 | 7,5 | 1,4 | 0,3 | 65,5 | 33,3 | 3,6 | 1,9 | 1,8 | 12,3 | 12,5 | 0,0 |
| Bhoutan | 17,4 | 12,3 | 2,7 | 0,7 | 1,7 | 0,0 | 82,6 | 4,3 | 68,0 | 0,9 | 5,6 | 2,0 | 2,5 | 0,0 |
| Burkina Faso | 43,6 | 35,9 | 1,0 | 5,2 | 1,5 | 1,3 | 55,1 | 4,0 | 3,9 | 2,0 | 3,8 | 1,3 | 40,1 | 0,0 |
| Burundi | 29,9 | 23,5 | 1,6 | 4,0 | 0,7 | 0,3 | 69,9 | 8,2 | 5,5 | 17,9 | 1,6 | 0,5 | 36,3 | 0,0 |
| Cambodge | 5,9 | 2,2 | 1,7 | 1,7 | 0,4 | 0,1 | 94,0 | 20,7 | 0,8 | 0,1 | 22,0 | 29,8 | 20,7 | 0,0 |
| Comores | 28,8 | 26,1 | 1,3 | 1,3 | 0,2 | 0,2 | 71,0 | 9,1 | 7,4 | 14,8 | 3,8 | 3,9 | 32,0 | 0,0 |
| Djibouti | 17,1 | 9,7 | 1,7 | 5,2 | 0,6 | 4,2 | 78,7 | 26,9 | 14,3 | 5,2 | 2,9 | 13,7 | 15,8 | 0,0 |
| Érythrée | 25,1 | 21,8 | 0,2 | 1,9 | 1,2 | 1,1 | 73,8 | 21,5 | 4,4 | 16,5 | 1,5 | 2,4 | 27,5 | 0,0 |
| Éthiopie | 26,7 | 16,3 | 3,4 | 6,2 | 0,7 | 3,6 | 69,7 | 22,1 | 9,6 | 18,5 | 2,1 | 4,8 | 12,7 | 0,0 |
| Gambie | 22,4 | 18,2 | 0,6 | 3,1 | 0,5 | 0,2 | 77,4 | 25,2 | 5,6 | 3,0 | 2,5 | 8,0 | 33,2 | 0,0 |
| Guinée | 54,1 | 44,5 | 1,4 | 5,4 | 2,8 | 1,5 | 44,4 | 13,2 | 4,5 | 2,4 | 2,3 | 3,2 | 18,8 | 0,0 |
| Guinée-Bissau | 50,9 | 46,0 | 0,2 | 4,0 | 0,8 | 0,1 | 49,0 | 4,6 | 3,1 | 0,0 | 0,5 | 3,3 | 37,6 | 0,0 |
| Guinée équatoriale | 54,2 | 42,6 | 0,2 | 10,2 | 1,2 | 0,6 | 45,2 | 12,7 | 0,7 | 9,9 | 2,3 | 0,7 | 18,9 | 0,0 |
| Haïti | 75,6 | 8,3 | 3,2 | 63,2 | 0,9 | 0,1 | 23,8 | 2,2 | 0,9 | 0,7 | 1,9 | 3,6 | 14,4 | 0,6 |
| Îles Salomon | 41,1 | 2,1 | 3,8 | 1,7 | 33,5 | 0,1 | 58,9 | 7,6 | 0,7 | 0,3 | 30,5 | 11,3 | 8,5 | 0,0 |
| Kiribati | 45,7 | 2,6 | 18,6 | 5,4 | 19,1 | 0,0 | 54,3 | 11,8 | 0,4 | 0,1 | 17,1 | 3,1 | 21,8 | 0,0 |
| Lesotho | 3,4 | 1,8 | 0,7 | 0,9 | 0,0 | - | 96,6 | 4,4 | 1,1 | 0,0 | 7,6 | 0,3 | 83,2 | 0,0 |
| Libéria | 22,3 | 4,6 | 15,1 | 1,9 | 0,8 | 0,3 | 77,4 | 22,6 | 0,9 | 3,6 | 46,9 | 0,6 | 2,7 | 0,0 |
| Madagascar | 27,5 | 22,8 | 0,6 | 3,2 | 0,9 | 0,1 | 72,4 | 19,6 | 5,8 | 10,4 | 6,4 | 5,9 | 24,3 | 0,0 |
| Malawi | 20,4 | 12,4 | 2,1 | 4,0 | 1,8 | 0,3 | 79,3 | 10,3 | 9,2 | 7,8 | 2,6 | 1,6 | 47,9 | 0,0 |
| Mali | 37,8 | 32,7 | 0,5 | 2,9 | 1,8 | 1,9 | 60,3 | 11,1 | 3,6 | 1,5 | 2,2 | 0,7 | 41,3 | 0,0 |
| Mauritanie | 54,2 | 43,5 | 1,3 | 8,1 | 1,3 | 1,0 | 44,7 | 13,8 | 1,4 | 4,7 | 0,7 | 5,0 | 19,1 | 0,0 |
| Mozambique | 23,6 | 11,9 | 2,1 | 5,0 | 4,6 | 0,5 | 75,9 | 11,1 | 11,2 | 3,7 | 3,9 | 4,2 | 41,8 | 0,0 |
| Myanmar | 7,9 | 0,8 | 4,9 | 0,5 | 1,7 | 0,9 | 90,9 | 29,9 | 3,9 | 0,4 | 32,8 | 22,5 | 1,3 | 0,3 |
| Népal | 6,5 | 2,6 | 1,0 | 1,4 | 1,5 | 0,3 | 93,1 | 11,5 | 63,2 | 6,5 | 2,8 | 5,2 | 3,8 | 0,0 |
| Niger | 39,1 | 31,2 | 1,7 | 4,4 | 1,8 | 0,3 | 60,7 | 15,8 | 5,1 | 11,0 | 1,2 | 3,7 | 23,9 | 0,0 |
| Ouganda | 22,1 | 14,0 | 4,4 | 2,8 | 0,9 | 3,2 | 74,7 | 10,5 | 14,4 | 15,4 | 2,9 | 2,5 | 29,0 | 0,0 |
| République centrafricaine | 34,4 | 30,1 | 1,5 | 2,6 | 0,2 | 0,2 | 65,4 | 3,1 | 1,0 | 2,2 | 39,2 | 0,7 | 19,3 | 0,0 |
| République démocratique du Congo | 27,8 | 22,4 | 1,1 | 3,6 | 0,7 | 0,3 | 71,9 | 13,5 | 1,4 | 0,5 | 1,2 | 0,8 | 54,4 | 0,0 |
| République démocratique populaire lao | 9,2 | 5,4 | 2,4 | 0,7 | 0,7 | 0,2 | 90,6 | 16,9 | 0,5 | 0,0 | 3,9 | 61,8 | 7,6 | 0,0 |
| République-Unie de Tanzanie | 24,3 | 12,0 | 3,2 | 3,4 | 5,7 | 1,0 | 74,7 | 18,2 | 18,7 | 9,6 | 3,1 | 4,5 | 20,6 | 0,0 |
| Rwanda | 27,1 | 18,3 | 1,8 | 5,8 | 1,3 | 0,7 | 72,1 | 8,4 | 5,5 | 10,6 | 2,0 | 0,6 | 45,1 | 0,0 |
| Sao Tomé-et-Principe | 68,4 | 63,5 | 2,0 | 2,8 | 0,1 | 0,0 | 31,6 | 1,7 | 0,7 | 21,3 | 0,5 | 1,5 | 5,9 | 0,0 |
| Sénégal | 50,3 | 43,1 | 1,4 | 3,5 | 2,2 | 2,9 | 46,8 | 8,0 | 4,9 | 12,7 | 1,3 | 2,8 | 17,0 | 0,0 |
| Sierra Leone | 35,3 | 18,9 | 4,2 | 11,5 | 0,8 | 0,5 | 62,8 | 3,4 | 3,8 | 3,7 | 2,0 | 2,8 | 47,1 | 1,4 |
| Somalie | 5,9 | 4,7 | 0,0 | 1,1 | 0,1 | 0,1 | 94,0 | 8,9 | 18,9 | 19,9 | 0,5 | 2,8 | 42,9 | 0,0 |
| Soudan ^a | 22,1 | 13,3 | 2,3 | 2,2 | 4,3 | 3,9 | 74,0 | 21,9 | 8,3 | 15,3 | 3,0 | 4,3 | 21,0 | 0,0 |
| Soudan (avant modification territoriale) ^b | 24,1 | 15,5 | 2,7 | 2,4 | 3,4 | 2,9 | 73,0 | 21,6 | 7,2 | 18,3 | 2,5 | 3,5 | 20,0 | 0,0 |
| Tchad | 63,5 | 49,5 | 0,2 | 13,0 | 0,8 | 2,6 | 33,9 | 7,5 | 1,8 | 3,2 | 0,4 | 0,2 | 20,9 | 0,0 |
| Timor-Leste | 7,3 | 0,4 | 1,4 | 0,5 | 4,9 | 0,0 | 92,7 | 10,9 | 0,7 | | 20,0 | 52,4 | 8,7 | 0,0 |
| Togo | 40,3 | 32,0 | 0,7 | 6,2 | 1,3 | 0,8 | 58,8 | 29,0 | 4,4 | 1,1 | 1,3 | 5,6 | 17,5 | 0,2 |
| Tuvalu | 26,1 | 0,2 | 22,0 | 0,5 | 3,3 | 1,0 | 73,2 | 32,7 | 0,0 | 0,0 | 17,7 | 4,2 | 18,6 | 0,0 |
| Vanuatu | 37,4 | 8,1 | 5,6 | 1,6 | 22,1 | 0,0 | 62,6 | 18,9 | 0,6 | 0,0 | 29,2 | 2,8 | 11,0 | 0,0 |
| Yémen | 24,4 | 12,5 | 2,5 | 4,2 | 5,3 | 2,7 | 72,8 | 12,5 | 7,6 | 27,1 | 2,9 | 5,6 | 17,2 | 0,1 |
| Zambie | 14,9 | 9,1 | 2,1 | 2,5 | 1,1 | 0,1 | 85,1 | 9,8 | 3,7 | 8,5 | 1,6 | 0,5 | 61,0 | 0,0 |
| PMA | 27,5 | 17,4 | 2,4 | 5,5 | 2,2 | 2,1 | 70,4 | 16,3 | 9,1 | 8,0 | 7,3 | 7,5 | 22,2 | 0,0 |
| <i>PMA africains et Haïti</i> | 34,8 | 24,3 | 2,0 | 6,5 | 2,0 | 1,3 | 63,9 | 15,1 | 6,4 | 7,7 | 3,4 | 3,0 | 28,3 | 0,0 |
| <i>PMA asiatiques</i> | 15,2 | 6,0 | 3,0 | 4,0 | 2,2 | 3,4 | 81,3 | 18,4 | 13,8 | 8,6 | 13,6 | 14,8 | 12,2 | 0,0 |
| <i>PMA insulaires</i> | 30,7 | 10,7 | 3,9 | 1,5 | 14,6 | 0,1 | 69,2 | 10,6 | 1,6 | 3,9 | 20,1 | 20,0 | 13,1 | 0,0 |
| Autres pays en développement | 38,6 | 14,4 | 7,6 | 11,8 | 4,9 | 2,6 | 58,3 | 14,1 | 2,3 | 11,4 | 12,5 | 7,0 | 10,9 | 0,5 |

Source: CNUCED, base de données UNCTADstat (consultation, septembre 2014).

Notes: ^a Soudan: moyenne 2012-2013; ^b Soudan (avant modification territoriale): données de 2011; aucune donnée disponible pour le Soudan du Sud.

Tableau 18 de l'annexe. Contributions sectorielles à la croissance de la productivité du travail par pays, 1991-2012
(Décomposition de l'indice de Divisia)

| Pays | Effet direct de la productivité | | | Effet de redéploiement | | | Effet des termes de l'échange | | | Décomposition par effet | | | Variation de la productivité globale du travail | Contribution à l'emploi (sectoriel) | | | Contribution à l'emploi (global) | | | |
|---------------------------------------|---------------------------------|-----------|----------|------------------------|-------------|-----------|-------------------------------|---------------------|-------------|-------------------------|----------|---------------------------|---|-------------------------------------|---------------|---------------------|----------------------------------|-------------|-----------|----------|
| | Agriculture | Industrie | Services | Total direct | Agriculture | Industrie | Services | Total redéploiement | Agriculture | Industrie | Services | Total termes de l'échange | | Direct | Redéploiement | Termes de l'échange | | Agriculture | Industrie | Services |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Afghanistan | -15,4 | -8,2 | 8,5 | -15,1 | -6,9 | 7,8 | 7,5 | 8,3 | 0,5 | -0,9 | 1,9 | 1,5 | -15,1 | 8,3 | 1,5 | -10,7 | 3,9 | 6,1 | -0,8 | |
| Angola | 13,2 | 60,7 | -2,8 | 71,2 | -5,2 | -17,4 | 14,3 | -8,4 | -16,7 | 30,8 | -7,4 | 6,7 | 71,2 | -8,4 | 6,7 | -10,9 | -3,6 | 12,9 | -1,6 | |
| Bangladesh | 17,6 | 37,0 | 2,7 | 57,2 | -8,1 | 0,0 | 48,1 | 40,1 | -4,4 | -3,4 | 11,2 | 3,4 | 57,2 | 40,1 | 3,4 | -9,4 | 1,4 | 18,2 | 10,2 | |
| Bénin | 10,6 | 4,7 | 1,8 | 17,1 | -3,7 | -3,4 | 8,2 | 1,0 | -1,3 | 2,9 | -1,8 | -0,1 | 17,1 | 1,0 | -0,1 | -1,9 | -1,8 | 9,4 | 5,7 | |
| Bhoutan | 3,9 | -14,7 | 11,3 | 0,5 | -13,3 | 81,3 | 45,9 | 113,9 | 13,8 | -7,6 | -7,4 | -1,2 | 0,5 | 113,9 | -1,2 | 0,8 | 10,7 | 30,4 | 41,9 | |
| Burkina Faso | 42,2 | 17,3 | -5,1 | 54,4 | -3,3 | -6,4 | 49,6 | 40,0 | -2,8 | 10,1 | -5,4 | 2,0 | 54,4 | 40,0 | 2,0 | -4,2 | -0,6 | 7,4 | 2,6 | |
| Burundi | -11,2 | 1,6 | 18,4 | 8,9 | 1,2 | -10,7 | -5,3 | -14,8 | -3,8 | 8,5 | -1,0 | 3,8 | 8,9 | -14,8 | 3,8 | -2,1 | -1,4 | -1,1 | -1,3 | |
| Cambodge | 182,5 | -4,1 | 5,3 | 183,7 | -36,1 | 41,8 | 59,5 | 65,2 | 29,5 | -8,4 | -7,7 | 13,4 | 183,7 | 65,2 | 13,4 | -13,9 | 18,3 | 24,4 | 28,8 | |
| Érythrée | -6,8 | 14,3 | 0,2 | 7,7 | -0,2 | -2,3 | 6,5 | 3,9 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 7,7 | 3,9 | 0,0 | 6,5 | -0,2 | 3,1 | 9,5 | |
| Éthiopie | 76,9 | -9,2 | -6,1 | 61,6 | -15,5 | 21,1 | 38,4 | 44,0 | -28,4 | -0,6 | 24,0 | -5,0 | 61,6 | 44,0 | -5,0 | -7,4 | 8,5 | 10,1 | 11,2 | |
| Gambie | -2,2 | 9,0 | -7,6 | -0,8 | -0,1 | -9,1 | 7,9 | -1,4 | 8,5 | 1,1 | -10,1 | -0,6 | -0,8 | -1,4 | -0,6 | 0,1 | -3,3 | 3,9 | 0,8 | |
| Guinée | -1,4 | 11,1 | -5,3 | 4,5 | -0,4 | -6,1 | 5,4 | -1,0 | 9,6 | -3,8 | -5,8 | 0,1 | 4,5 | -1,0 | 0,1 | 1,1 | -0,9 | 3,0 | 3,2 | |
| Guinée-Bissau | -8,1 | -2,0 | -17,0 | -27,1 | 1,9 | -9,8 | 2,6 | -5,3 | -8,6 | 3,5 | 2,0 | -3,0 | -27,1 | -5,3 | -3,0 | 10,9 | -5,1 | 5,5 | 11,3 | |
| Haïti | -11,6 | -11,6 | -29,8 | -53,0 | -7,8 | 6,4 | 19,1 | 17,8 | 0,7 | 1,5 | -2,2 | -0,1 | -53,0 | 17,8 | -0,1 | -13,2 | 4,9 | 26,7 | 18,4 | |
| Lesotho | 1,9 | 38,8 | -1,6 | 39,1 | -1,4 | -0,6 | 34,1 | 32,0 | 2,5 | -4,8 | 1,0 | -1,2 | 39,1 | 32,0 | -1,2 | 0,5 | 1,0 | 11,1 | 12,7 | |
| Libéria | 36,9 | -19,7 | -33,4 | -16,1 | -34,5 | 24,5 | 21,2 | 11,1 | 9,9 | -10,5 | 0,3 | -0,3 | -16,1 | 11,1 | -0,3 | -33,7 | 9,6 | 30,7 | 6,6 | |
| Madagascar | -7,1 | 15,1 | -17,0 | -9,0 | 1,8 | -14,1 | 4,0 | -8,3 | -18,9 | -8,9 | 29,2 | 1,4 | -9,0 | -8,3 | 1,4 | 12,9 | -8,5 | 2,1 | 6,5 | |
| Malawi | -10,1 | 12,5 | -11,2 | -8,9 | -1,7 | 1,1 | 6,4 | 5,9 | 1,9 | -24,4 | 24,7 | 2,2 | -8,9 | 5,9 | 2,2 | 1,3 | 1,2 | 3,9 | 6,5 | |
| Mali | 2,9 | 11,3 | -8,9 | 5,2 | -3,7 | -2,6 | 9,9 | 3,6 | 0,4 | 2,2 | -3,4 | -0,8 | 5,2 | 3,6 | -0,8 | 13,8 | 0,7 | 14,6 | 29,1 | |
| Mauritanie | -16,4 | 0,1 | 12,1 | -4,2 | -3,1 | 3,8 | 3,8 | 4,6 | -3,2 | 10,6 | -7,9 | -0,5 | -4,2 | 4,6 | -0,5 | 7,4 | 4,1 | 11,9 | 23,4 | |
| Mozambique | 34,2 | 27,8 | 23,6 | 85,6 | -5,5 | 11,0 | 31,5 | 37,0 | 0,1 | -4,2 | 3,8 | -0,3 | 85,6 | 37,0 | -0,3 | -5,8 | 1,7 | 7,6 | 3,5 | |
| Myanmar | 141,1 | 82,4 | 115,6 | 339,0 | -19,3 | 17,6 | 20,1 | 18,4 | -7,1 | 0,1 | 2,2 | -4,8 | 339,0 | 18,4 | -4,8 | 3,0 | 8,4 | 12,6 | 24,0 | |
| Népal | 13,6 | 4,5 | 14,7 | 32,8 | -5,0 | 4,5 | 18,4 | 17,9 | 0,9 | -0,6 | 1,6 | 1,8 | 32,8 | 17,9 | 1,8 | -1,5 | 3,6 | 6,2 | 8,2 | |
| Niger | 3,9 | 0,9 | -8,5 | -3,6 | 1,6 | -3,0 | -0,7 | -2,1 | -2,6 | 6,3 | -2,3 | 1,4 | -3,6 | -2,1 | 1,4 | 7,2 | -1,0 | 2,1 | 8,3 | |
| Ouganda | 16,0 | 2,5 | 18,5 | 37,0 | -7,3 | 21,1 | 18,6 | 32,4 | -7,2 | 5,0 | 2,8 | 0,6 | 37,0 | 32,4 | 0,6 | -16,6 | 3,5 | 5,6 | -7,5 | |
| République centrafricaine | 2,2 | -1,9 | -7,9 | -7,7 | 1,1 | -3,0 | -0,9 | -2,8 | -1,8 | -0,5 | 1,7 | -0,6 | -7,7 | -2,8 | -0,6 | 6,5 | -0,6 | 0,9 | 6,7 | |
| République démocratique du Congo | -21,9 | 9,6 | -15,8 | -28,2 | 2,0 | -10,9 | -3,8 | -12,7 | 3,5 | -2,2 | -1,9 | -0,6 | -28,2 | -12,7 | -0,6 | 6,4 | -2,4 | -2,1 | 1,9 | |
| République démocratique populaire lao | 26,9 | 35,5 | 33,7 | 96,2 | -8,3 | 23,7 | 43,9 | 59,3 | 7,3 | 5,5 | -17,5 | -4,8 | 96,2 | 59,3 | -4,8 | -3,6 | 3,8 | 10,8 | 11,0 | |
| République-Unie de Tanzanie | 12,4 | 27,8 | 23,6 | 63,8 | -6,7 | 8,2 | 44,9 | 46,5 | 21,9 | -2,0 | -16,1 | 3,8 | 63,8 | 46,5 | 3,8 | -9,8 | 1,4 | 10,5 | 2,2 | |
| Rwanda | 12,5 | 10,2 | 6,4 | 29,0 | -4,1 | 0,5 | 23,9 | 20,4 | 6,1 | -2,6 | -3,1 | 0,4 | 29,0 | 20,4 | 0,4 | -1,7 | 0,5 | 8,4 | 7,2 | |
| Sénégal | 4,2 | -6,0 | 29,1 | 27,3 | -3,9 | 15,6 | 0,5 | 12,1 | 5,1 | 1,3 | -6,1 | 0,2 | 27,3 | 12,1 | 0,2 | -15,5 | 6,4 | -4,2 | -13,4 | |
| Sierra Leone | -2,8 | 16,8 | -16,9 | -2,9 | -2,2 | -0,1 | 3,4 | 1,1 | 3,3 | 1,1 | -1,0 | 3,4 | -2,9 | 1,1 | 3,4 | 3,0 | 0,6 | 5,9 | 9,5 | |
| Somalie | -23,8 | -0,7 | -7,7 | -32,1 | -2,8 | 0,1 | 5,7 | 3,0 | 4,3 | -1,2 | -4,2 | -1,1 | -32,1 | 3,0 | -1,1 | -7,4 | -0,1 | 3,2 | -4,4 | |
| Soudan | 128,6 | 15,9 | 9,3 | 153,8 | -4,9 | 5,8 | 4,3 | 5,2 | -75,2 | 0,9 | 23,9 | -50,3 | 153,8 | 5,2 | -50,3 | 1,1 | 3,0 | 6,7 | 10,8 | |
| Tchad | 3,9 | 40,3 | 9,9 | 54,1 | -2,0 | 13,0 | 10,3 | 21,3 | -6,6 | 25,0 | -18,3 | 0,0 | 54,1 | 21,3 | 0,0 | -6,2 | 0,9 | 2,7 | -2,5 | |
| Togo | -8,6 | 3,6 | -7,7 | -12,7 | -0,5 | -8,5 | 3,1 | -5,9 | 11,2 | -5,8 | -4,7 | 0,7 | -12,7 | -5,9 | 0,7 | 7,7 | -2,0 | 10,0 | 15,7 | |
| Yémen | 9,1 | -9,4 | 5,2 | 4,9 | -2,4 | 2,1 | 8,3 | 7,9 | -9,4 | 18,8 | -18,3 | -9,0 | 4,9 | 7,9 | -9,0 | 6,0 | 5,0 | 17,8 | 28,8 | |
| Zambie | -1,4 | 9,0 | 25,6 | 33,2 | 2,0 | -3,6 | -11,3 | -13,0 | 4,4 | -8,5 | 6,4 | 2,2 | 33,2 | -13,0 | 2,2 | 10,2 | -0,3 | -5,1 | 4,8 | |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, base de données sur les principaux agrégats des comptabilités nationales (consultation, juin 2014); et OIT, Tendances mondiales de l'emploi 2014 (consultation, juin 2014).

À l'approche de la date butoir de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la communauté internationale dresse le bilan des résultats obtenus par les pays et examine un programme de développement pour l'après 2015, assorti d'une nouvelle série d'objectifs de développement durable (ODD) beaucoup plus ambitieux qui succéderont aux OMD.

Des objectifs de portée mondiale tels que l'élimination de la pauvreté ne sont atteints que s'ils sont atteints partout, et c'est dans les PMA que les défis sont les plus considérables. C'est pourquoi, les résultats de ces pays seront déterminants pour la réalisation des ODD.

Grâce à la hausse des prix des produits de base et des flux d'aide, les PMA affichent depuis 2000 une croissance économique sans précédent. Or, malgré cette croissance et les progrès notables accomplis en matière de développement humain, la plupart des PMA ne rempliront pas la majorité des OMD. La compréhension de ce «paradoxe des PMA», à laquelle le présent Rapport s'efforce de contribuer, est déterminante pour l'élaboration d'un programme cohérent pour l'après 2015. Les idées-maîtresses développées dans le Rapport sont les suivantes:

- Les PMA sont pris dans le cercle vicieux du sous développement économique et humain. Le progrès économique et la réalisation des ODD prévus passent par le renversement de ce processus et la création d'un cercle vertueux et synergique associant développement économique et développement humain;
- La croissance économique ne suffit pas: elle doit être accompagnée par une transformation structurelle et par la création d'emplois décents dans des activités à plus forte productivité;
- Le «paradoxe des PMA» tient à une lacune des OMD dont les concepteurs n'ont pas compris qu'ils devaient comporter la mise en place d'un cadre directeur propre à engendrer une croissance transformatrice, ainsi qu'à l'incapacité des PMA d'opérer une transformation structurelle. Si l'on veut que ces pays parviennent à réaliser les ambitieux ODD dans un environnement extérieur aujourd'hui plus rude, ces faiblesses devront être corrigées dans le programme pour l'après 2015. Il faudra en effet veiller à ce que les PMA s'engagent dans une transformation structurelle qui les dote d'une économie moderne et diversifiée, où la main d'œuvre est orientée vers des secteurs à plus haute valeur ajoutée et vers des activités à plus forte intensité de connaissances, afin de combler le retard chronique par rapport aux autres pays en développement en matière de productivité du travail et d'augmenter le nombre d'emplois de qualité;
- Des enseignements peuvent être tirés des mesures prises par les pays en développement qui ont su associer développement économique et développement humain dans le cadre de la transformation économique. Si ces pays ont fait appel à un large éventail de moyens d'action et de mesures réglementaires pour promouvoir la transformation structurelle, le présent Rapport a choisi de mettre l'accent sur trois grands domaines de l'action publique: la mobilisation des ressources qui permet de dégager des fonds pour l'investissement public et l'investissement privé; la politique industrielle qui oriente ces ressources vers les secteurs et les branches d'activité porteurs de transformation structurelle; et les mesures macroéconomiques qui, au lieu d'entraver la transformation structurelle, la soutiennent. Il insiste aussi sur l'importance du développement et de l'industrialisation des zones rurales et sur la nécessité de faire naître des synergies entre la modernisation de l'agriculture et le développement d'une production rurale non agricole;
- À côté des mesures de politique intérieure, la réalisation des ODD dans les PMA exigera de la part de la communauté internationale des efforts concertés qui soient à la hauteur des ambitions affichées par les nouveaux objectifs. Il s'agira notamment de créer des systèmes commerciaux et financiers internationaux plus propices au développement et de s'accorder sur une réponse mondiale efficace et équitable aux changements climatiques. Les donateurs devront également honorer les engagements qu'ils ont pris de longue date en ce qui concerne la quantité et la qualité de l'aide publique au développement.

Comme les femmes représentent une forte proportion de la population des PMA et prennent une part active au développement social et économique, en particulier dans les zones rurales, le présent Rapport propose également une nouvelle mesure d'appui international, l'«Entrepreneuriat féminin en zone rurale au service de la diversification économique (FREED)», pour stimuler la création et le renforcement d'entreprises non agricoles dirigées par des femmes dans ces régions des PMA.

COUVERTURE

À partir de l'image la plus grande puis en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, les photos de couverture illustrent le cycle traditionnel de la transformation structurelle dans les pays en développement. Au début du cycle, le gros de la main d'œuvre est concentré dans l'agriculture et emploie des techniques très simples et très peu productives. L'extraction de ressources naturelles est en général une activité à forte intensité de technologie et de capital (caractérisée par une forte productivité du travail), mais elle ne crée pas assez d'emplois pour avoir des incidences directes sur la productivité globale. L'agriculture et l'industrie extractive demeurent des activités dominantes dans la plupart des PMA. L'exode rural s'accélère avec le développement, et deux grandes catégories d'activités urbaines absorbent cette main d'œuvre: premièrement, les activités manufacturières dont la productivité est bien supérieure à celle de l'agriculture et qui a un fort potentiel de création d'emplois; et deuxièmement, les activités de service en milieu urbain, généralement informelles, qui sont peu productives et peu rémunérées et auxquelles les personnes en quête de travail ont recours lorsque les emplois manufacturiers sont en nombre insuffisant. Cela étant, le secteur des services peut aussi se développer dans des branches à valeur ajoutée qui favorisent le développement humain, telle l'éducation. Ces services sont importants car ils permettent à l'économie et aux travailleurs de se déplacer vers des activités à plus forte valeur ajoutée (télécommunications, par exemple), qui emploient des technologies plus avancées et affichent une meilleure productivité.

ISBN 978-92-1-212406-3

Printed at United Nations, Geneva
1418266 (F)–May 2015–1,239

United Nations publication
Sales No. F.14.II.D.7
ISSN 0257-8107

UNCTAD/LDC/2014



9 789212 124063